An historical survey of the French colony in the Island of St. Domingo: comprehending a short account of its ancient government, political state, population, productions, and exports; a narrative of the calamities which have desolated the country ever since the year 1789 and a detail of the military transactions of the British Army in that island to the end of 1794 / By Bryan Edwards.

Contributors

Edwards, Bryan, 1743-1800.

Publication/Creation

London : Printed for J. Stockdale, 1797.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/nqqpthfv

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org



X XX. 63



Aysscoghe Boucherett

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28767627

AN

HISTORICAL SURVEY

OF THE

FRENCH COLONY

IN THE

ISLAND OF ST. DOMINGO:

COMPREHENDING

A SHORT ACCOUNT OF ITS ANCIENT GOVERNMENT,
POLITICAL STATE, POPULATION,
PRODUCTIONS, AND EXPORTS;

A NARRATIVE OF THE CALAMITIES WHICH HAVE DESOLATED
THE COUNTRY EVER SINCE THE YEAR 1789,

WITH SOME REFLECTIONS ON THEIR CAUSES AND PROBABLE CONSEQUENCES;

AND

A DETAIL OF THE MILITARY TRANSACTIONS
OF THE BRITISH ARMY IN THAT ISLAND TO THE END OF 1794.

BY *BRYAN EDWARDS*, ESQ. M.P. F.R.S. &c.
AUTHOR OF THE HISTORY OF THE BRITISH COLONIES IN THE WEST INDIES.

LONDON:
PRINTED FOR JOHN STOCKDALE, PICCADILLY.

1797.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

CONTENTS.

CHAP. I.

POLITICAL State of SAINT DOMINGO, *previous to the Year* 1789 - - - - Page 1

CHAP. II.

From the Revolution of 1789, *to the Meeting of the First General Colonial Assembly* - - - - - 14

CHAP. III.

Proceedings of the General Colonial Assembly until its final Dissolution, and Embarkation of the Members for France, August 1790 - - - - - - 25

CHAP. IV.

Rebellion and Defeat of Ogé, a free Man of Colour - 39

CHAP. V.

Proceedings in France—Massacre of Colonel Mauduit in St. Domingo—and fatal Decree of the National Assembly of the 15th May 1791 - - - - - 51

CONTENTS.

CHAP. VI.

Conſequences in St. Domingo of the Decree of the 15th of May—Rebellion of the Negroes in the Northern Province, and Enormities committed by them—Revolt of the Mulattoes at Mirebalais—Concordat *or Truce between the Inhabitants of Port au Prince and the Men of Colour of the 11th of September—Proclamation by the National Aſſembly of the 20th of September* - 63

CHAP. VII.

Of the Motives which induced the People of Colour to join the revolted Negroes—Conduct of the Britiſh Aſſociation for the Abolition of the Slave Trade, and of the Society in Paris called Les Amis des Noirs—*Letter from Abbé Gregoire to the People of Colour—Repeal of the Decree of the 15th May 1791—Effects of that Meaſure—Civil War with the Mulattoes renewed—Port au Prince deſtroyed by Fire—Cruelties exerciſed by both Parties—Arrival at Cape François of the Civil Commiſſioners* - - - - - - 81

CHAP. VIII.

Reception and Proceedings of the Civil Commiſſioners, and their Return to France—National Decree of the 4th of April 1792—Appointment of a new Governor (Monſ. Deſparbes) and three other Commiſſioners (Santhonax, Polverel, and Ailhaud)—Their Embarkation and Arrival, with a ſelect Body of Troops—Their violent Proceedings—Appointment, by the Executive

cutive Council, of M. Galbaud as Chief Governor, in the Room of Deſparbes—His Arrival, and Diſputes with the Commiſſioners—Both Parties proceed to Hoſtilities—The revolted Negroes called in to the Aſſiſtance of the Commiſſioners—A general Maſſacre of the White Inhabitants, and Conflagration of the Town of Cape François - - - - 102

CHAP. IX.

Situation, Extent, and general Deſcription of St. Domingo—Origin of the French Colony, and Topographical Deſcription of the ſeveral Provinces into which the French Poſſeſſions were divided—Their Population, and Produce—Shipping and Exports—Compared with the Returns of Jamaica - - 122

CHAP. X.

Emigrations—Overtures to the Britiſh Government accepted—Situation and Strength of the Republican Party in St. Domingo, and Diſpoſition of the Inhabitants—Negro Slavery aboliſhed by the French Commiſſioners—Armament allotted for the Invaſion of the Country—Surrender of Jeremie and the Mole at Cape St. Nicholas—Unſucceſsful Attempt on Cape Tiburon—Further Proceedings of the Britiſh Army until the Arrival of General Whyte—Capture of Port au Prince - - - 139

CHAP. XI.

Sickneſs among the Troops, and the Cauſes thereof—Reinforcement—Dreadful Mortality—General Whyte is ſucceeded by Brigadier General

General Horneck—Leogane taken by the Rebels—Temporary Succeſſes of Lieutenant-Colonel Briſbane at Artibonite—Revolt of the Mulattoes at St. Marc—Attack of Fort Bizotton—Preparations by Rigaud for a ſecond Attempt on Tiburon—The Poſt attacked on Chriſtmas Day, and carried—Gallant Defence and Eſcape of the Garriſon, and melancholy Fate of Lieutenant Baſkerville—Lieutenant-Colonels Briſbane and Markham killed—Obſervations and Strictures on the Conduct of the War 161

CHAP. XII.

Ancient State of the Spaniſh Colony—The Town of St. Domingo eſtabliſhed by Bartholomew Columbus in 1498*—Pillaged by Drake in* 1586*—Conjectures and Reflections concerning its preſent Condition, and the State of Agriculture in the interior Country—Numbers and Character of the preſent Inhabitants—Their Animoſity towards the French Planters, and Jealouſy of the Engliſh—Conjectures concerning the future Situation of the whole Iſland; and ſome concluding Reflections* - 177

Tableau du Commerce et de Finances de la Partie Françoiſe de St. Domingue - - - - - 195

Additional Tables - - - - 206

Additional Notes and Illuſtrations - - - 213

PREFACE.

SOON after I had publiſhed the Hiſtory of the Britiſh Colonies in the Weſt Indies, I conceived the deſign of compiling a general account of the ſettlements made by all the nations of Europe in that part of the New Hemiſphere, but more particularly the French, whoſe poſſeſſions were undoubtedly the moſt valuable and productive of the whole Archipelago. This idea ſuggeſted itſelf to my mind, on ſurveying the materials I had collected with regard to their principal colony in St. Domingo; not doubting, as the fortune of war had placed under the Britiſh dominion all or moſt of the other French iſlands, that I ſhould eaſily procure ſuch particulars of the condition, population, and culture of each, as would enable me to complete my deſign, with credit to myſelf, and ſatisfaction to the Publick. I am ſorry to obſerve, that in this expectation I

have

have hitherto found myſelf diſappointed. The preſent publication therefore, is confined wholly to St. Domingo; concerning which, having perſonally viſited that unhappy country ſoon after the revolt of the negroes in 1791, and formed connexions there, which have ſupplied me with regular communications ever ſince, I poſſeſs a maſs of evidence, and important documents. My motives for going thither, are of little conſequence to the Publick; but the circumſtances which occaſioned the voyage, the reception I met with, and the ſituation in which I found the wretched Inhabitants, cannot fail of being intereſting to the reader; and I flatter myſelf that a ſhort account of thoſe particulars, while it confers ſome degree of authenticity on my labours, will not be thought an improper Introduction to my book.

In the month of September 1791, when I was at Spaniſh Town in Jamaica, two French Gentlemen were introduced to me, who were juſt arrived from St. Domingo, with information that the negro ſlaves belonging to the French part of that iſland, to the number, as was believed, of 100,000 and upwards, had

had revolted, and were ſpreading death and deſolation over the whole of the northern province. They reported that the governor-general, conſider ng the ſituation of the colony as a common cauſe among the white inhabitants of all nations in the Weſt Indies, had diſpatched commiſſioners to the neighbouring iſlands, as well as to the States of North America, to requeſt immediate aſſiſtance of troops, arms, ammunition, and proviſions; and that themſelves were deputed on the ſame errand to the Government at Jamaica: I was accordingly deſired to preſent them to the Earl of Effingham, the commander in chief. Although the diſpatches with which theſe gentlemen were furniſhed, were certainly a very ſufficient introduction to his lordſhip, I did not heſitate to comply with their requeſt; and it is ſcarcely neceſſary to obſerve, that the liberal and enlarged mind which animated every part of Lord Effingham's conduct, needed no ſolicitation, in a caſe of beneficence and humanity. Superior to national prejudice, he felt, as a man and a chriſtian ought to feel, for the calamities of *fellow men*; and he ſaw, in its full extent, the danger to which every iſland in the Weſt Indies would be expoſed from ſuch an

example, if the triumph of ſavage anarchy over all order and government ſhould be complete. He therefore, without heſitation, aſſured the commiſſioners that they might depend on receiving from the government of Jamaica, every aſſiſtance and ſuccour which it was in his power to give. Troops he could not offer, for he had them not; but he ſaid he would furniſh arms, ammunition, and proviſions, and he promiſed to conſult with the diſtinguiſhed Officer commanding in the naval department, concerning the propriety of ſending up one or more of his Majeſty's ſhips; the commiſſioners having ſuggeſted that the appearance in their harbours of a few veſſels of war might ſerve to intimidate the inſurgents, and keep them at a diſtance, while the neceſſary defences and intrenchments were making, to preſerve the city of Cape François from an attack.

Admiral Affleck (as from his known worth, and general character might have been expected) very cheerfully co-operated on this occaſion with Lord Effingham; and immediately iſſued orders to the captains of the Blonde and Daphne frigates to proceed,

ceed, in company with a ſloop of war, forthwith to Cape François. The Centurion was ſoon afterwards ordered to Port au Prince. The Blonde being commanded by my amiable and lamented friend Captain William Affleck, who kindly undertook to convey the French commiſſioners back to St. Domingo, I was eaſily perſuaded to accompany them thither; and ſome other gentlemen of Jamaica joined the party.

We arrived in the harbour of Cape François in the evening of the 26th of September, and the firſt object which arreſted our attention as we approached, was a dreadful ſcene of devaſtation by fire. The noble plain adjoining the Cape was covered with aſhes, and the ſurrounding hills, as far as the eye could reach, every where preſented to us ruins ſtill ſmoking, and houſes and plantations at that moment in flames. It was a ſight more terrible than the mind of any man, unaccuſtomed to ſuch a ſcene, can eaſily conceive.—The inhabitants of the town being aſſembled on the beach, directed all their attention towards us, and we landed amidſt a crowd of ſpectators who, with uplifted hands and ſtreaming eyes, gave welcome to their deliverers (for ſuch they conſidered us) and acclamations of *vivent les Anglois* reſounded from every quarter.

The governor of St. Domingo, at that time, was the unfortunate General Blanchelande; a *marechal de camp* in the French ſervice, who has ſince periſhed on the ſcaffold. He did us the honour to receive us on the quay. A committee of the colonial aſſembly, accompanied by the governor's only ſon, an amiable and accompliſhed youth *, had before attended us on board the Blonde, and we were immediately conducted to the place of their meeting. The ſcene was ſtriking and ſolemn. The hall was ſplendidly illuminated, and all the members appeared in mourning. Chairs were placed for us within the bar, and the Governor having taken his ſeat on the right hand of the Preſident, the latter addreſſed us in an eloquent and affecting oration, of which the following is as literal a tranſlation as the idiom of the two languages will admit:

"We were not miſtaken, Gentlemen, when we placed our confidence in your generoſity; but we could hardly entertain the hope, that, beſides ſending us

* This young gentleman likewiſe periſhed by the guillotine under the tyranny of Robeſpierre. He was maſſacred at *Paris*, on the 20th July 1794, in the twentieth year of his age.

ſuccours, you would come in perſon to give us conſolation. You have quitted, without reluctance, the peaceful enjoyment of happineſs at home, to come and participate in the misfortunes of ſtrangers, and blend your tears with our's. Scenes of miſery (the contemplation of which, to thoſe who are unaccuſtomed to misfortune, is commonly diſguſting) have not ſuppreſſed *your* feelings. You have been willing to aſcertain the full extent of our diſtreſſes, and to pour into our wounds the ſalutary balm of your ſenſibility and compaſſion.

" The picture which has been drawn of our calamities, you will find has fallen ſhort of the reality. That verdure with which our fields were lately arrayed, is no longer viſible; diſcoloured by the flames, and laid waſte by the devaſtations of war, our coaſts exhibit no proſpect but that of deſolation. The emblems which we wear on our perſons, are the tokens of our grief for the loſs of our brethren, who

were

were ſurpriſed, and cruelly aſſaſſinated, by the revolters.

" It is by the glare of the conflagrations that every way ſurround us, that we now deliberate; we are compelled to ſit armed and watchful through the night, to keep the enemy from our ſanctuary. For a long time paſt our boſoms have been depreſſed by ſorrow; they experience this day, for the firſt time, the ſweet emotions of pleaſure, in beholding you amongſt us.

" Generous iſlanders! humanity has operated powerfully on your hearts;—you have yielded to the firſt emotion of your generoſity, in the hopes of ſnatching us from death; for it is already too late to ſave us from miſery. What a contraſt between *your* conduct, and that of other nations! We will avail ourſelves of your benevolence; but the days you preſerve to us, will not be ſufficient to manifeſt

our

our gratitude: our children ſhall keep it in remembrance.

"REGENERATED France, unapprized that ſuch calamities might befal us, has taken no meaſures to protect us againſt their effects: with what admiration will ſhe learn, that, without your aſſiſtance, we ſhould no longer exiſt as a dependency to any nation.

"THE Commiſſioners deputed by us to the iſland of Jamaica, have informed us of your exertions to ſerve us.—Receive the aſſurance of our attachment and ſenſibility.

"THE Governor-general of this iſland, whoſe ſentiments perfectly accord with our own, participates equally in the joy we feel at your preſence, and in our gratitude for the aſſiſtance you have brought us."

AT this juncture, the French coloniſts in St. Domingo, however they might have been divided in

political ſentiments on former occaſions, ſeemed to be ſoftened, by the ſenſe of common ſuffering, into perfect unanimity. All deſcriptions of perſons joined in one general outcry againſt the National Aſſembly, to whoſe proceedings were imputed all their diſaſters. This opinion was indeed ſo widely diſſeminated, and ſo deeply rooted, as to create a very ſtrong diſpoſition in all claſſes of the whites, to renounce their allegiance to the mother country. The black cockade was univerſally ſubſtituted in place of the tri-coloured one, and very earneſt wiſhes were avowed in all companies, without ſcruple or reſtraint, that the Britiſh adminiſtration would ſend an armament to conquer the iſland, or rather to receive its voluntary ſurrender from the inhabitants. What they wiſhed might happen, they perſuaded themſelves to believe was actually in contemplation; and this idea ſoon became ſo prevalent, as to place the author of this work in an awkward ſituation. The ſanguine diſpoſition obſervable in the French character, has been noticed by all who have viſited them; but in this caſe their credulity grew to a height that was extravagant and even ridiculous. By the kindneſs of the Earl of

Effingham,

Effingham, I was favoured with a letter of introduction to the Governor-general; and my reception, both by M. Blanchelande and the colonial aſſembly, was ſuch as not only to excite the publick attention, but alſo to induce a very general belief that no common motive had brought me thither. The ſuggeſtions of individuals to this purpoſe, became perplexing and troubleſome. Aſſurances on my part, that I had no views beyond the gratification of curioſity, had no other effect than to call forth commendations on my prudence. It was ſettled, that I was an agent of the Engliſh miniſtry, ſent purpoſely to ſound the inclinations of the Coloniſts towards the government of Great Britain, preparatory to an invaſion of the country by a Britiſh armament; and their wiſhes and inclinations co-operating with this idea, gave riſe to many ſtrange applications which were made to me; ſome of them of ſo ludicrous a nature, as no powers of face could eaſily withſtand.

This circumſtance is not recorded from the vain ambition of ſhewing my own importance. The reader of the following pages will diſcover its application; and, perhaps, it may induce him to make ſome

allowance for that confident expectation of ſure and ſpeedy ſucceſs, which afterwards led to attempts, by the Britiſh arms, againſt this ill-fated country, with means that muſt otherwiſe have been thought at the time,—as in the ſequel they have unhappily proved, —altogether inadequate to the object in view.

The ravages of the rebellion, during the time that I remained at Cape François, extended in all directions. The whole of the plain of the Cape, with the exception of one plantation which adjoined the town, was in ruins; as were likewiſe the Pariſh of Limonade, and moſt of the ſettlements in the mountains adjacent. The Pariſh of Limbé was every where on fire; and before my departure, the rebels had obtained poſſeſſion of the bay and forts at l'Acul, as well as the diſtricts of Fort Dauphin, Dondon, and La Grande Riviere.

Destruction every where marked their progreſs, and reſiſtance ſeemed to be conſidered by the whites not only as unavailing in the preſent conjuncture, but as hopeleſs in future. To fill up the meaſure

of

of their calamities, their Spaniſh neighbours in the ſame iſland, with a ſpirit of bigotry and hatred which is, I believe, without an example in the world, refuſed to lend any aſſiſtance towards ſuppreſſing a revolt, in the iſſue of which common reaſon ſhould have informed them, that their own preſervation was implicated equally with that of the French. They were even accuſed not only of ſupplying the rebels with arms and proviſions; but alſo of delivering up to them to be murdered, many unhappy French planters who had fled for refuge to the Spaniſh territories, and receiving money from the rebels as the price of their blood. Of theſe latter charges, however, no proof was, I believe, ever produced; and, for the honour of human nature, I am unwilling to believe that they are true.

To myſelf, the caſe appeared altogether deſperate from the beginning; and many of the moſt reſpectable and beſt informed perſons in Cape François (ſome of them in high ſtations) aſſured me, in confidence, that they concurred in this opinion. The merchants and importers of European manufactures, apprehending every hour the deſtruction of the town,

as

as much from incendiaries within, as from the rebels without, offered their goods for ready money at half the uſual prices; and applications were made to Captain Affleck, by perſons of all deſcriptions, for permiſſion to embark in the Blonde for Jamaica. The interpoſition of the colonial government obliged him to reject their ſolicitations; but means were contrived to ſend on board conſignments of money to a great amount; and I know that other conveyances were found, by which effects to a conſiderable value were exported both to Jamaica, and the ſtates of North America.

Under theſe circumſtances, it very naturally occurred to me to direct my enquiries towards the ſtate of the colony previous to the revolt, and collect authentick information on the ſpot, concerning the primary cauſe, and ſubſequent progreſs, of the widely extended ruin before me. Strongly impreſſed with the gloomy idea, that the only memorial of this once flouriſhing colony would ſoon be found in the records of hiſtory, I was deſirous that my own country and fellow-coloniſts, in lamenting its cataſtrophe, might at the ſame time profit by ſo terrible an example.

example. My means of information were too valuable to be neglected, and I determined to avail myſelf of them. The Governor-general furniſhed me with copies of all the papers and details of office that I ſolicited, with a politeneſs that augmented the favour. The fate of this unhappy gentleman, two years afterwards, gave me infinite concern. Like his royal maſter, he was unfortunately called to a ſtation to which his abilities were not competent; and in times when perhaps no abilities would have availed him.

The Preſident of the colonial aſſembly, at the time of my arrival, was M. de Caducſh, who ſome time afterwards took up his reſidence, and held an important office, in Jamaica. He was a man of very diſtinguiſhed talents, and withal ſtrongly and ſincerely attached to the Britiſh government, of which, if it were proper, I could furniſh unqueſtionable proof *. This gentleman drew up, at my requeſt, a ſhort account of the origin and progreſs of the re-

* He afterwards accompanied General Williamſon back to St. Domingo, and was killed (or, as I have heard, baſely murdered) in a duel at Port au Prince, by one of his countrymen.

bellion;

bellion; and after my return to England, favoured me with his correſpondence. Many important facts, which are given in this work, are given on his authority.

To M. Delaire, a merchant of conſideration in the town of the Cape, who has ſince removed, I believe, to the ſtate of South Carolina, I was indebted for a ſimilar narrative, drawn up by himſelf in the Engliſh language, of which he is a very competent maſter. It is brief, but much to the purpoſe; diſplays an intimate knowledge of the concerns of the colony, and traces, with great acuteneſs, its diſaſters to their ſource.

But the friend from whoſe ſuperior knowledge I have derived my chief information in all reſpects, is the gentleman alluded to in the marginal note to p. 112 of the following ſheets; and I ſincerely regret, that ill-fortune has ſo purſued him as to render it improper in this work to expreſs to him, *by name*, the obligations I owe to his kindneſs. After a narrow eſcape from the vengeance of thoſe mercileſs men, Santhonax and Polverel, he was induced to re-

turn to St. Domingo, to look after his property; and, I grieve to ſay, that he is again fallen into the hands of his enemies. He found means, however, previous to his preſent confinement, to convey to me many valuable papers; and, among others, a copy of that moſt curious and important document, the dying depoſition or teſtament of Ogè, mentioned in the fourth chapter, and printed at large among the additional notes and illuſtrations at the end of my work. Of this paper (the communication of which, in proper time, would have prevented the dreadful ſcenes that followed) although I had frequently heard, I had long doubted the exiſtence. Its ſuppreſſion by the perſons to whom it was delivered by the wretched ſufferer, appeared to be an act of ſuch monſtrous and unexampled wickedneſs, that, until I ſaw the paper itſelf, I could not credit the charge. Whether M. Blanchelande was a party concerned in this atrocious proceeding, as my friend aſſerts, I know not. If he was guilty, he has juſtly paid the forfeit of his crime; and although, believing him innocent, I mourned over his untimely fate, I ſcruple not to avow my opinion, that if he had poſſeſſed a thouſand lives, the loſs of them all had not been a ſufficient

atonement, in ſo enormous a caſe, to violated juſtice!

SUCH were the motives that induced me to undertake this Hiſtorical Survey of the French part of St. Domingo, and ſuch are the authorities from whence I have derived my information concerning thoſe calamitous events which have brought it to ruin. Yet I will frankly confeſs, that, if I have any credit with the publick as an author, I am not ſure this work will add to my reputation. Every writer muſt riſe or ſink, in ſome degree, with the nature of his ſubject; and on this occaſion, the picture which I ſhall exhibit, has nothing in it to delight the fancy, or to gladden the heart. The proſpects before us are all dark and diſmal. Here is no room for tracing the beauties of unſullied nature. Thoſe groves of perennial verdure; thoſe magnificent and romantick landſcapes, which, in tropical regions, every where invite the eye, and oftentimes detain it, until wonder is exalted to devotion, muſt now give place to the miſeries of war, and the horrors of peſtilence; to ſcenes of anarchy, deſolation, and carnage. We have to contemplate the human mind in its utmoſt

deformity: to behold ſavage man, let looſe from reſtraint, exerciſing cruelties, of which the bare recital makes the heart recoil, and committing crimes which are hitherto unheard of in hiſtory; teeming

——— all monſtrous, all prodigious things,
Abominable, unutterable, and worſe
Than fables yet have feign'd, or fear conceiv'd!

MILTON.

ALL therefore that I can hope and expect is, that my narrative, if it cannot delight, may at leaſt *inſtruct*. On the ſober and conſiderate, on thoſe who are open to conviction, this aſſemblage of horrors will have its effect. It will expoſe the lamentable ignorance of ſome, and the monſtrous wickedneſs of others, among the reformers of the preſent day, who, urging onwards ſchemes of perfection, and projects of amendment in the condition of human life, faſter than nature allows, are lighting up a conſuming fire between the different claſſes of mankind, which nothing but human blood can extinguiſh. To tell ſuch men that great and beneficial modifications in the eſtabliſhed orders of ſociety, can only be effected by a progreſſive improvement in the

ſituation of the lower ranks of the people, is to preach to the winds. In their hands reformation, with a ſcythe more deſtructive than that of time, mows down every thing, and plants nothing. Moderation and caution they conſider as rank cowardice. Force and violence are the ready, and, in their opinion, the only proper application for the cure of early and habitual prejudice. Their practice, like that of other mountebanks, is bold and compendious; their motto is, *cure or kill.*

THESE reflections neceſſarily ariſe from the circumſtance which is incontrovertibly proved in the following pages, namely, that the rebellion of the negroes in St. Domingo, and the inſurrection of the mulattoes, to whom Ogè was ſent as ambaſſador, had one and the ſame origin. It was not the ſtrong and irreſiſtible impulſe of human nature, groaning under oppreſſion, that excited either of thoſe claſſes to plunge their daggers into the boſoms of unoffending women and helpleſs infants. They were driven into thoſe exceſſes—reluctantly driven—by the vile machinations of men calling themſelves philoſophers (the proſelytes and imitators in France, of the Old

Jewry aſſociates in London) whoſe pretences to philanthropy were as groſs a mockery of human reaſon, as their conduct was an outrage on all the feelings of our nature, and the ties which hold ſociety together!

It is indeed true, that negro-rebellions have heretofore ariſen in this and other iſlands of the Weſt Indies, to which no ſuch exciting cauſes contributed:—but it is equally certain, that thoſe rebellions always originated among the newly-imported negroes only; many of whom had probably lived in a ſtate of freedom in Africa, and had been fraudulently, or forcibly, ſold into ſlavery by their chiefs. That caſes of this kind do ſometimes occur in the ſlave trade, I dare not diſpute, and I admit that revolt and inſurrection are their natural conſequences.

But, in St. Domingo, a very conſiderable part of the inſurgents were—not Africans, but—Creoles, or natives. Some of the leaders were favoured domeſticks among the white inhabitants, born and brought up in their families. A few of them had even received thoſe advantages, the perverſion of which, under

under their philoſophical preceptors, ſerved only to render them pre-eminent in miſchief; for having been taught to read, they were led to imbibe, and enabled to promulgate, thoſe principles and doctrines which led, and always will lead, to the ſubverſion of all government and order.

LET me not be underſtood, however, as affirming that nothing is to be attributed on this occaſion to the ſlave-trade. I ſcorn to have recourſe to concealment or falſhood. Unqueſtionably, the vaſt annual importations of enſlaved Africans into St. Domingo, for many years previous to 1791, had created a black population in the French part of that iſland, which was, beyond all meaſure, diſproportionate to the white;—the relative numbers of the two claſſes being as ſixteen to one. Of this circumſtance the leaders of the rebels could not be unobſervant, and they doubtleſs derived encouragement and confidence from it. Here too, I admit, is a warning and an admonition to ourſelves. The inference has not eſcaped me:—it conſtitutes my parting words with the reader, and I hope they are not urged in vain.

HAVING

HAVING thus pointed out the motives which induced me to write the following narrative; the ſources from whence my materials are derived, and the purpoſes which I hope will be anſwered by the publication; nothing farther remains but to ſubmit the work itſelf to the judgment of my readers, which I do with a reſpectful ſolicitude.

LONDON,
December, 1796.

ERRATA.

Page 3, line 4, for *its*, read *the*.
4, note (a) for *ordonateur*, read *ordonnateur*.
5, line 16, for 52, read *fifty-one*.
10, line 8, from the bottom: dele the words *enſlaved Negroes*, and place them in the margin. The paſſage, as it now ſtands, is wholly unintelligible.
11, line 1, for *attending this*, read *attending it*.
13, laſt line but one: read *the chief aim*.
20, line 2, for *in the metropolis*, read *of the metropolis*.
24, line 4, for *in excluſion*, read *to the excluſion*.
49, laſt line; for *Machiavilian*, read *Machiavelian*.
86, line 1, for *apprized*, read *believing*.
109, line 2, for *eight*, read *ſix*.
——line 9, after *governor*, inſert *accompanied by a fleet of thirty tranſports*.
132, line 10, for *fourteen*, read *ſixteen*.
135, line 5, from the bottom: after the word *freighted*, inſert *for Europe*.
152, line 1, inſtead of *the whole of that extenſive bay*, read *the windward paſſage, and the whole of that extenſive bay*.

A SHORT

HISTORY

OF THE

FRENCH Colony in ST. DOMINGO, &c.

CHAP. I.

Political State of ST. DOMINGO *previous to the Year* 1789.

CHAP. I. Inhabitants.

THE inhabitants of the French part of St. Domingo, as of all the Weſt Indian Iſlands, were compoſed of three great claſſes: 1ſt, pure whites. 2d, people of colour, and blacks of free condition. 3d, negroes in a ſtate of ſlavery. The reader is appriſed that the claſs which, by a ſtrange abuſe of language, is called *people of colour*, originates from an intermixture of the whites and the blacks. The genuine offspring of a pure white with a negro is called a mulatto; but there are various caſts, produced by ſubſequent connections, ſome of which draw near to the whites, until all viſible diſtinction between them is loſt; whilſt others fall retrograde to the blacks. All theſe were known in St. Domingo by the term *ſang-melées*, or *gens de couleur*, (in com-

CHAP. I.

mon parlance they are collectively called *mulattoes)* and it muſt be attributed, I preſume, to the greater diſcountenance which the married ſtate receives from the national manners, that in all the French iſlands theſe people abound in far greater proportion to the whites than in thoſe of Great Britain. In Jamaica, the whites out-number the people of colour as three to one. In St. Domingo, the whites were eſtimated at 30,000, the mulattoes at 24,000, of whom 4,700 were men capable of bearing arms, and accordingly, as a diſtinct people, actuated by an *eſprit de corps*, they were very formidable. Of the policy which it was thought neceſſary in St. Domingo to maintain towards this unfortunate race, I ſhall preſently treat; but it ſeems proper, in the firſt place, to give ſome account of the ſubordination in which, before the revolution of 1789, the parent country thought fit to hold the colony at large.

THE government was exerciſed by a Governor General, and an officer called Intendant, both of whom were nominated by the crown, on the recommendation of the miniſter of the marine, and generally conſidered as eſtabliſhed in their reſpective offices for three years. Their powers, in ſome caſes, were adminiſtered jointly; in others, they poſſeſſed ſeparate and diſtinct authority, which each of them exerciſed without the concurrence or participation of the other.

IN their joint adminiſtration their powers were unlimited; comprehending every part of colonial government, and extending even to detail, in the minuteſt branches of finance and police. They enacted the laws, nominated to all vacant offices, and

and diſtributed the crown lands as they thought proper. They reſpectively preſided at the ſame time in each of the ſupreme councils, or courts of juſtice in the dernier reſort; and as vacancies happened in thoſe courts, by the death or removal of its members, they filled up the vacant places. Againſt the abuſe of powers, thus extravagant and unbounded, the people had no certain protection. Fortunately, it was rare that the governor and intendant agreed in opinion on the exerciſe of their joint authority, which therefore became neceſſarily relaxed; and the inhabitants derived ſome degree of ſecurity from the diſputes and diſſenſions of the contending parties. In all ſuch caſes, however, the greateſt weight of authority fell to the ſhare of the governor. He was, in truth, an abſolute prince, whoſe will, generally ſpeaking, conſtituted law. He was authorized to impriſon any perſon in the colony, for cauſes of which he alone was the judge; and having at the ſame time the ſupreme command of both the naval and military force, he had the means of exerciſing this power whenever he thought proper. On the other hand, no arreſt, by any other authority, was valid without the governor's approbation. Thus he had power to ſtop the courſe of juſtice, and to hold the courts of civil and criminal juriſdiction in a ſlaviſh dependance on himſelf.

THE peculiar province of the intendant was that of regulating the publick revenues, or adminiſtering the finances of the colony. The collectors and receivers of all duties and taxes were ſubject to his inſpection and controul. He paſſed or rejected their accounts, and made them ſuch allowances as he

CHAP. I.

alone thought proper. The application of all the publick monies reſted entirely with the intendant; — a province which created ſuch temptation to himſelf as no virtue could reſiſt, and furniſhed ſuch means of corruption, as overcame all oppoſition from others *(a)*.

For the better adminiſtration of juſtice, and the eaſier collection of the revenues, the colony was divided into three provinces; which were diſtinguiſhed, from their relative ſituation, by the names of the Northern, the Weſtern and Southern. In each of theſe provinces reſided a deputy governor, or commander *en ſecond*, and in each were eſtabliſhed ſubordinate courts of juſtice, both civil and criminal; from whoſe determination appeals were allowed to the ſuperior councils, of which there were two; one at *Cape François* for the Northern province, the other at *Port au Prince* for the Weſtern and Southern. They were compoſed of the governor-general, the intendant, the deputy governors, the king's lieutenants *(b)*, a preſident,

(a) The taxes and duties were laid and modified, as occaſion required, by a court compoſed of the governor general, the intendant, the preſidents of the provincial councils, the attorney general, the commiſſioner of the navy *(ordonateur)* and the ſeveral commandants of the militia. This court was digniſied by the title of the *Colonial Aſſembly*, although the coloniſts had not a ſingle delegate in it.

(b) Theſe king's lieutenants were military officers reſiding in the ſeveral towns, commonly with the rank of colonel. There were alſo in each town *majors* and *aides-major*. All theſe officers were wholly independent of the civil power, and owned no ſuperior but the governor-general, who could diſmiſs them at pleaſure. It may be proper to obſerve too that the counſellors held their ſeats by a very uncertain tenure. One of the governors (the Prince de Rohan) ſent the whole number ſtate priſoners to France. They were ſeized on their ſeats of juſtice, and put on board a ſhip in irons, and in that condition conveyed to Paris, and ſhut up for a long time in the Baſtile, without trial or hearing.

and

and twelve counſellors, four *aſſeſſeurs*, or aſſiſtant judges, together with the attorney general and regiſter. In theſe councils, or courts of ſupreme juriſdiction, as in the parliaments of France, the king's edicts, and thoſe of the governor and intendant, were regiſtered. Seven members conſtituted a quorum for the hearing of appeal cauſes; but a hint from the governor-general was always ſufficient to render much inveſtigation unneceſſary: and it is aſſerted (with what truth I pretend not to determine) that, beſides their ſlaviſh dependance on the executive power, the members of theſe courts were notoriouſly and ſhamefully open to corruption and bribery. An appeal however lay to the king, in the laſt reſort; and candour compels me to obſerve that, on ſuch appeals, ſubſtantial juſtice was generally obtained *(c)*.

THE number of the king's troops on the colonial eſtabliſhment was commonly from 2 to 3,000 men; and each of the 52 pariſhes into which the colony was divided raiſed one or more companies of white militia, a company of mulattoes, and a company of free blacks. The officers, both of the regular troops and the militia, were commiſſioned proviſionally by the governor-general, ſubject to the king's approbation; but the militia received no pay of any kind.

FROM this recapitulation, it is evident that the peace and happineſs of the people of St. Domingo depended very much on

(c) In the year 1787 theſe two ſuperior councils were conſolidated into one, which held its meetings at Port au Prince, this city being the ſeat of government *in time of peace*. In the event of a war, the governor-general removed to Cape François. The true, though not the oſtenſible, reaſon for this junction of the council boards, was an idea that a ſingle board would be found more tractable in the regiſtry of edicts and ordinances than two ſeparate juriſdictions.

the

CHAP. I.

the perſonal qualities and native diſpoſition of the governor-general, who was always ſelected from the army. At the ſame time it muſt be honeſtly admitted, that the liberality and mildneſs, which of late years have dignified and ſoftened the military character among all the nations of Europe, had a powerful influence in the adminiſtration of the government in the French colonies. It muſt be allowed alſo, that the manifeſt importance to which, as mankind become diveſted of ancient prejudices, the commercial part of the community, even among the French, has imperceptibly riſen, inſured to the wealthy and opulent planters a degree of reſpect from perſons in power, which, in former times, attached only to noble birth and powerful connections; while the lower orders among the whites derived the ſame advantage from that unconquerable diſtinction which nature herſelf has legibly drawn between the white and black inhabitants; and from their viſible importance, in a country where, from the diſproportion of the whites to the blacks, the common ſafety of the former claſs depends altogether on their united exertions.

To contend, as ſome philoſophers have idly contended, that no natural ſuperiority can juſtly belong to any one race of people over another, to Europeans over Africans, merely from a difference of colour, is to waſte words to no purpoſe, and to combat with air. Among the inhabitants of every iſland in the Weſt Indies, it is the colour, with ſome few exceptions, that diſtinguiſhes freedom from ſlavery: ſo long therefore as freedom ſhall be enjoyed excluſively by one race of people, and ſlavery be the condition of another, contempt and degradation

will attach to the colour by which that condition is generally recognized, and follow it, in ſome degree, through all its varieties and affinities. We may trace a ſimilar prejudice among the moſt liberal and enlightened nations of Europe. Although nothing ſurely ought to reflect greater luſtre on any man than the circumſtance of his having riſen by induſtry and virtue above the diſadvantages of mean birth and indigent parentage, there are, nevertheleſs, but few perſons in the world who delight to be reminded of this ſpecies of merit. There is a conſciouſneſs of ſomething diſgraceful in the recollection; and it ſeems therefore reaſonable to conclude, that if nature had made the ſame diſtinction in this caſe as in the other, and ſtamped, by an indelible mark, the condition and parentage on the forehead, the ſame, or nearly the ſame, effect would have reſulted from it, as reſults from the difference of colour in the Weſt Indies. I mean however only to account for in ſome degree, not to defend, the conduct of the whites of St. Domingo towards the coloured people; whoſe condition was in truth much worſe than that of the ſame claſs in the Britiſh colonies, and not to be juſtified on any principle of example or reaſon.

Free Mulattoes.

In many reſpects their ſituation was even more degrading and wretched than that of the enſlaved negroes in any part of the Weſt Indies; all of whom have maſters that are intereſted in their preſervation, and many of whom find in thoſe maſters powerful friends and vigilant protectors. Although releaſed from the dominion of individuals, yet the free men of colour in all the French iſlands were ſtill conſidered as the property of the publick, and as publick property they were obnoxious to the

CHAP. I.

the caprice and tyranny of all thoſe whom the accident of birth had placed above them. By the colonial governments they were treated as ſlaves in the ſtricteſt ſenſe; compelled, on attaining the age of manhood, to ſerve three years in a military eſtabliſhment called the *maréchauſſée (e)*, and on the expiration of that term they were ſubject, great part of the year, to the burthen of the *corvées*;—a ſpecies of labour allotted for the repair of the highways, of which the hardſhips were inſupportable. They were compelled moreover to ſerve in the militia of the province or quarter to which they belonged, without pay or allowance of any kind, and in the horſe or foot, at the pleaſure of the commanding officer; and obliged alſo to ſupply themſelves, at their own expence, with arms, ammunition, and accoutrements. Their days of muſter were frequent, and the rigour with which the King's lieutenants, majors, and aides-major, enforced their authority on thoſe occaſions over theſe people, had degenerated into the baſeſt tyranny.

THEY were forbidden to hold any publick office, truſt, or employment, however inſignificant; they were not even allowed to exerciſe any of thoſe profeſſions, to which ſome ſort of liberal education is ſuppoſed to be neceſſary. All the naval and military departments, all degrees in law, phyſick, and divinity, were appropriated excluſively by the whites. A mulatto could not

(e) It conſiſted of certain companies of infantry, which were chiefly employed *as rangers* in clearing the woods of *maron* or runaway ſlaves. This eſtabliſhment was afterwards very prudently diſſolved, and the companies diſbanded; it appearing that the mulattoes acquired, by communication with each other, a ſenſe of common intereſt and of common ſtrength, which was beginning to render them formidable to their employers.

be

be a prieſt, nor a lawyer, nor a phyſician, nor a ſurgeon, nor an apothecary, nor a ſchoolmaſter. Neither did the diſtinction of colour terminate, as in the Britiſh Weſt Indies, with the third generation. There was no law, nor cuſtom, that allowed the privileges of a white perſon to any deſcendant from an African, however remote the origin. The taint in the blood was incurable, and ſpread to the lateſt poſterity. Hence no white man, who had the ſmalleſt pretenſions to character, would ever think of marriage with a negro or mulatto woman: ſuch a ſtep would immediately have terminated in his diſgrace and ruin.

UNDER the preſſure of theſe accumulated grievances, hope itſelf, too frequently the only ſolace of the wretched, was denied to theſe unfortunate people; for the courts of criminal juriſdiction, adopting the popular prejudices againſt them, gave effect and permanency to the ſyſtem. A man of colour being proſecutor (a circumſtance in truth which ſeldom occurred) muſt have made out a ſtrong caſe indeed, if at any time he obtained the conviction of a white perſon. On the other hand, the whites never failed to procure prompt and ſpeedy juſtice againſt the mulattoes. To mark more ſtrongly the diſtinction between the two claſſes, the law declared that if a free man of colour preſumed to ſtrike a white perſon of whatever condition, his right hand ſhould be cut off; while a white man, for a ſimilar aſſault on a free mulatto, was diſmiſſed on the payment of an inſignificant fine.

IN extenuation of this horrible detail, it may be ſaid with truth that the manners of the white inhabitants ſoftened, in

CHAP. I.

ſome meaſure, the ſeverity of their laws: thus, in the caſe laſt mentioned, the univerſal abhorrence which would have attended an enforcement of the penalty, made the law a dead letter. It was the ſame with the Roman law of the Twelve Tables, by which a father was allowed to inflict the puniſhment of death on his own child:—manners, not law, prevented the exertion of a power ſo unnatural and odious.

But the circumſtance which contributed moſt to afford the coloured people of St. Domingo protection, was the privilege they poſſeſſed of acquiring and holding property to any amount. Several of them were the owners of conſiderable eſtates; and ſo prevalent was the influence of money throughout the colony, that many of the great officers in the adminiſtration of government ſcrupled not ſecretly to become their penſioners. Such of the coloured people therefore as had happily the means of gratifying the venality of their ſuperiors, were ſecure enough in their perſons; although the ſame circumſtance made them more pointedly the objects of hatred and envy to the lower orders of the whites.

The next enſlaved negroes, and loweſt, claſs of people in the French iſlands were the negroes in a ſtate of ſlavery; of whom, in the year 1789, St. Domingo contained no leſs than 480,000. It was in favour of this claſs that Louis XIV. in the year 1685, publiſhed the celebrated edict, or code of regulations, which is well known to the world under the title of the *Code Noir*; and it muſt be allowed, that many of its proviſions breathe a ſpirit of tenderneſs and philanthropy which reflects honour on the memory of its

author;—but there is this misfortune attending this, and muſt attend all other ſyſtems of the ſame nature, that moſt of its regulations are inapplicable to the condition and ſituation of the colonies in America. In countries where ſlavery is eſtabliſhed, the leading principle on which government is ſupported, is *fear*; or a ſenſe of that abſolute coercive neceſſity, which, leaving no choice of action, ſuperſedes all queſtion of *right*. It is in vain to deny that ſuch actually is, and neceſſarily muſt be, the caſe in all countries where ſlavery is allowed. Every endeavour therefore to extend poſitive rights to men in this ſtate, as between one claſs of people and the other, is an attempt to reconcile inherent contradictions, and to blend principles together which admit not of combination. The great and, I am afraid, the only certain and permanent ſecurity of the enſlaved negroes, is the ſtrong circumſtance that the intereſt of the maſter is blended with, and in truth, altogether depends on, the preſervation, and even on the health, ſtrength, and activity, of the ſlave. This applies equally to all the European colonies in America; and accordingly the actual condition of the negroes in all thoſe colonies, to whatever nation they belong, is I believe nearly the ſame. Of that condition I have given an account in another place *(f)*: I have therefore only to obſerve in this, that in all the French iſlands the general treatment of the ſlaves is neither much better nor much worſe, as far as I could obſerve, than in thoſe of Great Britain. If any difference there is, I think that they are better clothed among the French, and allowed more animal food among the Engliſh. The prevalent notion that the French planters treat

(f) Hiſt. Civil and Commercial of the Britiſh Colonies.

CHAP. I.

their negroes with greater humanity and tenderneſs than the Britiſh, I know to be groundleſs; yet no candid perſon, who has had an opportunity of ſeeing the negroes in the French iſlands, and of contraſting their condition with that of the peaſantry in many parts of Europe, will think them, by any means, the moſt wretched of mankind.

On the whole, if human life, in its beſt ſtate, is a combination of happineſs and miſery, and we are to conſider that condition of political ſociety as relatively good, in which, notwithſtanding many diſadvantages, the lower claſſes are eaſily ſupplied with the means of healthy ſubſiſtence; and a general air of cheerful contentedneſs animates all ranks of people,—where we behold opulent towns, plentiful markets, extenſive commerce, and increaſing cultivation—it muſt be pronounced that the government of the French part of St. Domingo (to whatever latent cauſes it might be owing) was not altogether ſo practically bad, as ſome of the circumſtances that have been ſtated might give room to imagine. With all the abuſes ariſing from the licentiouſneſs of power, the corruption of manners, and the ſyſtem of ſlavery, the ſcale evidently preponderated on the favourable ſide; and, in ſpite of political evils and private grievances, the ſigns of publick proſperity were every where viſible.

Such were the condition and ſituation of the French colony in St. Domingo in the year 1788—an eventful period; for the ſeeds of liberty which, ever ſince the war between Great Britain and her tranſatlantick poſſeſſions, had taken root in the kingdom of France, now began to ſpring up with a rank luxuriancy in all parts

parts of her extenſive dominions; and a thouſand circumſtances demonſtrated that great and important changes and convulſions were impending. The neceſſity of a ſober and well-digeſted arrangement for correcting inveterate abuſes, both in the mother country and the colonies, was indeed apparent; but, unhappily, a ſpirit of ſubverſion and innovation, founded on viſionary ſyſtems inapplicable to real life, had taken poſſeſſion of the publick mind. Its effects in St. Domingo are written in colours too laſting to be obliterated; for the pride of power, the rage of reformation, the contentions of party, and the conflict of oppoſing intereſts and paſſions, produced a tempeſt that ſwept every thing before it.

To trace thoſe effects to their proper cauſes, to develop the atrocious purpoſes of pretended philanthropy, political fanaticiſm, and diſappointed ambition; and to deſcribe the vaſt and lamentable ruin which they occaſioned, thereby to furniſh a profitable leſſon to other nations, is the aim of the following pages.

CHAP. II.

From the Revolution of 1789, to the Meeting of the First General Colonial Aſſembly.

CHAP. II.

ON the 27th of December 1788, the court of France came to the memorable determination to ſummon the States General of the kingdom; and reſolved that the repreſentation of the *tiers état* (or commons) ſhould be equal to the ſum of the repreſentation of the other two orders.

THIS meaſure, as might have been foreſeen, proved the baſis of the great national revolution that followed; and it operated with immediate and deciſive effect in all the French colonies. The governor of the French part of St. Domingo at that period was Monſ. Duchilleau, a man who was ſuppoſed ſecretly to favour the popular pretenſions. He was allowed therefore to continue unmoleſted in the ſeat of government; but the ſceptre dropped from his hand; for when he attempted to prevent the parochial and provincial meetings, which were every where ſummoned, from aſſembling, his proclamations were treated with indignity and contempt: the meetings were held in ſpite of the governor, and reſolutions paſſed declaratory of the right of the coloniſts to ſend deputies to the States General. Deputies were accordingly elected

elected for that purpoſe, to the number of eighteen (ſix for each province) who forthwith, without any authority either from the French miniſtry or the colonial government, embarked for France, as the legal repreſentatives of a great and integral part of the French empire. CHAP. II.

THEY arrived at Verſailles the latter end of June, about a month after the States General had declared themſelves the national aſſembly. But neither the miniſter nor the national aſſembly were diſpoſed to admit the full extent of their claims. The number of eighteen deputies from one colony was thought exceſſive; and it was with ſome difficulty that ſix of them only were admitted to verify their powers, and ſeat themſelves among the national repreſentatives. 1789.

THERE prevailed at this time throughout the cities of France, a very ſtrong and marked prejudice againſt the inhabitants of the Sugar Iſlands, on account of the ſlavery of their negroes. It was not indeed ſuppoſed, nor even pretended, that the condition of theſe people was worſe at this juncture than in any former period: the contrary was known to be the truth. But declamations in ſupport of perſonal freedom, and invectives againſt deſpotiſm of all kinds, had been the favourite topicks of many eminent French writers for a ſeries of years: and the publick indignation was now artfully raiſed againſt the planters of the Weſt Indies, as one of the means of exciting commotions and inſurrections in different parts of the French dominions. This ſpirit of hoſtility againſt the inhabitants of the French colonies, was induſtriouſly fomented and aggravated by the meaſures of a ſociety, who called themſelves

CHAP. II.

ſelves *Amis des Noirs* (Friends of the Blacks); and it muſt be acknowledged, that the ſplendid appearance, and thoughtleſs extravagance, of many of the French planters reſident in the mother country, contributed by no means to divert the malice of their adverſaries, or to ſoften the prejudices of the publick towards them.

The ſociety in France called *Amis des Noirs*, was I believe originally formed on the model of a ſimilar aſſociation in London; but the views and purpoſes of the two bodies had taken a different direction. The ſociety in London *profeſſed* to have nothing more in view than to obtain an act of the legiſlature for prohibiting the further introduction of African ſlaves into the Britiſh colonies. They diſclaimed all intention of interfering with the government and condition of the negroes already in the plantations; publickly declaring their opinion to be, that a general emancipation of thoſe people, in their preſent ſtate of ignorance and barbarity, inſtead of a bleſſing, would prove to them a ſource of misfortune and miſery. On the other hand, the ſociety of *Amis des Noirs*, having ſecretly in view to ſubvert the ancient deſpotiſm of the French government, loudly clamoured for a general and immediate abolition, not only of the ſlave trade, but alſo of the ſlavery which it ſupported. Proceeding on abſtract reaſoning, rather than on the actual condition of human nature, they diſtinguiſhed not between civilized and uncivilized life, and conſidered that it ill became them to claim freedom for themſelves, and withhold it at the ſame time from the negroes: it is to be lamented that a principle ſo plauſible in appearance,

appearance, ſhould, in its application to this caſe, be viſionary and impracticable. CHAP. II.

At this juncture, a conſiderable body of the mulattoes from St. Domingo and the other French iſlands, were reſident in the French capital. Some of theſe were young people ſent thither for education: others were men of conſiderable property, and many of them, without doubt, perſons of intelligence and amiable manners. With theſe people the ſociety of *Amis des Noirs* formed an intimate connection; pointed out to them the wretchedneſs of their condition; filled the nation with remonſtrances and appeals on their behalf; and poured out ſuch invectives againſt the white planters, as bore away reaſon and moderation in the torrent. Unhappily, there was too much to offer on the part of the mulattoes. Their perſonal appearance too, excited pity, and, co-operating with the temper of the times, and the credulity of the French nation, raiſed ſuch an indignant ſpirit in all ranks of people againſt the white coloniſts, as threatened their total annihilation and ruin.

In this diſpoſition of the people of France towards the inhabitants of their colonies in the Weſt Indies, the national aſſembly, on the 20th day of Auguſt, voted the celebrated *declaration of rights*; and thus, by a revolution unparalleled in hiſtory, was a mighty fabrick (apparently eſtabliſhed by every thing that was ſecure and unaſſailable) overturned in a moment. Happy had it been for the general intereſts of the human race, if, when the French had gone thus far, they had proceeded no farther! Happy for themſelves, if they had then known—what painful ex- 1789.

CHAP. II.

perience has ſince taught them—that the worſt of all governments is preferable to the miſeries of anarchy!

PERHAPS a diligent obſerver might have diſcovered, even in the firſt proceedings of this celebrated aſſembly, the latent ſeeds of that violence, injuſtice, and confuſion which have ſince produced ſuch a harveſt of crimes and calamities. Many of the doctrines contained in the declaration of rights ſeem to have been introduced for no other purpoſe than to awaken a miſchievous ſpirit of contention and cavil, and to deſtroy all ſubordination in the lower ranks of the people. Such, for inſtance, was the poſition, that "all men are born, and continue, free and "equal as to their rights;" according to which, there ought to be no diſtinctions in ſociety, nor (if the poſſeſſion of property is *a right*) can any man have a right to poſſeſs or acquire any thing to the excluſion of others; a poſition not only falſe, but pernicious, and unfit for every condition of civilized life. To promulgate ſuch leſſons in the colonies, as the declared ſenſe of the ſupreme government, was to ſubvert the whole ſyſtem of their eſtabliſhments. Accordingly, a general ferment prevailed among the French inhabitants of St. Domingo, from one end of the colony to the other. All that had paſſed in the mother country concerning the coloniſts,—the prejudices of the metropolis towards them,—the efforts of the ſociety of *Amis des Noirs* to emancipate the negroes,—and the conduct of the mulattoes,—had been repreſented to them through the medium of party, and perhaps with a thouſand circumſtances of exaggeration and inſult, long before the declaration of rights was received in the colony; and this meaſure crowned the whole.

They maintained that it was calculated to convert their peaceful and contented negroes into implacable enemies, and render the whole country a theatre of commotion and bloodſhed.

IN the meanwhile, the French government, apprehenſive that diſorders of a very alarming nature might ariſe in the colonies from the proceedings in France, had iſſued orders to the gover- Sept. 1789. nor general of St. Domingo, to convoke the inhabitants, for the purpoſe of forming a legiſlative aſſembly for interior regulation. Theſe orders, however, being unaccountably delayed, the people had anticipated the meaſure. The inhabitants of the Northern diſtrict had already conſtituted a provincial aſſembly, which met at Cape François, and their example was followed in November in the Weſtern and Southern provinces; the Weſtern aſſembly met at Port au Prince, the Southern at *Aux Cayes*. Parochial committees were, at the ſame time, every where eſtabliſhed, for the ſake of a more immediate communication between the people and their repreſentatives.

A RECITAL of the conduct and proceedings of theſe provincial aſſemblies, would lead me too much into detail. They differed greatly on many important queſtions; but all of them concurred in opinion concerning the neceſſity of a full and ſpeedy colonial repreſentation; and they unanimouſly voted, that if inſtructions from the king for calling ſuch an aſſembly ſhould not be received within three months thenceforward, the colony ſhould take on itſelf to adopt and enforce the meaſure;—their immediate ſafety and preſervation being, they ſaid, an obligation paramount to all others.

CHAP. II.

DURING this period of anxiety and alarm, the mulattoes were not inactive. Inſtructed by their brethren in the metropolis in the nature and extent of their rights, and apprized of the favourable diſpoſition of the French nation towards them, they became, throughout the colony, actuated by a ſpirit of turbulence and ſedition; and diſregarding all conſiderations of prudence, with regard to time and ſeaſons, determined to claim, without delay, the full benefit of all the privileges enjoyed by the whites. Accordingly large bodies of them appeared in arms in different parts of the country; but acting without ſufficient concert, or due preparation, they were eaſily overpowered. It is ſaid, that the temper of the provincial aſſemblies at this juncture,—how much ſoever inflamed againſt the inſtigators and abettors of theſe people in the mother country,—was not averſe to moderation and conceſſion towards the mulattoes themſelves. Thus, when the party which had taken arms at *Jacmel* was defeated, and their chiefs impriſoned, the aſſembly of the Weſt interpoſed with effect in favour of the whole number; and at *Artibonite*, where the revolt was much more extenſive and alarming, a free and unconditional pardon was alſo chearfully granted on the ſubmiſſion of the inſurgents.

AGAINST ſuch of the whites as had taken any part in theſe diſturbances, in favour of the people of colour, the rage of the populace knew no limits. Monſ. *Dubois*, deputy *procureur general*, had not only declared himſelf an advocate for the mulattoes, but, with a degree of imprudence which indicated inſanity, ſought occaſions to declaim publickly againſt the ſlavery of

of the negroes. The Northern aſſembly arreſted his perſon, and very probably intended to proceed to greater extremities; but the governor interpoſed in his behalf, obtained his releaſe, and ſent him from the country.

MONS. *Ferrand de Beaudierre*, a magiſtrate at *Petit Goave*, was not ſo fortunate. This gentleman was unhappily enamoured of a woman of colour, to whom, as ſhe poſſeſſed a valuable plantation, he had offered marriage. Apprehenſive that by this ſtep he might be diſplaced from the magiſtracy, and being a man of a warm imagination, with little judgment, he undertook to combat the prejudices of the whites againſt the whole claſs. He drew up, in the name and behalf of the mulatto people, a memorial to the parochial committee, wherein, among other things, they were made to claim, in expreſs words, the full benefit of the national declaration of rights. Nothing could be more ill-timed or injudicious than this proceeding: it was evident, that ſuch a claim led to conſequences of which the mulattoes themſelves (who certainly at this juncture had no wiſh to enfranchiſe the ſlaves) were not apprized. This memorial therefore was conſidered as a ſummons to the negroes for a general revolt. The parochial committee ſeized the author, and committed him to priſon; but the mob took him from thence by force, and in ſpite of the magiſtrates and municipality, who exerted themſelves to ſtop their fury, put him to death.

THE king's order for convoking a general colonial aſſembly was received in St. Domingo early in the month of January 1790. It appointed the town of *Leogane*, in the Weſtern province, January 1790.

CHAP. II.

vince, for the place of meeting; and inſtructions accompanied the order, concerning the mode of electing the members. Theſe inſtructions, however, being conſidered by the provincial aſſemblies as inapplicable to the circumſtances of the colony, were diſapproved; and another plan, better ſuited, as they conceived, to the wealth, territory, and population of the inhabitants, was adopted. They reſolved alſo to hold the aſſembly at the town of *St. Marc* inſtead of *Leogane*, and the 25th of March was fixed for the time of its meeting. It was afterwards prorogued to the 16th of April.

In the meanwhile intelligence was received in France of the temper of St. Domingo towards the mother country. The inhabitants were very generally repreſented as manifeſting a diſpoſition either to renounce their dependency, or to throw themſelves under the protection of a foreign power; and the planters of Martinico were ſaid to be equally diſcontented and diſaffected. The trading and manufacturing towns took the alarm; and petitions and remonſtrances were preſented from various quarters, imploring the national aſſembly to adopt meaſures for compoſing the minds of the coloniſts, and preſerving to the French empire its moſt valuable dependencies.

On the 8th of March 1790, the national aſſembly entered into the conſideration of the ſubject, with a ſerioufneſs and ſolemnity ſuited to its importance; and, after full diſcuſſion, a very large majority voted, "That it never was the intention of "the aſſembly to comprehend the interior government of the co-"lonies in the conſtitution which they had framed for the mother "country,

" country, or to ſubject them to laws which were incompatible " with their local eſtabliſhments; they therefore authoriſe the in- " habitants of each colony to ſignify to the national aſſembly their " ſentiments and wiſhes concerning that plan of interior legiſla- " tion and commercial arrangement, which would be moſt con- " ducive to their proſperity." It was required, however, that the plan to be offered ſhould be conformable to the principles which had connected the colonies with the metropolis, and be calculated for the preſervation of their reciprocal intereſts.—To this decree was annexed a declaration, " That the national aſſembly " would not cauſe any innovation to be made, directly or indi- " rectly, in any ſyſtem of commerce in which the colonies were " already concerned."

NOTHING could equal the clamour which this decree occaſioned among the people of colour reſident in the mother country, and the philanthropick ſociety of *Amis des Noirs*. The declaration concerning commerce was interpreted into a tacit ſanction for the continuance of the ſlave trade; and it was even contended, that the national aſſembly, by leaving the adjuſtment of the colonial conſtitutions to the coloniſts themſelves, had diſcharged them from their allegiance. It was ſaid that they were no longer ſubject to the French empire, but members of an independent ſtate.

NEVERTHELESS, if the circumſtances of the times, and the diſpoſition of the French coloniſts at this juncture, be taken into the account, candour muſt acknowledge that it was a decree not only juſtifiable on the motives of prudence and policy, but

CHAP. II.

was founded alſo on the ſtrong baſis of moral neceſſity. The arguments that were urged againſt it ſeem to imply that the benefits of the French revolution were intended only for the people reſiding in the realm, in excluſion of their fellow ſubjects in the plantations. After that great event, to ſuppoſe that the inhabitants of thoſe colonies (with the ſucceſsful example too of the Engliſh Americans recent in their memories) would have ſubmitted to be governed and directed in their local concerns by a legiſlature at the diſtance of 3,000 miles from them, is to manifeſt a very ſlender acquaintance with human nature. How little inclined the colonial aſſembly was to ſuch ſubmiſſion, their proceedings, from the firſt day of their meeting, to their final diſſolution, will demonſtrate.—Of thoſe proceedings I ſhall endeavour to furniſh a brief account in the next Chapter.

CHAP.

CHAP. III.

Proceedings of the General Colonial Aſſembly until its final Diſſolution, and Embarkation of the Members for France, Auguſt 1790.

THE General Aſſembly of St. Domingo met on the 16th of April, at the town of *St. Marc.* It was compoſed of 213 members, of whom the city of *Cape François* elected twenty-four, *Port au Prince* ſixteen, and *Aux Cayes* eight. Moſt of the other pariſhes returned two repreſentatives each; and it is allowed that, on the whole, the colony was fairly, fully, and moſt reſpectably repreſented. The provincial aſſemblies, however, continued in the exerciſe of their functions as before, or appointed committees to act during their intermiſſion. CHAP. III. 1790.

THE ſeſſion was opened by a diſcourſe from the preſident, wherein, after recounting various abuſes in the conſtitution and adminiſtration of the former colonial government, he pointed out ſome of the many great objects that ſeemed to require immediate attention: among others, he recommended the caſe of the mulattoes, and a melioration of the ſlave laws. The aſſembly concurred in ſentiment with the orator; and one of their firſt meaſures was to relieve the people of colour from the hardſhips to which they were ſubject under the military juriſdiction. It

CHAP. III.

was decreed, that in future no greater duty ſhould be required of them in the militia than from the whites; and the harſh authority, in particular, which the king's lieutenants, majors, and aides-major, commanding in the towns, exerciſed over thoſe people, was declared oppreſſive and illegal. Theſe acts of indulgence were certainly meant as the earneſt of greater favours, and an opening to conciliation and conceſſion towards the whole claſs of the coloured people.

THE general aſſembly proceeded, in the next place, to rectify ſome groſs abuſes which had long prevailed in the courts of judicature, confining themſelves however to ſuch only as called for immediate redreſs, their attention being chiefly directed to the great and intereſting object of preparing the plan for a new conſtitution, or ſyſtem of colonial government; a buſineſs which employed their deliberations until the 28th of May.

1790.

M. PEYNIER was now governor general, from whom the partizans and adherents of the ancient deſpotiſm ſecretly derived encouragement and ſupport. The whole body of tax-gatherers, and officers under the fiſcal adminiſtration, were of this number. Theſe therefore began to recover from the panick into which ſo great and ſudden a revolution had thrown them, and to rally their united ſtrength. Nothing could be more oppoſite to their wiſhes, than the ſucceſs of the general aſſembly in the eſtabliſhment of order and good government throughout the colony. Nor were theſe the only men who beheld the proceedings of this body with an evil eye. All the perſons belonging to the courts of civil and criminal juriſdiction (and their numbers were

conſiderable) who were intereſted in the maintenance of thoſe abuſes which the aſſembly had corrected, were filled with indignation and envy. To theſe were added moſt of the men who held military commiſſions under the king's authority. Habituated to the exerciſe of command, they indignantly beheld the ſubverſion of all that accuſtomed obedience and ſubordination which they had been taught to conſider as eſſential to the ſupport of government, and offered themſelves the willing inſtruments of the governor general in ſubverting the new ſyſtem.

SUCH were the perſons that oppoſed themſelves to the new order of things in the colony, when the Chevalier Mauduit, colonel of the regiment of Port au Prince, arrived at St. Domingo. He had not come directly from France, but circuitouſly by way of Italy; and at Turin had taken leave of the Count d'Artois, to whoſe fortunes he was ſtrongly attached. He was a man of talents; brave, active, and enterprizing; zealous for his party, and full of projects for a counter-revolution. By his dexterity and addreſs, he ſoon acquired an aſcendancy over the feeble and narrow genius of Peynier, and governed the colony in his name. His penetration eaſily made him diſcover that, in order effectually to diſturb the new ſettlement, it was abſolutely neceſſary to prevent a coalition of intereſts between the colonial aſſembly, and the free people of colour. He therefore proclaimed himſelf the patron and protector of the mulattoes, and courted them on all occaſions, with ſuch aſſiduity and ſucceſs, as gained over the whole body.

CHAP. III.

It ſeems however extremely probable that the peace of the country would have been preſerved, notwithſtanding the machinations of Peynier and Mauduit, if the planters, true to their own cauſe, had remained united among themſelves. But, unfortunately, the provincial aſſembly of the North was induced, through miſrepreſentation or envy, to counteract, by all poſſible means, the proceedings of the general aſſembly at St. Marc. Thus, diſcord and diſſention every where prevailed; and appearances ſeemed to indicate an approaching civil war, even before the plan for the new conſtitution was publiſhed. This was contained in the famous decree of the general colonial aſſembly of the 28th of May; a decree, which having been the ſubject of much animadverſion, and made the oſtenſible motive, on the part of the executive power, for commencing hoſtilities, it is proper to ſtate it at large.

May 1790. It conſiſted of ten fundamental poſitions, which are preceded by an introductory diſcourſe or preamble (as uſual in the French decrees) wherein, among other conſiderations, it is ſtated, as an acknowledged principle in the French conſtitution, that the right in the crown to confirm the acts of the legiſlature, is a prerogative, inherent and *incommunicable*: of courſe that it cannot be delegated to a colonial governor, whoſe authority is precarious and ſubordinate. The articles are then ſubjoined, in the order and words following:

"1. The legiſlative authority, in every thing which relates to the internal concerns of the colony *(regime interieur)*, is veſted in

in the aſſembly of its repreſentatives, which ſhall be called *the General Aſſembly of the French Part of St. Domingo.*

2. No act of the legiſlative body, in what relates to the internal concerns of the colony, ſhall be conſidered *as a law definitive*, unleſs it be made by the repreſentatives of the French part of St. Domingo, freely and legally choſen, and confirmed by the king.

3. In caſes of urgent neceſſity, a legiſlative decree of the general aſſembly, in what relates to the internal concerns of the colony, ſhall be conſidered as a *law proviſional.* In all ſuch caſes, the decree ſhall be notified forthwith to the governor general, who, within ten days after ſuch notification, ſhall cauſe it to be publiſhed and enforced, or tranſmit to the general aſſembly his obſervations thereon.

4. The neceſſity of the caſe on which the execution of ſuch proviſional decree is to depend, ſhall be a ſeparate queſtion, and be carried in the affirmative by a majority of two-thirds of the general aſſembly; the names and numbers being taken down. *(Priſes par l'appel nominal.)*

5. If the governor general ſhall ſend down his obſervations on any ſuch decree, the ſame ſhall be entered in the journals of the general aſſembly, who ſhall then proceed to reviſe the decree, and conſider the obſervations thereon in three ſeveral ſittings. The votes for confirming or annulling the decree ſhall be given in the words *Yes* or *No*, and a minute of the proceedings ſhall be ſigned by the members preſent, in which ſhall be enumerated the votes on each ſide of the queſtion; and if there appears a majority of two-thirds for confirming the decree, it ſhall be immediately enforced by the governor general.

6. As

CHAP. III.

6. As every law ought to be founded on the conſent of thoſe who are to be bound by it, the French part of St. Domingo ſhall be allowed to propoſe regulations concerning commercial arrangements, and the ſyſtem of mutual connection *(rapports commerciaux, et autres rapports communs)*, and the decrees which the national aſſembly ſhall make in all ſuch caſes *ſhall not be enforced in the colony, until the general aſſembly ſhall have conſented thereto.*

7. In caſes of preſſing neceſſity, the importation of articles for the ſupport of the inhabitants ſhall not be conſidered as any breach in the ſyſtem of commercial regulations between St. Domingo and France; provided that the decrees to be made in ſuch caſes by the general aſſembly ſhall be ſubmitted to the reviſion of the governor general, under the ſame conditions and modifications as are preſcribed in articles 3 and 5.

8. Provided alſo, that every legiſlative act of the general aſſembly, executed proviſionally, in caſes of urgent neceſſity, ſhall be tranſmitted forthwith for the royal ſanction. And if the king ſhall refuſe his conſent to any ſuch act, its execution ſhall be ſuſpended, as ſoon as the king's refuſal ſhall be legally notified to the general aſſembly.

9. A new general aſſembly ſhall be choſen every two years, and none of the members who have ſerved in the former aſſembly ſhall be eligible in the new one.

10. The general aſſembly decree that the preceding articles, as forming part of the conſtitution of the French colony in St. Domingo, ſhall be immediately tranſmitted to France for the acceptance of the national aſſembly, and the king. They ſhall likewiſe

likewiſe be tranſmitted to all the pariſhes and diſtricts of the colony, and be notified to the governor general."

THAT a decree of ſuch comprehenſiveneſs and magnitude ſhould have excited very general diſquiſition in the colony, and have produced miſrepreſentation and clamour, even among men of very oppoſite ſentiments and tempers, is no way ſurpriſing. It muſt be allowed, that ſome of the articles are irreconcileable to every juſt principle of colonial ſubordination. The refuſing to allow a negative voice to the repreſentative of the king, is repugnant to all the notions which an Engliſhman is taught to entertain of a monarchical government, however limited: and the declaration that no decree of the national aſſembly concerning the colony, in caſes of exterior regulation, ſhould be in force until confirmed by the colonial aſſembly, was ſuch an extravagant aſſumption of imperial authority, in a ſubordinate part of the French empire, as I believe is without a precedent.

ALL that can be urged in extenuation, ſeems to be that the circumſtances of the caſe were novel, and the members of the colonial aſſembly unexperienced in the buſineſs of legiſlation. That they had any ſerious intention of declaring the colony an independent ſtate, in imitation of the Engliſh American provinces, it is impoſſible to believe. Nevertheleſs, the decree was no ſooner promulgated, than this notion was induſtriouſly propagated by their enemies from one end of the colony to the other; and when this report failed to gain belief, it was pretended that the colony was ſold to the Engliſh, and that the members of the general aſſembly

CHAP. III.

aſſembly had received and divided among themſelves 40 millions of livres as the purchaſe money.

If recent events had not demonſtrated the extreme credulity and jealous temper of the French character, it would be difficult to believe that charges, thus wild and unſupported, could have made an impreſſion on the minds of any conſiderable number of the people. So great however was the effect produced by them, as to occaſion ſome of the Weſtern pariſhes to recal their deputies; while the inhabitants of Cape François took meaſures ſtill more deciſive: they renounced obedience to the general aſſembly, and preſented a memorial to the governor, requeſting him to diſſolve it forthwith, declaring that they conſidered the colony as loſt, unleſs he proceeded with the utmoſt vigour and promptitude in depriving that body of all manner of authority.

M. Peynier received this addreſs with ſecret ſatisfaction. It ſeemed indeed to be the policy of both parties to reject all thoughts of compromiſe by negociation; and there occurred at this juncture a circumſtance which would probably have rendered all negociation abortive, had it been attempted. In the harbour of Port au Prince lay a ſhip of the line, called the Leopard, commanded by M. Galiſoniere. This officer, co-operating in the views of Peynier and Mauduit, made a ſumptuous entertainment for the partizans of thoſe gentlemen, and by this, or ſome other parts of his conduct, gave offence to his ſailors. Whether theſe men had felt the influence of corruption (as aſſerted by one party) or were actuated ſolely by one of thoſe unaccountable

unaccountable freaks to which ſeamen are particularly ſubject, the fact certainly is, that they withdrew their obedience from their proper officer, and declared themſelves to be in the intereſts of the colonial aſſembly! Their conduct became at length ſo turbulent and ſeditious, as to induce M. Galiſoniere to quit the ſhip, whereupon the crew gave the command to one of the lieutenants. The aſſembly, perceiving the advantages to be derived from this event, immediately tranſmitted a vote of thanks to the ſeamen for their patriotick conduct, and required them, in the name of the law and the king, to detain the ſhip in the road, and await their further orders. The ſailors, gratified with this acknowledgement, promiſed obedience, and affixed the vote of thanks on the main-maſt of the ſhip. Some partizans of the aſſembly, about the ſame time, took poſſeſſion of a powder magazine at Leogane.

27th July, 1790.

A CIVIL war ſeemed now to be inevitable. Two days after the vote of thanks had been tranſmitted from St. Marc's to the crew of the Leopard, M. Peynier iſſued a proclamation to diſſolve the general aſſembly. He charged the members with entertaining projects of independency, and aſſerted that they had treacherouſly poſſeſſed themſelves of one of the king's ſhips by corrupting the crew. He pronounced the members and all their adherents traitors to their country, and enemies to the nation and the king: declaring that it was his intention to employ all the force he could collect to defeat their projects, and bring them to condign puniſhment; and he called on all officers, civil and military, for their co-operation and ſupport.

CHAP. III.

His firſt proceedings were directed againſt the committee of the Weſtern provincial aſſembly.—This body held its meetings at Port au Prince, and in the exerciſe of its ſubordinate functions, during the intermiſſion of that aſſembly, had manifeſted ſuch zealous attachment to the general aſſembly at St. Marc, as expoſed its members to the reſentment of the governor and his party. It was determined therefore, at a council held the ſame day, to arreſt their perſons the following night, and M. Mauduit undertook to conduct the enterprize. Having been informed that this committee held conſultations at midnight, he ſelected about one hundred of his ſoldiers, and formed a ſcheme to ſeize the members at their place of meeting. On arriving however at the houſe, he found it protected by four hundred of the national guards *(g)*. A ſkirmiſh enſued; but the circumſtances attending it are ſo variouſly related, that no preciſe account can be given of the particulars; nor is it aſcertained which party gave the firſt fire. Nothing further is certainly known, than that two men were killed on the part of the aſſembly,—that ſeveral were wounded on both ſides, and that M. Mauduit returned without effecting any purpoſe but that of ſeizing, and bearing away in triumph, the national colours;—a circumſtance which afterwards (as will be ſeen in the ſequel) coſt him his life.

The general aſſembly, on receiving intelligence of this attack, and of the formidable preparations that were making for di-

(g) The troops in St. Domingo, called *the National Guards*, were originally nothing more than the colonial militia. They were new organized in 1789, on the model of the national guards in the mother-country, and bore the ſame colours, and aſſumed the ſame name.

recting hoſtilities againſt themſelves, ſummoned the people, from all parts of the colony, to haſten properly armed to protect their repreſentatives; and moſt of the inhabitants of the neighbouring pariſhes obeyed the ſummons. The ſhip Leopard was brought from Port au Prince to St. Marc's for the ſame purpoſe. On the other hand, the Northern provincial aſſembly joined the party of the governor, and ſent to his aſſiſtance a detachment from the regular troops in that quarter, which was joined by a body of two hundred people of colour. A much greater force was collected at the ſame time in the Weſtern province by M. Mauduit, and the preparations on both ſides threatened an obſtinate and bloody conflict; when, by one of thoſe wonderful eccentricities in the human mind which are ſeldom diſplayed except in times of publick commotion, a ſtop was put to the immediate ſhedding of blood, by the ſudden and unexpected determination of the general aſſembly to undertake a voyage to France, and juſtify their conduct to the king and the national aſſembly in perſon. Their motives were thought the more laudable, as all the Weſtern and great part of the Southern provinces gave a decided approbation of their conduct, and armed in a very ſhort time two thouſand men in their defence, which were in full march for Port au Prince. Their reſolution however was fixed, and accordingly, of about one hundred members, to which the colonial aſſembly was reduced by ſickneſs and deſertion, no leſs than eighty-five (of whom ſixty-four were fathers of families) actually embarked on board the Leopard, and on the 8th of Auguſt took their departure for 1790. Europe:—a proceeding which created as much ſurprize in the governor and his party, as admiration and applauſe among the

CHAP. III.

people at large. Perſons of all ranks accompanied the members to the place of embarkation, pouring forth prayers for their ſucceſs, and ſhedding tears of ſenſibility and affection for a conduct which was very generally conſidered as a noble proof of ſelf-denial, and as ſignal an inſtance of heroick virtue and chriſtian forbearance as any age has exhibited. A momentary calm followed this event:—the parties in arms appeared mutually diſpoſed to ſubmit their differences to the wiſdom and juſtice of the king and the national aſſembly, and M. Peynier reſumed, though with a trembling hand, the reins of government.

Such was the iſſue of the firſt attempt to eſtabliſh a free conſtitution in the French part of St. Domingo, on the ſyſtem of a limited monarchy; and it affords occaſion for ſome important reflections. That the general colonial aſſembly, in their decree of the 28th of May, exceeded the proper boundary of their conſtitutional functions, has been frankly admitted. This irregularity, however, might have been corrected without bloodſhed or violence; but there is this misfortune attending every deviation from the rule of right, that, in the conflict of contending factions, the exceſſes of one party are ever conſidered as the fulleſt juſtification for the outrages of the other. For ſome parts of their conduct an apology may be offered. The meaſure of ſecuring to their intereſts the crew of the Leopard, and the ſeizure of the magazine at Leogane, may be vindicated on the plea of ſelf-defence. It cannot be doubted that M. Peynier had long meditated how beſt to reſtore the ancient deſpotick ſyſtem, and

that, jointly with M. Mauduit and others, he had made preparations for that purpoſe. He had written to M. Luzerne, the miniſter in France, that he never intended to ſuffer the colonial aſſembly to meet; and let it be told in this place, in juſtice to the French miniſtry, that the anſwer which he received contained a tacit diſapprobation of his meaſures; for M. Luzerne recommended moderate and conciliatory councils. The governor proceeded notwithſtanding in the ſame career, and diſtruſtful perhaps of the fidelity of the French ſoldiers, he made application (as appeared afterwards) to the governor of the Havannah for a reinforcement of Spaniſh troops from Cuba. It is evident therefore that he concurred entirely in the plans of Mauduit for effectuating a counter-revolution; and hence it is reaſonable to conclude, that the diſcord and diſtruſt which prevailed among the inhabitants, and above all, the fatal diſſentions that alienated the provincial aſſembly of the North, from the general aſſembly at St. Marc's, were induſtriouſly fomented and encouraged by M. Peynier and his adherents. Concerning the members of the colonial aſſembly, their prompt and deciſive determination to repair to France, and ſurrender their perſons to the ſupreme government, obviates all impeachment of their loyalty. Their attachment to the mother-country was indeed ſecured by too many ties of intereſt and ſelf-preſervation to be doubted.

Of their reception by the national aſſembly, and the proceedings adopted in conſequence of their arrival in Europe, I ſhall hereafter have occaſion to ſpeak. A pauſe in this place ſeems

CHAP. III.

ſeems requiſite;—for I have now to introduce to the reader the mournful hiſtory of an unfortunate individual, over whoſe ſad fate (however we may condemn his raſh and ill-concerted enterprize)

" One human tear may drop, and be forgiven!"

CHAP.

CHAP. IV.

Rebellion and Defeat of Ogé, a free Man of Colour.

CHAP. IV.

FROM the firſt meeting of the general aſſembly of St. Domingo, to its diſſolution and diſperſion, as related in the preceding chapters, the coloured people reſident within the colony remained on the whole more peaceable and orderly than might have been expected. The temperate and lenient diſpoſition manifeſted by the aſſembly towards them, produced a beneficial and deciſive effect in the Weſtern and Southern provinces, and although 300 of them from theſe provinces, had been perſuaded by M. Mauduit to join the force under his command, they very ſoon became ſenſible of their error, and, inſtead of marching towards St. Marc, as Mauduit propoſed, they demanded and obtained their diſmiſſion, and returned quietly to their reſpective habitations. Such of the mulatto people however as reſided at that juncture in the mother-country, continued in a far more hoſtile diſpoſition; and they were encouraged in their animoſity towards the white coloniſts by parties of very different deſcriptions. The colonial decree of the 28th of May, 1790, was no ſooner made known in France, than it excited univerſal clamour. Many perſons who concurred in nothing elſe, united their voices in reprobating the conduct of the inhabitants

CHAP. IV.

bitants of St. Domingo. The adherents of the ancient government were joined on this occaſion by the partizans of democracy and republicaniſm. To the latter, the conſtitution of 1789 was even more odious than the old tyranny; and theſe men, with the deepeſt and darkeſt deſigns, poſſeſſed all that union, firmneſs, and perſeverance which were neceſſary to their purpoſes; and which, as the world has beheld, have ſince rendered them irreſiſtible. Theſe two factions hoped to obtain very different ends, by the ſame means; and there was another party who exerted themſelves with equal aſſiduity in promoting publick confuſion: theſe were the diſcordant claſs of ſpeculative reformers, whom it was impoſſible to reconcile to the new government, becauſe every man among them had probably formed a favourite ſyſtem in his own imagination which he was eager to recommend to others. I do not conſider the philanthropick ſociety, called *Amis des Noirs*, as another diſtinct body, becauſe it appears to me that they were pretty equally divided between the democratick party, and the claſs laſt mentioned. Strengthened by ſuch auxiliaries, it is not ſurprizing that the efforts of this ſociety ſhould have operated powerfully on the minds of thoſe who were taught to conſider their perſonal wrongs as the cauſe of the nation, and have driven ſome of them into the wildeſt exceſſes of fanaticiſm and fury.

AMONG ſuch of theſe unfortunate people reſident in France as were thus inflamed into madneſs, was a young man under thirty years of age, named *James Ogé:* he was born in St. Domingo, of a mulatto woman who ſtill poſſeſſed a coffee plantation in the Northern province, about thirty miles from Cape François,

François, whereon ſhe lived very creditably, and found means out of its profits to educate her ſon at Paris, and even to ſupport him there in ſome degree of affluence, after he had obtained the age of manhood. His reputed father, a white planter of ſome account, had been dead ſeveral years.

OGÉ had been introduced to the meetings of the *Amis des Noirs*, under the patronage of Gregoire, Briſſot *(h)*, La Fayette, and Robeſpierre *(i)*, the leading members of that ſociety; and was by them initiated into the popular doctrine of *equality*, and *the rights of man*. Here it was that he firſt learnt the miſeries of his condition, the cruel wrongs and contumelies to which he and all his mulatto brethren were expoſed in the Weſt Indies, and the monſtrous injuſtice and abſurdity of that prejudice, "which, (ſaid Gregoire) eſtimating a man's merit by the colour "of his ſkin, has placed at an immenſe diſtance from each other "the children of the ſame parent; a prejudice which ſtifles the "voice of nature, and breaks the bands of fraternity aſunder."

THAT theſe are great evils muſt be frankly admitted, and it would have been fortunate if ſuch men as Briſſot and Gregoire, inſtead of bewailing their exiſtence and magnifying their extent, had applied their talents in conſidering of the beſt practicable means of redreſſing them.

BUT theſe perſons had other objects in view:—their aim, as I have ſhewn, was not to reform, but to deſtroy; to excite con-

(h) Guillotined 31 October, 1793. *(i)* Guillotined 28 July, 1794.

vulſions

CHAP. IV.

vulſions in every part of the French empire; and the ill-fated Ogé became the tool, and was afterwards the victim, of their guilty ambition.

He had been led to believe, that the whole body of coloured people in the French iſlands were prepared to riſe up as one man againſt their oppreſſors; that nothing but a diſcreet leader was wanting, to ſet them into action; and, fondly conceiving that he poſſeſſed in his own perſon all the qualities of an able general, he determined to proceed to St. Domingo by the firſt opportunity. To cheriſh the conceit of his own importance, and animate his exertions, the ſociety procured him the rank of lieutenant-colonel in the army of one of the German electors.

As it was found difficult to export a ſufficient quantity of arms and ammunition from France, without attracting the notice of the government, and awakening ſuſpicion among the planters reſident in the mother country, the ſociety reſolved to procure thoſe articles in North America, and it was recommended to Ogé to make a circuitous voyage for that purpoſe. Accordingly, being furniſhed with money and letters of credit, he embarked for New England in the month of July 1790.

But, notwithſtanding the caution that was obſerved in this inſtance, the whole project was publickly known at Paris previous to Ogé's embarkation, and notice of the ſcheme, and even a portrait of Ogé himſelf, were tranſmitted to St. Domingo, long before his arrival in that iſland. He ſecretly landed there, from an American ſloop, on the 12th of October 1790, and found means

means to convey undiſcovered the arms and ammunition which he had purchaſed, to the place which his brother had prepared for their reception.

THE firſt notice which the white inhabitants received of Ogé's arrival, was from himſelf. He diſpatched a letter to the governor (Peynier) wherein, after reproaching the governor and his predeceſſors with the non-execution of the *Code Noir*, he demands, in very imperious terms, that the proviſions of that celebrated ſtatute ſhould be enforced throughout the colony; he requires that the privileges enjoyed by one claſs of inhabitants (the whites) ſhould be extended to all perſons without diſtinction; declares himſelf the protector of the mulattoes, and announces his intention of taking up arms in their behalf, unleſs their wrongs ſhould be redreſſed.

ABOUT ſix weeks had intervened between the landing of Ogé, and the publication of this mandate; in all which time he and his two brothers had exerted themſelves to the utmoſt in ſpreading diſaffection, and exciting revolt among the mulattoes. Aſſurances were held forth, that all the inhabitants of the mother country were diſpoſed to aſſiſt them in the recovery of their rights, and it was added, that the king himſelf was favourably inclined to their cauſe. Promiſes were diſtributed to ſome, and money to others. But, notwithſtanding all theſe efforts, and that the temper of the times was favourable to his views, Ogé was not able to allure to his ſtandard above 200 followers; and of theſe, the major part were raw and ignorant youths, unuſed

CHAP. IV.

to diſcipline, and averſe to all manner of ſubordination and order.

He eſtabliſhed his camp at a place called *Grande Riviere*, about fifteen miles from Cape François, and appointed his two brothers, together with one Mark Chavane, his lieutenants. Chavane was fierce, intrepid, active, and enterprizing; prone to miſchief, and thirſty for vengeance. Ogé himſelf, with all his enthuſiaſm, was naturally mild and humane: he cautioned his followers againſt the ſhedding innocent blood; but little regard was paid to his wiſhes in this reſpect: the firſt white man that fell in their way they murdered on the ſpot: a ſecond, of the name of Sicard, met the ſame fate; and it is related, that their cruelty towards ſuch perſons of their own complexion as refuſed to join in the revolt was extreme. A mulatto man of ſome property being urged to follow them, pointed to his wife and ſix children, aſſigning the largeneſs of his family as a motive for wiſhing to remain quiet. This conduct was conſidered as contumacious, and it is aſſerted, that not only the man himſelf, but the whole of his family, were maſſacred without mercy.

Intelligence was no ſooner received at the town of Cape François of theſe enormities, than the inhabitants proceeded, with the utmoſt vigour and unanimity, to adopt meaſures for ſuppreſſing the revolt. A body of regular troops, and the Cape regiment of militia, were forthwith diſpatched for that purpoſe. They ſoon inveſted the camp of the revolters, who made leſs reſiſtance than might have been expected from men in their deſperate circumſtances. The rout became general; many of them

were

were killed, and about ſixty made priſoners; the reſt diſperſed themſelves in the mountains. Ogé himſelf, one of his brothers, and Chavane his aſſociate, took refuge in the Spaniſh territories. Of Ogé's other brother no intelligence was ever afterwards obtained.

AFTER this unſucceſsful attempt of Ogé, and his eſcape from juſtice, the diſpoſition of the white inhabitants in general towards the mulattoes, was ſharpened into great animoſity. The lower claſſes in particular, (thoſe whom the coloured people call *les petits blancs)* breathed nothing but vengeance againſt them; and very ſerious apprehenſions were entertained, in all parts of the colony, of a proſcription and maſſacre of the whole body.

ALARMED by reports of this kind, and the appearances which threatened them from all quarters, the mulattoes flew to arms in many places. They formed camps at Artibonite, Petit Goaves, Jeremie, and Aux Cayes. But the largeſt and moſt formidable body aſſembled near the little town of *Verette*. The white inhabitants collected themſelves in conſiderable force in the neighbourhood, and Colonel Mauduit, with a corps of two hundred men from the regiment of Port au Prince, haſtened to their aſſiſtance; but neither party proceeded to actual hoſtility. M. Mauduit even left his detachment at the port of St. Marc, thirty-ſix miles from Verette, and proceeding ſingly and unattended to the camp of the mulattoes, had a conference with their leaders. What paſſed on that occaſion was never publickly divulged. It is certain, that the mulattoes retired to their habitations in conſequence of it; but the ſilence and ſecrecy of M. Mauduit, and

 his

CHAP. IV.

his influence over them, gave occaſion to very unfavourable ſuſpicions, by no means tending to conciliate the different claſſes of the inhabitants to each other. He was charged with having traiterouſly perſuaded them not to deſiſt from their purpoſe, but only to poſtpone their vengeance to a more favourable opportunity; aſſuring them, with the utmoſt ſolemnity and apparent ſincerity, that the king himſelf, and all the friends of the ancient government, were ſecretly attached to their cauſe, and would avow and ſupport it whenever they could do it with advantage; and that the time was not far diſtant, &c. He is ſaid to have purſued the ſame line of conduct at Jeremie, Aux Cayes, and all the places which he viſited. Every where he held ſecret conſultations with the chiefs of the mulattoes, and thoſe people every where immediately diſperſed. At Aux Cayes, a ſkirmiſh had happened before his arrival there, in which about fifty perſons on both ſides had loſt their lives, and preparations were making to renew hoſtilities. The perſuaſions of M. Mauduit effected a truce; but Rigaud, the leader of the mulattoes in that quarter, openly declared that it was a tranſient and deceitful calm, and that no peace would be permanent, until one claſs of people had exterminated the other.

In November 1790, M. Peynier reſigned the government to the lieutenant-general, and embarked for Europe;—a circumſtance which proved highly pleaſing to the major part of the planters:—and the firſt meaſure of M. Blanchelande *(k)*, the new commander in chief, was conſidered as the earneſt of a deciſive

(k) Guillotined at Paris, 1793.

and

and vigorous adminiſtration. He made a peremptory demand of Ogé and his aſſociates from the Spaniards; and the manner in which it was enforced, induced an immediate compliance therewith. The wretched Ogé, and his companions in miſery, were delivered over, the latter end of December, to a detachment of French troops, and ſafely lodged in the jail of Cape François, with the priſoners formerly taken; and a commiſſion was ſoon afterwards iſſued to bring them to trial. 1790.

THEIR examinations were long and frequent; and in the beginning of March 1791, ſentence was pronounced. Twenty of Ogé's deluded followers, among them his own brother, were condemned to be hanged. To Ogé himſelf, and his lieutenant Chavane, a more terrible puniſhment was allotted:—they were adjudged to be broken alive, and left to periſh in that dreadful ſituation, on the wheel:—a ſentence, on which it is impoſſible to reflect but with mingled emotions of ſhame, ſympathy, indignation, and horror!

THE bold and hardened Chavane met his fate with unuſual firmneſs, and ſuffered not a groan to eſcape him during the extremity of his torture: but the fortitude of Ogé deſerted him altogether. When ſentence was pronounced, he implored mercy with many tears, and an abject ſpirit. He promiſed to make great diſcoveries if his life was ſpared, declaring that he had an important ſecret to communicate. A reſpite of twenty-four hours was accordingly granted; but it was not made known to the publick, at that time, that he divulged any thing of importance. His ſecret, if any he had, was believed to have died with him.

CHAP. IV.

IT was diſcovered, however, about nine months afterwards, that this moſt unfortunate young man had not only made a full confeſſion of the facts that I have related, but alſo diſcloſed the dreadful plot in agitation, and the miſeries at that moment impending over the colony. His laſt ſolemn declarations and dying confeſſion, ſworn to and ſigned by himſelf the day before his execution, were actually produced; wherein he details at large the meaſures which the coloured people had fallen upon to excite the negro ſlaves to riſe into rebellion. He points out the chiefs by name, and relates that, notwithſtanding his own defeat, a general revolt would actually have taken place in the month of February preceding, if an extraordinary flood of rain, and conſequent inundation from the rivers, had not prevented it. He declares that the ringleaders ſtill maintained the ſame atrocious project, and held their meetings in certain ſubterranean paſſages, or caves, in the pariſh of La Grande Riviere, to which he offers, if his life might be ſpared, to conduct a body of troops, ſo that the conſpirators might be ſecured.

THE perſons before whom this confeſſion and narrative were made, were the commiſſioners appointed for the purpoſe of taking Ogé's examination, by the ſuperior council of the Northern province, of which body they were alſo members *(l)*. Whether this court (all the members of which were devotedly attached to the ancient ſyſtem) determined of itſelf to ſuppreſs evidence of ſuch great concern to the colony, or was directed on

(l) Their names were Antoine Etienne Ruotte, and Francois Joſeph de Vertierres.

this

this occaſion by the ſuperior officers in the adminiſtration of the government, has never been clearly made known. Suppreſſed it certainly was, and the miſerable Ogé hurried to immediate execution; as if to prevent the further communication, and full diſcloſure of ſo weighty a ſecret!

CHRISTIAN charity might lead us to ſuppoſe that the commiſſioners by whom Ogé's examination was taken, diſregarded and neglected (rather than ſuppreſſed) his information; conſidering it merely as the ſhallow artifice of a miſerable man to obtain a mitigation of the dreadful puniſhment which awaited him, and utterly unworthy of credit. It does not appear, however, that the commiſſioners made this excuſe for themſelves; and the caution, circumſpection, and ſecrecy which marked their conduct, leave no room for ſuch a ſuppoſition. The planters at large ſcrupled not to declare, that the royaliſts in the colony, and the philanthropick and republican party in the mother country, were equally criminal; and themſelves made victims to the blind purpoſes, and unwarrantable paſſions, of two deſperate and malignant factions.

OF men who openly and avowedly aimed at the ſubverſion of all good order and ſubordination, we may eaſily credit the worſt; but it will be difficult to point out any principle of rational policy by which the royaliſts could have been influenced to concur in the ruin of ſo noble and beautiful a part of the French empire. Their conduct therefore remains wholly inexplicable, or we muſt admit they were guided by a ſpirit of Machiavilian policy—a principle of refined cunning, which al-

CHAP. IV.

ways defeats its own purpoſe. They muſt have encouraged the vain and fallacious idea that ſcenes of bloodſhed, devaſtation, and ruin, in different parts of the French dominions, would induce the great body of the people to look back with regret to their former government, and lead them by degrees to co-operate in the ſcheme of effecting a counter-revolution; regarding the evils of anarchy, as leſs tolerable than the dead repoſe of deſpotiſm. If ſuch were their motives, we can only aſcribe them to that infatuation with which Providence (as wiſe men have obſerved, and hiſtory evinces) *blinds a people devoted to deſtruction.*

CHAP. V.

Proceedings in France—Maſſacre of Colonel Mauduit in St. Domingo—and fatal Decree of the National Aſſembly of the 15th May 1791.

CHAP. V.

IN detailing the tragical ſtory of the miſerable Ogé, I have choſen to continue my narrative unbroken: but it is now time to call the reader homewards, and direct his attention to the meaſures adopted by the national aſſembly, in conſequence of advices received from all parts of St. Domingo, concerning the proceedings of the colonial aſſembly which met at St. Marc's.

THE eighty-five members, whoſe embarkation for France has already been noticed, arrived at Breſt on the 13th of September 1790. They were received on landing by all ranks of people, and even by men in authority, with congratulation and ſhouts of applauſe. The ſame honours were ſhewn to them as would have been paid to the national aſſembly. Their expences were defrayed, and ſums of money raiſed for their future occaſions by a voluntary and very general ſubſcription; but theſe teſtimonies of reſpect and kindneſs ſerved only to encreaſe the diſappointment which they ſoon afterwards experienced in the capital;

CHAP. V.

where a very different reception awaited them. They had the mortification to diſcover that their enemies had been beforehand with them. Deputies were already arrived from the provincial aſſembly of the North, who, joining with the agents of Peynier and Mauduit, had ſo effectually prevailed with M. Barnave *(a)*, the preſident of the committee for the colonies, that they found their cauſe prejudged, and their conduct condemned, without a hearing. The national aſſembly had iſſued a peremptory order, on the 21ſt of September, directing them to attend at Paris, and wait there for further directions. Their prompt obedience to this order procured them no favour. They were allowed a ſingle audience only, and then indignantly diſmiſſed from the bar. They ſolicited a ſecond, and an opportunity of being confronted with their adverſaries: the national aſſembly refuſed their requeſt, and directed the colonial committee to haſten its report concerning their conduct. On the 11th of October, this report was preſented by M. Barnave. It comprehended a detail of all the proceedings of the colonial aſſembly, from its firſt meeting at St. Marc's, and cenſured their general conduct in terms of great aſperity; repreſenting it as flowing from motives of diſaffection towards the mother country, and an impatience of ſubordination to conſtitutional authority and good government. The report concluded by recommending, "that all the pre-"tended decrees and acts of the ſaid colonial aſſembly, ſhould be "reverſed, and pronounced utterly null and of no effect; that "the ſaid aſſembly ſhould be declared diſſolved, and its mem-"bers rendered ineligible and incapable of being delegated in

(a) Guillotined December 1, 1793.

"future

"future to the colonial aſſembly of St. Domingo; that teſti-
"monies of approbation ſhould be tranſmitted to the Northern
"provincial aſſembly, to Colonel Mauduit and the regiment of
"Port au Prince, for reſiſting the proceedings at St Marc's; that
"the king ſhould be requeſted to give orders for the forming a new
"colonial aſſembly on the principles of the national decree of
"the 8th of March 1790, and inſtructions of the 28th of the
"ſame month; finally, that the *ci-devant* members, then in
"France, ſhould continue in a ſtate of arreſt, until the national
"aſſembly might find time to ſignify its further pleaſure concern-
"ing them." A decree to this effect was accordingly voted on the 12th of October, by a very large majority; and the king was requeſted, at the ſame time, to ſend out an augmentation of force, both naval and military, for the better ſupporting the regal authority in St. Domingo.

IT is not eaſy to deſcribe the ſurprize and indignation which the news of this decree excited in St. Domingo, except among the partizans of the former government. By *them* it was regarded as the firſt ſtep towards the revival of the ancient ſyſtem; by moſt other perſons it was conſidered as a dereliction by the national aſſembly of all principle; and the orders for electing a new colonial aſſembly were ſo little regarded, that many of the pariſhes poſitively refuſed to chooſe other deputies until the fate of their former members, at that time in France, ſhould be decided; declaring, that they ſtill conſidered thoſe perſons as the legal repreſentatives of the colony. One immediate and apparent effect of this decree was, to heighten and inflame the popular reſentment againſt Mauduit and his regiment. The reader has already been made acquainted with ſome particulars concerning

CHAP. V.

concerning this officer; and to what has been ſaid of his general character, and his intemperate zeal for the re-eſtabliſhment of the regal authority in its fulleſt extent, it may be added, that he was the more dangerous, becauſe he was generous in his diſpoſition, and even profuſe in his bounty towards his ſoldiers. In return, the attachment of his regiment towards his perſon appeared to exceed the uſual limits of obedience and duty *(b)*.

THE maſſacre of this man by thoſe very troops, a ſhort time after the notification of the aforeſaid decree, affords ſo ſtriking an inſtance of that cruel and ungovernable diſpoſition, equally impetuous and inconſtant, which prevailed, and I am afraid ſtill continues to prevail, amongſt the lower claſſes of the people throughout all the French dominions, that I conceive a brief recital of the circumſtances attending his murder will not be thought an unneceſſary digreſſion.

I HAVE, in a former place *(c)*, given ſome account of the proceedings of M. Peynier, the late governor, againſt certain perſons who compoſed what was called the committee of the Weſtern provincial aſſembly, and of the attempt by M. Mauduit to ſeize by force the individuals who compoſed that committee. This happened on the 29th of July, 1790; and I obſerved that the circumſtance of M. Mauduit's carrying off the colours from a detachment of the national guards on that occaſion, ultimately terminated in his deſtruction.

(b) After his example they had rejected the national cockade, and wore a white feather in their hats, the ſymbol, or avowed ſignal, of the royal party.

(c) Chap. iii. p. 34.

THE caſe was, that not only the detachment from whom their enſign was taken, but the whole of the national guards throughout the colony, conſidered this act as the moſt outrageous and unpardonable inſult that could poſſibly be offered to a body of men, who had ſworn fidelity to the new conſtitution; and nothing but the dread of the ſuperior diſcipline of the veterans compoſing the Port au Prince regiment (which Mauduit commanded) prevented them from exerciſing exemplary vengeance on the author of their diſgrace. This regiment therefore, being implicated in the crime of their commanding officer, was regarded by the other troops with hatred and deteſtation.

ON the 3d of March 1791, the frigates Le Fougueux and Le Borée arrived from France, with two battalions of the regiments of Artois and Normandy; and when it is known that theſe troops had been viſited by the crew of the Leopard, it will not appear ſurprizing that, on their landing at Port au Prince, they ſhould have manifeſted the ſame hoſtile diſpoſition towards Mauduit's regiment, as was ſhewn by the national guards. They refuſed all manner of communication or intercourſe with them, and even declined to enter into any of their places of reſort. They conſidered, or affected to conſider them, as enemies to the colony, and traitors to their country. This conduct in the new-comers towards the ill-fated regiment ſoon made a wonderful impreſſion on the minds of both officers and privates of the regiment itſelf; and mutual reproach and accuſation ſpread through the whole corps. The white feather was indignantly torn from their hats, and dark and ſullen looks towards

CHAP. V.

wards their once-loved commander, indicated not only that he had loſt their confidence, but alſo that he was the object of meditated miſchief. Mauduit ſoon perceived the full extent of his danger, and fearing to involve the governor (M. Blanchelande) and his family, in the ruin which awaited himſelf, with great generoſity adviſed them to make the beſt of their way to Cape François, while they could do it with ſafety; and Blanchelande, for which he was afterwards much cenſured, followed this advice. Mauduit then harangued his grenadiers, to whom he had always ſhewn great kindneſs, and told them that he was willing, for the ſake of peace, to reſtore to the national troops the colours which he had formerly taken from them; and even to carry them, with his own hands, at the head of his regiment, and depoſit them in the church in which they had been uſually lodged; but he added, that he depended on their affection and duty to protect him from perſonal inſult, while making this ample apology. The faithleſs grenadiers declared that they would protect him with their lives.

THE next day the ceremony took place, and Mauduit reſtored the colours as he had promiſed, before a vaſt croud of ſpectators. At that moment, one of his own ſoldiers cried aloud, *that he muſt aſk pardon of the national troops on his knees*; and the whole regiment applauded the propoſal. Mauduit ſtarted back with indignation, and offered his boſom to their ſwords:—it was pierced with a hundred wounds, all of them inflicted by his own men, while not a ſingle hand was lifted up in his defence. The ſpectators ſtood motionleſs, either through hatred to the man, or ſurprize at the treachery and cowardice of the ſoldiers. Such indeed

indeed was the baſeneſs of theſe wretches, that no modern language can deſcribe, but in terms which would not be endured, the horrible enormities that were practiſed on the dead body of their wretched commander. It was reſerved for the preſent day to behold, for the firſt time, a civilized nation exceeding in feats of cruelty and revenge the ſavages of North America. I grieve to add, that I have many dreadful inſtances yet to recite in confirmation of this remark *(c)*.

WHILE theſe ſhameful enormities were paſſing in St. Domingo, the ſociety of *Amis des Noirs* in the mother country were but too ſucceſsfully employed in deviſing projects which gave birth to deeds of ſtill greater horror, and produced ſcenes that transformed the moſt beautiful colony in the world into a field of deſolation and carnage.

ALTHOUGH it muſt have occurred to every unprejudiced mind, from the circumſtances that have been related concerning the

(c) The following anecdote, though ſhocking to humanity, I have thought too extraordinary to omit. It was communicated to me by a French gentleman who was at St. Domingo at the time, and knew the fact; but decency has induced me to veil it in a learned language. MAUDUITO *vix mortuo, unus de militibus, dum cadaver calidum, et cruore adhuc fluente madidum, in pavimentum eccleſiæ epiſcopalis jacuit, ſicam diſtringens, genitalia coram populo abſcidit, et membra truncata in ciſtam componens, ad feminam nobilem, quam amicam Mauduito ſtatuit, ut legatum de mortuo attulit.* It may afford the reader ſome conſolation to find that the murder of their commanding officer by his own regiment, excited in all the other troops no other ſentiments than thoſe of indignation againſt his murderers. They were compelled to lay down their arms, and were ſent priſoners to France; but I fear they eſcaped the puniſhment due to their crimes.

CHAP. V.

behaviour of the mulattoes reſident in the colony, that the general body of thoſe people were by no means averſe to conciliation with the whites, yet it was found impoſſible to perſuade their pretended friends in Europe to leave the affairs of St. Domingo to their natural courſe. Barnave alone (hitherto the moſt formidable opponent of the prejudices and pretenſions of the coloniſts) avowed his conviction that any further interference of the mother country in the queſtion between the whites and the coloured people, would be productive of fatal conſequences. Such an opinion was entitled to greater reſpect, as coming from a man who, as preſident of the colonial committee, muſt be ſuppoſed to have acquired an intimate knowledge of the ſubject; but he was heard without conviction. There are enthuſiaſts in politicks as well as in religion, and it commonly happens with fanaticks in each, that the recantation of a few of their number ſerves only to ſtrengthen the errors, and animate the purpoſes of the reſt. It was now reſolved by Gregoire, La Fayette, Briſſot, and ſome other peſtilent reformers, to call in the ſupreme legiſlative authority of the French government to give effect to their projects; and that the reader may clearly underſtand the nature and complexion of the miſchief that was meditated, and of thoſe meaſures to which the ruin of the French part of St. Domingo is immediately to be attributed, it is neceſſary, in the firſt place, to recal his attention to the national decree of the 8th of March 1790, of which an account was given in the ſecond chapter.

By that decree, as the reader muſt have remembered, the national aſſembly, among other things, diſclaimed all right of interference

terference in the local and interior concerns of the colonies; and it cannot be doubted, that if this declaration had been faithfully interpreted and acted upon, it would have contributed, in a very eminent degree, to the reſtoration of peace and tranquillity in St. Domingo. To render it therefore of as little effect as poſſible, and to add fuel to the fire which perhaps would otherwiſe have become extinguiſhed, it had been inſidiouſly propoſed in the national aſſembly, within a few days after the decree of the 8th of March had paſſed, to tranſmit with it to the governor of St. Domingo, a code, or chapter, of inſtructions for its due and punctual obſervance and execution. Accordingly, on the 28th of the ſame month, inſtructions which were ſaid to be calculated for that purpoſe, were preſented and decreed. They conſiſted of eighteen articles, and contained, among other things, a direction "that "every perſon of the age of twenty-five and upwards, poſſeſſing "property, or having reſided two years in the colony, and paid "taxes, ſhould be permitted to vote in the formation of the co-"lonial aſſembly."

THE friends of the coloniſts having at that time ſeats in the national aſſembly, oppoſed the meaſure chiefly on the ground of its repugnancy to the decree of the 8th; it being evidently, they urged, an interference in the local arrangements and interior regulations of the colonial government. It does not appear (notwithſtanding what has ſince been aſſerted to the contrary) that they entertained an idea that the mulatto people were directly or indirectly concerned. The framers and ſupporters of the meaſure pretended that it went only to the modification of the privilege of voting in the parochial meetings, which it was well

CHAP. V.

known, under the old government had been conſtituted of white perſons only. The coloured people had in no inſtance attended thoſe meetings, nor ſet up a claim, or even expreſſed a deſire, to take any part in the buſineſs tranſacted thereat. But theſe inſtructions were no ſooner adopted by the national aſſembly, and converted into a decree, than its framers and ſupporters threw off the maſk, and the mulattoes reſident in the mother country, as well as the ſociety of *Amis des Noirs*, failed not to apprize their friends and agents in St. Domingo, that the people of colour, not being excepted, were virtually comprized in it. Theſe, however, not thinking themſelves ſufficiently powerful to enforce the claim, or, perhaps, doubting the real meaning of the decree, ſent deputies to France to demand an explanation of it from the national aſſembly.

In the beginning of May 1791, the conſideration of this ſubject was brought forward by the Abbé Gregoire, and the claim of the free mulattoes to the full benefit of the inſtructions of the 28th of March 1790, and to all the rights and privileges enjoyed by the white inhabitants, citizens of the French colonies, was ſupported with all that warmth and eloquence for which he was diſtinguiſhed. Unfortunately, at this juncture the news of the miſerable death of Ogé arrived at Paris, and raiſed a ſtorm of indignation in the minds of all ranks of people, which the planters reſident in France were unable to reſiſt. Nothing was heard in all companies but declamations againſt their oppreſſion and cruelty. To ſupport and animate the popular outcry againſt them, a tragedy or pantomine, formed on the ſtory of Ogé, was repreſented on the publick theatres. By theſe, and other means, the

the planters were become ſo generally odious, that for a time they dared not to appear in the ſtreets of Paris. Theſe were the arts by which Gregoire, Condorcet, La Fayette, Briſſot, and Roberſpierre diſpoſed the publick mind to clamour for a new and explanatory decree, in which the rights of the coloured people ſhould be placed beyond all future doubts and diſpute. The friends and advocates of the planters were overpowered and confounded. In vain did they predict the utter deſtruction of the colonies if ſuch a propoſal ſhould paſs into a law. "Periſh the colonies," ſaid Roberſpierre, "rather than ſacrifice one iota of our prin-"ciples." The majority reiterated the ſentiment, and the famous decree of the 15th of May 1791 was pronounced amidſt the acclamation and applauſe of the multitude.

By this decree it was declared and enacted, "that the people of colour reſident in the French colonies, born of free parents, were entitled to, as of right, and ſhould be allowed the enjoyment of, all the privileges of French citizens, and, among others, to thoſe of having votes in the choice of repreſentatives, and of *being eligible to ſeats both in the parochial and colonial aſſemblies.*" Thus did the national aſſembly ſweep away in a moment all the laws, uſages, prejudices, and opinions concerning theſe people, which had exiſted in the French colonies from their earlieſt ſettlement, and tear up by the roots the firſt principle of a free conſtitution:—a principle founded on the cleareſt dictates of reaſon and juſtice, and expreſsly confirmed to the inhabitants of the French Weſt Indies by the national decree of the 8th of March 1790; I mean, *the ſole and excluſive right of paſſing laws for their local and interior regulation and government.* The colonial committee, of

CHAP. V.

of which M. Barnave was preſident, failed not to apprize the national aſſembly of the fatal conſequences of this meaſure, and immediately ſuſpended the exerciſe of its functions. At the ſame time, the deputies from the colonies ſignified their purpoſe to decline any further attendance. The only effect produced by theſe meaſures however, on the national aſſembly, was an order that the three civil commiſſioners, who had been appointed in February preceding for regulating the affairs of the colonies on the ſpot, ſhould immediately repair thither, and ſee the national decrees duly enforced. The conſequences in St. Domingo will be related in the following chapter *(d)*.

(d) It has been confidently aſſerted, that *La Fayette*, in order to ſecure a majority on this queſtion, introduced into the national aſſembly no leſs than eighty perſons who were not members, but who ſat and voted as ſuch. This man had formerly been poſſeſſed of a plantation at Cayenne, with ſeventy negro ſlaves thereon, which he had ſold, without any ſcruple or ſtipulation concerning the ſituation of the negroes, the latter end of 1789, and from that time enrolled himſelf among the friends of the blacks. The mere Engliſh reader, who may be perſonally unacquainted with the Weſt Indies, will probably conſider the clamour which was raiſed on this occaſion by the French planters as equally illiberal and unjuſt. The planters in the Britiſh Weſt Indies will perhaps bring the caſe home to themſelves; and I have no heſitation in ſaying, that, ſuppoſing the Engliſh parliament ſhould paſs a law declaring, for inſtance, the free mulattoes of Jamaica to be eligible into the aſſembly of that iſland, ſuch a meaſure would prove there, as it proved in St. Domingo, the declaration of civil war. On mere abſtract reaſoning this may appear ſtrange and unjuſtifiable; but we muſt take mankind as we find them, and few inſtances occur in which the prejudices of habit, education, and opinion have been corrected *by force*.

CHAP. VI.

Conſequences in St. Domingo of the Decree of the 15th of May—Rebellion of the Negroes in the Northern Province, and Enormities committed by them—Revolt of the Mulattoes at Mirebalais—Concordat *or Truce between the Inhabitants of Port au Prince and the Men of Colour of the 11th of September—Proclamation by the National Aſſembly of the 20th of September.*

CHAP. VI.

I AM now to enter on the retroſpect of ſcenes, the horrors of which imagination cannot adequately conceive nor pen deſcribe. The diſputes and conteſts between different claſſes of French citizens, and the violences of malignant factions towards each other, no longer claim attention. Such a picture of human miſery;—ſuch a ſcene of woe, preſents itſelf, as no other country, no former age has exhibited. Upwards of one hundred thouſand ſavage people, habituated to the barbarities of Africa, avail themſelves of the ſilence and obſcurity of the night, and fall on the peaceful and unſuſpicious planters, like ſo many famiſhed tygers thirſting for human blood. Revolt, conflagration and maſſacre, every where mark their progreſs; and death, in all its horrors, or cruelties and outrages, compared to which immediate death is mercy, await alike the old and the young, the matron, the virgin, and the helpleſs infant. No condition, age,

CHAP. VI.

age, or ſex is ſpared. All the ſhocking and ſhameful enormities, with which the fierce and unbridled paſſions of ſavage man have ever conducted a war, prevail uncontrouled. The rage of fire conſumes what the ſword is unable to deſtroy, and, in a few diſmal hours, the moſt fertile and beautiful plains in the world are converted into one vaſt field of carnage;—a wilderneſs of deſolation!

THERE is indeed too much reaſon to believe, that theſe miſeries would have occurred in St. Domingo, in a great degree, even if the proceedings of the National Aſſembly, as related in the latter part of the preceding chapter, had been more temperate, and if the decree of the 15th of May had never paſſed into a law. The declarations of the dying Ogé ſufficiently point out the miſchief that was meditated, long before that obnoxious decree was promulgated. But it may be affirmed, with truth and certainty, that this fatal meaſure gave life and activity to the poiſon. It was the brand by which the flames were lighted, and the combuſtibles that were prepared ſet into action. Intelligence having been received of it at Cape Fran-
1791. çois on the 30th of June, no words can deſcribe the rage and indignation which immediately ſpread throughout the colony; and in no place did the inhabitants breathe greater reſentment than in the town of the Cape, which had hitherto been foremoſt in profeſſions of attachment to the mother country, and in promoting the ſpirit of diſunion and oppoſition in the colonial aſſembly. They now unanimouſly determined to reject the civick oath, although great preparations had been made for a general federation on the 14th of July. The news of this decree ſeemed to unite

unite the moſt diſcordant intereſts. In the firſt tranſports of indignation it was propoſed to ſeize all the ſhips, and confiſcate the effects of the French merchants then in the harbour. An embargo was actually laid, and a motion was even made in the provincial aſſembly to pull down the national colours, and hoiſt the Britiſh ſtandard in their room. The national cockade was every where trodden under foot, and the governor-general, who continued a ſorrowful and ſilent ſpectator of theſe exceſſes, found his authority, as repreſentative of the parent country, together with every idea of colonial ſubordination in the people, annihilated in a moment.

THE fears and apprehenſions which the governor felt on this occaſion have been well deſcribed by that officer himſelf, in a memorial which he afterwards publiſhed concerning his adminiſtration. "Acquainted (he obſerves) with the genius and "temper of the white coloniſts, by a reſidence of ſeven years in "the Windward Iſlands, and well informed of the grounds and "motives of their prejudices and opinions concerning the peo-"ple of colour, I immediately foreſaw the diſturbances and "dangers which the news of this ill-adviſed meaſure would in-"evitably produce; and not having it in my power to ſuppreſs "the communication of it, I loſt no time in apprizing the "king's miniſters of the general diſcontent and violent fermen-"tation which it excited in the colony. To my own obſerva-"tions, I added thoſe of many reſpectable, ſober, and diſpaſ-"ſionate men, whom I thought it my duty to conſult in ſo "critical a conjuncture; and I concluded my letter by expreſ-"ſing my fears that this decree would prove the death-warrant

CHAP. VI.

" of many thouſands of the inhabitants. The event has mourn-
" fully verified my predictions !"

On the recommendation of the provincial aſſembly of the Northern department, the ſeveral pariſhes throughout the colony now proceeded, without further heſitation, to the election of deputies for a new general colonial aſſembly. Theſe deputies, to the number of one hundred and ſeventy-ſix, met at Leogane, and on the 9th of Auguſt declared themſelves *the general aſſembly of the French part of St. Domingo.* They tranſacted however but little buſineſs, but manifeſted great unanimity and temper in their proceedings, and reſolved to hold their meetings at Cape François, whither they adjourned for that purpoſe, appointing the 25th of the ſame month for opening the ſeſſion.

In the mean-while, ſo great was the agitation of the publick mind, M. Blanchelande found it neceſſary not only to tranſmit to the provincial aſſembly of the North, a copy of the letter which he mentions to have written to the king's miniſters, but alſo to accompany it with a ſolemn aſſurance, pledging himſelf *to ſuſpend the execution of the obnoxious decree, whenever it ſhould come out to him properly authenticated*; a meaſure which too plainly demonſtrated that his authority in the colony was at an end.

Justly alarmed at all theſe proceedings, ſo hoſtile towards them, and probably apprehenſive of a general proſcription, the mulattoes throughout the colony began to collect in different

places

places in armed bodies; and the whites, by a mournful fatality, ſuffered them to aſſemble without moleſtation. In truth, every man's thoughts were directed towards the meeting of the new colonial aſſembly, from whoſe deliberations and proceedings the extinction of party, and the full and immediate redreſs of all exiſting grievances, were confidently expected. M. Blanchelande himſelf declares, that he cheriſhed the ſame flattering and fallacious hopes. "After a long ſucceſſion of violent ſtorms, "I fondly expected (he writes) the return of a calm and ſerene "morning. The temperate and conciliating conduct of the "new aſſembly, during their ſhort ſitting at Leogane, the cha-"racters of moſt of the individual members, and the neceſſity, "ſo apparent to all, of mutual conceſſion and unanimity on this "great occaſion, led me to think that the colony would at "length ſee the termination of its miſeries; when, alas, the "ſtorm was ready to burſt, which has ſince involved us in one "common deſtruction!"

IT was on the morning of the 23d of Auguſt, juſt before day, 1791. that a general alarm and conſternation ſpread throughout the town of the Cape, from a report that all the negro ſlaves in the ſeveral neighbouring pariſhes had revolted, and were at that moment carrying death and deſolation over the adjoining large and beautiful plain to the North-eaſt. The governor, and moſt of the military officers on duty, aſſembled together; but the reports were ſo confuſed and contradictory, as to gain but little credit; when, as day-light began to break, the ſudden and ſucceſſive arrival, with ghaſtly countenances, of perſons who had with difficulty eſcaped the maſſacre, and flown to the town

CHAP. VI.

for protection, brought a dreadful confirmation of the fatal tidings.

THE rebellion firſt broke out on a plantation called *Noé*, in the pariſh of *Acul*, nine miles only from the city. Twelve or fourteen of the ringleaders, about the middle of the night, proceeded to the refinery, or ſugar-houſe, and ſeized on a young man, the refiner's apprentice, dragged him to the front of the dwelling-houſe, and there hewed him into pieces with their cutlaſſes: his ſcreams brought out the overſeer, whom they inſtantly ſhot. The rebels now found their way to the apartment of the refiner, and maſſacred him in his bed. A young man lying ſick in a neighbouring chamber, was left apparently dead of the wounds inflicted by their cutlaſſes: he had ſtrength enough however to crawl to the next plantation, and relate the horrors he had witneſſed. He reported, that all the whites of the eſtate which he had left were murdered, except only the ſurgeon, whom the rebels had compelled to accompany them, on the idea that they might ſtand in need of his profeſſional aſſiſtance. Alarmed by this intelligence, the perſons to whom it was communicated immediately ſought their ſafety in flight. What became of the poor youth I have never been informed.

THE revolters (conſiſting now of all the ſlaves belonging to that plantation) proceeded to the houſe of a Mr. Clement, by whoſe negroes alſo they were immediately joined, and both he and his refiner were maſſacred. The murderer of Mr. Clement was his own poſtillion, a man to whom he had always ſhewn great kindneſs. The other white people on this eſtate contrived to make their eſcape.

AT

At this juncture, the negroes on the plantation of M. Flaville, a few miles diſtant, likewiſe roſe and murdered five white perſons, one of whom (the *procureur* or attorney for the eſtate) had a wife and three daughters. Theſe unfortunate women, while imploring for mercy of the ſavages on their knees, beheld their huſband and father murdered before their faces. For themſelves, they were devoted to a more horrid fate, and were carried away captives by the aſſaſſins.

The approach of day-light ſerved only to diſcover ſights of horror. It was now apparent that the negroes on all the eſtates in the plain acted in concert, and a general maſſacre of the whites took place in every quarter. On ſome few eſtates indeed the lives of the women were ſpared, but they were reſerved only to gratify the brutal appetites of the ruffians; and it is ſhocking to relate, that many of them ſuffered violation on the dead bodies of their huſbands and fathers!

In the town itſelf, the general belief for ſome time was, that the revolt was by no means an extenſive, but a ſudden and partial inſurrection only. The largeſt ſugar plantation on the plain was that of Monſ. Gallifet, ſituated about eight miles from the town, the negroes belonging to which had always been treated with ſuch kindneſs and liberality, and poſſeſſed ſo many advantages, that it became a proverbial expreſſion among the lower white people, in ſpeaking of any man's good fortune, to ſay *il eſt heureux comme un negre de Gallifet* (he is as happy as one of Gallifet's negroes). M. Odeluc, the attorney, or agent, for this plantation, was a member of the general aſſembly, and being

CHAP. VI.

fully perſuaded that the negroes belonging to it would remain firm in their obedience, determined to repair thither to encourage them in oppoſing the inſurgents; to which end, he deſired the aſſiſtance of a few ſoldiers from the town-guard, which was granted him. He proceeded accordingly, but on approaching the eſtate, to his ſurpriſe and grief he found all the negroes in arms on the ſide of the rebels, and (horrid to tell!) *their ſtandard was the body of a white infant, which they had recently impaled on a ſtake!* M. Odeluc had advanced too far to retreat undiſcovered, and both he, and a friend that accompanied him, with moſt of the ſoldiers, were killed without mercy. Two or three only of the patrole, eſcaped by flight; and conveyed the dreadful tidings to the inhabitants of the town.

By this time, all or moſt of the white perſons that had been found on the ſeveral plantations, being maſſacred or forced to ſeek their ſafety in flight, the ruffians exchanged the ſword for the torch. The buildings and cane-fields were every where ſet on fire; and the conflagrations, which were viſible from the town, in a thouſand different quarters, furniſhed a proſpect more ſhocking, and reflections more diſmal, than fancy can paint, or the powers of man deſcribe.

Consternation and terror now took poſſeſſion of every mind; and the ſcreams of the women and children, running from door to door, heightened the horrors of the ſcene. All the citizens took up arms, and the general aſſembly veſted the governor with the command of the national guards, requeſting him to give ſuch orders as the urgency of the caſe ſeemed to demand.

One

ONE of the firſt meaſures was to ſend the white women and children on board the ſhips in the harbour; and very ſerious apprehenſions being entertained concerning the domeſtick negroes within the town, a great proportion of the ableſt men among them were likewiſe ſent on ſhipboard and cloſely guarded.

THERE ſtill remained in the city a conſiderable body of free mulattoes, who had not taken, or affected not to take, any part in the diſputes between their brethren of colour and the white inhabitants. Their ſituation was extremely critical; for the lower claſs of whites, conſidering the mulattoes as the immediate authors of the rebellion, marked them for deſtruction; and the whole number in the town would undoubtedly have been murdered without ſcruple, if the governor and the colonial aſſembly had not vigorouſly interpoſed, and taken them under their immediate protection. Grateful for this interpoſition in their favour (perhaps not thinking their lives otherwiſe ſecure) all the able men among them offered to march immediately againſt the rebels, and to leave their wives and children as hoſtages for their fidelity. Their offer was accepted, and they were enrolled in different companies of the militia.

THE aſſembly continued their deliberations throughout the night, amidſt the glare of the ſurrounding conflagrations; and the inhabitants, being ſtrengthened by a number of ſeamen from the ſhips, and brought into ſome degree of order and military ſubordination, were now deſirous that a detachment ſhould be ſent to attack the ſtrongeſt body of the revolters. Orders were given accordingly;

CHAP. VI.

cordingly; and M. de Touzard, an officer who had diſtinguiſhed himſelf in the ſervice of the North Americans, took the command of a party of militia and troops of the line. With theſe, he marched to the plantation of a M. Latour, and attacked a body of about four thouſand of the rebel negroes. Many were deſtroyed, but to little purpoſe; for Touzard, finding the number of revolters to encreaſe in more than a centuple proportion to their loſſes, was at length obliged to retreat; and it cannot be doubted, that if the rebels had forthwith proceeded to the town, defenceleſs as it then was towards the plain, they might have fired it without difficulty, and deſtroyed all its inhabitants, or compelled them to fly to the ſhipping for refuge.

SENSIBLE of this, the governor, by the advice of the aſſembly, determined to act for ſome time ſolely on the defenſive; and as it was every moment to be apprehended that the revolters would pour down upon the town, the firſt meaſure reſorted to was to fortify the roads and paſſes leading into it. At the eaſtern extremity, the main road from the plain is interſected by a river, which luckily had no bridge over it, and was croſſed in ferry boats. For the defence of this paſſage, a battery of cannon was raiſed on boats laſhed together; while two ſmall camps were formed at proper diſtances on the banks. The other principal entrance into the town, and contiguous to it towards the ſouth, was through a mountainous diſtrict, called *le Haut du Cap*. Poſſeſſion was immediately taken of theſe heights, and conſiderable bodies of troops, with ſuch artillery as could be ſpared, were ſtationed thereon. But theſe precautions not being thought ſufficient, it was alſo determined to ſurround the whole of the town,

except

except the ſide next the ſea, with a ſtrong paliſade and *chevaux de frize*; in the erecting and completing of which, all the inhabitants laboured without diſtinction or intermiſſion. At the ſame time, an embargo was laid on all the ſhipping in the harbour; a meaſure of indiſpenſible neceſſity, calculated as well to obtain the aſſiſtance of the ſeamen, as to ſecure a retreat for the inhabitants in the laſt extremity.

To ſuch of the diſtant pariſhes as were open to communication either by land or by ſea, notice of the revolt had been tranſmitted within a few hours after advice of it was received at the Cape; and the white inhabitants of many of thoſe pariſhes had therefore found time to eſtabliſh camps, and form a chain of poſts, which for a ſhort time ſeemed to prevent the rebellion ſpreading beyond the Northern province *(a)*. Two of thoſe camps however, one at *Grande Riviere*, the other at *Dondon*, were attacked by the negroes (who were here openly joined by the mulattoes) and forced with great ſlaughter. At Dondon, the whites maintained the conteſt for ſeven hours; but were overpowered by the infinite diſparity of numbers, and compelled to give way, with the loſs of upwards of one hundred of their body. The ſurvivors took refuge in the Spaniſh territory.

THESE two diſtricts therefore; the whole of the rich and extenſive plain of the Cape, together with the contiguous moun-

(a) It is believed that a general inſurrection was to have taken place throughout the colony on the 25th of Auguſt (St. Louis's day); but that the impatience and impetuoſity of ſome negroes on the plain, induced them to commence their operations two days before the time.

CHAP. VI.

tains, were now wholly abandoned to the ravages of the enemy, and the cruelties which they exerciſed, uncontrouled, on ſuch of the miſerable whites as fell into their hands, cannot be remembered without horror, nor reported in terms ſtrong enough to convey a proper idea of their atrocity.

THEY ſeized Mr. Blen, an officer of the police, and having nailed him alive to one of the gates of his plantation, chopped off his limbs, one by one, with an axe.

A POOR man named *Robert*, a carpenter by trade, endeavouring to conceal himſelf from the notice of the rebels, was diſcovered in his hiding-place; and the ſavages declared *that he ſhould die in the way of his occupation:* accordingly they bound him between two boards, and deliberately ſawed him aſunder.

M. CARDINEAU, a planter of *Grande Riviere*, had two natural ſons by a black woman. He had manumitted them in their infancy, and bred them up with great tenderneſs. They both joined in the revolt; and when their father endeavoured to divert them from their purpoſe, by ſoothing language and pecuniary offers, they took his money, and then ſtabbed him to the heart.

ALL the white, and even the mulatto children whoſe fathers had not joined in the revolt, were murdered without exception, frequently before the eyes, or clinging to the boſoms, of their mothers. Young women of all ranks were firſt violated by a whole troop of barbarians, and then generally put to death.

Some

Some of them were indeed reſerved for the further gratification of the luſt of the ſavages, and others had their eyes ſcooped out with a knife.

In the pariſh of *Limbè*, at a place called the Great Ravine, a venerable planter, the father of two beautiful young ladies, was tied down by a ſavage ringleader of a band, who raviſhed the eldeſt daughter in his preſence, and delivered over the youngeſt to one of his followers: their paſſion being ſatisfied, they ſlaughtered both the father and the daughters.

Amidst theſe ſcenes of horror, one inſtance however occurs of ſuch fidelity and attachment in a negro, as is equally unexpected and affecting. Monſ. and Madame Baillon, their daughter and ſon-in-law, and two white ſervants, reſiding on a mountain plantation about thirty miles from Cape François, were apprized of the revolt by one of their own ſlaves, who was himſelf in the conſpiracy, but promiſed, if poſſible, to ſave the lives of his maſter and his family. Having no immediate means of providing for their eſcape, he conducted them into an adjacent wood; after which he went and joined the revolters. The following night, he found an opportunity of bringing them proviſions from the rebel camp. The ſecond night he returned again, with a further ſupply of proviſions; but declared that it would be out of his power to give them any further aſſiſtance. After this, they ſaw nothing of the negro for three days; but at the end of that time he came again; and directed the family how to make their way to a river which led to Port Margot, aſſuring them they would find a canoe on a part of the river which he deſcribed. They followed his directions,

CHAP. VI.

rections; found the canoe, and got ſafely into it; but were overſet by the rapidity of the current, and after a narrow eſcape, thought it beſt to return to their retreat in the mountains. The negro, anxious for their ſafety, again found them out, and directed them to a broader part of the river, where he aſſured them he had provided a boat; but ſaid it was the laſt effort he could make to ſave them. They went accordingly, but not finding the boat, gave themſelves up for loſt, when the faithful negro again appeared like their guardian angel. He brought with him pigeons, poultry, and bread; and conducted the family, by ſlow marches in the night, along the banks of the river, until they were within ſight of the wharf at Port Margot; when telling them they were entirely out of danger, he took his leave for ever, and went to join the rebels. The family were in the woods nineteen nights.

LET us now turn our attention back to the town of the Cape; where, the inhabitants being at length placed, or ſuppoſed to be placed, in ſome ſort of ſecurity, it was thought neceſſary by the governor and aſſembly, that offenſive operations againſt the rebels ſhould be renewed, and a ſmall army, under the command of M. Rouvray, marched to the eaſtern part of the plain, and encamped at a place called *Roucrou*. A very conſiderable body of the rebel negroes took poſſeſſion, about the ſame time, of the large buildings on the plantation of M. Gallifet, and mounted ſome heavy pieces of artillery on the walls. They had procured the cannon at different ſhipping places and harbours along the coaſt, where it had been placed in time of war by the government, and imprudently left unprotected; but it was a matter

ter of great ſurprize by what means they obtained ammunition *(b)*. From this plantation they ſent out foraging parties, with which the whites had frequent ſkirmiſhes. In theſe engagements, the negroes ſeldom ſtood their ground longer than to receive and return a ſingle volley, but they appeared again the next day; and though they were at length driven out of their entrenchments with infinite ſlaughter, yet their numbers ſeemed not to diminiſh:—as ſoon as one body was cut off, another appeared, and thus they ſucceeded in the object of haraſſing and deſtroying the whites by perpetual fatigue, and reducing the country to a deſert.

To detail the various conflicts, ſkirmiſhes, maſſacres, and ſcenes of ſlaughter, which this exterminating war produced, were to offer a diſguſting and frightful picture;—a combination of horrors;—wherein we ſhould behold cruelties unexampled in the annals of mankind; human blood poured forth in torrents; the earth blackened with aſhes, and the air tainted with peſtilence. It was computed that, within two months after the revolt firſt began, upwards of two thouſand white perſons, of all conditions and ages, had been maſſacred;—that one hundred and eighty ſugar plantations, and about nine hundred coffee, cotton,

(b) It was diſcovered afterwards, that great quantities of powder and ball were ſtolen by the negroes in the town of Cape François from the king's arſenal, and ſecretly conveyed to the rebels. Moſt of the fire-arms at firſt in their poſſeſſion were ſuppoſed to have been part of *Ogé*'s importation. But it grieves me to add, that the rebels were afterwards abundantly ſupplied, by ſmall veſſels from North America; the maſters of which felt no ſcruple to receive in payment ſugar and rum, from eſtates of which the owners had been murdered by the men with whom they trafficked.

and

CHAP. VI.

and indigo ſettlements had been deſtroyed (the buildings thereon being conſumed by fire), and one thouſand two hundred chriſtian families reduced from opulence, to ſuch a ſtate of miſery as to depend altogether for their clothing and ſuſtenance on publick and private charity. Of the inſurgents, it was reckoned that upwards of ten thouſand had periſhed by the ſword or by famine; and ſome hundreds by the hands of the executioner;—many of them, I grieve to ſay, under the torture of the wheel;—a ſyſtem of revenge and retaliation, which no enormities of ſavage life could juſtify or excuſe *(c)*.

HITHERTO, my narrative has applied chiefly to tranſactions in the Northern province; I grieve to relate, that the flames of

(c) Two of theſe unhappy men ſuffered in this manner under the window of the author's lodgings, and in his preſence, at Cape François, on Thurſday the 28th of September 1791. They were broken on two pieces of timber placed croſswiſe. One of them expired on receiving the third ſtroke on his ſtomach, each of his legs and arms having been firſt broken in two places; the firſt three blows he bore without a groan. The other had a harder fate. When the executioner, after breaking his legs and arms, lifted up the inſtrument to give the finiſhing ſtroke on the breaſt, and which (by putting the criminal out of his pain) is called *le coup de grace*, the mob, with the ferociouſneſs of cannibals, called out *arretez!* (ſtop) and compelled him to leave his work unfiniſhed. In that condition, the miſerable wretch, with his broken limbs doubled up, was put on a cart-wheel, which was placed horizontally, one end of the axle-tree being driven into the earth. He ſeemed perfectly ſenſible, but uttered not a groan. At the end of forty minutes, ſome Engliſh ſeamen, who were ſpectators of the tragedy, ſtrangled him in mercy. As to all the French ſpectators (many of them perſons of faſhion, who beheld the ſcene from the windows of their upper apartments), it grieves me to ſay, that they looked on with the moſt perfect compoſure and *ſang froid*. Some of the ladies, as I was told, even ridiculed, with a great deal of unſeemly mirth, the ſympathy manifeſted by the Engliſh at the ſufferings of the wretched criminals.

rebellion

rebellion ſoon began to break forth alſo in the Weſtern diviſion. Here, however, the inſurgents were chiefly men of colour, of whom upwards of two thouſand appeared in arms in the pariſh of Mirebalais. Being joined by about ſix hundred of the negro ſlaves, they began their operations by burning the coffee plantations in the mountains adjacent to the plain of Cul-de-Sac. Some detachments of the military which were ſent againſt them from Port au Prince were repulſed; and the inſurgents continued to ravage and burn the country through an extent of thirty miles, practiſing the ſame exceſſes and ferocious barbarities towards ſuch of the whites as fell into their hands, as were diſplayed by the rebels in the North. They had the audacity at length to approach Port au Prince, with intention, as it was believed, to ſet it on fire; and ſo defenceleſs was the ſtate of that devoted town, that its deſtruction ſeemed inevitable. Many of the mulatto chiefs, however, finding that their attempts to gain over the negro ſlaves on the ſugar plantations in this part of the country, were not attended with that ſucceſs which they expected, expreſſed an unwillingneſs to proceed to this extremity; declaring that they took up arms not to deſolate the colony, but merely to ſupport the national decree of the 15th of May, and that they were not averſe to a reconciliation. Theſe ſentiments coming to the knowledge of M. de *Jumecourt*, a planter of eminence, he undertook the office of mediator, and through his well-timed and powerful interpoſition, a truce or convention, called the *concordat*, was agreed upon the 11th of September, between the free people of colour, and the white inhabitants of Port au Prince, of which the chief proviſions were an oblivion of the paſt, and an engagement on the part of the whites, to admit in-

full

CHAP. VI.

full force the national decree of the 15th of May, ſo often mentioned;—certainly the oſtenſible, though perhaps not the ſole and original cauſe of the rebellion.

INSTRUCTED by this example, and ſoftened, it may be preſumed, by the loyal and temperate conduct of the free mulattoes in the town of Cape François, as before related, the general aſ-
1791. ſembly, by a proclamation of the 20th of September, declared that they would no longer oppoſe the operation of the ſame decree. They even went further, and announced an intention to grant conſiderable indulgences towards ſuch free people of colour as were not comprehended in it, meaning thoſe who were born of enſlaved parents. They voted at the ſame time the formation of certain free companies of mulattoes, wherein the men of colour of all deſcriptions, poſſeſſed of certain qualifications, ſhould be allowed to ſerve as commiſſioned officers.

THESE conceſſions, at an earlier period, would have operated with powerful effect in the ſalvation of the colony; but they now came too late, and produced only a partial truce, a temporary and fallacious ceſſation of miſeries. The wounds that had been inflicted were yet green and bleeding; and the dark and ſullen paſſions of diſappointed pride, anger, malice, hatred and revenge, were ſecretly burning in the gloomy minds of all parties. The flames were ſmothered, not extinguiſhed; ſoon to break out again, with aggravated violence and greater fury than ever.

CHAP.

CHAP. VII.

Of the Motives which induced the People of Colour to join the revolted Negroes—Conduct of the Britiſh Aſſociation for the Abolition of the Slave Trade, and of the Society in Paris called Les Amis des Noirs—*Letter from Abbé Gregoire to the People of Colour—Repeal of the Decree of the* 15*th May* 1791—*Effects of that Meaſure—Civil War with the Mulattoes renewed—Port au Prince deſtroyed by Fire—Cruelties exerciſed by both Parties—Arrival at Cape François of the Civil Commiſſioners.*

CHAP. VII.

BEFORE I proceed to a renewal of thoſe diſguſting ſcenes of devaſtation, ſlaughter, and ruin, which my duty, as a faithful hiſtorian, calls upon me to deſcribe (happy if they ſerve as an impreſſive leſſon to other nations!) it ſeems neceſſary to remove ſome difficulties which may poſſibly have ariſen in the mind of the reader, concerning the original and primary cauſe of the junction and co-operation of ſo large a number of the negro ſlaves, in this rebellion, with the men of colour. That the whole body of the latter in St. Domingo had ſolid ground of complaint and diſſatisfaction, cannot be denied. There is a point at which oppreſſion ſometimes arrives, when forbearance under it ceaſes to be a virtue; and I ſhould readily have admitted that the actual ſituation and condition of the mulattoes in the French iſlands would have made reſiſtance a duty, if it did

CHAP. VII.

did not appear, from what I have already related, that the redreſs of their grievances occupied the very firſt deliberations of the firſt general aſſembly of repreſentatives that ever met in St. Domingo. Certainly, then, no juſtification can be offered for thoſe peſtilent reformers, who could perſuade theſe unfortunate people to ſeek that relief by rebellion and maſſacre, which was offered to them by the ſupreme power of the country, as a ſpontaneous and voluntary conceſſion;—the homage of enlightened reaſon on the altar of humanity. Concerning the enſlaved negroes, however, it does not appear that the conduct of the whites towards them was in general reprehenſible. I believe, on the whole, it was as lenient and indulgent as was conſiſtent with their own ſafety. It was the mulatto people themſelves who were the hard-hearted taſk-maſters to the negroes. The ſame indignities which they received from the whites, they directed without ſcruple towards the blacks; exerciſing over the latter every ſpecies of that oppreſſion which they loudly and juſtly complained of, when exerciſed on themſelves;—and this is a true picture of human nature. By what means, then, it will be aſked, were the negroes induced to forget their reſentments, and join with thoſe who were the conſtant objects both of their envy and hatred?

In order to reply to this queſtion, with as much accuracy and preciſion as the ſubject will admit, it is neceſſary to recur to the proceedings of the two aſſociations, of which mention was made in the Second Chapter of this Hiſtory; namely, the Britiſh aſſociation for the abolition of the ſlave trade, which held its meetings in the Old Jewry in London; and the ſociety called

Les Amis des Noirs in Paris. A ſhort review of the conduct of theſe ſocieties will ſerve not only to leſſen the ſurprize which may be felt at the revolt of the negroes of St. Domingo, but alſo raiſe a conſiderable degree of aſtoniſhment that the enſlaved negroes in the Britiſh iſlands had not given them the example.

I HAVE obſerved, that the ſociety in London *profeſſed* to have nothing more in view than to obtain an act of the legiſlature for prohibiting the further introduction of African ſlaves into the Britiſh colonies. I have ſaid, that "they diſclaimed all intention of interfering with the government and condition of the negroes already in the plantations; publickly declaring their opinion to be, that a general emancipation of thoſe people, in their preſent ſtate of ignorance and barbarity, inſtead of a bleſſing, would prove to them the ſource of misfortune and miſery." But although ſuch were their oſtenſible declarations as a publick body, the leading members of the ſociety, in the ſame moment, held a very different language; and even the ſociety itſelf (acting as ſuch) purſued a line of conduct directly and immediately repugnant to their own profeſſions. Beſides uſing every poſſible endeavour to inflame the publick of Great Britain againſt the planters, they diſtributed at a prodigious expence throughout the colonies, tracts and pamphlets without number, the direct tendency of which was to render the white inhabitants odious and contemptible in the eyes of their own ſlaves, and excite in the latter ſuch ideas of their natural rights and equality of condition, as ſhould lead them to a general ſtruggle for freedom through rebellion and bloodſhed. In many of thoſe writings, arguments are expreſsly adduced, in language which cannot

CHAP. VII.

not be miſunderſtood, to urge the negroes to riſe up and murder their maſters without mercy.—" Reſiſtance," ſay they, " is al-" ways juſtifiable where force is the ſubſtitute of right: *nor is* " *the commiſſion of a civil crime poſſible in a ſtate of ſlavery.*" Theſe ſentiments are repeated in a thouſand different forms; and in order that they might not loſe their effect by abſtract reaſoning, a reverend divine of the church of England, in a pamphlet addreſſed to the chairman or preſident of the ſociety, pours forth the moſt earneſt prayers, in the moſt undiſguiſed expreſſions, that the negroes would deſtroy all the white people, men, women, and children, in the Weſt Indies: " Should we " not, (he exclaims) approve their conduct in their violence? " Should we not crown it with eulogium, if they exterminate " their tyrants with fire and ſword! *Should they even deliberately* " *inflict the moſt exquiſite tortures on thoſe tyrants, would they not* " *be excuſable* in the moral judgment of thoſe who properly va-" lue thoſe ineſtimable bleſſings, rational and religious li-" berty *(a)*?"

Beſides diſtributing pamphlets of this complexion *gratis*, at the doors of all the churches and places of worſhip in the kingdom, and throughout the colonies, the ſociety cauſed a medal to be ſtruck, containing the figure of a naked negro, loaded with

(a) This is a fair extract from a letter addreſſed to Granville Sharp, Eſq; chairman of the ſociety in the Old Jewry, by the Reverend Percival Stockdale, A. M. Of ſuch writers the planters may well exclaim, " *Forgive them, they know not what* " *they do!*" The ſame ejaculation I applied to the learned and pious Samuel Johnſon, who poſſeſſed a negro ſervant, and before whom he frequently gave as a toaſt, " *A ſpeedy rebellion of the negroes in Jamaica, and ſucceſs to them!*"

chains,

chains, and in the attitude of imploring mercy; thouſands of which alſo they found means to diſperſe among the negroes in each of the ſugar iſlands, for the inſtruction, I preſume, of ſuch of them as could not read; but, unhappily, this inſtance of provident caution was not requiſite; for ſo many negro domeſticks return annually from Europe to the Weſt Indies, as conſtantly furniſh a ſufficient number of living inſtructors; and certain it is (I pronounce it from my own knowledge reſpecting Jamaica) that the labours of the ſociety on their behalf, as well as many of the moſt violent ſpeeches in the Britiſh parliament, wherein the whole body of planters were painted as a herd of blood-thirſty and remorſeleſs tyrants, were explained to the negro ſlaves, in terms well adapted to their capacities, and ſuited, as might have been ſuppoſed, to their feelings. It will be difficult to ſay what other meaſures the Old Jewry aſſociates could have taken to excite a rebellion, except that of furniſhing the objects of their ſolicitude with fire arms and ammunition.

HITHERTO, this ſociety had ſerved as a model and exemplar to that of Paris; but a diſpoſition to ſtop at half meaſures conſtitutes no part of the French character; and the ſociety of *Amis des Noirs* reſorted, without ſcruple, to thoſe meaſures which their fellow labourers in London ſtill heſitated to adopt: beginning with the claſs of free mulattoes, becauſe they found many of them in France, who became the willing inſtruments of their purpoſes; and who undertook to interpret to the negroes in the French colonies the wiſhes and good intentions towards them of their friends in the mother country. Thus an opening was made towards conciliation and union between the

two

CHAP. VII.

two claſſes. The negroes, apprized that it was only through the agency of the mulattoes, and the connections of thoſe people in France, they could obtain a regular ſupply of arms and ammunition, forgot or ſuſpended their ancient animoſities; and the men of colour, ſenſible that nothing but the co-operation of the enſlaved negroes (docile, as they ſuppoſed them to be, from their ignorance, and irreſiſtible from their numbers) could give ſucceſs to their cauſe, courted them with ſuch aſſiduity as gained over at leaſt nine-tenths of all the ſlaves in the Northern province of St. Domingo.

THERE ſeems however to have been ſome apprehenſions entertained by the leading men among the *Amis des Noirs*, that the decree of the national aſſembly of the 15th of May, confined as the benefits of it were to the people of colour excluſively, (and of thoſe, to ſuch only as were born of free parents) might give riſe to jealouſies and ſuſpicions, deſtructive of that unanimity between the different claſſes, the maintenance of which was an object of the laſt importance. To obviate any miſapprehenſions on this account, as well as to keep the mulattoes firm to their purpoſe, the Abbé Gregoire wrote and publiſhed his celebrated circular letter;—a performance which, if the intentions of the writer had been as pure as his expreſſions are eloquent, would have reflected luſtre on his abilities *(b)*. What effect this diſtinguiſhed piece of oratory may have had on the rugged and unenlightened minds of ſavage people,

(b) The reader will find a tranſlation of this letter at the end of the preſent Chapter.

I pretend

I pretend not to aſcertain. It is certain, that the Abbé Gregoire was conſidered by the negroes in St. Domingo as their great advocate and patron; a ſort of guardian angel or tutelary deity; of the good effects of whoſe benevolent interpoſition and friendly offices their maſters unjuſtly deprived them, and on whoſe ſupport and aſſiſtance they might confidently rely, in the attempt, through rebellion and murder, to obtain juſtice for themſelves.

Both claſſes of people being thus inſtructed and prepared, the decree of the 15th of May was the ſignal of revolt, the war-hoop of maſſacre. From the clamour which it excited amongſt all orders of the whites in St. Domingo (the lower claſſes eſpecially) the people of colour, as I have ſhewn, had reaſon to apprehend that miſchiefs of an extenſive and alarming nature were meditated againſt them. They were thus furniſhed with a plauſible, and, had they meant to have acted ſolely on the defenſive, a juſtifiable cauſe for reſorting to arms; but, unhappily, the ſtrong tide of popular prejudice which prevailed in the mother country againſt the planters, and the great majority which voted for the fatal decree in the national aſſembly, were circumſtances that inſpired them with ſo dangerous a confidence in their own reſources, as overpowered all conſiderations of prudence, policy, and humanity.

It muſt be conſidered, at the ſame time, that the enſlaved negroes (ignorant and depreſſed as we ſuppoſe them to be) could not poſſibly be unobſervant of theſe combined and concurring circumſtances. They beheld the coloured people in open hoſtility

CHAP. VII.

lity againſt the whites. They were aſſured, that the former had the fulleſt ſupport and encouragement from the ſupreme legiſlature of the mother country. They were taught to believe, that themſelves alſo were become the objects of the paternal ſolicitude of the king and the national aſſembly, who wiſhed to reſcue them from the dominion of their maſters, and inveſt them with their eſtates. It appeared from indiſputable evidence, that aſſurances of this nature were held out to the enſlaved negroes;—aſſurances which could not but excite their attention, awaken their faculties, and rouze them to action. Whoever ſhall calmly deliberate on theſe, and the other facts that have been ſtated, will find no difficulty in accounting for the dreadful extent of this inſurrection; or in aſſigning it to its proper cauſe, and tracing to the fountain-head thoſe rivers of blood which ſtill continue to flow in this unfortunate and devoted colony *(c)*!

(c) In September 1791, when the author was at Cape François, he dined with a large company, on board the frigate *la Prudente*, commanded by Monſ. *Joyeuſe* (at preſent a diſtinguiſhed admiral in the ſervice of the new republick, by the name of *Villaret)* when, in the midſt of the entertainment, a loud exclamation from the crew announced *that the gunner was returned.* This man, who had been miſſing ſome weeks, was immediately brought forward, and gave the following account of the cauſe of his abſence. He ſaid that, having gone on ſhore, to collect green meat for the pigs, he was ſurrounded by the rebel negroes, who were about putting him to death, when Jean François, the chief, finding that he was an officer in the kin 's ſervice, ordered that his life ſhould be ſpared, alledging *that the king was their friend.* They detained him however as a priſoner, and compelled him to load and point their artillery in the attack at M. Galliſet's plantation before-mentioned. On the defeat of the rebels in that engagement, he fortunately made his eſcape from them. Some of the ſhocking enormities and cruelties inflicted by the rebels on their white priſoners, as related in the preceding pages, were committed in this man's preſence.

CHAP. VII.

BUT it is now time to advert to the proceedings which occurred in France, where we left *Gregoire*, *La Fayette*, *Robespierre*, and the reſt of the ſociety of *Amis des Noirs*, exulting in the triumph they had obtained on the 15th of May; and perhaps waiting, in the ardent hope and expectation, that their obnoxious decree of that date, would produce thoſe very evils which actually reſulted from it. It was not until the beginning of September that information arrived at Paris concerning the reception which the account of this decree had met with in St. Domingo. The tumults, diſorders, and confuſions that it produced there, were now repreſented in the ſtrongeſt colouring, and the loſs of the colony to France was univerſally apprehended. At this time, however, no ſuſpicion was entertained concerning the enſlaved negroes; but a civil war, between the whites and the mulattoes, was believed to be inevitable. The commercial and manufacturing towns, predicting the ruin of their trade and ſhipping, and the loſs of their capitals from exiſting dangers, preſented remonſtrances and petitions to the national aſſembly, urging the neceſſity of an immediate repeal of all the decrees by which the rights of the planters were invaded; that of the 15th of May eſpecially. The conſtituent national aſſembly was now on the point of diſſolution, and perhaps wiſhed to leave every thing in peace. At the ſame time the tide of popular prejudice, which had hitherto ran with ſuch violence againſt the coloniſts, was beginning to turn. Moſt of thoſe members whoſe opinions in colonial concerns, a few months before, had guided the deliberations of the national aſſembly, were now either ſilently diſregarded, or treated with outrage; — a ſtrong and ſtriking proof of the lightneſs and verſatility of the French

CHAP. VII. 1791.

character. At length, a motion was made to annul the obnoxious decree, and (ſtrange to tell!) on the 24th of September its repeal was actually voted by a large majority!—At this remarkable change of ſentiment in the ſupreme legiſlature, it is neceſſary to pauſe, and remind the reader of what was doing at the ſame time in St. Domingo; where, as we have ſeen, on the 11th of that very month, the *concordat*, or truce, took place between the people of colour and the white inhabitants of Port au Prince; and on the 20th, the colonial aſſembly of Cape François publiſhed the proclamation mentioned in the latter part of the preceding Chapter. Thus, almoſt in the very moment when the juſtice and neceſſity of the decree were acknowledged, and its faithful obſervance promiſed by the colonial aſſembly, its repeal was pronounced by the national legiſlature in the mother country!

To ſuch repugnancy and abſurdity muſt every government be driven that attempts to regulate and direct the local concerns of a country three thouſand miles diſtant. Of the two meaſures that have been mentioned, it is difficult to ſay which produced the greateſt calamities; the decree of the 15th of May in the firſt inſtance; or its unexpected repeal, at the time and in the manner related! Doubts had already ariſen in the minds of the mulattoes of the ſincerity and good faith of the white people, with reſpect to the *concordat*. Their ſuſpicions and apprehenſions had indeed grown to ſuch a height, as to induce them to inſiſt on a renewal and confirmation of its proviſions; which were accordingly granted them, by a new inſtrument or treaty of the 11th of October, and a ſupplementary agreement of the 20th of the ſame month:

but

but no ſooner was authentick information received of the proceedings in France, in the repeal of the decree, than all truſt and confidence, and every hope of reconciliation and amity between the two claſſes, vaniſhed for ever. It was not poſſible to perſuade the mulattoes that the planters in the colony were innocent, and ignorant of the tranſaction. They accuſed the whites of the moſt horrid duplicity, faithleſsneſs and treachery; and publickly declared that one party or the other, themſelves or the whites, muſt be utterly deſtroyed and exterminated:—There was no longer, they ſaid, an alternative.

In this diſpoſition, exaſperated to frenzy, the coloured people throughout the Weſtern and Southern provinces flew to arms. In the Southern province, a body of them became maſters of Port St. Louis; but the inhabitants of Port au Prince, having been reinforced, a ſhort time before, by the arrival of ſome troops from Europe, were better prepared, and drove the revolters from the city with great ſlaughter. They took poſt in the pariſh of *Croix des Bouquets*; but found means, however, before their retreat, to ſet fire to the city, and a dreadful conflagration enſued, in which more than one-third of the buildings were conſumed.

Open war, and war in all its horrors, was now renewed. All the ſoft workings of humanity—what Shakeſpeare calls the *compunctious viſitings of nature*—were now abſorbed in the raging and inſatiable thirſt of revenge, which inflamed each claſs alike. It was no longer a conteſt for mere victory, but a diabolical emulation which party could inflict the moſt abominable cruel-

CHAP. VII.

ties on the other. The enſlaved negroes in the diſtrict called *Cul de Sac* having joined the mulattoes, a bloody engagement took place, in which the negroes, being ranged in front, and acting without any kind of diſcipline, left two thouſand of their number dead on the field. Of the mulattoes about fifty were killed, and ſeveral taken priſoners. The whites claimed the victory; but for want of cavalry were unable to improve it by a purſuit, and contented themſelves with ſatiating their revenge on their captives. Every refinement in cruelty that the moſt depraved imagination could ſuggeſt, was practiſed on the perſons of thoſe wretched men. One of the mulatto leaders was unhappily among the number: him the victors placed on an elevated ſeat in a cart, and ſecured him in it by driving large ſpiked nails through his feet into the boards. In this condition he was drawn a miſerable ſpectacle through the city. His bones were afterwards broken, and he was then thrown alive into the flames!

THE mulattoes ſcorned to be outdone in deeds of vengeance, and atrocities ſhameful to humanity. In the neighbourhood of *Jeremie* a body of them attacked the houſe of M. Sejourné, and ſecured the perſons both of him and his wife. This unfortunate woman (my hand trembles while I write!) was far advanced in her pregnancy. The monſters, whoſe priſoner ſhe was, having firſt murdered her huſband in her preſence, ripped her up alive, and threw the infant to the hogs.—They then (how ſhall I relate it!) ſewed up the head of the murdered huſband in — —!!! —Such are thy triumphs, philanthropy!

WITH theſe enormities terminated the diſaſtrous year 1791. Juſt before Chriſtmas the three civil commiſſioners nominated by the national aſſembly for St. Domingo, arrived at Cape François. Much was expected from their appointment by the friends of peace and good order; but the ſequel will ſhew that they effected very little towards reſtoring the peace of the country.

Tranſlation of the Letter of ABBÉ GREGOIRE, *Biſhop of the Department of Loire and Cher, Deputy of the National Aſſembly, to the Citizens of Colour in the French Weſt Indies, concerning the Decree of the* 15*th of May* 1791.

FRIENDS!

YOU *were* MEN;—you *are* now CITIZENS. Reinſtated in the fulneſs of your rights, you will in future participate of the ſovereignty of the people. The decree which the national aſſembly has juſt publiſhed reſpecting you, is not *a favour*; for a favour is *a privilege:* and a privilege to one claſs of people is an injury to all the reſt.—They are words which will no longer diſgrace the laws of the French.

IN ſecuring to you the exerciſe of your political rights, we have acquitted ourſelves of *a debt:*—not to have paid it, would have been a crime on our part, and a diſgrace to the conſtitution. The legiſlators of a free nation certainly could not do leſs for you than our ancient deſpots have done.

IT is now above a century that Louis the XIVth ſolemnly acknowledged and proclaimed your rights; but of this ſacred inheritance you have been defrauded by pride and avarice, which have gradually increaſed your burthens, and embittered your exiſtence.

THE

CHAP. VII.

THE regeneration of the French empire opened your hearts to hope, whoſe cheering influence has alleviated the weight of your miſeries: miſeries of which the people of Europe had no idea. While the white planters reſident among us were loud in their complaints againſt *miniſterial* tyranny, they took eſpecial care to be ſilent *as to their own*. Not a hint was ſuggeſted concerning the complaints of the unhappy people of mixed blood; who, notwithſtanding, are their own children. It is *we*, who, at the diſtance of two thouſand leagues from you, have been conſtrained to protect theſe children againſt the neglect, the contempt, the unnatural cruelty of their fathers!

BUT it is in vain that they have endeavoured to ſuppreſs the juſtice of your claims. Your groans, notwithſtanding the extent of the ocean which ſeparates us, have reached the hearts of the European Frenchmen;—for *they* have *hearts*.

GOD Almighty comprehends all men in the circle of his mercy. His love makes no diſtinction between them, but what ariſes from the different degrees of their virtues. Can laws then, which ought to be an emanation of eternal juſtice, encourage ſo culpable a partiality? Can that government, whoſe duty it is to protect alike all the members of the ſame great family, be the mother of one branch, and the ſtep-mother only of the others?

No, gentlemen:—you could not eſcape the ſolicitude of the national aſſembly. In unfolding to the eyes of the univerſe the great charter of nature, your titles were traced. An attempt had indeed been made to expunge them; but happily they are written in characters as indelible as the ſacred image of the Deity, which is graven on your countenances.

ALREADY had the national aſſembly, in the inſtructions which it prepared for the government of the colonies, on the 28th of March 1790, comprized both the whites and people of colour under one common denomination. Your enemies, in aſſerting the contrary, have publiſhed a forgery. It is inconteſtibly true, that when I demanded you ſhould be expreſsly named, a great number of members, among whom were

ſeveral planters, eagerly exclaimed, that you were already comprehended under the general words contained in thoſe inſtructions. M. Barnave himſelf, upon my repeated inſtances to him on that head, has at length acknowledged, before the whole aſſembly, that this was the fact. It now appears how much reaſon I had to apprehend that a falſe conſtruction would be put upon our decree!

New oppreſſions on the part of your maſters, and new miſeries on yours, until at length the cup of affliction is filled even to the brim, have but too well juſtified my apprehenſions. The letters which I have received from you upon this head, have forced tears from my eyes. Poſterity will learn, with aſtoniſhment and indignation, that a cauſe like yours, the juſtice of which is ſo evident, was made the ſubject of debate for no leſs than five days ſucceſſively. Alas! when humanity is obliged to ſtruggle ſo long againſt vanity and prejudice, its triumph is dearly obtained!

It is a long time that the ſociety of *Amis des Noirs* have employed themſelves in finding out the means to ſoften your lot, as well as that of the ſlaves. It is difficult—perhaps impoſſible, to do good with entire impunity. The meritorious zeal of this ſociety has drawn upon them much obloquy. Deſpicable writers have lanced their poiſonous ſhafts at them, and impudent libels have never ceaſed to repeat objections and calumnies, which have been a hundred times anſwered and refuted. How often have we been accuſed of being ſold to the Engliſh, and of being paid by them for ſending you inflammatory writings and arms? You know, my friends, the weakneſs and wickedneſs of theſe charges. We have inceſſantly recommended to you attachment to your country, reſignation and patience, while waiting the return of juſtice! Nothing has been able to cool our zeal, or that of your brethren of mixed blood who are at Paris. M. Raimond, in particular, has devoted himſelf moſt heroically to your defence. With what tranſport would you have ſeen this diſtinguiſhed citizen, at the bar of the national aſſembly, of which he ought to be a member, laying before it the affecting picture of your miſeries,

CHAP. VII.

miſeries, and ſtrenuouſly claiming your rights! If that aſſembly had ſacrificed them, it would have tarniſhed its glory. It was its duty to decree with juſtice, to explain itſelf clearly, and cauſe its laws to be executed with firmneſs: it has done ſo; and if (which God forbid!) ſome event, hidden in the womb of futurity, ſhould tear our colonies from us, would it not be better to have a loſs to deplore, than an injuſtice to reproach ourſelves with?

Citizens! raiſe once more your humiliated countenances, and to the dignity of men, aſſociate the courage and nobleneſs of a free people. The 15th of May, the day in which you recovered your rights, ought to be for ever memorable to you and to your children. This epoch will periodically awaken in you ſentiments of gratitude towards the Supreme Being; and may your accents aſcend to the vault of heaven, towards which your grateful hands will be extended! At length you have a country. Hereafter you will ſee nothing above you but the law; while the opportunity of concurring in the framing it, will aſſure to you that indefeaſible right of all mankind, the right of obeying yourſelves only.

You have a country: and it will no longer be a land of exile, where you meet none but tyrants on the one hand, and companions in misfortune on the other; the former diſtributing, and the latter receiving, contempt and outrage. The groans of your afflictions were puniſhed as the clamours of rebellion; and ſituated between the uplifted poinard, and certain death, thoſe unhappy countries were often moiſtened with your tears, and ſometimes ſtained with your blood.

You have a country: and happineſs will ſhine on the ſeat of your nativity. You will now enjoy in peace the fruits of the fields which you have cultivated without compulſion. Then will be filled up that interval, which, placing at an immenſe diſtance from each other, the children of the ſame father, has ſuppreſſed the voice of nature, and broke the bands of fraternity aſunder. Then will the chaſte enjoyments of conjugal union take place of thoſe vile ſallies of debauchery, by which the majeſty

jeſty of moral ſentiment has been inſulted. By what ſtrange perverſion of reaſon can it be deemed diſgraceful in a white man to marry a black or mulatto woman, when it is not thought diſhonourable in him to be connected with her in the moſt licentious familiarity! CHAP. VII.

THE leſs real worth a man poſſeſſes, the more he ſeeks to avail himſelf of the appearances of virtue. What can be more abſurd than to make the merit of a perſon conſiſt in different ſhades of the ſkin, or in a complexion more or leſs ſallow? The man who thinks at all muſt ſometimes bluſh at being a man, when he ſees his fellow-creatures blinded by ſuch ridiculous prejudices; but as unfortunately pride is one of thoſe failings we moſt unwillingly part with, the empire of prejudice is the moſt difficult to ſubvert: man appears to be unable to arrive at truth, until he has exhauſted his ſtrength in travelling through the different paths of error.

THIS prejudice againſt the mulattoes and negroes has however no exiſtence in our Eaſtern colonies. Nothing can be more affecting than the eulogium made on the people of colour, by the inhabitants of that part of the world, in the inſtructions given by them, to thoſe they have appointed their deputies to the national aſſembly. The members of the academy of ſciences pride themſelves in reckoning a mulatto of the Iſle of France in the number of their correſpondents. Among ourſelves, a worthy negro is a ſuperior officer of the diſtrict of St. Hypolite, in the department of Gard. We do not conceive that a difference of colour can be the foundation of different rights among members of the ſame political ſociety. It is therefore we find no ſuch deſpicable pride among our brave national guards, who offer themſelves to embark for the Weſt Indies to inſure the execution of our decrees. Perfectly concurring in the laudable ſentiments manifeſted by the inhabitants of Bourdeaux, they acknowledge with them, that the decree reſpecting the people of colour, framed under the auſpices of prudence and wiſdom, is an homage rendered to reaſon and juſtice. While the deputies from the colonies have endeavoured to calumniate your intentions, and thoſe of the mercantile

CHAP. VII.

part of the nation, the conduct of thoſe deputies is perfectly contradictory. Ardently ſoliciting their own admiſſion among us at Verſailles; ſwearing with us in the Tennis Court not to ſeparate from us, until the conſtitution ſhould be eſtabliſhed, and then declaring, when the decree of the 15th of May was paſſed, that they could no longer continue to ſit with us! This deſertion is a deſertion of their principles, and a breach of their ſolemn oaths.

All thoſe white inhabitants of the colonies who are worthy the name of Frenchmen, have haſtened to abjure ſuch ridiculous prejudices, and have promiſed to regard you in future as brothers and friends. With what delightful ſenſations do we cite the words of the citizens of Jacmel. "We ſwear to obey, without reſerve, the decrees of the national aſſembly "reſpecting our preſent and future conſtitution, and even ſuch of them "as may ſubſtantially change it!" The citizens of Port au Prince tell the national aſſembly the ſame thing, in different words. "Conde-"ſcend, gentlemen," ſay they, "to receive the oath which the muni-"cipality has taken to you, in the name of the commons of Port au "Prince, punctually to obey and execute all your decrees, and never to "ſwerve from them in any reſpect whatſoever."

Thus has philoſophy enlarged its horizon in the new world, and ſoon will abſurd prejudices have no other ſupporters than a few inferior tyrants, who wiſh to perpetuate in America, the reign of that deſpotiſm which has been aboliſhed in France.

What would theſe men have ſaid, if the people of colour had endeavoured to deprive the whites of *their* political advantages? With what energy would they not have exclaimed at ſuch an oppreſſion! Inflamed into madneſs at finding that your rights have been pointed out to you, their irritated pride may perhaps lead them to make every effort to render our decrees ineffectual. They will probably endeavour to raiſe ſuch diſturbances, as, by wreſting the colonies from the mother country, will enable them to defraud their creditors of their juſt debts. They have inceſſantly alarmed us with threats that St. Domingo will be loſt,

loſt, if juſtice be rendered to you. In this aſſertion we have found nothing but falſehood: we pleaſe ourſelves in the belief, that our decree will draw the bands ſtill cloſer which unite you to the mother country. Your patriotiſm, your intereſt, and your affections, will concur in inducing you to confine your commercial connections to France only; and the reciprocal tributes of induſtry will eſtabliſh between her and her colonies a conſtant interchange of riches and good offices. If you act unfaithfully towards France, you will be the baſeſt and moſt abandoned of the human race. But no! generous citizens, you will not become traitors to your country: you ſhudder at the idea. Rallied, with all other good Frenchmen, around the ſtandard of liberty, you will defend our glorious conſtitution. The day ſhall arrive, when the repreſentatives of the people of colour will croſs the ocean to take their ſeats with us, and ſwear to live and die under our laws. The day ſhall arrive among you when the ſun will ſhine on none but freemen; when the rays of light ſhall no longer fall on the fetters of ſlavery. It is true, the national aſſembly has not yet raiſed the condition of the enſlaved negroes to a level with your ſituation; becauſe ſuddenly granting the rights to thoſe who are ignorant of the duties of citizens, might perhaps have been a fatal preſent to them: but forget not, that they, like yourſelves, are born to freedom and perfect equality. It is in the irreſiſtible courſe of things that all nations, whoſe liberty has been invaded, ſhall recover that precious portion of their indefeaſible inheritance!

CHAP. VII.

You are accuſed of treating your ſlaves much worſe than the whites: but, alas! ſo various have been the detractions with which you have been aſperſed, that it would be weakneſs in us to credit the charge. If, however, there be any foundation for what has been advanced on this head, ſo conduct yourſelves in future as to prove it will be a ſhameful calumny hereafter.

Your oppreſſors have heretofore endeavoured to hide from their ſlaves the lights of chriſtianity, becauſe the religion of mildneſs, equality,

CHAP. VII.

lity, and liberty, ſuits not with ſuch blood-thirſty men. May *your* conduct be the reverſe of *theirs*. Univerſal love is the language of the goſpel; your paſtors will make it heard among you. Open your hearts to receive this divine ſyſtem of morality. We have mitigated *your* misfortunes, alleviate, on your part, thoſe of the unhappy victims of avarice, who moiſten your fields with their ſweat, and often with their tears. Let the exiſtence of your ſlaves be no longer their torment; but by your kind treatment of them, expiate the crimes of Europe!

By leading them on progreſſively to liberty, you will fulfil a duty: you will prepare for yourſelves the moſt comfortable reflections: you will do honour to humanity, and inſure the proſperity of the colonies. Such will be your conduct towards your brethren, the negroes; but what ought it to be towards your fathers, the whites? Doubtleſs you will be permitted to ſhed tears over the aſhes of *Ferrand de Baudiere*, and the unfortunate *Ogé*, aſſaſſinated under the forms of law, and dying on the wheel for having wiſhed to be free! But may he among you periſh, who ſhall dare to entertain an idea of revenge againſt your perſecutors! They are already delivered over to the ſtings of their own conſciences, and covered with eternal infamy. The abhorrence in which they are held by the preſent race of mankind, only precedes the execration of poſterity. Bury then in eternal oblivion every ſentiment of hatred, and taſte the delicious pleaſure of conferring benefits on your oppreſſors. Repreſs even too marked expreſſions of your joy, which, in cauſing them to reflect on their own injuſtice towards you, will make their remorſe ſtill more pungent.

Strictly obedient to the laws, teach your children to reſpect them. By a careful education, inſtruct them in all the duties of morality; ſo ſhall you prepare for the ſucceeding generation virtuous citizens, honourable men, enlightened patriots, and defenders of their country!

How will their hearts be affected when, conducting them to your ſhores, you direct their looks towards France, telling them, "beyond thoſe ſeas is your parent country; it is from thence we have

"received

" received juſtice, protection, happineſs, and liberty. There dwell our
" fellow citizens, our brethren, and our friends: to them we have
" ſworn an eternal friendſhip. Heirs of our ſentiments, and of our
" affections, may your hearts and your lips repeat our oaths! Live to
" love them; and, if neceſſary, die to defend them!"

Signed,

GREGOIRE.

Paris, 8th June, 1791.

CHAP.

CHAP. VIII.

Reception and Proceedings of the Civil Commiſſioners, and their Return to France—National Decree of the 4th of April 1792—Appointment of a new Governor (Monſ. Deſparbes) and three other Commiſſioners (Santhonax, Polverel, and Ailhaud)—Their Embarkation and Arrival, with a ſelect Body of Troops—Their violent Proceedings—Appointment, by the Executive Council, of M. Galbaud as Chief Governor, in the Room of Deſparbes—His Arrival, and Diſputes with the Commiſſioners—Both Parties proceed to Hoſtilities—The revolted Negroes called in to the Aſſiſtance of the Commiſſioners—A general Maſſacre of the White Inhabitants, and Conflagration of the Town of Cape François.

CHAP. VIII. January 1792.

THE civil commiſſioners who were to reſtore peace and ſubordination in St. Domingo, and whoſe arrival there was noticed in the laſt Chapter, were named Mirbeck, Roome, and St. Leger. Mirbeck and Roome had formerly been known as advocates in the parliaments of Paris; and St. Leger, who was a native of Ireland, had practiſed many years in France as a ſurgeon. Although the confuſion of the times had elevated theſe men to power, not one of them was diſtinguiſhed for extraordinary abilities, and their rank in life was not ſuch as to command any great degree of conſideration from the planters.

 They

They were received however, from reſpect to their appointment, with politeneſs and ſubmiſſion, both by the governor and the inhabitants. Military honours were ſhewn them, and they were led in publick proceſſion to the cathedral, where the bleſſing of the Almighty was devoutly implored for ſucceſs to their miſſion.

THEIR firſt proceeding, after announcing the new conſtitution and form of government for the mother country, as confirmed by the king, was to publiſh the decree of the 24th of September 1791, by which the fatal decree of the 15th of May was annulled. So far all was well: but a few days afterwards they took upon them to proclaim a general amneſty and pardon to ſuch people, of all deſcriptions, as ſhould lay down their arms, and come in, within a certain preſcribed time, and take the oaths required by the new conſtitution. This meaſure loſt them the confidence of all the white inhabitants: a general amneſty to the men of colour and revolted ſlaves, was conſidered as a juſtification of the moſt horrible enormities, and as holding out a dangerous example to ſuch of the negroes as preſerved their fidelity; and it loſt its effect on the mulattoes, by being accompanied with a repeal of their favourite decree. With what contempt and indignity it was received by the latter, the following circumſtance will demonſtrate. At *Petit Goave*, the mulattoes were maſters, and held in cloſe confinement thirty-four white perſons whom they reſerved for vengeance. On the publication of this amneſty, they led them to execution: but inſtead of putting them to immediate death, they cauſed each of them to be broken alive; and in the midſt of their tortures,

CHAP. VIII.

tures, read to them, in a ſtrain of diabolical mockery, the proclamation aloud; affecting to conſider it as a pardon for the cruelties they had juſt committed.

THE unlimited and indefinite authority which the commiſſioners ſeemed to claim, alarmed the colonial aſſembly, who deſired to be informed of the nature and extent of their powers. To this requeſt no ſatisfactory anſwer being given, the commiſſioners loſt ground in the publick opinion daily; and their perſonal conduct, as individuals, contributed by no means to acquire them reſpect. Mirbeck ſpent the greateſt part of his time in the practice of low debauchery, giving indulgence to his vicious propenſities without reſtraint or decency. St. Leger conſidered his appointment as an authority to exact money, in which he was little ſcrupulous, and laid the few mulatto people who remained faithful, under a moſt unmerciful contribution. Roome alone conducted himſelf without reproach: he was a well-meaning inoffenſive man, and attempted, though without effect, to act the part of mediator between the different factions which deſolated the country. This praiſe at leaſt was given him—*that if he did no good, he did no harm.*

AFTER a ſhort ſtay at Cape François, the commiſſioners viſited other parts of the colony; but finding themſelves every where very lightly regarded, and having no troops to ſupport their authority, they returned ſeparately to France in the months of March and April.

TROOPS

CHAP. VIII.

TROOPS however, as I have obſerved, had arrived from France to the number in the whole of about four thouſand; but, in the ſpirit of the times, they manifeſted very little obedience either to the civil commiſſioners, or to the governor of the colony; yet they ſerved as a check to the revolters, who would otherwiſe, in all probability, before this time, have become maſters both of Cape François and Port au Prince. In the Northern province, the rebel negroes indeed were ſuppoſed to be conſiderably reduced by diſeaſe and famine. Having deſtroyed all the proviſion grounds, and devoured the cattle of all kinds on the plain of the Cape, they had now taken poſſeſſion of the ſurrounding mountainous diſtricts, and were compelled by their chief leader, *Jean François*, a negro of great ſagacity, to plant proviſions for their future ſubſiſtence; a meaſure which has kept the flames of rebellion alive to the preſent hour.

IN the mean time, the ſtate of publick affairs in the mother country was tending to a great and ominous change. Ever ſince the flight and ſeizure of their unhappy king, in the month of June 1791, the faction was hourly increaſing in numbers which was ſoon to lay the kingdom in ruins, and bring the monarch himſelf to the ſcaffold. The Jacobin party, headed by a bloodthirſty triumvirate *(a)*, were becoming all-powerful; and the ſociety of *Amis des Noirs* had once more acquired a fatal aſcendency in the legiſlative body. On the 29th of February, one of them, named *Garan de Coulon*, after a long and inflammatory harangue againſt the planters in general, propoſed the form of a 1792.

(a) Danton, Robeſpierre and Marat.

CHAP. VIII.

decree for abrogating that of the 24th of September, declaring a general amneſty throughout all the French colonies; and enacting, that new colonial aſſemblies ſhould be formed, which ſhould tranſmit their ſentiments not only on the ſubject of the internal government of the colonies, *but alſo on the beſt method of effecting the abolition of negro ſlavery* IN TOTO.

FRANTICK as the new legiſlature *(b)* had ſhewn itſelf on many occaſions ſince its firſt meeting, a majority could not at this time be found to vote for ſo ſenſeleſs and extravagant a propoſition; but in about two months afterwards, this aſſembly paſſed the famous decree of the 4th of April 1792, of which it is neceſſary the reader ſhould be furniſhed with a copy at large; and it is conceived in the words following:

" THE national aſſembly acknowledges and declares, that the people of colour and free negroes in the colonies ought to enjoy an equality of political rights with the whites; in conſequence of which it decrees as follows:

ARTICLE 1ſt. Immediately after the publication of the preſent decree, the inhabitants of each of the French colonies in the Windward and Leeward Iſlands ſhall proceed to the reelection of colonial and parochial aſſemblies, after the mode preſcribed by the decree of the 8th of March 1790, and the inſtructions of the national aſſembly of the 28th of the ſame month.

2d. THE people of colour and free negroes ſhall be admitted to vote in all the primary and electoral aſſemblies, and ſhall be

(b) The former aſſembly is generally known by the name of the *Conſtituent* Aſſembly. The new one met the 1ſt of October 1791, and called itſelf the Firſt *Legiſlative* Aſſembly.

eligible

eligible to the legiſlature and all places of truſt, provided they poſſeſs the qualifications preſcribed by the 4th article of the aforeſaid inſtructions.

3d. THREE civil commiſſioners ſhall be named for the colony of St. Domingo, and four for the iſlands of Martinico, Guadaloupe, St. Lucia, and Tobago, to ſee this decree enforced.

4th. THE ſaid commiſſioners ſhall be authorized to diſſolve the preſent colonial aſſemblies; to take every meaſure neceſſary for accelerating the convocation of the primary and electoral aſſemblies, and therein to eſtabliſh union, order, and peace: as well as to determine proviſionally (reſerving the power of appeal to the national aſſembly) upon every queſtion which may ariſe concerning the regularity of convocations, the holding of aſſemblies, the form of elections, and the eligibility of citizens.

5th. THEY are alſo authorized to procure every information poſſible, in order to diſcover the authors of the troubles in St. Domingo, and the continuance thereof, if they ſtill continue; to ſecure the perſons of the guilty, and to ſend them over to France, there to be put in a ſtate of accuſation, &c.

6th. THE ſaid civil commiſſioners ſhall be directed for this purpoſe to tranſmit to the national aſſembly minutes of their proceedings, and of the evidence they may have collected concerning the perſons accuſed as aforeſaid.

7th. THE national aſſembly authorizes the civil commiſſioners to call forth the publick force whenever they may think it neceſſary, either for their own protection, or for the execution of ſuch orders as they may iſſue by virtue of the preceding articles.

8th. THE executive power is directed to ſend a ſufficient force to the colonies, to be compoſed chiefly of national guards.

CHAP. VIII.

9th. THE colonial aſſemblies, immediately after their formation, ſhall ſignify, in the name of each colony reſpectively, their ſentiments reſpecting that conſtitution, thoſe laws, and the adminiſtration of them, which will beſt promote the proſperity and happineſs of the people; conforming themſelves nevertheleſs to thoſe general principles by which the colonies and mother country are connected together, and by which their reſpective intereſts are beſt ſecured, agreeably to the decree of the 8th of March 1790, and inſtructions of the 28th of the ſame month.

10th. THE colonial aſſemblies are authorized to ſend home delegates for the purpoſes mentioned in the preceding article, in numbers proportionate to the population of each colony, which proportion ſhall be forthwith determined by the national aſſembly, according to the report which its colonial committee is directed to make.

11th. FORMER decrees reſpecting the colonies ſhall be in force in every thing not contrary to the preſent decree."

IT may be ſuppoſed that the men who (rejecting all pretenſions to conſiſtency, and deſpiſing the leſſons of experience) firſt propoſed this decree, and finally prevailed in carrying it through the legiſlative aſſembly, had duly conſidered of the means for enſuring its execution in the colonies, and were provided with fit inſtruments for that purpoſe. The new commiſſioners nominated for St. Domingo were Meſſrs. Santhonax, Polverel, and Ailhaud, all of them among the moſt violent of the Jacobin faction; and it was reſolved to furniſh them with ſuch a force as (if properly employed) would, it was alledged, not only eſtabliſh their authority, but put a ſpeedy end to all the diſturbances

bances which had ſo long afflicted and deſolated the colony. Eight thouſand men, ſelected with great circumſpection, from the national guards, with officers whoſe principles were well known to their employers, were accordingly ordered to embark forthwith for St. Domingo. M. Blanchelande, the governor-general, was recalled, and a new commiſſion of commander in chief given to a Monſ. Deſparbes.

THUS appointed and provided, the civil commiſſioners and the new governor took their departure from France in the month of July, probably in much the ſame diſpoſition of mind towards the coloniſts, as was manifeſted by the Duke D'Alva and his Spaniſh and Italian troops in 1568, towards the inhabitants of the Low Countries. Inflamed like them with a ſpirit of avarice, fanaticiſm, and revenge, they meditated on nothing but on the benefits to ariſe from ſeizure and confiſcation; on ſchemes of miſchief and projects of vengeance. 1792.

THEY landed at Cape François on the 13th of September, and finding M. Blanchelande at great variance with the colonial aſſembly, the commiſſioners took the ſhorteſt courſe poſſible to terminate the diſpute, by forthwith diſſolving the aſſembly and ſending the unfortunate Blanchelande a ſtate priſoner to France, where, as to be accuſed was to be condemned, he ſoon afterwards periſhed by the guillotine *(c)*. 1792.

DISMAY and terror now prevailed throughout the colony. Delegates were ſent to the civil commiſſioners from all quarters, to

(c) 7th April, 1793.

demand

CHAP. VIII.

demand an expoſure and explanation of their views and intentions. Suſpicions were already gone forth concerning the project, which the commiſſioners afterwards avowed, of declaring a general emancipation of the negro ſlaves; and all parties, as well among the republicans as the royaliſts, concurred on this occaſion in reprobating the folly and iniquity of the meaſure. So general was the clamour on this account, that if a firm and extenſive coalition of intereſts among the planters could at this time have been effected, it is probable the commiſſioners might have found that all the force they had brought with them would have proved inufficient for the purpoſes which they meditated. Diſſimulation therefore was thought neceſſary for the preſent. They declared (and confirmed the declaration with the ſolemnity of an oath) that they had no wiſh or intention to make any change in the ſyſtem of colonial government concerning the ſlaves; avowing the fulleſt conviction that the emancipation of thoſe people, under exiſting circumſtances, was impracticable.—Their views, they ſaid, extended no farther than to ſee the decree of the 4th of April, in favour of the free people of colour, properly enforced; to reduce the ſlaves in rebellion to obedience, and to ſettle the future government and tranquillity of the colony on a ſolid and permanent foundation.

THESE, and ſimilar, declarations ſilenced, though they did not ſatisfy, the white inhabitants; who ſoon perceived, with unavailing indignation, that the commiſſioners held ſecret communications with the chiefs of the mulattoes in all parts of the colony. By the co-operation of thoſe people, the commiſſioners ſoon found their ſtrength ſufficient to avow themſelves openly the

CHAP. VIII.

the patrons and protectors of the whole body of the free negroes and mulattoes: and they now made no ſcruple of ſeizing the perſons and effects of all ſuch of the whites as oppoſed their projects, ſending great numbers of them in a ſtate of arreſt to Europe, to anſwer before the national aſſembly to the accuſations which they pretended to tranſmit againſt them. Among the perſons thus impriſoned and tranſported to France, were comprehended the colonel, lieutenant-colonel, and many other officers of the Cape regiment.

THE white inhabitants now called aloud for the election of a new colonial aſſembly, and hoped that the neceſſity of levying taxes would induce the commiſſioners to iſſue orders for that purpoſe; but inſtead of complying with the publick requeſt, they ſubſtituted what was called *une commiſſion intermediaire*, by nominating twelve perſons, ſix of whom had been members of the laſt aſſembly, to act as a ſort of legiſlative council: the other ſix were mulattoes. To this motley board, the commiſſioners delegated authority to raiſe money from the inhabitants; reſerving to themſelves, however, the right of appropriating and expending it, as they alone ſhould think proper.

IN the meanwhile the new governor (Deſparbes) began to manifeſt ſome ſigns of diſſatisfaction and impatience. He complained that he was conſidered as a mere cypher in the government, or rather as an inſtrument in the commiſſioners' hands. His complaints were anſwered by the arreſt of his perſon, and he ſoon afterwards followed his predeceſſor, M. Blanchelande, ſtate priſoner to France.

CHAP. VIII.

FOUR members out of the ſix whites that compoſed a moiety of the *commiſſion intermediaire*, met with ſimilar treatment. They ventured to offer their opinion on a meaſure of finance, in oppoſition to that of M. Santhonax. The commiſſioners commended their frankneſs, and M. Santhonax invited them to a ſupper. The invitation was accepted; but at the hour appointed, they found themſelves ſurrounded by a detachment of the military, which conveyed them to very ſorry entertainment in the hold of a ſhip, and there left them as ſtate priſoners *(d)*.

THE commiſſioners, in the next place, fell out among themſelves; and Santhonax and Polverel determined to get quit of their aſſociate Ailhaud. Prudently judging, however, that the publick degradation of one of their own body would reflect ſome degree of ignominy on them all, they perſuaded him to be content with a proportion of the common plunder, and ſilently quit the country. Ailhaud ſubmitted with a good grace to what he could not avoid.

BY theſe, and other means, above all by the practice of beſtowing largeſſes on the troops, and the acquiſition of a deſperate band of auxiliaries, compoſed of ſome of the revolted ſlaves, and vagabonds of all colours and deſcriptions, moſtly collected from the jails, Santhonax and Polverel, in the beginning of the year

(d) To one of theſe gentlemen I am indebted for more valuable and extenſive information than I have been able to collect through any other channel. In his voyage to Europe, the ſhip in which he was confined was (fortunately for him) captured by an Engliſh frigate, which brought him to England, where I had the happineſs to render him ſome acceptable ſervice.

1793, found themſelves abſolute maſters of the colony. The lives and properties of all the white inhabitants lay at their mercy, and the dreadful ſcenes which were at that time paſſing in the mother country, enabled theſe men to proſecute their purpoſes, and gratify their vindictive and avaricious paſſions, without notice or controul from any ſuperior.

But the tragedy which was acting in France, was no ſooner brought to its cataſtrophe, by the foul murder of their amiable and unoffending ſovereign, and war declared againſt Great Britain and Holland, than the perſons who compoſed what was called the executive council, thought it neceſſary to pay ſome little attention to the ſafety of St. Domingo. Not having however leiſure or inclination to enter into a full inveſtigation of the complaints received from thence, they declined to revoke the powers exerciſed by the civil commiſſioners, and contented themſelves with appointing a new governor, in the room of M. Deſparbes. Their choice fell on a Monſ. Galbaud, an officer of artillery, and a man of fair character, whom they directed to embark for his new government without delay, in one of the national frigates, and put the colony into the beſt ſtate of defence againſt a foreign enemy.

Galbaud, with his ſuite of attendants, landed at Cape François on the 7th of May, to the great joy of the white inhabitants. At that period, the civil commiſſioners, with moſt of their troops, were in the Weſtern province, endeavouring to quell an inſurrection there which their tyranny had created; ſo that Galbaud was received with acclamations and ſubmiſſion by the municipality of the town of the Cape; to whoſe place of meet- 1793.

CHAP. VIII.

ing he repaired with his attendants, took the neceſſary oaths, and entered on his government without oppoſition. He declared, at the ſame time, that he was not dependent on the civil commiſſioners, and not bound to execute, at all events, their proclamations.

A VERY quick interchange of letters took place between the new governor and the commiſſioners. He deſired them to repair immediately to the Cape, that he might communicate the inſtructions he had received from the executive council. They anſwered that he was an entire ſtranger to them; that they had ſeen no decree of the national convention by which they themſelves were ſuperſeded, and that being veſted with authority to ſuſpend or appoint a governor, as they alone might think proper, he could only be conſidered as an agent ſubordinate to themſelves:—They added, that they were then aſſembling an army to ſuppreſs a rebellion in the town and neighbourhood of Port au Prince; but that as ſoon as the buſineſs was at an end, they would repair to the Cape, and examine into the validity of his pretenſions.

1793. ON the 10th of June the civil commiſſioners, having reduced Port au Prince and Jacmel, arrived at the Cape. The ſtreets were lined with troops, and they were received by Galbaud with attention and reſpect. A very ſerious altercation however immediately took place between them, highly diſadvantageous to the governor. There exiſted, it ſeems, a decree of the national aſſembly, enacting that no proprietor of an eſtate in the Weſt Indies ſhould hold the government of a colony wherein his eſtate was ſituated; and M. Galbaud was poſſeſſed of a coffee-plantation in St. Domingo.

mingo. When therefore he was aſked why he had not acquainted the executive council with this circumſtance, he was utterly diſconcerted and had no reply to make.

On the 13th, the commiſſioners ordered M. Galbaud to embark forthwith on board the ſloop of war La Normande, and return to France. At the ſame time they ſent inſtructions to Monſ. de la Salle, whom they had left commandant at Port au Prince, to repair to the Cape and receive from them, in the name of the French republick, the command of the colony.

The ſeven following days were ſpent on both ſides in intrigues and preparations for hoſtilities. Galbaud's brother, a man of ſpirit and enterprize, had collected from among the inhabitants, the Cape militia, and the ſeamen in the harbour, a ſtrong party to ſupport the governor's authority. On the 20th, the two brothers landed at the head of one thouſand two hundred ſailors, and being joined by a conſiderable body of volunteers, immediately marched in array towards the government houſe, in which the commiſſioners were ſtationed. The latter were defended by the people of colour, a body of regulars, and one piece of cannon. The conflict was fierce and bloody. The volunteers manifeſted great firmneſs, but the ſeamen getting poſſeſſion of a wine cellar, ſoon became intoxicated and ungovernable; and the column was obliged to retire to the royal arſenal, where they remained the enſuing night unmoleſted.

The next morning many ſkirmiſhes took place in the ſtreets, with various ſucceſs, in one of which Galbaud's brother was taken priſoner by the commiſſioners' troops; and in another, the

 ſeamen

CHAP. VIII.

ſeamen that were fighting on the part of Galbaud made captive Polverel's ſon; and now an extraordinary circumſtance occurred. The governor ſent a flag propoſing to exchange the commiſſioner's ſon for his brother; but Polverel rejected the propoſal with indignation; declaring in anſwer, that his ſon knew his duty, and was prepared to die in the ſervice of the republick.

BUT a ſcene now opens, which, if it does not obliterate, exceeds at leaſt, all that has hitherto been related of factious anarchy, and ſavage cruelty, in this unfortunate colony. On the firſt approach of Galbaud with ſo large a body of ſeamen, the commiſſioners diſpatched agents to call in to their aſſiſtance the revolted negroes; offering them an unconditional pardon for paſt offences, perfect freedom in future, and the plunder of the city. The rebel generals, *Jean François* and *Biaſſou*, rejected their offers; but on the 21ſt, about noon (juſt after that Galbaud and moſt of his adherents, finding their cauſe hopeleſs, had retired to the ſhips) a negro chief called *Macaya*, with upwards of three thouſand of the revolted ſlaves, entered the town, and began an univerſal and indiſcriminate ſlaughter of men, women, and children. The white inhabitants fled from all quarters to the ſea-ſide, in hopes of finding ſhelter with the governor on board the ſhips in the harbour; but a body of the mulattoes cut off their retreat, and a horrid butchery enſued, a deſcription of which every heart ſuſceptible of humanity muſt be unable to bear. Suffice it to ſay, that the ſlaughter continued with unremitting fury from the 21ſt, to the evening of the 23d; when the ſavages, having murdered all the white inhabitants that fell in their way, ſet fire to the buildings; and more than half the city was conſumed by

the flames. The commiſſioners themſelves, either terrified at beholding the lamentable and extenſive miſchief which they had occaſioned, or afraid to truſt their perſons with their rebel allies, ſought protection under cover of a ſhip of the line. The proclamations which they publiſhed from time to time in palliation of their conduct, manifeſt a conſciouſneſs of guilt which could not be ſuppreſſed, and form a record of their villanies, for which the day of retribution awaits, but ſtill lingers to overtake them *(f)* !

SUCH was the fate of the once flouriſhing and beautiful capital of St. Domingo !—a city which, for trade, opulence, and magnificence, was undoubtedly among the firſt in the Weſt Indies,—perhaps in the new world: and here I ſhall cloſe for the preſent, the diſguſting detail of conſpiracies, rebellions, crimes, cruelties, and conflagrations (a uniformity of horrors !) through which the nature of my work has compelled me to travel ;—rejoicing that I have at laſt

> Eſcap'd the Stygian pool, tho' long detain'd
> In that obſcure ſojourn ;——
>
> MILTON.

And have the pleaſing taſk to perform of rendering due homage to the gallant and enterprizing ſpirit of my countrymen in their noble—but alas ! hitherto unavailing—endeavours to reſtore peace, ſubordination, and good government on this theatre of anarchy and bloodſhed. Previous to which, however, it will be a relief and

(f) When this was written, the author did not know that Santhonax alone ſurvives. Polverel died in 1794, in ſome part of St. Domingo. Santhonax has lately appeared before the national aſſembly, and been pronounced *guiltleſs !*

ſatisfaction

CHAP. VIII.

ſatisfaction to the reader to be preſented with a picture or ſtate of the colony, as it exiſted in the days of its proſperity;—its culture, population, and produce;—its growing importance and commercial value. Hitherto, we have contemplated nothing but ſcenes of deſolation.—We ſhall now behold a pleaſing contraſt in the bleſſings of regular government: due ſubordination, ſocial order, extenſive commerce, peaceful induſtry, increaſing cultivation, ſmiling plenty, and general happineſs! The concluſions to be drawn from the contemplation of ſcenes ſo different in their nature are of importance to all mankind.

The Account given above of the Deſtruction of the City of Cape François, was drawn up with as much Caution as the Caſe ſeemed to require, from Information tranſmitted to the Author by Perſons in Jamaica and St. Domingo, ſome of whom differed in many eſſential Circumſtances from others. He had afterwards an Opportunity of converſing perſonally on the Subject with a Gentleman of St. Domingo, on whoſe Veracity and Honour he could place the fulleſt Dependance, by whom he was favoured with the following Notes or Memoranda *in Writing, which he thinks beſt to lay before his Readers* verbatim.

NOTES SUR L'EVÈNEMENT DU CAP.

LE General Galbaud avoit mandé au Cap les commiſſaires Santhonax et Polverel, de la maniere la plus imperieuſe; les commiſſaires ſe ſont déterminés a s'y rendre par terre de S. Marc, d'où ils ſont

ſont partis le 8 Juin, accompagnés de 400 mulâtres et 200 blancs, et compris leurs coupe tête les dragons d'Orleans. Ils ont fait leur entrée au Cap d'une maniere aſſéz audacieuſe pour en impoſer.

Galbaud avait deja indiſpoſé les habitans du Cap par une addreſſe, ou proclamation, qui ordonnait une contribution de 450 mille livres, dont la perception a été faite de la façon la plus violente, et qui tenait plus du pillage que d'une contribution.

Le General Galbaud n'avait fait aucune diſpoſitions pour ſe preſerver des reſolutions et des entrepriſes des commiſſaires, qui entrerent cependant d'une maniere menaçante.

A la premiere entrevüe des General Galbaud et des commiſſaires, en la maiſon de la commiſſion (le gouvernement) apres les premiers compliments, il y eut explication ſur les pouvoirs du general; les commiſſaires lui opoſerent un decret qui deffendait qu'aucun proprietaire dans la colonie pût y commander ni y avoir d'autorité; et accuſerent M. Galbaud d'avoir diſſimulé au conſeil executif qu'il avait des proprietés.

Pendant ce demêlé, qui dura près de deux jours, les agents des commiſſaires préparaient les eſprits a les laiſſer faire, et a ne point ſe mêler de la diſcution, dans laquelle Santhonax prenait cependant une grande preponderance.

Galbaud, voyant que perſonne ne s'empreſſait a le ſoutenir, et prevoyant ſans doute une chute humiliante, demanda aux commiſſaires de s'en retourner en France, préférant la retraite, a des pouvoirs conteſtés; ce qui lui fut accordé ſur le champ, et il s'embarqua le 14.

Le 17 Galbaud réünit tous les matelots de la rade et ceux des vaiſſeaux de guerre, et projette de deſcendre a la ville du Cap; il fait ſon débarquement le 18, et marche au gouvernement, où logeaient les commiſſaires, qui inſtruits des mouvemens de Galbaud, réünirent les troupes qui leurs etaient devouées, et particulierement les mulâtres, et les embuſquerent derriere les murs du gouvernement, dans toutes les iſsües,

ſur

CHAP. VIII.

ſur les terraſſes, &c. Auſſitôt que les matelots furent a portée de piſtolet, on fit des décharges, qui en tuerent et bleſſerent un grand nombre, néanmoins les mulâtres furent ebranlés deux fois; mais le déſordre dans les matelots determina le General Galbaud a faire ſa retraite a l'arſenal; là, il fit une proclamation pour inviter les bons citoyens a ſe réünir a lui, pour chaſſer les commiſſaires, qui voulaient uſurper le gouvernement. Dès-lors les commiſſaires réünirent aux mulâtres tous les négres de la ville, qui avaient deja pris parti dans l'action en aſſaſſinant dans la ville; toutes les troupes qui leurs avaient ſervis a leur expedition, et les placerent par pelotons a chaque coin des rües, et dès qu'un blanc voulait ſortir de chéz lui, ou paraiſſait aux fenetres, il etait fuſillé.

Pendant ce tems, et dès que les commiſſaires eurent appris les mouvemens de Galbaud, ils avaient depeché des exprès aux chefs des brigands, pour les engager a venir a leur ſecours, et leurs offraient le pillage de la ville.

Le 19 Galbaud capitule à l'arſenal, et ſe rend abord: il y en mis en etat d'arreſtation, ainſi que l'Amiral Cambis, et le Contre-Amiral Sercey, qui ſont dépouillés de leur commandement.

Une proclamation des commiſſaires avait precedamment a cet' évenement, mis a contribution 37 negociants, ou riches particuliers, pour une ſomme de 675 mille livres, qui parrait avoir été exigée et payée ſur l'heure. Le 19, au ſoir, le 20, le 21, les brigands entrent de toutes parts dans la ville du Cap, ayant a leur tête leurs chefs, et on aſſure que M. de Graſſe s'y eſt trouvé auſſi. Le pillage, les maſſacrês, les flammes deviennent effroyables; les hommes, les femmes, les enfans ſont aſſaſſinés, maſſacrés, et éprouvent toutes les horreurs imaginables. Ils ont eu la barbarie de renfermer et de brûler dans une maiſon plus de 300 perſonnes toutes vives.

Les malheureux de tout ſexe, de tout âge, qui cherchaient a ſe ſauver en gagnant des embarcations, ou a la nage, etaient fuſillés même dans l'eau.

CHAP. VIII.

Il parrait que dans le maſſacre les négres ont frapés indiſtinctement tous les partis, blancs, mulâtres, et que les blancs ſe ſont deffendus contre tous avec un grand acharnement; néanmoins il parrait certain, que la population blanche a été entierement détruite, et qu'il n'a pas reſté un ſeul blanc au Cap; on eſtime que, s'il s'eſt ſauvé 12 a 1500 perſonnes abord, c'eſt plus qu'on n'oſe l'eſperer.

Le convoi eſt ſortie du Cap le 23 pour l'Amerique, la majeure partie ayant très peu de vivres, très peu d'eau, et pluſieurs ſans être préparés a ce voyage, ſans mats ni voilles, & ceux qui ont reçu les malheureux qui ſe ſont ſauvés abord, n'y auront trouvé aucune ſubſiſtance.

La ville incendiée, détruite, ſes habitans maſſacres, on aſſuré qu'il ne reſte que le gouvernement, une partie des caſernes, l'arſenal, et les maiſons du Petit Carenage;—l'égliſe et les fontaines detruites.

Les commiſſaires ont reſté ſpectateurs tranquilles pendant le carnage et le maſſacre; dans leur maiſon on a vu Santhonax ſerrer et preſſer dans ſes bras les chefs des brigands, les appeller ſes ſauveurs, et leur témoigner leur reconnaiſſance.

Le 23 proclamation des commiſſaires, qui invite et appelle tous les bons citoyens à ſe réünir autour d'eux, et de laiſſer partir les ſcélerats, qui vont aller ſubir le juſte chatiment de leurs crimes, le convoi en parti le jour même, & la ville fumait encore.

CHAP. IX.

Situation, Extent, and general Deſcription of St. Domingo—Origin of the French Colony, and Topographical Deſcription of the ſeveral Provinces into which the French Poſſeſſions were divided—Their Population, and Produce—Shipping and Exports—Compared with the Returns of Jamaica.

CHAP. IX.

THE iſland of St. Domingo is ſituated in the Atlantick Ocean, about three thouſand five hundred miles from the land's end of England; the eaſtern point lying in north latitude 18° 20′, and in longitude 68° 40′ W. from Greenwich. The iſland extends about one hundred and forty miles in the broadeſt part, from north to ſouth, and three hundred and ninety from eaſt to weſt. In a country of ſuch magnitude, diverſified with plains of vaſt extent, and mountains of prodigious height, is probably to be found every ſpecies of ſoil which nature has aſſigned to all the tropical parts of the earth. In general, it is fertile in the higheſt degree; every where well watered, and producing almoſt every variety of vegetable nature, for uſe and beauty, for food and luxury, which the laviſh hand of a bountiful Providence has beſtowed on the richeſt portion of the globe. In that part which conſtituted the French territory, the quantity of unproductive land bears no manner of proportion to the whole;

whole; and the liberality of nature was laudably ſeconded by the induſtry of the inhabitants. Until thoſe ravages and devaſtations which I have had the painful taſk of recording, deformed and deſtroyed, with undiſtinguiſhing barbarity, both the bounties of nature, and the labours of art, the poſſeſſions of France in this noble iſland were conſidered as the garden of the Weſt Indies; and for beautiful ſcenery, richneſs of ſoil, ſalubrity and variety of climate, might juſtly be deemed *the Paradiſe of the New World.*

Of the territories which remained excluſively in poſſeſſion of the original conquerors, the Spaniards, my information is very imperfect. I ſhall hereafter give the beſt account I have been able to collect concerning them. On the ſouthern coaſt, more eſpecially in the neighbourhood of the ancient city from which the iſland derives its preſent name, the lands are ſaid to be among the beſt, and without doubt a very large proportion of the remainder requires only the hand of the cultivator to become very productive. The interior country contains extenſive ſavannahs, or plains, many of them occupied only by wild ſwine, horſes, and horned cattle; for the Spaniards having exterminated the ſimple and unoffending natives, ſupplied their place with herds of domeſtick animals, which running wild, ſoon multiplied beyond computation. Thus does the tyranny of man convert the fruitful habitations of his fellow-creatures into a wilderneſs for beaſts! In the preſent caſe, however, the crime ſoon brought down its own puniſhment;—a puniſhment which almoſt revenged the wrongs of the helpleſs Americans;—and who does

CHAP. IX.

not wiſh that avarice, ambition, and cruelty may be thus always entangled in their own projects?

THE reader is doubtleſs apprized that I here allude to the eſtabliſhment in St. Domingo of that daring and deſperate band of adventurers, the *Bucaniers*;—an aſſociation conſtituted of men of all countries and deſcriptions, but of whom it may truly be ſaid that, if ſelf-preſervation be a law of nature, the hoſtilities which they maintained for upwards of fifty years againſt their oppreſſors, were more juſtifiable and legitimate in their origin, than all the wars which the pride and ambition of kingdoms and nations have occaſioned, from the beginning of the world to the preſent hour. As the cruelty of the Spaniards firſt compelled theſe men, from a ſenſe of common danger, to unite their ſtrength, ſo the blind policy of ſtocking with cattle a country of ſuch extent, became their ſupport; for the fleſh of thoſe animals ſupplied them with food, and they purchaſed arms, ammunition, and clothing with the ſkins.

OF the riſe of theſe people, and the primary cauſe of their combining together to make repriſals on the Spaniſh ſettlements, a ſhort account may be neceſſary. I have elſewhere treated the ſubject more at large *(a)*.—They conſiſted originally of a body of French and Engliſh planters, whom, in the year 1629, a Spaniſh armament had expelled from the iſland of St. Chriſtopher, with circumſtances of outrageous barbarity. Driven from thence, by a force which they could not reſiſt, as the only alternative of

(a) Hiſt. of the Britiſh Colonies, Book ii. C. 2.

eſcaping

eſcaping from ſlaughter or ſlavery, they fled in open boats with their families, and poſſeſſed themſelves of the ſmall unoccupied iſland of *Tortuga*, ſituated within a few miles of the northern coaſt of St. Domingo. Here they were joined by a conſiderable number of Dutch emigrants from *Santa Cruz*, whom the avarice and cruelty of the Spaniards had compelled, in like manner, to roam over the ocean for ſhelter, after having witneſſed the maſſacre of many of their number, even to the women and children. Companions in adverſity, their misfortunes probably taught theſe poor exiles mutual forbearance; for, although they were compoſed of three different nations, they appear to have lived for ſome years in perfect harmony with each other. Their mode of life contributed to produce the ſame beneficial effect: finding a country of immeaſurable extent in their neighbourhood abounding in cattle, their time was chiefly occupied in hunting; an employment which left no leiſure for diſſenſion, and afforded them both exerciſe and food. The plains of St. Domingo were conſidered, however, merely as their hunting grounds: Tortuga continued their home, and place of retreat. Here their women and young people cultivated ſmall plantations of tobacco (an herb, of which, in hot and moiſt climates, the practice of inhaling the ſmoke, ſeems to be pointed out by nature); and as the coaſt was rugged, and of difficult approach, they fondly hoped that their obſcurity would protect them from further perſecution.

If the government of Spain had been actuated at this time by motives of wiſdom, it would indeed have left theſe poor people to range over the wilderneſs unmoleſted. It ought to have known, that the occupation of hunting diverted them from pro-

CHAP. IX.

jects of vengeance, and deeds of greater enterprize; but tyranny is without foreſight, and the reſtleſs and remorſeleſs bigotry of the Spaniſh nation allowed the fugitives no reſpite. An armament was collected, and preparations made to effect their utter extermination; the commanders of which, taking occaſion when the ableſt of the men had reſorted to the larger iſland in their uſual purſuit, landed a body of ſoldiers at Tortuga, and making captives of the women and children, the old and infirm, cauſed them all to be maſſacred without mercy.

It does not appear that the miſerable people who were thus purſued to deſtruction, like beaſts of prey, had hitherto been guilty of any outrages or depredations on the ſhips or ſubjects of Spain, which called for ſuch exemplary vengeance. Neither was it imputed to them as a crime that they had poſſeſſed themſelves of Tortuga, or that they roamed about the deſarts of St. Domingo in purſuit of cattle which had no owners. Their guilt conſiſted in the circumſtance of being born out of the Spaniſh territories, and preſuming nevertheleſs to venture into any part of the New World; for the arrogant preſumption and extravagant ſelfiſhneſs of this bigotted nation, led them to appropriate all the countries of America to themſelves. They claimed even the ſole and excluſive right of ſailing on any ſuch part of the main ocean as, in their judgment, conſtituted a portion of the newly-diſcovered hemiſphere; and ſtrict orders were iſſued to all their commanders, by ſea and land, to ſeize on the ſhips and ſubjects of all other people that ſhould be found within the boundaries which they had preſcribed, and to puniſh the intruders with

ſlavery or death.—We have ſeen in what manner thoſe orders were executed. CHAP. IX.

IT is evident, therefore, that no alternative remained to the occupiers of Tortuga, but to turn on their purſuers, and wage offenſive war on thoſe who would allow of no peace with them. If the juſtice of their cauſe be ſtill a queſtion, let the records of time be conſulted; let an appeal be made to that rule of conduct, which (to uſe an eloquent expreſſion of Lord Coke) *is written by the finger of God on the heart of man*; and let hiſtory and reaſon determine, whether any inſtance of hoſtility, in the annals of mankind, can be defended on better grounds. To ſuch men, in ſuch a cauſe, no dangers were too formidable, no obſtacles too great. Inured by their mode of life to the viciſſitudes of the climate, united among themſelves, and animated by all the motives and paſſions which can inflame the human mind to great exertion, they became the moſt formidable antagoniſts which the Spaniards had ever encountered, and diſplayed ſuch deeds of valour and ſucceſsful enterprize, as (all circumſtances conſidered) have never been equalled before or ſince.

FROM a party of theſe adventurers (chiefly natives of Normandy) the French colony in St. Domingo derived its origin. By what means they were induced to ſeparate from their aſſociates in danger, to relinquiſh the gratification of revenge and avarice, and exchange the tumults of war for the temperate occupations of huſbandry, it is neither within my province nor ability to explain. Many of them, without doubt, were men who had been driven from Europe by indigent circumſtances and deſperate for-

tunes;

CHAP. IX.

tunes; ſome by the cruelty of creditors; and others, perhaps, by the conſciouſneſs of their crimes. Captivated by the renown, and allured by the wealth of the Bucaniers, they joined in their expeditions againſt the Spaniards from no better motives than thoſe of plunder and rapine; and to ſuch men muſt be imputed thoſe outrages and exceſſes which have ſtamped the proceedings of the whole aſſociation with infamy *(b)*. But there is a time

(b) I conceive, however, that theſe have been wonderfully magnified and exaggerated. The narrative called *The Hiſtory of the Bucaniers*, publiſhed towards the latter end of the laſt century, which has been quoted by writers of all deſcriptions ever ſince, as of unqueſtionable authority, was originally written in Dutch, by one John Eſquemeling, who confeſſes that he had been one of the Bucaniers, and was expelled from their ſociety. The reports of ſuch a writer ought to have been received with great caution; but there is a ſtill ſtronger circumſtance to excite ſuſpicion; and it is this: The Engliſh work is not taken from the Dutch original, but from *a Spaniſh tranſlation*; and to ſuppoſe that a Spaniard would ſpeak favourably of the Bucaniers, is the very exceſs of human credulity. Not having the original book to refer to, I cannot pronounce with certainty; but I am of opinion, that many of the tragical ſtories concerning the torture of the Spaniſh priſoners, and the violation of the women, are interpolations of the Spaniſh tranſlator. I form this concluſion from the malignity diſplayed towards the character of the famous Sir Henry Morgan. If we may believe the account given of this gallant commander, he was the moſt inhuman monſter that ever exiſted. Yet this very man (who by the way acted under a regular commiſſion and letters of reprizal from government) after he had quitted the ſea, was recommended by the earl of Carliſle to be his ſucceſſor in the government of Jamaica, and was accordingly appointed lieutenant-governor in the earl's abſence. He afterwards received the honour of knighthood from King Charles II. and paſſed the remainder of his life on his plantation in Jamaica. By the kindneſs of a friend in that iſland, I have had an opportunity of peruſing ſome of Sir Henry Morgan's original private letters; and this I will ſay, that they manifeſt ſuch a ſpirit of humanity, juſtice, liberality, and piety, as prove that he has either been groſsly traduced, or that he was the greateſt hypocrite living; —a character ill-ſuited to the frank and fearleſs temper of the man.

for

for all things; and the change of life in theſe men confirms the obſervation of an elegant writer, "that as there is no ſoil "which will not ſhew itſelf grateful to culture, ſo there is no "diſpoſition, no character in mankind, which may not, by "dexterous management, be turned to the publick advan-"tage *(c)*." It was a happy circumſtance in the infancy of their eſtabliſhment, that while they were too obſcure for the notice of the government, they had no check given to their induſtry by the chill influence of poverty. To a fortunate exemption from the hand of power, and the facility with which they were ſupplied with the common neceſſaries of life, they were indebted for their preſervation and proſperity. A mediocrity of condition, and equal freedom, excited the ſpirit of emulation among them; but oppreſſion would have produced diſcouragement, and penury is the parent of ſloth.

Of the progreſſive purſuits of theſe people in extending the footing which they had obtained, until the French government accepted their ſubmiſſion, acknowledged them as faithful ſubjects, and availed itſelf of their labours,—and the final ceſſion to France of the weſtern part of St. Domingo, by the peace of Ryſwick, the reader will find an ample account in the hiſtory of this iſland by Pere Charlevoix. It is therefore unneceſſary to detail what an author ſo well informed in the ancient tranſactions of the colony, has written. All that the Engliſh reader will expect from me, is an account of the political and topographical ſtate of the colony; its population, produce, and exports at the

(c) European Settlements, Vol. II. p. 109.

CHAP. IX.

time my Hiſtory commences; and theſe particulars will be found in what remains of the preſent Chapter.

THE poſſeſſions of the French in St. Domingo, as I have elſewhere obſerved, were divided into three great departments, called the Northern, the Weſtern, and the Southern provinces. The Northern province comprehended a line of ſea-coaſt extending about forty leagues, from the river Maſſacre, to Cape St. Nicholas, and contained (including Tortuga) twenty-five pariſhes. Its population, in the beginning of 1790, conſiſted of 11,996 white inhabitants of all ages, and 164,656 negro ſlaves. The number of ſugar plantations was 288, of which 258 made what is called *clayed*, or ſoft white ſugar, and 30 *muſcovado*, or new ſugar. It reckoned 2,009 plantations of coffee, 66 of cotton, 443 of indigo, and 215 ſmaller eſtabliſhments, ſuch as proviſion-polinks, cacao-groves, tan-pits, potteries, brick-kilns, &c.

OF the towns and harbours in the Northern province, the chief were thoſe of Cape François, Fort Dauphin, Port Paix, and Cape St. Nicholas. I ſhall treat only of the firſt and the laſt.

THE town of Cape François (which in time of war was the ſeat of the French government) would have ranked among the cities of the ſecond claſs, in any part of Europe, for beauty and regularity. It conſiſted of between eight and nine hundred houſes of ſtone and brick, many of them handſome and commodious, beſides ſhops and warehouſes; and it contained two magnificent ſquares, ornamented each with

a publick fountain. The chief publick buildings were the church; the Jeſuits' college (converted after the revolution into a government-houſe, and place of meeting for the colonial and provincial aſſemblies); a ſuperb barrack for troops; a royal arſenal; a priſon; a play-houſe; and two hoſpitals. The number of free inhabitants of all colours, was eſtimated at eight thouſand, excluſive of the king's troops and ſea-faring people. The domeſtick ſlaves were ſaid to be about twelve thouſand. The ſituation of the town, however, was not to be commended. It was built at the foot of a very high mountain, called *Le Haut du Cap*, which abounds indeed with ſprings of excellent water, and furniſhed a great ſupply of garden vegetables, but it ſerved as a ſcreen from the land wind, and reverberated the rays of the ſun. The town aroſe to opulence chiefly from the commodiouſneſs of its harbour, and the extreme fertility of the plain adjoining it to the eaſt, a diſtrict fifty miles in length, and twelve in breadth, appropriated ſolely to the cultivation of ſugar (the plantations of which were divided from each other only by hedges of citrons and limes) and yielding greater returns than perhaps any other ſpot of the ſame extent in the habitable globe.

The town of Cape St. Nicholas conſiſts of about 250 houſes, which are chiefly built of American wood. It is ſituated at the foot of a high bluff, called the *Mole*; but having been a free port, it was a place of conſiderable trade, and particularly reſorted to by the ſhips of America. It is chiefly known, however, for the ſafety and extent of its harbour, which is juſtly called the key of the Windward paſſage; and the fortifications

CHAP. IX.

towards the ſea are reckoned among the ſtrongeſt in the Weſt Indies. On the ſide of the land they are overlooked by the ſurrounding heights, and hence it is concluded, that although it might be difficult to take the place by an invading armament, it would be ſtill more difficult to retain it afterwards, unleſs poſſeſſion was obtained alſo of the interior country.

THE Weſtern province began at Cape St. Nicholas, and extending along the line of coaſt which forms the bight of Leogane, for upwards of one hundred leagues, terminated at Cape Tiburon. It contained fourteen pariſhes, and five chief towns, namely, Port au Prince, St. Marc, Leogane, Petit Goave, and Jeremie; beſides villages, of which thoſe of Gonaives, Arcahaye, and Croix des Bouquets, are not inconſiderable. The only good harbours in this great extent of coaſt are thoſe of Port au Prince and Gonaives. All the other ſhipping-places are open roads, ſometimes much expoſed.

PORT AU PRINCE (except in time of war, when the Governor General was directed to remove to Cape François) was conſidered as the metropolis of the colony. It was deſtroyed by a dreadful earthquake on the 3d of June 1770, and had never been completely rebuilt. In 1790 it conſiſted of about 600 houſes, and contained 2,754 white inhabitants *(d)*. The ſituation is low and marſhy, and the climate, in conſequence, very unhealthy. It is ſurrounded moreover by hills, which command

(d) The free people of colour were eſtimated at 4,000, and the enſlaved negroes at about 8,000: but being comprehended in the general return for the whole diſtrict, they are no where aſcertained with preciſion.

both

both the town and the harbour; but both the hills and the vallies are abundantly fertile. To the eaſt is ſituated the noble plain of Cul de Sac, extending from thirty to forty miles in length by nine in breadth, and it contained one hundred and fifty ſugar-plantations, moſt of which were capable of being watered in times of drought, by canals admirably contrived and diſpoſed for that purpoſe. The circumjacent mountains were at the ſame time clothed with plantations of coffee, which extended quite to the Spaniſh ſettlements.

THE population and ſtate of agriculture in the Weſtern province were as follow: white inhabitants of all ages 12,798; negroes in a ſtate of ſlavery 192,961; plantations of clayed ſugar 135, of muſcovado 222. Plantations of coffee 894, of cotton 489, of indigo 1952, beſides 343 ſmaller ſettlements.

THE Southern province, extending upwards of ſixty leagues from Cape Tiburon, along the ſouthern coaſt of the iſland to L'Ance a Pitre, contained ten pariſhes, and two chief towns, Aux Cayes and Jacmel; two places of which I ſhall hereafter have occaſion to ſpeak. It poſſeſſes no ſafe harbours, and its roads are dangerous. The ſhipping that load at Aux Cayes take refuge during the hurricane ſeaſon at La Baye des Flamands.

THE population in this department was compoſed of 6,037 whites, and 76,812 negro ſlaves. Its eſtabliſhments conſiſted of 38 plantations of white ſugar, and 110 of muſcovado; 214 coffee-plantations, 234 of cotton, 765 of indigo, and 119 ſmaller ſettlements.

THE

CHAP. IX.

THE quantity of land in cultivation throughout all the pariſhes was 763,923 carreaux *(e)*, equal to 2,289,480 Engliſh acres, of which about two-thirds were ſituated in the mountains; and that the reader may have a ſtate of the agriculture at one view, I ſhall ſubjoin a ſummary of the preceding accounts, from whence it will appear that the French colony contained, the beginning of 1790,

	431	plantations of clayed ſugar,
	362	- - - of muſcovado.
Total -	793	plantations of ſugar,
	3,117	- - - of coffee,
	789	- - - of cotton,
	3,160	- - - of indigo,
	54	- - - of cacao, or chocolate,
	623	ſmaller ſettlements, chiefly for raiſing grain, yams, and other vegetable food.
Making -	8,536	eſtabliſhments of all kinds throughout the colony.

THE population in 1790, on a like ſummary, appears to have been 30,831 whites of both ſexes and all ages (excluſive

(e) The carreau of land in St. Domingo is 100 yards ſquare, of $3\frac{1}{2}$ French feet each; the ſuperficies 122,500 feet. The Paris foot is divided into twelve inches, and each inch into twelve lines; wherefore, if we ſuppoſe each line to be divided into 310 parts, the Paris foot will be 1440 parts, the London 1350. Theſe proportions were ſettled by the Royal Academy of Sciences. The Jamaica acre contains 43,560 Engliſh feet ſuperficial meaſure; which being multiplied by 1,350, and the total divided by 1,440, gives 40,837$\frac{1}{2}$, or one-third part of the French carreau.

of

of European troops and ſea-faring people), and 434,429 negro ſlaves. In this account, however, the domeſtick ſlaves, and negro mechanicks employed in the ſeveral towns, are not comprehended. They amounted to about 46,000, which made the number of negro ſlaves throughout the colony 480,000.

Of the free people of colour, no very accurate account was obtained. Monſ. Marbois, the intendant, reported them in 1787 at about 20,000. In 1790, the general opinion fixed them at 24,000.

The exterior appearance of the colony, as I have obſerved in another place, every where demonſtrated great and increaſing proſperity. Cultivation was making rapid advances over the country. The towns abounded in warehouſes, which were filled with the richeſt commodities and productions of Europe, and the harbours were crouded with ſhipping. There were freighted, in 1787, 470 ſhips, containing 112,253 tons, and navigated by 11,220 ſeamen. Many of them were veſſels of very large burthen; and the following is an accurate account, from the intendant's reports, of the general exports, on an average of the years 1787, 1788, and 1789; viz.

AVERAGE

CHAP. IX.

AVERAGE EXPORTS FROM THE FRENCH PART OF ST. DOMINGO, BEFORE THE REVOLUTION.

			Livres.
Clayed ſugar - -	lbs. 58,642,214 —	41,049,549
Muſcovado - -	lbs. 86,549,829 —	34,619,931
Coffee - - -	lbs. 71,663,187 —	71,663,187
Cotton - - -	lbs. 6,698,858 —	12,397,716
Indigo - - -	Hhds. 951,607 —	8,564,463
Molaſſes - - -	Hhds. 23,061 —	2,767,320
An inferior ſort of rum, called taffia - -	Hhds. 2,600 —	312,000
Raw hides - - -	N° 6,500 —	5,2000
Tanned ditto - - -	N° 7,900 —	118,500
The total value at the ports of ſhipping, in livres of St. Domingo, was - - -		171,544,666

being equal to £. 4,765,129 ſterling money of Great Britain.

If this ſtatement be compared by the rule of proportion with the exports from Jamaica, the reſult will be conſiderably in favour of St. Domingo, *i. e.* it will be found that the planters of Jamaica receive ſmaller returns from the labours of their negroes, in proportion to their numbers, than the planters of St. Domingo have received from theirs. For this difference various cauſes have been aſſigned, and advantages allowed, and qualities aſcribed to the French planters, which I venture to pronounce, on full enquiry, had no exiſtence. The true cauſe aroſe, undoubtedly, from the ſuperior fertility of the ſoil; and, above all, from the prodigious benefit which reſulted to the French planters from the ſyſtem

of watering their ſugar-lands in dry weather. This is an advantage which nature has denied to the lands in Jamaica, except in a very few places; but has freely beſtowed on many parts of St. Domingo; and the planters there availed themſelves of it with the happieſt ſucceſs *(f)*.

(f) Having made diligent enquiry into the average produce of the French ſugar-lands while on the ſpot, I venture to give the following eſtimate, as nearly founded in truth as the ſubject will admit.

In the North, the diſtricts of Ouanaminthe, Maribaroux, and Quartier Dauphin, generally yielded from ſix to ſeven thouſand pounds weight of muſcovado ſugar for each carreau in canes; the average is - - 6,500

Jaquizi - - - - - -	7,000	
Limonade - - - - - -	9,000	
Quartier Morin - - - - -	6,000	
Plaine du Nord, Limbé, Petite Anſe - -	5,000	
		33,500

The average of the whole is 6,700 lbs. each carreau.—This part of St. Domingo was not watered.

In the Weſt—St. Marc, L'Artibonite, and Gonaives, each carreau yielded - - - - - - -	8,500	
Vazes, Arcahaye, Boucaſſin - - - -	10,000	
Cul de Sac - - - - - -	9,000	
Leogane - - - - - -	6,500	
		34,000

The average is 8,500 lbs. the carreau.—All theſe diſtricts were watered.

In the South—the diſtricts of Grand-Goave, Aux-Cayes, Plaine du Fond, L'Iſlet, &c. which likewiſe were watered, yielded - - - 7,500

The general average, on the whole, is 7,500 lbs. from each carreau in canes; to which add 8½ per cent. for the difference between the Engliſh and French weights, the total is 8,137 lbs. for every three acres Engliſh, or 2,712 lbs. per acre; being nearly two-thirds more than the general yielding of all the land in canes throughout Jamaica.

CHAP. IX.

AND ſuch, in the days of its proſperity, was the French colony in the iſland of St. Domingo. I have now preſented to my readers both ſides of the medal. To GREAT BRITAIN, above all other nations of the earth, the facts which I have related may furniſh an important leſſon; and it is ſuch a one as requires no comment!

CHAP.

CHAP. X.

Emigrations—Overtures to the Britiſh Government accepted—Situation and Strength of the Republican Party in St. Domingo, and Diſpoſition of the Inhabitants—Negro Slavery aboliſhed by the French Commiſſioners—Armament allotted for the Invaſion of the Country—Surrender of Jeremie and the Mole at Cape St. Nicholas—Unſucceſsful Attempt on Cape Tiburon—Further Proceedings of the Britiſh Army until the Arrival of General Whyte—Capture of Port au Prince.

CHAP. X.

THE deſtruction of the beautiful city of Cape François, and the maſſacre of moſt of the white inhabitants, were the ſad events which terminated our hiſtorical detail at the cloſe of the Eighth Chapter. It was obſerved, however, that M. Galbaud and his partizans, among whom were comprehended many reſpectable families, had fortunately embarked on the ſhips in the harbour, juſt before the revolted negroes entered the town. Happy to fly from a country devoted to ruin, they directed their courſe to the united ſtates of North America; and to the honour of the human character (debaſed as we have beheld it in other ſituations) they found there, what great numbers of their unhappy fellow-citizens had found before them, a refuge from the reach of perſecution, and an aſylum from the preſſure of poverty.

CHAP. X.

EMIGRATIONS from all parts of St. Domingo had indeed prevailed to a very great extent, ever ſince the revolt of the negroes in the Northern province. Many of the planters had removed with their families to the neighbouring iſlands: ſome of them had taken refuge in Jamaica; and it was ſuppoſed that not leſs than ten thouſand had tranſported themſelves, at various times, to different parts of the continent of America. Moſt of theſe were perſons of peaceable tempers, who ſought only to procure the mere neceſſaries of life in ſafety and quiet. The principal among the planters, having other objects in view, had repaired to Great Britain. It is a circumſtance within my own knowledge, that ſo early as the latter end of 1791 (long before the commencement of hoſtilities between France and England) many of them had made application to the King's miniſters, requeſting that an armament might be ſent to take poſſeſſion of the country for the king of Great Britain, and receive the allegiance of the inhabitants. They aſſerted (I am afraid with much greater confidence than truth) that all claſſes of the people wiſhed to place themſelves under the Engliſh dominion, and that, on the firſt appearance of a Britiſh ſquadron, the colony would ſurrender without a ſtruggle. To theſe repreſentations no attention was at that time given; but at length, after the national aſſembly had thought proper to declare war againſt Great Britain, the Engliſh miniſtry began to liſten, with ſome degree of complacency, to the overtures which were again made to them, to the ſame effect, by the planters of St. Domingo. In the ſummer of 1793, a M. Charmilly (one of thoſe planters) was furniſhed with diſpatches from the ſecretary of ſtate to General Williamſon, the lieutenant-governor and commander in

chief of Jamaica, ſignifying the king's pleaſure (with allowance of great latitude however to the governor's diſcretion) that he ſhould accept terms of capitulation from the inhabitants of ſuch parts of St. Domingo as ſolicited the protection of the Britiſh government; and for that purpoſe the governor was authorized to detach, from the troops under his command in Jamaica, ſuch a force as ſhould be thought ſufficient to take and retain poſſeſſion of all the places that might be ſurrendered, until reinforcements ſhould arrive from England. M. Charmilly, having thus delivered the orders and inſtructions with which he was entruſted, ſent an agent without delay to *Jeremie (a)*, a ſmall port and town in the diſtrict of *Grand Ance*, to which he belonged, to prepare the loyal inhabitants for a viſit from their new allies and protectors the Engliſh.

BUT, before we proceed to detail the operations which followed this determination of the Britiſh cabinet, it ſeems neceſſary, as well for the ſatisfaction of the reader, as in juſtice to the gallantry and good conduct of the officers and men who were afterwards ſent to St. Domingo, that ſome account ſhould be given of the difficulties which were to ariſe, and the force that was to be encountered in this attempt to annex ſo great and valuable a colony to the Britiſh dominion. I am well apprized that I am here treading on tender ground; but if it ſhall appear, as unhappily it will, that the perſons at whoſe inſtance and entreaty the project was adopted, either meant to deceive, or were themſelves groſsly deceived, in the repreſentations which they made to the Engliſh government on this occaſion, it is my province and my

(a) It is ſituated juſt within the Bight of *Leogane*.

CHAP. X.

duty to place the failure which has enſued to its proper account. The hiſtorian who, in ſuch caſes, from fear, favour, or affection, ſuppreſſes the communication of facts, is hardly leſs culpable than the factious or venal writer, who ſacrifices the intereſts of truth, and the dignity of hiſtory, to the prejudices of party.

THE republican commiſſioners, as the reader has been informed, had brought with them from France ſix thouſand choſen troops; which, added to the national force already in the colony, and the militia of the country, conſtituted a body of fourteen or fifteen thouſand effective whites; to whom were joined the greateſt part of the free negroes and mulattoes, beſides a motley but deſperate band of all complexions and deſcriptions, chiefly ſlaves which had deſerted from their owners, and negroes collected from the jails. All theſe, amounting in the whole to about twenty-five thouſand effectives, were brought into ſome degree of order and diſcipline; were well armed, and, what is of infinite importance, were, in a conſiderable degree, inured to the climate. Being neceſſarily diſperſed, however, in detachments throughout the different provinces, they were become on that account leſs formidable to an invading enemy. Aware of this circumſtance, the commiſſioners, on the firſt intimation of an attack from the Engliſh, reſorted to the moſt deſperate expedient to ſtrengthen their party, that imagination can conceive. They declared by proclamation all manner of ſlavery aboliſhed, and pronounced the negro ſlaves to be from thenceforward a free people, on condition of reſorting to their ſtandard. From this moment it might have been foreſeen that the colony was loſt to Europe; for though but few of the negroes, in proportion to the whole, joined the commiſſioners, many thouſands chooſing

to continue ſlaves as they were, and participate in the fortunes of their maſters, yet vaſt numbers in all parts of the colony (apprehenſive probably that this offer of liberty was too great a favour to be permanent) availed themſelves of it to ſecure a retreat to the mountains, and poſſeſs themſelves of the natural faſtneſſes which the interior country affords. Succeſſive bodies have ſince joined them, and it is believed that upwards of 100,000 have eſtabliſhed themſelves, in thoſe receſſes, into a ſort of ſavage republick, like that of the black Charaibes of St. Vincent, where they ſubſiſt on the ſpontaneous fruits of the earth, and the wild cattle which they procure by hunting; prudently declining offenſive war, and truſting their ſafety to the rocky fortreſſes which nature has raiſed around them, and from which, in my opinion, it will be no eaſy undertaking to diſlodge them *(b)*.

Of the revolted negroes in the Northern province, many had periſhed of diſeaſe and famine; but a deſperate band, amounting as it was ſuppoſed to upwards of 40,000, inured to war, and practiſed in devaſtation and murder, ſtill continued in arms. Theſe

(b) The proclamation alluded to, was iſſued at Port au Prince the latter end of Auguſt, and was ſigned by Polverel alone, Santhonax being at that time in the Northern province. It begins by declaring, that neither himſelf nor Santhonax are recalled or diſgraced. That, in order to encourage the negro ſlaves to aſſiſt in oppoſing the meditated invaſion of the Engliſh, all manner of ſlavery is aboliſhed; and the negroes are thenceforward to conſider themſelves as free citizens. It then expatiates upon the neceſſity of labour, and tells the negroes that they muſt engage to work as uſual, from year to year; but that they are at liberty to make choice of their reſpective maſters. That one third of the crop ſhall be appropriated annually to the purchaſe of clothing and proviſions for their maintenance; and that in the month

CHAP. X.

Theſe were ready to pour down, as occaſion might offer, on all nations alike; and, inſtead of joining the Engliſh on their landing, would rejoice to ſacrifice both the victors and the vanquiſhed, the invaders and invaded, in one common deſtruction.

CONCERNING the white proprietors, on whom alone our dependence was placed, a large proportion, as we have ſeen, perhaps more than one half of the whole, had quitted the country. Of thoſe that remained, *ſome* there were, undoubtedly, who ſincerely wiſhed for the reſtoration of order, and the bleſſings of regular government; but the greateſt part were perſons of a different character: they were men who had nothing to loſe, and every thing to gain, by confuſion and anarchy: not a few of them had obtained poſſeſſion of the effects and eſtates of abſent proprietors. From people of this ſtamp, the moſt determined oppoſition was neceſſarily to be expected; and unfortunately, among thoſe of better principle, I am afraid but a very ſmall number were cordially attached to the Engliſh. The majority ſeem to have had nothing in view but to obtain by any means the reſtoration of their eſtates and poſſeſſions. Many of them, under their ancient government, had belonged to the

month of September in each year they are at liberty to make a new choice, or to confirm that of the preceding year. Such, to the beſt of my remembrance (for I ſpeak from memory) are the chief proviſions of this celebrated proclamation, which I think extended only to the Weſtern and Southern provinces; Santhonax being empowered to make what other regulations he might think proper for the Northern province. The whole appears to have been a matchleſs piece of abſurdity; betraying a lamentable degree of ignorance concerning the manners and diſpoſitions of the negroes, and totally impracticable in itſelf.

lower

lower order of *nobleſſe*, and being tenacious of titles and honours, in proportion as their pretenſions to real diſtinction were diſputable; they dreaded the introduction of a ſyſtem of laws and government, which would reduce them to the general level of the community. Thus, as their motives were ſelfiſh, and their attachment feeble, their exertions in the common cauſe were not likely to be very ſtrenuous or efficacious. I do not find that the number of French in arms, who joined us at any one period (I mean of white inhabitants) ever exceeded two thouſand. It were unjuſt, however, not to obſerve, that among them were ſome diſtinguiſhed individuals, whoſe fidelity was above ſuſpicion, and whoſe ſervices were highly important. Such were the Baron de Montalembert, the Viſcount de Fontagnes, Monſ. Deſources, and perhaps a few others *(c)*.

FROM this recapitulation it is evident, that the invaſion of St. Domingo was an enterprize of greater magnitude and diffi-

(c) A few men of colour alſo diſtinguiſhed themſelves in the common cauſe; *viz.* Monſieur *Le Point*, Lieutenant-Colonel of the St. Marc's legion, who, with about 300 Mulattoes under his command, kept the pariſh of L'Arcahaye in complete ſubjection for a conſiderable time. 2. *Boucquet*, Major of the *Milice Royale* of Verettes, a perſon much attached to the Engliſh. 3. *Charles Savory*, who commanded a very important poſt in the plain of Artibonite, upon the river D'Eſterre. Great confidence was placed in this man by Colonel Briſbane, and never was it abuſed. All theſe men were well educated, and nouriſhed deep reſentment againſt the French planters, on account of the indignities which the claſs of coloured people had received from them. At Cape Tiburon, three or four hundred blacks were embodied very early, under a black general named Iean Kina, who ſerved well and faithfully.

CHAP. X.

culty than the Britiſh government ſeem to have imagined. Conſidering the extent and natural ſtrength of the country, it may well be doubted, whether all the force which Great Britain could have ſpared, would have been ſufficient to reduce it to ſubjection, and reſtore it at the ſame time to ſuch a degree of order and ſubordination, as to make it a colony worth holding. The truth ſeems to have been, that General Williamſon, to whom, as hath been obſerved, the direction and diſtribution of the armament was entruſted, and whoſe active zeal in the ſervice of his country was eminently conſpicuous, was deceived, equally with the King's miniſters, by the favourable accounts and exaggerated repreſentations of ſanguine and intereſted individuals, concerning the diſpoſition of their countrymen, the white planters remaining in St. Domingo. Inſtead of the few hundreds of them which afterwards reſorted to the Britiſh ſtandard, the Governor had reaſon to expect the ſupport and co-operation of at leaſt as many thouſands. In this fatal confidence, the armament allotted for this important expedition was compoſed of only the 13th regiment of foot, ſeven companies of the 49th, and a detachment of artillery, altogether amounting to about eight hundred and ſeventy, rank and file, fit for duty. Such was the force that was to annex to the crown of Great Britain, a country nearly equal in extent, and in natural ſtrength infinitely ſuperior, to Great Britain itſelf! Speedy and effectual reinforcements from England were, however, promiſed, as well to replace the troops which were removed from Jamaica, as to aid the operations in St. Domingo.

CHAP. X.

1793.

In the meantime, the firſt diviſion, conſiſting of ſix hundred and ſeventy-ſeven rank and file, under the command of Lieutenant-Colonel Whitelocke, ſailed from Port Royal the 9th of September, and arrived at Jeremie on the 19th of the ſame month. They were eſcorted by Commodore Ford, in the Europa, accompanied by four or five frigates.

As the propoſitions, or terms of capitulation, had been previouſly adjuſted between the people of Jeremie, by their agent Mr. Charmilly, and General Williamſon, it only remained for the Britiſh forces to take poſſeſſion of the town and harbour. Accordingly, the troops diſembarked early the next morning; the Britiſh colours were hoiſted at both the forts, with royal ſalutes from each, which were anſwered by the Commodore and his ſquadron, and the oaths of fidelity and allegiance were taken by the reſident inhabitants, with an appearance of great zeal and alacrity.

At the ſame time information was received, that the garriſon at the Mole of Cape St. Nicholas, were inclined to ſurrender that important fortreſs in like manner. As this was a circumſtance not to be neglected, the Commodore immediately directed his courſe thither, and, on the 22d, took poſſeſſion of the fortreſs and harbour, and received the allegiance of the officers and privates. The grenadier company of the 13th regiment, was forthwith diſpatched from Jeremie to take the command of the garriſon; which was ſoon afterwards ſtrengthened by the arrival of the ſecond diviſion of the armament ordered from Jamaica, conſiſting of five companies of forty men each.

CHAP. X.

THE voluntary ſurrender of theſe places raiſed expectations in the people of England, that the whole of the French colony in St. Domingo would ſubmit without oppoſition; but the advantages hitherto obtained, ſeem to have been greatly overvalued. The town of Jeremie is a place of no importance.—It contains about one hundred very mean houſes, and the country in the vicinage is not remarkably fertile; producing nothing of any account but coffee. At the Mole of Cape St. Nicholas, the country is even leſs productive than in the neighbourhood of Jeremie; but the harbour is one of the fineſt in the new world, and the fortifications vie with the ſtrongeſt in the Weſt Indies: unfortunately, from the elevation of the ſurrounding heights, the place is not tenable againſt a powerful attack by land. The garriſon conſiſted only of the regiment of Dillon, which was reduced by ſickneſs or deſertion to about one hundred and fifty men. The town of St. Nicholas adjoining, was in the higheſt degree hoſtile: moſt of the inhabitants, capable of bearing arms, left the place on the arrival of the Engliſh, and joined the republican army.

ZEALOUS, however, to promote the glory of the Britiſh name, Colonel Whitelocke determined that his little army ſhould not continue inactive at Jeremie. It was repreſented to him, that the acquiſition of the neighbouring poſt of Tiburon would prove of the utmoſt importance towards the ſecurity of Grand Ance, and a M. Duval pledging himſelf to raiſe five hundred men to co-operate in its reduction, an expedition was undertaken for that purpoſe, and Colonel Whitelocke, with moſt of the

the Britiſh force from Jeremie, arrived in Tiburon Bay on the 4th of October.

But, on this occaſion, as on almoſt every other, the Engliſh had a melancholy proof how little dependence can be placed on French declarations and aſſurances. Duval never made his appearance, for he was not able to collect fifty men; the enemy's force was found to be far more formidable than had been repreſented, and the gallantry of our troops proved unavailing againſt ſuperiority of numbers. They were compelled to retreat, with the loſs of about twenty men killed and wounded.

The defeat and diſcouragement ſuſtained in this attack were the more grievouſly felt, as ſickneſs began to prevail to a great extent in the army. The ſeaſon of the year was unfavourable in the higheſt degree for military operations in a tropical climate. The rains were inceſſant; and the conſtant and unuſual fatigue, and extraordinary duty to which the ſoldiers, from the ſmallneſs of their number, were neceſſarily ſubject, co-operating with the ſtate of the weather, produced the moſt fatal conſequences. That never-failing attendant on military expeditions in the Weſt Indies, the yellow or peſtilential fever, raged with dreadful virulence, and ſo many, both of the ſeamen and ſoldiers, periſhed daily, that the ſurvivors were ſtricken with aſtoniſhment and horror at beholding the havock made among their comrades!

General Williamson, with his uſual humanity, exerted himſelf to give them all the relief in his power. Unhappily he had

CHAP. X.

had no alternative but either to withdraw the troops altogether from St. Domingo, leaving our allies and new ſubjects, the French planters who had ſworn allegiance to our government, to the mercy of their enemies, or to ſend, from an already exhauſted army, a ſmall reinforcement of men, to periſh probably in the ſame manner as thoſe had done whoſe numbers they were ſcarcely ſufficient to replace.

The latter meaſure was adopted: in truth, the circumſtances of the caſe admitted of no other. The remainder of the 49th regiment, the 20th, and the royals, amounting altogether to ſeven or eight hundred men, were therefore diſpatched with all poſſible expedition; and the ſafety of Jamaica was at length entruſted to leſs than four hundred regular troops.

The ſudden appearance in St. Domingo of a reinforcement, though ſmall in itſelf, produced however a conſiderable effect among the French planters, by inducing a belief that the Britiſh government was now ſeriouſly reſolved to follow up the blow. In the beginning of December, the pariſhes of Jean Rabel, St. Marc, Arcahaye, and Boucaſſin ſurrendered on the ſame conditions as had been granted to Jeremie; and their example was ſoon afterwards followed by the inhabitants of Leogane. All the former pariſhes are ſituated on the north ſide of the Bight: Leogane on the ſouth.

The Britiſh commanders now directed their views once more towards the capture of Tiburon. The defeat which our troops had

had ſuſtained in the late attack of that important poſt, ſerved only to animate them to greater exertions; but a conſiderable time unavoidably elapſed before the expedition took place; the interval being employed in ſecuring the places which had ſurrendered. On the 21ſt of January, however, the Commodore touched at Jeremie with the ſquadron, and received the troops on board; and the whole arrived off Cape Tiburon on the evening of the 2d of February. 1794.

THE enemy appeared in conſiderable force, and ſeemed to wait the arrival of the Britiſh with great reſolution; but a few broadſides from the ſhips ſoon cleared the beach. They came forward however again, as the flank companies approached the ſhore, and directed a general diſcharge of muſquetry at the boats; but our troops landed and formed in an inſtant, routed their line with great ſlaughter, and immediately took poſſeſſion of the poſt. The gallantry of Major Spencer who commanded, and of the officers and men who compoſed, the flank companies, was particularly conſpicuous. It ſeems, indeed, to have been a ſpirited and well conducted enterprize throughout; and it was happily effected with the loſs of only three of the Engliſh killed, and ſeven wounded. Of the enemy, one hundred and fifty ſurrendered priſoners of war; and their magazines were found replete with ammunition.

BY the poſſeſſion of this poſt on the ſouth, and that of the Mole at Cape St. Nicholas on the north-weſtern part of the iſland, the Britiſh ſquadron commanded the navigation of the

CHAP. X.

the whole of that extenſive bay which forms the Bight of Leogane, and the capture of the forts, ſhipping, and town of Port au Prince (the metropolis of the French colony) ſeemed more than probable, on the arrival of a large armament now daily expected, with much anxiety, from England.

In the mean while (the reduced ſtate and condition of the troops not admitting of great enterprize) the commander in chief conceived an idea of obtaining poſſeſſion of the town of Port Paix, an important ſtation to the eaſtward of Cape St. Nicholas, *by private negociation.* The town was commanded by Lavaux, an old general in the French ſervice, to whom Colonel Whitelocke addreſſed himſelf by letter, which he ſent with a flag, and offered five thouſand pounds to be paid to him in perſon, on his delivering up the poſt. Colonel Whitelocke ſeems, however, to have miſtaken the character of Lavaux, who was not only a man of diſtinguiſhed bravery, but of great probity. His anſwer is remarkable: "You "have endeavoured (ſaid he) to diſhonour me in the eyes of "my troops, by ſuppoſing me ſo vile, flagitious, and baſe, as to "be capable of betraying my truſt for a bribe: this is an affront "for which you owe me perſonal ſatisfaction, and I demand it "in the name of honour. Wherefore, previous to any general "action, I offer you ſingle combat until one of us falls; leaving "to you the choice of arms, either on foot or horſeback. Your "ſituation, as my enemy on the part of your country, did not give "you a right to offer me a perſonal inſult; and as a private

" perſon, I aſk ſatisfaction for an injury done me by an indi-
" vidual *(d)*."

THIS attempt therefore proving abortive, it was determined (now that the ſeaſon was favourable) in order that the troops might not continue inactive, as well as to facilitate the meditated reduction of Port au Prince, to attack *L'Acul*, an important fortreſs in the vicinity of Leogane. Accordingly, on the 19th of February, the flank companies, a detachment of the royal artillery, and of the 13th regiment, with ſome colonial troops, having two five half-inch howitzers and two four-pounders, marched from thence under the command of Colonel Whitelocke, at four in the morning. Baron de Montalembert, with about two hundred colonial troops, and a few of the Britiſh artillery, were previouſly embarked on tranſports, and ordered to land and attack the fort at an hour appointed. Captain Vincent, with the light infantry of the 49th, and about eighty of the colonial troops, took a mountain road, while Colonel Whitelocke moved forward on the great road, and took poſt juſt out of cannon ſhot, waiting the united attacks of the Baron and Captain Vincent's detachments. The enemy began to cannonade about ſeven o'clock, and continued 1794.

(d) Colonel Whitelocke, I ſuppoſe, rejected the challenge; but the officer who was ſent by him with the letter to Lavaux, had a ſervice of danger: for Lavaux, having ſilently read the letter, compelled him to declare, upon the honour of a ſoldier, whether he knew the contents of it. The officer, as the fact was, anſwered in the negative. The French general thereupon read the letter aloud to the people who ſurrounded him, and told the Britiſh officer, that if he had brought him ſuch a propoſal *knowingly*, he would inſtantly have cauſed him to be executed on a gibbet.

CHAP. X.

it with intervals till eleven, when Colonel Whitelocke ordered Captain Smith, with the howitzers and cannon, to advance and fire upon the fort, ſupported by the light infantry of the royals and 13th regiments, under the command of Major Spencer, in order to give time for the Baron's people to land. Unfortunately, from the miſmanagement of one of the tranſports, the troops under the orders of the Baron de Montalembert could not be landed. Colonel Whitelocke, therefore, finding he had nothing to expect from them, the day being conſiderably advanced, now came to the determination of attacking the fort by ſtorm; and detached Major Spencer, with the grenadiers of the 49th regiment, and light infantry of the 13th, to join Captain Vincent, and approach the fort by the mountain road, while he himſelf marched by the great road for the ſame purpoſe. At half paſt four or five o'clock, the two columns moved forward, and the moment the enemy diſcovered the march of Colonel Whitelocke's diviſion, they commenced a very heavy fire of cannon and muſquetry. Orders were immediately given for the column to advance and gain the fort, which orders were gallantly and rapidly executed. At this inſtant, Lieutenant M'Kerras of the engineers, and Captain Hutchinſon of the royals, were both wounded; but they continued their exertions, notwithſtanding, till the fort was in quiet poſſeſſion of the victors. Our loſs was not great; but Captain Morſhead (who had before received a ſhot in the body, when gallantly mounting the hill) with Lieutenant Tinlin of the 20th grenadiers, Lieutenant Caulfield of the 62d regiment, and ſome privates, were unfortunately blown up from an exploſion which took place after the fort was taken; for the officer who commanded, finding he could no longer defend it,

placed

placed a quantity of powder and other combuſtibles in one of the buildings, which was fired by an unfortunate brigand, who periſhed in the exploſion. Captain Morſhead died the next day, and was interred with military honours, attended by the Britiſh garriſon; Lieutenant Caulfield lingered ſome time longer, and then followed him to the grave; but Lieutenant Tinlin recovered.

THE next enterprize of our gallant little army had a leſs favourable termination. It was directed againſt a ſtrong poſt and ſettlement at a place called *Bompard*, about fifteen miles from Cape St. Nicholas, where a hardy race of people, chiefly a colony of Germans, had eſtabliſhed themſelves, and lived in unambitious poverty. A detachment of two hundred men, from the different corps, were ordered on this ſervice in two diviſions, one of which was commanded by Major Spencer, the brave and active officer already mentioned, the other by Lieutenant-Colonel Markham. Of their proceedings during the attack, and their retreat afterwards, I have not been furniſhed with the particulars. All that is known to the publick with certainty is, that our troops were repulſed by ſuperior numbers, with the loſs of forty men, but without any diminution of the national character. It was allowed, even by the enemy, that they fought bravely. They were defeated, not diſmayed, by circumſtances probably which they did not foreſee, and againſt which human prudence could not provide.

THIS afflicting loſs was but ill compenſated, by the very diſtinguiſhed honour which was ſoon afterwards acquired by the

CHAP. X. 1794.

few Britiſh troops that had been left in poſſeſſion of Cape Tiburon, who were attacked on the 16th of April, by an army of brigands amounting to upwards of two thouſand. The enemy's force was led on by Andrew Rigaud, a man of colour, who commanded at Aux Cayes, and was compoſed of revolted negroes, and deſperadoes of all deſcriptions, rapacious after plunder, and thirſting for blood. This ſavage horde ſurrounded the fort about three o'clock in the morning. It was defended with much ſpirit until a quarter before nine, when the beſieged, quitting the fort, aſſailed the aſſailants, and routed the beſiegers with great ſlaughter, one hundred and ſeventy of their number being left dead on the field; but when it was diſcovered that no leſs than twenty-eight of our gallant ſoldiers had loſt their lives, and that one hundred and nine others were ſeverely wounded in this bloody conteſt, the ſhouts of triumph were ſuppreſſed by gloomy reflections on the forlorn condition of the army, it being mournfully evident that a few more ſuch victories would annihilate the victors!

The whole of the Britiſh force at this time in all parts of St. Domingo did not, I believe, amount to nine hundred effective men, a number by no means ſufficient to garriſon the places in our poſſeſſion; and the rapid diminution which prevailed among them, could not fail to attract obſervation among all claſſes of the French inhabitants; to diſpirit our allies, and encourage our enemies. Such of the planters as had hitherto ſtood aloof, now began to declare themſelves hoſtile; and deſertions were frequent from moſt of the pariſhes that had ſurrendered. At Jean Rabell, a place which, a few months before, had voluntarily

tarily declared for the Britiſh government, the garriſon, conſiſting of two hundred and fifty of our ſuppoſed allies, roſe on their officers, and compelled them to deliver up the poſt to Lavaux, the French general, and it was greatly apprehended that, unleſs a very powerful reinforcement ſhould ſpeedily arrive to ſtrengthen the Britiſh army, many other places would follow their example.

EIGHT months had now elapſed ſince the ſurrender of Jeremie, and in all that interval, not a ſoldier had arrived from Great Britain; and the want of camp-equipage, proviſions, and neceſſaries, was grievouſly felt. The army ſeemed devoted to inevitable deſtruction, and diſappointment and diſmay were ſtrongly marked in the countenance of every man. At length, however, on the 19th of May, when expectation was nearly loſt in deſpair, it was announced that his Majeſty's ſhips the Belliqueux and the Irreſiſtible, with the Fly ſloop, had caſt anchor in the harbour of Cape St. Nicholas, having on board the 22d, 23d, and 41ſt regiments of infantry, under the command of Brigadier General Whyte. This event, as may well be imagined, afforded infinite relief and ſatisfaction to the haraſſed and worn-out troops on ſhore; and their animation on this occaſion was heightened by the confident hope and expectation that Port au Prince would be the object of an immediate attack. It was known that its harbour was crowded with ſhips, moſt of which were ſuppoſed to be laden with the richeſt productions of the colony; and although the regiments newly arrived did not exceed ſixteen hundred men in the whole (of whom two hundred and fifty were ſick and convaleſcent) the deficiency of numbers was no longer the ſubject of complaint. Every one anticipated

May 1794.

CHAP. X.

to himſelf the poſſeſſion of great wealth from the capture; and juſtly concluded that his ſhare of the prize money would augment or diminiſh in an inverſe proportion to the number of captors.

THE belief that Port au Prince would be the firſt object of attack, was well founded; and the road of Arcahaye was fixed on as the place of rendezvous for the men of war and tranſports. Accordingly, General Whyte, having landed his ſick at Cape St. Nicholas, and taken one hundred and fifty of the garriſon in their room, proceeded on the 23d to the place appointed, to concert meaſures with Commodore Ford, and receive on board ſuch of the colonial troops as were to co-operate with the Britiſh in this enterprize. On the 30th the ſquadron ſailed from Arcahaye, and caſt anchor off Port au Prince on the evening of the ſame day. It was compoſed of four ſhips of the line, the Europa, the Belliqueux, the Irreſiſtible and the Sceptre, three frigates, and four or five ſmaller veſſels; the whole under the immediate command of Commodore Ford; and the land forces, under the orders of General Whyte, conſiſted of 1,465 rank and file fit for duty.

THE whole force being thus collected, and the neceſſary preparations made, a flag was ſent, early the next morning, to demand the ſurrender of the place; but the officer charged with the diſpatch, was informed that no flag would be admitted, and the letter was returned unopened. It was now determined to commence operations by the cannonade of Fort Bizotton, a fortreſs ſituated on a commanding eminence, well adapted to guard the approach to the harbour, and defended by five hundred

dred men, eight pieces of heavy cannon, and two mortars. Two line of battle ſhips were ordered to attack the ſea-front, and a frigate was ſtationed cloſe to the ſhore, to flank a ravine to the eaſtward. From theſe veſſels a briſk and well-directed fire was maintained for ſeveral hours; but no great impreſſion appearing to be made, Major Spencer, with three hundred Britiſh, and about five hundred of the colonial troops, was put on ſhore in the evening, within a mile of the fort, with orders to commence an attack on the ſide of the land. On their arrival at a ſmall diſtance from the ſcene of action, about eight o'clock at night, a moſt tremendous thunder-ſtorm aroſe, accompanied with a deluge of rain, of which, as it overpowered the ſound of their approach, the advanced guard, commanded by Captain Daniel, of the 41ſt, determined to take advantage. Theſe brave men, ſixty only in number, accordingly ruſhed forward, and finding a breach in the walls, entered with fixed bayonets, and became inſtantly maſters of the fortreſs; the beſieged every where throwing down their arms and calling for mercy. So rapid were the movements of this gallant band, and ſo unexpected was their ſucceſs, that Major Spencer, the commander, had his fears for the ſafety of the whole party, of whoſe ſituation he was unapprized for ſome hours. I grieve to add, that Captain Daniel, who ſo gallantly led the advanced guard on this occaſion, received a ſevere wound in the attack, while his brave aſſociate, Captain Wallace, the ſecond in command, was moſt unfortunately killed on the glacis.

THE poſſeſſion of Fort Bizotton determined the fate of the capital, which was evacuated by the enemy on the 4th of June; and

CHAP. X.

and the Britiſh commanders were ſo fortunate as to preſerve, not only the town itſelf, but alſo the ſhipping in the harbour, from conflagration, although the republican commiſſioners had given orders and made preparations for ſetting fire to both. The commiſſioners themſelves, with many of their adherents, made their eſcape to the mountains.

THUS was achieved the conqueſt of Port au Prince; an event which has proved not leſs profitable than honourable to ſuch of the officers and ſoldiers by whom it was effected, as have lived to enjoy the fruits of their victory; for there were captured in the harbour, two-and-twenty top-ſail veſſels, fully laden with ſugar, indigo, and coffee, of which thirteen were from three to five hundred tons burthen, and the remaining nine, from one hundred and fifty to three hundred tons; beſides ſeven thouſand tons of ſhipping in ballaſt; the value of all which, at a moderate computation, could not be far ſhort of £. 400,000 ſterling.

CHAP. XI.

Sickneſs among the Troops, and the Cauſes thereof.—Reinforcement.—Dreadful Mortality.—General Whyte is ſucceeded by Brigadier General Horneck.—Leogane taken by the Rebels.—Temporary Succeſſes of Lieutenant-Colonel Briſbane at Artibonite.—Revolt of the Mulattoes at St. Marc.—Attack of Fort Bizotton.—Preparations by Rigaud for a ſecond Attempt on Tiburon.—The Poſt attacked on Chriſtmas Day, and carried.—Gallant Defence and Eſcape of the Garriſon, and melancholy Fate of Lieutenant Baſkerville.—Lieutenant-Colonels Briſbane and Markham killed.—Obſervations and Strictures on the Conduct of the War.

CHAP. XI.

FROM the ſucceſs which attended the Britiſh arms in the conqueſt of Port au Prince, it might have been hoped that we were now to enter on the ſurvey of brighter proſpects than thoſe which have hitherto preſented themſelves to our contemplation; but a melancholy reverſe of fortune was ſoon to await the conquerors; for, immediately after poſſeſſion was taken of the town, the ſame dreadful ſcourge—diſeaſe, exaſperated to contagion, which had been ſo fatally prevalent among our troops, in the preceding autumn, renewed its deſtructive progreſs; and, on this occaſion, it is not difficult to trace the proximate cauſes of ſo terrible a calamity. The ſituation of

CHAP. XI.

the town of Port au Prince has already been noticed. Unhealthy in itſelf, it is ſurrounded by fortified heights, which command both the lines and the harbour; and theſe heights are again commanded by others. Here, the enemy, on their retreat from the town, made their ſtand, in the well-founded confidence of receiving regular ſupplies of men, ammunition, and neceſſaries from Aux Cayes, a ſea-port on the ſouthern coaſt, diſtant only from Port au Prince by a very eaſy road, about forty miles *(a)*. No part of St. Domingo poſſeſſes a more ready communication with the French Iſlands to windward, or with the ſtates of America, than the port laſt mentioned; and from both thoſe ſources, reinforcements were conſtantly poured into the enemy's camp. On this account the Britiſh commanders found it indiſpenſibly neceſſary to ſtrengthen the lines, and raiſe additional intrenchments and works on that ſide of the town which fronts the mountains. Thus a moſt ſevere and unuſual burthen was impoſed on the ſoldiers. They were compelled, with but little intermiſſion, to dig the ground in the day, and to perform military duty in the night; expoſed, in the one caſe, to the burning rays of the ſun; in the other, to the noxious dews and heavy rains of the climate. Such extraordinary and

(a) The harbour of Aux Cayes was guarded by two ſmall forts, each of which was furniſhed with only ſix pieces of cannon, and a ſmaller battery, which mounted only five pieces. The number of white inhabitants belonging to the town were computed at eight hundred; but the people of colour had taken poſſeſſion of it the latter end of 1792, and Andrew Rigaud, a Mulatto, was made commander in chief and governor-general of the ſouth ſide of the French part of St. Domingo. His power was abſolute, and his brother, of the ſame colour, was appointed next in command. Theſe men were inveſted with this authority by the two commiſſioners, Polverel and Santhonax.

exceſſive labour impoſed on men, moſt of whom had been actually confined ſix months on ſhip-board, without freſh proviſions or exerciſe, co-operating with the malignancy of the air, produced its natural conſequences. They dropt like the leaves in autumn, until at length the garriſon became ſo diminiſhed and enfeebled, that deficiencies of the guards were oftentimes made up from convaleſcents, who were ſcarcely able to ſtand under their arms *(b)*.

It is true, that a reinforcement came from the Windward Iſlands, ſoon after the ſurrender of the town;—but, by a mournful fatality, this apparent augmentation of the ſtrength of the garriſon, contributed in an eminent degree to the rapid encreaſe and aggravation of its miſeries. On the 8th of June, eight flank companies belonging to the 22d, 23d, 35th, and 41ſt regiments, arrived at Port au Prince, under the command of Lieutenant-Colonel Lenox. They conſiſted, on their embarkation, of about ſeventy men each, but the aggregate number, when landed, was not quite three hundred. The four grenadier companies, in particular, were nearly annihilated. The frigate in which they were conveyed, became *a houſe of peſtilence*. Upwards of one hundred of their number were buried in the deep, in the ſhort paſſage between Guadaloupe and Jamaica, and one hundred and fifty more were left in a dying ſtate at Port Royal. The wretched remains of the whole de-

(b) It was fortunate for the Britiſh army, that the French troops ſuffered by ſickneſs almoſt as much as our own: Port au Prince would otherwiſe have been but a ſhort time in our poſſeſſion.

CHAP. XI.

tachment diſcovered, on their landing at Port au Prince, that they came—not to participate in the glories of conqueſt, but—to periſh themſelves within the walls of an hoſpital! So rapid was the mortality in the Britiſh army, after their arrival, that no leſs than forty officers and upwards of ſix hundred rank and file met an untimely death, without a conteſt with any other enemy than ſickneſs, in the ſhort ſpace of two months after the ſurrender of the town.

General Whyte, his health much impaired, and hopeleſs, it may be preſumed, of further triumphs, with an army thus reduced and debilitated, now ſolicited and obtained permiſſion to return to Europe. He was ſucceeded in the chief command by Brigadier-General Horneck, who arrived from Ja-
1794. maica about the middle of September; and if the requiſite qualifications for ſuch a ſtation—firmneſs without arrogance, and conciliating manners without weakneſs, could always enſure ſucceſs to the poſſeſſor, General Horneck would have brought good fortune with him. But the difficulties which the former commander would have had to encounter, had he remained in his ſtation, devolved with aggravated weight on his ſucceſſor. The only reinforcement which followed General Horneck, conſiſted of fifty men from Jamaica. Whatever troops were promiſed or expected from Great Britain, none arrived, until the expiration of ſeven months after General Horneck had taken the command. Inſtead, therefore, of attempting new achievements, he was compelled, by irreſiſtible neceſſity, to act chiefly
Oct. 1794. on the defenſive. The rebel Mulattoes, under Rigaud, even became maſters of Leogane, and ſatiated their vengeance by putting

putting to death all ſuch of the French planters, our allies, as unfortunately fell into their power.

On the other hand, the judicious exertions and rapid ſucceſſes of Lieutenant-Colonel Briſbane on the plain of Artibonite, had been for ſome time the ſubject of much applauſe, and had given birth to great expectation. The French inhabitants of the town and neighbourhood of St. Marc, had been all along more heartily diſpoſed to co-operate with the Engliſh, than any of their countrymen. Mr. Briſbane had not above fourſcore Britiſh under his command. The reſt of his little army was compoſed of the remains of Dillon's regiment, the St. Marc's legion, the militia of the neighbouring pariſhes, and a body of about three hundred reluctant Spaniards from Verette; the whole not exceeding twelve hundred men in arms. With this force, properly diſtributed, he had routed the republican troops and rebel negroes in every quarter; and even brought the negro chiefs to ſolicit permiſſion to capitulate. Eight or ten thouſand of theſe deluded wretches, had actually ſubmitted unconditionally, and many returned, of their own accord, to the plantations of their maſters. But theſe promiſing appearances were of ſhort continuance. While Colonel Briſbane was following up his ſucceſſes in a diſtant part of Artibonite, the men of colour in the town of St. Marc, ſeduced by the promiſes of the French commiſſioners, and finding the town itſelf without troops, had violated their promiſes of neutrality, and on the 6th of September taken up arms on the part of the republick; putting to death every man that fell in their way, whom they conſidered as an enemy to the French commiſſioners.

CHAP. XI.

commiſſioners.—The garriſon, conſiſting of about forty Britiſh convaleſcents, threw themſelves into a ſmall fort on the ſea-ſhore, which they gallantly defended for two days, when a frigate came to their relief from the Mole of Cape St. Nicholas.—The triumph of the Mulattoes, however, was tranſient. Colonel Briſbane attacked them on the ſide of the land, and recovered the town; making upwards of three hundred of the inſurgents priſoners, and driving the reſt over the Artibonite river; but the advantages which he had obtained on the plain, were loſt in the interim. The negro chiefs no longer ſolicited to capitulate, but appeared in greater force than ever. Being joined by the fugitive Mulattoes, they ſoon repaſſed the river;
1794. and having, in the beginning of October, obtained poſſeſſion of two out-poſts (St. Michael and St. Raphael) they had procured plenty of arms and ammunition, and now threatened ſo formidable an attack on the town of St. Marc, as to excite the moſt ſerious apprehenſions for its ſafety.

Such was the ſituation of affairs in the weſtern parts of St. Domingo about the period of General Horneck's arrival. The northern province (the Mole of St. Nicholas and the town of Fort Dauphin excepted) was entirely in poſſeſſion of the rebel negroes; and unhappily, in all other parts of the colony, the weakneſs of the Britiſh was ſo apparent, as not only to invite attacks from the enemy, but alſo to encourage revolt and conſpiracy in the poſts in our poſſeſſion *(c)*. Rigaud, who commanded

(c) Colonel Briſbane had ſcarcely driven the Mulattoes from St. Marc, and reſtored order and tranquillity in the town, before a dark conſpiracy was agitated among

manded in the ſouth, now determined to make a bold effort for the recovery of Fort Bizotton, in which, if he had ſucceeded, the loſs of the whole of the Britiſh army at Port au Prince would have been inevitable. The fort was attacked early in the morning of the 5th of December, by three columns of the enemy, amounting in the whole to about two thouſand men; but they were defeated with great ſlaughter on their part, and with little loſs on ours. Captain Grant, however, and both his lieutenants, Clunes and Hamilton, were ſeverely wounded early in the attack; yet they continued their efforts, and nobly ſucceeded; and General Williamſon bore teſtimony to their good conduct and valour.

BAFFLED in this attack, Rigaud reſolved to make another, and a more formidable attempt, for the recovery of Tiburon. His intentions were known, and his project might have been defeated, if any one Engliſh ſhip of war could have been ſpared to watch his motions off the harbour of Aux Cayes, from whence he conveyed his artillery, ammunition, and proviſions. He proceeded, however, without interruption in his

among ſome of the French inhabitants under the Britiſh protection to cut him off; but it was happily diſcovered and defeated before it broke out into action. This happened the beginning of January 1795; and a ſtill more daring and dangerous plot was carried on a month afterwards in Port au Prince, to ſeize on the garriſon, and put all the Engliſh to death. This conſpiracy alſo was fortunately diſcovered, and twenty of the conſpirators being brought to trial before a council of war, compoſed of the principal commanders by ſea and land (among whom were five French field officers) they were all adjudged to ſuffer death, and fifteen of them were accordingly ſhot on the 18th of February.

preparations

CHAP. XI.

1794.

preparations for the attack; and his armament ſailed from Aux Cayes on the 23d of December. His naval force conſiſted of one brig of ſixteen guns, and three ſchooners of fourteen guns each, and he commanded a body of near three thouſand men, of all colours and deſcriptions. The attack commenced on Chriſtmas day. The garriſon, conſiſting of only four hundred and eighty men, made a vigorous defence for four days, when, having loſt upwards of three hundred of their number, and finding the poſt no longer tenable, the ſurvivors, headed by their gallant commander, Lieutenant Bradford, of the 23d regiment, with unexampled bravery fought their way for five miles through the enemy, and got ſafe to Irois. Lieutenant Baſkerville was the only officer who, by ſome unfortunate circumſtance, was unable to join his companions in their retreat; and this high-ſpirited young man, with a reſolution which, though a Chriſtian muſt condemn it, a Roman would have approved, to defeat the triumph of his ſavage enemy, who would probably have made him ſuffer a ſhameful death, put a period to his own exiſtence, as Rigaud entered the fort.

WITH this diſaſtrous occurrence terminated the year 1794*(d)*, and here I ſhall cloſe my account of the military tranſactions of

(d) Major General Williamſon, the latter end of the year, was appointed governor-general and commander in chief of his Majeſty's poſſeſſions in St. Domingo; and was ſoon afterwards honoured with the order of the Bath—a diſtinction which he had nobly earned. He arrived at Port au Prince, and took upon him the government, in May 1795.

the

the Britiſh army in St. Domingo; for, although hoſtilities are ſtill continued in this ill-fated country, it is, I think, ſufficiently apparent, that all hopes and expectations of ultimate ſucceſs are vaniſhed for ever! The hiſtorian who ſhall recount the events of 1795, will have to lament the mournful and untimely deaths of many brave and excellent young men who periſhed in this fruitleſs conteſt. Among the foremoſt of theſe was Lieutenant-Colonel Thomas Briſbane, of whom honourable mention is made in the foregoing pages, and whoſe gallantry and good conduct were not more the ſubject of univerſal admiration, than his untimely fate of univerſal regret. He was killed on a reconnoitring party in February. By his death, his country was deprived, at a moſt critical juncture, of an able, indefatigable, and intelligent officer, who had gained the affections of moſt of the various deſcriptions of people under his command by his kindneſs, and the confidence of all by his courage *(e)*. The ſame fate, a month afterwards, awaited Lieutenant-Colonel Markham, who periſhed in attacking an out-poſt of the enemy's forces which were at that time laying ſiege to Fort Bizotton. The out-poſt was carried; the colours of the enemy, and five pieces of their cannon, were taken, and upwards of ſix hundred of their number ſlain on the ſpot; but the victory was dearly obtained by the loſs of ſo enterprizing and accompliſhed a leader. Yet it affords ſome conſolation to reflect, that theſe brave young men, though cut off in the bloom of life, fell in the field of glory, nobly exerting them-

(e) He was a captain in the 49th regiment, and lieutenant colonel of the colonial corps called the St. Marc's Legion.

CHAP. XI.

ſelves in the cauſe of their country, and dying amidſt the bleſſings and applauſes of their compatriots. Alas, how many of their youthful aſſociates, in this unhappy war, might have envied them ſo glorious an exit! What numbers have periſhed—not in the field of honour—but on the bed of ſickneſs!—not amidſt the ſhouts of victory—but the groans of deſpair!—condemned to linger in the horrors of peſtilence; to fall without a conflict, and to die without renown *(f)*!

THESE reflections, and the obſervations which I have made in the preceding pages, on the inſufficiency of the means to the

(f) The diſeaſe in which ſo many gallant men have periſhed, is commonly known by the name of the *yellow fever*. Two writers of great ability (Dr. Ruſh of Philadelphia, and Dr. Benjamin Moſeley of Pall Mall, London) have treated fully of this dreadful calamity. The picture which the latter has given of an unhappy patient of his in the Weſt Indies, a young officer of great merit, in the laſt ſtage of this diſeaſe, after four days illneſs, is drawn by the hand of a maſter. "I arrived at the lodgings of this much-eſteemed young man (ſays the doctor) about four hours before his death. When I entered the room, he was vomiting a black muddy cruor, and was bleeding at the noſe. A bloody ichor was oozing from the corners of his eyes, and from his mouth and gums. His face was beſmeared with blood, and, with the dulneſs of his eyes, it preſented a moſt diſtreſſing contraſt to his natural viſage. His abdomen was ſwelled, and inflated prodigiouſly. His body was all over of a deep yellow, interſperſed with livid ſpots. His hands and feet were of a livid hue. Every part of him was cold excepting about his heart. He had a deep ſtrong hiccup, but neither delirium nor coma; and was, at my firſt ſeeing him, as I thought, in his perfect ſenſes. He looked at the changed appearance of his ſkin, and expreſſed, though he could not ſpeak, by his ſad countenance, that he knew life was ſoon to yield up her citadel, now abandoning the reſt of his body. Exhauſted with vomiting, he at laſt was ſuffocated with the blood he was endeavouring to bring up, and expired."

Moſeley on Tropical Diſeaſes, 3d edit. p. 459.

objects

objects in view, are not written in the ſpirit of accuſation againſt men in authority; nor (if I know myſelf) is there any bias of party zeal on my judgment. I am far from aſſerting, that the ſituation and reſources of Great Britain were ſuch as to afford a greater body of troops for ſervice in St. Domingo, at the proper moment, than the number that was actually ſent thither. I preſume not to intrude into the national councils, and am well apprized that exiſting alliances and pre-engagements of the ſtate, were objects of important conſideration to his Majeſty's miniſters. Neither can I affirm, that the delays and obſtructions, which prevented the arrival at the ſcene of action of ſome of the detachments, until the return of the ſickly ſeaſon, were avoidable. A thouſand accidents and caſualties continually ſubvert and overthrow the beſt laid ſchemes of human contrivance. We have ſeen conſiderable fleets detained by adverſe winds, in the ports of Great Britain for many ſucceſſive months, and powerful armaments have been driven back by ſtorms and tempeſts, after many unavailing attempts to reach the place of their deſtination. Thus much I owe to candour; but, at the ſame time, I owe it alſo to truth to avow my opinion, that in caſe no greater force could have been ſpared for the enterprize againſt St. Domingo, the enterprize itſelf ought not to have been undertaken *. The

* If, from the ill ſucceſs which has attended the attack of St. Domingo, a juſtification of the original meaſure ſhall be thought neceſſary, it ought not to be overlooked, that General Williamſon, among other motives, had alſo ſtrong reaſon to believe, that attempts were meditated by the republican commiſſioners on the iſland of Jamaica. He therefore, probably thought, that the moſt certain way of preventing the ſucceſs of ſuch deſigns, was to give the commiſſioners ſufficient employment at home.—I write this note in juſtice to a diſtinguiſhed officer, than whom no man living has deſerved better of his country.

CHAP. XI.

object of the Britiſh miniſters was avowedly to obtain poſſeſſion of the whole of the French part of the country. That they placed great dependence on the co-operation of the French inhabitants, and were groſsly deceived by agents from thence, I believe and admit; but they ought ſurely to have foreſeen, that a very formidable oppoſition was to be expected from the partizans and troops of the republican government; and they ought alſo to have known, that no conſiderable body of the French planters could be expected to riſk their lives and fortunes in the common cauſe, but in full confidence of protection and ſupport. In my own judgment, all the force which Great Britain could have ſent thither, would not have been ſufficient for the complete ſubjugation of the colony. It is aſſerted by competent judges, that not leſs than ſix thouſand men were neceſſary for the ſecure maintenance of Port au Prince alone; yet I do not believe that the number of Britiſh, in all parts of St. Domingo, at any one period, previous to the month of April 1795, exceeded two thouſand two hundred, of whom, except at the capture of Port au Prince, not one half were fit for active ſervice; and during the hot and ſickly months of Auguſt, September, and October, not one third *(g)*.

PERHAPS

(g) The following returns are authentick.

Return of the provincial troops in the ſervice of the Britiſh government at St. Domingo, 1ſt January 1795.

	Rank and file fit for duty.	Sick.	Total.
At Port au Prince - -	496 —	48 —	544
Mole St. Nicholas - -	209 —	38 —	247
St. Marc - - - - -	813 —	321 —	1134
	1518	407	1925

Return

CHAP. XI.

PERHAPS the moſt fatal overſight in the conduct of the whole expedition, was the ſtrange and unaccountable neglect of not ſecuring the town and harbour of Aux Cayes, and the little port of Jacmel on the ſame part of the coaſt, previous to the attack of Port au Prince. With thoſe places, on the one ſide of the peninſula, and the poſt of Acul in our poſſeſſion on the other, all communication between the Southern and the two other provinces would have been cut off; the navigation from the Windward Iſlands to Jamaica would have been ſecure, while the poſſeſſion of the two Capes which form the entrance into the Bight of Leogane (Cape Nicholas and Tiburon) would have protected the homeward trade in its courſe through the Windward Paſſage. All this might have been accompliſhed and ſecured; and I think it is all that, in ſound policy, ought to have been attempted. As to Port au Prince, it would have been for-

Return of the Britiſh forces in the iſland of St. Domingo, 1ſt January 1795.

	Rank and file effective.		Sick.		Total.
Port au Prince - - -	366	—	462	—	828
Mole St. Nicholas - -	209	—	166	—	375
Jeremie - - - -	95	—	59	—	154
Tiburon - - - -	34	—	18	—	52
St. Marc - - - -	48	—	33	—	81
	752	—	738	—	1490

The next reinforcement from Europe arrived the latter end of April 1795, and conſiſted of about fourteen hundred men (the 81ſt and 96th regiments): a further reinforcement (the 82d regiment) landed in Auguſt following. All theſe corps, the laſt eſpecially, from its landing at ſo unfavourable a ſeaſon, ſuffered prodigiouſly. The 82d landed nine hundred and eighty men, of whom ſix hundred and thirty were buried within ten weeks. In one of the companies, three rank and file only were able to do duty.

tunate

CHAP. XI.

tunate if the works had been deſtroyed, and the town evacuated immediately after its ſurrender.

THE retention by the enemy of Aux Cayes and Jacmel, not only enabled them to procure reinforcements and ſupplies, but alſo moſt amply to revenge our attempts on their coaſts, by repriſals on our trade. It is known that upwards of thirty privateers, ſome of them of conſiderable force, have been fitted out from thoſe ports, whoſe rapacity and vigilance ſcarce a veſſel bound from the Windward Iſlands to Jamaica can eſcape. The prizes which they made, in a few ſhort months, abundantly compenſated for the loſs of their ſhips at Port au Prince *(b)*.

AFTER

(b) The following is a liſt of veſſels bound to Jamaica, which were taken and carried into Aux Cayes, between June 1794 and June 1795, moſt of them laden with dry goods, proviſions, and plantation ſtores, and many of them of great value.

			From
The Edward	Wm Marſhall	13th June 1794,	Briſtol.
Fame	Robt Hall	July	L. and Cork.
Bellona	Thos White		Liverpool.
Hope	Wm Swan.		
Molly	Peter Mawdſley	5th Mar. 1795,	Africa, 300 negroes.
Hodge	Geo. Brown	19th Ditto,	Liverpool.
William	Thos Calloine	20th Ditto.	
Bell	Archd Weir	Ditto,	Greenock.
Buſtler	Sewell		a tranſport.
Druid	Wilſon	14th March,	Leith.
Martha	Wm Reid	31ſt March,	London.
Alexander	Benjn Moor	17th April,	Glaſgow.
Lovely Peggy	Peter Murphy.		
Swallow	Lachlan Vaſs	10th May.	

CHAP. XI.

AFTER all, though I have aſſerted nothing which I do not believe to be true, I will honeſtly admit, that many important facts and circumſtances, unknown to me, very probably exiſted, an acquaintance with which is indiſpenſably neceſſary to enable any man to form a correct judgment on the meaſures which were purſued on this occaſion. To a writer, ſitting with compoſure in his cloſet, with a partial diſplay of facts before him, it is no difficult taſk to point out faults and miſtakes in the conduct of publick affairs; and even where miſtakes are diſcovered, the wiſdom of after-knowledge is very cheaply acquired. It is the lot of our nature, that the beſt concerted plans of human policy are ſubject to errors which the meaneſt obſerver will ſometimes detect. "The hand (ſays an eminent writer) that "cannot build a hovel, may demoliſh a palace."

BUT, a new ſcene now opens for contemplation and reflection, ariſing from intelligence received ſince I began my work, that the Spaniſh government has formally ceded to the republick of

Dunmore - -	Stephen Conmick	26th May,	London.
Maria - - -	Wilkinſon	- - - -	Ditto.
Minerva - - -	Robertſon	4th June,	Africa, 450 negroes.
General Mathew	Tho' Douglas	8th Ditto,	London.
A ſchooner, name forgot - -	Adam Walker -	22d Ditto,	Glaſgow.
Hope - - -	Hambleton	Ditto,	Ditto.
Caledonia - -	Hunter -	25th Ditto,	Leith, laſt from London.
Molly - - -	Simpſon -	27th Ditto,	Glaſgow.
Reſolution - -	Taunton -	29th Ditto,	Hull.

And ſeveral veſſels belonging to Kingſton, names forgot.

France

CHAP. XI.

France the whole of this great and noble iſland in perpetual ſovereignty! So extraordinary a circumſtance will doubtleſs give birth to much ſpeculation and enquiry, as well concerning the value and extent of the territory ceded, as the preſent diſpoſition and general character of the Spaniſh inhabitants. Will they reliſh this transfer of their allegiance from a monarchical to a republican government, made, as it confeſſedly is, without their previous conſent or knowledge; or may reaſonable expectations be encouraged, that they will now cordially co-operate with the Engliſh, in reducing the country to the Britiſh dominion? Will ſuch aſſiſtance effect the re-eſtabliſhment of ſubordination and good government among the vaſt body of revolted negroes? Theſe are deep queſtions, the inveſtigation of which will lead to enquiries of ſtill greater magnitude; for, whether we conſider the poſſeſſion, by an active and induſtrious people, of ſo vaſt a field for enterprize and improvement on the one hand, or the triumph of ſucceſsful revolt and ſavage anarchy on the other, it appears to me that the future fate and profitable exiſtence of the Britiſh territories in this part of the world, are involved in the iſſue. On all theſe, and various collateral ſubjects, I regret that I do not poſſeſs the means of giving much ſatisfaction to the reader. Such information, however, as I have collected on ſome of the preceding enquiries, and ſuch reflections as occur to me on others, will be found in the enſuing chapter, which concludes my work.

CHAP.

CHAP. XII.

Ancient State of the Spaniſh Colony.—The Town of St. Domingo eſtabliſhed by Bartholomew Columbus in 1498.—*Pillaged by Drake in* 1586.—*Conjectures and Reflections concerning its preſent Condition, and the State of Agriculture in the interior Country.—Numbers and Character of the preſent Inhabitants.—Their Animoſity towards the French Planters, and Jealouſy of the Engliſh.—Conjectures concerning the future Situation of the whole Iſland; and ſome concluding Reflections.*

CHAP. XII.

THE Spaniſh colony in Hiſpaniola (the name St. Domingo being properly applicable to the chief city only) was the earlieſt eſtabliſhment made by the nations of Europe in the new world; and, unhappily, it is too notorious to be denied, that it was an eſtabliſhment founded in rapacity and cemented with blood! The ſole object of the firſt Spaniſh adventurers was to ranſack the bowels of the earth for ſilver and gold; in which frantick purſuit, they murdered at leaſt a million of the peaceful and inoffenſive natives! As the mines became exhauſted, a few of the more induſtrious entered on the cultivation of cacao, ginger, and ſugar; but the poverty of the greater part of the inhabitants, and the diſcovery of new mines in Mexico, occaſioned a prodigious emigration;—the experience of paſt diſappointments not proving ſufficiently powerful to cure the rage for acquiring wealth by a ſhorter courſe than that of patient induſtry. In leſs than a century, therefore, Hiſpaniola was nearly deſerted, and nothing preſerved it as a co-

CHAP. XII.

lony, but the eſtabliſhment of archiepiſcopal government in its chief city, St. Domingo, and its being for many years the ſeat of civil and criminal juriſdiction, in caſes of appeal, from all the territories of Spain in this part of the world *(a)*.

THE ſettlement of the French in the weſtern part of the iſland, of the origin of which I have already given an account, though the primary cauſe of hereditary and irreconcilable enmity between the two colonies, was however productive of good even to the Spaniards themſelves. As the French ſettlers increaſed in number, and their plantations became enlarged, they wanted oxen for their markets, and horſes for their mills. Theſe, their neighbours were able to ſupply without much exertion of labour; and thus an intercourſe was created, which has continued to the preſent day; the Spaniards receiving, through the French, the manufactures of Europe, in exchange for cattle. The example too, before their eyes, of ſucceſsful induſtry and growing proſperity, was not wholly without its effect. The cultivation of ſugar, which had diminiſhed nearly to nothing, was revived in different parts of the Spaniſh territory, and plantations were eſtabliſhed of cacao, indigo, ginger, and tobacco. The quantity of ſugar exported in the beginning of the preſent century, is ſaid to have amounted yearly to 15,000 cheſts each of 7 cwt.

THE country itſelf being evidently more mountainous in the central and eaſtern than in the weſtern parts, it is probable, that the Spaniſh territory is, on the whole, naturally leſs fer-

(a) The adminiſtration of juſtice throughout Spaniſh America is at preſent divided into twelve courts of *audience*, one only of which is at St. Domingo.

tile

tile than that of the French; but much the greater portion of the iſland remained, until the late treaty, under the Spaniſh dominion; and of that, by far the major part continues at this hour an unproductive wilderneſs. On the northern coaſt, the line of diviſion began at the river Maſſacre, and, croſſing the country ſomewhat irregularly, terminated on the ſouthern ſide, at a ſmall bay called *Les Ances à Pitre*; leaving about two-thirds of the whole iſland in the poſſeſſion of Spain. Proceeding eaſtward along the ſhore from the boundary on the north, the firſt place of note is Monte Chriſti, a town which formerly grew to importance by contraband traffick with North America, but is now reduced to a miſerable village, the abode of a few fiſhermen, and the ſurrounding country exhibits a melancholy proſpect of neglect and ſterility. The river St. Jago runs into the ſea at this place; on the banks of which, at ſome diſtance inland, are graſs farms of conſiderable extent. From the mouth of this river, for the ſpace of fifteen leagues, to Punta Iſabella (the ſcite of the firſt ſettlement eſtabliſhed by Chriſtopher Columbus) the ſoil, though capable of improvement, exhibits no ſign of cultivation. From Iſabella to old Cape François (with the exception of Puerto de Plata) the coaſt ſeems entirely deſerted; nor, after paſſing the bay of Samana, does a much better proſpect offer, until coaſting round the eaſtern extremity, we reach a vaſt extent of level country called *Los Llanos*, or the Plains; at the weſt end of which, on the banks of the river Ozama, ſtands the metropolis.

THIS city, which was long the moſt conſiderable in the new world, was founded by Bartholomew Columbus, in the year 1498, and named after a ſaint of great renown in thoſe days, St.

CHAP. XII.

Dominick. There is preſerved in Oviedo, a Spaniſh hiſtorian, who reſided here about thirty years after its firſt eſtabliſhment, an account of its ſtate and population at that period, which being equally authentick and curious, I ſhall preſent to the reader at length.

" But nowe (ſays the Hiſtorian) to ſpeake ſumwhat of the " principall and chiefe place of the iſlande, whiche is the citie " of *San Domenico:* I ſaye, that as touchynge the buildynges, " there is no citie in Spaine, ſo muche for ſo-muche (no not " *Barſalona*, whiche I have oftentymes ſeene) that is to bee " preferred before this generallye. For the houſes of San Do- " menico are for the moſte parte of ſtone, as are they of " Barſalona. The ſituation is muche better thā that of *Bar-* " *ſalona*, by reaſon that the ſtreates are much larger and playner, " and without comparyſon more directe and ſtrayght furth. " For beinge buylded nowe in our tyme, beſyde the commo- " ditie of the place of the foundation, the ſtreates were alſo " directed with corde compaſe and meaſure; werein it excelleth " al the cities that I have ſene. It hath the ſea ſo nere, that " of one ſyde there is no more ſpace betwen the ſea and the " citie, then the waules. On the other parte, hard by the " ſyde and at the foote of the houſes, paſſeth the ryver *Ozama*, " whiche is a marveylous porte; wherein laden ſhyppes ryſe " very nere to the lande, and in manner under the houſe wyn- " dowes. In the myddeſt of the citie is the fortreſſe and " caſtle; the port or haven alſo, is ſo fayre and commodious " to defraight or unlade ſhyppes, as the lyke is founde but in " fewe places of the worlde. The chymineis that are in this citie " are about ſyxe hundreth in number, and ſuch houſes as I have

" ſpoken

CHAP. XII.

" ſpoken of before; of the which ſum are ſo fayre and large
" that they maye well receave and lodge any lorde or noble
" manne of Spayne, with his trayne and familie; and eſpecially
" that which Don *Diego Colon*, viceroy under your majeſtie,
" hath in this citie, is ſuche that I knowe no man in Spayne that
" hath the lyke, by a quarter, in goodneſſe, conſyderynge all the
" commodities of the ſame. Lykewyſe the ſituation thereof as
" beinge above the ſayde porte, and altogyther of ſtone, and
" havynge many faire and large roomes, with as goodly a pro-
" ſpect of the lande and ſea as may be devyſed, ſeemeth unto
" me ſo magnifical and princelyke, that your majeſtie may bee
" as well lodged therein as in any of the moſte exquiſite build-
" ed houſes of Spayne. There is alſo a cathedrall churche
" buylded of late, where, aswell the byſhop accordyng to his
" dygnitie, as alſo the canones, are wel indued. This church
" is well buylded of ſtone and lyme, and of good woorkeman-
" ſhyppe. There are further-more three monaſteries bearyng
" the names of Saynt Dominike, Saynt Frances, and Saynt
" Mary of Mercedes; the whiche are well buylded, although
" not ſo curiouſlye as they of Spayne. There is alſo a very
" good hoſpitall for the ayde and ſuccour of pore people,
" whiche was founded by Michaell Paſſamont, threaſurer to
" your majeſtie. To conclude, this citie frō day to day in-
" creaſeth in welth and good order, as wel for that the ſayde
" admyrall and viceroy, with the lorde chaunceloure and coun-
" ſayle appoynted there by your majeſtie, have theyr conti-
" nuall abydynge here, as alſo that the rycheſt men of the
" ilande reſort hyther, for thyre moſte commodious habitation
" and trade of ſuch merchaundies as are eyther brought owt of

" Spayne,

CHAP. XII.

" Spayne, or ſent thyther from this iland, which nowe ſo " abundeth in many thynges, that it ſerveth Spayne with " many commodities, as it were with uſury requityng ſuch " benefites as it fyrſt receaved from thenſe *(b)*.

It is probable that St. Domingo had now attained the ſummit of its proſperity. About ſixty years afterwards (1ſt January 1586) it was attacked by Sir Francis Drake; a narrative of whoſe expedition, by an eye-witneſs, is preſerved in Hakluyt's Collection; from which it appears, that it was, even then, a city of great extent and magnificence; and it is ſhocking to relate, that, after a month's poſſeſſion, Drake thought himſelf authorized, by the laws of war, to deſtroy it by fire. " We ſpent the early part of the mornings (ſays the hiſtorian of the voyage) in fireing the outmoſt houſes; but they being built very magnificently of ſtone, with high loftes, gave us no ſmall travell to ruin them. And albeit, for divers dayes together, we ordeined ech morning by day-break, until the heat began at nine of the clocke, that two hundred mariners did nought els but labour to fire and burn the ſaid houſes, whilſt the ſouldiers, in a like proportion, ſtood forth for their guard; yet did we not, or could not, in this time, conſume ſo much as one third part of the towne; and ſo in the end, wearied with firing, we were contented to accept of five and twenty thouſand ducats, of five ſhillings and ſixpence the peece, for the ranſome of the reſt of the towne *(c)*."

Of

(b) From a tranſlation by Richard Eden, printed, London 1555, in black letter.

(c) The following anecdote, related by the ſame author, is too ſtriking to be overlooked. I ſhall quote his own words: During the ſtay of the Engliſh army in

CHAP. XII.

Of the preſent condition of this ancient city, the number of its inhabitants, and the commerce which they ſupport, I can obtain no account on which I can depend. That it hath been long in its decline, I have no doubt; but that it is wholly depopulated and in ruins, as Raynal aſſerts, I do not believe. The cathedral and other publick buildings are ſtill in being, and were lately the reſidence of a conſiderable body of clergy and lawyers. The city continued alſo, while under the Spaniſh government, the dioceſe of an archbiſhop, to whom, it is ſaid, the biſhops of St. Jago in Cuba, Venezuela in New Spain, and St. John's in Porto Rico, were ſuffragans. Theſe circumſtances, added to the ſecurity, commodiouſneſs, and extent of the port or harbour, containing throughout not leſs than

in the city, "it chanced that the general ſent on a meſſage to the Spaniſh governor, a negro boy with a flag of white, ſignifying truce, as is the Spanyards ordinarie manner to do there, when they approch to ſpeak to us; which boy unhappily was firſt met withall by ſome of thoſe who had been belonging as officers for the king in the Spaniſh galley, which, with the towne, was lately fallen into our hands, who, without all order or reaſon, and contrary to that good uſage wherewith wee had intertained their meſſengers, furiouſly ſtrooke the poor boy thorow the body, with which wound the boy returned to the general, and, after he had declared the manner of this wrongfull crueltie, died forthwith in his preſence; wherewith the generall being greatly paſſion'd, commanded—the provoſt martiall to cauſe a couple of friers, then priſoners, to be carried to the ſame place where the boy was ſtroken, and there preſently to be hanged; diſpatching, at the ſame inſtant, another poor priſoner, with the reaſon wherefore this execution was done, and with this further meſſage, that untill the party who had thus murdered the general's meſſenger, were delivered into our hands to receive condigne puniſhment, there ſhould no day paſſe wherein there ſhould not two priſoners be hanged, until they were all conſumed which were in our hands. Whereupon the day following, hee that had been captaine of the king's galley, brought the offender to the towne's end, offering to deliver him into our hands; but it was thought to be a more honourable revenge to make them there, in our ſight, to performe the execution themſelves, which was done accordingly."

CHAP. XII.

three fathoms of water, and protected by a bar over which the largeſt veſſels may paſs with ſafety, have hitherto ſaved St. Domingo from entire decay, and may poſſibly continue to ſave it. With this very defective information the reader muſt be content. As little ſeems to be known concerning the ſtate of agriculture in the Spaniſh poſſeſſions in this iſland, as of their capital and commerce. A few planters are ſaid to cultivate cacao, tobacco, and ſugar, for their own expenditure; and, perhaps ſome ſmall quantities of each are ſtill exported for conſumption in Spain. The chief article of exportation, however, continues to be, what it always has been ſince the mines were abandoned, *the hides of horned cattle*; which have multiplied to ſuch a degree, that the proprietors are ſaid to reckon them by thouſands; and vaſt numbers (as I believe I have elſewhere obſerved) are annually ſlaughtered ſolely for the ſkins †.

It ſeems therefore extremely probable, that the cultivation of the earth is almoſt entirely neglected throughout the whole of the Spaniſh dominion in this iſland; and that ſome of the fineſt tracts of land in the world, once the paradiſe of a ſimple and innocent people, are now abandoned to the beaſts of the field, and the vultures which hover round them *(d)*.

Of this deſcription, probably, is the country already mentioned, called Los Llanos, which ſtretches eaſtward

† It is ſaid that a Company was formed at Barcelona in 1757, with excluſive privileges, for the re-eſtabliſhment of agriculture and commerce in the Spaniſh part of St. Domingo: I know not with what ſucceſs.

(d) The *Gallinazo*, or American vulture, a very ravenous and filthy bird that feeds on carrion. Theſe birds abound in St. Domingo, and devour the carcaſſes of the cattle as ſoon as the ſkins are ſtripped off by the hunters.

from

from the capital upwards of fourſcore Britiſh miles in length, by twenty or twenty-five in width; and which, abounding in rivers throughout, may be ſuppoſed adapted for the growth of every tropical production in the greateſt perfection: It ſeems capable alſo of being artificially flooded in dry weather.

NEXT to Los Llanos in magnitude, but ſuperior, it is believed, in native fertility, is the noble valley to the north, called *Vega Real*; through the middle of which flows the river *Yuna*, for the ſpace of fifty miles, and diſembogues in Samana bay to the eaſt. Perhaps it were no exaggeration to ſay, that this and the former diſtricts are alone capable of producing more ſugar, and other valuable commodities, than all the Britiſh Weſt Indies put together.

THESE plains, however, though in contiguity the largeſt, are not the only parts of the country on which nature has beſtowed extraordinary fertility. Glades abundantly rich, eaſy of acceſs, and obvious to cultivation, are every where found even in the boſom of the mountains; while the mountains themſelves contribute to fertilize the vallies which they encircle.

IN beholding the gifts of a bountiful Creator, thus lying uſeleſs and unimproved, and remembering at what an expence of human blood, and by what inexpiable guilt the Spaniſh nation obtained the poſſeſſion of theſe countries from the rightful poſſeſſors, it is ſcarce poſſible to abſtain from very gloomy and

 deſponding

CHAP. XII.

deſponding reflections, or to ſuppreſs the exclamation, *how inſcrutable are the ways of Divine Providence!*

THUS ſcanty and unintereſting is the beſt account I have to give of the territory itſelf; nor is my information much more perfect concerning the number and condition of the people by whom it is at preſent inhabited. The earlieſt detachments from Old Spain were undoubtedly numerous. Herrera, an accurate and well-informed hiſtorian, reckons that there were, at one period, no leſs than 14,000 Caſtillians in Hiſpaniola. Such was the renown of its riches, that men of all ranks and conditions reſorted thither, in the fond expectation of ſharing in the golden harveſt. Its mines, indeed, were very productive. Robertſon relates, that they continued for many years to yield a revenue of 460,000 peſos *(e)*. In contraſting this fact, with an anecdote which I have elſewhere † recorded, that the inhabitants, at the time of Drake's invaſion, were ſo wretchedly poor, as to be compelled to uſe, in barter among themſelves, *pieces of leather* as a ſubſtitute for money, we are furniſhed with a ſtriking proof, that the true way to acquire riches, is not by digging into the bowels, but by improving the ſurface, of the earth. Not having any manufactures, nor the productions of agriculture, to offer in exchange for the neceſſaries and conveniencies of life, all their gold had ſoon found its way to Europe; and when the mines became exhauſted, their

(e) Upwards of £. 100,000 ſterling.

† Hiſtory of the Britiſh Weſt Indies, vol. i.

penury

penury was extreme; and ſloth, depopulation, and degeneracy, were its neceſſary conſequences *(f)*.

THE introduction into this iſland of negroes from Africa, of which I have elſewhere traced the origin and cauſe *(g)*, took place at an early period. This reſource did not, however, greatly contribute to augment the population of the colony; for ſuch of the whites as removed to the continent, in ſearch of richer mines and better fortune, commonly took their negroes with them; and the ſmall pox, a few years afterwards, deſtroyed prodigious numbers of others. In 1717, the whole number of inhabitants under the Spaniſh dominion, of all ages and conditions, enſlaved and free, were no more than 18,410, and ſince that time, I conceive, they have rather diminiſhed than increaſed. Of pure whites (in contradiſtinction to the people of mixed blood) the number is undoubtedly very inconſiderable; perhaps not 3,000 in the whole.

(f) The groſs ignorance of conſidering gold and ſilver as *real* inſtead of *artificial* wealth, and the folly of neglecting agriculture for the ſake of exploring mines, have been well expoſed by Abbé Raynal; who compares the conduct of the Spaniards in this reſpect, to that of the dog in the fable, dropping the piece of meat which he had in his mouth, to catch at the ſhadow of it in the water.

(g) Hiſt. of the Britiſh Weſt Indies, Book iv. c. 2. A curious circumſtance was, however, omitted. When the Portugueſe firſt began the traffick in negroes, application was made to the Pope to ſanctify the trade by a bull, which his Holineſs iſſued accordingly. In conſequence of this permiſſion and authority, a very conſiderable ſlave-market was eſtabliſhed at Liſbon, inſomuch, that about the year 1539, from 10 to 12,000 negroes were ſold there annually.

CHAP. XII.

THE hereditary and unextinguiſhable animoſity between the Spaniſh and French planters has already been noticed. It is probable, however, that the knowledge of this circumſtance created greater reliance on the co-operation of the Spaniards with the Britiſh army than was juſtified by ſubſequent events. At the earneſt and repeated ſolicitations of Lieutenant Colonel Briſbane, in 1794, orders were indeed tranſmitted from the city of St. Domingo to the Commandant at Verettes, Don Franciſco de Villa Neuva, to join the Engliſh with the militia of that part of the country; the Britiſh garriſon at St. Marc undertaking to ſupply them with proviſions and ammunition: but theſe orders were ill obeyed. Not more than three hundred men were brought into the field, and even thoſe were far from being hearty in the common cauſe. The French loyaliſts appeared in greater numbers in the neighbourhood of St. Marc than in any other diſtrict; and the Spaniards deteſted the French coloniſts of all deſcriptions. It was evident, at the ſame time, that they were almoſt equally jealous of the Engliſh; betraying manifeſt ſymptoms of diſcontent and envy, at beholding them in poſſeſſion of St. Marc, and the fertile plains in its vicinage. They proceeded, however, and took the town and harbour of Gonaive; but their ſubſequent conduct manifeſted the baſeſt treachery, or the rankeſt cowardice. The town was no ſooner attacked by a ſmall detachment from the revolted negroes, than the Spaniards ſuffered themſelves to be driven out of it, in the moſt unaccountable manner; leaving the French inhabitants to the fury of the ſavages, who maſſacred the whole number (as their

comrades had done at Fort Dauphin) and then reduced the town itſelf to aſhes *(h)*.

On the whole, there is reaſon to ſuppoſe that a great proportion of the preſent Spaniſh proprietors in St. Domingo are a debaſed and degenerate race; a motley mixture from European, Indian, and African anceſtry; and the obſervation which has been made in another place *(i)*, concerning the Spaniſh inhabitants of Jamaica, at the conqueſt of that iſland in 1655, will

(h) In the northern province of the French colony, the inhabitants of Fort Dauphin, a town ſituated on the Spaniſh borders, having no aſſiſtance from the Engliſh, and being apprehenſive of an attack from the rebel negroes, applied for protection, and delivered up the town, to the Spaniſh government. The Spaniſh commandant, on accepting the conditions required, which were chiefly for perſonal ſafety, iſſued a proclamation, importing, that ſuch of the French planters as would ſeek refuge there, ſhould find ſecurity. Seduced by this proclamation, a conſiderable number repaired thither; when, on Monday the 7th of July 1794, *Jean François*, the negro general, and leader of the revolt in 1791, entered the town with ſome thouſands of armed negroes. He met not the ſmalleſt reſiſtance, either at the advanced poſts, or at the barriers occupied by the Spaniſh troops; the inhabitants keeping their houſes, in the hope of being protected by the commandant. In an inſtant, every part of the city reſounded with the cry of "Long live the king of Spain! Kill all the French; but offer no violence to the Spaniards;" and a general maſſacre of the French commenced, in which no leſs than 771 of them, without diſtinction of ſex or age, were murdered on the ſpot: the Spaniſh ſoldiers ſtanding by, ſpectators of the tragedy. It is thought, however, that if the Spaniards had openly interpoſed, they would have ſhared the fate of the French. It is ſaid that Mont-Calvos, commander of the Spaniſh troops, moved by compaſſion towards ſome French gentlemen of his acquaintance, admitted them into the ranks, dreſſing them in the Spaniſh uniform for their ſecurity; others were ſecretly conveyed to the fort, and ſent off in the night to Monte Chriſti, where they got on board an American veſſel belonging to Salem.

(i) Hiſtory of the Britiſh Weſt Indies, vol. i.

equally

CHAP. XII.

equally apply to theſe. They are neither poliſhed by ſocial intercourſe, nor improved by education; but paſs their days in gloomy languor, enfeebled by ſloth, and depreſſed by poverty. From ſuch men, therefore, great as their antipathy is to the French nation, and however averſe they may be to a change of laws and government, I am afraid that no cordial co-operation with the Britiſh can ever be expected. The beſt families among them, rather than ſubmit to the French dominion, will probably remove to Cuba, or ſeek out new habitations among their countrymen on the neighbouring continent; while thoſe which remain will neceſſarily ſink into the general maſs of coloured people, French and Engliſh; a claſs that, I think, in proceſs of time, will become maſters of the towns and cultivated parts of the iſland on the ſea-coaſt; leaving the interior country to the revolted negroes. Such, probably, will be the fate of this once beautiful and princely colony; and it grieves me to ſay, that the preſent exertions of Great Britain on this blood-ſtained theatre, can anſwer no other end than to haſten the cataſtrophe!

I MIGHT here expatiate on the wonderful diſpenſations of Divine Providence, in raiſing up the enſlaved Africans to avenge the wrongs of the injured aborigines: I might alſo indulge the fond but fallacious idea, that as the negroes of St. Domingo have been eye-witneſſes to the benefits of civilized life among the whites;—have ſeen in what manner, and to what extent, ſocial order, peaceful induſtry, and ſubmiſſion to laws, contribute to individual and general proſperity (advantages which were denied to them in their native country;) ſome ſuperior

rior ſpirits may hereafter riſe up among them, by whoſe encouragement and example they may be taught, in due time, to diſcard the ferocious and ſordid manners and purſuits of ſavage life; to correct their vices, and be led progreſſively on to civilization and gentleneſs, to the knowledge of truth, and the practice of virtue. This picture is ſo pleaſing to the imagination, that every humane and reflecting mind muſt wiſh it may be realized; but I am afraid it is the mere creation of the fancy—"the fabrick of a viſion!" Experience has demonſtrated, that a wild and lawleſs freedom affords no means of improvement, either mental or moral. The Charaibes of St. Vincent, and the Maroon negroes of Jamaica, were originally enſlaved Africans; and *what they now are*, the freed negroes of St. Domingo *will hereafter be*; ſavages in the midſt of ſociety—without peace, ſecurity, agriculture, or property; ignorant of the duties of life, and unacquainted with all the ſoft and endearing relations which render it deſirable; averſe to labour, though frequently periſhing of want; ſuſpicious of each other, and towards the reſt of mankind revengeful and faithleſs, remorſeleſs and bloody-minded; pretending to be free, while groaning beneath the capricious deſpotiſm of their chiefs, and feeling all the miſeries of ſervitude, without the benefits of ſubordination!

If what I have thus—not haſtily, but—deliberately predicted, concerning the fate of this unfortunate country, ſhall be verified by the event, all other reflections muſt yield to the preſſing conſideration how beſt to obviate and defeat the influence which ſo dreadful an example of ſucceſsful revolt and triumphant

CHAP. XII.

phant anarchy may have in our own iſlands. This is a ſubject which will ſoon force itſelf on the moſt ſerious attention of Government; and I am of opinion, that nothing leſs than the co-operation of the Britiſh parliament with the colonial legiſlatures can meet its emergency. On the other hand, if it be admitted that the object is infinitely too important, and the means and reſources of France much too powerful and abundant, to ſuffer a doubt to remain concerning the ultimate accompliſhment of her views, in ſeizing on the whole of this extenſive country: if we can ſuppoſe that (convince at length, by painful experience, of the monſtrous folly of ſuddenly emancipating barbarous men, and placing them at once in all the complicated relations of civil ſociety) ſhe will finally ſucceed in reducing the vaſt body of fugitive negroes to obedience; and in eſtabliſhing ſecurity, ſubordination, and order, under a conſtitution of government ſuited to the actual condition of the various claſſes of the inhabitants:—if ſuch ſhall be her good fortune, it will not require the endowment of prophecy to foretel the reſult. The middling, and who are commonly the moſt induſtrious, claſs of Planters, throughout every iſland in the Weſt Indies, allured by the cheapneſs of the land and the ſuperior fertility of the ſoil, will aſſuredly ſeek out ſettlements in St. Domingo; and a Weſt Indian empire will fix itſelf in this noble iſland, to which, in a few ſhort years, all the tropical poſſeſſions of Europe will be found ſubordinate and tributary. Placed in the centre of Britiſh and Spaniſh America, and ſituated to windward of thoſe territories of either nation which are moſt valuable, while the commerce of both muſt exiſt only by its good pleaſure, all the riches of Mexico will be wholly at its diſpoſal.

Then

CHAP. XII.

Then will the humbled Spaniard lament, when it is too late, the thoughtleſs and improvident ſurrender he has made, and Great Britain find leiſure to reflect how deeply ſhe is herſelf concerned in the conſequences of it. The dilemma is awful, and the final iſſue known only to that omniſcient Power, in whoſe hand is the fate of empires! But whatever the iſſue may be,—in all the varieties of fortune,—in all events and circumſtances, whether proſperous or adverſe,—it infinitely concerns both the people of Great Britain, and the inhabitants of the Britiſh colonies,—I cannot repeat it too often,—to derive admonition from the ſtory before us. To Great Britain I would intimate, that if, diſregarding the preſent example, encouragement ſhall continue to be given to the peſtilent doctrines of thoſe hot-brained fanaticks, and deteſtable incendiaries, who, under the vile pretence of philanthropy and zeal for the intereſts of ſuffering humanity, preach up rebellion and murder to the contented and orderly negroes in our own territories, what elſe can be expected, but that the ſame dreadful ſcenes of carnage and deſolation, which we have contemplated in St. Domingo, will be renewed among our countrymen and relations in the Britiſh Weſt Indies? May God Almighty, of his infinite mercy, avert the evil! To the reſident Planters I addreſs myſelf with ſtill greater ſolicitude; and, if it were in my power, would exhort them, "with more than mortal voice," to riſe above the foggy atmoſphere of local prejudices, and, by a generous ſurrender of temporary advantages, do that which the Parliament of Great Britain, in the pride and plenitude of imperial dominion, cannot effect, and ought not to attempt. I call on them, with the ſincerity and the affection of a brother, of them-

CHAP. XII.

ſelves to reſtrain, limit, and finally aboliſh the further introduction of enſlaved men from Africa;—not indeed by meaſures of ſudden violence and injuſtice, diſregarding the many weighty and complicated intereſts which are involved in the iſſue; but by means which, though ſlow and gradual in their operation, will be ſure and certain in their effect. The Colonial Legiſlatures, by their ſituation and local knowledge, are alone competent to this great and glorious taſk: and this example of St Domingo, and the dictates of ſelf-preſervation like the hand-writing againſt the wall, warn them no longer to delay it! Towards the poor negroes over whom the ſtatutes of Great Britain, the accidents of fortune, and the laws of inheritance, have inveſted them with power, their general conduct for the laſt twenty years (notwithſtanding the foul calumnies with which they have been loaded) may court enquiry and bid defiance to cenſure. A perſeverance in the ſame benevolent ſyſtem, progreſſively leading the objects of it to civilization and mental improvement, preparatory to greater indulgence, is all that humanity can require; for it is all that prudence can dictate. Thus will the Planters prepare a ſhield of defence againſt their enemies, and ſecure to themſelves that ſerenity and elevation of mind, which ariſe from an approving conſcience; producing aſſurance in hope, and conſolation in adverſity. Their perſecutors and ſlanderers in the meantime will be diſregarded or forgotten; for calumny, though a great is a temporary evil, but truth and juſtice will prove triumphant and eternal!

TABLEAU

Du Commerce et des Finances de la partie Françoiſe

de ST. DOMINGUE

1791.

☞ The firſt Four of the following TABLES were drawn up by order of the Legiſlative Aſſembly of FRANCE, which met the 1ſt of October 1791, and ſeem to have been framed in the view of aſcertaining the actual ſtate of the Colony, and its Commerce, immediately before the breaking out of the rebellion of the Negroes in the Month of Auguſt of that Year. The totals will be found to differ, in ſome of the particulars, from the ſtatement which has been given in the preceding pages. The difference ariſes partly from the actual change of circumſtances, in the courſe of two years which intervened between the periods when each ſtatement was made up, and partly, I am afraid, from errors and omiſſions of my own.

No. I.

Etat Général des Cultures et des Manufactures de la Partie Françoiſe de St Domingue.

1791.

Chefs Lieux ou Jurisdictions.	Quartiers ou Paroisses.	Sucreries. En blanc.	Sucreries. En brut.	Cafeteries.	Cotonneries.	Indigoteries.	Tanneries.	Guildiveries.	Cacaoteries.	Fours a Chaux.	Briqueries et Poteries.	Nombre de Nègres.
Partie du Nord. — Le Cap	Le Cap et dépendances	1	—	2	—	—	1	3	—	2	1	21,613.
	La petite Ance et la plaine du Nord	43	7	37	1	5	2	3	—	4	2	11,122
	L'acul, Limonade et Ste Suzanne	52	4	157	3	6	—	9	—	1	1	19,876
	Morin et la Grande Rivière	35	1	255	2	1	—	5	5	7	—	18,554
	Le Dondon et Marmelade	—	—	216	1	—	—	1	1	32	2	17,376
	A^ Limbé et Port Margot	22	3	272	5	11	—	7	1	2	2	15,978
	Plaiſance et le Borgne	—	—	324	2	4	—	—	—	3	5	15,018.
Le Fort Dauphin	Le Fort Dauphin	29	7	71	2	10	—	4	—	3	8	10,004
	Ouanaminthe et Valliere	25	2	151	—	2	—	4	—	—	3	9,987
	Le Terrier rouge et le trou	56	1	123	1	37	—	5	—	4	1	15,476
Le Port de Paix	Le Port de Paix le petit St Louis — Jean Rabel et le gros Morne	6	2	218	9	369	—	4	18	26	4	29,549
Le Mole	Le Mole et Bombarde	—	—	31	14	15	—	—	—	—	—	3,183
Partie de l'Oueſt. — Port au Prince	Port au Prince et la Croix des Bouquets	65	75	151	22	15	—	29	1	20	1	42,848
	L'Arcahaye	11	36	62	24	48	—	14	—	23	5	18,553
	Mirebalais	3	—	27	19	322	—	—	2	5	—	10,902
Léogane	Léogane	27	39	58	18	78	—	25	1	14	1	14,896.
St Marc	St Marc, la petite Rivière — Les Verettes et les Gonaives	22	21	298	315	1,184	—	10	1	71	12	67,216.
Le petit Goave	Le petit Goave, le grand Goave, et le fonds des Négres	11	16	52	25	31	—	11	2	9	—	18,829
	L'Anſe a Veau et le petit trou	6	11	11	7	185	—	7	1	9	2	13,229
Jérémie	Jérémie et le Cap Dame Marie	3	5	105	30	44	—	6	25	14	—	20,774
Partie du Sud. — Les Cayes	Les Cayes et Torbeck	24	86	69	76	175	—	18	2	32	8	30,937
Le Cap Tiburon	Le Cap Tiburon et les Coteaux	1	1	24	12	169	—	—	4	7	1	8,153
St Louis	St Louis, Cavaillon et Aquin	9	23	39	28	157	—	8	2	18	1	18,785
Jacmel	Jacmel, les Cayes, et Baynel	—	1	57	89	129	—	—	3	7	1	21,151
Total	51 Paroiſſes	451	341	2,810	705	3,097	3	173	69	313	61	455,000

No. II.

Etat des Denrées de St. Domingue exportées en France depuis le 1er Janvier 1791 au 31 Décre inclusivement.

Départemens.	Sucre. Blanc. Livres.	Sucre. Brut. Livres.	Café. Livres.	Coton. Livres.	Indigo. Livres.	Cuirs. en Poil. Banettes.	Cuirs. Tannés. Côtes.	Sirop. Boucauts.	Tafia. Barique.
Partie du Nord.									
Le Cap - - -	43,864,552	1,517,489	29,367,382	—	195,099	2,006	6,975	10,654	
Le Fort Dauphin -	8,609,258	1,639,900	2,321,610	1,200	2,005	1,134	160	2,731	
Le Port de Paix -	473,800	824,500	1,829,754	38,752	61,472	120	—	272	25
Le Mole - - -	22,500	105,680	294,550	29,236	6,294	31	—	84	6
Partie de l'Oueſt.									
Le Port au Prince -	7,792,219	53,648,923	14,584,023	1,370,021	176,918	1,601	752	8,350	36
Léogane - - -	1,492,983	7,688,537	1,786,484	154,084	12,520	112	—	95	45
Saint Marc - -	3,244,673	6,993,966	5,521,237	3,008,163	357,530	—	—	73	49
Le Petit Goave - -	218,866	855,237	1,395,690	84,865	320	—	—	206	6
Jérémie - - -	19,804	476,445	4,453,331	189,194	1,075	100	—		
Partie du Sud.									
Les Cayes - -	4,375,627	18,984,425	1,843,403	720,770	105,456	67	—	6,938	136
Le Cap Tiburon -	63,150	278,500	305,740	34,325	1,954	—	—	99	
St Louis - - -	2,000	9,600	90,706	42,497	2,064				
Jacmel - - -	48,266	67,910	4,357,270	613,019	7,309	15			
Total - - -	70,227,708	93,177,512	68,151,180	6,286,126	930,016	5,186	7,887	29,502	303

Valeur

No. II *continued.*

Valeur commune des Exportations et des Droits perçus dans la Colonie sur toutes les Denrées.

Indication de la nature des Denrées.	Quotité en nature.	Eſtimation en raiſon du prix Commun.				Du 1er Janvier 1791 au 31 X^bre de la même année.		Vendus en France.
						Valeur Commune.	Droits perçus.	
Sucre { Blanc ou terré	70,227,708	Livres	à	—	12	67,670,781	2,528,197	65,142,584
Sucre { Brut	93,177,512	Livres	à	—	6	49,941,567	1,677,195	48,264,372
Café	68,151,180	Livres	à	—	16	51,890,748	1,226,720	50,664,028
Coton	6,286,126	Livres	à	2	—	17,572,252	785,766	16,786,486
Indigo	930,016	Livres	à	7	10	10,875,120	465,008	10,410,112
Cacao	150,000	Livres	à	—	16	120,000	—	120,000
Sirop	29,502	Boucauts	à	66	—	1,947,132	221,275	1,725,857
Taſia	303	Bariques	à	72	—	21,816	1,821	19,995
Cuirs Tannés	7,887	Cotés	à	10	—	78,870	10,377	68,493
Cuirs en poil	5,186	Banettes	à	18	—	93,348	7,807	85,541
Caret (tortoiſe ſhell)	5,000	Livres	à	10	—	50,000	—	50,000
Gayac, Acajou, et Campêche	1,500,000	Livres	à	Eſtimés		40,000	—	40,000
Total de la Valeur commune de toutes les Denrées						200,301,634	6,924,166	193,377,468

Obſervation eſſentielle.

Toutes les ſommes dont il eſt queſtion dans ce tableau ſont Argent des Colonies. Le change y eſt à 33 ½, et la Livre Tournois comptée pour une livre dix ſous.

1er Exemple.

Le montant des Exportations s'éleve Argent des Colonies à la ſomme de	200,301,634
Réduite Argent de France à	133,534,423
Différence ſur cet Article de	66,767,211

2me Exemple.

La totalité des denrées exportées, et vendues en France montant enſemble à la ſomme de	193,377,468
Reduite en Livres Tournois à	128,918,312
Difference ſur cet Article de	64,459,156

On obtiendra le même réſultat article par article ayant l'attention de réduire le tiers ſur chaque ſomme.

No. III.

Apperçu des Richeſſes territoriales des habitations en grande Culture de la Partie Françoiſe de St. Domingue.

Indication de la Nature des Capitaux.	Nombre.	Eſtimation particulière de chaque Objet en raiſon du prix moyen.	Evaluation des Capitaux.		Totalité de la Valeur Générale.
			En Terres, Bâtimens, et Plantations.	En Négres et animaux employés à l'exploitation.	
Sucreries { en Blanc	451	à - 230,000	103,730,000	—	103,730,000
Sucreries { en Brut	341	à - 180,000	61,380,000	—	61,380,000
Cafeteries	2,810	à - 20,000	56,200,000	—	56,200,000
Cotonneries	705	à - 30,000	21,150,000	—	21,150,000
Indigoteries	3,097	à - 30,000	92,910,000	—	92,910,000
Guildiveries	173	à - 5,000	865,000	—	865,000
Cacaotières	69	à - 4,000	275,000	—	275,000
Tanneries	3	à - 160,000	480,000	—	480,000
Fours à Chaux, Briqueries et Poteries	374	à - 15,000	5,510,000	—	5,510,000
Nègres anciens et nouveaux, grands et petits	455,000	à - 2,500		1,137,500,000	1,137,500,000
Chevaux et Mulets	16,000	à - - 400		6,400,000	6,400,000
Bêtes à cornes	12,000	à - - 120		1,440,000	1,440,000
Total des Richeſſes employées à la Culture			342,500,000	1,145,340,000	1,487,840,000

No. IV.

RECETTES ET DEPENSES, &c.

RECETTES.

DESIGNATION DES OBJETS.			Sommes.
Caiſſe de la Marine.			
1. Reſtant en Caiſſe au 31 Décembre 1790 - - - - -		935,160	
2. Droits perçus ſur les Denrées exportées de la Colonie en France pendant l'anneé 1789 -	6,924,166		
A déduire les appointemens des Réceveurs de l'Octroi et frais de Bureaux - -	34,200	6,889,966	
3. Impoſition pour la capitation des Eſclaves -	581,035		
A déduire les remiſes et modérations en faveur des Contribuables, cy - -	25,286	555,749	
			10,838,348
4. Droits de 2 ½ pour C^t. ſur les loyers des maiſons - -		376,143	
5. Reçu de divers Débiteurs au Roi - - - -		229,403	
6. Loyers des Halles et maiſons au profit de Sa Majeſté - -		30,453	
7. Objets vendus dans les magazins des divers Départements -		139,324	
8. Reçu de divers pour journées employées à l'Hôpital - -		13,295	
9. Rembourſemens des avances faites à divers - -		149,930	
10. Dépôt à charge de rembourſemens - - -		465,820	
11. Montant des Lettres de change tirées ſur les Tréſoriers et Munitionnaires Généraux - - - -		1,053,100	
Caiſſe Générale.			
1. Reſtant en Caiſſe au 31 Décembre 1790 - -		159,886	
2. Réçu de divers Comptables en exerciſe et à valoir ſur les débits pendant les années 1787, 1788, et 1789 - -		178,756	
3. Révenu de la ferme du bac du Cap. - - -		87,500	
4. Révenu de la ferme des Poſtes - - -		161,847	
5. Réçu des anciens Comptables, Fermiers, &c. - -		150,716	1,171,290
6. Rembourſement d'un Prêt fait à la Caiſſe Municipale -		30,000	
7. Rembourſement de celui fait à la Caiſſe de la Marine - -		49,042	
8. Loyer de la Salle de Spectacle au Port au Prince -		2,000	
9. Rembourſemens par divers Réceveurs des Droits domaniaux -		30,400	
10. Réçu des Curateurs aux Succeſſions vacantes - -		321,143	

No. IV. *continued.*

DESIGNATION DES OBJETS.		Sommes.
Caiſſe des Libertés.		
1. Reſtant en Caiſſe au 31 Décembre 1790 - - -	51,642	
2. Il a eté verſé dans cette Caiſſe pour l'affranchiſſement de 297 Eſclaves pendant l'année 1790 - - - -	547,892	654,906
3. Rembourſemens de divers Débiteurs a cette Caiſſe - -	33,830	
4. A compte ſur le produit de la vente de divers Comeſtibles -	21,542	
Caiſſe des Droits Domaniaux.		
1. Montant des Amandes - - - -	143,010	
2. Négres épaves vendus au profit du Roi - - -	152,634	
3. Succeſſions à titre d'Aubaines, Bâtardiſes, &c. - -	318,444	780,300
4. Confiſcations - - - - -	51,343	
5. Droits de 2 pour C^t. ſur le montant des ventes judiciaires -	114,869	
Caiſſe de l'Entrepôt.		
1. Droit d'un pour C^t. impoſé ſur les marchandiſes qui ſont importées et exportées par le Commerce étranger - -	112,397	
2. Droit de 3^li Tournois par quintal ſur le bœuf ſalé introduit dans la Colonie par le Commerce étranger - -	42,378	459,078
3. Droits additionels impoſés par arrêt du Conſeil de l'année 1786 et 1787 - - - - -	304,303	
Caiſſe des Conſignations.		
1. Reſtant en Caiſſe au 31 Décembre 1790 - - -	82,500	
2. Conſigné par divers; dans la caiſſe du Tréſorier principal des Colonies pendant le cours de l'année 1789, pour la ſureté de 68 Eſclaves embarqués pour France - - -	102,000	184,500
Invalides et fonds d'Armemens.		
1. Recettes faites pendant l'année 1790 au profit des Invalides de la Marine - - - - -	153,620	
2. Montant des gages acquis aux équipages dont les bâtimens ont été deſarmés dans la Colonie pendant les 9 derniers mois de 1789, et pendant l'année 1790 - - -	430,972	584,592
Total de la Recette - -	14,673,014	14,673,014

DEPENSES.

No. IV. *continued.*

D E P E N S E S.

DESIGNATION DES OBJETS.		Sommes.
Caiſſe de la Marine.		
1. Traitemens et Appointemens des Officiers de l'Etat Major général, et particuliers des Places	580,000[li]	
2. Officiers de l'Adminiſtration	670,000	
3. Conſeils et Juriſdictions	710,000	
4. Officiers de Santé	183,547	
5. Appointemens et Soldes des Troupes	1,206,003	
6. Subſiſtences et Fournitures rélatives aux Troupes	293,656	
7. Journées d'Hôpital	606,478	
8. Fortifications et entretiens des Bâtimens publics	917,560	
9. Achâts des matériaux néceſſaires à la conſtruction des Edifices publics	851,193	
10. Entretiens des Bâtimens de Mer ſur l'iſle de la Gonave	90,935	9,448,168
11. Aux Entrepreneurs des Hôpitaux	196,000	
12. A divers pour fournitures de Riz et de Biſcuit	120,000	
13. Dépenſes pour les chemins de communication	586,102	
14. A divers Entrepreneurs de maçonnerie, charpente, &c.	235,061	
15. Frais de voyages et avaries de mer.	142,064	
16. Rembourſemens à la Caiſſe générale des Invalides	511,520	
17. A divers pour loyers des maiſons, magaſins, &c.	233,679	
18. Dépenſe faite par les vaiſſeaux de S. M. en Station dans la Colonie	1,204,650	
19. Frais de tranſports, journées d'Ouvriers, &c.	119,720	
Caiſſe Générale.		
1. Traitemens et gages aſſignés ſur cette Caiſſe	202,775	
2. A divers Entrepreneurs des Canaux, Fontaines, &c.	229,403	
3. Payé aux Héritiers et Créanciers des Succeſſions vacantes	192,794	1,131,656
4. Payé à la décharge de la Caiſſe des Biens domaniaux	397,109	
5. Indemnités et gratifications à divers	109,575	
Caiſſe des Libertés.		
1. Penſions aux Peres et Meres de 10 à 12 enfans	71,765	
2. Dépenſe pour l'achévement des remblais du quay du Roi	72,731	
3. Travaux rélatifs au chemin de Jacmel	86,621	
4. Jardin du Roi au Port au Prince et Plantes d'Aſie	50,912	
5. Travaux faits au Cap	70,464	651,354
6. Entretiens et conſtructions des Fontaines publiques	101,896	
7. Abrévoirs et Lavoirs publics	65,058	
8. A divers pour tranſports des comeſtibles	90,951	
9. Dons et gratifications aſſignés ſur cette Caiſſe	40,956	

No. IV. *continued.*

DESIGNATION DES OBJETS.		Sommes.
Caiſſe des Droits domaniaux.		
1. Traitemens et gages des employés, rembourſemens des amandes, taxations de Témoins, et frais de voyages - -	482,550	
2. Réclamation des Epaves vendus au profit du Roi - -	46,521	
3. Frais de juſtice applicables au produit des Succeſſions vacantes -	160,848	702,380
4. Payé aux dénonciateurs, ſur le produit des confiſcations pour fait de Commerce interlope - - - -	12,461	
Caiſſe de l'Entrepôt.		
1. Traitemens des Directeurs, Receveurs et Employés des Bureaux -	112,397	
2. Rembourſemens à divers pour les marchandiſes ré-exportées -	2,028	
3. Verſé dans la Caiſſe de la Marine à titre de Dépôt - -	344,653	459,070
Caiſſe des Conſignations.		
1. Rembourſemens à divers conſignataires pour le rétour dans la Colonie de 53 Eſclaves embarqués pour la France - -	79,500	
2. Frais rélatifs à cette comptabilité - - - -	1,500	81,000
Invalides et Fonds d'Armemens.		
1. Montant des remiſes à faire à la Caiſſe Générale des Invalides -	153,620	
2. Remiſes faites dans les differents Ports pour les gages acquis aux équipages pour les Déſarmemens - - -	430,972	584,592
Montant des Fonds non conſommés au 31 Décembre 1791.		
Par la Caiſſe de la Marine - - - -	1,493,674	
Par la Caiſſe Générale - - - - -	39,634	
Par la Caiſſe des Libertés - - - - -	3,659	1,614,886
Par la Caiſſe des Droits domaniaux - - -	77,919	
Somme pareille à la Recette - - - -		
	14,673,014	14,673,014

Rélévé

No. IV. *continued.*

Rélévé Général des Dettes actives et paſſives de St. Domingue au 31 X^bre 1791.

Dettes actives en faveur des diverſes Caiſſes.

Indication de la nature des Créances.	Montant de la Créance publique.	Recouvremens faits en 1789.	Recouvremens faits en 1790.	Sommes dues en 1791.
1. Sommes dues à la Caiſſe de la Marine par promeſſes, obligations, &c.	6,576,838	633,221	229,403	5,714,214
2. Sommes dues par divers Contribuables	2,514,465	483,701	376,143	1,654,621
3. Avances faites par la Colonie en faveur des Troupes et des Eſcadres alliées	3,385,917	3,182,804	—	203,113
4. Débits de comptes ou arrerages des Fermes	1,471,511	546,433	103,618	821,460
5. Sommes dues par divers particuliers	978,299	101,579	73,999	802,721
Total de la Créance publique de la Colonie	14,927,030	4,947,738	783,163	9,196,129

Dettes paſſives à la charge de diverſes Caiſſes.

Indication de la nature des Dettes.	Montant de la Dette publique.	Payements faits en 1789.	Payements faits en 1790.	Sommes à payer en 1791.
1. Il eſt dû à l'Entrepreneur des Travaux du Roi dans la Partie du Nord	3,141,265	1,446,814	334,451	1,360,000
2. Il eſt dû à divers Fourniſſeurs, Entrepreneurs, Propriétaires et autres, tant pour Soldes d'entrepriſes, que pour avances par eux faites dans la partie de l'Oueſt	1,140,530	1,070,072	70,458	
3. Il eſt dû à divers Entrepreneurs, Fourniſſeurs, &c. dans la Partie du Sud	543,220	533,889	7,395	1,936
4. Il eſt dû aux Etats Majors des divers Bâtimens du Roi	117,401	88,341	29,060	
Total de la Dette publique de la Colonie	4,942,416	3,139,116	441,364	1,361,936

ADDITIONAL TABLES, containing Information not comprehended in the preceding; collected by the Author when at Cape François.

No. V.

TRADE of the French Part of ST. DOMINGO with Old France.

IMPORTS for the Year 1783.

Quantity.	Nature of Goods.	Amount in Hiſpaniola Currency.
		Liv.
186,759	Barrels of Flour, — —	12,271,247
1,366	Quintals of Biſcuit, — —	38,684
3,309	Ditto - - Cheeſe, — —	217,450
2,044	Ditto - - Wax Candles, —	602,010
27,154	Ditto - - Soap, — —	1,589,985
16,896	Ditto - - Tallow Candles, —	1,479,510
20,762	Ditto - - Oil, — —	1,973,750
1,359	Ditto - - Tallow, — —	55,770
121,587	Caſks of Wine, — —	13,610,960
7,020	Caſes of D°, — —	584,770
5,732	Caſks of Beer, — —	328,175
6,174	Hampers of Beer, — —	157,380
10,375	Caſes of Cordials, — —	340,070
6,937	Ankers of Brandy, — —	140,238
2,284	Ditto of Vinegar, — —	23,784
19,457	Baſkets of Aniſeed Liquor, —	254,398
5,999	Quintals of Vegetables, —	322,130
14,613	Caſes of preſerved Fruit, —	320,477
2,486	Quintals of Cod Fiſh, — —	85,607
1,308	Ditto - - Salt Fiſh, — —	26,700
17,219	Ditto - - Butter, — —	1,650,150
24,261	Ditto - - Salt Beef, —	998,300
14,732	Ditto - - Salt Pork, —	1,101,395
4,351	Ditto - - Ditto, — —	376,560
1,627	Ditto - - Hams, — —	177,340
	Dry Goods, *viz.* Linens, Woollens, Silks, Cottons, and Manufactures of all kinds, — —	39,008,600
	Sundry other Articles, valued at -	8,685,600
	Amount of all the Goods imported	86,414,040

Theſe

No. V. *continued.*

Theſe Importations were made in 580 Veſſels, meaſuring together 189,679 Tons, or by Average 325 ½ Tons each Veſſel; *viz.*

224	from Bourdeaux.	3	from Harfleur.
129	from Nantes.	2	from Cherbourg.
90	from Marſeilles.	2	from Croiſic.
80	from Havre de Grace.	1	from Dieppe.
19	from Dunkirk.	1	from Rouen.
11	from St. Malo.	1	from Granville.
10	from Bayonne.	1	from Cette.
5	from La Rochelle.	1	from Rhedon.

Add to the 580 Veſſels from France, 98 from the Coaſt of Africa, and the French Part of Hiſpaniola will be found to have employed 678 Veſſels belonging to France in the year 1788.

No. VI.

Foreign TRADE in 1788 (excluſive of the Spaniſh.)

Imported by Foreigners (Spaniards excepted) to the Amount of - - - -	6,821,707 Livres.
Exported by the ſame - - -	4,409,922
Difference - - -	2,411,785

N. B. This Trade employed 763 ſmall Veſſels, meaſuring 55,745 Tons. The Average is 73 Tons each. Veſſels from North America (American built) are comprehended in it; but there were alſo employed in the North American Trade 45 French Veſſels, meaſuring 3,475 Tons (the Average 77 Tons each), which exported to North America Colonial Products, Value - 525,571 Livres.
And imported in return Goods to the Amount of 465,081

Difference - - -	60,490

Spaniſh

No. VI. *continued.*

Spaniſh TRADE in 1788.

259 Spaniſh Veſſels, meaſuring 15,417 Tons, or 59 Tons each, imported to the Amount of (chiefly Bullion) - 9,717,113
And exported Negro Slaves, and Goods, chiefly European Manufactures, to the Amount of - 5,587,515

Difference - - - 4,129,598

N. B. This is excluſive of the inland Trade with the Spaniards, of which there is no Account.

No. VII.

AFRICAN TRADE.

NEGROES imported into the French Part of HISPANIOLA, in 1788.

Ports of Importation.	Men.	Women.	Boys.	Girls.	Amount.	Num. of Veſſels.
Port au Prince	4,732	2,256	764	541	8,293	24
St. Marc - -	1,665	645	230	60	2,600	8
Léogane - -	1,652	798	469	327	3,246	9
Jérémie - -	88	75	23	18	204	1
Cayes - -	1,624	872	1,245	849	4,590	19
Cape François	5,913	2,394	1,514	752	10,573	37
	15,674	7,040	4,245	2,547	29,506	98

In 1787, 30,839 Negroes were imported into the French Part of St. Domingo.

The 29,506 Negroes imported in 1788, were ſold for 61,936,190 Livres (Hiſpaniola Currency) which on an average is 2,099 liv. 2s. each, being about £. 60. ſterling.

ADDITIONAL NOTES

AND

ILLUSTRATIONS.

CHAP. I. p. 11.

CHAP. I. p. 11.

THIS applies equally to all the European Colonies in America, and accordingly the actual condition of the Negroes in all thoſe colonies, to whatever nation they belong, is, I believe, nearly the ſame, &c.

THIS is meant, however, rather as a *general* obſervation, than a preciſe and accurate ſtatement applicable to all caſes. *Habit* alone has ſo great an influence in national manners, as on ſome occaſions to counteract the plaineſt dictates of ſelf-intereſt. The Dutch, for inſtance, are, as I have heard, *habitually* a cruel and unfeeling people. The ſtate of ſlavery, therefore, in Surinam, differs probably, in many reſpects, from the ſame condition of life both in the Britiſh and Spaniſh Weſt Indies. Among the Spaniards the ſuperſtitious obſervances of the Romiſh Church co-operate with the ſlothful diſpoſition of the white inhabitants, to produce a great relaxation of diſcipline. On the other hand, the Dutch diſregard all religious feſtivals, and abhor idleneſs. Theſe caſes, however, are the oppoſite extremes.

CHAP. II. p. 16.

CHAP. II. p. 16.

The Society in France called Amis des Noirs, *was, I believe, originally formed on the model of a ſimilar Aſſociation in London, &c.*

SINCE the foregoing ſheets were printed, I have met with a work publiſhed this preſent year (1796) at Paris, entitled, *Reflexions ſur la Colonie de St. Domingue*; the following paſſage from which is given, as a ſtriking illuſtration of the foregoing obſervation: ſpeaking of the diſcuſſions which aroſe in the Britiſh Parliament about the year 1789, concerning the Slave Trade, the author continues thus: Les idées Anglaiſes furent un brandon lancé au milieu de matiéres combuſtibles, et elles furent accueillies en France avec autant de fureur qu'on en mettait précédemment à adopter ſes ridicules et la forme de ſes vêtemens. Toute raiſon de convenance et d'intérêt national fut foulée aux pieds; on ſe précipita dans le piége groſſier tendu à l'ignorance et à la preſomption, et l'on ne parut plus animé que par la crainte d'être précédé par ſes rivaux dans ce nouveau champ de gloire. Soit que les imaginations malades ou fortement ébranlées, ſe repaiſſent plus volontiérs de chiméres que de realité, ſoit que des agens ſecrets fuſſent chargés de donner une direction á l'amour violent de la nouveauté, les cœurs reſterent ſecs & inſenſibles au ſpectacle de la miſère dont les yeux etoient journellement frappés, pour ne s'occuper excluſivement que de

maux

maux imaginaires ou eloignés, et ſur leſquels on n'avoit que des idées vagues. Tous les maux de l'humanité furent l'ouvrage des intrigans, de ces hommes mille fois plus funeſtes a là ſociété que les brigands le plus feroces, &c. CHAP. II. p. 16.

Reflexions ſur la Colonie de St. Domingue, tom. i. p. 72.

CHAP. III. p. 31.

CHAP. III. p. 31.

All that can be urged in extenuation, ſeems to be that the circumſtances of the caſe were novel, and the Members of the Colonial Aſſembly unexperienced in the buſineſs of legiſlation, &c.

A MOST able and elaborate defence of the Colonial Aſſembly was drawn up by one of its Members (Mr. de Pons) and publiſhed at Paris in November 1790, wherein (as far as general rules will admit) the relation in which the Colony ſtood to the Mother Country, and the rights that diſtinctly appertained to each party, conſiſtently with that due ſubordination which was due from the child to the parent, was clearly, and (with one or two exceptions) I think very accurately defined. I ſhall preſent the reader with an extract from this performance, not only as illuſtrating the caſe of St. Domingo, but as furniſhing ſome hints which the government and colonies of Great Britain may not find unworthy attention, if unhappily diſputes ſhall hereafter ariſe between them, concerning the extents of juriſdiction on the one hand, and the obligation to obedience on the other.

Un

CHAP. III. p. 31.

Un principe d'où ſont émanés tous les travaux de l'Aſſemblée de la Colonie, fut généralement adopté par tous ſes Membres, c'eſt que les Colonies ne doivent intéreſſer la Métropole, qu'en proportion des avantages qu'elles lui procurent. Cette conſidération dût acquérir, dans l'eſprit de tous les Colons, un caractère de légalité à tous les moyens qui pouvoient aſſurer la proſpérité de la Colonie, & augmenter ſes rapports avec la mère-patrie.

Il auroit été ſans doute à ſouhaiter, & il le ſeroit bien plus encore, qu'une même Loi pût convenir à tous les climats, à toute eſpèce de mœurs, à toutes les populations; mais malheureuſement les hommes ne ſont pas les mêmes par-tout; telle Loi qui convient dans un endroit, ſeroit nuiſible dans un autre.

L'Aſſemblée générale enviſagea donc la Conſtitution de Saint-Domingue ſous trois rapports, toujours dirigés d'après ſon intérêt de reſter unie à la Métropole, & d'après la révolution de l'empire.

1°. Comme faiſant partie intégrante de l'empire François.

2°. Comme obligée de concourir par ſes productions à la proſpérité de l'Etat.

3°. Comme aſſujettie par la diſſemblance de ſon climat, de ſes mœurs & de ſa population, à des beſoins particuliers & différens de ceux de la Métropole.

CHAP. III. p. 31.

Division de la Constitution de Saint-Domingue.

Ces divers rapports firent diviſer la Conſtitution convenable à Saint-Domingue,

En Loix générales ;

En Loix communes,

Et en Loix particulières.

Loix Generales.

Les Loix générales de l'empire, celles qui intéreſſent tous les François, dans quelque coin de la terre qu'ils ſoient placés, furent conſidérées comme obligatoires pour les Colonies, ſans aucun examen, ſans aucune reſtriction.

Ces Loix ſont : la forme du Gouvernment, le ſort de la Couronne, la réconnoiſſance du Monarque, les Déclarations de guerre, les Traités de paix, l'organiſation générale de la Police & de la Juſtice, &c. &c. L'intérêt des Colonies ſe trouvant à cet égard confondu avec celui de toute la Nation, l'Aſſemblée Nationale a ſeule le droit de décréter ces Loix.

Loix Communes.

Les Loix communes ſont celles qui ont rapport aux rélàtions de la Métropole avec les Colonies ; c'eſt un contrat par lequel la France s'oblige de protéger & défendre les Colonies contre les puiſſances étrangères, de l'ambition deſquelles elles deviendroient l'objet. Cette protection ne devant ni ne pouvant être

CHAP. III. p. 31. gratuite, les Colonies doivent en dédommager l'Etat par les avantages du Commerce. Délà, le régime prohibitif dans les fers duquel la deſtinée les a condamnés à reſter toujours ; & quel que ſoit le degré de liberté dont jouiſſe la Nation, les Colonies ſeront toujours eſclaves du Commerce. C'eſt une poſition politique abſolument inhèrente à leur poſition phyſique, elles n'en laiſſent pas échapper le moindre murmure ; elles ſavent bien que leur qualité de François ne leur donne pas de droit ſur les déniers de l'Etat ; elles conſentent donc à ne récévoir que de la France tous les objets de conſommation que ſes Manufactures & ſon ſol peuvent fournir ; elles ſouſcrivent encore à l'obligation de n'envoyer leurs denrées qu'en France. Ce qu'elles demandent, ce qu'on ne peut leur réfuſer, c'eſt qu'en conſacrant ces conventions fondamentales, les abus que le régime prohibitif entraîne àprès lui ſoient détruits.

LOIX PARTICULIERES OU REGIME INTERIEUR.

LES Loix particulières ſont celles qui n'intéreſſent que les Colonies. De grands motifs ont porté la Colonie de Saint-Domingue à s'en réſerver la formation : 1°. il eſt bien reconnu que les Loix de Saint-Domingue ne peuvent être faites ailleurs que dans ſon ſein ; cette vérité fondamentale a échappé à ſon ennemi le plus cruel. M. la Luzerne, dans ſon mémoire préſenté à l'Aſſemblée Nationale, le 27 Octobre 1789, (N°. 2.) diſoit que les Colonies n'ont jamais pu être régies par les mêmes Loix que le Royaume, & qu'il a fallu toujours conférer le pouvoir à deux Adminiſtrateurs de faire les Loix locales, parce qu'il

eſt une infinité de convenances qu'on ne peut connoître que ſur les lieux. CHAP. III. p. 31.

Ce que l'Aſſemblée générale s'eſt réſervée n'eſt donc que la portion du pouvoir légiſlatif qui réſidoit, contre le droit des hommes, dans les mains de deux ſatrapes, que la Colonie n'intéreſſe que par les richeſſes qu'ils en retirent pendant leur triennat.

2°. Il eſt contraire aux principes conſtitutionnels, que celui qui fait la Loi n'y ſoit point aſſujetti.

Tous les hommes ont le droit de concourir à la formation de la Loi à laquelle ils ſont aſſujettis ; mais nul ne peut concourir à la formation de celle qui ne l'aſſujettit pas.

Ce principe, ſeul égide de la liberté individuelle, ſeul garant de la bienfaiſance de la Loi, n'a pas permis aux Colons de Saint-Domingue de douter que l'Aſſemblée Nationale, diſpenſatrice des bienfaits régénérateurs, n'approuvât cette diſpoſition qui aſſure la proſpérité de Saint-Domingue.

En effet, il ne peut pas en être des Loix locales des Sections éloignées de l'Empire, comme des Loix qui n'intéreſſent que la France.

La Loi décrétée pour le Royaume eſt la même pour tous les Cantons. L'univerſalité des Députés de l'Aſſemblée Nationale eſt intéreſſée à en examiner ſcrupuleuſement tous les rapports, à en conſidérer tous les avantages & tous les inconvéniens. De ſorte que l'intérêt que tous ont à ce que la Loi, du vice de la-

CHAP. III. p. 31. quelle ils ſeroient eux-mêmes les victimes, ne ſoit que le fruit d'une longue méditation, & de réflexions longuement & ſoigneuſement diſcutées, en aſſure la ſageſſe.

Les Loix particulières de Saint-Domingue n'aſſujettiſſant que les habitans qui y réſident ou qui y ont leurs fortunes, n'intéreſſent dans l'Aſſemblée Nationale que les douze Députés des Colonies.

3°. Une des conditions eſſentielles, à la bonté de la Loi, eſt que celui qui la fait, connoiſſe parfaitement les rapports qui doivent la conſtituer. Or, nul ne peut connoître les particularités locales que celui qui eſt ſur les lieux, parce que ces mêmes particularités changent & varient ; & il faut que la Loi ſoit faite, d'après ces changemens, d'après ces variations.

4°. Il eſt bien conſtant que les liens de la Société ſont les pouvoirs établis pour en faire éxécuter les conditions.

Le bonheur de toute conſtitution dépend abſolument d'une action égale dans ces différens pouvoirs ; c'eſt cette égalité ſeule qui en maintient l'équilibre.

Il faut néceſſairement qu'il exiſte à Saint-Dominque un pouvoir éxécutif ; car le malheur des Sociétés veut que la raiſon n'aille jamais en politique qu'à côté de la force. Si ce pouvoir n'eſt balancé par aucun autre, il finira par tout envahir, & par ſubſtituer l'oppreſſion aux bienfaits de la régénération à laquelle la révolution actuelle donne à tous les François le droit de prétendre. Il ne peut donc être contenu dans ſes bornes que par

une

une maſſe proportionnée de pouvoir légiſlatif, dont il ait à redouter la ſurveillance. CHAP. III. p. 31.

5°. Les principes de l'Aſſemblée Nationale s'oppoſent à ce qu'elle décrète la Conſtitution particulière de Saint-Domingue. Celle de la France a pour baſe la liberté, l'égalité; celle de Saint-Domingue repoſe malheureuſement ſur la ſervitude, & une diſtinction de claſſes, d'où dépend la conſervation de cette ſuperbe Colonie. Tous les raiſonnemens poſſibles échoueront contre cette vérité.

Ces différentes obſervations, bien analyſées dans l'Aſſemblée générale, la raſſurèrent ſur la crainte qu'elle avoit de ne point ſe trouver d'accord avec les principes de l'Aſſemblée Nationale, & de prêter à la calomnie le prétexte d'inculper ſes intentions.

Les différens Membres de l'Aſſemblée générale étoient bien éloignés de prévoir que l'heureuſe révolution qui a porté la joie & l'enthouſiaſme dans les cœurs de tous les François, finiroit par porter à Saint-Domingue le deuil & la déſolation. Qu'importe à la France, quelque ſoit notre régime domeſtique, pourvu qu'il tende à augmenter les productions de la Colonie? pourvu que nous ſoyons aſſujettis aux Loix générales de l'Empire? pourvu que nous reſpections les rapports commerciaux? pourvu que nous regardions la ſujétion de ne traiter qu'avec la France, comme un juſte dédommagement de la protection & des ſecours qu'elle nous accorde? pourvu que nous éxécutions les Décrets de l'Aſſemblée Nationale, en tout ce qui n'eſt point contraire aux localités.

Il

CHAP. III. p. 31.

Il importe à la France que nous ſoyons heureux, que nous conſommions les denrées & les marchandiſes qu'elle peut nous fournir, & que nous lui envoyions en échange beaucoup de ſucre, de café, d'indigo, de coton, de cacao, &c. Enfin, il lui importe que la Conſtitution de Saint-Domingue ſoit telle, qu'elle uniſſe pour jamais cette Colonie à la Métropole, & qu'elle concoure, par ſes richeſſes, à la proſpérité de l'Etat.

D'après ces réflexions, ſimples & vraies, l'Aſſemblée générale de Saint-Domingue poſa ſes baſes conſtitutionnelles dans ſon Décret du 28 Mai (N°. 3.)

CHAP. IV. p. 49.

CHAP. IV. p. 49.

Suppreſſed it certainly was, and the miſerable Ogé hurried to immediate execution, as if to prevent the further communication and full diſcloſure of ſo weighty a ſecret.

THIS is a very remarkable fact, and leads to moſt ſerious reflections concerning the conduct of the French loyaliſts in St. Domingo; I ſhall therefore preſent the reader with Ogé's dying declaration at length, as copied *verbatim* from the public records, when the diſcloſure was made nine months afterwards to the Colonial Aſſembly.

TESTAMENT

CHAP. IV. p. 49.

TESTAMENT DE MORT D'OGÉ.

EXTRAIT des minutes du Conſeil Supérieur du Cap, l'an mil ſept cent quatre-vingt-onze et le neuf mars, nous Antoine-Etienne Ruotte, conſeiller du roi, doyen au Conſeil Supérieur du Cap, et Marie-François Pourchereſſe de Vertieres, auſſi conſeiller du roi au Conſeil Supérieur du Cap, commiſſaires nommés par la cour, à l'effet de faire exécuter l'arrêt de ladite cour, du 5 du préſent mois, portant condamnation de mort contre le nommé Jacques Ogé, dit Jacquot, quarteron libre; lequel, étant en la chambre criminelle, et après lecture faite dudit arrêt, en ce qui le concerne, a dit et déclaré, pour la décharge de ſa conſcience, ſerment préalablement par lui prêté, la main levée devant nous, de dire vérité.

Que dans le commencement du mois de février dernier, ſi les rivières n'avoient pas été débordées, il devoit ſe faire un attroupement de gens de couleur, qui devoient entraîner avec eux les àtéliers, et devoient venir fondre ſur la ville du Cap en nombre très-conſidérable; qu'ils étoient même déjà réunis au nombre de onze mille hommes; que le débordement des rivières eſt le ſeul obſtacle qui les a empêchés de ſe réunir; cette quantité d'hommes de couleur étant compoſée de ceux du Mirebalais, de l'Artibonite, du Limbe, d'Ouanaminthe, de la Grande-Rivière, et généralement de toute la Colonie. Qu'à cette époque, il était ſorti du Cap cent hommes de couleur pour ſe joindre à cette troupe. Que l'accuſé eſt aſſuré que les auteurs de cette révolte ſont les Declains, négres libres de la Grande-Riviére, accuſés

au

CHAP. IV. p. 49. au procès; Dumas, n. l.; Yvon, n. l.; Bitozin, m. l. eſpagnol; Pierre Godard et Jean-Baptiſte, ſon frère, n. l. de la Grande-Rivière; Legrand Mazeau et Touſſaint Mazeau, n. l.; Pierre Mauzi, m. l.; Ginga Lapaire, Charles Lamadieu, les Sabourins, Jean Pierre Goudy, Joſeph Lucas, mulâtres libres; Maurice, n. l.; tous accuſés au procès.

Que les grands moteurs, au bas de la côte, ſont les nommés Daguin, accuſé au procès; Rebel, demeurant au Mirebalais; Pinchinat, accuſé au procès; Labaſtille, également accuſé au procès; et que l'accuſé, ici préſent, croit devoir nous déclarer être un des plus ardens partiſans de la révolte, qui a mu en grande partie celle qui a éclaté dans les environs de Saint-Marc, et qui cherche à en éxciter une nouvelle; qu'il y a dans ce moment pluſieurs gens de couleur, dans différens quartiers, bien réſolus à tenir à leurs projets, malgré que ceux qui trempéroient dans la révolte perdroient la vie; que l'accuſé, ici préſent, ne peut pas ſe reſſouvenir du nom de tous; mais qu'il ſe rappelle que le fils de Laplace, q. l.; dont lui accuſé a vu la ſœur dans les priſons, a quitté le Limbé pour aller faire des récrues dans le quartier d'Ouanaminthe; et que ces récrues et ces ſoulevemens de gens de couleur ſont ſoutenus ici par la préſence des nommés Fleury et l'Hirondelle Viard, députés des gens de couleur auprès de l'aſſemblée nationale; que lui accuſé, ici préſent, ignore ſi les députés ſe tiennent chez eux; qu'il croit que le nommé Fleury ſe tient au Mirebalais, et le nommé l'Hirondelle Viard dans le quartier de la Grande-Rivière.

Que

Que lui accuſé, ici préſent, déclare que l'inſurrection des revoltés exiſte dans les ſouterrains qui ſe trouvent entre la Crête à Marcan et le Canton du Giromon, paroiſſe de la Grande-Rivière; qu'en conſéquence, ſi lui accuſé pouvoit être conduit ſur les lieux, il ſe feroit fort de prendre les chefs des révoltés; que l'agitation dans laquelle il ſe trouve, rélativement à ſa poſition actuelle, ne lui permet pas de nous donner des détails plus circonſtanciés; qu'il nous les donnera par la ſuite, lorſqu'il ſera un peu plus tranquil; qu'il lui vient en ce moment à l'eſprit que le nommé Caſtaing, mulâtre libre de cette dépendance; ne ſe trouve compris en aucune manière dans l'affaire actuelle; mais que lui accuſé, nous aſſure que ſi ſon frère Ogé eût ſuivi l'impulſion dudit Caſtaing, il ſe ſeroit porté à de bien plus grandes extrémités; qui eſt tout ce qu'il nous a dit pouvoir nous déclarer dans ce moment, dont lui avons donné acte, qu'il a ſigné avec nous et le gréffier. CHAP. IV. p. 49.

Signé à la minute J. OGE', RUOTTE, POURCHERESSE DE VERTIERES, et LANDAIS, gréffier.

EXTRAIT des minutes du greffe du Conſeil Supérieur du Cap, l'an mil ſept cent quatre-vingt-onze, le dix mars, trois heures de rélévée, en la chambre criminelle, nous Antoine-Etienne Ruotte, conſeiller du roi, doyen du Conſeil Supérieur du Cap, et Marie-François-Joſeph de Vertieres, auſſi conſeiller du roi audit Conſeil Supérieur du Cap, commiſſaires nommés par la cour, ſuivant arrêt de ce jour, rendu ſur les concluſions du procureur général du roi de ladite cour, à l'effet de procéder au recolement de la déclaration faite par le nommé Jacques Ogé, q.l.;

CHAP. IV. p. 49. lequel, après ſerment par lui fait, la main levée devant nous de dire la vérité, et après lui avoir fait lecture, par le gréffier, de la déclaration du jour d'hier, l'avons interpellé de nous déclarer ſi ladite déclaration contient vérité, s'il veut n'y rien ajouter, n'y diminuer, et s'il y perſiſte.

A répondu que ladite déclaration du jour d'hier contient vérité, qu'il y perſiſte, et qu'il y ajoute que les deux Didiers frères, dont l'un plus grand que l'autre, mulâtres ou quarterons libres, ne les ayant vu que cette fois; Jean-Pierre Gerard, m. l. du Cap, et Caton, m. l. auſſi du Cap, ſont employés à gagner les ateliers de la Grande-Rivière, qu'ils ſont enſemble de jour, et que de nuit ils ſont diſperſés.

Ajoute encore que lors de ſa confrontation avec Jacques Lucas, il a été dit par ce dernier, que lui accuſé, ici préſent, l'avoit menacé de le faire pendre; à quoi, lui accuſé, a répondu audit Jacques Lucas, qu'il devoit ſavoir pourquoi que ledit Jacques Lucas n'ayant pas inſiſté, lui accuſé n'a pas déclaré le motif de cette menace, pour ne pas perdre ledit Jacques Lucas; qu'il nous déclare les choſes comme elles ſe ſont paſſées; que ledit Lucas lui ayant dit qu'il avoit ſoulevé les atéliers de M. Bonamy et de divers autres habitans de la Grande-Rivière, pour aller égorger l'armée chez M. Cardineau; qu'au prémier coup de corne, il étoit ſûr que ces atéliers s'attrouperoient et ſe joindroient à la troupe des gens de couleur; alors lui accuſé, tenant aux blancs, fut révolté de cette barbarie, et dit au nommé Jacques Lucas, que l'auteur d'un pareil projet méritoit d'être pendu; qu'il eût à l'inſtant à faire rentrer les négres qu'il avoit appoſté

dans

dans différens coins avec des cornes ; que lui accuſé, ici préſent, nous déclare qu'il a donné audit Lucas trois pomponelles de tafia, trois bouteilles de vin et du pain ; qu'il ignoroit l'uſage que ledit Lucas en faiſoit ; que la troiſième fois que ledit Lucas en vint chercher ; lui accuſé, ici préſent, lui ayant demandé ce qu'il faiſoit de ces boiſſons et vivres ; ledit Lucas répondit que c'étoit pour les nègres qu'il avoit diſperſé de côté et d'autre ; que ce qui prouve que ledit Lucas avoit le projèt de ſouléver les nègres eſclaves contre les blancs, et de faire égorger ces derniers par les prémiers ; c'eſt la propoſition qu'il fit à Vincent Ogé, frère de lui accuſé, de venir ſur l'habitation de lui Jacques Lucas, pour être plus a portée de ſe joindre aux nègres qu'il avoit débauché ; que ſi lui accuſé n'a pas révélé ces faits à ſa confrontation avec ledit Jacques Lucas, c'eſt qu'il s'eſt apperçu qu'ils n'étoient pas connus, et qu'il n'a pas voulu le perdre ; qu'il a du moinsla ſatisfaction d'avoir détourné ce crime horrible et cannibale ; qu'il s'étoit réſervé de révéler en juſtice, lors de ſon élargiſſement ; que ce même Lucas eſt celui qui a voulu couper la tête a deux blancs priſonniers, et notàmment au ſieur Beliſle, pour lui avoir enlevé une femme ; que Pierre Roubert ôta le ſabre des mains de Jacques Lucas, et appella Vincent Ogé, frère de lui accuſé, ici préſent, qui fit des rémontrances audit Lucas ; que cependant ces priſonniers ont déclarés en juſtice que c'étoit lui accuſé qui avoit eu ce deſſein ; que même à la confrontation ils le lui ont ſoutenu ; mais que le fait s'étant paſſé de nuit, leſdits priſonniers ont pris, lui accuſé, pour ledit Lucas, tandis que lui accuſé n'a ceſſé de les combler d'honnêtetés ; qu'à la confrontation, lui accuſé a cru qu'il étoit ſuffiſant de dire que ce n'étoit pas lui, et d'affirmer qu'il n'avoit jamais connu cette femme ; mais qu'aujourd'hui

CHAP. IV. p. 49.

CHAP. IV. p. 49.

hui il ſe croyoit obligé, pour la décharge de ſa conſcience, de nous rendre les faits tels qu'ils ſont, et d'inſiſter à jurer qu'il ne l'a jamais connue.

Ajoute l'accuſé que le nommé Fleury et Periſſe; le premier, l'un des députés des gens de couleur près de l'aſſemblée nationale, ſont arrivés en cette Colonie par un bâtiment Bordelais avec le nommé l'Hirondelle Viard; que le capitaine a mis les deux prémiers à Acquin, chez un nommé Dupont, homme de couleur; et le nommé l'Hirondelle Viard, également député des gens de couleur, au Cap. Ajoute encore l'accuſé, qu'il nous avoit déclaré, le jour d'hier, que le nommé Laplace, dont le père eſt ici dans les priſons, faiſant des récrues à Ouanaminthe, eſt du nombre de ceux qui ont marché du Limbé contre le Cap; que pour éloigner les ſoupçons, il eſt allé au Port-Margot, où il s'eſt tenu caché pluſieurs jours, feignant d'avoir une fluxion; que ledit Laplace père a dit, à lui accuſé, qu'il étoit ſûr que ſon voiſin, qui eſt un blanc, ne dépoſera pas contre lui, malgré qu'il ſache toutes ſes démarches; qu'il étoit aſſuré que le nommé Girardeau, détenu en priſon, ne déclareroit rien, parce qu'il étoit trop ſon ami pour le découvrir; qu'enſuite, s'il le dénonçoit, il ſeroit forcé d'en dénoncer beaucoup d'autres, tant du Limbé que des autres quartiers.

Obſerve l'accuſé que lorſqu'il nous a parlé des moyens employés par Jacques Lucas pour ſoulever les nègres eſclaves, il a omis de nous dire que Pierre Maury avait envoyé une trentaine d'eſclaves chez Lucas; que lui accuſé, avec l'agrément d'Ogé le jeune, ſon frère, les renvoya, ce qui occaſionna une plainte générale, les gens de couleur diſant que c'étoit du renfort; que lui

accuſé

accuſé eut même à cette occaſion une rixe avec le plus grand des Didiers, avec lequel il manqua de ſe battre au piſtolet, pour vouloir lui ſoutenir qu'étant libre et cherchant à être aſſimilé aux blancs, il n'étoit pas fait pour être aſſimilé aux nègres eſclaves; que d'ailleurs ſoulevant les eſclaves, c'étoit détruire les propriétés des blancs, et qu'en les détruiſant, ils détruiſoient les leurs propres; que depuis que lui accuſé étoit dans les priſons, il a vu un petit billet écrit par ledit Pierre Maury à Jean-François Teſſier, par lequel il lui marque qu'il continue à ramaſſer, et que le nègre nommé Coquin, à la dame veuve Caſtaing aînée, armé d'une paire de piſtolet garni en argent et d'une manchette que ledit Maury lui a donné, veille à tout ce qui ſe paſſe, et rend compte tous les ſoirs audit Maury; qui eſt tout ce que l'accuſé, ici preſent, nous déclare, en nous coujurant d'être perſuadés que, s'il lui étoit poſſible d'obtenir miſéricorde, il s'expoſeroit volontièrs à tous les dangers pour faire arrêter les chefs de ces révoltés; et que dans toutes les circonſtances, il prouvera ſon zèle et ſon reſpect pour les blancs. CHAP. IV. p. 49.

LECTURE à lui faite de ſa déclaration, dans laquelle il perſiſte pour contenir vérité, lui en donnons acte, qu'il a ſigné avec nous et le gréffier.

Signé à la minute J. OGE', RUOTTE, POUCHERESSES DE VERTIERES, et LANDAIS, gréffier.

Pour expedition collationée, ſigné LANDAIS, gréffier.

A COPY of the preceding document, the exiſtence of which I had often heard of, but very much doubted, was tranſmitted

to

CHAP. IV. p. 49. to me from St. Domingo in the month of July 1795, incloſed in a letter from a gentleman of that iſland, whoſe attachment to the Britiſh cannot be ſuſpected, and whoſe means of information were equal to any: This Letter is too remarkable to be omitted, and I hope, as I conceal his name, that the writer will pardon its publication: It here follows.

Je vous envoye ci joint, le teſtament de Jaques Ogé executé au Cap le 9 Mars 1791. Voici mes réflexions ſur les dates et les faits:

1°. Jaques Ogé depoſe le projet connu dépuis long tems par les Briſſotins dont il étoit un des Agents. Il nomme les chefs des Mulâtres, qui dans toutes les parties de la Colonie devoient éxécuter un plan digne des Suppôts de l'enfer.

2°. Il depoſe que l'abondance des pluies et les cruës des rivières avoient empèché l'éxécution du projet au mois de fèvrier.

3°. Il déclare que ſi on veut lui accorder miſéricorde, il s'expoſera aux dangers de faire arrêter les chefs.

Ogé eſt éxécuté, avec vingt de ſes complices, le 9 Mars 1791. Son teſtament eſt gardé ſecret juſqu'a la fin de 1791 (après l'incendie générale de la partie du Nord) qu'un arrêté de l'Aſſemblée Coloniale oblige impèrieuſement le Gréffier du Conſeil du Cap à en délivrer des copies. Que conclure? Hélas, que les coupables ſont auſſi nombreux qu' atroces et cruels!

1ers. Coupables: Les hommes de couleur nommés par la dépoſition d'Ogé. CHAP. IV. p. 49.

2. (et au moins autant s'ils ne ſont plus) Le Conſeil du Cap, qui a oſé faire éxécuter Ogé, et qui a gardé le ſecret ſur ſes depoſitions ſi interreſſantes.

3. Le Général Blanchelande et tous les chefs militaires qui non pas fait arrêter ſur le champ toutes les perſonnes de Couleur nommes par Ogé et ne les ont confrontes avec leur accuſateur. Mais non: on a precipité l'éxécution du malheureux Ogé; on a gardé un ſecret dont la publicité ſauvoit la Colonie. On a laiſſé libres tous les chefs des révoltés; on les a laiſſé pour ſuivre leurs projets deſtructifs.

Si les Chefs militaires, le conſeil, les magiſtrats civils, avoient fait arrêter au mois de Mars 1791, les mulâtres Pinchinat, Caſtaing, Viard, et tous les autres, ils n'auroient pas pu conſomer leur crime le 25 Août ſuivant. Les Régimens de Normandie et d'Artois qui venoient d' arriver de France, etoient aſſés forts pour arrêter tous les gens de couleur coupables, et s'ils ne l'avoient pas été, et que ce fut le motif, qui eut empèché Blanchelande d'agir, pourquoi Blanchelande envoya tíl, au mois de Mai 1791, des troupes de lignes que lui envoyoit de la Martinique, M. de Behague?

La ſérie de tous ces faits prouve évidement la coalition des contre révolutionaires avec les Mulâtres, dont ils ont été la dupe, et la victime après l'arrivée des Commiſſaires Polverel et Santhonax.

CHAP. V. p. 56.

CHAP. V. p. 56.

Mauduit ſtarted back, &c.—while not a ſingle hand was lifted up in his defence.

In this laſt particular I was miſinformed, and rejoice that I have an opportunity of correcting my miſtake. The following detail of that bloody tranſaction has been tranſmitted to me from St. Domingo ſince the firſt ſheets were printed: " Les grenadiers du regiment de Mauduit, et d'autres voix parties de la foule, demandent que le Colonel faſſe reparation à la garde nationale. On éxige qu'il faſſe des excuſes pour l'inſulte qu'il lui a fait. Il prononce les excuſes qu'on lui demande; ſes grénadiers ne ſont points ſatisfaits, ils veulent qu'il les faſſe à genoux. Une rumeur terrible ſe fait entendre: ce fut alors que pluſieurs citoyens, *même de ceux que Mauduit avoit le plus vexé*, fendent la foule, et cherchent à le ſouſtraire au mouvement qui ſe préparoit. On a vu dans ce moment le bràve *Beauſoleil*, àprès avoir été atteint d'un coup de feu á l'affaire du 29 au 30 Juillet, en défendant le comité *(ſee page* 34) recèvoir un coup de sàbre en protégeant les jours de Mauduit. On peut rendre juſtice auſſi à deux officiers de Mauduit: *Galeſeau* et *Germain* n'ayant pas abandonné leur Colonel juſqu'au dernier moment; mais l'indignation des ſoldats étoit à ſon comble, et il n'etoit plus temps.

MAUDUIT preſſé par ſes grénadiers, de s'agénouiller pour demander pardon à la garde nationale, et refuſant conſtamment de

de s'y ſoumettre, reçut un coup de sàbre à la figure, qui le terraſſa; un autre grénadier lui coupa à l'inſtant la tête, *qui fut portée au bout d'une bayonnette.* Alors le reſſentiment des ſoldats et des matelots livrés à eux memes, n'eut plus de bornes: ils ſe tranſporterent chez Mauduit, où ils trainèrent ſon corps, tout y fut briſé, rompu, meubles &c. on décarela même la maiſon, &c. &c. CHAP. V. p. 56.

CHAP. VI. p. 77. CHAP. VI. p. 77.

It was computed that, within two months after the revolt began, upwards of 2,000 *white perſons had been maſſacred, &c.*

In the month of October 1791 the Colonial Aſſembly of St. Domingo ſent two Commiſſioners (Meſs. *Raboteau* and *Lemoine)* to negociate a loan of money in the Iſland of Jamaica, on the ſecurity of their internal taxes and port duties. As an Act of Aſſembly was neceſſary to give effect to the meaſure, it was propoſed in the houſe, by the author of this work, to advance on this occaſion £. 100,000 of the publick money, but the motion was over-ruled by a majority. The houſe however ordered the Receiver General to advance the French Commiſſioners £. 10,000 Sterling on the ſecurity of bills drawn by the Colonial Government on the treaſury of France; but this offer was declined by the Colonial Aſſembly. In the courſe of this buſineſs the French Commiſſioners were examined at the bar, and from the examination of one of thoſe gentlemen I have ſelected ſome

CHAP. VI. P. 77. of the particulars given in the text. It is a curious and important document; and conceiving that ſome of my readers will not be diſpleaſed to have an opportunity of peruſing the whole, I have ſubjoined it, as follows:

"ON the 16th of October laſt (1791) when I left Cape François, 182 ſugar plantations, and 950 coffee, cotton, and indigo ſettlements had been plundered and deſtroyed, and the buildings thereof burnt down; one hundred thouſand ſlaves, as far as can be computed, were in rebellion, and the men of Colour in a ſtate of inſurrection in every part of the Colony except round the Cape. All the whites that fell into their hands were indiſcriminately murdered, and about 1,200 families reduced to ſuch a dreadful ſtate of miſery, that they were forced to receive their clothing and ſuſiſtance either from public or private charity.

"The loſs in this year's crop was eſtimated at 66,000,000 * St. Domingo livres, which are nearly equal to £. 2,650,000 of the currency of Jamaica. The value of the capital could not then be aſcertained, but it muſt amount to an immenſe ſum, conſidering the loſs of ſtock, ſlaves, and buildings.

"Since I left the town of the Cape, the rebellion has extended itſelf to the eaſtern parts of the plain, and 246 coffee ſettletlements and a few ſugar plantations have been deſtroyed; this will add about £. 300,000 † Jamaica currency to the loſs of this year's crop.

* Nearly £. 1,900,000 ſterling. † £. 210,000 ſterling.

CHAP. VI. P. 77.

" The laſt accounts I have received from St. Domingo inform me, that detachments of regulars and militia have ſucceeded in ſurpriſing and diſperſing ſeveral negro encampments, in conſequence of which a few gangs of ſlaves have returned to their maſters' eſtates; but theſe advantages have occaſioned extreme fatigue to our troops, though they have not been able to reduce even the ſixth part of the rebels.

" The quarters of Doudon and Grande Riviere are occupied by ſuch a number of rebels, that without a larger body of troops than we are poſſeſſed of, we cannot attempt to attack them with any hope of ſucceſs.

" We are reduced to remain ſhut up as it were within the town of the Cape, and it is with great difficulty that we can man the line of poſts which are neceſſary to prevent the rebels from attacking the weſtern and ſouthern parts of the iſland. Notwithſtanding the activity of our troops, a body of the rebels found means to paſs thoſe poſts, in order to ſpread their ravages in the mountains of L'artibonite, called *Les Cahos*; the inhabitants whereof have united their forces to repulſe and ſtop them, but after killing a few, the reſt eſcaped into the woods, and there is reaſon to apprehend that the rebellion may ſoon extend itſelf to that part of the iſland, which would in a few days become a prey to a general conflagration.

" At this juncture we received a copy of the decree of the national aſſembly of the 24th of September laſt, whereby our rights are acknowledged; but we fear too late. We have only

CHAP. VI. P. 77.

a copy of the decree, it has not been received officially, no troops are yet arrived to enforce the execution of it; and that decree may, in our critical circumſtances, add to our calamities, inaſmuch as the free people of colour, knowing the enormity of their crimes, declare that they will ſooner periſh than ſubmit to this laſt decree; they are again forming a camp in the pariſh of La Croix des Bouquets, near Port au Prince, and every hour I dread to hear of their having commenced hoſtilities againſt the white inhabitants; if ſo, our ruin is inevitable.

"If this ſhould unfortunately be the caſe, your Iſland, Gentlemen, would of courſe be expoſed to ſimilar deſtruction, as the ſucceſs of our ſlaves would induce your own to rebel againſt you.

"Negroes have not ſufficient reſolution to encounter the whites in the field of battle; but no men bear with greater fortitude hunger, pain, and fatigue, when once their imagination is heated, and their reſolution ſettled; we have amongſt us men, who, pretending to be philanthropiſts, have preached freedom even to our ſlaves; theſe men are connected with men of weight and fortune in Old France, by whom they are greatly encouraged, and who are alſo connected with the philanthropiſts in Great Britain, *from whoſe conduct, indeed, the firſt example was taken*; and I moſt ſincerely pray, that this iſland may not be expoſed to the ſame evils as have reſulted amongſt us from ſuch an enormous miſinterpretation and miſapplication of philanthropical principles.

"The

CHAP. VI. P. 77.

" The means left us for our defence are but few and feeble, and it is indeed ſurpriſing that we have been able to reſiſt our enemies for ſo long a time; we owe much to the power of opinion, and to the ſuperiority the negroes have been accuſtomed to yield to the whites. The forces we have to defend every part of the colony, conſiſts of about 1000 men of the regiments of Artois and Normandy; 700 of the regiment of the Cape, including the ſick, who are in great number; 1200 ſtipendiary troops, paid by ourſelves; and 6000 or 7000 militia, which have been without the leaſt diſcipline or order ever ſince our fatal political diviſions. Our maritime force conſiſts in one ſhip of 74 guns, two frigates, and two ſloops of war.

" It is with ſuch feeble means that we are to face the free people of colour, and the ſlaves in rebellion. We have applied for relief to our neighbours and allies, the Spaniards; but it has been refuſed by the Spaniſh government, with inhumanity and inſult; private men among them, and ſome of the commanding officers on the lines between us and them, *appear to have ſeconded the rebels, by ſupplying them with ammunition, and by delivering into their hands ſome of the wretched inhabitants, who had fled to them for refuge.*

" Our publick treaſury is not only free of debt, but there is even money due to it, yet it is abſolutely empty; it being impoſſible at preſent to collect the taxes, or otherwiſe to provide for the vaſt expence occaſioned by the war, and the neceſſity of giving relief to unfortunate families in want.

" The

CHAP. VI. p. 77.

" The ſtate of our monthly expences is nearly as follows:

3000 regular troops, at 3 livres a-day, is 9000 livres a-day, equal *per* month to - -	270,000
4000 men, women, and children at public allowance, at 2 livres a-day, is *per* month - -	240,000
Expences of officers, clothing, arms, ammunition, &c. - - - - -	410,000
Total Livres -	920,000

of St. Domingo currency, or about £. 34,166 * Jamaica currency *per* month, without including ſeveral other extraordinary expences, ſuch as that of adminiſtration, rewards, maritime expeditions, &c.

" Were we deprived of the neceſſary funds to pay our troops, and to ſupply them with proviſions, they ſoon would join the mulattoes, and we ſhould be ruined without any reſource. The forces which are expected from Europe would arrive too late; and they could then only revenge, and not defend us.

" RABOTEAU."

CHAP. VII. p. 85.

CHAP. VII. p. 85.

The ſociety of Amis des Noirs reſorted without ſcruple to thoſe meaſures which their fellow labourers in London ſtill heſitated to adopt.

JE répéterai éternellement que c'eſt à vous, zélateurs de philantropie! qu' appartient l'honneur de ces bouleverſements:

* £. 24,500 ſterling.

c'eſt

c'eſt à vous ſeuls que l'on doit le dépériſſement des reſſources nationales. Si vous n'aviez pas ſappé juſqu'aux fondemens la plus brilliante colonie de l'univers, &c. &c. CHAP. VII. p. 85.

Reflexions ſur la Colonie de St. Domingue, tom. 2. p. 66.

CHAP. X. p. 142.

CHAP. X. p. 142.

They declared by proclamation all manner of ſlavery aboliſhed, &c.—This proceeding was ratified in February, followed by the National Convention in a Decree, of which follows a Copy.

DECRET de la Convention Nationale, du 16 Jour de Pluviôſe; an ſecond de la Republique Françaiſe, une et indiviſible. 5 Feb. 1794.

LA Convention Nationale déclare que l'eſclavage des Négres dans toutes les Colonies eſt aboli; en conſéquence elle decrète que tous le hommes, ſans diſtinction de couleur, domiciliés dans les Colonies, ſont citoyens Français, et jouiront de tous les droits aſſurés par la conſtitution.

ELLE renvoie au comité de ſalut public, pour lui faire inceſſament un rapport ſur les meſures à prendre pour aſſurer l'éxécution du préſent décret.

Viſé par les inſpecteurs. *Signé*

Auger,
Cordier,
S. E. Monnel.

Collationné

CHAP. X. p. 142.

Collationné à l'original, par nous préſident et ſécrètaires de la Convention Nationale, à Paris le 22 Germinal, an ſecond de la République Françaiſe une et indiviſible. *Signé*, Amar, *Préſident*. A. M. Baudot. Monnot. Ch. Pottier, et Peyſſard, *Sécrétaires*.

As moſt of the French iſlands fell into poſſeſſion of the Engliſh ſoon after that this extraordinary decree was promulgated, the only place where it was attempted to be enforced, was in the ſouthern province of St. Domingo, and the mode of enforcing it, as I have heard, was as ſingular as the decree itſelf. The negroes of the ſeveral plantations were called together, and informed *that they were all a free people*, and at liberty to quit the ſervice of their maſters whenever they thought proper. —They were told however, at the ſame time, that as the Republick wanted ſoldiers, and the ſtate allowed no man to be idle, ſuch of them as left their maſters, would be compelled to enliſt in one or other of the black regiments then forming. At firſt many of the negroes accepted the alternative, and enliſted accordingly; but the reports they ſoon gave of the rigid diſcipline and hard fare to which they were ſubject, operated in a ſurpriſing manner on the reſt, in keeping them more than uſually quiet and induſtrious; and they requeſted that no change might be made in their condition.

CHAP. X. p. 143.

CHAP. X. p. 143.

Of the revolted negroes in the Northern province, many had periſhed of diſeaſe and famine, &c.

FROM the vaſt number of negroes that had fallen in battle, and the ſtill greater number that periſhed from the cauſes above mentioned, it was computed in the year 1793 that this claſs of people at that period had ſuſtained a diminution of more than one hundred thouſand. (*Reflexions ſur la Colonie, &c.* tom. 2. p. 217.) Since that time the mortality has been ſtill more rapid, and, including the loſs of whites, by ſickneſs and emigration, I do not believe that St. Domingo at this juncture (June 1796) contains more than two fifths of the whole number of inhabitants (white and black) which it poſſeſſed in the beginning of 1791.—According to this calculation upwards of 300,000 human beings have miſerably periſhed in this devoted country within the laſt ſix years!

CHAP. X. p. 147.

CHAP. X. p. 147.

The propoſitions, or terms of capitulation, had been previouſly adjuſted between the people of Jeremie, by their Agent, Mr. Charmilly, amd General Williamſon, &c.

As I conceive that theſe articles were drawn up in England, and adjuſted with the King's miniſters previous to Mr. Charmilly's

CHAP. X. p. 147. milly's return from thence, I ſhall preſent them to the reader. The paſſages which I have printed in *italick* are remarkable.

TERMS OF CAPITULATION *propoſed by the Inhabitants of La Grande Anſe (including the Quarter at Jeremie) repreſented by Monſ. de Charmilly, poſſeſſed of full powers by a Commiſſion from the Council of Public Safety of the aforeſaid Place, dated the* 18*th of Auguſt* 1793, *and preſented to his Excellency Major General Williamſon, his Majeſty's Lieutenant Governor of Jamaica, for his Acceptance.*

Article I.

That the proprietors of St. Domingo, deprived of all recourſe to their lawful Sovereign to deliver them from the tyranny under which they now groan, implore the protection of his Britannick Majeſty, and take the oath of fidelity and allegiance to him; and ſupplicate him to take their colony under his protection, and to treat them as good and faithful ſubjects till a general peace; at which period they ſhall be finally ſubjected to the terms then agreed upon between his Britannick Majeſty, *the Government of France*, and the Allied Powers, with reſpect to the Sovereignty of St. Domingo.—Anſwer. Granted.

Art. II. That till order and tranquillity are reſtored at St. Domingo, the Governor appointed by his Britannick Majeſty ſhall have full power to regulate and direct whatever meaſures of Safety and Police he ſhall judge proper.—Anſ. Granted.

Art. III. That no one ſhall be moleſted on account of any anterior diſturbances, except thoſe who are legally accuſed, in ſome

ſome Court of Juſtice, of having committed murder, or of having deſtroyed property by fire, or of having inſtigated others to commit thoſe crimes.—Anſ. Granted. CHAP. X. p. 147.

Art. IV. That the Mulattoes ſhall have all the privileges enjoyed by that claſs of inhabitants in the Britiſh iſlands.—Anſ. Granted.

Art. V. That if, at the concluſion of the war, the colony remains under the Sovereignty of his Britannick Majeſty, and order is eſtabliſhed therein; in ſuch caſe, the laws reſpecting property *and all civil rights, which were in force in the ſaid colony before the Revolution in France, ſhall be preſerved:* nevertheleſs, until a Colonial Aſſembly can be formed, his Britannick Majeſty ſhall have the right of determining proviſionally upon any meaſures which the general good and the tranquillity of the colony may require; but that no Aſſembly ſhall be called till order is eſtabliſhed in every part of the colony; and, till that period, his Britannick Majeſty's Governor ſhall be aſſiſted in all the details of Adminiſtration and Police by a Committee of Six Perſons, which he ſhall have the power of chooſing from among the proprietors of the three Provinces of which the colony conſiſts.—Anſ. Granted.

Art. VI. That, in conſequence of the devaſtations which have taken place in the colony by inſurrections, fire, and pillage, the Governor appointed by his Majeſty, on taking poſſeſſion of the colony, to ſatisfy the demand of the Inhabitants in this reſpect, *ſhall be authorized to grant, for the payment of debts, a ſuſpenſion of ten years, which ſhall be computed from the date of the ſurrender; and*

CHAP. X. p. 147. *the ſuſpenſion of all intereſt upon the ſame ſhall begin from the period of the* 1ſt *of Auguſt* 1791, *and terminate at the expiration of the ten years above mentioned granted for the payment of debts*; but all ſums due to minors by their guardians, or to abſent planters by thoſe who have the management of their property, or from one planter to another, for the transfer of property, are not to be included in the above ſuſpenſion.—Anſ. Granted.

Art. VII. That the duties of importation and exportation upon all European commodities ſhall be the ſame as in the Engliſh colonies.—Anſ. Granted. In conſequence, the tariff ſhall be made public and affixed, that every one may be acquainted therewith.

Art. VIII. That the manufacturers of white ſugars ſhall preſerve the right of exporting their clayed ſugars, ſubject to ſuch regulations as it may be neceſſary to make with reſpect to them.—Anſ. Granted. In conſequence, the duties upon white ſugars ſhall be the ſame as were taken in the colony of St. Domingo in 1789.

Art. IX. That the Catholic Religion ſhall be preſerved and maintained, but that no other mode of Evangelic worſhip ſhall be excluded.—Anſ. Granted. On condition that ſuch prieſts as have taken the Oath preſcribed by the perſons exerciſing the powers of Government in France ſhall be ſent away, and replaced by others.

Art. X. The local taxes deſtined to acquit the expences of garriſons, and of the Adminiſtration of the colony ſhall be aſſeſſed in the ſame manner as in 1789, except the alleviations

and remittances which ſhall be granted to the inhabitants whoſe property has ſuffered by fire, till their poſſeſſions are repaired. An account ſhall be kept by the colony of all the ſums advanced on the part of Great Britain for ſupplying the deficiency of the ſaid taxes; which deficiency, as well as all the public expences of the Colony (except thoſe of his Majeſty's naval forces, deſtined for its protection) ſhall always be defrayed by the ſaid colony.—Anſ. Granted. CHAP. X. p. 147.

Art. XI. His Britannic Majeſty's Governor of St. Domingo ſhall apply to the Spaniſh Government, to obtain reſtitution of the negroes and cattle ſold upon the Spaniſh territory by the revolted ſlaves.—Anſ. Granted.

Art. XII. The importation, in American bottoms, of proviſions, cattle, grain, and wood of every kind from the United States of America, ſhall be allowed at St. Domingo.—Anſ. Granted. On condition that the American ſhips, which ſhall be employed in this trade, ſhall have only one deck; and this importation ſhall be allowed only as long as it ſhall appear neceſſary for the re-eſtabliſhment or ſubſiſtence of the Colony, or until meaſures have been taken for putting it in this reſpect upon the ſame footing as other Engliſh Colonies; and an exact account ſhall be kept of the ſaid veſſels, with the deſcription of their cargoes, and ſhall be tranſmitted every three months to the Right Honourable the Lords Commiſſioners of his Majeſty's Treaſury, as well as to one of the principal Secretaries of State; and on no account whatever ſhall any of the ſaid veſſels be allowed to take in return any production of the Colony, except molaſſes and rum.

Art. XIII.

CHAP. X. p. 147.

Art. XIII. *No part of the aforeſaid conditions ſhall be conſidered as a reſtriction to the power of the Parliament of Great Britain, to regulate and determine the Political Government of the Colony.*— Anſ. Granted.

CHAP. XI. p. 169.

CHAP. XI. p. 169.

The ſame fate awaited Lieutenant Colonel Markham, &c.

I CANNOT deny myſelf the melancholy ſatisfaction of preſerving in this work the following honourable tribute to the memory of this amiable officer, which was given out in general orders after his death, by the Commander in Chief.

Head Quarters, 28 March 1795.

Brigadier General Horneck begs the officers, non-commiſſioned officers, and privates of the detachment, which, on the 26th Inſt. proceeded under the command of Lieutenant Colonel Markham, on a party of obſervation, to receive his very ſincere thanks for their gallant behaviour, at the attack of the enemy's advanced poſt; taking their colours and cannon, and deſtroying their ſtores.

At the ſame time he cannot ſufficiently expreſs his feelings on the late afflicting loſs, that has been ſuſtained in Lieutenant Colonel Markham; who, equally excellent and meritorious as an officer and a man, lived univerſally reſpected and beloved, and

died

died leaving a bright example of military, ſocial, and private virtue. CHAP. XI. p. 169.

The Brigadier General likewiſe requeſts Captains Martin and Wilkinſon, of the Royal Navy, to receive his acknowledgments and thanks, for the important aſſiſtance they have afforded; not only on this occaſion alone, but on every other, wherein his Majeſty's ſervice has required their co-operation. He alſo begs Captain Martin to do him the favour, to impart the like acknowledgments to the officers of the Royal Navy, and to the reſpective ſhips companies under his command, for the zeal and good conduct they have ſhewn whenever employed.

LETTRE

À

M. BRYAN EDWARDS,

MEMBRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE,

ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,

COLON PROPRIÉTAIRE À LA JAMAÏQUE,

EN

RÉFUTATION DE SON OUVRAGE,

INTITULÉ

VUES HISTORIQUES

SUR LA COLONIE FRANÇAISE

DE

SAINT-DOMINGUE,

ETC., ETC.

PUBLIÉ EN MARS DERNIER.

PAR M. LE COLONEL VENAULT DE CHARMILLY,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST. LOUIS,

COLON PROPRIÉTAIRE À ST. DOMINGUE,

ANCIEN MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CETTE COLONIE;

CHARGÉ PAR LES MINISTRES DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE,

ET PAR LES HABITANS DE LA GRANDE-ANSE,

DE RÉGLER, ACCEPTER ET SIGNER LA CAPITULATION POUR LA REDDITION DE LA PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE,

Avec

M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL ADAM WILLIAMSON,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA JAMAÏQUE, ETC., ETC.

À LONDRES:

Imprimé, pour l'Auteur, par T. Baylis, Greville-Street, Holborn.

Juillet—1797.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LONDRES, le 20 Juillet, 1797.

M. LE COLONEL DE CHARMILLY

a l'Honneur de faire ses Compliments à

et de le prier de vouloir bien accepter et lire avec Bonté, la RÉPONSE *qu'il n'a pas pu se dispenser de faire à l'Ouvrage de M. BRYAN EDWARDS,* SUR LA COLONIE FRANÇAISE DE ST. DOMINGUE.

188, OXFORD-STREET.

ERRATA.

Page	*Ligne*	
13	17	n'acquiererez *lisez* n'acquerrez.
19	*derniere*	les réunions *lisez* ces réunions.
21	16	presque toujours *lisez* presque jamais.
22	16	rappellés *lisez* rappellé.
25	24	le milice *lisez* la milice.
26	3	il n'y avait par *lisez* pas.
29	1	de son maître *lisez* de leur maître.
32	*derniere du texte*	ruiné *lisez* déshonoré.
33	26	vous nous séparons *lisez* nous nous séparons.
40	14	il eut dû être *lisez* il eût été.
41	11	que les hommes *lisez* que des hommes.
idem.	19	des grands enfans *lisez* de grands enfans.
42	20	*supprimez* du rassemblement.
idem.	22	*supprimez* y.
43	22	de se pourvoir *lisez* à se pourvoir.
44	6	son sort à venir *lisez* l'avenir.
ibid.	*ibid.*	les maux *lisez* ses maux.
47	26	qu'ils n'en existaient pas *lisez* qu'il n'en existait pas.
ibid.	27	écrits *lisez* écrit.
53	1	les 1ers *lisez* les premiers.
55	8	étonnante *lisez* étonnant.
ibid.	*ibid.*	imprévue *liez* imprévu.
61	14	malgré leurs malheurs *lisez* au comble du malheur.
73	*derniere*	avoué *lisez* avouez.
74	8	rassemblé *lisez* rassemblées.
85	22	possesson *lisez* possession.
89	19	renforcement *lisez* renfort.
91	28	confirment *lisez* confirme.
93	30	crées *lisez* créées.
99	26	éloigné *lisez* éloignée.
108	24	quand il y a eu *lisez* quand il y en a eu.
118	10	je les encouragais *lisez* je les encourageais.
143	*derniere*	si conséquente *lisez* si importante.
144	1	du malheur *lisez* au malheur.
156	*derniere*	il n'y a jamais pu avoir *lisez* il n'a jamais pu y avoir.
162	14	comme *lisez* telle que.
175	4	avancé ici *lisez* avancez ici.
ibid.	23	quelqu'un *lisez* un homme.
176	2	fournies *lisez* conseillé.
180	19	servi à finir *lisez* à achever.
193	9	pour beaucoup de raisons *lisez* par, &c.
211	16	toutes les pour couleurs *lisez* pour toutes les couleurs.
ibid.	21	d'incapacité *lisez* de l'incapacité.
227	22	& tous les côtes *lisez* toutes.
230	7	sur ce qu'elle à faire *lisez* sur ce qu'elle a à faire.
234	3	de n'avoir eu qu'à *lisez* de n'avoir qu'à.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

1er MAI, 1797.

MONSIEUR,

AYANT eu occasion de causer plusieurs fois avec vous sur la Colonie de St. Domingue, je vous avais trouvé très-peu instruit de ses affaires, & assez mal informé des événemens qui s'y étaient passés. Je crois même vous l'avoir laissé entrevoir, lorsque vous me dites que vous pourriez bien un jour écrire l'histoire de cette Colonie.

Dans cette opinion, je n'avais mis aucun empressement à lire *vos Vues Historiques sur St. Domingue.* Mais le 28 Mars dernier, un Membre du Parlement, chez lequel je dinais, m'apprit que j'étais nommé dans cet ouvrage, & sur le désir que je montrai de connaître ce que vous disiez de moi, il le fit apporter.

Je fus très-étonné que vous ayant été recommandé par un de vos intimes amis (sans le lui avoir demandé), que vous ayant en conséquence rendu visite par politesse, & vous ayant depuis rencontré plusieurs fois chez un ami commun ; je fus très-étonné de la maniere dont vous avez introduit mon nom dans votre ouvrage. Je vous prie de croire qu'en y répondant, je ne fais aucune attention à votre inconséquence. Plût-à-Dieu que je n'eusse à vous reprocher que des erreurs qui me fussent personnelles ! J'ai été bien plus affligé de voir avec quelle ignorance ou quelle malice vous parlez de ceux qui ont conseillé aux ministres de la Grande-Bretagne une des plus grandes & des plus utiles opérations de la guerre actuelle.

Je me suis procuré votre ouvrage ; je crois donc, Monsieur, qu'après l'avoir lu, relu & noté, l'intérêt de la Colonie, mon honneur & celui des braves & loyaux

habitans qui se sont donnés à l'Angleterre, exigent que j'y fasse une réponse publique.

Entre les personnes qui, comme moi, ont présenté, proposé & conseillé aux ministres du Roi l'avantage d'une opération sur St. Domingue, il en est qui répondraient certainement avec plus de talent à vos notes sur cette Colonie, mais ne voulant pas exposer leurs femmes & leurs enfans à la vengeance d'un peuple qu'on a rendu cruel ; d'ailleurs attaqué plus directement qu'eux, puisque vous me nommez & que vous avouez que j'ai été l'agent des habitans de la Grande-Anse, je relève le gage que vous avez jetté dans l'arene, & je me charge en répondant à votre ouvrage d'en démontrer les erreurs & l'injustice dans beaucoup de points principaux. Les lecteurs pourront, après ma réponse, juger les principes & les raisons qui vous ont porté à écrire sur ce que vous ignoriez entierement.

Comme je déclare au public, & à vous, Monsieur, que plus qu'un autre j'ai cherché à démontrer, à prouver & à persuader au Gouvernement de la Grande-Bretagne, toute l'utilité dont il serait pour elle de s'emparer de St. Domingue ; il faut que je vous mette, & ceux qui liront ma lettre, en état d'apprécier, si j'avais toutes les connaissances nécessaires pour parler de la Colonie d'une maniere à mériter la confiance des ministres & aujourd'hui celle du public.

Après avoir fait mes premieres études à l'Université de Paris, & avoir beaucoup voyagé en Europe, j'arrivai à St. Domingue au commencement de la guerre d'Amérique. Quelques mois de séjour dans cette Colonie suffirent pour m'en faire appercevoir toute l'importance. Né avec une activité difficile à surpasser & favorisé d'une santé inaltérable, j'ai cherché à bien connaître tout St. Domingue : pendant un séjour de sept années consécutives, je l'ai traversé en tous sens, j'y ai poursuivi plusieurs grands procès, j'y ai administré de très-grands biens, j'y ai eu beaucoup d'affaires d'intérêt qui m'ont lié avec beaucoup de colons & de propriétaires de presque tous les quartiers ; si vous ajoutez l'ambition de devenir un des plus riches habitans de la Colonie, vous jugerez peut-être que j'ai été plus que personne dans le cas d'étudier les ressources de ses divers quartiers, ainsi que les avantages de ses diverses manufactures ; ayant en

outre connu presque tous les administrateurs militaires & civils, si vous joignez à cela l'hospitalité généreuse des Créoles, & mon indépendance, vous penserez aisément que tout m'a mis à même d'être un des habitans de la Colonie qui la connaît le mieux sous tous les rapports.

Revenu en France à la fin de la guerre derniere, j'y vis l'effet du poison que les Français ont été chercher en Amérique ; je vis surtout avec effroi s'établir cette secte philantropique née à Philadelphie & transplantée en Europe; je revins en Angleterre, j'y passai quelques mois, je partis pour la Jamaïque où je restai quelques mois aussi.

Depuis ayant établi ou relevé plusieurs habitations pour mon compte, j'ai été obligé de connaître toutes les ressources du commerce & l'étendue des affaires de la Colonie : chargé de régler les comptes d'un des premiers entrepreneurs de St. Domingue, avec M. de Marbois, j'ai été par un long séjour au Port-au-Prince & au Cap, à même de juger tout ce qui s'y est passé.

De retour sur mon habitation, il ne paraîtra pas étonnant qu'au moment de la révolution j'aie été nommé membre des assemblées de ma paroisse, de celle de la province que j'habitais, & ensuite député à l'assemblée générale de la Colonie.

Dès la premiere publication des droits de l'homme, je prévis avec les habitans raisonnables & instruits, les malheurs de St. Domingue.

Habitant de la partie du Sud qui devait presque son établissement aux Anglais & aux négocians de la Jamaïque, connaissant l'Angleterre par plusieurs voyages ; j'ai de bonne heure tourné mes vœux vers son gouvernement, pour assurer le salut de St. Domingue : ce sentiment ne m'a pas abandonné un instant ; dès les premiers moments de troubles je l'ai manifesté dans ma paroisse, dans ma province & dans l'assemblée générale de Saint Marc ; où toutes mes pensées & mes actions ont sans cesse été tournées vers les moyens d'en assurer le succès.

Le torrent des idées révolutionnaires avait trop agité toutes les têtes pour ne pas forcer les gens les plus sages à se conformer aux circonstances ; & je

l'avoue, je fus un de ceux qui eut l'air de croire à la possibilité d'une indépendance absurde, la préférant pour les intérêts de la Colonie à l'idée, plus absurde encore, d'une Colonie à sucre existant avec les prétendus droits de l'homme. Malheureusement des personnes d'une grande influence dans Saint Domingue, entraînées par le souvenir des avantages qu'elle avait éprouvée & le degré de prospérité où elle s'était élevée depuis le commencement de 1780, jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique, par le commerce des nations neutres, espérerent & prétendirent qu'elle pourrait exister indépendante sous la protection générale des puissances Européennes. Mon opinion a toujours été que cela ne pouvait avoir lieu ; qu'il fallait que la Colonie fût sous la protection d'une métropole, & qu'elle devait se mettre sous la protection puissante de l'Angleterre : cette variété d'opinions arrêta tous mes plans & me força, comme bien connu par mes opinions, à m'embarquer sur le vaisseau le *Léopard*, avec beaucoup d'autres habitans propriétaires sensés & raisonnables, afin de fuir les deux partis qui voyaient en nous, l'un, les ennemis de l'ambition qui le dévorait, & l'autre, les ennemis de l'anarchie qu'il cherchait à établir dans nos superbes climats. Arrivé en Europe, je découvris bientôt que la France était perdue, mais bien plus sûrement encore la Colonie, si une puissance intéressée à sauver les siennes, ne venait à son secours.

La nouvelle des malheurs arrivés à Saint Domingue, fut apportée en Europe par la *Daphné*. Je fus le premier & le seul habitant de Saint Domingue qui vint en Angleterre vérifier cette nouvelle, & j'en trouvai la preuve dans 200 lettres qui me furent remises par le Capitaine Gardner qui commandait cette frégate.

Je pense que c'est l'époque de 1791 que vous citez : j'eus alors l'honneur de voir le ministre du Roi d'Angleterre. Dès ce moment, je proposai au gouvernement Anglais de sauver ses Colonies en sauvant Saint Domingue. Les vérités que je lui dis alors, & que je lui ai souvent répétées depuis, sont consignées dans le Mémoire que je lui remis dans ce tems-là. L'esprit révolutionnaire qui avait bouleversé toutes les têtes Françaises, fournit des raisons justes & sages aux ministres Britanniques pour refuser une offre exprimée trop tard

& devenue par l'incendie de la Colonie, par la diminution de ses produits & de ses revenus, trop peu importante, pour s'exposer aux événemens d'une guerre avec les Français.

Je repartis pour Paris ; mais bientôt, en 1792, les malheurs de la France & du Roi, me firent chercher un asile en Angleterre ; dès-lors je prévis la guerre prochaine, & sans cesse occupé du salut de mes compatriotes & de la premiere Colonie du monde, je renouvellai mes sollicitations auprès du gouvernement Anglais ; de concert avec d'autres habitans, je n'ai cessé de travailler à prouver aux ministres de la Grande-Bretagne que s'ils ne sauvaient pas Saint Domingue, la Colonie la plus considérable des Antilles, ils ne pourraient sauver aucune des siennes.

Les Français déclarerent la guerre à l'Angleterre en Février 1793. Alors les soins de ceux qui s'étaient occupés de sauver les Colonies Anglaises & Françaises furent écoutés. Ils avaient employé autant de zèle que moi, je n'ai eu d'avantage sur eux que de mieux connaître la Colonie de Saint Domingue & de dire : " Voilà ce qu'il faut faire, je le ferai, ou j'y périrai." C'est aux ministres de la Grande-Bretagne à juger si j'ai été assez heureux pour remplir mes promesses ; ils ont bien voulu m'en assurer, & Sa Majesté elle-même a daigné me témoigner la satisfaction qu'elle avait du zèle, & du dévouement que j'ai mis à la servir.

C'est comme ayant conseillé, exécuté, ou vu exécuter, tout ce qui a eu lieu à Saint Domingue depuis le moment où les Anglais, *à la tête desquels j'étais*, ont pris possession de la Colonie, que je vais parler de ce qui s'y est fait. Vous jugerez alors, Monsieur, si j'ai pu être mieux informé que vous & beaucoup d'autres : c'est donc comme témoin que je parlerai de tout ce qui s'est fait depuis que les ministres m'ont chargé de leurs ordres en Juin 1793, jusques vers la fin de 1794 que j'ai quitté la Colonie pour revenir en Angleterre : c'est l'époque qu'embrasse votre ouvrage, c'est aussi vers la fin de ce tems que j'ai été chargé des pouvoirs des colons, pour venir ici mettre aux pieds du Roi leurs vœux, pour solliciter de nouveaux secours, & pour finir ce que j'avais si heureusement commencé.

Ce sera comme propriétaire très-instruit de tout ce qui regarde Saint Domingue que je répondrai à votre ouvrage & que j'en montrerai les erreurs ; & ce sera comme témoin très-actif de tous les faits que vous avancez, que je contredirai ce que vous dites s'y être passé depuis l'arrivée des Anglais.

Je n'attends pas de justice, Monsieur, d'un homme qui a oublié les devoirs sacrés d'un historien, pour calomnier des colons, braves, généreux & reconnaissans, des étrangers malheureux qui ont, avec fidélité, rempli & leurs promesses & les devoirs que l'honneur autant que l'intérêt leur dictait.

Ce sera donc du public sage, qui voudra bien lire cette lettre, que j'attendrai la justice qui m'est due ainsi qu'à mes compatriotes. Quelque soit ma sensibilité pour votre injustice, la vérité & l'impartialité guideront ma plume, & le public nous jugera.

*** Le lecteur trouvera imprimés en *Lettres Italiques*, & traduits en Français, les articles de l'ouvrage auquel je réponds, avec la page d'où ils sont extraits.

PRÉFACE.

Page 2.

Le présent ouvrage est donc uniquement destiné à parler de St. Domingue, sur lequel je possede une masse de preuves & de documens importans ; ayant moi-même visité ce malheureux pays peu de tems après la révolte des négres en 1791, *& y ayant formé des liaisons qui m'ont fourni des informations suivies depuis cette époque.*

D'APRES votre assertion, le lecteur pourrait croire que vous connaissez parfaitement la Colonie ; qu'un long séjour à St. Domingue vous a mis à même d'étudier ses intérêts politiques, son administration, son commerce, ses produits & toutes ses ressources, de visiter ses diverses manufactures, enfin qu'un séjour de plusieurs années vous a mis à même de rassembler dans les divers quartiers de cette isle immense, *les matériaux considérables* dont vous parlez. La maniere équivoque dont vous faites mention de votre séjour dans cette trop malheureuse Colonie, le ferait croire. Il fallait ne pas induire vos lecteurs en erreur, & dire : " Pendant un séjour de quelques semaines seulement que j'ai demeuré " enfermé dans la ville du Cap, aussitôt après la révolte des negres en 1791, " j'ai rassemblé dans un tems de désordre & de troubles, les importans maté- " riaux qui m'ont servi." Il fallait dire que vous n'aviez rien vu par vous-même ; il fallait dire que les habitans de la Colonie & de la ville étaient, lors de votre séjour au Cap, divisés en plusieurs partis : que vous ne parliez pas Français, ou très-mal, &c. &c. Alors le lecteur se serait tenu en garde contre ce que vous avanciez, ou aurait mis votre ouvrage de côté.

Page 3.

Et il vit (le Comte d'Effingham) toute l'étendue du danger auquel seraient exposées toutes les Isles des Indes Occidentales par un tel exemple, si l'anarchie la plus sauvage triomphait entierement sur le bon ordre, & le gouvernement régulier.

Pourquoi, si vous avez connu ce que le Lord Effingham avait apperçu, n'avez-vous pas posé la plume ? & pourquoi n'avoir pas cherché à savoir si les ministres n'avaient pas aussi bien vu que Sa Seigneurie ? pourquoi n'avez-vous pas hésité à les accuser de légereté & d'imprévoyance ? comment, colon vous-même, avez-vous pu calomnier des colons malheureux qui, sortis de dessous le couteau des bourreaux, bénissaient la nation bienfaisante qui les avait sauvés ? enfin comment pouvez-vous calomnier ceux qui se sont dévoués pour leur salut & pour l'intérêt de votre patrie ? c'est dès la 2e page de votre ouvrage que vos connaissances superficielles paraissent accompagnées d'une légereté qui n'a pas de nom.

Page 10.

Et dans toutes les compagnies (au Cap) on témoignait ouvertement & sans scrupule ou retenue, un désir ardent que le Gouvernement Britannique envoyât un armement pour faire la conquête de l'Isle, ou plutôt pour recevoir la soumission volontaire des habitans.

Depuis long-tems les habitans sages avaient apperçu tous les maux que la publication des prétendus droits de l'homme produirait à St. Domingue & tous leurs vœux étaient que l'Angleterre voulut s'emparer de la Colonie ; les scélérats seuls s'y opposaient, & les barbares associés des amis des noirs empêchaient qu'on ne la livrât. Vous avez entendu les vœux des habitans au désespoir, & c'est vous qui les avez calomniés !

Page 11.

Je ne cite pas cette circonstance (les égards qu'on avait pour l'auteur) par la vaine ambition de montrer ma propre conséquence ; le lecteur des pages suivantes en découvrira l'application : cela l'engagera peut-être à accorder quelqu'indulgence pour la confiance du gouvernement à attendre un prompt & heureux succès, lorsque dans la suite on a cherché à porter les armes Britanniques contre ce malheureux pays avec des moyens qui, sans cela, devaient être régardés alors comme insuffisans pour l'objet en vue, ainsi qu'il a été malheureusement prouvé par la suite qu'ils l'étaient.

Ce ne pouvait être à vous que s'adressaient les déférences & les marques de respect que l'on vous témoignait, vous n'y aviez personnellement aucun droit ; mais l'on croyait voir en vous un homme envoyé par le Gouverneur de la Jamaïque ; mes malheureux compatriotes voulaient transmettre par vous leurs vœux à ceux qui pouvaient seuls les secourir.

Ce ne sont pas leurs vœux exprimés dans le comble du malheur qui ont dû fixer l'attention des ministres ; les circonstances, lorsque j'ai renouvellé mes sollicitations, étaient bien changées. La suite de mes réponses servira à détruire la conséquence que vous tirez de votre idée. C'est pourquoi je m'abstiens de le faire en ce moment.

Page 13.

Ils furent même accusés (les Espagnols) non seulement d'avoir fourni des armes, & des provisions aux rebelles, mais encore de leur avoir livré, pour être égorgés, un grand nombre de malheureux planteurs Français qui avaient cherché un asile sur le territoire Espagnol, & d'avoir reçu des rebelles de l'argent pour prix de leur sang. Je crois cependant qu'on n'a jamais prouvé ces dernieres imputations.

La conduite des Espagnols dans cette circonstance a été prouvée à l'assemblée législative par les pieces qui lui ont été apportées de St. Domingue ; depuis les proclamations du Président ou Gouverneur de la partie Espagnole, les assassinats des Gonaïves, & plus encore ceux du Fort-Dauphin, sans doute ordonnés par eux, mais très-certainement exécutés sous leurs yeux, prouvent que l'on n'a rien avancé de trop, & qu'il n'est aucune des atrocités commises à St. Domingue dont on ne puisse les accuser.

Page 15.

Ce Monsieur (M. de Cadush) fit à ma priere un petit mémoire sur l'origine & les progrès de la rebellion, & après mon retour en Angleterre, il me fit le plaisir de correspondre avec moi : c'est sur son autorité que sont donnés plusieurs faits rapportés dans cet ouvrage.

Certainement M. de Cadush était très en état par ses talens & la connaissance qu'il avait de St. Domingue, de vous donner de très-bons mémoires sur la Colonie : mais vous n'ignorez point qu'il a appartenu à plusieurs partis, & vous deviez dès-lors approfondir scrupuleusement tout ce qu'il vous a dit. Par exemple, pourquoi ne parlez-vous pas du commencement de la Révolution à St. Domingue opérée par M. de la Chevalerie ? l'habitant le moins instruit vous aurait dit pourquoi M. de Cadush n'aimait pas à en parler. Vous auriez dû connaître aussi l'accusation qui a eu lieu contre lui, dont il s'est parfaitement défendu ; mais cette circonstance grave faisait à l'historien prudent un devoir de se tenir sur ses gardes, & vous pouviez craindre que dans les notes qu'il vous remettait, l'humeur, les chagrins, ou la vengeance, n'eussent guidé sa plume ; j'ai plusieurs raisons pour penser que ce que vous dites sur les travaux de l'assemblée générale de la Colonie, vous a été donné par M. de Cadush ; je m'empresse de convenir que c'est la partie de votre ouvrage la plus exacte, & qui prouve les talens de celui qui vous les a fournis ; mais les détails sont trop abregés & trop imparfaits pour les faire seuls servir à l'histoire, & manquent de tout ce qui est nécessaire pour expliquer beaucoup de faits qui peuvent servir à fixer, à qui doivent être imputés les ravages de St. Domingue.

Page 16.

De M. de Laire, Négociant distingué de la Ville du Cap.

Mais l'ami, aux connaissances duquel je suis redevable de mes principales informations à tous égards, est la personne dont il est question dans la note en marge de la page 112 *de l'ouvrage suivant.*

Si M. de Cadush a été en état de vous donner beaucoup de notes sur la Colonie, il n'en est pas de même des deux autres personnes que vous citez. Vous deviez vous informer de leurs principes & de leur conduite. Je ne dis rien de celle du premier, homme modéré, quoique démocrate, bon négociant ; il connaît assez la partie du Nord ; il s'est mis promptement à l'abri des orages qui ont tourmenté la Colonie en la quittant de bonne heure, & un des premiers.

Pour le second, vous deviez être plus en garde encore contre lui que contre M. de Cadush ; je ne le nomme pas, par le même principe d'humanité que vous, car toute la colonie vous dirait comme moi ; " Il fut long-tems petit " négociant ; n'ayant vécu qu'à St. Marc, il ne connaissait que cette dépen- " dance, où il était devenu propriétaire ;" révolutionnaire & démocrate par goût, d'un caractere bilieux, il a cherché sans doute dans ses notes à se venger du mépris que les habitans avaient pour sa conduite ; il était de votre devoir de vous bien informer de ceux qui vous donnaient des notes, vous auriez facilement eu connaissance de tout ce qui devait vous les rendre suspects ; vous le verrez par les réponses suivantes : je pourrai aisément tracer celles qui viennent de chacun de vos prétendus amis.

Page 18.

Telles sont les sources d'où j'ai tiré mes informations sur les fâcheux événemens qui ont causé sa ruine (de St. Domingue). J'avouerai cependant franchement que si comme auteur j'ai quelque crédit sur le public, je n'ai pas la certitude que cet

ouvrage ajoute à ma réputation. Chaque écrivain doit s'élever ou s'abaisser suivant la nature de son sujet, & dans cette occasion le tableau que je présenterai à mes lecteurs n'a rien qui puisse délecter leur imagination ou réjouir leur cœur.

Les lecteurs pourront juger, d'après votre propre aveu, le peu de sagesse qu'il y a eu à vous d'écrire sur de pareils documens, donnés seulement par trois individus, & sur d'autres renseignemens recueillis pendant un séjour de quelques semaines dans une ville de la Colonie remplie de troubles.

J'espere qu'après la lecture de cette lettre, le public sera convaincu que vous n'avez pas travaillé pour votre réputation, en publiant votre ouvrage sur la Colonie de St. Domingue ; si vous avez eu quelques succès comme auteur, la maniere dont je vais démontrer que vous lui en avez imposé cette fois, lui fera craindre qu'avec quelques phrases agréables vous ne l'ayez trompé précédemment.

Page 19.

Tout ce que je puis donc espérer, c'est que si ma narration ne peut amuser, elle puisse au moins instruire : elle exposera l'ignorance lamentable d'une partie des réformateurs actuels, & l'affreuse méchanceté qui, proposant avec empressement des plans de perfection & des projets de bonheur dans la vie humaine au-delà des bornes prescrites par la nature, allument un feu dévorant qui ne peut être éteint que par l'effusion du sang humain.

Je ne pense pas que votre récit puisse intéresser, quand l'erreur & l'ignorance sont les bases sur lesquelles il est écrit. Je suis bien certain au moins qu'il n'instruira pas sur l'histoire de la Colonie. Plût-à-Dieu que, vous servant avec prudence du talent d'écrire assez agréablement que la nature vous a donné, vous en eussiez fait usage pour instruire vos concitoyens sur les dangers des idées nouvelles que les réformateurs cherchent à propager ! Vous auriez bien mérité de votre patrie, vous auriez bien mérité de l'Europe si vous aviez cherché à l'éclairer sur les projets & les plans de ces réformateurs : enfin vous mériteriez la

reconnaissance de l'humanité, si vous aviez employé vos loisirs à défendre vos compatriotes de la Jamaïque & des autres Colonies contre la rage des novateurs qui, jouissant tranquillement en Europe de tous les avantages des grandes sociétés policées appellent froidement le meurtre & l'incendie sur 3 ou 400,000 familles blanches répandues dans les Antilles, pour faire un essai en faveur d'infortunés qui étaient heureux avant qu'on s'occupât avec tant de rage de leur bonheur.

Ne pouviez-vous pas, Monsieur, au lieu d'écrire sur un pays que vous ne connaissez pas, ne pouviez-vous pas, dis-je, écrire sur les crimes que vous savez y avoir eu lieu, & les ayant détaillés, dire aux novateurs ? " *Cessez à* " *présent vos expériences cruelles ; abreuvez-vous du sang que vous avez répandu* " *inutilement, mais n'en exigez pas davantage, & laissez l'humanité chercher sous* " *les cendres dont vous avez couvert cette terre si fertile, quelques restes de* " *moyens pour sauver les malheureux échappés aux sacrifices humains que vous* " *y avez commandés.*" Alors l'humanité entiere eût admiré vos talens ; votre nom serait béni par tous les malheureux Créoles, & vous obtiendriez une gloire réelle, que vous n'acquiérerez jamais en écrivant les contes qu'on vous a faits, & que vous décorez du nom de Notes Historiques.

Page 22.

Qu'on ne croye pas cependant que je veuille assurer que dans cette circonstance rien ne doit être attribué à la traite des Négres : je méprise également de cacher quelque vérité que d'avoir recours au mensonge : sans doute que le nombre immense d'esclaves Africains importés annuellement à St. Domingue pendant plusieurs années avant 1791, *avait porté la population des Noirs de la partie Française de cette Isle à un tel point qu'elle n'avait aucune proportion avec celle des Blancs.*

Si vous aviez bien connu les événemens de St. Domingue, vous auriez su que les négres qui y ont été importés dans les années qui ont précédé la Révolution de France, l'ont sur-tout été dans la partie du Sud, où les

négres se sont révoltés les derniers ; non, les Africains n'ont pas été les premiers à prendre les armes ; ils n'auraient pu entendre les barbares philantropes qui se sont baignés dans notre sang, ni en être entendus ; ils n'auraient pu comprendre ces Mulâtres dont on avait fait fermenter les passions, toujours prêtes à être excitées, à cause de ce mêlange de deux sangs si divers qui coulent dans leurs veines.

Non, disons-le, les Africains n'ont pas été les premiers à assassiner leurs maîtres ; les négres Créoles sont ceux qui, comblés de leurs bontés, ont été séduits par les envoyés cruels qui voulaient voir le sang couler : Paul Bélin, Jean François, Maréchal, Toussaint & tant d'autres, étaient des Créoles. Que les Amis des Noirs apprennent à juger les hommes ! qu'ils sachent que les malheureux Africains étaient & sont encore tenus dans l'abjection par les négres Créoles, qui ne se familiarisent jamais avec eux ; qu'ils sachent que les distinctions & les préjugés existaient & existent encore plus parmi les négres que parmi les blancs ; qu'ils sachent qu'une négresse Créole n'accordait jamais ses faveurs à un négre d'Afrique appellé par elle du nom de Bossal ; qu'un négre Créole ne mangeait pas, & ne mange pas encore à présent avec un Africain ! Que les Amis des Noirs, que les philantropes étudient, & expliquent le cœur humain, s'ils le peuvent, mais que jusqu'à ce qu'ils puissent rendre raison de ses inconséquences, ils épargnent notre sang & celui des malheureux négres qui ne connaissent de vrais malheurs que depuis qu'ils sont séparés de leurs maîtres !

Voilà, Monsieur, les objets sur lesquels vous pouviez écrire, & comme colon, & comme homme ; il ne fallait pas pour cela rassembler beaucoup de mémoires & de notes critiques, il ne fallait qu'avoir un cœur sensible, & vous rappeller que vous êtes vous-même propriétaire dans les Colonies.

Page 23.

Ayant donc indiqué les motifs qui m'ont engagé à écrire l'ouvrage suivant, ainsi que les sources où j'ai puisé mes matériaux, avec le but que j'espere remplir par cette publication, il ne me reste qu'à le soumettre au jugement de mes lecteurs.

Je ne vois pas l'utilité dont votre récit peut être, quand même il serait exact ; les principes & les causes des événemens n'y sont pas assez développés ; les sources dans lesquelles vous avez puisé ne sont pas assez pures ; vos projets en écrivant restent & resteraient inconnus aux lecteurs, si ceux que vous cherchez à faire condamner ne répondaient pas à vos calomnies, & s'ils ne cherchaient à trouver les raisons de votre partialité. Je m'engage par ma réponse à vous prouver que vous auriez pu ne pas publier un ouvrage comme celui que vous avez soumis au lecteur ; par lequel on ne peut rien apprendre, où rien n'est approfondi, & dans lequel aucune réflexion morale ne dédommage des erreurs que vous y avancez, mais qui découvre partout la légereté de son auteur, son ignorance des faits, même son ignorance géographique, & le dessein de calomnier un peuple de Colons malheureux.

HISTOIRE DE ST. DOMINGUE.

Chap. I.—Page 2.

Je présume qu'il faut attribuer au peu de faveur que l'état du mariage reçoit des mœurs nationales (Françaises), que les gens de couleur abondent dans toutes les Isles Françaises dans une beaucoup plus grande proportion que les Blancs, que dans celles de la Grande-Bretagne.

SI vous aviez parcouru la Colonie, vous auriez découvert quelle était la la raison pour laquelle il y a plus de gens de couleur dans les Colonies Françaises que dans les Colonies Anglaises ; vous l'auriez vu dans la richesse de la Colonie, & dans la maniere dont tous les ouvriers y sont payés : vous l'auriez vu dans la différence des administrateurs des biens de St. Domingue & des administrateurs des biens dans les Colonies Anglaises ; sur-tout vous l'auriez vu dans la maniere d'y faire le commerce.

Vous auriez appris qu'à St. Domingue les Procureurs & Gérens d'habitations étant très-bien & très-cherement payés, (beaucoup reçoivent le dixieme des produits nets des habitations, d'autres le dixieme des produits en payant le dixieme des frais d'exploitation ou des pertes,) des jeunes gens bien nés, élevés avec soin, mais peu riches étaient envoyés à St. Domingue, afin d'obtenir de ces places ; les Gérens, avec des moyens de fortune considérables, avaient plus de soin de leurs enfans avec les femmes de couleur ; & très-souvent ils les faisaient élever en France en leur donnant la liberté. Les femmes de St. Domingue ont généralement beaucoup d'enfans.

Les femmes de couleur, à mesure qu'elles s'éloignent de la couleur noire n'étant pas sans agrément, les ouvriers, les capitaines de navire, & toute la classe d'hommes qui ne font qu'un court séjour dans les Colonies, s'attachaient plus ou moins à elles, & leur laissaient en les quittant une partie des bénéfices qu'ils avaient fait eux-mêmes.

Dans les Isles Anglaises du Vent, ce sont les Irlandais que l'on préfére pour Gérens ; à la Jamaïque, ce sont les Ecossais généralement qui administrent les habitations : élevés les uns & les autres dans une grande médiocrité & avec la plus sévere économie, ils arrivent dans les Colonies avec l'espoir d'y faire une fortune bornée, ils ont des appointemens fixes, ils n'ont pas les ressources multipliées que les appointemens des Procureurs & Gérens Français leur donnent pour faire des spéculations ; les propriétaires dans St. Domingue étant maîtres d'une grande étendue de terrains, permettent très-généralement aux Procureurs Gérens d'avoir autant de troupeaux de moutons, de chevaux, de juments, de mulets & de bestiaux qu'ils veulent ou peuvent en élever. Il n'en est pas ainsi des Gérens Anglais, il leur est prescrit de n'avoir qu'une telle quantité d'animaux pour leur usage ; toutes les provisions arrivent d'Europe pour leurs besoins & ceux de l'habitation ; par là ils ont peu d'occasions de connaître les spéculations que des moyens acquis leur permettraient de faire. Ils ont peu ceux d'entretenir une fille libre ; & encore moins de donner la liberté à leurs enfans, s'ils vivent avec une esclave ; le maître se contente d'en faire des ouvriers, &c....Mais ils restent attachés à l'habitation & sont heureux, parce que le Gérent, qui succéde rend

aux enfans de son prédécesseur les soins & les services qu'il espere pour les siens.

Voilà une partie des causes principales qui font qu'il y a beaucoup de gens de couleur dans les Colonies Françaises : une autre encore, c'est la quantité des grandes villes qu'il y a à Saint Domingue ; on le jugera quand on réfléchira qu'il y avait quatre villes qui avaient régulierement toute l'année un spectacle passable, & que deux ou trois autres villes avaient des salles de théâtre où les acteurs des autres villes venaient de tems en tems.

Ces villes étaient habitées par beaucoup de négocians riches, par les autorités militaires & civiles, par les garnisons dont les régimens appellés coloniaux étaient fixément attachés à Saint Domingue, ensuite par les officiers des navires marchands qui faisant leur vente eux-mêmes, devenaient habitans ayant maison, magazins, chevaux, pendant une certaine quantité de mois ; toutes ces personnes entretenant des Mulâtresses libres, cela contribuait à augmenter beaucoup le nombre des gens de couleur.

Une autre cause de la population des Mulâtres, c'est que ceux-ci pouvant posséder des habitations comme les Blancs, il y avait entre eux beaucoup plus de mariages que dans les Colonies Anglaises, parce que le propriétaire Blanc qui voulait avantager ses enfans de son vivant, les mariait, & leur donnait tout le bien qu'il voulait, ce qu'il n'eût pu faire par testament, les lois Françaises ne permettant pas d'avantager ses enfans naturels.

Disons aussi que les femmes de couleur sont en général plus élégantes dans les Colonies Françaises, que dans les Colonies Anglaises, ce qui les rend sans doute plus attrayantes ; que la richesse de la Colonie contribuait à cela, parce qu'on faisait pour elles plus de sacrifices qu'on n'en pouvait faire dans les Colonies Anglaises.

Voilà ce que vous auriez vu, si vous aviez fait un séjour assez long dans la Colonie pour en parcourir les diverses habitations & pouvoir parler des mœurs des habitans. Il y avait cependant plus de personnes blanches des deux sexes mariées à Saint Domingue que dans les Colonies Anglaises,

parce que les propriétaires y étaient résidans en bien plus grand nombre qu'ils ne le sont dans les Isles Anglaises. Je ne veux pour exemple que celui très-vrai que vous rapportez vous-même, que dans les 85 membres de l'assemblée de St. Marc qui s'embarquerent à bord du *Léopard*, 64 étaient mariés, & avaient entr'eux 183 enfans Blancs.

Page 2.

A St. Domingue, le nombre des Blancs était estimé monter à 30,000, *celui des Mulâtres à* 24,000 *dont* 4,700 *étaient en état de porter les armes; & par conséquent, comme un peuple distinct, animé d'un esprit de corps, ils étaient très-formidables.*

LES Blancs à St. Domingue, tant les propriétaires d'habitation que ceux tenant maison, étaient portés à 30,800 ; mais dans ce nombre vous auriez dû dire que les deux régimens coloniaux du Cap & du Port-au-Prince,& le corps d'artillerie n'étaient pas compris, non plus que ceux qui tenaient à la marine royale; surtout les équipages des navires marchands, & une quantité d'ouvriers, comme maçons, charpentiers & autres, qui changeaient sans cesse de quartier & n'étaient jamais portés sur les recensemens. Sans exagérer, on peut assurer que la population blanche, existante habituellement à St. Domingue, montait à plus de 50,000 personnes, dont plus de 16,000 formaient les milices blanches de la Colonie, (& ce n'était pas la totalité de ceux qui étaient en état de porter les armes ; tous les gens de justice, les médecins & chirurgiens en étant exemptés, ainsi que ceux attachés aux administrations soit marine soit militaire, & généralement tous les marins tenans au commerce d'Europe).

Certainement cette population ne devait pas regarder comme formidable 4,700 Hommes de Couleur, en état de porter les armes, disséminés dans toutes les paroisses de la Colonie, sans chefs, sans magazins, & sans énergie : ils ne l'ont jamais été jusqu'au moment malheureux où les Blancs ont cessé d'être unis, alors ils ont acquis la force que les partis divers qui les ont employés leur ont donnée ; ils n'ont jamais pu rien faire seuls ; sans leur jonction avec les négres, ils eussent été promptement détruits, car ils sont bien moins braves

qu'eux ; si on avait voulu les laisser faire, il n'existerait pas un homme de couleur dans tout St. Domingue, & j'ai des preuves que, si on ordonnait aux négres d'en délivrer la Colonie, ce serait une opération bientôt faite, dont ils se chargeraient avec joie. Les Mulâtres n'ont été dangereux que par la division des Blancs, & parce que leur scélératesse est mille fois plus cruelle & plus barbare que celle des négres, Créoles, ou Africains.

Page 2.

Ils (les gouverneurs généraux) passaient des lois, nommaient à tous les emplois vacans, & distribuaient les terres de la couronne comme ils le jugeaient à propos.

Il est étonnant qu'un colon distant de St. Domingue seulement de 30 lieues, puisse avancer un fait si complétement faux dans tous ses points, jamais un général n'a fait une seule loi, elles étaient toutes envoyées de France : seulement on se plaignait que le conseil enrégistrait souvent comme loi, une simple lettre du ministre de la marine ; mais jamais les ordonnances pures & simples des généraux & intendans n'ont eu force de loi que pour quelques objets de police & toujours provisoirement. Vous avez mal connu la vanité & les prétentions des deux conseils de la Colonie, ainsi que celle des sénéchaux & juges inférieurs, elle ne leur eût jamais permis de souscrire aux lois arbitraires d'un gouverneur.

Les généraux ne nommaient aux offices vacans que provisoirement : on peut bien penser que les ministres de la marine en France étaient attentifs à ne pas perdre les occasions de placer leurs créatures ; quelquefois seulement le choix du général était confirmé par le ministre, mais plus souvent il ne l'était pas.

Pour obtenir des concessions de terre, il fallait se soumettre à des frais & à des formalités nécessaires & préalables, & elles étaient toujours obtenues par celui qui les avait remplies le premier ; c'est avoir ignoré les lois les plus simples de la Colonie que d'en parler autrement. Si vous avez voulu parler des nouvelles concessions des habitations ou terrains réunis à la couronne, vous avez la plus grande raison ; mais il faut dire que les réunions

étaient regardées, dans la Colonie, comme un vol fait au premier concessionnaire, & quoiqu'il soit arrivé quelquefois que celui qui avait poursuivi la réunion ne l'ait pas obtenue, beaucoup plus souvent elle lui était accordée.

Page 3.

Le peuple n'avait aucune protection assurée contre l'abus d'un pouvoir aussi extravagant qu'il était excessif.

Il n'y a, Monsieur, que la plus grande prévention, & la plus profonde ignorance qui puissent vous avoir avancé un fait aussi faux. Jamais les colons n'auraient pu vivre sous un joug aussi tyrannique ; & cependant d'un trait de plume vous réduisez dans l'état de soumission le plus absurde une Colonie entiere. Je vous défie de citer un seul fait à l'appui de votre assertion, excepté celui de l'embarquement du conseil, & cette mesure dans le tems a sauvé la Colonie de l'anarchie. Le gouverneur, l'intendant étaient soumis aux mêmes lois que les autres habitans, dans toutes les discussions relatives à des affaires, à des propriétés, ou à des habitations.

Page 3.

Il était en effet (le Gouverneur) *un prince absolu, dont la volonté, généralement parlant, constituait la loi ; il avait le pouvoir d'emprisonner qui que ce fût dans la Colonie pour des causes dont lui seul était juge.*

Ceci est aussi faux que le précédent article : il est vrai que le gouverneur-général accordait aux créanciers des ordonnances qui obligeaient le propriétaire débiteur de se rendre auprès de lui ; mais pour quelle raison ? Les habitans de St. Domingue étaient en général riches, braves & accoutumés à commander en maîtres à leurs négres ; il en résultait que, loin d'être les esclaves d'un despote, comme vous le prétendez, ils étaient souvent disposés à ne se soumettre à aucunes lois ; que les juges n'étaient point obéis, & peu d'officiers inférieurs de la justice osaient se

présenter chez un habitant ; il en résultait que la justice avait peu de moyens de les faire obéir à ses jugemens. Comme presque tous les Français à St. Domingue étaient militaires & tenaient à l'honneur de cet état, l'usage avait établi que, sans officiers de justice, lorsqu'un habitant refusait d'obéir à un jugement ou à une sentence, ou de payer ses créanciers, le général envoyait une ordonnance au commandant de son quartier, qui la faisait de suite passer à l'habitant ; celui-ci se faisait un point d'honneur de se rendre sans hésiter, seul & promptement, auprès du gouverneur ; il lui représentait ses raisons : alors si elles n'étaient pas approuvées par lui, il ordonnait à l'habitant de prendre des arrangemens avec la justice ou avec ses créanciers, & de garder les arrêts en ville sur sa parole d'honneur : s'il y avait des plaintes graves contre l'habitant, on l'envoyait dans une prison militaire où il était traité avec tous les égards possibles.

Dans certains cas, des personnes, qui avaient eu quelques duels, & qui, par leur habitude de se mal conduire, étaient dangereuses pour le repos de la Colonie, ont reçu l'ordre de s'embarquer pour France ; mais ces ordres n'ont presque toujours eu lieu que sur la demande des habitans eux-mêmes, & bien rarement.

Page 3.

D'un autre côté, aucun arrêt de toute autre autorité quelconque n'était valable sans l'approbation du gouverneur, de façon qu'il avait le pouvoir d'arrêter le cours de la justice civile & criminelle, & de tenir l'une & l'autre dans une dépendance esclave de sa volonté.

Il y a, Monsieur, une suite continuelle d'erreurs dans votre ouvrage qui est sans exemple : comment ignorez-vous que les juges supérieurs, les procureurs généraux, les procureurs du Roi faisaient emprisonner journellement les condamnés, & tous les débiteurs autres que les grands propriétaires d'habitation. Ils n'avaient jamais besoin de la sanction du gouverneur, c'est une erreur absurde ; il n'avait pas plus de droit d'arrêter un jugement des cours de justice. Je vous le répete, Monsieur, vous connaissez bien peu les prétentions & la tenacité des

cours de magistrature Française, si vous croyez qu'elles eussent souffert un tel abus ; trop souvent, au contraire, elles se plaisaient à embarrasser la roue du gouvernement pour faire ressouvenir de leur pouvoir ; jamais les gouverneurs ne se mêlaient de la justice criminelle ; ils n'assistaient presque jamais aux conseils, (suivant le droit qu'ils avaient d'y représenter la personne du Roi,) que pour les causes qui intéressaient l'administration de la Colonie.

Note, Page 4.

Tous ces officiers (les Lieutenans de Roi, Majors de Place, &c.) *dépendaient entierement du pouvoir civil, & ne reconnaissaient pour supérieur que le gouverneur-général qui pouvait les renvoyer quand il lui plaisait ; il est nécessaire aussi d'observer que les conseillers étaient très-incertains de conserver leurs places.*

Je marche d'erreurs en erreurs ! comment n'expliquez-vous pas à vos lecteurs ce qu'étaient les Lieutenans de Roi ? vous leur auriez dit qu'ils étaient des officiers militaires qui ne pouvaient rien avoir à faire avec le pouvoir civil ; ils commandaient les garnisons & les milices ; mais, hors ce qui regardait le service militaire, les procureurs du Roi & les sénéchaux leur auraient rappellés qu'ils n'avaient aucune autorité sur eux, ni sur les habitans.

Vous avancez, Monsieur, encore un fait faux, en disant que les Lieutenans de Roi pouvaient être renvoyés par les généraux : vous auriez dû savoir qu'ils recevaient leur commission du Roi comme le général recevait la sienne de lui ; & vous deviez savoir que, dans le militaire, sous l'ancien gouvernement Français, il fallait faire le procès à un officier pour le priver de sa commission : & par là on peut juger votre négligence ; car le premier officier Français, à qui vous en auriez parlé ici, vous eût empêché d'écrire une erreur révoltante pour le lecteur le moins éclairé : si à Londres où vous avez été à portée de vous instruire si aisément, vous avez négligé de le faire, combien plus vos lecteurs doivent-ils penser que vous avez dû le faire pour ce qui s'est passé à 2000 lieues de vous ?

Votre observation sur les conseillers est aussi fausse, ils recevaient leurs provisions du Roi comme les officiers militaires leurs brevets: le gouverneur ne pouvait rien sur eux individuellement. Ils étaient soumis à la discipline de leur compagnie pour ce qui regardait leurs fonctions, & du reste leurs droits étaient les mêmes que ceux des autres habitans de la Colonie.

Page 5.

Sept membres suffisaient pour entendre les causes d'appel, mais un mot du gouverneur-général suffisait pour rendre inutiles les droits les plus justes, & l'on assure (je ne prétends pas dire avec quel degré de vérité) *qu'outre leur entiere dépendance du pouvoir exécutif, les membres de ces cours étaient notoirement & honteusement livrés à la plus lâche corruption & capables d'être seduits.*

Je livre à l'indignation de tout lecteur honnête, un auteur qui, sans preuves, ose attaquer des cours de justice respectables, & qui se livrant sans examen, sans réflexions aux mensonges d'individus qu'elles avaient peut-être flétris, ose écrire un pareil paragraphe ; qu'aurait-il à répondre à un de ces juges qui l'interpellerait de donner même des raisons probables de son assertion ? & s'il l'attaquait en réparation ? malheureusement, l'auteur serait dans la même situation pour beaucoup d'autres parties de son ouvrage ; où il avoue, comme il le fait ici, qu'il ne sait pas la vérité de ce qu'il risque d'écrire.

Page 5.

Les officiers des troupes réglées & des milices étaient nommés par le gouverneur-général, mais sujets à être approuvés & confirmés par le Roi. La milice ne recevait aucune paye quelconque.

On peut difficilement trouver plus de légereté & d'inconséquence réunies à-la-fois ! il n'y a qu'un instant que vous disiez que les officiers supérieurs, tels que des Lieutenans de Roi, Majors de Place, &c. étaient amovibles à la volonté du gouverneur qui nommait à tous les emplois ; enfin qu'il était, suivant vous,

un prince absolu : ici, vous avouez que la nomination de tous les officiers des troupes soldées & de milice était soumise à la sanction du Roi, dont le brevet était nécessaire ; comment arrangez-vous ces deux faits si opposés, & surtout comment les placez-vous si rapprochés l'un de l'autre ?

La milice ne recevait aucune paye, parce qu'elle était composée des habitans libres de toutes les couleurs qui devaient défendre leurs quartiers, & qui ne pouvaient être forcés à en sortir, & encore moins de la Colonie.

Page 6.

Qui était toujours (le gouverneur-général) choisi dans l'armée de terre.

C'est encore une erreur. Le gouverneur était souvent pris dans la marine, tels que M. le Comte d'Estaing, M. le Prince de Rohan, officiers supérieurs dans ce corps, M. le Marquis de Vaudreuil, qui a été nommé gouverneur-général de St. Domingue, & d'autres ; enfin, dans les derniers tems, au moment de la révolution, M. de Peynier, chef d'escadre, était gouverneur-général de la Colonie : cela prouve la superficie de vos connaissances ; vous avancez tout sans examen, indifférent si vous trompez ou non votre lecteur.

Page 6.

Pendant que la basse classe des Blancs jouissait des mêmes avantages des propriétaires riches, " par cette distinction insurmontable que la nature elle-même a " lisiblement marqué entre les habitans Blancs & les Noirs," & de leur importance nécessaire dans un pays, où par la grande disproportion des Blancs aux Noirs, la sûreté commune des premiers dépend entierement de leurs efforts réunis.

Pourquoi au lieu d'écrire sur une histoire que vous ne connaissez pas, n'avez-vous pas développé ce principe, que vous avouez que la nature a tracé elle-même, de la supériorité nécessaire de tout ce qui est Blanc dans les Colonies sur tout ce

qui tient ou vient de l'esclavage ? En développant ce principe véritable comme il le doit être, vous auriez mérité la reconnaissance éternelle de votre patrie, & de toutes les familles blanches des Antilles ; mais il fallait réfléchir & travailler sur votre propre fonds, vous avez mieux aimé habiller à votre façon les contes même les plus absurdes : c'est ce que l'on continuera de voir dans toutes les pages suivantes de cette lettre.

Page 7.

Je n'entends seulement qu'expliquer en partie & non défendre la conduite des Blancs de St. Domingue envers les Gens de Couleur, " dont la condition en effet était " pire que celle de ceux de la même classe dans les Colonies Anglaises, ce qu'au- " cun principe d'exemple ou de raison ne pouvait justifier."

Je vous interpelle de donner au public les preuves de ce que vous avancez, & j'appelle sur vous, Monsieur, l'indignation de tous les honnêtes gens, si vous ne le faites pas. Etablissez sur d'autres preuves que votre simple assertion les mauvais traitemens des Blancs envers les Mulâtres, ou je donne comme preuve de la grande ignorance avec laquelle tout votre ouvrage est écrit, ce que vous avancez, que la condition des Hommes de Couleur était plus malheureuse dans St. Domingue que dans les Isles Anglaises, je le nie, & j'en appelle au lecteur impartial ; voici la vérité.

L'Homme de Couleur libre à St. Domingue jouissait de tous les droits qui constituent véritablement la liberté de l'homme en société : il pouvait hériter, vendre, *acquérir jusqu'à quelque valeur que ce fût* ; tester, se déplacer, quitter la Colonie, y revenir, *témoigner, déposer pour ou contre les Blancs,* & les gens de sa couleur : il pouvait se marier, transmettre la liberté à ses enfans ; il avait enfin tous les droits des Blancs : il montait le milice comme eux, il n'était pas payé, (*eux non plus ne l'étaient pas*). Quelle était donc la différence entre les hommes libres de Couleur & les hommes libres Blancs ? la voici : l'usage & depuis la loi avait prescrit que les Blancs formeraient des compagnies de milice ;

que les *Métis*, les *Quarterons*, les *Mulâtres* monteraient ensemble & que les Negres libres, les *Grifs*, & les *Marabous*, formeraient d'autres compagnies; que ces compagnies seraient commandées par des officiers Blancs. Il n'y avait par de lois qui défendissent que les Hommes de Couleur fussent juges, ni avocats, mais ils n'avaient jamais eu l'idée de demander à l'être. La loi ne défendait pas aux Blancs d'épouser des Femmes de Couleur, ni aux Hommes de Couleur d'épouser des Blanches, l'usage seul & le préjugé faisaient toute la loi. Dans le service séparé des milices consistait toute la différence qui, par le fait de l'usage, distinguait civilement & militairement les Hommes de Couleur des Blancs; ajoutez-y le préjugé que l'origine laissait dans l'opinion des Blancs.

Comme les Colonies Françaises n'avaient pas d'assemblées coloniales, jamais leurs droits n'avaient été discutés & jamais la nécessité de la question de fixer jusqu'à quelle génération le préjugé devait durer n'avait été élevée. Que le lecteur observe que la Colonie était comme tout le peuple Français, sous un gouvernement monarchique & militaire, où par conséquent la noblesse est nécessaire & où elle était nombreuse: cette derniere cause est la plus vraie de celles que l'on peut donner pour la prolongation du préjugé qui se perpétuait contre *les sangs mêlés* de familles en familles, quelques riches qu'elles fûssent devenues. Observez que l'usage devenu loi, disait seulement que l'Homme de Couleur monterait dans la milice séparément des Blancs. Le lecteur peut, d'après ce qui vient d'être dit, juger les avantages des Blancs, & les désavantages des Hommes de Couleur des Colonies Françaises.

Voyons maintenant dans les Colonies Anglaises quel est le sort des Hommes de Couleur. Ils ont comme ceux des Colonies Françaises le droit de se marier, de transmettre la liberté à leurs enfans, de vendre, acquérir, tester; mais non d'hériter que jusqu'à 2,000l. *currency:* ils ne *peuvent être témoins que suivant le degré de leur couleur.* Si l'homme est avili, c'est dans cette circonstance. Ils montent la milice séparément; ils ne sont ni juges ni commandans, ils peuvent seulement à la quatrieme génération être membres de l'assemblée coloniale, mais jusques-là, il n'y a pas d'avantage en leur faveur. Toute la différence est au désavantage de l'Homme de Couleur dans les Colonies Anglaises, puisqu'il *ne peut hériter ni être témoin,* sans être soumis à des conditions inconnues dans

les Colonies Françaises. Quelles sont donc les lois de la Colonie de St. Domingue qui dans le traitement des Hommes de Couleur ne pouvaient être justifiées par l'exemple ou par la raison ? Un auteur qui sans preuves avance un fait faux, pour le faire servir d'accusation contre des hommes malheureux, mérite-t-il quelque confiance ? j'en appelle aux lecteurs.

Page 7.

A bien des égards leur condition était même plus dégradante & plus misérable que celle des Négres esclaves d'aucunes Colonies des Indes Occidentales.

Ma tâche devient de momens en momens plus pénible. Je pose un instant la plume ; les faits ci-dessus rapportés démontrent la fausseté de cette allégation. Il faut bien l'attribuer à une profonde ignorance pour n'y pas voir une mauvaise foi insigne, & criminelle. Dans l'indignation que me cause cette phrase, je me contente de prier les lecteurs de se rappeller que vous êtes partie intéressée contre St. Domingue en votre qualité de Planteur de la Jamaïque, & que vous ne leur donnez aucunes preuves de vos choquantes & absurdes assertions.

Page 7.

Les Hommes de Couleur libres dans toutes les Isles Françaises, quoique délivrés du joug des individus, étaient néanmoins regardés comme la propriété du public, & comme tels exposés aux caprices & à la tyrannie de tous ceux que le hazard de la naissance avait placés au dessus d'eux. Ils étaient traités par le Gouvernement Colonial en esclaves, dans toute l'étendue du terme, étant obligés, quand ils avaient atteint l'âge viril, de servir pendant trois ans dans un établissement militaire, appellé la Maréchaussée.

Jamais rien de semblable n'a existé ; j'en appelle à tous ceux qui ont été dans les Colonies Françaises ; les Hommes de Couleur y étaient aussi libres que les Blancs.

J'ai déjà dit que tous les Hommes de Couleur libres étaient obligés ainsi que tous les Blancs de servir dans la milice ; voilà le service public auquel ils étaient soumis ; mais il y avait pour chaque paroisse une brigade de cavalerie d'Hommes de Couleur, appellée Maréchaussée : dans les villes & grands bourgs, ces brigades étaient nombreuses, mais dans les petites paroisses elles n'étaient que de quatre hommes ; ces cavaliers avaient une paye, ils étaient commandés par des brigadiers Hommes de Couleur, mais les officiers supérieurs étaient Blancs.

La 1re partie de ce que vous dites ici est très-vrai & j'aurais tort de ne pas saisir dans votre ouvrage une occasion si rare de rendre hommage à votre véracité ; mais déjà, malgré moi, cet hommage est interrompu, car le reste est absolument faux : jamais les Marechaussées n'ont été détruites ; elles existent même encore à présent.

Page 7.

Il consistait (le corps de Maréchaussée) *en certaines compagnies d'infanterie qu'on employait principalement comme chasseurs pour purger les bois des Négres Marons. Cet établissement fut dans la suite très-sagement dissous & les compagnies licenciées, parce que les Mulâtres acquéraient, en communiquant entr'eux les connaissances des idées d'un intérêt commun & d'une force réunie qui commençait à les rendre formidables à ceux qui les employaient.*

On peut voir par ce que j'ai dit, qu'une des causes de la population nombreuse des Hommes de Couleur de St. Domingue, était que les ouvriers, les marchands passagers, les officiers des navires de commerce, les gérens nombreux qui étaient souvent déplacés, enfin que tous les Blancs qui faisaient quelque séjour sur les habitations, prenaient ce qu'on appelle dans les Colonies une ménagere (c'est-à-dire une femme pour soigner leur chambre & leurs effets) ; souvent ces femmes devenaient meres ; la fortune de ces Blancs n'était pas suffisante pour acheter leurs enfans du propriétaire, & payer encore au gouvernement les droits établis pour obtenir la ratification de la liberté, alors ils se

bornaient à acheter leurs enfans de son maître. Les habitans qui les avaient vendus continuaient à les nourrir, à les élever, à les garder sur leurs habitations avec la bonté naturelle aux Colons ; on leur y faisait apprendre un métier qui devait être plus que suffisant pour les faire vivre, lorsqu'ils auraient atteint l'âge de 20 ans. A cet âge, l'ancien maître sollicitait du commandant la permission de les placer dans la Maréchaussée, ou la garde à cheval des paroisses ; ils y avaient une paye, qui se prenait sur les droits appellés municipaux : après trois années de service dans ce corps, le Roi accordait *de droit & gratis* à celui qui avait fait son tems, la ratification de sa liberté, qui coutait aux autres Hommes de Couleur, ou à leur pere & mere, des sommes considérables.

Le lecteur voit que ce que vous voudriez faire regarder comme une vexation était réellement un bienfait ; car, outre la ratification *gratis* de la liberté & la paye de la paroisse, il y avait une rétribution accordée aux brigadiers & cavaliers, sur la prise des négres Marons, &c. &c.

Il y avait un autre service à pied, fait par les Hommes de Couleur, qui était spécialement destiné à la police des villes, ainsi que pour le service des conseils, ou des jurisdictions ; ils avaient les mêmes avantages que les cavaliers de Maréchaussée ; ces places étaient fort sollicitées. Comment d'après cela prétendez-vous, Monsieur, que les hommes libres étaient traités dans les Colonies Françaises *comme les esclaves dans le sens le plus rigoureux ?* où sont vos preuves ? vous ne pouvez démentir des faits évidens & constatés par tous les réglemens.

J'ignore où vous avez pu apprendre le conte ridicule des craintes qui avaient fait dissoudre les brigades de Maréchaussée, où il y avait d'ailleurs presqu'autant de négres libres que de Mulâtres. Je puis vous assurer qu'elles se sont généralement bien comportées, qu'elles ont subsisté jusqu'au moment de la dissolution du gouvernement de la Colonie, & qu'elles ont été généralement redemandées par les habitans de St. Domingue depuis que les Anglais en ont pris possession.

Page 7.

Après l'expiration de ce terme, ils étaient sujets, pendant une grande partie de l'année, au fardeau des corvées, espece de travail destiné à réparer les grands chemins, dont la fatigue & les peines étaient insupportables. *Ils étaient en outre obligés de servir dans la milice de la province ou du quartier auquel ils appartenaient, sans solde ou pension quelconque; dans la cavalerie ou l'infanterie suivant le choix de l'officier commandant, étant encore obligés de se fournir à leurs frais d'armes, de munitions & d'accoutremens;* les revues étaient fréquentes *& la rigueur avec laquelle les lieutenants, majors, & aide-majors du Roi exerçaient leur autorité dans ces occasions, avait dégénéré dans une tyrannie des plus basses.*

Voilà encore une erreur inconcevable & sans excuse, par la facilité que vous aviez à vous instruire. Par la description que vous faites des corvées, vous en déclarez les fatigues insupportables, exprès pour rendre ceux qui les faisaient éprouver plus odieux ; mais que penseront de vous les lecteurs, lorsqu'ils vont être en état de juger que vous ignorez, totalement, ce qu'étaient les corvées à St. Domingue ? Je vais en donner l'explication.

Tous les habitans étaient obligés d'envoyer aux travaux publics, appellés corvées, une fois par an, un certain nombre de leurs négres sur la proportion de trois journées par tête d'esclaves portés sur le recensement des habitations : ils étaient employés à réparer les grands chemins de la paroisse. Le Voyer indiquait les réparations à faire au commandant des milices, celui-ci envoyait à chaque habitant la répartition qui lui était échue à travailler ; ou si les travaux étaient considérables, tous les négres envoyés à la corvée travaillaient ensemble sous les ordres d'un certain nombre d'économes Blancs que les habitans envoyaient aussi pour diriger leurs négres ; eux-mêmes s'y rendaient souvent ; un habitant, officier des milices de la paroisse, était nommé par le commandant du quartier pour aller vérifier l'appel des négres, & maintenir l'ordre parmi eux ; tous les habitans étaient obligés, *de quelque*

couleur qu'ils fûssent, d'envoyer à la corvée, & les négres des Mulâtres travaillaient mêlés avec ceux des Blancs sans distinction ; un Homme de Couleur était nommé par le commandant pour accompagner l'officier de milice dans l'inspection des travaux, & lorsque celui-ci avait fait l'appel des négres, il envoyait au commandant, par l'Homme de Couleur de service, la liste des délinquans : souvent il l'envoyait lui-même chez les divers habitans les avertir qu'il manquait des négres à leur contingent. Ces hommes n'étaient aux ordres des officiers de milice que pour cette opération ; leur service durait une semaine comme celui de l'officier de milice, à la fin de laquelle ils étaient l'un & l'autre remplacés. Voilà toute la peine qu'avaient les Hommes de Couleur à la Corvée, & je déclare sur mon honneur que depuis 20 années je ne les ai pas vu y faire d'autre service ; ils avaient le droit de s'y faire remplacer comme les officiers, car il n'y avait jamais qu'un officier de milice commandé pour la corvée, comme il n'y avait aussi jamais qu'un habitant de couleur de *planton* par semaine, & il était indifférent qui que ce fût.

Je déclare encore que tous les hommes libres, de quelque couleur que ce soit, habitans de St. Domingue, étaient obligés de servir dans la milice, comme c'est l'usage dans les Colonies Anglaises, excepté les gens de loi, les médecins, chirurgiens, &c. &c. Les troupes de milice, quelque fût leur couleur, n'avaient aucune paye : chacun était par la loi obligé de se pourvoir d'armes, d'uniformes, &c. suivant la compagnie dans laquelle il servait, ce qui était absolument au choix des habitans ; les riches montaient dans la cavalerie, & les autres dans l'infanterie. Il en était de même des Hommes de Couleur qui choisissaient dans quelle arme ils voulaient servir, & leur inclination personnelle était presque toujours pour la cavalerie. Vous êtes, Monsieur, bien mal informé, même des détails les plus simples ; il n'y avait, en tems de paix ou de guerre, *qu'une revue de milice tous les trois mois*, c'est-à-dire, quatre revues par année, & elle était la même & avait lieu le même jour pour tous les habitans libres, de quelque couleur qu'ils fûssent.

Page 7.

Il leur était défendu de remplir aucune charge publique, ou de confiance, & même aucuns emplois, quelque peu considérables qu'ils fussent : on ne leur permettait même pas d'exercer les professions pour lesquelles on croit qu'il est nécessaire d'avoir une bonne éducation. Toutes les places militaires ou de la marine, toutes les fonctions du clergé & de la magistrature étaient exclusivement réservées aux Blancs. Un Mulâtre ne pouvait être ni prêtre, ni avocat, ni médecin, ni chirurgien, ni apothicaire, ni maître d'école, & la distinction des couleurs ne finissait pas même, comme dans les Isles Britanniques, avec la troisieme génération. Il n'y avait aucune loi positive, ni d'usage qui accordât à aucun descendant d'Africain, telle éloignée que fût son origine, les priviléges dont jouissaient les Blancs : la tache du sang était ineffaçable jusqu'à la postérité la plus reculée. Par cette raison, aucun Blanc, qui avait le moindre respect pour son honneur, n'épousait une Négresse ou une Mulâtresse ; s'il l'eût fait, il eût perdu toute considération, & il se serait entierement ruiné.

Je m'empresse d'avouer que ce que vous dites ici, est en partie vrai ; (pour vous prouver, Monsieur, le chagrin que j'éprouve d'être si souvent obligé de vous contredire) ; mais il n'y avait pas de loi positive qui rendit les Mulâtres incapables de ces emplois & de ces professions. Avant la Révolution, ils n'avaient jamais songé au prétendu malheur de ne pas les remplir, puisqu'ils n'y avaient pas été préparés par l'éducation nécessaire. Ils étaient par reconnaissance respectueusement soumis aux lois, disons plutôt aux usages, sous lesquels ils avaient reçu la liberté. Ce n'est que depuis très-peu d'années, depuis que la secte des novateurs a détruit tous les liens qui servaient de base à la société, qu'ils ont désiré de nouvelles lois ; aucune de celles qui gouvernent le monde ne repose sur des bases plus légitimes que celles qui ont porté les Colonies Européennes dans les Antilles, surtout St. Domingue, à un degré de prospérité dont l'histoire ne nous fournit point d'exemple.

Lorsque les propriétaires Européens ont quitté leur patrie pour aller habiter les Isles de la Zone Torride, & qu'ils ont placé leurs capitaux dans l'acquisition des bras dont ils avaient besoin de s'aider dans leurs établissemens, ils ne l'ont fait que sous la sanction des lois de leur métropole ; si la mort a frappé tant de victimes parmi eux, au milieu de leurs travaux, si par les peines & les soins de ceux qui ont échappé à tous les dangers, les métropoles sont arrivées au degré de puissance où elles sont parvenues par l'effet des avantages du commerce des denrées Coloniales, elles ne peuvent attaquer *la chartre* que les familles blanches ont achetée de leur sang ; & toutes les lois qui fixent leurs propriétés sont aussi respectables, aussi sacrées que celles en vertu desquelles les propriétaires Européens possédent leurs terres & leurs maisons ; chercher à détruire ou à changer ce droit, c'est vouloir annuller le premier principe qui constitue le droit social de toutes les réunions d'hommes.

En admettant même que les nations Européennes ont le droit de faire dans leur constitution les changemens qui leur conviennent, aucune n'a le droit de dire à ses Colonies : " *nous voulons régler à* 1500 *lieues de chez nous ce qui con-* " *vient le mieux à la nature de votre propriété, & changer à notre gré les bases* " *de votre contrat social.*"

Vous pouviez, vous deviez, comme Colon vous-même, employer tous vos talens à défendre nos droits, & dire aux peuples Européens : " *Si vos principes* " *changent, vous pouvez nous proposer de les adopter ; mais si plus à même de juger* " *ce qui maintient notre propriété & conserve notre existence & celle de nos* " *familles, nous refusons de changer les bases de notre établissement, rendues* " *invariables par leur nature & par la nécessité, alors nous cessons d'être le* " *même peuple, nous cessons d'être vos concitoyens, nous cessons d'être partie de* " *votre empire, vous nous séparons, nous brisons tous les liens qui nous unissaient* " *à vous.*"

Ce droit est incontestable, & si les lois de l'esclavage sont d'absolue nécessité dans les Antilles, les métropoles ne peuvent avoir le droit de les changer sans notre volonté. C'est dans cette nécessité absolue de l'esclavage, dans les Colonies, qu'il faut chercher l'origine des lois, des usages, des préjugés sur les Gens de Couleur. Ils ne doivent leur existence qu'à la bonté de ces habitans Blancs

qui, après leur avoir donné la vie, les ont rétiré de l'esclavage auquel les lois les avaient soumis. Certainement ceux qui ont parcouru, en observateurs instruits, les Colonies, ont vu que les préjugés des Blancs envers les Gens de Couleur sont légitimes, puisqu'ils sont fondés sur les lois de la sûreté personnelle : ils ont vu que le Mulâtre n'a reçu la liberté que sous la condition tacite qu'impose ce que les Européens appellent un préjugé ; il savait qu'il ne commanderait pas son pere qui fut son maître, & qu'il ne le jugerait pas. Si le pacte fait entre le maître & son esclave, qui est si avantageux à ce dernier, *n'eut pas dû être exécuté à toujours*, il n'aurait jamais commencé. Les Hommes de Couleur seraient restés dans l'esclavage, & les propriétaires ne les auraient pas comblés de bienfaits en les faisant participer à leurs droits, & en n'en exceptant que ceux qui doivent maintenir la subordination parmi ceux qui restent esclaves.

Vous auriez pu, Monsieur, employer vos talens à prouver combien il était important dans les Colonies à sucre de maintenir la subordination parmi les diverses classes de leurs habitans, & prouver qu'il fallait que ce qu'on appelle ici des préjugés, fûssent bien utiles, qu'ils fûssent même bien nécessaires, puisqu'il n'y a aucun propriétaire Blanc qui ait cherché dans aucun tems à les détruire, quelqu'ait été son attachement pour ses enfans de Couleur : vous auriez pu, Monsieur, prouver que la générosité des Créoles eût détruit ces préjugés, s'il eût dépendu d'eux ; mais ils sont d'absolue nécessité pour les Négres qui haïssent & méprisent les Gens de Couleur en les jalousant ; au lieu que les Blancs, tout en les distinguant d'eux, les aimaient & les comblaient de biens.

Enfin vous auriez pu prouver, Monsieur, que le plus grand nombre de ce peuple nouveau, appellé *Hommes de Couleur*, ne doit son existence, (en grande partie), qu'à l'hospitalité généreuse des Colons ; vous auriez pu démontrer que si les préjugés n'eussent pas existé, le propriétaire aurait été forcé de renoncer au plaisir de faire le bien ; vous auriez pu & dû, en exposant ce qui arrive souvent, mettre les lecteurs Européens, qui sont si peu instruits sur les Colonies & sur leurs usages, en état de juger par eux-mêmes.

Par exemple, n'auriez-vous pas pu dire aux prétendus philantropes, qui ont cherché & qui ont réussi à nous plonger le poignard dans le cœur, que l'étranger reçu dans une habitation avec cette bonté franche & hospitaliere, si générale à St. Domingue, cédait souvent aux influences du climat, & aux agaceries d'une jeune Négresse de quinze ans, que devenu pere d'un Mulâtre, il recevait en don son enfant à condition qu'il ferait ratifier sa liberté par le Roi. Si aucun préjugé n'avait existé dans la Colonie, & si cet enfant eut été conduit en Europe & élevé avec soin ; si, ce qui est très-rare, il en avait profité, à dix-huit ou vingt ans de retour dans la Colonie, devenu l'égal de son maître ou de ses successeurs chez lesquels se trouverait sa mere restée esclave, & devenue dans cet intervalle mere de deux ou trois enfans Noirs, il en résulterait que cette Négresse, agée de 36 ans, lorsque son fils en aurait 20, serait dans la force de l'âge & encore en état de travailler avec ses deux ou trois enfans. Mais quelles seraient les conséquences pour les Colonies, si le Mulâtre devenu libre eût pu aussi devenir commandant de son ancien maître ? supposons que cette mere encouragée par l'état de son enfant Mulâtre, eût, par sa mauvaise conduite ou par celle de ses enfans, attiré sur elle ou sur eux des punitions nécessaires au maintien de l'ordre : que le philantrope réponde, qu'aurait fait le Mulâtre fils de la Négresse, s'il était le juge ou l'officier commandant du maître de sa mere ? *où s'arrêterait le ressentiment de ce fils*, que le philantrope juge quelles conséquences il résulterait pour le repos des Colonies d'un pareil ordre de choses ? & qu'il nous dise quelle serait la conduite des freres, des sœurs, des neveux, des cousins, enfin de toute la parenté d'un Mulâtre libre pouvant être le champion de ses parens ?

Entre beaucoup d'autres circonstances que je pourrais citer, qui prouvent la nécessité d'une classe intermédiaire dans les Colonies, je me bornerai à celle-ci. Que l'homme sage & vraiment bon médite sur cet exemple, & que l'homme impartial, qui étudie le cœur humain, juge si les préjugés qui séparent les Hommes de Couleur des Blancs, ne sont pas des préjugés utiles, puisque sans eux le Blanc n'aurait pu donner une seule liberté sans se créer un ennemi.

Alors cette race nouvelle n'eût jamais existé, parce que se reproduisant parmi les Noirs, dès la premiere génération, elle a perdu la plus grande partie de la

couleur qui la distinguait du Négre. L'homme généreux qui accorde un très-grand bienfait, & qui n'y met qu'une légere condition, nécessaire à sa sûreté & à celle de sa famille, peut-il être blamé ? & celui qui reçoit un aussi grand don que la liberté, n'est-il pas tenu d'obéir à cette condition qui ne fait souffrir que sa vanité qui ne devrait pas exister, sa couleur lui rappellant sans cesse le bienfait que les Blancs lui ont accordé ? Que le philantrope digne de ce nom, que l'homme vraiment ami des hommes, juge à présent ce que les Européens appellent un préjugé !

Voilà, Monsieur, ce que vous auriez pu développer, plutôt que de copier des mémoires faux ou exagérés. L'immense fortune de beaucoup d'Hommes de Couleur dans tous les quartiers de la Colonie prouve, mieux que tous les raisonnemens, combien ils étaient réellement heureux & protégés.

Page 9.

Un Homme de Couleur qui poursuivait en justice un Blanc (circonstance qui arrivait très-rarement) devait avoir bien des droits pour pouvoir obtenir sa conviction.

Les cours de justice étaient remplies de procès sur des droits de propriétés entre les habitans Blancs & les Mulâtres libres, & la justice leur était rendue comme aux Blancs ; car on doit savoir que le pere & les parens Blancs des Hommes de Couleur les protégaient toujours & souvent les soutenaient dans des prétentions injustes, qui occasionnaient beaucoup de procès.

Page 9.

Pour marquer encore plus fortement la distinction entre ces deux classes, la loi avait ordonné que, si un Homme libre de Couleur osait frapper un Blanc, de quelque condition qu'il fût, sa main droite serait coupée, tandis qu'un Blanc pour la même offense envers un Mulâtre libre était renvoyé en payant une amende très-insignifiante.

La loi la plus ancienne de la Colonie prononçait effectivement la peine dont vous parlez, mais je dois dire que dans tout le tems que j'ai demeuré à St. Domingue, je n'ai pas eu connaissance que cette offense soit arrivée plus d'une fois ; c'est après la campagne de Savanah. On avait pour la premiere fois, très-impolitiquement, enrégimenté les Hommes de Couleur ; c'est une des grandes erreurs de M. le Comte d'Estaing. C'est à cette faute qu'on doit fixer la premiere cause des malheurs de St. Domingue. Un Mulâtre qui avait été sous-officier dans son corps, jouant au billard avec un *petit Blanc*, lui donna le premier plusieurs coups de la queue dont il se servait pour jouer ; le Blanc porta sa plainte en justice. Le commandant du Petit-Goave en ayant été informé par le juge, fit mettre l'Homme de Couleur en prison pendant huit jours, pour traiter l'affaire militairement & empêcher que les juges fûssent obligés d'en connaître, & l'affaire n'eut aucune suite. Pendant un très-long séjour à St. Domingue avant la Révolution, c'est la seule fois que j'ai eu connaissance qu'un Homme de Couleur eut osé frapper un Blanc.

Je dois dire que plusieurs fois j'ai vu des Blancs envoyés en prison pour avoir frappé des Hommes de Couleur, & moi j'ai obtenu aisément cette justice pour un Mulâtre qui avait été maltraité par un Blanc.

Je répete ici, que les Hommes de Couleur libres étaient d'autant moins vexés qu'ils étaient toujours protégés par les familles blanches de leur pere qui les aidaient dans toutes leurs affaires.

Page 9.

Pour diminuer l'horreur de ces détails, on peut dire avec vérité que les mœurs des habitans Blancs avaient beaucoup adouci la rigueur de leurs lois ; ainsi dans l'exemple ci-dessus cité, l'horreur universelle qui aurait suivi l'exécution de la peine prononcée, rendait la loi nulle. C'était les mœurs & non les lois qui empêchaient l'exercice d'un pouvoir si odieux & si dénaturé.

Vous auriez dû observer que ces lois avaient été établies dans un tems où la Colonie était faible & ne pouvait que difficilement se conserver par ses propres moyens, que la force de l'opinion était alors encore plus nécessaire. Pendant 20 ans que j'ai habité St. Domingue, jamais je n'ai connu qu'un seul Homme de Couleur puni pour avoir frappé un Blanc, & je répete que dans beaucoup d'occasions des Blancs ont été punis pour avoir frappé des Hommes de Couleur, surtout des matelots & des *petits Blancs*. Mais puisque vous convenez que la loi était tombée en désuétude, pourquoi la citer comme une preuve de l'état d'avilissement dans lequel étaient les Mulâtres, puisqu'au contraire l'oubli de la loi prouve que les sentimens étaient changés à leur égard, par la faiblesse naturelle mais trop réelle que les Blancs avaient en général pour les Gens de Couleur ?

Page 10.

Mais ce qui servait le plus à contribuer à protéger les Gens de Couleur, c'était le privilege qu'ils avaient de pouvoir acquérir & posséder des biens jusqu'à une valeur illimitée ; plusieurs d'entr'eux avaient des habitations très-considérables ; & l'argent avait tant d'influence dans toute la Colonie que plusieurs des grands officiers de l'administration ne se faisaient pas de scrupule de devenir secretement leurs pensionnaires ; *ceux donc qui parmi les Gens de Couleur étaient assez heureux pour avoir les moyens de gratifier la vénalité de leurs supérieurs, étaient assez assurés de n'être point molestés ; mais cette circonstance même les exposait d'une maniere plus marquée à la haine & à l'envie des Blancs de la classe inférieure.*

Lorsqu'on écrit l'histoire, peut-on avancer une accusation de cette nature, sans en donner des preuves ? lorsque surtout on accuse des personnes qui par leur rang devaient avoir été & étaient généralement choisis parmi les honnêtes gens & parmi ceux que l'opinion publique n'a pas frappé d'anathême. Je peux assurer que depuis 20 ans aucun des administrateurs n'a été accusé de l'infamie dont l'auteur les charge si gratuitement.

Page 11.

Mais il y a un inconvénient qui accompagne ce système & qui doit nécessairement accompagner tous ceux du même genre ; c'est que la plûpart de ses réglemens (du Code Noir) ne sont pas applicables à la nature & à la situation des Colonies d'Amérique. Dans les pays où l'esclavage est établi, le grand principe qui fait la force du gouvernement est la crainte, ou le sentiment de cette puissance absolue & nécessaire qui, ne laissant aucun choix dans les actions, détruit toute question de droit. Il est inutile de dire que cela est & doit absolument être le cas dans tous les pays où l'esclavge est établi. Tous les efforts pour donner des droits positifs à des hommes dans cet état, comme entre les autres classes d'hommes, est donc vouloir faire accorder des contradictions évidentes, & assembler des principes qui n'admettent aucune combinaison.

Voilà ce que vous auriez dû parfaitement développer ; comme Colon, comme propriétaire d'esclaves, vous deviez employer vos talens à établir le besoin du système existant dans les Colonies : vous deviez, en démontrant sa nécessité, défendre vos compatriotes contre les calomnies de ceux qui, depuis dix années, travaillent à les ruiner ; en prouvant la vérité de ce que vous avancez : que vouloir avoir des Colonies sous d'autres lois que celles établies, c'est vouloir rassembler des principes incohérens ; alors vous obtiendriez l'estime des hommes sages & justes, & vous auriez des droits éternels à la reconnaissance des Colons.

Il vous était si facile, Monsieur, de répondre aux déclamations de la secte *des Amis des Noirs*, & de rassurer les hommes sensibles & vertueux qu'elles ont égarés, en leur présentant un tableau vrai de la condition des esclaves dans nos Colonies en opposition avec celle de ces mêmes hommes en Afrique, & j'irai plus loin encore, avec la condition des journaliers & des paysans en Europe. Que ne disiez-vous ce qui se passait en Afrique, avant que les Européens n'allassent chercher des Négres pour les transporter dans nos Colonies, ce qui s'y renouvelle toutes les fois qu'une longue guerre maritime en Europe suspend la traite ? Que n'offriez-vous à vos lecteurs le contraste des malheureux sujets des petits tyrans qui couvrent l'Afrique, engagés dans des guerres continuelles ? Que

ne parliez-vous des prisonniers inhumainement massacrés par le vainqueur avant que les Européens n'eussent abordé ces contrées, & de ces mêmes prisonniers transportés aujourd'hui aux Antilles sur une habitation dont le maître, intéressé à leur conservation, veille sans cesse pour lui, supplée à la prévoyance que la nature a refusée aux Négres, les environne de jouissances qui les attachent au nouveau pays qu'ils habitent & adoucissent les regrets qui reportent toujours la pensée de l'homme vers la terre qui lui donna le jour, un maître enfin qui est une Providence pour ses esclaves ? Ces faits sont vrais pour les Colonies Françaises, & vous assurez (je ne sais trop à la vérité sur quel fondement) que les Négres sont mieux traités dans les Colonies Anglaises. Eh bien ! Monsieur, il fallait raconter les faits ! ils auraient eu pour le grand nombre des lecteurs un peu plus d'intérêt que les abstractions métaphysiques des *Amis des Noirs*; ils y répondent assez victorieusement.

Sans doute, Monsieur, il eût dû être satisfaisant pour vous de convaincre *les Amis des Noirs* & tous les philantropes Européens de l'injustice & de l'exagération des craintes que leur inspire le seul mot d'esclavage, en les mettant à portée de comparer le sort des cultivateurs libres d'Europe avec celui des cultivateurs esclaves des Colonies. Vous auriez calmé leurs sollicitudes en leur montrant le Négre assuré de sa subsistance & de celle de sa famille, soigné dans ses maladies, exempt d'inquiétude & voyant arriver la vieillesse sans le délaissement & la misere ; soumis au travail, il est vrai, mais consolé dans le repos par des jouissances que ne troublent point les craintes de l'avenir.

A St. Domingue, le Négre avait un jardin particulier sur lequel il plantait des vivres pour se nourrir : mais si une longue sécheresse ou d'autres accidens l'exposaient à en manquer, le maître le nourrissait avec sa famille. Il y avait sur toutes les habitations un magazin de vivres pour les tems de disette ; il y avait aussi sur chaque habitation un hôpital fourni des meilleurs médicamens & un médecin qui venait deux ou trois fois par semaine, plus souvent quand cela était nécessaire. En travaillant à son jardin un quart d'heure par jour, le Négre pouvait nourrir des cochons, des volailles, &c. &c. On lui permettait d'avoir des jumens qui, mêlées avec celles de l'habitation, lui donnaient un produit annuel qui lui appartenait en toute propriété.

Si à ces vérités de fait vous aviez ajouté quelques observations sur la nature physique de la peau du négre qui lui donne sur les Blancs un avantage inapréciable pour le travail, la transpiration ne traversant que difficilement le tissu cellulaire & graisseux que son épiderme couvre, il conserve l'humide nécessaire à son sang & n'est point sujet aux maladies inflammatoires & putrides qui attaquent & font périr les Blancs, surtout les Européens chez lesquels l'humide radical est moins retenu, ce qui rend son sang plus inflammable ; si vous aviez appellé l'attention de vos lecteurs sur le caractere moral du négre, vous auriez convaincu les hommes de bonne foi : 1°. qu'à défaut d'indigenes, les négres étaient les seuls hommes propres aux travaux qu'exigent les établissemens Européens dans les Antilles : 2°. Que les hommes à peine civilisés, obligés à un travail continuel sous un climat qui en éloigne sans cesse, dans un nombre qui n'a aucune proportion avec les ordonnateurs de ce travail, que les négres, dis-je, devaient par nécessité être esclaves : vous auriez ainsi placé les peuples & les gouvernemens Européens dans la position vraie où la nature des choses les a mis relativement à leurs Colonies des Antilles ; c'est-à-dire, dans l'alternative de renoncer absolument aux avantages qu'ils en retirent, ou d'y maintenir l'esclavage.

Enfin, vous auriez pu dire que les négres étaient des grands enfans avec les besoins de l'homme fait ; si vous servant des talens que la nature vous a donné, vous en eussiez fait usage pour les observer, vous auriez découvert aisément dans leur ame toutes les passions des enfans : légers, inconstans, vains, timides, peureux, jaloux, bons, généreux, sans prévoyance, superstitieux, toujours conduits par l'impression du moment ; ils joignent à cela les vices des esclaves ; paresseux, gourmands, voleurs, menteurs, vindicatifs comme tous les êtres faibles, l'injustice les désespere. Vous auriez prouvé en tout que cette race d'hommes est naturellement bonne ; que si la nature lui a refusé l'attention, la réflexion, l'observation, la persévérance, & tous les avantages qui rendent les Blancs supérieurs à eux, elle a tout fait pour eux du côté du climat, des avantages physiques, & même du cœur ; car elle leur a donné cette sensibilité pour les femmes qui fait oublier tant de malheurs ! & le plus vif amour pour leurs enfans qui leur rend tout supportable ! Vous auriez pu prouver, Monsieur, que si les négres ont ces avantages sous le climat, & sur

les sables brûlans de l'Afrique, quoique sous le gouvernement barbare & despotique des petits tyrans de cette [illegible]; leur bonheur est bien plus réel dans les Colonies à sucre, où l'air, bien que sous un climat semblable, est sans cesse rafraichi par les brises régulières, & où, ayant fait un grand pas vers la civilisation, ils jouissent d'une partie des avantages des usages Européens sans perdre ceux de leur contrée. Vous auriez bien établi leur état en Afrique, & le comparant avec celui dont ils jouissent sous des maîtres différens, vous auriez pu mettre les lecteurs justes, humains & instruits dans la connaissance de l'homme social, en état de décider que tout rassemblé, il y avait peu d'hommes plus généralement heureux que le négre dans les Colonies.

J'ai voyagé dans les principaux états de l'Europe, je les ai beaucoup observés; aucun pays du globe ne renferme autant que l'Angleterre d'hommes qui les aient visités, ainsi que les Colonies; c'est à leur témoignage surtout que j'appellerai pour prouver que le négre dans les Antilles est moins malheureux que la plûpart des paysans Européens; il n'est plus esclave comme il l'était dans l'Afrique, & soumis aux caprices arbitraires d'un tyran barbare dont la volonté fait toute la loi, & dont les fantaisies font les principes; qui n'est pas même (*comme le colon propriétaire*) défendu contre lui-même par l'intérêt personnel, ce grand mobile du rassemblement des hommes en société.

Dans les Colonies, le négre y est esclave par le mot, mais il est bien plus réellement ce qu'en Europe on appelle serviteur; sous les lois d'un maître dont l'intérêt est attaché non seulement à son existence, mais encore à son bonheur; sous les lois d'un maître qui lui-même soumis aux lois de son pays, est encore soumis à celles de la religion, de la morale, & de l'opinion publique. Le négre est de plus sous les lois générales qui veillent à le mettre à l'abri de la violence & de la cruauté qui voudrait attenter à sa vie.

Si le lecteur apprend que dans les Colonies l'esclave devient membre de la famille de son maître, y est identifié & qu'il s'identifie lui-même avec elles, alors ce n'est plus avec l'habitant barbare de l'Afrique que je le compare, c'est avec toute la classe des journaliers & ouvriers non-propriétaires d'Europe

& d'Asie qui sont, plus que le négre, esclaves ; non d'un seul individu qui a intérêt de les conserver & dont la négligence est punie par sa perte, doublée par ce qu'il doit avancer pour la remplacer ; mais qui sont réellement esclaves du besoin du travail souvent difficile à trouver.

Une des premieres raisons de l'établissement des hommes en société, c'est l'inégalité de leurs moyens de force, d'adresse, d'esprit, de santé, qui a voulu qu'ils se rapprochassent les uns des autres & qu'ils s'aidassent de leurs moyens réciproques ; que, pour ainsi dire, le faible mit le bras du plus fort au bout des siens : c'est enfin l'inégalité des moyens qui a prescrit aux hommes d'obéir aux lois de la société, afin qu'ils fussent protégés contre la force, contre le besoin, contre les jaloux, contre la paresse, enfin contre tous les maux de l'être isolé, & pour qu'il pût jouir plus aisément de tous les biens de la nature. Que les lecteurs observateurs jugent qui, du négre ou du paysan, du journalier ou manœuvre Européen, jouit plus par les lois de la société des biens de la nature.

Le négre existe dans un climat qui par sa chaleur l'exempte de pourvoir à cette quantité de vêtemens nécessaires en Europe, par là il est plus maître de ses mouvemens; il est porté par le climat qu'il habite à jouir de beaucoup de plaisirs peu connus des paysans Européens. L'eau & la fraicheur sont pour le négre au nombre des plus grandes jouissances. Le froid si affreux en Europe lui est inconnu, & ne le retient pas une grande partie de l'année auprès d'un triste feu : il jouit plus de lui-même, & il n'est pas obligé de s'occuper en été, dans les heures de son repos, de se pourvoir contre l'avenir facheux que le paysan apperçoit dans l'hyver qui s'avance.

Le maître du négre est obligé de veiller, de pourvoir à sa nourriture & à celle de sa famille ; il est à l'abri des mauvaises récoltes, des disettes, il faut qu'il soit nourri, & s'il est obligé de s'en occuper, c'est sans inquiétude sur la bonté de la récolte, car c'est à son maître à y penser.

Le négre sans inquiétude pour sa nourriture & celle de sa famille, sous un climat favorable jouit de la vie ; sa nourriture est abondante, variée, saine & assurée.

Si le négre est malade, un médecin, attaché à l'habitation, lui assure les soins d'une véritable bienveillance. Les meilleurs drogues, les meilleurs remédes, la nourriture la plus convenable, l'hôpital le plus commode assurent au négre que l'intérêt de son maître se joint à son humanité pour veiller à sa santé, & pour que les soins les plus utiles lui soient prodigués : sans inquiétude sur sa famille, son sort à venir ne le trouble pas, & n'augmente pas les maux.

Le climat est favorable au travail du négre, & il n'est jamais excessif. La privation du travail du lendemain serait la punition assurée pour le propriétaire dans les Colonies ; la naissance de ses enfans est pour lui un jour de bonheur sans mêlange de peines. Si le négre ne peut travailler, il est nourri, soigné, entretenu comme s'il eut travaillé, & cela avec d'autant plus de soin que son défaut de travail *devient une perte réelle pour son maître*, qui augmente par chaque moment que sa maladie est prolongée.

Le négre n'a aucune notion des idées qui tourmentent les philantropes ; le mot de liberté est indifférent pour lui dans le sens & l'acception qu'on lui donne en Europe : il sait qu'il est né pour le travail, il voit son maître occupé du sien dans la conduite de son habitation ; il voit les inquiétudes de son maître plus grandes que les siennes. Il est soumis par habitude, par l'usage, par sa faiblesse aux lois les plus simples de la société : il veut en être protégé, la condition est son travail. Il le donne avec joie pour jouir d'un bonheur réel : à l'abri des premiers besoins, il jouit avec ivresse du plaisir qu'il préfére à tout ; il est né inconstant ; avec un moment de travail pour son compte, il a de quoi se procurer autant de femmes que ses goûts le lui ordonnent, il aime ses enfans avec adoration. Après avoir joui de la vie pendant sa jeunesse, il voit s'avancer une vieillesse exempte d'inquiétudes, & jamais accompagnée de ces maladies qui accablent le payan en Europe.

Son maître l'aime & en a soin ; ses compagnons le respectent ; (car les négres respectent beaucoup les vieillards,) l'hiver, la faim ne le tourmenteront jamais, il voit sa famille s'augmenter sans inquiétudes ; jusqu'au dernier instant de sa vie, l'intérêt de son maître veut qu'il cherche à prolonger ses jours pour prouver à ses enfans qu'ils trouveront à leur tour les mêmes soins, & que leur vieillesse

recevra de sa réconnaissance, les recompenses & les bienfaits qu'ils auront mérité par leurs services. Les journaliers des Colonies sont heureux dans tous les tems de leur vie, la vieillesse surtout est pour eux un port tranquille.

Je laisse mes lecteurs sensibles comparer entre le paysan & le négre.

Les plus simples observations sur l'homme, prouvent qu'il est né esclave du besoin, du travail, & par là de la société. Le climat, la constitution individuelle ont apporté des changemens entre les diverses sociétés, mais elles ont toutes, ou plutôt ou plus tard, adopté les mœurs & les usages qui leur conviennent le plus. Les Colonies des Antilles étaient arrivées à un degré de prospérité qui prouve que le régime qui y était suivi était le mieux calculé pour leur bonheur, & que les abstractions & les calculs moraux sont souvent absurdes quand on les compare avec l'expérience.

Page 11.

Je me bornerai donc simplement à observer ici que dans toutes les Isles Françaises, les esclaves ne sont en général, autant que j'ai pu le remarquer, beaucoup mieux ni beaucoup plus mal traités, que dans celles soumises à la Grande-Bretagne : s'il y a quelque différence, je crois qu'elle consiste, en ce que chez les Français, le Négre est mieux vêtu, & que chez les Anglais sa nourriture est plus substantielle. Quant à l'idée qui a prévalu que les Colons Français ont pour leurs Négres plus d'humanité, plus de bonté, je sais par moi-même qu'elle est destituée de fondement.

Dites donc au public sur quoi vous avancez que les notions prévalentes & généralement admises, que les Français traitent les négres plus humainement que les Anglais, sont fausses. Donnez vos preuves ; vous avez trompé vos lecteurs tant de fois qu'il ne suffit pas pour les convaincre de dire ce que vous pensez.

Vous dites que vous savez par vous-même que l'opinion généralement reçue est denueé de fondement : c'est donc par des observations personnelles ; quand & où les avez vous faites, puisque vous n'avez demeuré à St. Domingue que pendant

quelques jours, sans avoir pu aller sur une habitation, personne ne pouvant alors sortir de la ville ? Vous ne prétendez pas donner à vos lecteurs comme exactes les observations que vous auriez pu faire pendant votre séjour dans une ville en désordre; détaillez donc ce que vous savez en l'appuyant sur des preuves: mais puisque vous avez imprimé votre ouvrage sans les avoir fournies, je suis obligé d'appeller l'attention de vos lecteurs sur votre continuelle légereté, à accuser, à décider sur votre simple assertion, & à vous livrer encore au jugement qu'il a dû déjà porter de vous.

Si vous voulez savoir pourquoi les Français traitent mieux, & avec plus de bonté, leurs Négres, en voici quelques raisons. 1°. Les propriétaires résident beaucoup plus chez eux que les propriétaires Anglais; par là ils connaissent plus leurs Négres. 2°. Leur terre leur fournissant de plus grands produits, ils sont plus riches: vous devez savoir que l'homme riche est plus porté à répandre autour de lui. 3°. Les gérens Anglais étant moins payés que les gérens Français, ont moins de moyens de faire la dépense que les gérens Français font à St. Domingue. 4°. Dans cette Isle, les Planteurs étant grands terriens, abandonnent plus de terrain à leurs Négres pour leurs jardins particuliers, avec l'eau dont ils ont besoin pour les arroser. Si vous ajoutez à cela que le caractere national rend les propriétaires Français plus communicatifs avec leurs Négres que les propriétaires Anglais; vous trouverez très-aisément pourquoi il est généralement reconnu que les négres des Colonies Françaises sont traités avec plus de bonté par leurs maîtres qui vivent plus habituellement sur leurs propriétés, que par les maîtres Anglais à qui leurs négres sont inconnus, parce qu'ils résident pour la plûpart hors des Colonies.

Page 11.

Cependant tout homme de bonne foi que les circonstances ont mis à même de connaître la condition des Négres des Isles Françaises & de la comparer avec celle des paysans de plusieurs parties de l'Europe, pensera qu'ils ne sont point du tout la portion la plus malheureuse du genre humain.

Au total, si la vie humaine, dans son état le plus parfait, n'est qu'une combinaison de maux & de biens, & si nous considérons, comme relativement bonne, la condition d'une société politique dans laquelle, malgré de nombreux désavantages, " la classe inférieure se procure avec aisance une nourriture saine ; où l'air de " gaieté & du contentement semble animer toutes les classes du peuple, où " nous voyons des villes opulentes, des marchés abondans, un commerce étendu, " une culture s'accroissant journellement ;" *il faut convenir que le gouvernement de la partie Française de St. Domingue (quelques soient les causes cachées auxquelles on puisse l'attribuer) n'était pas tout-à-fait aussi mauvaise dans la pratique, que quelques-unes des circonstances qu'on a citées pourraient donner lieu de le penser : avec tous les abus provenans de la licence, de la corruption des mœurs, & du système d'esclavage, la balance était évidemment en sa faveur ; & en dépit des maux politiques & des plaintes particulieres, les signes de la prospérité publique étaient visibles par toute la Colonie.*

J'ai déjà donné ci-dessus les raisons de ce que vous avancez. Vous auriez mieux fait d'écrire sur ce sujet, puisque vous aviez des talens, & puisque la force de la vérité vous arrache l'aveu que j'ai cherché à développer.

Pourquoi vouloir juger, vous, étranger à St. Domingue, les lois qui vous sont inconnues, & au lieu de vous en fier aux observations qu'une faible expérience vous a permis de faire, chercher à établir une théorie idéale pour convenir que les faits sont contre cette même théorie ? La prospérité de la Colonie de St. Domingue, que vous avez apperçue & que vous convenez être visible partout, devait vous prouver qu'il y avait erreur dans les notes que vous possediez : pourquoi les avoir traduites, & n'avoir pas attendu du tems & de vos soins à vous instruire à trouver les causes cachées dont vous parlez ? vous auriez aisément découvert qu'ils n'en existaient pas ; mais que c'est vous qui étiez absolument trompé sur tout ce que vous avez écrits sur St. Domingue : puisque la prospérité de la Colonie tenait à des causes publiques & naturelles, soit du sol soit des lois & de l'industrie de ceux qui l'habitaient.

Chap. II.—Page 14.

Les assemblées se tinrent malgré le gouverneur ; l'on y prit des résolutions relatives au droit qu'avaient les Colons de députer aux états-généraux, & l'on élut en conséquence des députés au nombre de 18.

On aurait dû vous dire qu'il n'y eût que très-peu d'assemblées pour élire les députés de St. Domingue aux états-généraux ; que beaucoup d'habitans voulaient que l'on considérât d'abord s'il était utile d'en avoir pour ce sujet ; que beaucoup de propriétaires protesterent contre cette nomination (je suis un de ceux-là), que des listes vinrent toutes faites d'Europe & qu'elles furent signées en secret ; qu'il y eût seulement 4,000 noms d'écrits dont plus de moitié n'avait pas été signée par les personnes elles-mêmes. On aurait dû vous dire que les habitans sages, & surtout ceux de la partie du Sud, ne voulaient pas que l'on envoyât de députés aux états-généraux, parce que cela était directement opposé aux intérêts de la Colonie qui, ayant encore beaucoup de dettes, n'avait pas besoin de payer celles de la France : ils savaient très-bien que 18 députés étaient trop peu nombreux pour influencer les délibérations d'une assemblée qui, nous sachant riches, nous aurait taxés sur notre réputation. Voilà ce qui engagea beaucoup de propriétaires à protester contre les listes qui coururent dans la Colonie & qu'un habitant envoyé exprès de Paris colportait à St. Domingue. Quand on écrit sur la Révolution d'un pays, il faut la connaître dès son origine.

Page 17.

Quelques-uns étaient des jeunes gens envoyés à Paris pour leur éducation ; d'autres étaient des hommes qui avaient une propriété considérable.

Malheureusement il y avait beaucoup trop de plaintes à faire de la part des Mulâtres.

Soyez donc d'accord avec vous-même, Monsieur, & ne dites pas que les Mulâtres étaient envoyés en Europe pour y être élevés, qu'ils avaient des propriétés considérables dans la Colonie, pour dire quelques lignes plus bas, que malheureusement ils avaient de grands sujets de plainte. Vous parlez sans cesse des malheurs des Mulâtres & vous n'appuyez tous vos raisonnemens que sur des lois oubliées, ou qui n'existent point, & sur des faits controuvés, comme je vous l'ai démontré.

Page 17.

Dans ces dispositions du peuple Français envers les habitans de ses Colonies des Indes Occidentales, l'assemblée nationale vota, le 20 Août, la célebre déclaration des droits de l'homme.

Voilà le vrai principe de tous les malheurs des Colonies ; les prétendus philantropes doivent se réjouir d'entendre nommer ce jour. . . . Le 20 Août a été le jour où l'on a prononcé la destruction de St. Domingue & des autres Colonies, & qu'on a condamné à mort plus de trois cents mille hommes de toutes les couleurs, dont une grande partie sont expirés dans les tourmens les plus horribles. Voilà le triomphe des novateurs & de ces êtres froids qui par des abstractions veulent ramener les hommes à une prétendue égalité naturelle qui n'existe point & qu'ils seraient fort embarrassés de définir. Les cendres de la Colonie arrosées du sang de tant de malheureux, ont-elles suffi à leurs essais ? & plusieurs millions d'hommes, détruits depuis si peu d'années par les principes empoisonnés qu'ils ont répandus dans l'univers, leur suffisent-ils pour prouver la fausseté de leurs erreurs & le mal qu'elles ont fait ? laisseront-ils enfin respirer la malheureuse humanité ?

Page 18.

Promulguer dans les Colonies de pareils principes, en les annonçant comme le sentiment déclaré du gouvernement de la métropole, était renverser le système entier de leurs établissemens.

Les prétendus droits de l'homme étaient absurdes en Europe, mais ils étaient barbares dans les Colonies, & ils y ont mis le poignard & le brandon dans les mains des Mulâtres, qui l'ont placé après dans les mains des négres. Ceux-ci ignorent encore ce qu'on a voulu leur dire ; car ce qu'ils connaissent de plus certain, c'est qu'ils ont perdu les bons maîtres qui les traitaient en peres, pour obéir à des tigres qui versent leur sang suivant leurs caprices.

Page 18.

Et cette mesure couronna l'œuvre : ils soutinrent (les habitans) qu'elle avait été calculée pour faire de leurs Négres paisibles & contens des ennemis implacables, *& rendre la Colonie un théâtre de troubles & de massacres.*

Certainement les Amis des Noirs savaient que la Colonie serait bouleversée ; mais c'était leur désir parce que ces prétendus Amis des Noirs devenus Jacobins savaient très-bien que les premieres familles du royaume de France avaient de grands intérêts dans les Colonies, & ils voulaient détruire à la fois tous les moyens qu'ils pourraient avoir de s'opposer à leurs projets.

Page 19.

Le récit de la conduite & des procédés de ces assemblées provinciales m'entraînerait dans de trop longs détails. Elles différaient grandement sur plusieurs questions importantes.

Cependant c'est dans les travaux des assemblées provinciales qu'un historien peut trouver l'origine & le principe des troubles qui ont donné les moyens de réussir à dévaster la plus florissante des Colonies. Peut-être le lecteur observateur trouverait-il aussi dans ces premieres assemblées, les principes qui ont conduit à proposer aux ministres du gouvernement Anglais, de prendre possession de St. Domingue.

Page 20.

Les Mulâtres déterminés à réclamer sans délais le bénéfice entier de tous les privileges dont jouissaient les Blancs ; des corps considérables d'entr'eux pour y réussir parurent en armes en différentes parties de la Colonie.

Ces premieres insurrections des Mulâtres furent peu considérables & bien peu à craindre ; aucuns d'eux ne savaient ce qu'ils devaient prétendre. En demandant les droits des Blancs, que voulaient-ils ? ils n'avaient pas les premieres connaissances nécessaires pour pouvoir changer d'état. Les Mulâtres, lorsqu'ils ont agi seuls, ont été battus par-tout. Cette race est lâche, cruelle, & trop vaine pour pouvoir réussir à rien. Quelques individus ont eu de la réputation plus par les circonstances que par des talens réels, quoiqu'en puissent dire leurs partisans.

Page 21.

Monsieur Ferrand de Beaudière, magistrat du Petit-Goave, ne fut pas aussi heureux. Il était malheureusement amoureux d'une Femme de Couleur, propriétaire d'une habitation considérable, à laquelle, par cette raison, il avait proposé de l'épouser ; mais il craignait que cette démarche ne lui fit perdre sa place de magistrat.

Nous arrivons aux pages les plus remplies d'erreurs. Le malheureux M. Ferrand de Beaudière n'était plus magistrat depuis près de six années ; il vivait sur son habitation dans le quartier du Petit-Goave. Il devint effectivement amoureux d'une femme de couleur assez jolie ; & comme il avait plus de 60 ans & ne pouvait espérer d'obtenir cette femme qu'en l'épousant (quoiqu'elle ne fût pas riche, comme le prétend l'auteur), il fit le mémoire qui lui a couté la vie, pour diminuer le préjugé qui l'aurait relégué dans la classe des Hommes de Couleur, s'il l'avait épousée. Il faut observer que M. Ferrand de Beaudière avait été forcé de quitter sa place de magistrature depuis long-tems & que généralement nous ne le regardions pas comme un homme

de beaucoup de sens. L'amour seul pour cette Quarteronne l'a déterminé à écrire le mémoire qu'il donna aux Hommes de Couleur, qui eurent la lâcheté inutile d'avouer qu'il n'était pas d'eux, mais qu'ils l'avaient reçu de lui : voilà la vérité, qu'on la compare à ce que vous avancez.

Page 22.

Dans le même tems on apprit en France les dispositions de la Colonie envers la mere patrie. On y présentait les habitans en général comme manifestant l'intention de renoncer à la dépendance de la France, prêts de se jetter sous la protection d'une puissance étrangere.

Pourquoi n'avoir pas remonté à l'origine de ces bruits ? vous auriez vu que dès les premiers troubles, les habitans sages de la Colonie avaient apperçu les malheurs prochains de St. Domingue, & que la seule ressource pour son salut était de la mettre sous la puissance de la Grande-Bretagne qui avait intérêt à la sauver : car ils connaissaient *une vérité constante*, qu'on ne saurait trop répéter, c'est que, si St. Domingue était détruit, la Jamaïque le serait aussi bientôt après, & que, pour sauver ses propres Colonies, il fallait que la Grande-Bretagne s'emparât de St. Domingue.

Page 23.

L'on dit même que l'assemblée nationale ne les regardait plus comme les sujets de l'empire Français, mais comme les membres d'un état indépendant.

Je conviens qu'il a été question d'indépendance parmi un petit nombre d'habitans, mais la richesse de la Colonie, sa prospérité, avaient trompé quelques caracteres ardens, qui par là ont beaucoup retardé les soins de ceux qui, plus instruits & plus sages, voulaient la mettre sous la puissance de l'Angleterre. Cette diversité d'opinion peut être mise au nombre des causes qui ont con-

tribué à bouleverser St. Domingue ; car, si on la lui eût dès les 1ers. troubles remise toute entiere, son importance aurait mérité & obtenu sans doute des efforts qui l'auraient sauvée.

Page 25.

L'assemblée adopta le sentiment de l'orateur, & une de leurs premieres mesures fût de décharger les Hommes de Couleur des fatigues auxquelles ils étaient sujets sous la jurisdiction militaire : il fut décrété qu'à l'avenir on n'exigerait d'eux, dans le service de la milice, que celui qui était fait par les Blancs, & l'autorité sévere qu'avaient exercé sur eux les Lieutenans de Roi, Majors & Aide-Majors, fut déclarée oppressive & illégale.

Je pense que vous voulez, Monsieur, par cette démarche de l'assemblée de la Colonie, prouver que réellement les Gens de Couleur étaient très-malheureux : les propriétaires étaient instruits du contraire, mais peres ou parens des Mulâtres, ils voulaient augmenter leur bonheur & fixer leur fortune, que les lois de France contrariaient dans certaines circonstances ; ce qui ne pouvait avoir que des inconvéniens dans les Colonies ; c'est pour cet effet qu'une des premieres délibérations de l'assemblée de St. Marc, fut de s'occuper d'améliorer le sort des Hommes de Couleur dans plusieurs points qui en étaient susceptibles, tels que de fixer l'époque, où, comme dans les Colonies Anglaises, les Hommes de Couleur cesseraient d'être regardés comme originaires d'Afrique ; de trouver un moyen pour que les Mulâtres pussent hériter de leurs meres sans être légitimes. Puisque le séjour momentané des Blancs dans la Colonie avait fait tolérer comme nécessaire, sous un climat tel que celui des Antilles, le concubinage qui y était en usage, il paraissait juste que les enfans provenans de ce commerce, pussent au moins hériter de leurs meres, ce que proscrivait la coutume de Paris servant à régir la Colonie. Ces lois voulaient que les enfans naturels ne pussent hériter de leur pere ni de leur mere.

L'humanité & la véritable philantropie & un sentiment plus naturel encore, l'avaient fait considérer à beaucoup d'habitans, protégeant les Hommes de Couleur,

qu'il était juste de trouver un moyen de concilier les préjugés nécessaires dans les Colonies avec la nécessité de représenter les Mulâtres dans les assemblées, soit en leur permettant de choisir un certain nombre de députés parmi les Blancs, soit d'une maniere encore plus directe. J'ose vous assurer que l'on s'occupait beaucoup de cette mesure & que l'assemblée était fort portée en faveur des Hommes de Couleur.

Il est très-vrai que quelques Lieutenans du Roi, ou Majors de Place, abusaient de leur autorité, en obligeant les Hommes de Couleur servant dans la cavalerie d'être d'ordonnance pour faire le service relatif aux communications entre les divers commandans ; & l'usage, mais non la loi, avait établi qu'un Homme de Couleur était de *planton* chez chaque commandant pour le Roi.

Dans le bouleversement de toutes les idées qui a eu lieu au commencement de la Révolution Française, il semble que toutes les assemblées départementales, étonnées de leur nouvelle puissance, cherchaient à en faire l'essai envers les autorités qui avaient commandé jusqu'à ce moment, en les tourmentant ; c'est la marche naturelle des révolutions.

L'assemblée de St. Domingue n'a pas été exempte de cette folie & la haine que l'on avait dans la Colonie contre le ministre de la marine qui l'avait gouvernée jusqu'alors, jointe à celle que toutes les classes d'habitans y avaient pour l'intendant de la Colonie, firent exagérer les plaintes légitimes & firent rendre à l'assemblée de St. Marc le décret dont vous parlez. Il était sans doute mérité par quelques officiers militaires, mais la haine pour quelqu'uns d'eux & surtout l'envie de prouver aux Hommes de Couleur qu'on voulait s'occuper d'eux, le fit rendre général contre tous les commandans pour le Roi.

Page 25.

Le vaisseau le Léopard fut amené du Port-au-Prince à St. Marc pour le même dessein (de protéger leurs représentans).

Vous êtes, Monsieur, bien peu instruit de la vérité sur ce fait ; l'arrivée du *Léopard* à St. Marc est un événement très-singulier de l'histoire de St. Domingue : les détails seraient trop longs pour pouvoir être rapportés ici. Mais je vous assure que ce vaisseau, loin de venir pour protéger l'assemblée, lui causa une belle peur. C'est un de ces accidens qui peuvent être mis au nombre de ceux qui ont été si surprenans depuis la Révolution & qui semblent l'avoir favorisée en tout. L'embarquement de l'assemblée sur ce vaisseau n'est pas moins étonnante ni moins imprévue. Comme l'un des membres qui s'y embarquerent, je dois être instruit de tout ce qui y a du rapport. Je puis vous assurer que l'arrivée du *Léopard* fut inattendue. Ce vaisseau pouvait d'autant moins protéger l'assemblée, qu'il lui était impossible de mouiller dans la rade de St. Marc sans le plus grand danger, aucune puissance humaine ne l'aurait sauvé si un vent de Sud se fût levé. Je me borne à vous assurer que, si vous aviez voulu être instruit, vous auriez appris que le vaisseau se présenta à l'embouchure de la Baye de St. Marc pour prévenir l'assemblée de son départ pour France, & attendre sous voiles ses dépêches pour le Roi & pour l'assemblée nationale, & que ce qui a suivi a été l'effet de la peur sur quelques membres de l'assemblée, & que cet événement n'était ni prévu, ni probable.

Chap. IV.—Page 41.

Ce fut là qu'il (Ogé) apprit pour la premiere fois les malheurs de sa condition, les injustices cruelles, les opprobres auxquels lui & tous ses freres les Mulâtres étaient exposés dans les Colonies, l'injustice monstrueuse & absurde du préjugé qui y existait contr'eux.

Les Amis des Noirs peuvent seuls s'accuser des malheurs d'Ogé dont ils avaient tourné la tête. Mais comment ce faible jeune homme n'aurait-il pas été trompé, puisque vous, Monsieur, Colon propriétaire de la Jamaïque, qui n'est qu'à 30 lieues de distance de St. Domingue, vous avez pu l'être & répéter des faits vagues & sans preuves, & lorsque les préjugés des Colonies font la conservation de votre fortune ? Ogé a pu être trompé ; mais vous, Monsieur, auriez-vous dû l'être ?

Page 44.

Le premier Blanc qu'ils rencontrerent, fut massacré sur la place ; un second, nommé Sicard, éprouva le même sort ; & l'on dit que leur cruauté envers les personnes de leur propre couleur, qui refusaient de se joindre à eux dans leur révolte, fut extrême. Un Mulâtre ayant quelque propriété, étant pressé par eux de les suivre, leur montra sa femme & six enfans, en leur représentant qu'une famille aussi nombreuse lui faisait désirer de rester tranquille ; sa conduite fut regardée comme un refus rebelle, & l'on assure que, non seulement l'homme lui-même, mais sa famille entiere, fut massacrée sans miséricorde.

Voilà, Monsieur, l'effet des exagérations de ceux qui, ne connaissant pas les hommes, osent détruire les principes & les bases sur lesquelles reposent les sociétés. Voilà le poignard mis entre les mains de ceux que l'on s'est occupé de tromper. C'est la haine d'un préjugé qui agit, lorsque le malheureux Sicard est assassiné ; mais lorsque l'infortuné Mulâtre qui montre sa femme & ses six enfans, & sans doute allegue son âge, est massacré ; dans le sang de qui se sont baigné les monstres ? dans le leur, dans celui d'un Mulâtre comme eux, sans armes & sans défense.

Que doivent penser de vous tous les enfans Blancs qui ont perdu leurs peres & leurs meres ? Que doivent penser les peres qui ont perdu leurs enfans, ainsi que tous ceux qui, réduits à la misere la plus complete, regrettent leurs amis & leurs parens ; tous ceux qui accablés par les cruautés dont ils sont victimes, lisent dans votre ouvrage que les maux des Hommes de Couleur étaient tels qu'Ogé & ses semblables n'ont pu faire autrement que de se venger de ceux qui les opprimaient au dernier degré ? Par vos allégations sans preuves, vous devenez coupable envers eux & envers votre patrie, dont ils sont aujourd'hui les sujets comme vous : le public vous jugera.

Page 44.

Ils investirent bientôt le camp des révoltés qui firent moins de résistance qu'on n'aurait dû l'attendre d'hommes dans une position aussi désespérée.

Si vous aviez bien voulu considérer la conduite des Hommes de Couleur dans toutes les circonstances, il vous aurait été facile de connaître que le fond de leur caractere est un mélange de tous les vices ; dominés par la lâcheté, le peu de résistance qui vous étonne dans des hommes qui, au moment où vous les représentés, entourés par les Blancs au milieu de leur camp, souillés déjà par les crimes les plus atroces, & ayant tout à craindre, se laissent enlever avec moins de résistance qu'en effet on ne devait s'y attendre, vous aurait convaincu d'une grande vérité ; c'est que dans tout ce qui a été exécuté dans le parti des Hommes de Couleur, rien de grand n'a été fait par eux.

Les Mulâtres ont en général plus de finesse & de fourberie que les Négres ; ils ont surtout un caractere de barbarie & de férocité qui se montre partout. C'est d'après mille preuves, que j'offre de donner, que j'avance que presque toutes les actions atroces qui ont eu lieu à St. Domingue depuis la Révolution, ont été conseillées, commandées, & plus souvent encore exécutées, par les Mulâtres. Cela prouve plus que tout leur lâcheté, les hommes lâches étant toujours cruels. Il est peu d'actes de bonté & d'humanité qu'on puisse citer d'eux, en exception à cette regle, tandis que l'on en peut citer beaucoup, des Négres envers leurs maîtres ou envers les Blancs.

Le Négre est beaucoup plus simple que l'Homme de Couleur, mais il est plus brave, plus sensible, plus généreux. On peut dire avec vérité qu'il y a peu de traits de barbarie qui puissent leur être imputés. En général les Négres sont courageux & très-susceptibles d'attachement ; ils se font tuer, s'ils ne peuvent fuir avec leur chef, plutôt que de se rendre ou de l'abandonner.

Page 46.

Mais Rigaud, le chef des Mulâtres dans cette partie de la Colonie, déclara hautement que ce n'était qu'un calme trompeur & passager, & qu'aucune paix ne serait jamais stable, que lorsqu'une classe d'hommes aurait exterminé l'autre.

Rigaud a devoilé le grand secret des Amis des Noirs. Un vain préjugé ne pouvait être la cause de cette haine. La destruction de la Colonie était le plan que l'on avait conçu, comme devant ôter aux Emigrés les moyens d'empêcher de finir la Révolution en France. Les Jacobins & leurs sectateurs savaient bien mieux que les Mulâtres qu'il était impossible que la Colonie subsistât sans les Blancs ; & les Mulâtres étaient assez ignorans pour ne pas voir que leur petit nombre ne pourrait tenir dans la soumission les Négres de la Colonie : que leur faiblesse engagerait bientôt les Négres, qui les haissent beaucoup plus que les Blancs, à les détruire. Ils ne se sont apperçus de cette vérité que très-tard.

Il est bon de dire ici que les Hommes de Couleur étaient plus séveres, (même avant la Révolution) envers leurs Négres que jamais les Blancs n'ont été pour eux, & en général la plus grande menace que l'on faisait à un Négre, était qu'on le vendrait à un Mulâtre. En effet, c'était le plus grand châtiment qu'on pût lui faire supporter.

Les Mulâtres trop vains & trop peu instruits, en pensant comme Rigaud, même en admettant tous leurs succès complets, n'appercevaient pas qu'ils mettaient fin à leur existence politique, puisque, s'ils avaient réussi à détruire les Blancs, ils se trouvaient avant 20 années rentrés parmi les Négres, & que le petit nombre d'entr'eux qui serait échappé à la vengeance des Blancs ou à la haine des Négres, aurait vu ses premiers enfans d'une couleur entierement différente de la sienne. Rigaud était absurde dans le propos que vous citez de lui : car il connaissait le petit nombre de ses camarades. Par ce que vous dites même, vous devez concevoir qu'il prononçait sa mort, car les propriétaires

Blancs étaient trois fois plus que suffisans en nombre & en courage, ainsi qu'en talens, pour détruire la race entiere des Hommes de Couleur, si les Négres n'avaient pas été appellés à les joindre.

Mais si les Hommes de Couleur étaient incapables de faire toutes ces réflexions, les novateurs, les Amis des Noirs les faisaient, & des troupes de Jacobins & surtout des monstres appellés commissaires civils furent envoyés d'Europe. Ce sont eux, ce sont les Blancs qui auraient fini par détruire la Colonie & non les Mulâtres.

Page 47.

Une sentence (celle d'Ogé & d'une partie de ses complices) sur laquelle il est impossible de réfléchir sans éprouver un sentiment mêlé de honte, d'indignation & d'horreur.

La sentence contre Ogé peut paraître sévere à un homme qui ignore les malheurs de St. Domingue & les crimes que ce jeune homme a commis. Mais vous conve ez, Monsieur, de tous les crimes qui ont accompagné sa révolte, & vous savez que par toutes les lois, dans tout l'univers, le meurtrier est condamné à mort. Combien de meurtres Ogé n'a-t-il pas commis, & n'a-t-il pas fait commettre ? en quoi son supplice a-t-il été honteux pour son pays ? comment peut-il inspirer de l'horreur, puisqu'il n'a subi que les peines dont la loi punissait les meurtriers, les incendiaires, enfin ceux qui, comme Ogé & ses complices, avaient fait subir mille fois plus que la mort à leurs malheureuses victimes.

Consultez le pere de famille échappé au massacre de sa famille ! consultez les nombreuses familles ruinées par la ridicule vanité des Mulâtres, & par les principes absurdes des novateurs ! consultez ces jeunes enfans qui ont perdu leurs parens, & qui, ruinés, errans dans des contrées éloignées de leur héritage, maudissent sans cesse les crimes dont Ogé & ses complices ont reçu le châtiment ! Joignez-vous, Monsieur, à tous les hommes bons & sensibles, pour exécrer à jamais les monstres qui ont soufflé dans l'ame atroce des Hommes de

Couleur, tous les crimes qui désolent la Zone sous laquelle vous avez votre fortune, & surtout n'augmentez pas les malheurs de mes infortunés compatriotes, en leur laissant sentir que leurs maux ont trouvé votre ame plus sensible pour leurs bourreaux que pour leurs infortunes ! Colon, propriétaire, n'attenuez pas dans l'Homme de Couleur son crime, en lui donnant à penser qu'il trouve en Europe des ames qui ne comprennent pas toute l'étendue de ses cruautés !

Page 58.

Il n'y a que Barnave (jusqu'à ce moment le plus formidable adversaire des préjugés & des prétentions des Colons) qui ait déclaré qu'il était convaincu, que si la mere patrie se mêlait d'avantage de la question entre les Blancs & les Gens de Couleur, cela produirait les conséquences les plus fatales : cette opinion, méritait d'autant plus d'attention, qu'elle était celle d'un homme qui, comme Président du Comité Colonial, devait être supposé avoir acquis les connaissances les plus intimes à ce sujet ; mais on l'écouta sans être convaincu.

Voilà, Monsieur, ce qu'il faudrait répéter tous les jours & d'une maniere différente aux prétendus philantropes de l'Europe, surtout aux cruels Amis des Noirs, & encore plus à tous les gouvernemens. Les talens distingués, mais mal employés, de ce jeune homme, furent trop généralement connus pour ne pas faire faire de profondes réflexions sur l'aveu que la force de la vérité lui a arraché : c'est que les métropoles ne doivent pas vouloir régler l'intérieur du régime Colonial, ni se méler des lois établies entre les différentes couleurs d'hommes qui les habitent. Il ne faut point se lasser de le répéter ; c'est que les personnes les plus instruites en Europe sur les Colonies, ne connaissent que très-peu ce qui les concerne, & sont, autant que Barnave, remplies de préjugés contre elles. Président du Comité des Colonies, il a été obligé d'en convenir, après tous les essais qu'il avait tentés.

Chap. V.—Page 61.

" Que les Colonies périssent, disait Roberspierre, plutôt que de sacrifier un principe."

Voilà donc le grand plan des Amis des Noirs connu ! *Périssent les Colonies plutôt qu'un de leurs principes nouveaux !* Comment, Monsieur, colon, propriétaire vous-même, n'avez-vous pas développé toute la barbarie contenue dans cet aveu impudent & cruel ? comment l'indignation pour ceux qui cherchaient à vous envoyer à la mort, vous, votre famille, vos amis, vos compatriotes, n'a-t-elle pas donné à votre ame toute l'énergie nécessaire pour détromper l'univers sur cette secte de bourreaux qui, d'un seul mot, a voué indifféremment à la destruction toutes les Colonies & leurs infortunés habitans ?

Chap. VI.—Page 78, Note C.

Même plusieurs dames, à ce que l'on m'a dit, ont ridiculisé avec une gaieté indécente, la sympathie que les Anglais montraient pour les souffrances des malheureux criminels.

Voilà donc la reconnaissance que vous offrez à ces habitans qui, malgré leurs malheurs, vous ont reçu avec tant d'empressement !

Quoi ! vous avez été époux & pere ! vous avez des amis, des concitoyens, & vous avez pu être assez insensible au milieu de ce déluge de maux qui avaient inondé le Cap, & dont vous fûtes le témoin, pour avoir employé votre tems à recueillir une calomnie barbare ! Au lieu de partager les malheurs de ceux qui vous entouraient, vous êtes resté assez isolé au milieu de tant d'infortunés pour avoir dès-lors transcrit une calomnie, & vous avez assez peu réfléchi depuis pour avoir osé la faire imprimer.

J'en appelle à tous les honnêtes gens & je leur dirai : *parmi les malheureux au milieu desquels Mr.* Bryan Edwards *s'est trouvé au Cap, il n'y en avait pas un qui n'eut perdu un pere, une mere, un frere ou une sœur, ou un ami quelconque. Presque tous y avaient perdu leurs propriétés, & cependant ils l'ont reçu avec bonté, avec empressement. Le pere oubliait la mort de ses enfans; l'enfant, la perte de ses parens; l'époux, la perte d'une épouse peut-être morte déshonorée dans les bras des monstres; la mere désolée oubliait un moment la perte de ses filles livrées à mille tourmens cent fois pires que la mort. Eh bien! ils oubliaient tout, & la perte de leur fortune & celle de leurs familles, pour recevoir & accueillir un étranger d'une nation généreuse! Au milieu de tant de douleurs, cet étranger, froid aux miseres & aux malheurs de leur situation, qu'il savait ne pouvoir aller jusqu'à lui, s'occupait à recueillir une calomnie contre des femmes!*

Que ceux à qui j'en ai appellé vous jugent.

Chap. VII.—Page 81.

On ne peut nier que tout le corps des derniers, (les Mulâtres) à St. Domingue, n'eussent des sujets de plainte & de mécontentement bien fondés: l'oppression arrive quelquefois à un tel point que ce n'est plus une vertu d'en souffrir le poids avec patience; je conviendrais volontiers que la situation & la condition des Mulâtres dans les Islés Françaises était telle, que leur révolte devenait un devoir; s'il ne paraissait, par ce que j'ai déjà dit, que le redressement de leurs griefs fut le sujet qui occupa les premieres délibérations de la premiere assemblée générale de représentans qui ait jamais été convoquée à St. Domingue.

J'ai déjà répondu à ce que vous avancez; je vous demande ici les preuves de ce que vous osez écrire & je vous répéte, *comme je l'ai déjà prouvé*, que les Mulâtres étaient plus heureux dans les Isles Françaises, que dans les Isles Anglaises. Je n'en veux pour preuve que ce que vous dites vous-même (en avouant qu'ils avaient de grandes propriétés) & ce que vous ajoutez ici prouve de plus que les principes & l'attachement des Blancs étaient très-favorables aux

Hommes de Couleur. Jamais les annales d'aucun peuple n'ont fourni des preuves d'ingratitude qui puissent être comparées à celle des Mulâtres envers leurs bienfaiteurs, tous leurs peres ou leurs parens.

Page 82.

C'étaient les Mulâtres eux-mêmes qui étaient les plus durs maîtres des Négres & qui en exigeaient les plus grands travaux.

Eh bien ! Messieurs les philantropes, répondez à un des plus ardens amis des Mulâtres. J'ignore, Monsieur, quelles preuves vous avez à l'appui de cette assertion, & si elles vous donnent plus de droits à être cru que celles dont vous vous êtes servi jusqu'à présent dans votre ouvrage. Mais je vous garantis que ce que vous dites est très-vrai, une expérience de vingt années me l'a confirmé. Voici les raisons que les Hommes de Couleur donnaient & donnent encore de leur conduite avec leurs esclaves. C'est qu'ils connaissent les négres mieux que nous ; c'est qu'ils connaissent mieux toute leur méchanceté & leurs vices, comme étant plus près d'eux & comme ayant été élevés avec eux. Le fait est que les Mulâtres prennent la haîne & le dégoût qu'ont les négres à les servir pour des vices de caractere. Mais les Hommes de Couleur sont trop peu instruits & trop peu accoutumés à réfléchir pour découvrir dans le cœur humain la justice de l'impatience & de l'horreur du négre pour eux, qui ne les voit sortir de l'esclavage, pour devenir leurs maîtres, que par le caprice libertin du maître commun, qui est le Blanc.

Page 86.

Les négres instruits que ce n'était que par le moyen des Mulâtres & des liaisons que ceux-ci avaient en France, qu'ils pouvaient obtenir des secours réguliers d'armes & de munitions, suspendirent leurs anciennes animosités.

Vous convenez ici, Monsieur, de ce que j'ai dit dans la note précédente, & je vous réponds que rien n'est changé dans les animosités & la haîne qui

régnent entre ces deux classes d'hommes. J'en ai des preuves trop longues pour les établir ici ; j'aurai peut-être l'occasion un jour de les mettre sous les yeux du public dans l'histoire de St. Domingue.

Page 91.

Et ils (les Mulâtres) déclarerent publiquement, qu'il fallait que l'un ou l'autre parti, soit eux, soit les Blancs, fût entierement détruit & exterminé, & qu'il n'y avait plus désormais d'alternative.

Cette déclaration est la répétition de celle de Rigaud, à laquelle j'ai déjà répondu. J'ajouterai ici que les Mulâtres ont déjà reconnu l'erreur dans laquelle on les a jettés & qu'ils ont senti que leur propre destruction s'avançait. Lorsque Polverel a publié la liberté des Noirs, beaucoup d'Hommes de Couleur effrayés de leur petit nombre, réduit de plus des deux tiers, ont fui en Europe & en Amérique avec les fruits de leurs déprédations. Ceux qui restent employent leur pouvoir à amasser de grandes fortunes pour fuir à leur tour, aucun d'eux ne s'attendant à rester dans les Colonies d'après leur propre déclaration, qui sera réellement exécutée, quelque soit le sort des Colonies, non pas aussi cruellement que vous le rapportez ; mais il sera absolument nécessaire qu'ils la quittent s'ils ne réussissent pas à exterminer les Blancs, & encore plus nécessaire, si les négres étaient abandonnés à eux-mêmes & restaient libres, car ils les massacreraient très-promptement.

Chap. VIII.—Page 110.

Et tous les partis, tant les Républicains que les Royalistes, dans cette occasion, condamnaient également la folie & l'iniquité de cette mesure.

Les commissaires-civils Polverel, Santhonax, Ailhaud étaient partis de France, chargés par les Jacobins & les Amis des Noirs, de tout faire pour amener cette mesure. Les habitans de tous les partis furent très-étonnés, lorsqu'elle eut

lieu, quoiqu'ils fussent prévenus par beaucoup de personnes. J'avais écrit dans la Colonie, dès 1792, que c'était le plan confié aux commissaires. On pouvait employer des mesures vigoureuses pour l'empêcher, elles étaient indiquées : le nombre des vaisseaux, des troupes, &c. était décrit. Mais l'esprit de vertige qui a accompagné tout ce qui s'est fait pour empêcher les maux de la révolution eut lieu dans cette circonstance, comme dans tant d'autres. Vous auriez pu savoir que la Colonie avait encore été avertie quatre mois avant l'arrivée des commissaires civils, & dire que la différence des partis est ce qui a le plus contribué à empêcher l'effet des mesures indiquées & préparées. Vous auriez dû parler de la surprise des Hommes de Couleur, quand ils apprirent qu'ils avaient été joués par les Amis des Noirs & qu'ils n'avaient servi que d'instrumens actifs pour exécuter leurs plans destructeurs ; mais il était trop tard, tout céda au torrent.

Page 111.

En attendant, le nouveau Gouverneur (d'Esparbès) commença à montrer quelque mécontentement & de l'impatience.

Le malheureux Comte d'Esparbès était l'homme le plus incapable d'administrer une Colonie comme St. Domingue, sur-tout dans un tems de révolution. Les commissaires civils le savaient bien ; voilà pourquoi ils l'avaient demandé. Mais si ce général avait eu la moindre partie des talens nécessaires, les commissaires civils étaient pris dans leurs propres filets. Il fut proposé au Comte d'Esparbès de les faire arrêter, & cela était facile au moment de la proposition ; 24 heures après, il fut trop tard, il le fut lui-même & embarqué de suite.

Page 112, Note *d*.

C'est à un de ces Messieurs que je dois des informations plus importantes & plus étendues que celles que j'ai pu rassembler par tout autre moyen.

J'ai déjà répondu, Monsieur, à votre prétendue collection de matériaux sur l'Histoire de St. Domingue & sa révolution. Je ne suis qu'au tiers de votre

ouvrage, le lecteur est en état de juger la valeur & l'étendue de ces matériaux. Je prouverai encore combien il vous en a manqué, surtout le peu d'exactitude de ceux dont vous avez fait usage, & combien il eût été plus sage à vous de reculer l'exécution d'un ouvrage que vous regretterez sûrement d'avoir publié, puisqu'il doit vous attirer un reproche de légereté qui ne convient ni à votre place, ni au sujet que vous traitez.

Je ne peux m'empêcher de faire part à nos lecteurs d'une preuve du peu de matériaux que vous avez réussi à rassembler à St. Domingue, en leur disant que vous avez même négligé pendant votre sejour de vous procurer un bonne carte de l'isle, pour en fournir une avec votre ouvrage. Pour y remédier, vous avez pris celle de *Faden*, même sans sa permission. Vous êtes en procès avec lui à ce sujet. Toute imparfaite qu'est cette carte, c'est ce qu'il y a de plus exact dans votre ouvrage : on peut penser que s'il avait été à St. Domingue, il s'en serait, sans doute, procuré une plus correcte—Vous, Monsieur, pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

Page 114.

Les commissaires civils arriverent au Cap le 10 *Juin* 1793, *après avoir soumis le Port-au-Prince & Jacmel.*

Si vous aviez été l'homme en état d'écrire sur l'Histoire de la Colonie de St. Domingue & de sa révolution, vous auriez dû établir ici ce qu'étaient ces commissaires civils & fixer l'opinion de vos lecteurs sur leur caractere & leurs talens. Car ils avaient beaucoup de l'un & des autres.

Puisqu'ils avaient soumis le Port-au-Prince par leur courage, il était de votre devoir, même pour l'honneur des armes Britanniques, de parler de leur énergie, puisque ces mêmes conquérans du Port-au-Prince ont été obligés de l'abandonner aux Anglais sans avoir tiré un seul coup de canon, & qu'ils ont fui non seulement de cette ville, mais de la Colonie.

En disant ce que vous auriez dû dire, je ne veux pas moi-même faire ici l'histoire de la Colonie. Vous jugez à présent & vous jugerez encore mieux, ainsi que nos lecteurs, si je le pourrai lorsque le tems sera venu. Je vais en

attendant continuer de répondre le plus briévement possible à toutes vos erreurs. Malheureusement ma lettre sera longue, en raison composée de vos erreurs, multipliées par votre ignorance, & de mes réponses dictées par la connaissance que j'ai des faits, comme témoin avisant & actif.

Page 114.

Il paraît qu'il existait un décret de l'assemblée nationale portant qu'aucun propriétaire d'habitation dans les Indes Occidentales, ne pourrait exercer l'emploi de gouverneur dans la Colonie où ses biens étaient situés.

Vous auriez facilement pu éviter l'erreur que vous faites ici, & apprendre du premier habitant propriétaire de St. Domingue, que la loi que vous semblez croire avoir été de l'assemblée nationale, est au contraire de nos Rois ; vous auriez été aisément informé que cette loi défendait qu'un gouverneur-général eut aucune propriété fonciere dans la Colonie qu'il gouvernait ; vous auriez pu remarquer que c'était une précaution prise par le gouvernement pour empêcher les injustices, auxquelles aurait pu être entraîné contre ses voisins un général propriétaire d'habitation.

Page 117.

Les proclamations qu'ils publiaient de tems en tems (les commissaires civils) pour expliquer leur conduite manifeste par leur contenu combien ils se sentaient coupables, & forment un état de leur crime pour lequel le jour des rétributions les attend, quoiqu'il tarde encore à les atteindre.

C'est au mois de Mars 1797 que vous publiez votre ouvrage, & vous avez conservé vos prédictions. Vous ignorez même les faits les plus simples sur l'histoire que vous publiez. Non seulement les grands coupables Polverel & Santhonax n'ont pas été punis, au contraire ils sont sortis de leur procès exempts de blâme. Vous n'en dites pas la raison qui est bien plus certaine que votre prophétie. Ce sont les trésors qu'ils avaient emportés avec eux, ceux qu'ils avaient envoyé à l'Amérique, du Nord & en France. Voilà ce qui a détruit votre prédiction. Loin qu'elle ait eu lieu, Santhonax a été renvoyé en triomphe dans la Colonie qu'il a étonné par sa barbarie ; & votre note est aussi ignorante

que votre prophétie est nulle, car vous y faites mourir Polverel dans quelque partie de St. Domingue, quand il est mort en France au milieu de ses amis & soulagé par les soins de l'art ; tranquille en apparence, seulement victime de grandes douleurs, suites de ses débauches à St. Domingue ; sans doute aussi la proie de ses remords, s'il est possible qu'un tel homme puisse en avoir.

Il n'y a aucun colon qui ne vous eût informé de ces détails, qu'un homme qui veut écrire l'histoire doit au moins savoir aussi bien qu'eux, ou ne pas entreprendre d'écrire sur ce qu'il ignore totalement.

Page 121. Note sur l'événement du Cap.

Néanmoins il paraît certain que la population Blanche a été entierement détruite, & qu'il n'a pas resté un seul Blanc au Cap ; on estime que s'il s'est sauvé 12 *à* 1,500 *personnes, c'est plus qu'on n'ose l'espérer.*

Je vous prie, Monsieur, de noter ce que vous dites ici, & que vous assurez tenir d'un particulier dans la véracité duquel vous placez la plus grande confiance. Ici vous convenez que la population blanche est détruite. L'époque en est très-essentielle ; c'est avant mon arrivée à la Jamaïque, avant que j'aie commencé les opérations nécessaires pour faire prendre possession de la Colonie aux Anglais, & vous convenez qu'il ne restait pas un seul Blanc au Cap. Depuis long-tems il n'y en avait presque plus sur les habitations de la dépendance. Vous verrez par les réponses suivantes qu'il n'est pas exact de dire qu'il n'y est pas resté de Blancs. Cela a réellement causé à-peu-près leur fuite totale, mais elle n'a pas eu lieu dans le même instant. Vous vous souviendrez de l'état de la ville, du besoin que les commissaires ont eu d'y appeller les brigands ; enfin vous convenez au moins que la population Blanche y a été détruite. Bientôt cependant vous la ferez revivre pour prouver le tort qu'on a eu de conseiller d'entreprendre de mettre cette belle Colonie sous la puissance de la Grande-Bretagne, &c. &c.

Chap. IX.—Page 123.

Les possessions Françaises dans cette belle isle passaient pour le jardin des Indes Occidentales ; & par la beauté de leurs situations, la richesse de leur sol, la salubrité & la variété de leur climat, on pouvait avec raison les regarder comme le paradis du nouveau monde.

Si, ayant beaucoup réfléchi sur les vérités contenues dans ce paragraphe de votre livre, vous en eussiez tiré les conséquences nécessaires ; colon, propriétaire d'habitation, & par là en état de juger l'avantage d'une aussi importante Colonie pour sa métropole, vous aviez, en législateur, considéré les intérêts de votre patrie, vous auriez dû faire sentir les avantages dont il était pour la Grande-Bretagne de conserver la possession de St. Domingue, que des événemens imprévus & si favorables pour elle lui ont livré. Si vous aviez employé vos talens à établir les immenses avantages qui devaient résulter pour elle de cette possession, vous auriez consolé & ranimé les espérances des planteurs de ses diverses Colonies du Vent, dont le sol desséché, épuisé, entraîné par les pluies, ne rend plus à leurs travaux les bénéfices que leur industrie mérite & que la grandeur de leurs capitaux nécessite. Vous pouviez leur montrer le paradis du nouveau monde, St. Domingue, comme une terre promise qui n'attendait que leur arrivée pour tripler leur fortune, & pour doubler l'activité des manufactures & du commerce de l'Angleterre. Il ne fallait, Monsieur, que vous laisser entraîner par la force de la vérité qui vous arrache l'aveu vrai & précieux que vous faites ici, & dont je ferai usage par la suite.

Page 123.

Quant au territoire qui est entre les mains de ses anciens conquérans (les Espagnols) je n'en ai qu'une connaissance très-imparfaite.

Pourquoi, Monsieur, avoir entrepris ce qui est au-dessus de vos moyens ? parce que vous avez écrit l'histoire de la Jamaïque & des Isles Anglaises du

Vent, était-il nécessaire que vous écrivissiez sur l'histoire de St. Domingue & que, vous en rapportant aux données si insuffisantes que vous avouez avoir sur cette immense Colonie, vous risquiez la réputation que vous pouvez avoir acquise, en publiant des fables ou des contes qui vous ont été donnés par deux ou trois individus qui avaient peut-être intérêt de vous tromper ? Enfin peut-on concevoir que tout ce que vous dites réellement sur l'histoire de St. Domingue, soit contenu dans une douzaine de vos pages ? Vous auriez dû ne jamais écrire sur cette Colonie, puisque vous êtes pour la partie Française de St. Domingue dans la situation dans laquelle vous êtes pour la partie Espagnole ; c'est-à-dire, que vous n'en connaissez absolument rien. Car, certainement ce que vous en dites n'est rien, quand on saura que la grandeur de la partie Française n'est que la moitié de celle appellée partie Espagnole : que celle-ci est plus fertile que la partie Française, & qu'elle n'attend que des cultivateurs, sans être, comme vous le dites & semblez le croire, couverte d'animaux sauvages & sans maîtres. Les habitans Espagnols ont la propriété des terrains sur lesquels ils ont des *Hates* ou *Corails* pour leurs bestiaux & leurs troupeaux de bêtes à cornes ou cavalines, qui sont tous marqués & parfaitement reconnus, & dont ils faisaient un très-grand commerce avec la partie Française.

Ces belles plaines n'attendent que des cultivateurs pour rendre au centuple les avances qu'on leur fera. Voilà ce que vous auriez pu, dans un ouvrage exprès, proposer, établir & démontrer. Vous seriez alors le véritable ami des hommes ; vos travaux seraient utiles, loin d'avoir des dangers : surtout ils instruiraient vos lecteurs, loin de leur donner des idées fausses & pleines d'erreurs, comme vous le faites par votre livre.

Page 124.

Les Boucaniers.

Vous parlez des Boucaniers pour appuyer les lieux communs que vous répétez après tant d'autres, & que vous voulez faire servir pour prouver la punition des cruels Espagnols. Vous n'êtes jamais heureux en citations. Ce ne sont pas les Boucaniers qui ont puni les Espagnols, ce sont les Flibustiers qui ont repris sur ces barbares conquérans une partie de l'or qu'ils avaient fait arracher du sein

des entrailles de St. Domingue aux malheureux habitans qui peuplaient ces contrées. Les Boucaniers sont bien les premiers Européens qui ont cherché à s'établir & qui se sont établis dans St. Domingue après les Espagnols ; mais tous étaient ou avaient été Flibustiers, & c'est surtout sur mer que leurs exploits ont été célebres avec tant de raison ; car leurs conquêtes sur le continent n'étaient que la suite de leurs expéditions maritimes. C'est long-tems après qu'ils s'établirent au Port-de-Paix & qu'ils devinrent Boucaniers, nom qui vient de leur métier de boucaner ou de dessécher lentement la viande sur un feu de bois verd appellé *Boucan.*

Ils ne firent ces grandes chasses qui fournissaient à leur nourriture & à leur commerce, que lorsque la Flibusterie rendit moins. Jamais ils n'attaquaient les Espagnols sur terre, que pour piller leurs ports avec leurs flottes ; à St. Domingue ils étaient trop loin de leurs établissemens ; ils se battaient seulement quand les chasseurs des deux nations se rencontraient. Pourquoi vouloir écrire ce qu'on ne sait pas, ou ce que l'on sait si mal ?

Page 124.

Les premiers établissemens de ces hommes (les Boucaniers à St. Domingue); ils étaient formés des planteurs Français & Anglais qu'un armement Espagnol avait chassé de l'Isle St. Christophe en 1629.

Je suis loin d'approuver les barbaries des Espagnols, mais suivant le droit de ces tems, ils s'étaient emparés des Antilles qu'ils avaient découvertes ; ils y avaient fait plus ou moins d'établissemens. J'approuve & j'admire le courage des Flibustiers qui les ont attaqués ; mais je ne leur accorde pas, comme vous, Monsieur, que ce fût un droit de justice. Il ne convient pas à un historien philantrope de mettre le droit dans la force. Les Espagnols étaient maîtres des Antilles par un crime : je l'accorde ; mais les Flibustiers, qui les y ont attaqués avec tant de bravoure, n'étaient pas les vengeurs nés des Caraïbes ou des Indigenes de ces contrées, & la défense des Espagnols contre ceux qui les attaquaient était légitime. Un historien ne doit pas, par ses réflexions, établir des principes faux dans un siecle & dans un tems où ce sont leurs faussetés qui ont amené l'Europe au moment de son bouleversement général & de sa perte.

Page 125.

Si le gouvernement Espagnol avait alors agi sagement, il aurait laissé ces pauvres gens parcourir les déserts de l'isle sans les inquiéter.

Certainement, Monsieur, vous connaissez bien peu le cœur humain & vous avez bien peu réfléchi sur l'espece d'hommes qui composait le peuple étonnant appellé Flibustier & Boucanier. En oubliant l'état dans lequel était alors l'Europe, vous oubliez le courage & les passions qui conduisaient ces étonnans aventuriers. Surtout ignorant leur histoire ou confondant tout, vous en faites des chasseurs paisibles qu'il eût fallu laisser errer dans les Antilles. Vous oubliez donc, Monsieur, le caractere & la base des plans & des projets qui faisaient tout tenter à ces hommes extraordinaires. C'était l'envie de s'emparer des trésors que les Espagnols avaient trouvés dans le nouveau monde. Ce sont les Flibustiers qui étaient les attaquans & les Espagnols les défendans. Ce n'est que malgré eux qu'ils soutenaient cette guerre ; & laisser errer dans les Antilles les Boucaniers, c'était leur donner l'envie & les moyens de s'emparer de ce qui leur aurait convenu. Si malgré la guerre cruelle qui a existé 50 années, les Flibustiers devenus Boucaniers ont forcé l'Espagne à leur céder une partie de St. Domingue, que n'eûssent-ils pas fait, si on les eût laissés maîtres de tout ravager ? vos réflexions sont aussi peu justes que les faits que vous avancez sont remplis d'erreurs.

Page 127.

C'est une troupe de ces aventuriers (la plûpart Normands), qui furent les premiers fondateurs de la Colonie Française de St. Domingue. J'ignore ce qui peut les avoir engagé à se séparer des compagnons qui partageaient leurs dangers, & d'abandonner le plaisir de la vengeance & de l'avarice, de changer les tumultes de la guerre pour prendre l'occupation douce & paisible de l'agriculture; ce n'est pas mon affaire de l'expliquer, ni je n'en ai les moyens.

L'histoire des Flibustiers, toute insuffisante qu'elle est, vous aurait donné l'instruction que vous prétendez n'être pas votre *affaire de posséder*. Qui vous a donc forcé d'écrire sur celle de St. Domingue? Le devoir d'un auteur est d'instruire pour sa réputation, si ce n'est pas pour les peines & les frais que ses lecteurs ont fait & pris d'acheter & de lire son livre; il ne faut pas les tromper par un titre pompeux, pour dans le cours de l'ouvrage leur dire qu'on n'a pas les moyens de tenir ce qu'il promet. Vous auriez pu aisément apprendre que l'augmentation du nombre des Flibustiers, leurs blessés, leurs enfans, les avantages de leurs victoires, leurs treves, l'habitude de leurs chasses dans l'isle ont été la cause de leur établissement: tout enfin vous aurait donné le fil nécessaire pour découvrir les premieres raisons de l'établissement des Flibustiers en Boucaniers à St. Domingue, puis en cultivateurs. Le Port-de-Paix, qu'ils avaient fréquenté depuis leur arrivée à la Tortue, fut le premier endroit qu'ils habiterent. La terreur qu'ils inspiraient avait engagé les principaux planteurs Espagnols à se retirer & à se fixer sur le Continent & les autres à abandonner les parties éloignées de la capitale de l'isle. Vous auriez aisément pu savoir qu'à la paix de Riswik, les Flibustiers ou Boucaniers étaient établis dans la Baye appellée de *Liguana*, dont on a fait Léogane. Ils étaient nombreux au Petit-Goave, &c. Ces premiers commencemens sont connus de tous les planteurs Créoles de St. Domingue. D'ailleurs si vous avez voulu écrire sur l'histoire de cette Colonie, vous avez dû tout faire pour vous instruire des premiers commencemens du pays sur lequel vous vouliez écrire, & ne pas venir dire ridiculement aux lecteurs qui ont acheté votre livre, " je n'ai pas l'habileté pour " vous instruire." Le lecteur, trompé par vos prétendues vues, n'était pas dupe de sa vanité; il le devient de la vôtre, parce que vous avez voulu écrire sur ce que vous avouez ne pas connaître.

Page 130.

Les ports & les villes les plus considérables de la province du Nord étaient le Cap Français, le Fort Dauphin, le Port-de-Paix, & le Cap St. Nicolas. Je ne parlerai que de la premiere & du dernier.

Le lecteur sera fort instruit par votre livre: dans le paragraphe ci-dessus vous avoué n'avoir pas les connaissances nécessaires pour instruire vos lecteurs; dans

celui-ci vous lui dites que vous ne parlerez pas de deux des principaux quartiers de la partie du Nord ; pourquoi donc avoir écrit, ou si vous vouliez le faire, pourquoi n'avoir pas consulté des personnes en état de vous donner les informations qui vous manquent ? vous devriez savoir que le Fort-Dauphin surtout est un quartier très-important par ses produits, par sa situation, &c. Le Port-de-Paix méritait d'autant plus votre attention que c'est le premier établissement des Boucaniers dans l'Isle de St. Domingue & le lieu où se sont rassemblé les forces républicaines dans la partie du Nord sous le commandement de Laveaux, pour s'opposer aux forces Anglaises.

Page 131.

Le College des Jésuites converti après la Révolution en maison du gouvernement, & qui servait aux assemblées coloniales & provinciales.

Je ne m'arrêterais point, Monsieur, à relever les erreurs de détail dont votre livre abonde, si je ne croyais nécessaire de mettre vos lecteurs en garde contre des assertions d'une toute autre importance. Je dois donc vous dire que depuis l'extinction des Jésuites en France, leur maison, qui n'était pas un college, mais un couvent, est devenue *le gouvernement*, & c'est dans cette maison qu'en 1783 le gouverneur a eu l'honneur de recevoir M. le Duc de Clarence, longtems avant la Révolution.

Page 131.

Elle était bâtie au pied d'une très-haute montagne, appellée le Haut-du-Cap.

La Ville du Cap était, & ce qui en reste est encore bâti sur une petite plaine, enfermée par la montagne assez haute appellée le Morne-du-Cap qui fait presque un demi-cercle ; la Baye du Cap en fait la corde ou la base : le Morne ne laisse qu'un étroit passage pour le chemin qui conduit dans la plaine ; il a fallu même escarper beaucoup pour rendre le chemin bon, parce que dans les hautes marées ou les débordemens de la riviere, la mer en baigne le bas. Au Sud, le Morne-du-Cap se trouve joint par d'autres montagnes au Nord, qui se prolongent jusqu'à la pointe du rocher où on a construit le Fort de

Picolet qui défend l'entrée de la rade. Malheureusement pour ce que vous avancez ici, ce qu'on appelle le Haut-du-Cap est un village à une petite lieue de cette ville ; il est établi sur une colline très-peu élevée qui vient en s'abaissant insensiblement jusques près de l'hôpital de la charité, qui est à un bon mille du Cap. Si vous n'aviez pas annoncé que vous avez séjourné au Cap & que vous y avez ramassé les nombreux matériaux qui vous ont servi à écrire sur la Colonie, on pourrait croire que vous avez été trompé ; mais ayant l'intention d'écrire sur St. Domingue, vous avez dû voyager en observateur ; comment, Monsieur, faites-vous une pareille faute ? j'en appelle à tous vos lecteurs. Si vous placez si mal la premiere ville de la Colonie & de toutes les Colonies des Antilles, où vous avez été, où vous dites vous-même avoir rassemblé vos matériaux pour écrire vos vues sur l'histoire de St. Domingue, à quoi doit être attribuée une pareille erreur ? Je demande à mes lecteurs de se la rappeller dans les autres cas où vous ne m'auriez pas fourni vous-même des preuves aussi fortes pour vous réfuter.

Je suis obligé, Monsieur, de remplir une tâche bien pénible, en relevant les fautes nombreuses que vos prétendues vues historiques sur mon malheureux pays renferment. Si j'ai par les deux articles précédens prouvé des erreurs que vous auriez dû ne pas commettre, ayant été vous-même sur les lieux, celle qui suit est plus surprenante encore ; elle est d'un autre genre, & dans lequel il ne convient pas plus à un historien qu'à un membre de la Société Royale de Londres de tomber.

Page 131.

Elle est située (la ville du Cap St. Nicolas) au pied d'un haut rocher, appellé le Mole.

Tous ceux qui ont voyagé même dans leur patrie, ou étudié la géographie, savent qu'un Mole est une projection ou un avancement de terre, ou de pierre dans la mer, soit naturel, soit fait par l'art, d'une étendue quelconque pour en briser les flots, soutenir le poids de l'Océan, & supporter les secousses de cet élément en fureur. Un Mole est donc l'avancement quelconque qui sépare un port de la haute mer. La partie de la mer ainsi séparée par la jettée appellée le Mole, forme le port ; vous n'auriez jamais dû écrire que la ville du Mole St.

Nicolas était située au *pied d'une montagne appellée le Mole.* Le Mole du Cap St. Nicolas est formé par une étendue de terre très-plate, s'avançant dans la mer à plus de 4 milles de distance, appellée la Presqu'Isle, tenant au continent de l'Isle de St. Domingue par sa partie la plus large, avec les mornes derriere la ville du Mole ; c'est cette presqu'Isle au Nord-Ouest qui est le Mole ; qui avec la chaine des collines de l'Isle au Nord-Est, forme le goulet ou la baye du Mole de près de six milles de profondeur, au fond de laquelle est le plus beau port de toutes les Antilles, & le plus à l'abri de tous les vents. Je laisse maintenant à nos lecteurs à juger quelle confiance ils doivent à ce que vous avez écrit jusqu'à présent si vous faites de pareilles erreurs, & celle qu'ils doivent avoir en vous dans tout ce qui va suivre. Ce que contient votre chapitre dixieme est encore plus extraordinaire.

Page 132.

Elle fut détruite (la ville du Port-au-Prince) par un affreux tremblement de terre, le 3 Juin 1770, & n'a jamais été complétement rebâtie.

Certainement, Monsieur, vous ne pouvez être dans une plus grande erreur ; la ville du Port-au-Prince détruite en 1770 était très-peu considérable : elle a été entierement rebâtie & augmentée du double, plusieurs rues ayant été formées exprès, par des remblais, sur les bords de la mer : vous auriez pu aisément vous-même réfuter les notes qu'on vous a données à ce sujet, en réfléchissant au degré de prospérité auquel la Colonie s'est élevée depuis 1770 ; & en vous rappellant que le Port-au-Prince en était la capitale, le séjour du gouverneur-général & de l'intendant, & la ville où les deux conseils avaient été réunis ; vous deviez penser qu'il n'avait pas fallu 20 ans pour la rebâtir.

Page 135.

Ce qui faisait monter le nombre des Négres esclaves, dans toute la Colonie, à 480,000.

Si vous aviez, Monsieur, pris la peine de consulter quelque propriétaire de St. Domingue, il vous aurait assuré que, sans vous tromper, vous pouviez porter

le nombre des Négres à St. Domingue à 500,000, au moins, parce qu'outre ceux dont vous avez donné l'état, qui a été relevé sur les recensemens des habitans, il faut que vous sachiez qu'en général les propriétaires ne portaient jamais sur ces recensemens les enfans & les vieillards, pour avoir moins de droits à payer & moins de journées de travail à fournir à la corvée ; beaucoup ne portaient que les Négres qui pouvaient aller *Marons* ou déserter, & dont la prise les aurait rendu sujets à l'amende ou à la confiscation des Négres, s'ils n'avaient pas été portés sur le recensement.

Page 136.

La valeur total des exportations des ports se montait à 171,544,666 *livres de St. Domingue.*

Lorsqu'on veut instruire le public des produits d'une Colonie, il est nécessaire de l'instruire de toute la nature & de la diversité de ses revenus ; il faut ensuite, quand on lui présente une estimation quelconque, lui dire sur combien d'années les produits sont calculés. Après avoir cité les comptes qui ont servi à votre estimation, vous deviez informer vos lecteurs que l'on pouvait sans exagérer augmenter d'un quart les états de l'estimation ou de *l'average* que vous fournissez, qui sont faits sur le montant des denrées coloniales qui avaient payé les droits aux douanes, &c. Mais en historien exact & qui veut réellement être utile à ses lecteurs, vous deviez parler de l'énorme contrebande qui se faisait à St. Domingue ; dont les côtes immenses sont ouvertes partout au commerce de la Jamaïque, de Curaçao, & aux bâtimens Américains. Comme Colon de la Jamaïque, vous saviez sûrement & vous auriez dû dire que les trois quarts des cotons de St. Domingue y étaient portés en contrebande ; que plus des deux tiers de la récolte des indigos suivaient cette route ; que Curaçao recevait une grande partie des caffés de la côte du Sud & du Nord avec quelques cotons, de l'indigo & du sucre blanc : que les Américains du Nord, emportaient de même une grande quantité de sucre & de caffé en contrebande. En suivant même vos calculs, vous verrez que cela doit monter à une valeur de plus de 1,500,000 l. sterling, ce qui est plus considérable que beaucoup des Isles du Vent ne rendent à leurs métropoles ; ce qui, pour un peuple commerçant & manufacturier, vaut la peine d'être compté : surtout par un écrivain prenant place dans le Sénat de sa patrie.

J'ai droit de penser, Monsieur, que vous avez fait ces calculs aussi bien que moi ; des raisons que je développerai à la fin de cette lettre, pourront faire soupçonner pourquoi vous ne les avez pas détaillés.

Page 136.

Si ces états sont comparés avec ceux des exportations de la Jamaïque, le résultat en sera très-favorable à St. Domingue, *c'est-à-dire que l'on trouvera que les habitans de la Jamaïque recevaient* un plus faible revenu de leurs Négres en proportion de leur nombre que les propriétaires de St. Domingue ne recevaient des leurs. *On donnait plusieurs causes de cette différence ; on accordait plusieurs avantages & on attribuait aux planteurs Français plusieurs qualités, que j'ose assurer, d'après les plus amples informations, n'avoir aucune existence.*

La véritable cause venait indubitablement de la supérieure fertilité du sol, & surtout de l'avantage prodigieux que les planteurs Français retiraient de leur système d'arroser les terres dans les tems secs.

Certainement, Monsieur, vous avez jusqu'à présent montré beaucoup trop d'inexactitude dans ce que vous avez écrit, pour que l'on vous croie facilement. Vous deviez donner au public les preuves que vous vous êtes procurées & les informations dont vous parlez, puisque vous hazardez une opinion contraire à celle qui, *de votre aveu,* existait généralement. Croyez que l'on n'admettra pas votre assertion sur votre simple parole.

Planteur comme vous, ayant résidé plus de mois à la Jamaïque que vous n'avez passé de semaines à St. Domingue, je vous dirai que les planteurs de cette Colonie possédent les qualités qu'on leur accorde ; qu'ils retirent plus de produits de leurs terres qu'on n'en retire dans les Colonies Anglaises, par plusieurs raisons autres que celles que vous attribuez très-improprement à l'art & aux soins avec lesquels on les arrose à St. Domingue. Vous donnez à croire à vos lecteurs que toutes les habitations de la partie Française de St. Domingue sont arrosées, ce qui est une

erreur, car dans toute la partie du Nord, formant la dépendance du Cap, & la plus grande province de la Colonie, il n'y a pas six habitans qui arrosent leurs terres. Celles de la partie de l'Ouest sont les seules presque toutes arrosées, & dans la partie du Sud plus d'un tiers ne le sont pas ; ce qui ne porte pas à la moitié du tout les habitations en sucre qui sont arrosées. Voilà la preuve que vous n'avez pas pris les informations nécessaires pour prononcer. Voici, Monsieur, les avantages que les habitans de St. Domingue ont sur les planteurs de la Jamaïque : 1°. Presque tous les propriétaires résident, ou ont résidé sur leurs habitations plus communément que les planteurs Anglais ; la présence du maître attache davantage les Nègres.

2°. Les propriétaires font plus d'expériences sur leur sol qu'on ne peut le faire dans les Colonies où les propriétaires habitent moins.

3°. A St. Domingue les habitations en sucreries, étant toutes en plaines, on replante les cannes plus souvent qu'à la Jamaïque où les cannes étant plantées sur les collines & dans les montagnes, le propriétaire est obligé de planter plus rarement & de moins découvrir sa terre, pour que les pluies violentes, mais nécessaires, pour faire réussir la Bouture, & faire sortir de terre les jeunes cannes, n'entraînent pas la terre nouvellement remuée.

4°. Depuis plus de 20 années il y a eu une émulation entre tous les propriétaires de St. Domingue qui a fait faire à la culture de la canne, & à la fabrication du sucre les plus grands progrès.

5°. Les grands appointemens accordés aux administrateurs des biens qui avaient des talens, conservaient ces avantages, établis par de riches propriétaires qui avaient joint à la pratique la théorie que la fortune donne les moyens d'acquérir à ceux qui veulent s'instruire.

Je ne crains pas de prononcer que la position des plantations à St. Domingue est la principale cause de la différence des produits, puisque les cannes étant plantées en plaine on peut sans inconvéniens replanter plus souvent & rouler ce que l'on appelle des *grandes cannes* (c'est le premier produit d'une nouvelle plantation), qui donnent près de moitié plus que les rejettons ; (ou les cannes qui sont repoussées de la souche coupée précédemment ;) il en résulte qu'en

plantant plus souvent, on a un plus grand produit. Mais pour prouver sans replique que c'est aux planteurs qu'on doit la prospérité de la Colonie, je vais me servir des preuves qui doivent être à votre connaissance ; c'est le compte rendu à l'assemblée de la Jamaïque le 23 Novembre 1792 par un de ses membres, Mr. *Henry Shirley*. Il dit " que dans toute la Colonie de la Jamaïque, il n'y a " que 1047 petits établissemens, & 767 habitations en sucreries :" d'après votre ouvrage il y a à St. Domingue 793 habitations en sucreries ; mais il y a 7743 petits établissemens. D'où vient cette différence, si elle ne tient pas aux qualités que vous refusez aux cultivateurs Français ? car il faut observer *que l'étendue de la Colonie de St. Domingue* ne doit entrer pour rien dans les causes de l'étendue de ses cultures, puisqu'il y a à la Jamaïque beaucoup de terrains qui n'attendent que l'industrie & le travail des cultivateurs pour donner des produits considérables. Les qualités de l'habitant Français sont son activité, son courage à entreprendre de nouveaux établissemens, son industrie, sa sobriété & le talent de bien juger la culture propre à son sol.

Une autre preuve de la supériorité des talens & de l'industrie des planteurs de St. Domingue sur ceux de la Jamaïque, c'est que les premiers ont presque toujours manqué des bras nécessaires à leur culture, tandis que dans les Isles Anglaises, les Négres ont toujours été abondans, plus beaux & à meilleur marché, & n'ont jamais manqué aux cultivateurs Anglais. Cependant les petites cultures, *qui prouvent l'industrie & l'activité générale d'un peuple*, n'y ont pas eu lieu dans la proportion d'un septieme avec celles de St. Domingue. Voilà ce que la bonne foi devait vous faire dire. J'ajouterai, Monsieur, qu'après beaucoup d'observations, je pense que la fabrique du sucre à la Jamaïque contribue à diminuer ses produits, parce qu'en général, pour avoir un sucre blond, agréable à l'œil, on le lessive & on le cuit trop peu ; ce qui est cause qu'une partie considérable de sucre passe dans les sirops. Les cultivateurs à la Jamaïque n'ignorent pas cette perte, mais ils croyent la retrouver dans le rum provenant des sirops, qui réellement par-là en rendent davantage & d'une qualité supérieure, mais qui ne dédommagent cependant pas de la perte considérable qu'on fait sur la premiere fabrique de sucre.

Dans les Colonies Françaises, un bon fabriquant de sucre, ou raffineur, était recherché & payé très-cher ; dans les Colonies Anglaises, un distillateur, ou l'homme qui conduit le mieux une rumerie, est très-considéré.

J'ajouterai ici, Monsieur, que l'on pourrait arroser beaucoup de terres à la Jamaïque, si les propriétaires le voulaient ; & seulement dans l'espace depuis Kingston jusqu'à Spanish-Town, il y a un terrain considérable, excellent, ayant de l'eau dont on ne tire nul parti pour la culture, ce qui excite l'étonnement des cultivateurs de St. Domingue qui ne peuvent comprendre comment la préférence est donnée à d'autres terrains sur cette plaine dont l'état est, je pense, une des meilleurs preuves de la supériorité de l'industrie du cultivateur de St. Domingue sur celui de la Jamaïque.

Page 137.—Note F.

Ayant pris des renseignemens les plus exacts sur le montant de l'estimation des produits des terres en sucre, pendant que j'étais sur les lieux.

Vous auriez dû ici établir que la canne à St. Domingue n'est pas, comme à la Jamaïque, la seule culture florissante : que le produit des autres cultures surpasse les produits en sucre, parce qu'il y a un grand nombre d'habitations en caffé, en coton, en indigo & cacao, &c. : que suivant le compte rendu par M. de Marbois & celui de 1791 présenté par vous, il y a 8536 habitations ou établissemens dans la partie Française de St. Domingue, & qu'à la Jamaïque, par le compte que j'ai déjà cité rendu à l'assemblée de cette isle en 1792, il n'y a que 1824 habitations ou établissemens de quelque nature que ce soit, travaillant à fournir les récoltes de la Colonie ; que les produits des terres en cannes qui étaient de deux tiers plus considérables qu'à la Jamaïque n'étaient pas cependant la moitié des produits de la Colonie. J'ajouterai, Monsieur, ce que vous n'avez pas jugé à propos de dire, quoique vous écriviez sur l'histoire de St. Domingue dans le moment qu'une partie de cette Colonie appartient à la Grande-Bretagne, c'est que la partie Française de St. Domingue rapportait *elle seule* à sa métropole, dans une année, *un produit double de celui que toutes les Colonies Anglaises des Antilles réunies ensemble lui rendaient.*

Pour le prouver, je me servirai, Monsieur, de votre propre estimation, (ou *average*, page 136 de votre ouvrage) & le balançant avec le compte établi par un planteur, votre compatriote & votre ami, par Mr. *Henry Shirley*, membre

de l'assemblée coloniale de la Jamaïque, je rapporterai ce qu'il établit dans le compte qu'il lui rend, c'est que dans les années de

1788 1789 1790 1791	La Jamaïque n'a rendu que . . .	Quintaux de Sucre. 5,130,856

Ajoutez que 2,563,228 quintaux ont été produits dans le même espace de tems par toutes les autres Colonies Anglaises ; ce qui fait un produit en sucre pour toutes les Colonies Anglaises des Antilles de 7,694,084 quintaux, pendant les quatre années ci-dessus qui sont les années, où tout ce qui a pu servir à porter ces Colonies à leur plus grande prospérité, a été rassemblé.

Sans discuter, Monsieur, sur quels mémoires vous avez fait votre estimation, ou votre *average*, je me contenterai de vous dire que si vous ajoutez à votre estimation des produits en sucre de St. Domingue, le huitieme pour la contrebande, & 9 pour 100 pour la différence du poids Anglais au poids Français, vous trouverez que la Colonie dans quatre années a produit 8,140,804 quintaux de sucre, ce qui est par chaque année 2,035,208 quintaux ; pendant que la Jamaïque & les autres Colonies Anglaises n'ont produit annuellement que 1,923,521 quintaux ; les 111,687 quintaux de surplus des produits annuels de St. Domingue peuvent servir à balancer les erreurs du calcul, s'il y en avait.

Si vous ajoutez ensemble, Monsieur, d'après votre *average*, les caffés, les cotons, les indigos, &c. vous verrez que les produits de ces denrées montent à une somme de plus 95,000,000 livres argent de St. Domingue, bien plus forte que le montant du produit de ses sucres ; si vous ajoutez ensuite la contrebande plus facile sur ces objets, vous trouverez, dans le total de quoi fournir *le double des produits généraux de toutes les Colonies Britanniques des Antilles* ; même les 3 millions de caffé qui se faisaient à la Jamaïque en 1792, & encore le produit de toutes les autres petites cultures de toutes les Colonies Anglaises. Cette observation est trop importante pour qu'un historien ait dû la passer sous silence ; cet objet est d'un trop grand intérêt politique pour ne pas devoir être mis sous les yeux de la nation pour laquelle on fait un livre ; & sous la puis-

sance de laquelle les habitans de St. Domingue se sont volontairement mis. Une telle vérité bien demontrée doit prouver plus que tout ce qu'on peut dire les avantages de cette belle Colonie *qui est trop peu connue* en Europe.

Page 137.—Note F.

Ce qui est (le produit des terres à St. Domingue) à-peu-près les deux tiers de plus que le produit général des terres en cannes dans toute la Jamaïque.

Je le répete, Monsieur, votre aveu ne suffisait pas, en disant que les terres de St. Domingue rendaient deux fois plus que celles de la Colonie de la Jamaïque. Il fallait éclairer toute la nation Anglaise sur ce qu'est réellement la Colonie Française de St. Domingue, sur les avantages dont elle sera à la métropole commerçante & manufacturiere qui en gardera la possession. Il fallait dire que si cette belle & grande Colonie est détruite, toutes les autres Colonies, surtout la Jamaïque, subiront nécessairement & promptement le même sort ; comme planteur de cette isle, vous deviez le savoir & le craindre plus que les Européens ; la réflexion aurait dû vous arrêter lorsque vous avez écrit le chapitre suivant.

Page 138.

Telle était la Colonie Française de St. Domingue dans son état de prospérité : j'ai maintenant présenté à mes lecteurs les deux côtés de la médaille.

Certainement, Monsieur, les neuf chapitres que je viens de parcourir ne donnent qu'une bien faible idée de la Colonie Française de St. Domingue. Ce n'est pas donner une idée du soleil que de montrer le reste d'un de ses rayons qui va être enveloppé par les ombres ; de même vous n'avez donné qu'une idée très-imparfaite de ce qu'était St. Domingue dans les tems de sa prospérité ; elle vous est absolument inconnue, j'en prends à témoin vos compatriotes qui y ont voyagé depuis ses désastres : ce qui a échappé au bouleversement, a frappé d'étonnement ceux qui, après un long séjour dans les Colonies Anglaises, sont venus dans la partie Française de St. Domingue. Ses débris même ont surpris

ceux qui avaient demeuré long-tems à la Jamaïque, la plus considérable & la plus florissante de vos isles ; dans l'état malheureux auquel la Colonie est réduite, elle a encore rendu des produits plus considérables que beaucoup d'autres Isles Anglaises qui n'ont pas été ravagées.

Vous auriez dû vous instruire de ce qu'est encore St. Domingue aujourd'hui, & ne pas oublier que les malheurs de cette superbe Colonie ont doublé vos revenus : comme propriétaire de la Jamaïque, vous deviez reconnaître que la diminution des produits de St. Domingue & les malheurs des Isles du Vent, ont doublé le prix de vos sucres & porté votre Colonie au plus haut degré de prospérité. Le rétablissement de St. Domingue doit peu vous plaire, vous semblez même le craindre ; je pense que c'est ce qui vous a engagé à écrire vos Vues Historiques & à y calomnier les propriétaires de cette Colonie : je prie le lecteur de se ressouvenir que, propriétaire d'une sucrerie à la Jamaïque, vous ne pouvez être indifférent sur le sort de la Colonie de St. Domingue ; votre intérêt personnel vous a empêché d'être impartial.

Page 138.

Les faits que je viens de citer fourniront à la Grande-Bretagne, plus encore qu'aux autres nations de la terre, une importante leçon, & une de celles qui n'a pas besoin de commentaire.

Pourquoi, Monsieur, ne pas exposer à toute l'Europe & à l'Angleterre surtout, la grande leçon que les malheurs de la plus belle Colonie offrent à l'univers ? Pourquoi ne pas appeller les idées & l'attention de votre patrie sur ses intérêts & sur ce qu'elle a à craindre de la secte cruelle des Amis des Noirs ? Pourquoi ne pas lui présenter l'exemple de ce qu'elle doit attendre, si écoutant les novateurs & leurs perfides systêmes, elle leur laisse porter leurs torches ardentes dans ses Colonies ? Pourquoi ne pas mettre sans cesse sous les yeux du peuple Anglais la plus florissante des Colonies, le fruit de plus d'un siecle de travaux détruit en grande partie dans deux années ? Pourquoi ne pas leur répéter sans cesse ? " *considérez St. Domingue ; cette belle Colonie faisait la* " *gloire de l'Amérique, les barbares ont voulu qu'elle fût détruite, elle l'est en* " *grande partie. Que cette leçon terrible vous fasse trembler pour vous-même &* " *pour vos familles éparses dans les Antilles !*"

Pourquoi n'avoir pas employé vos talens à répéter de mille manieres différentes que, si la plus considérable des isles est abandonnée à l'anarchie d'une population revoltée telle que celle de St. Domingue, la Jamaïque sera détruite peu de tems après ? Pourquoi, puisque vous n'êtes pas capable de donner toutes les instructions nécessaires à vos concitoyens pour prévenir, par le récit de nos malheurs, tout ce qui peut les leur faire éprouver, pourquoi n'avoir pas consacré entierement vos travaux à écrire les commentaires que votre récit, trop imparfait, ne leur permettra pas de faire ? Mais le lecteur mis en garde contre vos connaissances superficielles, par ce que j'ai écrit jusqu'à présent, peut apprécier tout votre ouvrage. Je le prie de me donner toute son attention, car je vais entrer dans la partie la plus désagréable de mon entreprise. Ma réponse au 10me chapitre de votre livre achevera de convaincre vos partisans & vos plus sinceres amis de son imperfection.

Chap. X.—Page 140.

L'émigration avait été très-considérable dans toutes les parties de St. Domingue, *depuis la révolte des Négres dans la province du Nord. Beaucoup de planteurs étaient passés avec leurs familles dans les isles voisines, quelques-uns avaient cherché un azile à la Jamaïque, & l'on supposait que pas moins de* 10,000 *s'étaient transportés en différens tems dans les diverses parties du continent d'Amérique.*

Avant de commencer à réfuter ce chapitre je dois vous rappeller ce que vous savez très-bien, que c'est moi qui ai, *pour ainsi dire,* dirigé tout ce qui a eu lieu à St. Domingue lorsque les Anglais en ont pris possesson ; que par là je suis, Monsieur, plus que personne, en état de relever vos erreurs sans nombre. Je suis obligé d'en appeller à nos lecteurs, avant de continuer la tâche pénible que la vérité & mon attachement pour mes malheureux compatriotes m'ont forcé d'entreprendre. Je dois leur observer & à vous que, si jusqu'à présent vous avez été coupable de négligence & de légereté dans ce que vous avez écrit sur cette Colonie, dans ce qui suit vous l'êtes beaucoup plus ; car ce n'est plus sur quelques mémoires incertains & peu nombreux que vous avez pu & dû écrire le chapitre qui contient ce que les

Anglais ont fait à St. Domingue ; beaucoup des officiers qui ont contribué aux succès de votre patrie dans cette Colonie, sont en Angleterre ; les principaux commandans y sont revenus & vous avez pu les consulter.

Votre ouvrage paraît en Mars 1797, & le Général Williamson est de retour à Londres depuis près d'une année ; les Colonels Whitelock & Spencer, & les Capitaines Mackaras & Smith, beaucoup d'Anglais de toutes les classes qui ont été à St. Domingue, ont séjourné dans ce pays-ci, depuis que par leurs travaux ils ont ajouté aux possessions de la Grande-Bretagne une partie de la plus belle & de la plus utile des Colonies. Vous êtes donc bien inexcusable s'il se trouve quelques erreurs dans cette partie de votre ouvrage, surtout, si vous ayant vu plusieurs fois, je n'ai jamais refusé de vous faire part des connaissances que je devais avoir, comme ayant, d'après votre aveu, été envoyé exprès pour conduire cette importante opération : avec quel sentiment le lecteur apprendra-t-il donc que le chapitre dix de votre livre est celui qui contient le plus d'erreurs. C'est comme témoin oculaire & confidentiel que je vais vous réfuter. Je m'oblige ici, Monsieur, de fournir les preuves de tout ce que j'avancerai pour manifester l'injustice & la barbarie de vos calomnies envers mes malheureux compatriotes qui, avec la loyauté, la franchise, & la bravoure qui leur est naturelle, se sont donnés à Angleterre sans avoir été conquis, même par l'excès des malheurs qui les accablaient. J'écris en Angleterre, Monsieur, & j'appelle sur moi la vengeance entiere des honnêtes gens, si je ne prouve pas que vous avez injustement voulu rendre suspecte la fidélité des Créoles & des colons qui, par tous les sacrifices, ont fait tout ce qui était en eux pour mériter les secours du gouvernement généreux qui les a préservé de l'entiere destruction à laquelle leur patrie les avait condamnés.

Si ma réponse contient quelques erreurs, c'est moi seul qui dois en être responsable. Je ne demande pas votre indulgence, Monsieur, mais celle de nos lecteurs. En vous répondant, mon ame est cruellement affligée de ce que divers intérêts vous ont fait écrire contre la Colonie & ses généreux habitans.

Je prie mes lecteurs de se rappeller, ainsi que vous, Monsieur, ce que vous avancez dans ce paragraphe, bientôt il servira à vous condamner.

Page 140.

Les principaux planteurs, ayant d'autres objets en vue, se rendirent en Angleterre.

Toujours marchant d'erreurs en erreurs, vous prenez les effets pour les causes ; je dois vous déclarer que pas un seul propriétaire de St. Domingue n'est alors venu de la Colonie en Angleterre ; tous ont été en France : ceux qui l'ont fait depuis, n'y sont arrivés qu'après les malheurs de notre infortuné Roi ; j'y étais venu exprès en 1791, j'ai été alors un des premiers à y revenir, les autres n'ont pu le faire qu'après le commencement des hostilités ; beaucoup même n'en ont eu les moyens que lorsque par la prise de possession de la Colonie par les Anglais, ils ont pu recevoir des secours du commerce : peu de ceux-là avaient résidés à St. Domingue, & ils ne connaissaient les Colonies que très-imparfaitement.

Page 140.

C'est une circonstance à ma propre connaissance que dès la fin de 1791 *(long-tems avant le commencement des hostilités entre la France & l'Angleterre) un grand nombre de propriétaires s'étaient adressés aux ministres du Roi, les sollicitant d'envoyer un armement prendre possession du pays pour le Roi de la Grande-Bretagne & recevoir le serment de fidélité des habitans.*

Peu de propriétaires avaient fait des propositions aux ministres Anglais en 1791. Je suis celui qui à cette époque vint en Angleterre, & je m'y suis trouvé seul ; les événemens & les *malheurs des Colonies* n'ont que trop prouvé qu'il était sage de proposer aux ministres du Roi de prendre possession de St. Domingue pour empêcher non seulement sa destruction, mais celle de la Jamaïque & celle de toutes les Colonies Anglaises ; les événemens arrivés depuis cette époque ont trop prouvé combien cette proposition était raisonnable ; la Grenade, St. Vincent, la guerre des Marons à la Jamaïque répondent

pour ceux qui avaient annoncé & prévu les malheurs des Colonies Anglaises. D'après cela, si c'est moi qui ai présenté aux ministres ces observations, ma conduite, ma constance aurait dû vous prouver que les colons étaient dignes qu'on les secourût, & que celui, qui n'avait cessé d'annoncer ce qui est arrivé, n'avait pas voulu tromper les ministres du Roi.

Page 140.

Ils assuraient (je crains avec plus de confiance que de vérité) que toutes les classes d'habitans desiraient se mettre sous la domination Anglaise, & qu'à la premiere vue d'une escadre Britannique, la Colonie se rendrait sans résistance.

Si un habitant étranger aux Colonies, si un autre qu'un colon propriétaire avait écrit cette phrase, on pourrait l'attribuer à son ignorance, mais que vous, Monsieur, colon de la Jamaïque, vous puissiez croire qu'il y ait un habitant assez inepte pour avoir proposé aux ministres ce que vous dites, c'est aussi par trop absurde. Comment pouvait-on leur avancer ce que vous écrivez, que toutes les classes des habitans de la Colonie desiraient se mettre sous la puissance de la Grande-Bretagne, puisqu'ils savaient que les Mulâtres & les négres étaient révoltés & que c'était contre eux qu'il fallait défendre la Colonie ? Il n'y a qu'un sentiment d'intérêt personnel comme propriétaire à la Jamaïque qui ait pu vous faire écrire ainsi. Je ne ferai pas d'autre réponse ; que les hommes sages qui nous liront, vous jugent, ainsi que les prétendues propositions faites à des ministres aussi instruits que ceux qui sont à la tête de l'administration de la Grande-Bretagne !

Page 140.

Dans l'été de 1793, *un M. Charmilly (un de ces planteurs) fut chargé par le sécrétaire d'état, de dépêches pour le Général Williamson, lieutenant-gouverneur & commandant en chef de la Jamaïque, lui signifiant les ordres du Roi (accordant cependant beaucoup de latitude à la discrétion du gouverneur)* pour

qu'il acceptât les propositions de capitulation des habitans de telle partie de St. Domingue *qui solliciteraient la protection du gouvernement Britannique.*

Enfin, Monsieur, vous m'introduisez sur la scene de votre ouvrage : ce Monsieur de Charmilly ne vous est pas inconnu, & vous saviez par vos amis, & par ce qu'il vous avait dit, qu'il devait connaître parfaitement la Colonie Française de St. Domingue, c'est donc lui qui vous prie de vous ressouvenir de ce que vous avez écrit ; *que le Général Williamson accepterait, s'il le trouvait bon & utile, les propositions de capitulation* (*of such parts of St. Domingo*) qui lui feraient faire des offres. Cette phrase servira bientôt à prouver toute votre malveillance & votre injuste partialité.

Page 141.

Et pour cet effet le Gouverneur était autorisé à détacher, des troupes qu'il commandait à la Jamaïque, les forces qu'il croirait suffisantes pour prendre possession & conserver toutes les places qui se rendraient, jusqu'à ce qu'il arrivât des renforts d'Angleterre.

Vous convenez ici, Monsieur, que le Gouverneur de la Jamaïque était autorisé à n'envoyer que les troupes qui seraient suffisantes pour prendre *possession & conserver les places qui pourraient être rendues ou livrées*, jusqu'à ce que des troupes de renforcement fûssent arrivées d'Angleterre. Si vous aviez bien voulu réfléchir sur vos propres phrases & sur les aveux qu'elles contiennent, vous ne seriez pas tombé dans les inconséquences que je vais relever, & vous vous seriez abstenu de calomnier ceux qui ont été chargés d'une entreprise qui a été exécutée plus heureusement & plus completement que ceux qui l'avaient proposée, & que les ministres du Roi n'espéraient eux-mêmes. Je le prouverai bientôt.

Page 141.

M. Charmilly ayant donc remis les instructions qui lui étaient confiées, envoya sans délai un agent à Jérémie, petit port d'une ville du district de la Grande Anse auquel il appartenait.

Comme, dans les phrases suivantes, vous accusez ceux qui ont présenté aux ministres les avantages d'une opération sur St. Domingue, d'y avoir été portés & conduits par leur intérêt personnel, je dois relever ici l'erreur dans laquelle vous induisez vos lecteurs, sans doute pour prouver votre accusation ; c'est que M. de Charmilly envoya d'abord à Jérémie *(to which he belonged)* : cette phrase dit à vos lecteurs que j'ai conduit les Anglais à la Grande Anse, pour prouver ce que vous avancez plus bas que j'ai songé à mes propres intérêts, en cherchant à sauver d'abord la dépendance & la partie de la Colonie où étaient mes propriétés. Je dois vous dire & à nos lecteurs que je n'ai jamais possédé aucune habitation dans cette dépendance ; que Cavaillon, paroisse de la côte du Sud, où est située ma sucrerie, en est à plus de 50 milles par terre en traversant les doubles montagnes, où il n'y a que des chemins pour les chevaux ; que par mer, elle en est à plus de cent lieues. Cette erreur insidieuse est d'autant plus méchante que, si vous aviez voulu vous instruire auprès des nombreux planteurs de St. Domingue qui sont à Londres, il n'y en a pas un seul qui ne vous eût dit que j'étais étranger par mes propriétés au quartier de Jérémie.

Page 141.

On s'attend sans doute que je donnerai quelques détails sur les difficultés qui devaient naître & sur les forces qu'il fallait combattre dans cette entreprise, pour joindre aux possessions Britanniques une Colonie d'une si grande valeur & aussi étendue.

J'ai en vain lu & relu votre ouvrage, je n'ai pu y découvrir les détails que vous promettez sur les difficultés qui s'offrirent pour s'opposer ou retarder l'exécution de la détermination que très-sagement avait pris le ministre

Britannique : l'état des forces que vous présentez n'a existé que dans votre imagination, je le prouverai bientôt par mes réponses : mais l'événement l'a encore mieux prouvé, puisque les troupes Anglaises ont été reçues dans la Colonie sans avoir été obligées de tirer *un seul coup de canon ni de fusil.*

Page 141.

Je sais bien que je traite ici un sujet très-délicat, mais s'il paraît, comme malheureusement il paraîtra, *que les personnes qui, par leurs représentations & leurs sollicitations, ont fait adopter le projet* ou avaient l'intention de tromper, *ou ont été grossierement trompées elles-mêmes, dans les représentations qu'elles ont faites au gouvernement Anglais dans cette occasion,*

Vous avez bien senti, Monsieur, combien vous étiez obligé d'apporter de précaution dans cette partie de votre ouvrage, mais vous n'en avez pas moins été emporté par votre légereté ordinaire : comment peut-on concevoir qu'un colon, qu'un homme, qui a l'honneur de siéger dans le premier sénat de l'univers, soit capable d'accuser sans preuves des personnes qui, par leur dévouement, ont rendu les plus grands services à sa patrie ? Oui, Monsieur, si vous prouvez, comme vous assurez que vous le ferez *(if it shall appear, as unhappily it will)* que les personnes qui ont sollicité les ministres d'accepter leur projet avaient intention de les tromper (*either meant to deceive*) ou ont été grossierement trompées elles-mêmes ; je consens volontiers à encourir la punition des traîtres, car moi, Monsieur, plus que qui que ce soit, j'ai depuis 1791 sollicité, représenté & fourni les plans aux ministres pour entreprendre cette grande opération, de la conduite de laquelle je me suis chargé. Je vous déclare ici, Monsieur, & à toute l'Angleterre, que je n'ai pas pu être trompé, car je connaissais trop la Colonie & les habitans ; ainsi, s'il y a un coupable, ce ne peut être que moi, & je dois être livré à l'indignation & à la haîne de tous les honnêtes gens en Europe ; donnez des preuves vraies au public, j'ai droit de les attendre, & je les sollicite. Mais si vous ne prouvez pas ce que vous avancez, si au contraire la suite de mes réponses confirment combien j'ai été franc, loyal & fidele, si je prouve que les succès ont passé les espérances que j'avais fait entrevoir, trouvez bon que j'en appelle à toute

la Grande-Bretagne, pour vous juger, & que je vous livre aux sentimens que j'appelle sur moi, si je suis coupable ; j'ai d'autant plus à me plaindre de vous, que vous avez pu savoir des ministres, par votre nouvelle place, les moyens qui devaient être fournis comme servant de base aux succès des projets proposés.

Page 141.

C'est de mon ressort & de mon devoir de placer le non-succès qui a eu lieu sur le compte de ceux qui en sont la cause. L'historien qui dans pareil cas supprime la connaissance des faits, par crainte, par faveur ou par affection, est à peine moins coupable que l'écrivain factieux & vénal, qui sacrifie la vérité & la dignité de l'histoire aux préjugés de parti.

Vous vous êtes jugé vous-même ici, Monsieur ; prouvez le non-succès des plans qui ont été proposés, & je suis coupable ; mais si vous ne le faites pas, quel jugement les hommes justes porteront-ils de vous & de votre ouvrage, d'après ce que vous exigez vous-même d'un historien ?

J'ignore & je ne rechercherai pas si vous avez été porté à écrire contre les malheureux propriétaires de St. Domingue, par l'esprit de parti qui vous a fait dire que l'ordre inférieur de la noblesse était d'autant plus exigeant qu'il avait moins de droit à un mérite réel. Mais je dois penser & je crois, d'après votre ouvrage, que votre intérêt personnel, comme planteur de la Jamaïque, a beaucoup contribué a vous faire exprimer comme vous l'avez fait sur les Colons & sur la Colonie.

Page 142.

Les commissaires républicains, comme le lecteur en a été informé, avaient amené de France 6,000 *hommes de troupes choisies qui, ajoutées aux troupes nationales déjà dans la Colonie, & la milice du pays, composaient un corps du* 14 *à* 15,000 *Blancs effectifs, auxquels furent joints plusieurs corps de Mulâtres & de Négres libres, &c. Ces troupes montaient en tout à environ* 25,000 *hommes effectifs, assez bien réglés & disciplinés, & ce qui est plus important, aclimatés. Les commissaires par une proclamation déclarerent l'esclavage aboli.*

Avant de commencer à répondre à tout ce que vous avez avancé, il est bien important de fixer les idées des lecteurs ; page 109, vous dites que les commissaires civils partirent de France en Juillet 1792 : ici vous dites qu'ils étaient accompagnés de six mille hommes de troupes choisies qui, jointes aux troupes déjà existantes dans la Colonie & les milices du pays, formaient un corps de 15,000 Blancs, & joignant à cela, de votre pleine puissance, la plus grande partie des Mulâtres que vous avez dit, page 20e de votre ouvrage, n'avoir été en tout au premier moment des troubles que 4,700 hommes en état de porter les armes ; vous ajoutez des corps de troupes négres qui n'ont jamais existé, vous établissez une armée de 25,000 hommes bien armés, bien disciplinés : (quoiqu'il n'y ait eu de corps négres qu'après que les commissaires civils eurent proclamé la liberté).

Mais sentant bien que votre assertion ferait demander aux lecteurs les preuves de ce que vous avancez, & où ces 25,000 hommes étaient rassemblés, vous les dispersez dans tous les quartiers, sans nous dire dans quelle proportion ils étaient divisés dans les trois provinces de la Colonie, ce qui était très-essentiel pour établir les difficultés & le danger que présentaient les projets que l'on avait sollicité les ministres Anglais d'adopter, & qui se bornaient, comme vous l'avez établi vous-même, page 141, à prendre *possession of all such places that might be surrendered :* faisant usage de vos propres phrases pour détruire les difficultés que vous créez à plaisir, je dirai que, page 140 de votre ouvrage, vous établissez que beaucoup de planteurs avaient émigrés de St. Domingue avec toute leur famille depuis la révolte des négres dans la partie du Nord ; qu'ils étaient dans les isles voisines ; que quelques-uns s'étaient retirés à la Jamaïque, & que l'on supposait que 10,000 planteurs s'étaient réfugiés, en différens tems, dans diverses parties du continent d'Amérique : vous oubliez que vous n'avez porté la population Blanche qu'à 30,800 Blancs. Après l'émigration dont vous convenez, comment a-t-elle pu fournir les nombreuses milices que vous donnez à la Colonie & les forces puissantes que vous avez crées de votre plein pouvoir ? Vous oubliez surtout d'établir un point essentiel ; c'est l'époque où vous faites exister cette armée de 25,000 hommes. Nous la fixerons à l'arrivée des commissaires au Cap le 18 Septembre 1792, moment le plus favorable à votre assertion.

Mais alors la guerre n'existait pas encore entre la France & l'Angleterre, ce n'est qu'en Février 1793 qu'elle a eu lieu entre les deux nations ; ce n'est qu'en Juin de cette année, que les ministres m'ont envoyé pour suivre l'exécution des projets qui leur avaient été proposés, & des plans qu'ils avaient adoptés, *toujours soumis à la possibilité de leur exécution suivant l'avis du gouverneur de la Jamaïque*, qui, étant sur les lieux, demeurait juge de la facilité de leur exécution, & *dont l'entier succès* tenait aux secours qui devaient arriver d'Europe.

C'est à cette époque qu'il faut donc nous placer, pour juger quelles étaient les difficultés qui se trouvaient dans la Colonie. Or je vois, page 114 de votre ouvrage, que les commissaires, ayant soumis le Port-au-Prince & Jacmel, (vous n'ignorez point que cette opération avait encore produit une très-grande émigration) arriverent au Cap le 10 de Juin 1793 ; page 115, vous dites qu'après dix jours passés en négociations & en préparations hostiles, le gouverneur & son frere débarquerent le 20 Juin avec un corps de 1,200 matelots ; *qu'aidés par la milice*, &c. &c., ils se présenterent pour attaquer les commissaires réfugiés dans le gouvernement, où ils étaient défendus par les Hommes de Couleur, & un corps de troupes réglées avec *une piece de canon*.

Vous avez été au Cap, Monsieur ; vous avez vu la cour ou le jardin du gouvernement, vous devez savoir combien peu considérable serait le nombre de troupes qu'il peut contenir ; 1500 soldats y seraient trop embarrassés pour y pouvoir manœuvrer : les forces qui y étaient renfermées n'avaient qu'un seul canon : si vous réunissez les troupes qu'avait amené Galbaud, celles qui se déclarerent pour lui & celles qu'avaient les commissaires, vous verrez vous-même combien à cette époque le nombre de toutes ces troupes était peu considérable, & qu'après le combat qui, selon vous, fut *fierce and bloody*, il ne dut pas en rester beaucoup ; si vous ajoutez à cela le massacre que vous rapportez, page 116, avoir eu lieu depuis le 21 jusqu'au 23 au soir, en joignant les 12 ou 1500 hommes qui vous dites dans la note, page 121, s'être retirés à bord des vaisseaux avec le Général Galbaud, vous conviendrez, Monsieur, que l'armée de 25,000 hommes que vous avez créée, était bien loin d'exister ; enfin, si vous voulez compter vous-même, vous verrez que, d'après vos propres

aveux, toute ou presque toute la population blanche de la partie du Nord était détruite à l'époque du 23 Juin 1793 ; enfin qu'aucune partie de cette armée, par vous créée ou de celle qui avait réellement été formée, n'existait plus, lorsqu'à mon arrivée à la Jamaïque, le 24 Juillet, j'ai remis au Général Williamson les paquets dont j'étais chargé, pour qu'il pût juger l'utilité des projets & des plans acceptés par les ministres en Angleterre.

Il aurait fallu, sans faire des calculs imaginaires, vous instruire réellement de la quantité de troupes qu'il y avait dans St. Domingue, lorsque vers la fin d'Août, le Général Williamson ordonna les préparatifs de l'expédition pour prendre possession de la Colonie. Vous auriez eu connaissance qu'il n'y avait pas 2,000 hommes de troupes d'Europe, dans toute la partie Française ; qu'il n'y avait aucune milice Blanche ni aucun corps de Négres ni d'Hommes de Couleur ; que le petit nombre de ceux qui portaient les armes, les portaient comme gardes nationales attachées au parti des commissaires civils, mais qu'il n'y avait aucun corps formé régulierement & encore moins discipliné. Vous auriez su que les 2000 hommes de troupes de ligne étaient disséminés dans les différentes parties de la Colonie en très-petits corps & incomplets.

Vous auriez dû surtout faire mention de la fameuse affaire du 19 Juin qui sera toujours célebre dans les annales de la Colonie, par la bravoure, le courage & la patience que les habitans de la Grande Anse ont déployé dans cette journée, qui a sauvé la Colonie entiere de St. Domingue. Cet événement prouvera plus que tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, combien peu il y avait de difficultés à vaincre pour exécuter les plans qui avaient été proposés sur St. Domingue ; il prouvera encore combien vous avez exagéré la force des Hommes de Couleur, dont la population éprouva, le 19 Juin, une diminution dont ils n'ont jamais pu se relever depuis, & combien ils étaient peu dangereux au commencement de l'exécution des projets sur la Colonie.

Nos lecteurs & vous, Monsieur, vous saurez que le 19 Juin 1793, 1200 Hommes de Couleur accompagnés de quelques Négres attaquerent le poste appellé *le Camp des Rivaux*, situé sur l'habitation en caffé de ce nom, dans les montagnes qui conduisent du Port-au-Prince à la ville de Jérémie ; il n'était alors défendu que par 3 ou 400 des braves habitans Blancs de la Grande Anse,

accompagnés de quelques-uns de leurs esclaves : le corps de garde était la grande case du propriétaire bâtie sur le haut d'une colline : trois fois les Mulâtres arriverent jusqu'à une portée de pistolet de cette case défendue par une piece de canon de deux livres, trois fois ils en furent honteusement repoussés ; enfin le commandant *blessé* dès le commencement de l'attaque, ayant ordonné une sortie générale des cases où l'on se tenait renfermé, les Mulâtres furent mis en déroute complete, laissant sur la place plus de 500 des leurs & plus de 200 blessés qui moururent dans leur fuite, sans compter un nombre considérable d'autres qui se sauverent avec peine ; depuis cette victoire les Hommes de Couleur ne se sont plus rassemblés seuls ; la leçon a été sévere & ils ne l'oublieront jamais. Les généreux défenseurs de la Grande Anse ont, par ce combat, sauvé la Colonie de St. Domingue, & j'ose le dire, *ils ont ce jour-là sauvé la Jamaïque & toutes les Colonies des Antilles.*

Ce sont là les habitans de la Colonie qui les premiers ont reçu les Anglais ; c'est eux, surtout, qui ont sans cesse combattu pour eux. C'est plus d'un mois après cet honorable événement que je suis arrivé à la Jamaïque. Les commissaires avaient tremblé d'un si grand succès, & ils se tenaient partout sur la défensive, réduits par le petit nombre de leurs partisans à tout craindre. Ajoutez encore, qu'il n'y avait plus dans la Colonie qu'un seul bâtiment de guerre considérable, la frégate *l'Inconstante*, qui fut prise peu de tems après l'arrivée des Anglais à Jérémie. Vous voyez, Monsieur, & les lecteurs verront comme vous, combien grande est votre ignorance sur l'état où était la Colonie, lorsque le Général Williamson a jugé utile à sa patrie de mettre en exécution les projets des ministres sur St. Domingue. Ce général bienfaiteur, béni par les propriétaires, est ici, ainsi que beaucoup d'officiers Anglais qui ont été les premiers dans la Colonie : qu'on les consulte ; ils pourront dire qui de vous ou de moi trompe ses lecteurs.

Page 240 aux notes additionnelles de votre ouvrage, vous dites qu'il n'y a que dans la partie du Sud de la Colonie de St. Domingue, où le décret (qui donnait la liberté aux esclaves) ait été mis à exécution ; il est bien étonnant que vous publiez votre livre en 1797, & que vous ayez ignoré que cette loi a été aussi mise à exécution dans la partie du Nord, dans une partie de celle de l'Ouest, enfin à la

Guadeloupe, à St. Lucie & à la Guiane Française. Vos lecteurs doivent être d'autant plus surpris de cette erreur qu'elle est dans une note écrite après l'ouvrage ; elle doit leur prouver combien vous avez negligé de vous instruire de ce qui regardait le sujet sur lequel vous écriviez.

Page 143.

Cependant un grand nombre (des Négres) de toutes les parties de la Colonie, craignant peut-être que cette offre, qu'on leur faisait, de la liberté, ne fût une trop grande faveur pour être de durée, en profiterent pour s'assurer une retraite dans les montagnes & s'emparer des lieux fortifiés par la nature, que l'intérieur du pays fournit.

Où avez-vous découvert que de grandes quantités de Négres se sont retirés dans les montagnes, & se sont établis dans les endroits naturellement fortifiés de l'intérieur du pays ? La partie Française de St. Domingue ne contient aucun endroit semblable, toutes les parties de la Colonie sont parfaitement connues ; elle ne renferme aucun lieu d'un difficile accès où une population de 100 Négres pût s'établir ; les montagnes ne sont pas assez considérables dans les deux pointes étroites de l'isle qui forment la plus grande partie de la Colonie Française de St. Domingue. Au centre, vers le Cul-de-Sac, est cette plaine si renommée, entierement connue, abattue & coupée par beaucoup de chemins. Citez les personnes qui vous ont si mal instruit : pourquoi n'avez-vous pas consulté celles qui ont habité St. Domingue depuis que les Anglais y sont arrivés ? le Général Williamson, ou beaucoup d'autres, vous aurait aisément détrompé.

Page 143.

Plusieurs corps (de Négres) se sont successivement joints, & l'on croit qu'environ 100,000 *se sont établis dans ces retraites, où ils ont formé une espece* de république *sauvage.*

Qui a pu vous faire le conte absurde qu'une population de 100,000 individus s'était rassemblée dans les endroits sauvages & inaccessibles de la Colonie, & y avait établi une espece de république encore plus sauvage ?

Vous êtes Colon, propriétaire d'habitations, vous avez vu & pu observer les Négres & le climat des Colonies, & vous pouvez parler, vous semblez croire à un rassemblement de 100,000 Négres ! Non, vous ne le croyez pas ; un motif d'intérêt personnel vous a fait écrire cette phrase ; car, où fixeriez-vous d'abord un lieu inaccessible qui puisse contenir une telle population ? avez-vous calculé la grande étendue de terrain nécessaire pour nourrir une si grande peuplade dans l'intérieur des montagnes, loin de tous les secours que la mer & le commerce fournissent ? propriétaire dans les Antilles, vous devez savoir combien il faut de vivres de terre pour nourrir une quantité de Négres qui n'auraient plus la viande & le poisson salé pour aider à leur nourriture. Comment pourrez-vous admettre un rassemblement subit de 100,000 Négres sous le même gouvernement, sans magazin ni terrain défriché, vous qui devriez avoir étudié le caractere léger, inconstant, ennemi du travail, de cette espece d'hommes ? Une république de Négres ! il n'y a pas un homme qui ait été dans les Colonies, que cette idée ne fasse rire. Comment, Monsieur, n'avez-vous pas examiné ce qui s'est passé depuis le commencement des malheurs de St. Domingue & dans les autres Colonies, où la revolte des Négres a eu lieu ? Comment n'avez-vous pas vu que les Négres, fideles au caractere que la nature leur a donné, ne connaissent qu'une sorte de gouvernement, celui qui est fondé sur une entiere soumission ? Comment, Monsieur, les faits actuels sont-ils même perdus pour vous ? Voyez, lisez la liste immense de leurs chefs, disons plutôt de leurs souverains les plus absolus ; c'est par douzaines qu'on les compte, & vous parlez de république pour des Noirs ! La suite nous découvrira peut-être vos raisons. Je continue.

Page 143.

Semblable à celle des Caraïbes Noirs de l'isle de St. Vincent, où ils vivent des fruits spontanées de la terre *& du bétail sauvage qu'ils se procurent par la chasse.*

Ce n'est plus l'habitant des Colonies, ce ne sont plus les voyageurs qui ont parcouru les Antilles, que j'interpelle pour juger l'erreur que vous présentez à vos lecteurs : l'habitant en Europe qui a réfléchi sur la société humaine,

l'homme qui a médité sur les intérêts de son pays, ses ressources & le malheur attaché à tant d'infortunés occupés sans cesse du travail qui doit nourrir leurs familles, jugera tout aussi bien que le propriétaire des Colonies, combien ce que vous avancez ici est invraisemblable & impossible. Quoi ! vous osez comparer une population de 100,000 hommes à celle du petit nombre de familles Caraïbes qui vivent à St. Vincent, non du produit spontanée des fruits de la terre qui ne suffiraient pas à faire vivre une seule famille, comme le prouvent les Négres Marons de nos Colonies, mais qui vivent avec beaucoup de peines de ceux qu'ils cultivent & des grains & légumes, racines ou bananes qu'ils plantent. Citez-nous, Monsieur, les fruits spontanées qui peuvent nourrir une population de 100,000 individus, ajoutez-y même tous les bestiaux sauvages que vous voudrez, & vous verrez que les *recesses and the natural fastnesses* de tout St. Domingue & de la Jamaïque ne pourront nourrir six mille hommes. Songez un peu quelle étendue de terrain il faut pour nourrir de nombreux troupeaux, & quelle prompte destruction occasionnerait une population égale à celle que vous faites si aisément vivre des fruits spontanées de la terre ; ajoutez que dans aucune partie de la Colonie Française de St. Domingue, il n'y a de bestiaux sauvages, & qu'il n'y en a pas plus dans la partie Espagnole où les nombreux troupeaux qui existent ont tous leurs maîtres, & quoiqu'errans, sont aisément rassemblés, lorsqu'il est nécessaire, & ils le sont ordinairement deux ou trois fois chaque année. Ces troupeaux sont beaucoup diminués de ce qu'ils étaient autrefois & ne pourraient suffire long-tems à une population de 100,000 hommes qui en feraient leur nourriture principale, comme serait forcée de le faire une population réduite à vivre des fruits spontanées de la terre.

Vous deviez bien vous attendre que les lecteurs Européens vous demanderaient comment cette population éloigné & sans communications avec les ports de mer pourrait multiplier ses chasses, & fournir aux moyens d'échange nécessaires pour avoir les armes, le plomb, la poudre, &c. dont elle aurait besoin, & les objets nécessaires pour vêtir les enfans & les femmes ? Le cultivateur instruit vous demandera si à l'approche d'une pareille Colonie, les Espagnols sont restés tranquilles spectateurs de son établissement, & surtout s'ils lui ont livré leurs bestiaux.

Loin, Monsieur, que les Négres ayent pris un parti aussi insensé pour eux, je dois vous dire qu'ils n'ont pas quitté les quartiers les plus habités, & que leurs chefs despotiques se sont seulement occupés (& ont eu beaucoup de peine) à faire cultiver, à leurs nouveaux sujets, quelques coins de terre pour y planter des vivres, que ce ne sont même que les vieux Négres, les enfans & les femmes qu'on a pu forcer à ce travail. Je dois vous dire que, malgré le grand nombre d'habitations qui leur sont abandonnées, & les nombreuses bananeries qu'ils y ont trouvées, les Négres ont éprouvés & éprouvent journellement les plus grands malheurs de la disette, quoiqu'ils ayent été aidés par les provisions qui leur ont été fournies par les Américains des Etats-Unis. Vous connaissez peu les Négres, Monsieur ; je vous réponds que ce ne seront jamais ceux, qui ont habité les riches habitations, qui se retireront dans les endroits inaccessibles de l'isle pour y mener une vie sauvage. Le Négre coupable & craignant un châtiment sévere avait beaucoup de peine à se décider à fuir dans les bois ; jamais il n'a cessé de solliciter son pardon, lorsqu'il a pu espérer de l'obtenir : car les Négres haïssent la solitude.

Page 143.

S'abstenant prudemment d'une guerre offensive, se fiant pour leur sûreté dans les rochers fortifiés que la nature a élevés autour d'eux, & desquels, selon moi, ce ne sera pas une entreprise aisée, de les déloger.

Une société de 100,000 Négres serait trop connue, & le lieu que vous leur accordez pour retraite serait trop considérable, pour ne pas tenir une province entiere ; alors où placez-vous à St. Domingue leurs rocs & les forteresses que la nature a fortifiée pour eux ? Elles n'existent que dans votre imagination & dans votre histoire : car la position même où vous les placez porte avec elle l'impossibilité d'y avoir une culture en vivres du pays suffisante à une population de 100,000 hommes, puisque les montagnes très-élevées rapportent peu des vivres naturels aux Antilles.

Page 143.

Un grand nombre des Négres révoltés, dans la province du Nord, étaient morts de maladie & de faim. *Mais une troupe de désespérés, montant à ce que l'on supposait à environ* 40,000 *hommes, aguerris & accoutumés à la guerre, à la dévastation & au meurtre, étaient encore en armes & prêts à descendre, suivant l'occasion qui s'offrirait, sur toutes les nations indistinctement.*

Je remarque ici, Monsieur, la même erreur qui vous a guidé dans le dénombrement des forces de la Colonie. Vous dites d'abord avec raison qu'il est mort beaucoup de Négres dans la partie du Nord parmi les révoltés. Cependant d'un coup de baguette, vous créez une armée de 40,000 Noirs, accoutumés à la guerre, & prêts à descendre sur toutes les nations qui pourraient vouloir s'établir dans St. Domingue.

Comment! Monsieur, après avoir établi un fait d'une très-grande vérité, c'est-à-dire, que beaucoup de Négres ont péri de maladie, de faim, à la guerre, & par la cruauté de leurs chefs, vous ajoutez aux 100,000 Négres formés en société républicaine 40,000 guerriers! & en convenant que la faim a détruit beaucoup de Négres, vous ne craignez pas de dire qu'une société de 100,000 individus peut vivre & exister des fruits spontanées de la terre, & cela pour les faire accourir sur ceux qui voudraient s'emparer de St. Domingue! La meilleure preuve que je puisse donner du peu de fondement de vos craintes, est que nulle part *les Négres seuls* n'ont attaqué les Anglais, qu'ils ne les ont attaqué que lorsqu'ils étaient conduits par les Blancs & accompagnés par des soldats Blancs & des Mulâtres. Les chefs parmi les Négres qui ont été les plus puissans, n'ont jamais eu 100,000 hommes sous leurs ordres. Jean François est celui qui en a rassemblé le plus. Biassou, Toussaint, Macaya, Maréchal & dix autres n'en ont jamais commandé 3,000 à-la-fois, & tous ces chefs & leurs sujets étaient toujours très-jaloux & indépendans les uns des autres. Je vous renvoie encore ici à consulter les personnes qui ont fait quelque séjour à St. Domingue depuis que les Anglais y sont arrivés.

Page 144.

Quant aux propriétaires Blancs, *les seuls sur lesquels nous devions compter, une très-grande partie, comme nous l'avons vu, peut-être plus que la moitié du tout, avait quitté le pays.*

Soyez donc d'accord avec vous-même : à deux pages de celle-ci, vous faites monter les Blancs en armes à 15,000 ; ici, vous avouez que la moitié de la population avait quitté le pays : vous auriez dû savoir & dire que les sept-huitiemes l'avaient quitté ; car c'est un fait positif.

Page 144.

Parmi ceux qui restaient, il y en avait sans doute quelques-uns qui desiraient sincerement le rétablissement du bon ordre & le bonheur d'un gouvernement régulier ; mais la plus grande partie étaient des gens d'un bien différent caractere. C'était des hommes qui n'avaient rien à perdre, mais tout à gagner, dans l'anarchie & la confusion.

Certainement tous les propriétaires qui étaient dans la Colonie, desiraient le rétablissement de l'ordre & de la tranquillité, & ce ne peut être qu'au nom de ceux-là qu'on a traité, les autres n'étaient pas des habitans propriétaires de la Colonie, ils étaient ses ennemis : ils tenaient au parti des commissaires, mais je puis dire que tout ce qui était Colon Blanc, quelle que fût son opinion, desirait appartenir à l'Angleterre ; le fait en a fourni la meilleure preuve, & la suite de mes réponses le démontrera.

Page 144.

Beaucoup d'entr'eux avaient pris possession des propriétés & effets des propriétaires absens.

Quand on avance un fait, il faut en citer la preuve. Les Mulâtres & les commissaires avaient seuls pris possession des propriétés des Blancs. Le plan

que je découvrirai bientôt à mes lecteurs le prouvera, mais ici je déclare qu'aucun Blanc n'avait, (avant mon arrivée à St. Domingue avec les Anglais,) été mis en possession des habitations des propriétaires absens ou massacrés.

Page 144.

De gens de cette espece, on devait naturellement s'attendre à éprouver une opposition déterminée, & malheureusement parmi ceux qui avaient de meilleurs principes, il n'y en avait qu'un très-petit nombre qui fût sincerement attaché aux Anglais : *la majorité ne paraissant avoir en vue que de rentrer en possession de ses habitations.*

Certainement les commissaires & leurs partisans n'étaient pas ceux qui devaient livrer la Colonie aux Anglais, & on devait s'attendre qu'ils s'y opposeraient : pour les autres, ils ont prouvé par leur conduite ce qu'on devait attendre d'eux.

Après ce qu'on a lu jusqu'ici, si l'on pouvait être étonné de quelques-unes de vos propositions, on le serait surtout de votre peu de connaissance du cœur humain. Quoi ! Monsieur, vous êtes âgé de plus de 50 ans, vous avez vécu dans le monde, vous êtes admis parmi les savans, & vous prenez place parmi les sénateurs de votre patrie ! cependant vous connaissez assez peu la nature humaine, pour penser que les hommes s'attachent à ce qu'ils ne connaissent pas ! Qui vous a dit que les habitans propriétaires de St. Domingue fussent attachés aux Anglais avant de les connaître ? pourquoi devaient-ils l'être ? qu'avait fait la Grande-Bretagne pour eux ? dans quels hommes, dans quelle société avez-vous trouvé que la reconnaissance précédât le bienfait ? quel autre droit, que celui d'un intérêt personnel, l'Angleterre avait-elle au dévouement des Colons de St. Domingue ? Certainement, Monsieur, le desir de se sauver, si bien gravé par la nature dans le cœur de l'homme, a le premier engagé les Colons à solliciter le gouvernement Britannique de les prendre sous sa protection, & à les recevoir au nombre de ses sujets. L'intérêt de la Grande-Bretagne lui a fait accepter cette proposition, les planteurs Français ont voulu, en ayant

recours à une métropole qui avait des Colonies, & par là le même intérêt qu'eux à les sauver, se mettre sous la protection de la plus puissante, en se soumettant aux lois positives & prohibitives de son gouvernement.

L'Angleterre a vu son intérêt dans l'acceptation de ses lois prohibitives, & elle a dû faire les efforts nécessaires pour s'assurer les immenses avantages qu'on lui offrait. Relisez la capitulation que j'ai signée avec le Général Williamson, c'est la base du contrat qui a été passé alors sous des conditions réciproques avec la Grande-Bretagne ; si elles ont été exécutées, le contrat est rempli ; la suite fera voir si on y a manqué & qui y a manqué ; mais il fut fait pour l'intérêt direct & pour l'intérêt personnel de chaque contractant, je ne crains pas de l'avouer.

Quoi ! Monsieur, les hommes vous sont si inconnus que vous croyez que peu de Colons fussent attachés au gouvernement Anglais, avant que l'on connût les avantages de ce gouvernement, & jusqu'à quel point il ferait le bonheur de ceux qui s'y soumettaient ! peut-on aimer ce qu'on ne connait pas ? Ce que l'on connaissait de la puissance de la Grande-Bretagne suffisait pour desirer d'en être protégé, l'attachement devait suivre le premier service, & ce sont les soins paternels des gouvernemens qui amenent l'attachement & le dévouement des gouvernés. Qui plus que le cœur sensible & reconnaissant des Colons de St. Domingue a connu ce sentiment ? Toute leur conduite & leur dévouement le prouvent. J'ai vu en parcourant votre livre que vous cherchiez à faire supposer le contraire ; j'ai en vain cherché une preuve de votre induction ; la honte de la tentative ne vous en rend pas moins coupable, & la suite de ma réponse fera mieux connaître la conduite de mes généreux compatriotes. En vain vous voudriez jetter quelque soupçon sur leur dévouement ; c'est par des faits, c'est par leurs actions qu'ils soutiendront la réputation qui les a fait connaître depuis long-tems : leur franchise, leur générosité, leur bravoure seront toujours les mêmes ; j'en ai pour garant tout ce qui s'est passé dans la Colonie ; & vous, Monsieur, le premier, ainsi que tous ceux qui, comme vous, peuvent être leurs ennemis, je vous défie de citer un peuple qui n'ayant pas été conquis, mais qui de son propre mouvement s'étant soumis à une puissance étrangere, ait plus mérité sa protection ! C'est comme Colon de St.

Domingue, c'est au nom de tous que je vous interpelle de répondre à ce défi ; mais en attendant, j'en appelle au cœur du bon, du généreux Général Williamson qui les a gouvernés, après les avoir sauvés ; qu'il dise s'il doute de leur dévouement, & de leur reconnaissance ! Oui, Monsieur, le nom du Général Williamson sera d'âge en âge prononcé avec bénédiction par le Colon de St. Domingue. Lui, Monsieur, a éprouvé si les Colons sont susceptibles de dévouement & d'attachement. Pourquoi ? c'est qu'après avoir, au nom de l'Angleterre, rempli la partie politique du contrat passé avec lui, il a mérité cet attachement par sa bonté, par ses soins paternels pour eux & par les consolations qu'il a versées dans leurs cœurs, enfin c'est par sa bienveillance universelle. Jamais son nom ne périra qu'avec la Colonie, il est gravé pour jamais dans l'ame de toutes les familles des planteurs de la partie Française de St. Domingue.

Page 144.

Beaucoup d'entr'eux sous leur ancien gouvernement appartenaient au bas ordre de la noblesse *& étaient jaloux de leurs titres & de leurs honneurs en proportion de ce que leurs prétentions à une distinction réelle était disputable. Ils craignaient l'introduction d'un système de lois & de gouvernement qui les réduirait au niveau général de tout le peuple.*

Si vous aviez écrit votre livre sous un autre hémisphere, on vous pardonnerait l'erreur que vous faites ici, car on peut ignorer ce qui n'a aucun rapport à soi : mais que si près de la France, au milieu de vos compatriotes instruits de ce qui y existait, qu'entouré de milliers de Français de l'ordre de la noblesse, vous ayez écrit une erreur si aisée à vérifier, que vous disiez que beaucoup de propriétaires de St. Domingue avaient appartenu à l'ordre inférieur de la noblesse *(the lower order of nobles)*, c'est aussi montrer trop d'ignorance ! Il n'y a personne qui ne vous eût dit qu'il n'y avait pas en France d'ordre inférieur dans la noblesse ; qu'il y en avait de pauvre & de riche, d'ancienne & de nouvelle, mais que les droits étaient égaux parmi tous les gentilshommes ; vous auriez appris cela, & vous auriez aussi appris que beaucoup

d'habitans propriétaires à St. Domingue avaient l'honneur d'être du corps de la noblesse ; que beaucoup de cadets de famille étaient administrateurs des biens ou de leurs parens, ou d'autres propriétaires, qui plaçaient avec plus de plaisir leurs propriétés sous la conduite d'hommes, qui à leurs talens joignaient les principes d'honneur qui ont toujours distingué la noblesse Française.

Page 145.

Ainsi leurs motifs étaient intéressés & leur attachement faible ; leurs efforts pour la cause commune ne promettaient pas d'être puissans ni efficaces.

Je suis déjà convenu avec vous, Monsieur, que le contrat passé entre les propriétaires Français & les ministres de la Grande-Bretagne, avait été fait respectivement par des vues personnelles ; je ne crains pas de le répéter ici. Mais c'est en mon nom, & au nom de tous les planteurs de St. Domingue, que je vais vous sommer d'apporter des preuves, que leurs efforts n'ont pas été vigoureux & efficaces.

Avez-vous, Monsieur, consulté les ministres pour connaître quelles étaient les conditions sous lesquelles je suis parti, comme vous le dites, dans l'été 1793, chargé des ordres & des instructions nécessaires *pour livrer St. Domingue à la Grande-Bretagne?* Avez-vous été instruit des moyens de remplir mes instructions que j'ai trouvées à la Jamaïque ? Avez-vous bien considéré si quelques événemens de force majeure ont, ou n'ont pas, contrarié les plans proposés aux ministres ? Enfin vous bornez-vous à ce que vous avez écrit pour établir ce qui a dû se passer à St. Domingue ? Si j'ai prouvé jusqu'à présent que jamais on ne fut plus mal informé que vous ne l'êtes dans tout ce que vous avez écrit à cet égard, je vous garantis que vous l'êtes encore moins sur ce qui s'est passé à St. Domingue. Mon récit va vous le prouver.

J'établis d'abord, Monsieur, que les habitans propriétaires de la Colonie ont entierement & mille fois au delà tenu tout ce qu'ils ont promis. Cinquante lieues de côte ont été remises à 560 soldats de troupes Anglaises : la ville du

Môle, le Gibraltar des Colonies, leur a été remis dans le même tems ; pas un seul coup de canon n'a été tiré : les troupes, officiers & soldats, ont été logés par les habitans de Jérémie & à leurs dépens ; au Môle, ils ont été logés dans les forts & cazernes.

Pas un seul soldat Anglais n'a été envoyé hors de la ville de Jérémie pour garder la Grande Anse ; les habitans ont continué, comme avant de s'être donnés de leur plein gré à la Grande-Bretagne, *à défendre leurs frontieres* dans tous les postes ; au camp des Rivaux, au camp du Centre, au camp des Irois. Que pouvaient-ils faire de plus ?

Aucune attaque n'a eu lieu dans aucun quartier *qu'il n'y ait eu plus de Français* que d'Anglais ; ils ont toujours donné l'exemple. L'envie & la jalousie ne réussiront jamais à faire soupçonner leur courage & leur loyauté.

Ils ont fourni tout ce qui leur a été demandé pour le service du gouvernement : si leurs motifs étaient personnels *(selfish)*, qu'importe ? que pouvaient-ils faire de plus ?

A présent, Monsieur, moi, je vous interpelle, en mon nom & au leur, de dire ce qu'ont fait de plus les Anglais ? Ils ne sont pas sortis de la ville de Jérémie & du Môle. La guerre a été continuée & soutenue par les propriétaires seuls, & c'est aux dépens de leur sang que journellement ils ont protégé la tranquillité dont les troupes Anglaises ont joui dans leurs garnisons : c'est comme témoin que je parle ; produisez-en d'autres qui puissent contredire cette vérité connue de tous les Anglais & de la Colonie.

Cependant le commerce entre la Jamaïque & la Grande Anse s'était déjà établi, & depuis, les denrées de cette dépendance ont pris la route de l'Angleterre. La Colonie n'était cependant encore secourue que par la terreur, & l'étonnement de l'arrivée de 560 hommes de troupes Anglaises qu'on avait multipliés en autant de milliers, & par les munitions & provisions fournies aux habitans qui défendaient eux-mêmes leurs propriétés : je vous le demande encore, que pouvaient-ils faire de plus ?

J'ajoute moi, Monsieur, qu'ils ont sans cesse fait ce qui leur a été demandé, & j'en suis d'autant plus assuré que c'est moi qui ai été l'organe de toutes les demandes, car les deux officiers qui commandaient l'expédition de St. Domingue ne parlaient pas Français ; & que je n'ai pas quitté un seul jour le Colonel Whitelock, que membre du conseil privé de la Grande-Anse, j'étais le point de communication par lequel tout passait ; c'est donc avec vérité que je dis que rien ne s'est fait sans que j'y aie assisté, comme pas une attaque n'a eu lieu sans que je m'y sois trouvé.

Page 145.

Je ne trouve pas que le nombre de Français portant les armes, (j'entends les habitans Blancs) qui nous ont joints dans aucun tems, ait jamais excédé 2,000.

Vous êtes ici plus exact que vous n'avez l'intention de l'être. Quand les Anglais ont reçu St. Domingue le 19 Septembre 1793, il n'y avait pas dans toute la Colonie Française 2,000 Blancs en état de porter les armes, & ils ne prenaient possession que d'une petite partie où il n'y avait pas 700 Blancs en état de servir militairement.

Mais ce nombre augmenta bien vite, & je peux démontrer que lors de la prise de Port-au-Prince, il y avait plus de 5,000 Colons Français portant les armes pour le service de la Grande-Bretagne dans la partie alors en possession des Anglais. Je suis prêt à en fournir le dénombrement, s'il est nécessaire.

J'ajoute, Monsieur, que jamais le Colonel Brisbane n'a eu, avant le mois d'Août 1794, plus de 50 ou 60 Anglais pour défendre St. Marc : avec quelles troupes l'a-t-il donc fait pendant long-tems ? à Leogane, il n'y a eu que 50 hommes avec le Capitaine Smith ; à Larcahaye, aux Vases & Boucassin, il n'y a eu pendant long-tems des troupes que momentanément ; quand il y a eu, elles n'ont jamais été nombreuses & elles restaient toujours dans leurs garnisons. Cherchez, Monsieur, des preuves pour me contredire ; moi, j'en appelle à toute l'armée Anglaise & à toute la Colonie.

Page 145.

Il serait cependant injuste de ne pas dire, que parmi eux, il y avait des individus distingués, dont la fidélité était au dessus de tout soupçon, & qui ont rendu des services très-importans, entr'autres le Baron de Montalembert, le Vicomte de Fontanges, M. Des Sources & peut-être *un petit nombre d'autres.*

Aussi peu exact quand vous voulez louer, que quand vous cherchez à nuire à mes malheureux compatriotes ; votre ignorance complete des faits les plus simples, se montre à chaque phrase. Oui, Monsieur, il y a eu beaucoup *d'individus* qui ont montré le plus grand dévouement pour les intérêts de la Grande-Bretagne. Ils sont au dessus de vos louanges, & ils méprisent votre censure : mais au moins ne faut-il pas être inexact quand on veut louer. La bravoure & le caractere d'honnête homme du Baron de Montalembert sont généralement connus, mais ses services ne sont pas plus considérables que ceux des officiers qu'il avait l'honneur de commander: vous devriez savoir que M. de Montalembert ne connaissait que très-peu St. Domingue, lorsque les Anglais ont pris possession de la Colonie, dont il n'était habitant que depuis la révolution & par une année de séjour qu'il y avait fait, sur l'habitation que son oncle avait achetée au moment des troubles de France.

Lorsque l'entreprise sur St. Domingue fut formée à la Jamaïque en faveur des Anglais, il était parti pour une opération que des propriétaires Français voulaient tenter en faveur des Espagnols ; vous devriez savoir que le hazard l'a seul amené à la prise de possession de Jérémie sur la frégate *la Pénélope,* qui revenait d'escorter le bâtiment des habitans voués au parti Espagnol *dont il était* ; que nous ayant rencontré en mer venant à St. Domingue, le brave & aimable Capitaine *Rowley* eut ordre du Commodore d'y venir avec nous, avec sa frégate ; que par là le Baron de Montalembert se trouva à Jérémie sans s'en douter, & que ce ne fut qu'à la sollicitation de ses amis qu'il s'y fixa, quoique le quartier lui fût absolument étranger & inconnu. Le fait est donc qu'il voulait servir l'Espagne, & qu'il n'a servi l'Angleterre que par hazard, mais il l'a

servie en homme d'honneur. Tous ceux qui ont eu celui de commander des Français en ont fait de même. M. le Comte ô ***, M. le Comte de ***, le Vicomte de B***, le Chevalier de Sevré qui depuis a été tué en combattant, M. de Boisneuf qui a aussi été tué ; enfin tous les officiers qui ont commandé, & mille colons de St. Domingue ont fait honneur aux armes Britanniques, aussi bien que le Baron de Montalembert, qui plus qu'eux devait se montrer reconnaissant de la confiance qu'on a placé en lui, confiance d'autant plus grande qu'il ne connaissait pas la Colonie, ni ses habitans, ni leurs mœurs, ni leurs intérêts politiques & commerciaux.

Au moins le Baron de Montalembert a servi, & s'il a mérité vos louanges comme les officiers sous ses ordres & tous les Colons, il ne fallait pas dire que *la fidélité du Vicomte de Fontanges avait été au dessus de tout soupçon.* Vous n'avez jamais pris la peine de vous en informer, car le premier Colon ou officier Anglais auquel vous en auriez parlé, vous aurait dit, qu'avant l'arrivée des Anglais à St. Domingue, il avait prêté serment de fidélité au Roi d'Espagne ; que moi-même ayant fait exprès le voyage des Gonaïves pour le voir & le presser d'user de son influence dans son quartier en faveur des Anglais, je trouvai chez lui l'Espagnol *Villanova* ; qu'il m'avoua franchement qu'il approuvait mon attachement pour le gouvernement Britannique, que pour lui il avait prêté serment de fidélité au Roi d'Espagne, qu'il le tiendrait, & qu'en conséquence il le servirait de tous ses moyens ; qu'il ne voyait aucun inconvénient que les Anglais eussent une partie de la Colonie Française & les Espagnols l'autre ; qu'il se joindrait à moi pour tout ce qui pourrait se faire d'utile & de concert pour l'intérêt respectif de ceux que nous servions ; mais qu'il tiendrait à son serment comme un homme d'honneur devait le faire. Je n'entrerai pas, Monsieur, dans les détails des opérations qui ont suivi cette conversation, je me bornerai à vous dire que M. le Vicomte de Fontanges a tenu très-exactement sa parole ; qu'il est allé depuis à la Jamaïque, delà est venu en Angleterre, d'où il s'est rendu en Espagne ; que peu de tems après son arrivée ici, il fut fait Major-Général au service du Roi d'Espagne avec appointemens, son fils reçu parmi les pages de Sa Majesté & une partie de ses appointemens accordés à sa femme & à son fils après sa mort, en forme de pension. J'ignore *si c'est à la sollicitation* du Roi de la Grande-Bretagne &

pour les services qu'il lui a rendu ; ce que je peux assurer, c'est que s'il n'a pas réussi à servir le Roi d'Espagne, ce n'est pas sa faute, mais qu'il n'a pas été dans le cas d'être fidele au Roi d'Angleterre, qu'il n'a jamais promis de servir.

Vous ne sauriez trop louer le brave Des Sources ; ce valeureux Créole n'était pas à St. Domingue lorsque nous y sommes arrivés, mais il y vint peu de tems après la prise du Port-au-Prince, & depuis il n'a cessé de servir avec ce dévouement qui se trouve ordinairement parmi les propriétaires de St. Domingue dont on a mérité la confiance. Mes compatriotes mépriseront le *peut-être* qui porte sur tous ceux que vous n'avez pas nommés, *car je le répete*, ils sont au dessus de vos louanges.

Page 145.—Note C.

Tous ces hommes étaient bien élevés & nourissaient un profond ressentiment contre les planteurs Français, à cause des mauvais traitemens que la classe des Gens de Couleur en avait éprouvé.

Des hommes assez riches pour participer à la bonne éducation que l'on recevait en France n'étaient pas malheureux, & ne pouvaient l'être plus que les Négres esclaves, comme vous l'avez dit. Aux mêmes allégations, je ferai toujours les mêmes réponses ; citez des faits & prouvez les indignités que les Mulâtres pouvaient reprocher aux Blancs ; je me borne à vous répéter que si les Blancs eussent été *moins bons pour les Mulâtres*, la Colonie serait conservée, parce qu'ils auraient été moins nombreux, moins riches & moins instruits.

Dans ce qui suit cette note sur les Hommes de Couleur, que le Colonel Brisbane avait pris en aussi grande amitié que vous, au grand chagrin de tous les propriétaires Blancs, il en fut bientôt récompensé. Un de ces Mulâtres, qui était son aide-de-camp, se servit du mot d'ordre qu'il avait, pour rentrer dans St. Marc & faire révolter ses camarades contre ce même Colonel Brisbane leur bienfaiteur ; il s'était bien repenti avant sa mort, de sa confiance en eux.

Page 145.—Note C.

Au Cap Tiburon, 3 ou 400 Négres furent rassemblés dès les premiers commencemens sous un général Négre nommé Jean Kina qui servit bien & avec fidélité.

Voilà un homme dont vous ne pouvez trop parler ; du bon, du brave Jean Kina. Observez surtout que c'est un Négre, qu'il n'a cessé de s'occuper de son maître ; que tout ce qu'il gagne, il l'envoye à son maître & à sa maîtresse, à Jérémie. Vous ne sauriez dire trop de bien de cet homme, de ce bon Négre ; il n'a pas été un seul moment sans donner des preuves de sa fidélité aux Blancs, & de son attachement à ses maîtres, dont il a sauvé tous les Négres qu'il fait travailler lui-même ; ce Négre, est l'honneur des hommes de sa couleur. Montrez-moi parmi les Mulâtres un homme qui puisse lui être comparé, & qui soit aussi généreux, aussi honnête homme, aussi brave, qui connaisse surtout aussi bien les Hommes de Couleur, qu'il méprise autant qu'ils le haïssent.

Le Général Williamson a beaucoup fait pour ce digne Négre, il a semé en bonne terre ; lui & ses soldats seront toujours fideles aux Blancs ; ils ont constamment servi au camp des Irois & au Cap Tiburon, avant que les Anglais l'ayent perdu, & depuis toujours aux postes avancés des frontieres de la Grande Anse.

Page 145.

D'après cette récapitulation, il est évident que l'invasion de St. Domingue était une entreprise beaucoup plus conséquente & plus difficile que le gouvernement Britannique *ne paraît l'avoir imaginé.*

Jusqu'à présent, Monsieur, je ne vois aucune des difficultés que vous annoncez, si ce n'est celles créées par votre imagination ; je ne vous trouve pas plus instruit des plans proposés & acceptés par les Ministres d'Angleterre ; après avoir lu & relu votre ouvrage, je n'apperçois pas sur quels faits porte votre récapitulation, que je n'ai pas même apperçu. Mais je vois par les faits que je vous ai cités, en vous répondant, que l'invasion est faite sans peines, sans

difficultés, sans dépenses & sans qu'il y ait un seul coup de canon de tiré. Je vois la Grande-Bretagne dans la même semaine en possession d'une étendue de côtes de 50 lieues, je la vois en outre en possession du Môle St. Nicolas, le port le plus avantageux de toutes les Antilles, & je ne vois tous ces faits balancés que par vos allégations, dénuées de preuves.

Page 146.

Vu l'étendue & la force naturelle du pays, on peut douter avec raison que toutes les forces que la Grande-Bretagne aurait pu fournir, eussent été suffisantes pour en faire la conquête.

En quoi consiste la force naturelle d'un pays rempli de ports, de rades & de bayes, & ouvert de tous côtés ? où les Anglais ont été reçus sans combats : & où partout, où ils ont été obligés d'en rendre, ils n'ont pas éprouvé une heure de résistance ? Je répondrai bientôt par des faits à la derniere partie de l'article que j'ai cité ici, & d'une maniere convaincante.

Page 146.

Et y rétablir en même tems un tel degré d'ordre & la subordination suffisante pour en faire une Colonie qui valût la peine d'être conservée.

Vous publiez votre ouvrage en 1797 : vous devriez savoir que dans l'état malheureux de la Colonie, *les exportations*, de ce qu'en possede la Grande-Bretagne, se sont élevées l'année derniere, à 2,000,000 l. sterling.

Page 146.

La vérité paraît avoir été que le Général Williamson auquel (comme on l'a déjà dit) la direction & la distribution de l'armement avaient été confiées, a été trompé aussi bien que les ministres du Roi, *par les relations favorables* & les représentations exagérées faites par des individus hardis & intéressés, *sur les dispositions de leurs compatriotes, les planteurs Blancs qui étaient restés dans St. Domingue.*

Enfin me voilà arrivé à la seconde attaque personnelle que vous me faites : je vais répondre pour mon compte ; vos lecteurs & le public me jugeront. Le Général Williamson, dites-vous, *was deceived equally, with the King's Ministers, by the favorable accounts and exaggerated representations of sanguine and interested individuals, &c.* Ce que vous dites ici me regarde personnellement ; je suis le seul qui ait pu tromper & les Ministres & le Général Williamson ; car je suis le seul qui ait été envoyé par les Ministres dans la Colonie, & je suis presque le seul qui ait représenté au Général Williamson l'utilité & les avantages pour l'Angleterre de prendre possession de St. Domingue, je suis donc cet individu *sanguine and interested.* Je vais répondre pour moi, & par là mettre le comble aux preuves que j'ai données de votre légereté à censurer une opération dont vous n'avez aucune connaissance.

D'abord, Monsieur, de quel œil vos lecteurs ont-ils dû voir que dans un moment où les gouvernemens ont besoin d'être entourés de toute la confiance des peuples, vous osez accuser de légereté, d'inconséquence & d'imprévoyance les Ministres de la Grande-Bretagne ? Est-ce un membre du Parlement d'Angleterre qui doit jetter sur les administrateurs de son pays le ridicule de faire penser qu'ils ont pu se laisser tromper par quelques étrangers qui ne consultaient que leur propre intérêt ; qu'ils ont pu leur en imposer sur les avantages dont la Colonie serait pour l'Angleterre, & qu'ils se soient laissé tromper par une exagération toujours facile à reconnaître ? Enfin comment avez-vous pu imaginer que des ministres, auxquels toute l'Europe, ainsi que toute la Grande-Bretagne, reconnaissent des talens supérieurs, auraient à-la-fois oublié les intérêts politiques de l'Angleterre & ses avantages, pour se livrer légerement aux projets de quelques habitans d'une Colonie étrangere ? Moi, Monsieur, je le répete au peuple Anglais & à vous, je suis un de ceux qui, avec le plus de persévérance, depuis 1791, n'ai cessé de proposer, de représenter & de solliciter les ministres du Roi, de remplir les destinées heureuses de l'Angleterre en s'emparant de la Colonie de St. Domingue. Je suis doublement coupable, si je l'ai été en proposant ces plans : car j'ai dit : " *Voilà ce qu'il faut faire, & je me charge de l'exécu-* " *tion.*" C'est donc moi qui suis doublement responsable & du projet & du défaut de succès. J'appelle sur moi toute l'indignation de la Grande-Bretagne si je ne prouve pas que j'ai rempli, & dix fois au delà, mes promesses aux ministres, & cela sans qu'aucune vue d'intérêt direct m'ait conduit, excepté les

récompenses qu'un homme d'honneur a droit d'attendre pour un grand service rendu à une nation puissante. Cela, je l'avoue, je l'ai attendu, & je l'attends encore, parce que je prouverai que, par le plus entier dévouement, j'ai réussi à exécuter plus que je n'avais promis.

Je vais entrer dans les détails de ma conduite de la maniere la plus breve qu'il me sera possible, & il ne vous restera que la honte & le regret d'avoir cherché à rendre suspect un homme d'honneur qui a montré constamment le zele le plus entier pour servir votre patrie : les honnêtes gens me jugeront ; vous, Monsieur, je vous défie de répondre, par des preuves contraires, à ce que je vais écrire.

J'avais, comme je vous l'ai déjà dit, dès 1791, cherché à prouver aux ministres que l'Angleterre seule pouvait & avait intérêt de sauver la Colonie de St. Domingue pour conserver les siennes. En 1792, je renouvellai mes sollicitations avec d'autres personnes & avec l'approbation d'un grand nombre de planteurs réunis à Londres ; après que la guerre fut déclarée avec la France, en 1793, ce qui avait paru si difficile avant, se trouva alors devenu aisé ; & après beaucoup de peines, de soins, & de mémoires, des conditions pour la Colonie furent préparées ici, & je partis pour la Jamaïque.

Comme ce n'est pas l'histoire de la Colonie que j'écris, mais seulement que je réponds à ce qui m'est personnel, je ne rendrai compte que de ce que je peux dire en honneur, sans compromettre les secrets que la confiance que l'on a eue en moi m'ordonne de taire, & sans parler des promesses *positives* que j'avais demandé pour sauver la Colonie avant de partir pour mon voyage, & encore moins sans accuser personne des événemens politiques survenus en Europe ; événemens qui ont pu empêcher que tout ce qui devait m'être accordé ait eu son exécution. Je vais ne parler que de ce qui est connu de tous les habitans de la Jamaïque, des troupes passées avec moi à St. Domingue pour l'expédition qui a si bien réussi, enfin de tout ce qui s'est fait publiquement, & au su de toute la Colonie & de ses habitans, ce dont vous devriez surtout vous être instruit, puisque vous avez voulu faire un livre sur St. Domingue.

Je suis parti d'Angleterre sur un *packet-boat*, accompagné de deux propriétaires de St. Domingue, l'un comme secrétaire, l'autre comme parent, &

de mon domestique Négre. Je n'ignorais pas quel eût été mon sort, si j'avais été pris par les Français ; arrivé à la Barbade, j'appris que l'attaque sur la Martinique avait manqué. J'arrivai à la Jamaïque vers la fin de Juillet, où j'appris la destruction & l'incendie de la ville du Cap, la fuite de la population Blanche ; j'y appris aussi le départ du Général Galbaud, & le triste état de St. Domingue. Les projets sur cette Colonie demeuraient les mêmes, mais les plans devenaient différens : je fus accueilli par le Général Williamson avec cette bonté, cette ouverture de cœur & cette confiance qui le font aimer de tous ceux qui ont à traiter d'affaires avec lui. Après lui avoir remis les ordres dont j'étais porteur & mes instructions dont il avait le double, après avoir eu trois heures de conversation avec lui, j'apperçus combien l'état des choses était changé depuis peu & combien de difficultés nouvelles présentait l'état actuel de la Colonie ; cependant le récit de l'affaire du camp des Rivaux me fit voir encore un moyen de salut ; il fallait du courage, de la résolution, de la patience, & tout pouvait encore bien aller. Le Général Williamson me pria de réfléchir sur tout ce que je venais d'apprendre, & de lui communiquer promptement le résultat de mes espérances & de mes craintes, & d'aviser aussi au meilleur parti à prendre : ce qui nous donnerait un peu de tems dont nous avions besoin, pour plusieurs raisons.

Il faut ici que je m'arrête encore, pour raconter un fait qui méritera à jamais la reconnaissance des propriétaires de St. Domingue envers les habitans de la Jamaïque. Depuis cinq ou six mois, & surtout depuis l'incendie du Cap, il s'était réfugié beaucoup de grands propriétaires de St. Domingue à la Jamaïque, sur-tout de la partie du Nord ; à peine y étaient-ils que les Espagnols, qui avaient leurs projets, firent publier, par le président ou gouverneur de la partie Espagnole, des proclamations invitant les propriétaires Français à se rendre auprès de lui, enfin des proclamations si avantageuses & si exagérées qu'elles devaient prouver la fausseté de ceux qui les faisaient. Beaucoup d'habitans en conséquence s'y étaient rendus successivement, & la premiere nouvelle que j'appris en arrivant à la Jamaïque fut, qu'il se faisait un armement pour porter les principaux habitans de St. Domingue, qui étaient à la Jamaïque, dans la partie Espagnole.

Mr. Henry Shirley, membre de l'assemblée de la Jamaïque, avec une bonté qui fera un éternel honneur à son bon cœur, s'était mis à la tête d'une souscription,

& avait engagé les principaux propriétaires, les habitans & négocians de la Jamaïque à s'y joindre, pour procurer une somme suffisante pour équiper un navire & le fournir de tout ce qui était nécessaire au passage des colons Français qui desiraient se rendre à la capitale de la Colonie Espagnole. Cette souscription, par les soins de Mr. Henry Shirley, s'était promptement élevée à quelques mille livres sterling, & lorsque j'arrivai, le navire devait faire voile dans deux jours. Le Général Williamson, avec son humanité accoutumée, avait freté aux dépens du gouvernement un navire ; le commodore donnait une frégate pour escorte ; des armes, des munitions, des provisions, & de l'argent avaient été fournis à chaque habitant aux dépens de la souscription, enfin tout était prêt à partir deux jours après mon arrivée. Le soir même j'appris tous ces détails, je vis avec peine que les Espagnols avaient depuis long-tems pris de l'avance sur le gouvernement Anglais ; que leurs agens avaient travaillé avec zele & qu'enfin ils avaient presque *malgré eux* persuadé beaucoup d'habitans de la partie du Nord, par les offres insidieuses qu'ils leur avaient faites. Je vis les agens de l'Espagne, je vis les proclamations, & dès le même instant j'apperçus le piege. Je voulus éclairer les habitans, mais je trouvai des esprits si prévenus que je fus obligé d'engager le Général Williamson à laisser partir l'armement, & cela d'après les raisons très-sages & très-politiques qui me furent données & dont j'informai le général, qui les approuva. Ce qui me décida surtout, fut l'engagement qu'on prit de me rejoindre, si les Espagnols manquaient à leurs promesses, & ne fournissaient pas les moyens d'attaquer les commissaires civils, comme leurs agens en avaient assuré ; enfin s'ils ne fournissaient pas les moyens de faire une diversion avantageuse pour l'entreprise des Anglais : l'expédition partit, rentra au Fort Royal. Rien ne put faire renoncer le Baron de Montalembert à se rendre auprès du gouverneur Espagnol. Heureusement pour lui qu'après la rentrée du navire freté, il fut reçu à bord de la frégate servant d'escorte ; ce qui lui sauva les désagrémens qu'eurent les autres habitans à bord du transport. Le Capitaine Rowley à son arrivée au port, étant descendu à terre pour communiquer au président Espagnol l'objet de son voyage, découvrit à sa mauvaise humeur que les nouveaux arrivans ne seraient pas bien reçus ; il continua sa croisiere autour de St. Domingue en emmenant le Baron de Montalembert, & c'est à son retour que nous le trouvâmes près de la Jamaïque le 15 Septembre. Quelqu'ait été le succès de cette expédition, elle ne fut entreprise que par la générosité, & la bienfaisance des

planteurs de la Jamaïque. Les colons de St. Domingue en conserveront un éternel souvenir & une vive reconnaissance.

Pendant que cela se passait, le Général Williamson attendait de la Martinique des nouvelles de l'Amiral *Gardner*. Pour moi, après avoir bien considéré & réfléchi sur l'état de la Colonie & la conduite des habitans de la Grande Anse, je vis qu'en eux seuls restait l'espoir de sauver St. Domingue.

Les deux habitans qui étaient venus avec moi d'Angleterre, étaient partis pour se rendre auprès de l'assemblée des paroisses de la Grande Anse réunies à Jérémie, avec des lettres pour mes amis & les principaux habitans de la dépendance, par lesquelles je les encouragais à persévérer, & je leur mandais de m'envoyer des pleins pouvoirs le plus promptement possible.

Dès avant le départ de mes amis pour Jérémie & depuis, j'avais vu arriver presque journellement des habitans fuyant de St. Domingue, qui étaient amenés par les corsaires de la Jamaïque. Enfin dans vingt-cinq jours, il en arriva 480 de tous les quartiers de la Colonie Française, mais principalement de la partie du Nord : ils fuyaient un malheur pour tomber dans un autre, car ils étaient inhumainement dépouillés par les corsaires qui les jettaient presque nus sur le rivage de la Jamaïque. Le Général Williamson vint au secours de ces infortunés habitans avec une bonté digne des plus grands éloges, en faisant accorder à chacun la paye des prisonniers de guerre. Le comité chargé des fonds de la souscription des planteurs de la Jamaïque, vint aussi au secours de mes compatriotes avec une noble générosité : se trouvant quelques sommes de reste, après le départ des colons pour la partie Espagnole de St. Domingue, il me pria de vouloir me charger, comme connaissant les propriétaires personnellement, de vérifier les besoins & l'état de chaque habitant, & sur ma demande, il accorda à chacun une petite somme par semaine pour joindre à ce que le gouvernement donnait. Ce sont ces bienfaits qui ont sauvé la vie à une grande partie des familles de la Colonie de St. Domingue.

Je découvris bientôt par l'arrivée de tant de prisonniers, un double plan exécuté séparément par les commissaires civils républicains & par les Espagnols ;

celui de dépeupler la Colonie Française de tous les Blancs ; les Espagnols par leurs proclamations avantageuses attiraient à eux les riches habitans ; & ceux qui, jeunes & pleins d'ardeur, ne demandaient pas mieux que de combattre pour recouvrer leurs propriétés, ils les engageaient à se rendre dans la partie Espagnole, où ils ne trouvaient rien de ce qui leur avait été promis, mais il ne leur était plus permis de retourner dans la partie Française.

D'un autre côté les femmes, les enfans & les vieillards étaient forcés de quitter la partie du Nord, par les négres qui les embarquaient dans tout ce qui pouvait les recevoir : " *Nous ne voulons pas vous maltraiter*, leur disait-on, " *mais nous ne voulons plus de Blancs dans la Colonie. Retirez-vous en em-* " *portant le plus de vos effets que vous pourrez.*" On leur aidait même à embarquer ces mêmes effets qui devenaient la proie des corsaires Anglais de la Jamaïque ou de la Providence. Je vis dans cette double manœuvre le plan que je connaissais depuis long-tems aux commissaires de détruire la Colonie de St. Domingue, en chassant tous les Blancs, & en donnant la liberté aux négres ; & je vis dans la conduite des Espagnols leur desir chéri de ruiner la Colonie Française, aimant mieux qu'elle ne fut habitée que par des négres qui seraient devenus bientôt pasteurs comme eux, que de la voir habitée par des nations aussi actives & laborieuses que les Français & les Anglais. Je vis que le tems était précieux & qu'il en restait peu pour le salut des colons ; des circonstances favorables qui se présenterent, me déterminerent encore plus à prendre un parti décisif.

Les personnes que j'avais envoyées à Jérémie, étaient parties depuis quelques jours, & leur retour ne pouvait avoir lieu avant 12 ou 15 jours. J'attendais ce moment avec impatience, lorsqu'un soir on annonça un parlementaire de St. Domingue. Je m'occupais de savoir ce que ce pouvait être, lorsque M. le Gras, riche propriétaire de la partie du Nord, & ancien conseiller du conseil du Cap, débarqua à Kingston où étaient depuis long-tems sa femme & ses enfans. Il m'apprit qu'il venait, au nom des habitans de la Grande Anse, représenter au gouverneur de la Jamaïque, leur malheureux état & demander des secours. Il me déclara en même tems qu'il était impossible qu'ils se défendissent encore un mois s'ils n'étaient secourus ; enfin il me donna

toutes les informations nécessaires ; il me confirma qu'il n'y avait pas de tems à perdre pour exécuter les ordres des ministres, en m'assurant que mes deux envoyés seraient reçus avec joie, & que tout ce que j'avais proposé serait accordé. Il me fit part peu de jours après que son intention n'était pas de retourner à St. Domingue, & qu'il renonçait à la mission dont les habitans de Jérémie l'avaient chargé, n'ayant aucune propriété dans cette dépendance, pensant, *ajouta-t-il*, que je pouvais traiter seul cette affaire ; je découvris bientôt que les agens Espagnols avaient séduit M. le Gras, & qu'ils le flattaient que sa fortune & ses habitations, dans la partie du Nord & au fort Dauphin, seraient bientôt sous la puissance de ce gouvernement.

J'avertis le Général Williamson de tout : enfin un seul navire Américain, pris par un corsaire, amena dans un jour 120 habitans de tout âge & de tout sexe, maîtres & domestiques qui fuyaient de la partie du Nord où on les avait forcés de s'embarquer. Je me décidai, le 12 Août, à prier le général de s'expliquer définitivement sur ce qu'il pouvait & voulait faire pour le salut de St. Domingue ; en conséquence j'écrivis une lettre que je portai au Général Williamson, à Spanish Town, dans laquelle je lui disais, qu'il n'y avait plus un moment à perdre ; que je voyais que le plan de chasser & de détruire toute la population Blanche de la Colonie Française de St. Domingue, était le but des commissaires civils & des Espagnols, que sans s'être concertés ils y travaillaient cependant chacun de leur côté, que je le priais de lire ses ordres & mes instructions, qui étaient *de prendre possession de telle partie de St. Domingue qui voudrait se soumettre* ; que je le priais d'après cela de me donner 25 soldats des troupes Anglaises, un officier & un drapeau avec le plus de provisions & de munitions de guerre possible, & que j'irais avec cette faible garde prendre possession de la Colonie au nom du Roi d'Angleterre & y planter son pavillon, & que je m'y maintiendrais jusqu'à l'arrivée *des forces qui nous étaient promises* pour une époque fixée ; que les valeureux habitans de Jérémie me recevraient avec joie & se joindraient à moi, & que les habitans de la Colonie, me sachant établi dans une partie de St. Domingue, au lieu de fuir dans toutes les isles voisines & à la Nouvelle Angleterre, se rangeraient auprès du pavillon Britannique, que je lui promettais de défendre jusqu'au dernier moment de ma vie, lui observant que cette mesure était d'autant plus utile que

par là les bons négres ne se décourageraient pas & resteraient fideles à leurs maîtres, lorsqu'ils sauraient qu'ils n'abandonnaient pas St. Domingue, & qu'ils étaient rassemblés dans une partie de la Colonie & *qu'ils auraient* surtout l'espoir de les revoir ; enfin je le priais de me faire une réponse par écrit s'il me refusait, & de me permettre de repartir de suite pour l'Angleterre. C'est avec la même sensibilité que j'éprouvai alors, que je répete la réponse que me fit le Général Williamson : " Oui, me dit-il, mon cher Charmilly, je vous ai-" derai à sauver St. Domingue ; votre dévouement pour vos compatriotes " & les intérêts de la Grande-Bretagne, méritent tous les efforts que je peux " faire, & non seulement je vous donnerai les 25 hommes que vous demandez, " mais je vous en donnerai cent, si le commodore veut les faire transporter à " St. Domingue, & y protéger leur retraite dans le cas qu'elle devint néces-" saire."

J'ai su mieux sentir que je ne peux l'exprimer tout le plaisir que cette réponse me fit. Dès ce moment j'ai voué à l'homme sensible qui mit dans la maniere dont il accordait ma demande, une bonté que je ne peux rendre, je lui ai voué, dis-je, une reconnaissance éternelle, un attachement & un respect qui ne finiront qu'avec ma vie. Le Général Williamson mit le comble à mes vœux en me promettant que dès ce jour-là, il allait défendre à tous les corsaires, sous peine de perdre leurs commissions, *de dépouiller* de leur propriété personnelle les habitans qu'ils trouveraient à bord des bâtimens dont ils s'empareraient, déclarant que les marchandises seules seraient de bonne prise.

C'est avec joie que je profite de l'occasion de cette lettre pour rendre publique la reconnaissance éternelle que la Colonie, & moi personnellement, conserveront pour les bontés du Général Williamson ; je déclare avec plaisir que c'est par ses ordres que tout a été conduit à St. Domingue jusqu'à la prise du Port-au-Prince, & que tous les colons ont trouvé dans ce digne & respectable chef les soins, les bontés d'un pere & la protection d'un généreux commandant. Je déclare que c'est à ses soins que tous les succès sont en partie dûs dans cette opération si importante pour la Grande-Bretagne. Enfin son cœur sera satisfait, quand il apprendra que les colons reconnaissans ne prononcent son nom

qu'avec les vœux les plus sinceres pour son bonheur. Cet hommage que je lui adresse est aussi désintéressé que ma conduite l'a toujours été avec lui ; il est à Londres : on peut savoir de lui, si, dans les nombreuses demandes que j'ai faites pour la Colonie, & pour ses infortunés habitans, qu'il a presque toujours accordées, j'en ai joint une seule pour moi, & il peut dire s'il a trouvé quelqu'autre personne qui lui ait dit la vérité avec plus de force, de désintéressement, de dévouement & d'attachement pour lui, pour l'Angleterre, & pour la Colonie, que je l'ai fait dans tous les tems.

Aussitôt qu'il eut bien voulu me donner l'assurance de secourir St. Domingue, je remontai en voiture & j'arrivai bientôt chez le Commodore Ford, auquel je rendis compte de ma lettre, de la bonté du général à m'accorder les 100 hommes nécessaires au salut de la Colonie pour y aller attendre d'autres troupes, & la condition qu'il y mettait : il me dit avec cette franchise qui le caractérisait ; " je suis bien aise de pouvoir seconder votre résolution, & pour " lui assurer tout le succès possible, non seulement je donnerai tout ce qui est " nécessaire pour le transport, l'escorte des troupes & pour veiller à la sûreté du " détachement que vous accorde le gouverneur, mais même, s'il veut le porter " à deux cents hommes, je ferai tous les préparatifs nécessaires pour cette expé- " dition ; tachez d'engager le général *à vous les accorder :* plus ils seront, moins " ils courront de risques." Il ajouta mille choses pleines de bonté, & me promit ce qu'il a parfaitement exécuté depuis, de tout faire pour seconder le zele que je mettais à mériter la confiance qu'on avait eue en moi.

Je me plais à publier que c'est aussi aux soins que s'est donné ce digne Amiral qu'on doit les succès rapides que nous eûmes dans St. Domingue, & c'est avec le sentiment d'une douleur vraie que j'attache sur son tombeau cette déclaration, comme un hommage de ma reconnaissance, & de celle de toute la Colonie.

Satisfait au delà de tout espoir, je retournai sans me reposer auprès du Général Williamson à qui je rendis compte de tout. " Eh bien ! puisque " le Commodore veut bien se charger de 200 hommes, vous les aurez, mon " cher Charmilly, comptez-y & ce sera le plutôt possible." Nous convinmes

que je ferais repartir le petit navire qui avait amené M. le Gras avec l'annonce de ce secours & la certitude qu'il partirait très-promptement ; mais qu'il fallait qu'on répondit de suite à mes premieres lettres & qu'on m'envoyât les pleins pouvoirs que j'avais demandés, avant que le général pût rien faire partir de la Jamaïque : que dans l'intervalle on s'occuperait de tous les préparatifs. Il eut la bonté de joindre à mes lettres pour Jérémie, un coffre assez considérable de remedes dont on avait le plus grand besoin pour les blessés & les malades des divers camps. Le petit bâtiment parlementaire partit le lendemain.

Voilà, Monsieur, la vérité de tout ce qui s'est passé : le Général Williamson est à Londres, il peut & il doit à son caractere de me démentir, si j'ai avancé quelque chose qui soit contraire à la vérité ; il doit avoir ma lettre. Si tout ce que je viens de raconter s'être passé entre le Général Williamson & moi est vrai, a-t-il pu être trompé par moi ? c'est l'excès des malheurs de la Colonie qui m'a déterminé à le forcer de s'expliquer, & à prendre un parti décisif, qui seul pouvait sauver, comme il a en effet sauvé en partie, la Colonie Française de St. Domingue.

Vous n'êtes pas heureux, Monsieur, quand vous dites des injures ! certainement, vous & le public, vous serez étonné d'apprendre que cet individu intéressé, *(interested individuals)* que moi, dont vous voulez parler, j'ai proposé les plans & que j'ai offert de me charger d'aller *les faire exécuter* sans avoir jamais fait, avec les ministres, aucune condition pour mon intérêt personnel. J'en appelle en témoignage les ministres & le Général Williamson. Vous pouvez (ainsi que toute autre personne) prendre auprès d'eux les informations qui vous paraîtront nécessaires pour vérifier ce que j'avance ici.

Page 146.

Au lieu de quelques centaines (d'habitans) qui joignirent par la suite le pavillon Britannique, le Gouverneur avait raison d'attendre l'aide & le secours d'autant de milliers.

On a vu par ma réponse à l'article précédent, qu'il est de toute fausseté que le gouverneur de la Jamaïque pût espérer que les troupes Anglaises fus-

sent jointes par plus de propriétaires qu'il n'en était resté dans la Colonie : car ma démarche pour le presser de mettre à exécution les ordres qu'il avait pour s'emparer de St. Domingue, était afin d'empêcher que le reste des colons ne quittât la Colonie. J'en appelle à tous les officiers qui ont commandé à St. Domingue, pour me contredire, lorsque j'avance que les habitans de la Grande Anse se sont joints aux Anglais. Je le prouve en disant que les troupes Anglaises n'ont jamais quitté leurs casernes que momentanément ; que ce sont les habitans Français qui ont continué à défendre les camps placés aux frontieres ; que dans toutes les expéditions, les Français ont été au moins en nombre double des Anglais, & qu'un mois & demi après notre arrivée, le nombre des *habitans Français* était doublé à Jérémie, & dans tous les postes, & que bientôt après il fut quadruplé.

Page 146.

Dans cette fatale confiance, l'armement destiné à cette importante expédition ne fut composé que du 13e *régiment d'infanterie, de sept compagnies du* 49e *& un détachement d'artillerie, montant en tout à* 870 *officiers & soldats en état de faire le service ; dont* 560 *furent embarqués lors du premier départ, telle fut la force qui devait annexer à la Couronne de la Grande-Bretagne un pays presqu'égal en étendue, & par sa force naturelle infiniment supérieur, à la Grande-Bretagne elle-même.*

Si le Général Williamson avait été consulté par vous, il est trop homme d'honneur pour ne pas vous avoir détrompé sur la confiance que vous lui supposez, qui pouvait d'autant moins avoir lieu, qu'il savait ce dont vous convenez vous-même, que la population Blanche était diminuée de plus des trois quarts, tant par les nombreuses émigrations qui avaient eu lieu avant le massacre du Cap, que par ce massacre même & la fuite de ceux qui y avaient échappés. Si vous, qui écrivez en Angleterre, avez eu des données imparfaites sur ce qui se passait dans la Colonie ; vous deviez penser que le général était trop bien instruit, pour ne pas savoir que la population Blanche y était devenue presque nulle ; mais il espérait (& la suite a prouvé qu'il ne s'était pas trompé) que les propriétaires s'empresseraient de revenir dans la Colonie : la confiance que vous supposez au gouverneur de la Jamaïque eût été criminelle, & le Général

Williamson n'a point à se reprocher une négligence aussi étrange que celle que vous lui faites avoir.

Les forces dont vous faites mention étaient plus que suffisantes pour remplir les plans du gouvernement, il n'était question que de prendre possession & de conserver la partie de St. Domingue qui se livrerait, *jusqu'à l'arrivée des renforts qui viendraient d'Angleterre,* ce sont vos propres paroles, page 141, *such a force as should be thought sufficient to take and retain possession of all the places that might be surrendered, until reinforcements should arrive from England.* Il n'était pas question avec ce petit nombre de troupes de s'emparer de toute la Colonie : jamais les ministres, vous en convenez vous-même, n'ont eu cette idée, puisque vous dites que c'était seulement pour occuper, jusqu'à l'arrivée des secours, *les parties qui seraient livrées.* Je dois dire ici, à l'honneur des armes Britanniques, que ce petit nombre de braves soldats, aidé des habitans, a suffi non seulement à prendre possession & à conserver, pendant huit mois, ce qui leur avait été remis à leur arrivée, mais encore à prendre possession de plus du tiers de cette immense Colonie, & que ce peu de troupes a su se maintenir, pendant huit mois, sur une étendue de plus de cent cinquante lieues de long, attaquer & battre souvent les ennemis.

Je pense que nos lecteurs conviendront aisément, d'après la vérité que j'établis ici, que, si les habitans de St. Domingue ne se fussent empressés de venir combattre sous le pavillon Britannique, le petit nombre de soldats que vous avez établi vous-même être venus à St. Domingue, tels braves qu'ils fussent, n'aurait pu se défendre & se maintenir depuis le Môle St. Nicolas jusqu'au Cap Tiburon pendant huit mois.

La vérité, & j'en appelle au témoignage de toute la Colonie & de l'armée Anglaise, c'est que ce sont les habitans, accourus de tous les lieux où ils s'étaient réfugiés, qui ont combattu pour défendre toutes les frontieres, & tous les postes ; d'après cela, le lecteur le plus prévenu ne pourra s'empêcher de convenir que ce sont eux qui ont conservé au gouvernement Anglais ce qui lui avait été livré de St. Domingue.

Page 146.

On promit cependant des renforts prompts & efficaces d'Angleterre, tant pour remplacer les troupes qu'on avait tirées de la Jamaïque, que pour aider aux opérations dans St. Domingue.

Le lecteur conviendra, d'après ce que vous dites ici, que vous avez eu mauvaise grace de vous écrier ci-dessus : *telles étaient les forces qui devaient annexer à la couronne Britannique une si belle Colonie!* puisque vous convenez si vîte que c'était les secours attendus d'Europe qui devaient servir aux opérations à St. Domingue. Il serait possible que ceci ne fût encore qu'une ironie.

Page 147.

Les propositions ou les termes de capitulation avaient été préalablement arrangés entre les habitans de Jérémie (par leur agent M. de Charmilly), *& le Général Williamson. Les forces Britanniques n'avaient d'autre chose à faire qu'à prendre possession de la ville & du Port, en conséquence les troupes débarquerent le lendemain matin de bonne heure. Le pavillon Britannique fut planté sur les deux forts avec un salut royal de chacun, qui fut rendu par le Commodore & son escadre; & le serment de fidélité & d'obéissance fut prêté par tous les habitans résidens avec une apparence de beaucoup de zele & de joie.*

La capitulation avait effectivement été signée par le Général Williamson & par moi, d'après les pleins pouvoirs qui m'avaient été envoyés de Jérémie, qui furent trouvés si satisfaisans par le Général Williamson, qu'il se décida, après les plus sérieuses réflexions, à porter le nombre des 200 hommes, qu'il m'avait précédemment promis, à 560, parmi lesquels étaient 30 hommes d'artillerie commandés par le Capitaine Smith.

Le vaisseau de 50 canons, *l'Europa*, qui avait escorté jusqu'à la hauteur de la Nouvelle Angleterre le convoi de la Jamaïque, étant rentré vers le premier Septembre, le Commodore Ford se décida aisément à s'embarquer pour commander & conduire l'expédition, surtout, quand par l'arrivée de plusieurs habitans du Môle, qui venaient solliciter des secours *aux mêmes conditions* que les habitans de la Grande Anse, le commodore vit le grand service qu'il rendrait à sa patrie, en prenant posssesion du poste militaire & maritime le plus important de toutes les Antilles.

Le 19 Septembre 1793, trois mois après mon départ de Londres, une des plus importantes parties de la Colonie de St. Domingue fut remise aux forces Britanniques, sans risques, sans peine comme sans dépense. Je jure, & je ne crains pas d'être contredit, que ce fut avec une véritable joie que les habitans prononcerent le serment de fidélité qu'ils ont exactement tenu.

Page 147.

En même tems on reçut l'avis que la garnison du Môle du Cap St. Nicolas, était disposée à rendre cette importante forteresse aux mêmes conditions. Comme c'était une affaire qui ne devait pas être négligée, le Commodore y dirigea sa course immédiatement, & le 22 il prit possession de la forteresse & du port, & reçut le serment de fidélité des officiers & soldats.

Si vous aviez pris la peine de vous informer des faits, vous auriez su que l'accord, pour la remise du Môle, aux mêmes conditions que Jérémie, était fait avant notre départ de la Jamaïque, & que c'est l'importance de cette acquisition qui décida le brave Amiral Ford à se charger de la conduite de l'entreprise, qui a mis sous la puissance Britannique le plus beau port de toute l'Amérique.

Ce fut avec les seuls soldats de marine de son vaisseau qu'il prit possession d'un poste que les forces de toute la Grande-Bretagne n'auraient pas suffi à conquérir ; où il trouva en artillerie & en munitions de guerre dix fois plus de valeur qu'il ne fallait, pour rembourser tous les frais faits de toute l'expédition. Voilà ce que vous auriez surement dit, si vous aviez voulu vous instruire d'un fait aussi important & qui est à la connaissance de toute la Colonie.

Page 148.

La reddition volontaire de ces places fit espérer au peuple Anglais que toute la Colonie Française de St. Domingue se rendrait sans opposition.

Si vous aviez pris la peine de vous informer quels étaient les projets, les plans & l'espoir des ministres sur St. Domingue, lorsqu'ils m'ont fait partir pour la Jamaïque, & si vous saviez quel a été leur étonnement des succès obtenus en trois mois de tems, sans dépenses comme sans peines, peut-être trouveriez-vous que les hommes les plus sages, dans le peuple Anglais, devaient espérer beaucoup de si heureux commencemens.

Page 148.

La ville de Jérémie n'est pas unè place d'aucune importance, *elle contient environ une centaine de maisons fort mauvaises, & les terres de son voisinage ne sont pas très-fertiles, ne produisant rien d'utile que du caffé.*

La ville de Jérémie est comme toutes les petites villes des Colonies; les troupes Anglaises y étaient parfaitement logées ainsi que les officiers; elle est très-saine & dans une situation assez difficile à attaquer. En livrant la Grande Anse aux Anglais, la ville de Jérémie n'était que le point qui devait leur servir & qui leur a servi de cazernes, & où, sans aucun danger pour les troupes, le pavillon Britannique flottait.

Mais si la ville est peu considérable, les habitations de cette dépendance forment, à elles seules, une possession plus utile que plusieurs des Colonies Anglaises des Isles du Vent. Vos lecteurs seront très-étonnés, ou ne pourront attribuer qu'à votre ignorance, que vous regardiez comme si peu important un quartier qui produit autant de caffé que la Grande Anse. Avant la révolution, cette dépendance donnait plus *de vingt millions* pesant de caffé, du sucre, du coton & de l'indigo, & presque tout le cacao qui se recueille dans la Colonie Française de St. Domingue. Les quartiers de Plymouth & des Cayemites nouvellement défrichés, qui annonçaient des produits considérables au moment de la révolution, les donnent depuis: on m'assure que plus de 25

millions pesant de caffé sont sortis l'année derniere de la dépendance seule de Jérémie, avec beaucoup de sucre, de cacao, &c. &c. Un propriétaire de la Jamaïque *(où il se fait si peu de caffé)* ne doit pas regarder avec dédain une telle récolte ; & de pareils avantages, pour le commerce de la Grande-Bretagne, peuvent faire oublier le peu d'importance des maisons qui servent de magazins à de si beaux produits.

Page 148.

Malheureusement la place du Môle ne peut résister à une puissante attaque par terre, à cause des hauteurs qui l'environnent.

Si vous aviez pris la peine de vous informer de la position du Môle, vous auriez su qu'il est encore plus difficile à attaquer par terre que par mer, parce que la nature a pourvu à ce qu'une force, non pas considérable, mais à ce que 500 hommes ne puissent s'y rendre avec ce qu'il faut de munitions pour attaquer une place qui n'a qu'une simple muraille séche. Le terrain qui entoure le Môle depuis la mer jusqu'à la ravine, est une montagne de pierres, appellée *Roche-à-Ravets*, c'est-à-dire, de pierres très-dures, pointues & tranchantes : dans les inégalités de ces pierres sont poussées une forêt de raquettes, & de cierges épineux de toutes les especes qui ne permettent à personne d'y passer ; il n'y a pas de chemin à pouvoir y conduire du canon, & il faut traverser de tous côtés un espace de plus de 20 milles sans trouver d'eau, d'un sol sabloneux & sous la Zone Torride ; ce qui, avec le défaut du chemin, est une défense plus sûre que les fortifications les plus savantes.

Page 148.

On entreprit une expédition pour en faire la conquête (du Cap Tiburon), & le Colonel Whitelock, avec la plus grande partie des forces Britanniques à Jérémie, se rendit à la Baye de Tiburon, le 4 Octobre, sur la promesse solemnelle qu'un M. Duval avait faite, d'assembler 500 hommes pour y coopérer.

Il est des faits qu'il faut avoir vérifié soi-même pour pouvoir en parler ; tel est celui que vous citez. Morin Duval devait être suspect aux Anglais, par

les prétentions qu'il avait eues jusqu'à leur arrivée. Je dois dire que j'ai été, par sa conduite, obligé d'être en garde contre lui, mais je dois à la vérité d'assurer aussi que Morin Duval a été exact & qu'il avait rassemblé au poste des *Irois* une grande partie des hommes qu'il avait promis : le bon & brave Négre *Jean Kina* était du nombre, & ce bon Négre avait avec lui plus de 280 hommes de sa couleur, qui lui étaient fournis par les divers habitans. J'ai assisté à la revûe de ces Négres ; j'ai été pénétré de sensibilité du discours que *Jean Kina* fit à ses soldats sur l'arrivée des Anglais ; j'assure ici que j'ai fait les plus exactes recherches pour savoir la vérité de tout ce qui s'est passé, parce que mon devoir était de parvenir à connaître la conduite & les actions de Morin Duval qui, commandant un poste à la frontiere de la Grande Anse, pouvait nous faire beaucoup de mal : je me défiais de lui, & j'ai examiné toutes ses actions, afin de nous préserver du mal qu'il aurait voulu nous faire : c'est donc par hommage pour la vérité que j'assure que les hommes qu'il avait promis étaient rassemblés au camp *des Irois*.

Page 149.

Mais dans cette occasion comme dans toutes les autres, *les Anglais eurent une triste preuve* du peu de confiance qu'on doit ajouter aux déclarations & protestations des Français.

Je ne pense pas avoir besoin, Monsieur, de répondre à la nouvelle insulte que vous adressez aux Colons de St. Domingue, comme à tous les Français ; le ridicule de cette injure vous aura fait complétement juger par vos lecteurs. Ce que j'écrirai dans la suite prouvera, encore plus, que les habitans de la Colonie ont, par le plus entier dévouement, par une fidélité constante, mérité la protection de la nation généreuse qui les a secourus. Vos lecteurs seront assez justes, Monsieur, pour ne pas accuser toute une Colonie des fautes de quelques individus ; j'espere même assez de vous pour penser que, mieux instruit de ce qui s'est passé à St. Domingue, vous n'hésiterez pas à rétracter l'injure si peu méritée que vous faites à mes compatriotes.

Page 149.

Duval ne parut point, car il n'avait pas même pu assembler 50 *hommes. Les forces de l'ennemi se trouverent plus considérables qu'on ne l'avait représenté & le courage de nos troupes fut inutile contre la supériorité du nombre ; elles furent obligées de se retirer avec une perte de* 20 *hommes tués ou blessés.*

J'ai les preuves les plus certaines que Duval se rendit au poste convenu, mais que le vent ne nous permit pas d'entendre le signal prescrit. Toute l'armée Anglaise sait que je n'ai pas quitté un seul moment le commandant de l'expédition qui, ne parlant pas Français, avait ma promesse de ne pas m'éloigner de lui ; ainsi je peux assurer que rien n'a été ordonné, que rien ne s'est fait qui ne soit à ma connaissance. Je *ne me suis pas obligé*, en vous répondant, d'écrire l'histoire de la Colonie, ni de tout ce qui s'y est passé depuis l'arrivée des Anglais ; on peut aisément savoir s'il y a quelqu'un qui puisse en parler plus sciemment que moi : un jour viendra où tout sera connu ; je me borne à assurer pour ce moment que Morin Duval, avec Jean Kina, se sont rendus au poste indiqué ; mais qu'une piece de canon que nous apperçumes de la mer, nous força d'aller faire notre débarquement à trois milles du lieu convenu ; que l'endroit était couvert par la montagne, que le débarquement, au lieu d'être fait à sept ou huit heures du matin, ne put commencer que vers une heure après midi, & qu'il manqua surtout par un événement commun à la guerre, par l'arrivée d'un renfort de cavalerie qui parut sur le rivage, lorsque les canots de débarquement commencerent à s'éloigner des navires. Je n'ajouterai rien à présent, le tems fera connaître les détails de toute cette affaire.

Aujourd'hui je me borne à dire que Morin Duval, ne nous ayant ni vu ni entendu, nous attendit dans une position très-délicate, sans manger & sans boire jusques vers le soir, & qu'il ne rentra dans son camp, à plus de dix milles du poste qu'il avait occupé, que la nuit & très-fatigué, & après avoir couru les risques d'être attaqué lui-même.

Page 149.

La défaite & le découragement qui ont suivi cette attaque furent d'autant plus griévement sentis, que les maladies commençaient à s'étendre beaucoup dans l'armée, & la saison était des plus défavorables pour les opérations militaires dans les climats des tropiques.

Les lecteurs jugeront ici avec quel peu d'attention vous écrivez : vous oubliez, Monsieur, que vous avez dit vous-même que nous ne sommes arrivés à Jérémie que le 19 Septembre au soir ; que c'est le 4 Octobre, que la premiere affaire de Tiburon a eu lieu, ce qui ne fait que 15 jours ; vous auriez dû savoir que, de toutes les troupes venues lors de la premiere expédition pour Jérémie, aucune n'a été malade, jusqu'à la fin de Février que nous en sommes partis pour Léogane, ce qui fait l'espace de cinq mois, pendant lesquels il n'y a eu que 2 soldats enterrés pour consomption. Ils avaient été condamnés à mourir dès la Jamaïque où ils avaient été très-malades ; informez-vous, Monsieur, consultez les mouvemens des hôpitaux, & vous verrez que je suis exact.

Page 149.

Les pluies étaient continuelles ; & la fatigue sans relâche & le service extraordinaire auquel les soldats étaient nécessairement assujettis, à cause de leur petit nombre, joints au mauvais tems, produisirent les effets les plus fâcheux.

De quelle époque, de quel lieu voulez-vous parler ? A Jérémie, le tems a été presque généralement beau & l'air frais : vous oubliez que Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier & Février, sont à St. Domingue les mois les plus frais & les plus agréables ; demandez au Lieutenant-Colonel Spencer, il vous dira que jamais il ne s'est si bien porté, dans les Colonies, qu'à Jérémie où il est arrivé malade, qu'il s'est rétabli promptement, & que les troupes Anglaises n'y faisaient qu'un service de garnison, ne sortant jamais de leurs cazernes qui étaient dans les meilleurs maisons de la ville ; & que *les habitans Français* faisaient seuls *le service* des camps & des frontieres.

Page 150.

La présence subite dans St. Domingue d'un renfort, quoique peu considérable en lui-même, produisit cependant un grand effet parmi les planteurs Français, en les portant à croire qu'enfin le gouvernement Britannique avait sérieusement résolu de suivre ses conquêtes.

Si vous aviez été informé de ce qui s'est passé à St. Domingue, vous sauriez que, fidele à mes engagemens, j'ai été sans cesse occupé, jour & nuit, à suivre l'exécution des plans qui m'avaient été confiés ; que d'après cela tout était préparé pour que la plus grande partie de la Colonie se révoltât contre les commissaires, & se rangeât sous la puissance de la Grande-Bretagne, dans le courant de Novembre, tems auquel devaient arriver les renforts : mais nous avions des espérances qui ne se réaliserent pas, & les forces qui eussent été nécessaires & que j'avais annoncées pour une époque fixée, n'arrivant pas, la situation de beaucoup de personnes devenait critique, car les commissaires commençaient à être instruits & les dangers augmentaient : mais personne ne se plaignit, parce que, comme vous le dites, les habitans étaient convaincus que le gouvernement Britannique avait résolu (suivant ses intérêts) de s'emparer de toute la Colonie.

Page 150.

Au commencement de Décembre, les paroisses de Jean Rabel, de St. Marc, de l'Arcahaye, du Boucassin se rendirent aux mêmes conditions que Jérémie, *& leur exemple fut bientôt suivi par les habitans de Léogane. Toutes les premieres paroisses sont situées au Nord de la baye de Léogane, cette ville l'est au Sud.*

Enfin il ne fut plus possible de retarder, & au commencement de Décembre il fallut éclater. Les paroisses que vous citez secouerent le joug des commissaires & se donnerent à la Grande-Bretagne. Les conséquences, que vous deviez tirer de ce que vous dites ici vous-même, détruisent ce que vous avez dit, page 149, " qu'on avait eu, dans presque toutes les occasions, la preuve *du peu de* " *fonds* qu'on pouvait faire sur les déclarations & assurances des Français." Votre récit prouve plus en faveur des Colons que tout ce que je peux y ajouter.

Page 150.

La défaite que nos troupes avaient éprouvée, à la derniere attaque de ce poste important (le Cap Tiburon), ne fit que les encourager à faire de plus grands efforts, mais il s'écoula inévitablement un tems considérable avant que l'expédition put avoir lieu.

Cet intervalle fut de 4 mois. Vous oubliez, Monsieur, de dire que le camp des Irois était à 4 lieues du Cap Tiburon. Apparemment que comme aucun soldat Anglais n'a jamais fait de service aux postes des frontieres pendant les quatre mois qui se sont passés entre la premiere attaque du Cap Tiburon & la seconde, vous pensez ne pas devoir en parler : mais d'après ce que vous avez écrit page 149, vous me forcez à vous dire que vous auriez dû savoir que, pendant ces 4 mois, cinq ou six cents habitans Français ont sans cesse été seuls au camp des Irois, le plus mal sain de la Colonie, parce que, pour plus de sûreté, on avait cru devoir placer le fort au centre des marais, ce qui au bout de quelques mois donna beaucoup de fiévres qui y firent périr un grand nombre de propriétaires ; qu'il y eut plusieurs affaires dans lesquelles les brigands furent toujours battus ; pendant ces combats les troupes Anglaises étaient tranquilles dans la ville & le fort de Jérémie ; vous auriez dû savoir que ce n'est que sur la représentation du conseil privé de la Grande Anse que la seconde attaque du Cap Tiburon fut décidée, parce que les habitans s'ennuyaient d'être malades & de mourir au milieu des marais où on les avait placés, & qu'ils demanderent à aller s'emparer du poste de Tiburon dont la position est beaucoup plus saine ; le commodore y vint avec son vaisseau.

Vous auriez dû dire encore que le commodore tint le large, & qu'il laissa la conduite de l'attaque à un des plus dignes, des plus braves officiers de la marine Anglaise, au Capitaine Rowley ; cette attaque fut bien dirigée, & aussi bien exécutée par les troupes sous les ordres du Lieutenant-Colonel Spencer.

Page 151.

L'intervalle du tems était employé à s'assurer des places qui s'étaient rendues.

Certainement le tems fut bien employé, mais vous auriez pu dire tout ce qu'on aurait dû faire & tout ce qu'on ne fit pas ; & vous auriez pu savoir pourquoi. Il fallait surtout être conséquent. Puisque vous aviez voulu jetter de la méfiance sur la conduite des habitans de la Colonie, page 149, il ne fallait pas dire qu'on avait employé beaucoup de tems à mettre en état de défense les places qui s'étaient livrées. Qui les avait livrées ? pourquoi avaient-elles été livrées ? Il me semble qu'il vous eût été facile de le savoir, & en historien impartial, il ne devrait pas vous être pénible de le dire.

Page 151.

L'ennemi parut en grande force & avait l'air d'attendre l'arrivée des Anglais avec beaucoup de résolution, mais quelques bordées des vaisseaux nettoyerent bientôt le rivage.

Il est difficile de montrer plus de courage, plus d'ardeur & plus de zele que le Colonel Spencer en a constamment mis dans toutes les attaques dont il a été chargé : il n'avait dans cette affaire que six compagnies de grenadiers & de chasseurs : il fallait débarquer & s'emparer d'une maison où les brigands s'étaient retirés. Il fit la descente, renversa les ennemis & s'empara de la maison dans un instant : il sera toujours difficile de résister à la bravoure & à l'impétuosité de cet officier généralement aimé de ceux qui le connaissent.

Page 152.

Par la possession de ce port au Sud & de celui du Môle du Cap St. Nicolas au Nord-Ouest de l'Isle de St. Domingue, l'escadre Anglaise était maîtresse de cette immense baye qui forme la baye de Léogane ; & la prise des forts, de la marine & de la ville du Port-au-Prince (la capitale de la Colonie Française),

paraissait plus que probable, à l'arrivée d'un renfort considérable qu'on attendait alors journellement d'Angleterre & avec la plus vive inquiétude.

Vous convenez vous-même par là que, le 3 de Février 1794, les Anglais étaient maîtres de toute la baye de Léogane, excepté du Port-au-Prince. Comment avez-vous donc pu dire plus haut, page 146, que le Général Williamson avait été trompé par des hommes intéressés & que les habitans n'avaient pas fait les efforts qu'on avait droit d'attendre d'eux. Voyez sur la carte la grandeur de la baye dont, après 4 mois de leur arrivée, les Anglais sont en possession : considérez cette étendue de côtes, & en vous rappellant qu'après l'avoir livrée, les propriétaires la défendîrent continuellement, dites moi ce que pouvaient faire de plus les braves & généreux habitans qui s'étaient donnés à la Grande-Bretagne ? Je n'ajouterai rien pour laisser nos lecteurs faire leurs réflexions.

Page 152.

En attendant (l'état des troupes ne permettant pas de songer à aucune entreprise considérable) le commandant en chef conçut le projet de se rendre maître du Port-de-Paix par des négociations particulieres.

Si cette affaire eût été bien conduite, elle eût certainement réussi ; mais on a obéi strictement à l'ordre du commandant en chef qui avait fait la lettre en Anglais & que j'avais traduite en Français : il ne l'eût pas envoyée, s'il eût pu penser qu'elle eût été remise au Général Laveaux de la maniere dont elle l'a été. C'est une méchanceté qu'un officier a voulu faire au Colonel Whitelock, ou c'est une grande mal-adresse.

Page 152.

Le ville était commandée par Laveaux, un vieux général au service de France, auquel le Colonel Whitelock écrivit & envoya sa lettre par un parlementaire, lui offrant, s'il voulait livrer la ville, 5000 *l. st. qui lui seraient payées à lui-même, dès que les Anglais seraient mis en possession du poste.*

Le Général Laveaux que vous faites vieux, ne l'est pas ; il est de très-bonne famille ; il était capitaine au service de France dans un régiment de dragons avant la révolution ; il était perdu de dettes & couvert d'humiliations, c'est ce qui la lui a fait adopter ; il la méprise, mais il en a fait une excellente spéculation. Le Colonel Whitelock n'a pas de tort dans toute cette affaire, elle a été mal conduite, je le répéte ; ce n'est pas par sa faute, il voulait servir son pays & épargner le sang humain : il était éloigné par mer de plus de 120 miles du Port-de-Paix, & n'a pu donner que les premiers ordres : les moyens de les exécuter étaient nécessairement à la discrétion de l'officier à qui ils étaient adressés.

Page 152.

Le Colonel Whitelock paraît néanmoins s'être trompé sur le caractere de Laveaux, qui non seulement était un homme d'un courage distingué, mais d'une grande probité.

Il est fort plaisant de vous entendre parler du Général Laveaux comme vous le faites : vous auriez dû savoir, que par la méchanceté qu'on a voulu faire au Col. Whitelock, la lettre a été remise au général Laveaux devant toutes les troupes Blanches de la garnison qu'il commandait, il n'a pas eu le choix de faire autrement qu'il n'a fait, parce qu'il a fallu qu'il lise cette lettre tout haut à ses soldats. Il serait fort étonné du caractere d'austérité que vous lui accordez, vous en pouvez juger par celui qu'on vient de lui donner à Paris publiquement dans le Conseil des Cinq-Cents. On y a dit, le 28 Mai dernier, " *Laveaux, qui a établi* " *au Port-de-Paix un tribunal révolutionnaire* ; *Laveaux, qui écrivait en Vendé-* " *miaire, an* 3, *une lettre dans laquelle il proposait de déporter tous les Blancs &* " *de les dépouiller de leur propriété* ; *Laveaux, qui a remis à Santhonax un projet* " *signé, pour déporter tous les Mulâtres, rendu public par Santhonax* ; *Laveaux,* " *également abhorré des Blancs & des Hommes de Couleur.*" Je laisse nos lecteurs d'après cela prononcer sur votre jugement.

Page 154.

Malheureusement à l'attaque du poste de l'Accul de Léogane, par la mauvaise manœuvre d'un des transports, les troupes sous les ordres du Baron de Montalembert ne purent débarquer.

Cela est très-vrai ; le capitaine d'un des transports fut ivre tout le jour, mais le capitaine du *King Grey* se comporta supérieurement, & quoique nous ne pumes pas débarquer, nous timnes en présence un corps de plus de 200 hommes qui resta toute la journée en embuscade, attendant l'instant que nous ferions notre descente. Il en est résulté que, quoique nous ayons eu le chagrin de ne pas exécuter notre débarquement, nous avons tenu un corps de plus de 200 Négres & Mulâtres en échec, ce qui les a empêché de se retirer dans le fort.

Page 154.

Car l'officier qui commandait, voyant qu'il ne pouvait plus le défendre (le fort de l'Accul) plaça une quantité de poudre & de combustibles dans un des bâtimens & y fit mettre le feu par un infortuné brigand qui périt par l'explosion.

C'est une infâme perfidie du commandant, contraire au droit des gens : il fit exécuter son ordre par un Négre de la côte d'Afrique qui, selon les apparences, ne connaissait pas l'effet de la poudre, car le malheureux mit le feu, non à des poudres dans une chambre, mais à un caisson d'artillerie qui avait été placé sous la galerie de la maison qui servait de corps de garde dans le fort ; il fut tué lui-même, ainsi que 13 Anglais ou Français qui arriverent les premiers, outre les officiers que vous avez nommé.

Page 155.

Un endroit appellé Bompard à 15 milles du Môle.

Vous vouliez sans doute dire *(Bombarde)* ; puisque vous vouliez écrire sur l'histoire de St. Domingue, il n'était peut-être pas inutile de dire à vos lecteurs, quelle fût la cause de l'établissement du Môle, poste si important, & comment & par qui il fut établi ? permettez-moi de suppléer très-briévement à votre silence.

Pendant la guerre qui fut terminée par la paix de 1763, les Anglais s'étaient presque établis dans le port du Môle St. Nicolas qui n'était point habité, le sol qui l'environne étant aride & sans eaux. Ils en avaient fait un lieu de relâche

surtout pour leurs corsaires. Les vaisseaux Anglais y entraient tranquillement & en ressortaient de même, comme le font encore pendant la guerre les Anglais & les Français dans quelques parties de l'isle de Cuba. A la paix, M. le Comte d'Estaing ayant été nommé Gouverneur de la Colonie Française de St. Domingue, fut instruit de ce qui s'était passé pendant la guerre ; il fit visiter, visita lui-même le Port du Môle ; il comprit promptement de quelle importance sa situation & sa bonté étaient pour la Colonie & pour la France : en conséquence il obtint du ministre l'ordre d'y faire faire les fortifications & les établissemens nécessaires ; il y plaça pour le peupler les Acadiens que leur loyauté avait déterminé à quitter leur patrie, lorsqu'elle passa sous une domination étrangere. Il fit venir ensuite un certain nombre de familles Allemandes ; & pour y attirer quelque commerce & assurer aux habitans quelque ressource, il le rendit le seul port libre de la Colonie, ce qui réussit très-vîte à en faire un entrepôt assez considérable. Les terres voisines sont très-arides, mais à quelques milles elles deviennent un peu meilleures ; elles furent distribuées aux Acadiens & aux Allemands qui réussirent à y cultiver beaucoup d'excellens légumes & quelques fruits d'Europe, comme raisins & figues. La paix de 1783 a ruiné les habitans du Môle, parce que les Américains des Etats-Unis ayant obtenu la permission d'aller au Port-au-Prince, au Cap & aux Cayes, le Môle St. Nicolas cessa d'être un entrepôt considérable.

Page 155.

Un détachement de 200 *hommes tirés des différens corps, reçut l'ordre de marcher pour cette expédition ; ils furent partagés en deux colonnes, dont l'une était commandée par le brave & vigilant Colonel Spencer, & l'autre par le Lieutenant-Colonel Markham ; je n'ai point obtenu les particularités de ce qui s'est passé pendant l'attaque, & dans la retraite qui la suivit.*

Il y a ici tant d'Anglais qui ont été à St. Domingue, qui auraient pu vous instruire que le détachement qui fut destiné à cette expédition (qui ne devait être qu'un coup-de-main pour punir la trahison des habitans de Bombarde), ne fut composé que de 300 hommes, en grande partie soldats de marine des divers vaisseaux qui faisaient le service de la garnison du Môle avec les troupes de

ligne. Ce détachement était effectivement sous les ordres du Colonel Spencer & du Colonel Markham : il n'y eut que deux Français qui se trouverent à cette affaire, le Major d'artillerie, M. *Dueux*, qui avait contribué à mettre le Môle sous la puissance Anglaise, & moi. J'étais au Môle auprès du Colonel Whitelock, suivant son desir & loin de mon corps ; je demandai & j'obtins facilement de servir à cette expédition comme volontaire ou plutôt comme aide-de-camp du Colonel Spencer, dont personne plus que moi n'admirait le caractere décidé & entreprenant. Il fut content de m'avoir avec lui. Le détachement partit à 9 heures du soir, nous avions 15 milles à faire dans les bois & les montagnes, nous les fimes très-lestement & nous arrivâmes à l'ouverture du bois dans la plaine où est située la redoute que nous allions attaquer, vers trois heures après minuit, au moment où on y relevait la garde ; nous en étions alors fort près, de sorte que nous entendimes, un instant après, tirer le canon d'allarme qui fut répété de minute en minute. Avions-nous été découverts par quelque vedette ou poste avancé, ou par le bruit d'un corps de 300 hommes marchant vîte, ou par le choc des armes des soldats ? (car nous marchions la bayonnette au bout du fusil) enfin quelle qu'en soit la raison, une grande partie de notre projet était manquée du moment que nous fumes découverts, car il faut savoir que nous avions à attaquer de nuit 150 vieux soldats Allemands retranchés & ayant trois pieces de canon, & que nous n'en avions pas. Le brave Colonel Markham prit la moitié du détachement pour attaquer la redoute par le flanc pendant que nous allions l'attaquer droit par la barriere. L'ennemi nous laissa arriver jusqu'à demi-portée de fusil : leur sentinelle ayant trois fois demandé *qui vive*, le Colonel Spencer, à la troisieme, cria, *Angleterre*. Alors nous reçumes un feu parfaitement bien dirigé, qui continua avec tant d'ordre & de vivacité qu'il fallut renoncer à notre entreprise. Cependant plusieurs officiers s'étaient avancés jusqu'au fossé, soutenus par quelques grenadiers, mais trop peu nombreux ; il fallut se retirer, il y eut du désordre ; j'étais sur le bord du fossé à 10 pieds du retranchement qui servait de rempart, je fus alors blessé de plusieurs coups de fusil ; c'est dans ce même instant que j'ai éprouvé le plus grand bonheur, puisqu'une balle s'applatit sur la plaque de mon baudrier & une autre applatit le canon d'un pistolet de fonte que j'avais dans ma poche, & me fit seulement une contusion considérable : ainsi dans la même affaire, deux fois j'ai eu la vie sauvée comme par miracle, après avoir en outre reçu quatre blessures. Je

rejoignis avec peine quelques-uns de nos hommes, qui, derriere une haie, tiraillaient encore, mais dont la position était fort mauvaise ; je les en avertis & nous rencontrâmes peu d'instans après les Colonels Spencer & Markham, qui furent extrêmement chagrins de l'état où ils me virent : il fut résolu d'abandonner notre projet ; le jour arrivait, on s'occupa de la retraite & du rassemblement de notre monde, qui s'était égaré dans l'obscurité & dans l'attaque ; le major Deneux était du nombre, blessé légerement à la cuisse, il ne rejoignit qu'en route : si les Allemands se fussent apperçus de notre désordre, ils auraient pu nous attaquer avec avantage. On précipita la retraite : douloureusement, mais non pas dangereusement blessé, je m'étais fait mettre à cheval. Je restai pendant long-tems à l'arriere-garde, mais lorsque nous fumes hors du danger d'être poursuivis, je pris les devans avec mon domestique & j'arrivai à la ville. Le premier, j'annonçai au commandant notre mauvais succès, après quoi je fus chez moi me faire panser. Je reçus alors une partie de la récompense que j'ambitionnais, par l'intérêt que tout le monde voulut bien me montrer, car je reçus la visite de toute la ville, ainsi que de toute l'armée & de la marine.

Il n'y eut que 10 hommes de tués & 26 faits prisonniers : beaucoup de causes contribuerent à cette perte ; la principale fut que notre attaque fut faite de nuit, par des troupes fatiguées, & étonnées de la maniere dont elles furent reçues. S'il en est d'autres, le tems & l'histoire les transmettront au public avec impartialité.

Je ne peux m'empêcher, Monsieur, de vous reprocher de ne pas vous être fait instruire de tous les détails de cette affaire, car vous auriez fait part à vos compatriotes d'un trait militaire des plus courageux de cette guerre, qui fera un éternel honneur, au brave & jeune officier Anglais, qui a joint au plus grand courage, la présence d'esprit & le caractere le plus décidé. Je vais réparer votre négligence.

Nous fumes obligés de faire notre retraite assez précipitamment, afin que les ennemis ne s'apperçussent pas du désordre que cette attaque, faite de nuit, avait mis parmi nous : nous n'avions avec nous aucun tambour, ni de moyen d'indiquer la retraite : il en résulta que nous eûmes beaucoup de monde d'égaré.

Un jeune & brave officier, lieutenant dans le premier régiment de l'Infanterie Royale Anglaise, M. Garstin, qui était du détachement de son corps venu avec nous, se trouva au point du jour, égaré avec huit hommes de sa compagnie : il chercha long-tems le chemin pour retourner avec eux à la ville, il en avait suivi plusieurs qui l'en éloignaient, lorsqu'il fut vers le milieu du jour, joint par une patrouille Allemande de six hommes, qui lui demanderent de se rendre ; il refusa & menaça de tirer sur la patrouille si elle l'attaquait : voyant sa détermination, ils se contenterent de le suivre, mais il s'égarait sans cesse davantage ; les républicains l'en avertirent en lui conseillant toujours de se rendre, il refusa constamment. Ces Allemands fatigués de l'avoir suivi toute la journée, dans la plaine sabloneuse & aride que le jeune officier avait parcourue avec ses 8 hommes, se retirerent à l'approche de la nuit. Alors restés seuls, ces braves gens continuerent à s'égarer : tourmentés par la faim, la soif, accablés de fatigue, ce ne fut qu'après deux jours & une nuit, qu'ils arriverent par le plus grand hazard à l'embarcadaire de la *plate-forme*, deux de leurs camarades étant morts de fatigue, de faim & surtout de soif, car ils n'avaient trouvé, pour soulager ces deux pressans besoins, que des pommes de raquettes. A cet embarcadaire, poste républicain, dont les établissemens étaient détruits depuis trois semaines par le Capitaine Rowley, ils trouverent un mauvais canot de pêcheur qui était abandonné ; ces braves soldats guidés par leur jeune lieutenant s'éxposent, en s'embarquant, à tous les risques de la mer, après avoir éprouvé tous ceux que l'on peut souffrir sur terre, & sans provisions, sans eau, sans voile, & avec de mauvaises rames ; ils arriverent le matin du troisieme jour, depuis qu'ils étaient égarés, dans l'entrée du goulet ou de la baye du Môle, d'où des pêcheurs les amenerent en ville ; on juge dans quel état ils étaient. Je ne peux concevoir comment ce trait de courage, de persévérance, & de la conduite la plus décidée & la plus soutenue, a été ignoré de vous, Monsieur, & de toute l'Angleterre. J'ignore même si dans le tems le Général Williamson fut instruit de cette action, digne d'être comparée à toutes celles que l'histoire de cette guerre transmettra à la postérité.

J'ai d'autant plus de droits de penser qu'on la lui laissa ignorer, que ce ne fut que par hazard, qu'il apprit que j'avais été blessé ; le commandant lui avait rendu compte de ce qui s'était passé dans cette affaire, & avait détaillé le nombre des Anglais qui l'avaient été : mais comme nous étions Français, le Major Deneux & moi, il ne pensait pas sans doute qu'il fût

obligé de l'informer de tout ce qui nous était arrivé, quoique je fusse comme lui Lieutenant Colonel au service du Roi d'Angleterre, & que je fusse auprès de lui, pour le service du Roi.

Je dois me plaindre à vous, Monsieur, & appeller sur vous l'attention de tous les lecteurs justes & sages, en les priant de remarquer votre partialité *(indigne d'un historien)* pour les anciens sujets du Roi, contre les nouveaux, qui le sont devenus par choix.

Car vous auriez dû savoir, Monsieur, que pendant qu'une partie des troupes Anglaises, éprouvait à Bombarde un faible échec, une partie des troupes Françaises au fort de l'Accul de Léogane, venait de se couvrir de gloire ; mais il est possible que ces troupes n'étant composées que des habitans de la Colonie, & des Français qui s'étaient engagés au service du Roi d'Angleterre, dans la légion Britannique, formée pour servir dans la Colonie, & parce qu'elles étaient commandées par un officier Français, il se peut, dis-je, que vous pensez que le récit de cette action ne devait pas entrer dans vos vûes sur St. Domingue, ou peut-être avez-vous apperçu qu'elle démentirait trop complétement ce que vous avez avancé de la négligence & de l'éloignement des habitans, à se joindre aux troupes Anglaises. Quelques aient été vos raisons, je crois avoir le droit de vous reprocher votre partialité & de réparer votre oubli. Je vous dirai donc, Monsieur, que les républicains, sous les ordres d'un lieutenant de Rigault, cherchaient à s'emparer du poste important de *l'Accul de Léogane* ; qu'ils rassemblerent 12 ou 1500 hommes de toutes les couleurs, & qu'ils se préparaient à attaquer le fort, qui avait couté la vie à tant de braves gens, lorsque la veille du jour, qu'ils devaient le faire, ils furent attaqués eux-mêmes par le Baron de Montalembert, avec seulement 400 hommes, dont 150 de la Légion Britannique, le reste des habitans formant les milices de Léogane.

Les brigands, chargés la bayonnette au bout du fusil, furent complétement battus, ils perdirent une piece de canon, & laisserent sur le champ de bataille plus de 300 hommes morts ; cette victoire leur fit faire une retraite qui débarrassa pendant long-tems la dépendance, de leur voisinage & de leurs incursions. Cette action, si conséquente par ses suites, pouvait être mise en opposition

du malheur de *Bombarde*, & aurait prouvé que sur tous les points, quoique l'on n'eût reçu aucunes troupes d'Europe, on ne restait pas sur la défensive; mais, qu'au contraire, on ne perdait aucune occasion d'attaquer les ennemis.

J'ignore, Monsieur, si cette affaire a jamais été connue du Général Williamson, car le commandant-général n'était pas à Léogane, lorsqu'elle s'est passée, & comme il n'y avait pas un seul Anglais parmi les 400 hommes qui se couvrirent de gloire dans cette occasion, il a pu croire qu'elle devenait indifférente pour l'Angleterre, & inutile de l'en instruire.

Page 155.

Cette perte affligeante ne fut que très-mal compensée, par l'honneur distingué qui fut acquis bientôt après, par le petit nombre de troupes Anglaises, qu'on avait laissées en possession du Cap Tiburon, & qui furent attaquées le 16 *Avril, par une armée de brigands montant à plus de* 2,000 *hommes.*

C'est surtout ici que je suis encore obligé de vous accuser de la plus injuste partialité : & vous rappeller que, comme écrivain, vous devez la même justice à tous les sujets du Roi de la Grande-Bretagne, soit qu'ils obéissent à ses lois depuis quelques mois, ou depuis long-tems : vous la devez surtout aux braves, loyaux & toujours actifs habitans de la Grande Anse, qui les premiers, ont réclamé & accepté le gouvernement Britannique, & qui, les premiers, ont reçu en freres les Anglais dans St. Domingue.

L'affaire dont vous venez de parler, fera un éternel honneur aux braves Créoles, & aux valeureux habitans de la Colonie, ainsi *qu'au petit nombre d'officiers & soldats Anglais,* qui ont partagé leurs travaux, dans cette action mémorable.

Vous deviez, Monsieur, en historien fidele, instruire vos lecteurs qu'il n'y avait pas dans le poste de Tiburon, soixante Anglais, & ne pas laisser penser par votre doléance, & par la conséquence que vous en tirez, pour l'état de

l'armée, *(qui dans ce passage comme dans le reste de votre ouvrage ne signifie que les hommes nés dans la Grande-Bretagne)* que les morts & les blessés étaient tous Anglais.

Quoique je ne sois pas historien, je dois à la mémoire d'un des plus braves, des plus actifs & des plus dévoués officiers Français, qui ayent servi la cause Anglaise dans St. Domingue, de lui faire rendre la justice qui lui est dûe par vos compatriotes reconnaissans, du zele qu'il a mis à servir le Roi, qu'il avait choisi pour souverain, & au service duquel *il a été tué* dernierement en combattant les ennemis qu'il avait vaincus tant de fois; c'est du Chevalier de *Sevré* dont je veux parler, tous ceux qui l'ont connu savent qu'il avait la réputation bien méritée, d'avoir le courage le plus décidé.

En rapportant sa lettre, dans laquelle il rend compte au Colonel Whitelock de cette affaire, les lecteurs justes & impartiaux rendront à chacun la portion de gloire qu'il mérite, en se rappellant que le nombre des Anglais en garnison au poste de Tiburon ne montait pas à 60 hommes.

Copie de la lettre de M. le Chevalier de *Sevré,* commandant les troupes coloniales à Tiburon, au Colonel Whitelock, commandant en chef les troupes de Sa Majesté Britannique à Saint Domingue.

" Monsieur le Gouverneur,

" Le Capitaine Robert qui est arrivé ce matin dans notre port (& décidé à " partir cette nuit,) me fournit une occasion sûre & prompte pour vous ins- " truire des détails de l'attaque qui a été faite par les brigands, sur nos postes, " hier, 2 heures avant jour.

" A trois heures & demi, mon poste avancé placé à la Vigie, a été surpris par " une armée au moins de 2,000 brigands, qui avaient avec eux deux pieces " de campagne de 4 livres; ils ont entouré dans le même instant le fort & la " ville. C'est avec peine que j'ai pu me retirer au fort avec ma garnison, où j'ai " supporté une longue fusillade avant d'avoir été en état de riposter. Les " brigands avaient tout en leur faveur, ils voyaient le fort, le dominaient de

" toutes parts, & comme il ne faisait pas jour nous ne pouvions les appercevoir.
" Le combat durait depuis deux heures, lorsque deux caissons de poudre, ont
" pris feu sur la grande batterie, & l'ont entierement démontée en faisant
" sauter les canons dehors du fort. Ce malheureux événement m'a tué ou
" blessé vingt hommes & découragé un instant la garnison, elle s'est remis
" de suite & a fait un feu violent sur l'ennemi : j'ai alors ordonné à quelques
" négres de Jean Kina, de sortir sur le chemin de la riviere ; ils ont battu les
" brigands & les ont forcé de se retirer dans les hauteurs.

" Je suis ensuite sorti avec environ 200 hommes Négres ou Blancs, & j'ai
" marché du côté de la ville en divisant ma troupe en deux colonnes dont
" j'ai donné le commandement de l'une à Mr. Philibert, moi à la tête de
" l'autre : j'ai monté pour les cerner par derriere & tacher de m'emparer de
" leurs pieces, mais la premiere colonne n'ayant pu monter assez à tems, les
" brigands ont réussi à emmener leurs canons.

" Je n'ai pu faire poursuivre l'ennemi qui fuyait, que jusques sur l'habita-
" tation *Gensac*, tant mes hommes étaient fatigués de s'être battus, pendant
" cinq heures, sans relâche.

" J'ai eu environ cent hommes victimes du combat, dont trente tués sur
" la place & cent blessés parmi lesquels il en mourra beaucoup ; j'estime
" qu'ils ont au moins 500 hommes hors de combat : cent cinquante ont été
" trouvés morts sur le champ de bataille ; & les chemins, par lesquels ils se
" sont retirés, sont si couverts de sang, qu'ils doivent avoir un nombre très-
" considérable de blessés.

" La troupe Anglaise s'est conduite avec le courage qui la caractérise par-
" tout : le Capitaine Hardiman est digne des plus grands éloges ; je suis dé-
" sespéré que vous me l'enleviez, il est difficile à remplacer par ses talens &
" ses vertus.

" Aussitôt après le combat, j'ai écrit à tous les commandans dans les quar-
" tiers de la dépendance, pour qu'ils m'envoyent du secours ; j'en attends à

" chaque moment ; mais je suis bien renforcé par la présence de la frégate " *l'Alligator* qui est arrivée ce matin.

" Je suis avec respect, &c.

" (Signé) Le Chevalier de SEVRÉ."

" *Tiburon, 7 Avril,* 1794.

Cette lettre fut imprimée au Môle St. Nicolas par ordre du Colonel Whitelock sur la lettre originale ; elle fut distribuée alors dans toute la Colonie, & j'en posséde une copie imprimée, avec beaucoup d'autres pieces qui serviront à écrire l'histoire de St. Domingue, lorsqu'il en sera tems.

Cette lettre servira surtout à prouver à vos lecteurs votre injuste partialité, & combien vous avez eu de tort de ne pas dire la vérité du fait que vous écrivez, car vous devez vous rappeller combien peu nombreuses, suivant ce que vous dites vous-même, étaient les troupes, que vous appellez du nom d'armée Anglaise. Vous deviez dire que partout les colons Français, portant les armes, étaient trois ou quatre fois plus nombreux que les Anglais.

Page 156.

La totalité des forces Anglaises dans toutes les parties de St. Domingue, à cette époque, ne montait pas, je crois, à neuf cents hommes effectifs, nombre absolument insuffisant pour former la garnison des places dont nous étions maîtres ; & la diminution rapide qui se faisait journellement parmi elles, ne pouvant manquer d'attirer l'attention de toutes les classes d'habitans Français, devait, en encourageant nos ennemis, porter le désespoir chez nos alliés.

Tels colons, qui jusqu'ici avaient été incertains & n'avaient pris aucun parti, se déclarerent ennemis, & la désertion se manifesta fréquemment dans plusieurs des paroisses qui s'étaient soumises.

Que devaient penser les Français qui, depuis sept mois que les Anglais étaient en possession d'une partie considérable de la Colonie, ne voyaient arriver aucuns renforts ? combien était difficile le rôle de *celui* qui les y avait

conduit, & qui avait toujours exhorté à prendre toute confiance dans les renforts qui devaient arriver d'Angleterre ? Si vous aviez pris quelques informations sur ce qui s'est passé à St. Domingue, vous auriez appris tout ce qui fut fait pour conserver la confiance, que l'on avait fait naître, & loin de calomnier ceux qui, par le plus entier dévouement, ont acquis & conservé à la Grande-Bretagne une si belle propriété, vous auriez écrit, que rien ne fut épargné, voyages, courses, promesses, prieres & assurances, pour déjouer les intrigues des républicains & celles du parti Espagnol, qui ne cessaient de répéter, que l'Angleterre ne voulait *que ruiner la Colonie*, & n'avait aucune intention de la conserver : ils apportaient en preuve l'état d'abandon dans lequel on la laissait. Il paraîtra peu étonnant que plusieurs personnes effrayées & découragées se soient laissées persuader & ayent déserté de quelques paroisses ; deux ou trois individus ont pu le faire, mais ce n'était pas des propriétaires.

Page 157.

Huit mois s'étaient déjà écoulés depuis la reddition de Jérémie, & dans cet intervalle pas un soldat n'était arrivé de la Grande-Bretagne : le dénuement absolu d'équipages de guerre, de munitions & de provisions de toutes especes se faisait cruellement sentir.

Toujours, Monsieur, après vos accusations contre les propriétaires de St. Domingue, suit la preuve que vous n'auriez pas dû vous permettre de les inculper. Vous dites vous-même la vraie raison du découragement : *depuis huit mois aucun secours n'était arrivé, & l'on manquait de tout.* J'ignore si d'autres colons auraient eu autant de patience, qu'en eurent les généreux habitans de St. Domingue. A quelques faibles exceptions près, il n'y avait dans la partie soumise aux Anglais ni insubordination ni même de plaintes. Deviez-vous récompenser leur zele & leur fidélité par vos injustices ?

Page 157.

Et quoique les régimens nouvellement arrivés, n'excédassent pas en totalité 1,600 *hommes, dont* 250 *étaient malades ou convalescens,* leur petit nombre ne fut plus un objet de plainte.

Vous avouez vous-même qu'il n'arriva que 1,600 hommes, dont plus de 250 étaient hors d'état de servir, & le courage des habitans fut tel qu'ils ne se plaignirent plus, de n'être pas assez nombreux pour se défendre. Comment espérez-vous de persuader à vos lecteurs ce que vous dites, page 146; & si le dévouement, l'attachement & le courage des colons n'eussent pas été vrais, & sinceres, qu'était pour eux un si petit nombre de troupes venant après huit mois ?

Vous auriez dû dire que, pendant cet intervalle, plus de 4,500 propriétaires, de tout âge, de tout sexe, étaient revenus dans les paroisses au pouvoir des Anglais, que c'est ce qui fit leur force, & non le petit nombre de leurs troupes qui restaient dans les garnisons.

Page 158.

Le tout sous le commandement direct du Commodore Ford.

Ce brave & valeureux officier était alors très-malade ; il ne cessa pas cependant de s'occuper des préparatifs de l'attaque du Port-au-Prince ; depuis longtems, il en tenait le port bloqué, ce qui contribua beaucoup au découragement des commissaires civils, & facilita notre entreprise sur la capitale de la Colonie.

Page 158.

Et les troupes de terre sous les ordres du Général White consistaient en 1,465 *hommes en état de servir.*

Il est bon de vous bien rappeller qu'il n'y avait que 1,465 soldats Anglais sous les ordres du Général White ; vous auriez dû au moins informer vos lecteurs du nombre des habitans Français, vous auriez été étonné d'apprendre qu'il passait deux mille.

Vous auriez dû encore récapituler combien il y en avait en armes au Môle, à St. Marc, à Leogane, à Jérémie, (où il n'y avait plus de troupes Anglaises) au

camp des Rivaux, au camp du Centre, & au Cap Tiburon surtout; car l'on savait que Rigault devait essayer d'y faire une attaque, pendant que les Anglais assiégeraient le Port-au-Prince. Vous seriez étonné d'en trouver encore près de deux mille sous les armes. Je peux, Monsieur, vous l'assurer & s'il le faut, vous en fournir les comptes, car j'ai sans cesse été occupé de cet objet, & j'ai sans cesse parcouru les possessions Anglaises dans la Colonie en tous sens, surtout dans les derniers mois que la confiance semblait diminuer, par le retard de l'arrivée des secours. Vous voyez que votre calcul, page 103, est différent de celui-ci. Je m'en rapporterai pour son exactitude aux Anglais qui ont été dans St. Domingue à l'époque dont je parle.

Page 159.

Le Major Spencer, avec 300 *Anglais & environ* 500 *hommes de troupes coloniales, fut débarqué le soir à un mille de distance du fort, avec ordre de commencer l'attaque du côté de la terre.*

Je fus assez heureux pour être rétabli de mes blessures, avant l'arrivée du Général White & pour pouvoir être, avec mon corps, du détachement du Colonel Spencer : le 31 Mai, le fort avait été canonné toute la journée par deux vaisseaux & deux frégates, qui l'avaient entierement démantelé du côté de la mer, mais du côté de la terre il était entier & à moins d'être tourné il nécessitait un assaut ; la nuit approchait, un orage venait, il fut tenu un petit conseil de guerre, entre le brave Colonel Spencer, le Baron de Montalembert, moi & un officier du génie, *(un des hommes du talent le plus réel & d'une bravoure froide qui ne peut être surpassée par persone, je veux dire le Capitaine Mackaras, dont l'activité a toujours été telle, qu'il a su se trouver par-tout où il s'est tiré un coup de fusil :* avec de pareils officiers on ne doit jamais manquer de réussir). L'avis fut donné par un de nous, connaissant parfaitement le climat du pays, d'attaquer la bayonnette au bout du fusil, dans un moment où la grande quantité d'eau, qui tombe ordinairement, empêcherait les hommes, dans le fort, de pouvoir faire usage de leurs armes à feu & de leurs canons. L'action du Capitaine Daniel ne peut être assez louée, elle fut exécutée avec

un courage & une vivacité qui feront toujours honneur à cet officier. L'histoire un jour donnera sans doute *d'autres détails* ; ce que j'ai dit ici est suffisant, pour ce moment.

Page 159.

La prise du Fort Bizoton détermina le sort de la capitale que l'ennemi évacua le 4 Juin.

Nous restâmes au bivouac dans le Fort Bizoton jusqu'au 4 Juin, à attendre que le grand corps de l'armée, qui venait de l'Arcahaye, une partie par terre & une partie par mer, fit ses approches du côté de la plaine du Cul-de-Sac ; il mit 4 jours à faire six lieues ; il n'en était plus qu'à 3 de la ville, lorsque le 4 Juin à dix heures du matin, nous nous mimes en marche du Fort Bizoton, avec le Colonel Spencer, pour le Port-au-Prince, dont nous n'étions qu'à trois milles, pour occuper un poste dans les hauteurs derriere la ville : à moitié chemin nous fûmes instruits par une Mulâtresse, que les républicains l'avaient abandonnée ; le Colonel Spencer auprès de qui j'étais, (& auquel, comme il ne parlait pas Français, je me faisais un plaisir de servir d'aide de camp,) me pria de prendre 50 hommes de cavalerie des habitans de Léogane, qui nous avaient joint à Bizoton, le lendemain de la prise du fort, & d'aller vérifier le fait. J'exécutai cet ordre ; deux habitans, qui marchaient en avant comme éclaireurs, parvinrent sans peine jusqu'au fossé de la ville situé sous le fort, dit de la porte de Léogane, un des cavaliers sauta dans le fossé, & en baissa le pont, l'autre nous joignit au moment même, avec l'heureuse nouvelle, que ce qu'avait dit cette femme de couleur était vrai. J'envoyai rendre compte au Colonel Spencer, & je pris possession du fort, ayant eu soin de faire visiter auparavant par un cavalier, si nous n'avions pas à craindre quelque scélératesse semblable à celle du Fort de l'Accul : rien ne fut découvert alors, mais une demi-heure après que le Colonel Spencer & que tout notre détachement fut entré dans le fort, on entendit des cris sortant d'une cave très-cachée ; on enfonça la porte, on trouva un négre, au milieu de plusieurs barils de poudre. J'ai toujours pensé que ce malheureux avait été placé là, dès la veille au soir, pour y mettre le feu à

une certaine heure, mais que sa mêche s'était éteinte, car on ne trouva pas même l'apparence de feu.

Connaissant la ville, je fus chargé d'aller prendre possession du fort de l'hôpital aussi abandonné ; là je vis que le projet des républicains avait été de faire sauter tous ceux qui se présenteraient à ce poste. Je trouvai une trainée de poudre de plus d'une portée de fusil de long, partant de la poudriere où il y avait onze barils de poudre, dont plusieurs défoncés par le bas, & de la poudre semée en quantité sur le plancher : cette trainée allait jusque dans les halliers derriere le fort ; il paraît que les commissaires avaient pensé que nous les attaquerions plutôt, & que cette trainée de poudre était faite depuis long-tems ; la pluie avait détruit leur funeste projet, car je la trouvai mouillée jusques sur terre, seulement séchée par le soleil sur la superficie : je descendis de cheval & fis descendre six hommes, & avec nos mains & nos mouchoirs nous balayâmes la porte, & nous en mouillâmes le devant : alors je la fermai & je fus rendre compte au Colonel Spencer de cette petite opération.

Comme il paraissait sur le Fort Robin un rassemblement de 2 ou 300 hommes, qui baisserent, à notre entrée dans le Fort de Léogane, le pavillon républicain, mais qui avaient négligé d'envoyer au devant de nous quelques-uns des leurs, le Colonel Spencer me chargea encore d'aller les reconnaître, pendant qu'il se mettrait en état de défense dans le Fort de Léogane. Je pris avec moi un détachement de 80 hommes de cavalerie & je me rendis au pied du fort, ayant aussi fait reconnaître l'hôtel du gouvernement en passant, il était complétement pillé & abandonné.

Arrivé dans la rue en face du Fort Robin, j'envoyai deux cavaliers en avant, pour dire à ceux qui en composaient le rassemblement, de mettre bas les armes & d'envoyer quelques-uns de leurs officiers ; il en vint deux qui me dirent qu'ils n'avaient pas voulu fuir avec les commissaires & qu'ils se soumettaient avec joie aux troupes Anglaises. Je montai alors avec eux dans le fort & je fis prendre possession des canons. Comme ceux qui restaient étaient beaucoup plus nombreux que nous, je leur fis dire d'entrer dans le corps de garde

en laissant leurs armes à la porte, ce qu'ils firent tous promptement & avec l'apparence d'un grand contentement. Alors je fis prévenir le Colonel Spencer, qui envoya le Baron de Montalembert prendre possession du Fort St. Joseph, qui commande la porte de la ville allant dans la plaine du Cul-de-Sac : un détachement des troupes de Léogane fut envoyé au Fort de Ste. Claire, ainsi, avant midi, le 4 Juin 1794, les Anglais furent en possession du Port-au-Prince, sans avoir brûlé une seule amorce.

Le commodore qui avait fait avancer les vaisseaux vers la rade, au moment où nous partîmes du Fort Bizoton, fit prendre possession du Fort de l'Islet, & envoya un pavillon Anglais à terre, que je fis hisser au Fort Robin, en place de celui de la république, qui y flottait une heure avant. On envoya par terre un exprès à la grande armée, & nous restâmes à nos postes jusques vers six heures que le Général White arriva.

Je ne peux me refuser ici à vous assurer, Monsieur, du plaisir que j'ai eu d'avoir été *le premier officier au service du Roi d'Angleterre*, qui soit entré dans la capitale de la Colonie, & qui y ait le premier fait arborer le pavillon Britannique. J'ai regardé ce hazard heureux comme une récompense que le sort m'avait procuré de tous mes travaux & de mes peines, pour sauver la Colonie de St. Domingue de son entiere destruction.

Page 160.

Les commissaires eux-mêmes, avec une partie de leurs adhérens, s'enfuirent dans les montagnes.

Il y a des secrets qu'il ne faut pas espérer de découvrir ; je ne peux donc pas assurer si les commissaires civils, dans les nombreux envois de parlementaires qu'ils ont fait, pendant le tems que nous avons resté au Fort Bizoton sans attaquer, ne sont pas convenus avec le commodore qu'on les laisserait se retirer du Port-au-Prince avec leurs énormes richesses, sans les poursuivre, à condition qu'ils ne brûleraient ni la ville, ni les navires. Si cela est ainsi, on

ne peut qu'approuver la sagesse du commodore ; mais à moi comme à tous les colons qui connaissent la Colonie, & la route du Port-au-Prince à Jacqmel, il paraîtra toujours étonnant qu'ils ayent réussi à se sauver avec l'immense convoi de 200 mulets chargés, avec 1,500 ou 2,000 personnes de tout âge, de tout sexe, & de toute couleur, à leur suite. Le gouvernement doit savoir ce qui en est ; c'est ce qui m'empêche d'en tirer toutes les conséquences que j'aurais droit d'exposer au public, puisque je suis obligé de défendre les propriétaires de St. Domingue de votre inculpation, de n'avoir pas *aidés activement & de bonne foi les troupes Anglaises* ; puisque je suis obligé de me défendre moi-même & ceux qui, comme moi, ont proposé, conseillé les projets & les plans qui devaient mettre la Colonie Française de St. Domingue sous la puissance de la Grande-Bretagne ; *un jour viendra où on saura davantage.* Dans ce moment je me bornerai à vous prier d'observer qu'il y avait, après la prise du Port-au-Prince plus de 3,500 hommes rassemblés dans cette ville, bien armés, prêts à tout entreprendre, pour finir la conquête de la Colonie.

Chap. XI.—Page 161.

L'on a déjà fait connaître la situation de la ville du Port-au-Prince ; mal-saine en elle-même, *elle est entourée de hauteurs fortifiées, qui commandent à la fois les lignes & la rade.*

Jamais le Port-au-Prince n'avait passé pour mal-sain, avant l'arrivée des Anglais. Les nouvelles maisons du bord de la mer étaient humides, mais une grande partie de la ville étant brûlée, l'air ayant plus de circulation, la ville ne devait pas être mal-saine ; une seule hauteur est un peu fortifiée, c'est le Morne du Fort Robin, les autres forts sont en plaine ; ce n'est pas à la situation de la ville, qu'il faut attribuer les maladies, qui ont fait tant de ravages ; nous dirons bientôt à quoi elles doivent être attribuées.

Page 162.

Ici (dans les hauteurs) l'ennemi s'arrêta dans sa retraite de la ville : il avait la certitude bien fondée de recevoir des secours réglés d'hommes, de munitions, de

vivres, du port des Cayes, *situé dans la partie du Sud, à 40 milles du Port-au-Prince avec lequel la communication est ouverte par une route fort commode.*

Je peux vous assurer, Monsieur, que les brigands n'étaient autres, que des troupes de négres, mal armés, mal vêtus, sans aucune discipline, n'ayant point de canon & s'ils en avaient eu n'en pouvant amener contre la ville. Vous faites ici une erreur bien étonnante, en prenant la ville des Cayes, pour celle de Jacqmel, qui n'est effectivement qu'à 40 milles du Port-au-Prince, par un chemin dans les montagnes les unes sur les autres. Dans votre note, vous confondez entierement la ville des Cayes où commandait le Mulâtre Rigaud, avec celle des Cayes de Jacqmel, où commandaient Monbrun, Bornéo & d'autres Mulâtres. La ville des Cayes où commande Rigaud est la capitale de la partie du Sud ; celle des Cayes de Jacqmel est dans la dépendance de l'Ouest : vous sentirez facilement l'avantage dont il eût été pour les Anglais & la Colonie, après la prise de la capitale, de profiter de ce succès, pour envoyer une partie des 3,000 hommes, qui étaient rassemblés au Port-au-Prince, finir ce qu'on avait si heureusement commencé. Il est, dans les événemens de la guerre, des momens dont il faut savoir profiter ; quand on les a perdus, ils se retrouvent difficilement & souvent même jamais.

Page 162.

Et de ces deux points, il arrivait constamment des renforts de toute espece dans le camp ennemi.

Les camps des ennemis ne méritaient que le nom de rassemblemens de négres ; nous primes, avec cent hommes de la légion & cent habitans, le plus fort de ces camps, appellé *Néret*, en moins d'un quart d'heure. Nous y trouvâmes neuf pieces de campagne, que nous emmenâmes : elles avaient été conduites en cet endroit, par les commissaires lors de leur fuite ; le chemin de voiture ne pouvant aller plus loin, ils les y avaient laissées. Jamais les brigands n'ont tenu cinq minutes dans ces camps ; nous en avons parcouru trois en deux jours avec quatre cents hommes, sans avoir jamais pu tirer un coup

de fusil. Les brigands ne recevaient point de renforts. Je maintiens que jamais, avant le mois d'Août 1794, les brigands n'ont eu dans le dépendance du Port-au-Prince un seul camp, où ils ayent tenu un quart d'heure.

Page 162.

D'après ces considérations, les commandans Anglais regarderent comme une mesure indispensablement nécessaire, de renforcer les lignes, & d'y ajouter de nouveaux retranchemens & de nouveaux ouvrages, dans la partie de la ville qui fait face aux montagnes.

Je ne dirai rien sur le danger qu'il y avait que le *Port-au-Prince fut attaqué par les brigands*, les Colons n'ont jamais eu cette inquiétude : je me borne à observer que, quand nous avons pris possession de la ville, il y avait dans l'enceinte de ses lignes 131 pieces de canon en batterie. A vous entendre, Monsieur, on dirait que les brigands sont des troupes disciplinées, approvisionnées & bien armées, avec des corps d'artillerie, tandis qu'ils ne sont que des voleurs de grand chemin, qui détroussent les passans. Le tems sans doute éclaircira bien des choses qu'on a peine à expliquer aujourd'hui.

Page 163, Note B.

Ce fut un bonheur pour l'armée Anglaise, que la maladie fit presqu'autant de ravage dans les troupes Françaises, que parmi les nôtres : sans cela le Port-au-Prince n'eût été que bien peu de tems en notre pouvoir.

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander de quels corps & de quelle espece d'hommes étaient composées ces troupes Françaises ; & où vous les placez. Il n'y avait de troupes Blanches enrégimentées qu'au Port-de-Paix ; & des restes de quelques compagnies, aux Cayes ; les Négres révoltés dont j'ai donné la description, ne pouvaient attaquer le Port-au-Prince avec du canon, n'en ayant pas, & ne pouvant en conduire par les montagnes, & dont les armes ont toujours été en mauvais état, surtout ils ne pouvaient être appellés une armée : il n'y a jamais pu avoir de maladie *dans une armée qui n'existait pas.*

Ce que vous dites, Monsieur, dans le texte auquel vous avez cru devoir ajouter la note à laquelle je réponds, est la suite de l'inaction où l'on a retenu 10 jours, les 3,500 hommes de troupes qui étaient bien portantes & contentes après la prise du Port-au-Prince ; si Jacqmel eut été pris, comme on l'a proposé alors, la guerre était finie ; si, si, si, si, &c. &c. ; on pourrait en ajouter beaucoup..... ....Pensez, Monsieur, que c'est moi qui vous réponds, que je connais parfaitement St. Domingue, & que je sais tout ce qui s'y est passé, &c. &c.

Page 163.

La frégate sur laquelle ils avaient été embarqués.

Voilà la vraie cause de la maladie de St. Domingue ; l'arrivée de cette frégate a été pour la Colonie, la source de grands malheurs, en y apportant la maladie pestilentielle qui a enlevé tant de braves gens.

Page 164.

Les progrès de la mortalité dans l'armée Anglaise, après son arrivée, furent si rapides, que 40 *officiers & plus de* 600 *soldats périrent d'une mort prématurée, sans avoir eu à combattre d'autre ennemi que la maladie, dans le court espace de deux mois, après la reddition de la ville.*

Jamais on n'avait connu à St. Domingue la maladie, appellée *la fievre jaune* ; c'est la frégate Anglaise l'*Expériment*, qui l'a apportée, & ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont introduit cette maladie dans notre malheureuse Colonie. C'est un fléau dont les habitans sont victimes, comme les Anglais, mais dans une bien moindre proportion, à la vérité, que parmi eux ; parce que le genre de vie est différent, parce que les médecins Français traitent mieux cette maladie, & par des procédés moins violens que les médecins Anglais.

Enfin je suis encore obligé de répéter que, si on eut fait marcher une partie des 3,500 hommes de troupes qui étaient au Port-au-Prince, après la prise de

la ville, moins de soldats y auraient été rassemblées, &c. &c. Il y aurait péri moins d'hommes, &c. &c. Je laisse à nos lecteurs à réfléchir, & à prononcer sur toutes les conséquences que l'on peut en tirer.

Page 164.

Malgré les promesses & l'attente journaliere des troupes qui devaient arriver d'Angleterre, l'on n'en reçut aucune, que 7 mois après que le Général Horneck eût pris le commandement.

Il est bien essentiel d'observer que le Général Horneck n'est arrivé à St. Domingue que le 15 Septembre 1794; que les troupes du second renfort n'y sont arrivées que sept mois après; que depuis la prise de possession de la Colonie, le 19 Septembre 1794, il s'en est donc écoulé dix-neuf, avant que le complément d'hommes promis pour St. Domingue soit arrivé: vous auriez dû en tirer le résultat, qui est, qu'étant arrivé par division, le nombre n'a plus été suffisant; tout devait vous prouver que les propriétaires Français, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour accélérer la prise totale de la Colonie, & diminuer aux Anglais les peines, les fatigues, & les dangers de cette entreprise; qu'ils les ont bravés avec un dévouement, qui méritait de votre impartialité une justice, qui, je ne crains pas de vous l'assurer, leur sera rendue par tous les lecteurs sensibles & qui savent apprécier la loyauté.

Page 165.

Pendant que le Colonel Brisbane suivait ses premiers succès dans la partie éloignée de l'Artibonite, les Gens de Couleur de St. Marc, séduits par les promesses des commissaires Français *& trouvant la ville dégarnie de troupes, violerent la neutralité qu'ils avaient promise, & prirent les armes le* 6 *Septembre, en faveur de la République.*

Comment vous ignorez, Monsieur, qu'il n'y avait plus de commissaires civils en Septembre 1794 à St. Domingue; & qu'ils étaient partis en Juin; comment ignorez-vous encore que le Colonel Brisbane fut trompé par les Mulâtres

qu'il avait gâtés par trop de confiance ; ils sentaient bien qu'il ne pouvait être long-tems dans l'erreur sur leur compte : il ne faut attribuer leur révolte à St. Marc, qu'à leur caractere, qui est un mêlange de perfidie & d'atrocité.

Ce jeune officier avait souvent été averti de se tenir en garde contr'eux, mais il pensait que le courage suppléait à tout ; il eut lieu de le croire encore davantage par les succès faciles, qu'il obtint sur les traîtres, qu'il avait comblés de graces & de bontés.

Page 166.

La garnison, composée d'environ quarante Anglais convalescens, *se jetta dans un petit fort, sur le bord de la mer. Elle s'y défendait avec courage depuis deux jours, lorsqu'une frégate Anglaise, partie du Môle St. Nicolas, vint à son secours. Le triomphe des Mulâtres ne fut que de peu de durée, le Colonel Brisbane les attaqua du côté de la terre & reprit la ville.*

Vous oubliez ici de dire, si c'est avec les soldats malades seulement, que Brisbane défit les traîtres de Mulâtres & obtint un triomphe complet sur eux ; vous oubliez de dire où la population Blanche de la ville, *qui est une des plus considérables de la Colonie,* & les milices, s'étaient retirées, & quels ont été les fuyards : les noms de tous ceux qui ont fui *seraient bons à connaître.* Vous oubliez de dire où était alors la légion Française, dont Brisbane était Lieutenant-Colonel. Les hommes justes & sages, ne pourront manquer de blâmer la partialité, qui vous rend sans cesse injuste ; sachez, avec nos lecteurs, qu'ici comme au Cap Tiburon, ce sont les Français, qui commandés par le Colonel Brisbane & des officiers Français ont battus les brigands ; & non pas 40 soldats convalescens.

Convenez, Monsieur, qu'il est absurde d'écrire, quelque lâche que soit la race des Hommes de Couleur, *que 40 hommes, malades ou convalescens,* pouvaient leur résister & même obtenir un triomphe quelconque sur eux.

Convenez plutôt, Monsieur, que, par votre prévention injuste, vous vous êtes étrangement laissé abuser : puisque vous avancez, page 162, que les ennemis recevaient des renforts continuels d'hommes, de munitions, &c. qui obligerent de for-

tifier la ville du Port-au-Prince ; *(of receiving regular supplies of men, ammunition, &c.: on this account, the British commander found it indispensably necessary to strengthen the lines, &c.)* S'ils étaient si puissans, comment faites-vous entrer une garnison de 40 soldats Anglais *convalescens* dans un fort, pour s'y défendre, pour les en faire sortir après, pour battre ces mêmes Mulâtres, à l'arrivée d'une frégate ; sans ajouter si cette frégate avait apporté des troupes de renfort, pour attaquer les mêmes hommes, que, quelques pages plus haut, vous avez fait si dangereux, qu'il a fallu fortifier par des *dépenses excessives* les lignes de la capitale ?

Page 166.

Ayant été joints par les Mulâtres fugitifs, ils repasserent bientôt la riviere, & s'étant emparés au commencement d'Octobre, de deux postes avancés, (St. Michel & St. Raphaël), ils s'étaient procuré une grande quantité d'armes & de munitions, & menacerent de nouveau la ville de St. Marc, *d'une attaque si formidable, qu'elle fit naître les craintes les plus sérieuses pour sa sûreté.*

Les erreurs en géographie ne vous coûtent rien ! qu'entendez-vous par *out-posts ?* Est-ce de deux postes hors de St. Marc dont vous voulez parler ? expliquez-vous : car les deux postes de *St. Michel & St. Raphaël* sont dans l'intérieur de la Colonie Espagnole, & l'un est à plus de 60 milles de St. Marc, & l'autre à plus de 75, & il faut traverser les doubles montagnes par les plus mauvais chemins imaginables ; il faut encore vous observer que ces deux petits bourgs étant Espagnols, qui dit à St. Domingue une bourgade Espagnole, dit ce que vous pouvez imaginer de plus pauvre au monde ; je les ai vues telles dans les beaux tems de la Colonie, jugez vous-même ce qu'elles doivent être, depuis les troubles de la partie Française dont les habitans n'achetent plus leurs bestiaux. Je vous assure que ce qu'ils ont pu apporter de munitions du pillage de ces deux *out-posts*, n'a pu leur servir pour attaquer St. Marc, surtout d'une maniere formidable. Ce que vous dites des craintes sérieuses qu'on a eu, fera beaucoup rire les Colons de St. Marc & de St. Domingue.

Page 166.

Et malheureusement dans toutes les autres parties de la Colonie, la faiblesse des Anglais était si évidente, que non seulement elle invitait l'ennemi à les attaquer, mais qu'elle encourageait la révolte & la conspiration dans les postes qui étaient en notre possession.

Note C.

Le Colonel Brisbane avait à peine chassé les Mulâtres de St. Marc, *& rétabli l'ordre & la tranquillité dans la ville, que quelques habitans Français, sous la protection Britannique, tramerent une noire conspiration, dans l'intention de le détruire.*

C'est après avoir été maîtres de la Colonie pendant plus d'une année, que les Anglais avaient encore à craindre pour leurs possessions à St. Domingue ! ce ne pouvait être la faute des Colons ; voyez-les partout établis dans les camps, combattant sur toutes les frontieres, dont les postes ne sont formés que d'habitans propriétaires de St. Domingue, & considérez les soldats Anglais enfermés dans les garnisons & y périssant sans avoir vu l'ennemi. Convenez au moins que si les propriétaires ont commencé à perdre courage, c'est beaucoup moins leur faute que celle de leur malheureuse position : cependant vous n'avez pas encore mis sous les yeux de vos lecteurs les détails d'aucune conspiration formée par des habitans de la Colonie.

Sans doute parmi la grande quantité de Blancs qui sont retournés à St. Domingue, il doit y avoir eu beaucoup de mauvais sujets, qui n'y étant pas propriétaires, regardent la Colonie comme leur proie, & qui sont eux-mêmes un fléau pour toutes les Colonies ; parmi eux il a pu se trouver quelques scélérats, qui enrichis par les premiers pillages qu'ils avaient faits dans les désordres de St. Domingue, desiraient encore ramener ce tems, si bon pour eux.

Mais un écrivain doit-il confondre cette vile canaille, avec les braves & généreux Colons & habitans, qui combattent depuis si long-tems, pour sauver leurs propriétés, & maintenir la puissance de la Grande-Bretagne dans la Colonie ?

Vous deviez donc dire à vos lecteurs, quelle est l'espece d'hommes qui étaient encouragés à conspirer.

Un historien, qui prétend être aussi bien instruit que vous nous avez assuré l'être, dans votre préface, devrait pouvoir nommer ces habitans Français, qui ont conspiré contre le Colonel Brisbane ; il ne suffit pas, pour être cru, d'accuser vaguement tous les propriétaires d'un quartier ; il faut surtout prendre garde d'appeller habitant, un individu qui vient dans une ville pour quelques instans ; ou même pour quelque projet de conspiration, envoyé peut-être par les républicains, pour se défaire d'un ennemi qu'ils avaient en horreur, & qu'ils avaient raison de craindre, connaissant sa valeur & son activité.

Le vaillant, mais jeune Colonel Brisbane, avait beaucoup aliéné la confiance des habitans de St. Marc, par ses liaisons & ses préférences ridicules, en faveur des Hommes de Couleur ; car il vivait dans une intimité avec les Mulâtres, *comme jamais aucun Blanc*, surtout un officier Français, ne l'avait fait & n'aurait osé le faire. Les habitans de St. Marc plaignaient Brisbane & son inexpérience ; plusieurs ont quitté St. Marc par cette raison, mais je ne croirai jamais qu'aucun propriétaire soit entré dans une conspiration contre lui, ils rendaient tous justice à ses qualités, & je vous suis garant que, si aucun d'eux avait eu à s'en plaindre, qu'il lui en eût loyalement demandé raison, comme il convient à un homme d'honneur ; mais qu'aucun n'était capable de vouloir lâchement conspirer contre lui.

Page 167.

S'ils avaient réussi dans leur projet, la perte de l'armée Anglaise au Port-au-Prince eût été inévitable.

Si vous connaissiez la position du Fort *Bizoton*, vous sauriez qu'il ne défend en rien le Port-au-Prince, dont il est distant d'une lieue ; qu'on tourne ce poste à sa vue, qu'il ne défend utilement que le grand chemin de voiture, qui conduit de Léogane au Port-au-Prince.

Si cette ville avait été attaquée, on l'aurait défendue, comme on a fait le Fort *Bizoton*, que le Capitaine Grant a si bien défendu contre 2,000 brigands. Quand on s'est maintenu dans un poste aussi mauvais que le Fort *Bizoton*, avec la faible garnison qu'il pouvait contenir, que n'eût-t-on pas fait au Port-au-Prince, dont la garnison considérable était augmentée par la grande population qui s'y était rassemblée, depuis que cette ville était au pouvoir des Anglais ?

Vous oubliez, Monsieur, que, page 161, vous dites que les ennemis avaient fait leur retraite dans les montagnes derriere le Port-au-Prince, & qu'ils recevaient des secours réguliers d'hommes, de munitions, de provisions, &c. des Cayes ; vous voulez dire de Jacqmel *(receiving regular supplies of men, ammunition and necessaries)*. Rien n'empêchait Rigaud de suivre cette route, ou de passer même derriere le Fort *Bizoton*, pour aller au Port-au-Prince ; il n'avait pas d'intérêt ni d'avantage à attaquer le Fort *Bizoton*, s'il avait eu envie de s'emparer de cette ville ; il était le maître, comme il l'est encore, de tous les alentours. Il pouvait donc l'attaquer quand & comme il voulait, sans s'occuper du Fort *Bizoton*.

Mais vous décidez, j'ignore pourquoi, que si Rigaud avait réussi à enlever le Fort *Bizoton*, avec deux mille brigands, *la perte entiere de l'armée Anglaise* était inévitable ; vous oubliez que la garnison Anglaise de cette ville a toujours été la plus nombreuse de toute la Colonie, & qu'il y avait un grand nombre de soldats Anglais bien portans, qui auraient au moins pu faire, ce que vous dites que 40 *malades ou convalescens*, avaient fait à St. Marc.

Tranquillisez-vous, Monsieur, il y avait une très-bonne garnison Anglaise dans le Port-au-Prince, & il y avait aussi beaucoup *de propriétaires Français*, qui, je vous l'ai prouvé par les faits, savoient se défendre : ce ne seront jamais 2,000 brigands & dix fois ce nombre, qui prendront le Port-au-Prince, quand ils n'auront ni canons, ni troupes Blanches avec eux.

Page 167.

Son intention était connue & son projet n'eût pas réussi, si on avait pu destiner un bâtiment de guerre Anglais à veiller les mouvemens du Port des Cayes, dont il avait tiré son artillerie, ses munitions & ses provisions.

Vous deviez bien, Monsieur, assurer & répéter souvent à vos lecteurs, que depuis l'arrivée des Anglais à St. Domingue, les Français ont été absolument passifs dans l'administration & le gouvernement de la Colonie ; que s'étant donnés à la Grande-Bretagne, dès ce moment le commandant-général a dirigé à son gré toutes les opérations intérieures & extérieures : les Français se sont bornés à exécuter les ordres, qui leur ont été donnés.

Certainement, si on eut envoyé une petite frégate pour garder *Tiburon*, jamais Rigaud n'aurait pu prendre ce poste. Mettez-vous cette faute sur le compte des habitans, qui n'ont jamais pu défendre que la terre ? lorsqu'une Colonie se donne à une métropole, c'est surtout pour être protégée par mer. Où étaient donc les vaisseaux Anglais ? comment Rigaud avait-il une petite escadre ? Vous auriez dû faire ces questions, & en donner les réponses à vos lecteurs. Il est encore beaucoup d'autres questions que l'on pourrait faire : par exemple, pourquoi, lors de l'attaque du Port-au-Prince, on ne plaça point une frégate ou une corvette en croisiere devant le port de Jacqmel, ou vers *Altavala*, pour enlever dans leur fuite les commissaires civils avec tous leurs trésors ?

Sans doute l'histoire établira un jour la vérité des faits, de maniere que les fautes pourront être attribuées à ceux qui les ont commises ; dans ce cas, je vous assure d'avance, que ce ne sera pas sur mes compatriotes qu'elles tomberont.

Page 168.

La garnison, qui consistait seulement dans 480 *hommes, se défendit vigoureusement pendant* 4 *jours, au bout desquels ayant perdu environ* 300 *des leurs, les survivans, ne trouvant plus le poste tenable, firent leur retraite, ayant à leur tête leur brave commandant le Lieutenant Bradford, du* 23*e régiment ; après s'être battus avec une bravoure sans exemple, pendant cinq milles de chemin, ils arriverent heureusement aux Irois.*

Vous avez déjà vu, par la copie de la lettre du Chevalier de Sevré, que c'est lui qui commandait dans le poste de *Tiburon* ; un lieutenant d'infanterie, ne commande jamais qu'un faible détachement de son corps, & le Chevalier de

Sevré commandait en chef tout ce quartier & ce poste ; car vous ne voulez pas accuser le commandant général Anglais d'avoir donné le commandement en chef d'un poste frontiere aussi important à un jeune homme, qui, quoique très-brave & très-courageux, ignorait les ressources d'un pays inconnu pour lui, & chez une nation dont peut-être il ne parlait pas la langue. Ajoutez à cela, Monsieur, que, par ce que vous dites vous-même, que c'était le Lieutenant *Bradford* qui commandait, vous prouvez que le nombre des soldats Anglais était très-borné, car un lieutenant ne peut pas, par la loi du service, commander plus de 50 hommes ; or vous avouez qu'il y avait 480 hommes : vous devez donc dire, qu'il n'y avait à Tiburon que peu d'Anglais en garnison commandés par le Lieutenant *Bradford*, mais que la plus grande partie de la garnison était composée des braves & loyaux habitans de la Grande Anse, sous les ordres du Chevalier de Sevré, qui commandait depuis long-tems dans ce poste qu'il connaissait d'autant mieux, qu'il était né dans le voisinage où étaient ses propriétés.

Page 170.

Hélas ! combien de leurs jeunes camarades dans cette malheureuse guerre !

Le jour viendra sans doute que l'histoire de ce qui s'est passé à St. Domingue fera connaître les causes des malheurs qui y sont arrivés, depuis que cette isle fut remise sous la puissance de l'Angleterre, & indiquera celles qui ont arrêté ses succès depuis ce tems. Je ferai alors les réflexions, qui seraient trop longues à présent pour répondre à cette phrase.

Page 170.—Note F.

La maladie dont tant de braves gens ont péri, est généralement connue sous le nom de Fiévre jaune.

Il est bien intéressant que je répéte à nos lecteurs, que la Fiévre jaune n'avait jamais été connue que de nom à St. Domingue, avant l'arrivée des Anglais ; qu'elle ne l'a été de fait que huit mois après leur prise de possession de Jérémie. Elle fut apportée par un bâtiment de guerre Anglais, *l'Experiment*,

après la prise de la Martinique ; ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont introduit ce fléau dans la Colonie, qui en général leur est plus fatal qu'aux colons Français : le régime & les habitudes des deux nations y contribuent beaucoup, mais surtout la différence des procédés employés par les médecins.

J'en citerai une preuve généralement connue : Le brave Colonel *Markham*, étant en garnison à l'Arcahaye, y tomba malade ; il y fut bientôt dans le plus grand danger, & condamné par le médecin Anglais qui le soignait ; le délire était déjà commencé. J'arrivai à l'Arcahaye deux jours après le commencement de sa maladie ; étant allé le voir en débarquant, je l'engageai à se mettre entre les mains des médecins Français : il ne le voulut pas ; deux jours après il fut abandonné de son médecin. Alors je pressai les amis qui l'entouraient de faire appeller M. de la Croix, médecin, qui depuis 25 ans vivait à St. Domingue, où il jouissait d'une réputation méritée par une grande expérience, sur-tout dans les fiévres habituelles aux Colonies. J'allai chercher cet honnête homme, qui vint avec empressement. Après avoir long-tems considéré le malade, il me démontra qu'il était presque trop tard, mais enfin qu'il allait essayer, à condition que le malade serait absolument remis à ses soins. La premiere chose qu'il fit, fut de faire ôter de la chambre du malade, les drogues qui couvraient toutes les tables, il fit ensuite apporter son lit, le fit placer près de celui du Colonel, auquel il administra lui-même les secours qu'il crut nécessaires. Les trois ou quatre premiers jours il ne le quitta pas un instant, enfin le cinquieme il le déclara hors de danger, & le 15e le Colonel *Markham* fut rendu à ses amis, dans un état de faiblesse difficile à exprimer, ne pouvant ni se lever ni s'habiller ; mais parfaitement guéri ; sa convalescence fut ensuite prompte, & depuis il n'a plus été malade. Pendant le même tems on enterrait 20 soldats par jour, & plusieurs officiers moururent à l'Arcahaye.

Page 170.

Ces réflexions & observations, &c. &c., ne sont pas faites dans l'intention d'accuser des hommes en place (& si je me connais bien), mon jugement n'est point guidé par un esprit de zèle pour un parti.

Vous n'accusez qu'indirectement des hommes en place ; mais pourquoi, avant de publier des notes si peu exactes, n'avoir pas cherché à vous instruire s'ils étaient coupables de la légereté & de la négligence dont vous les taxez, en prétendant qu'ils ont été trompés par des personnes qui, selon vous, page 141, *either meant to deceive or, &c.* & au lieu d'écrire une injure contre les ministres & ceux qui ont conseillé les plans, pourquoi, dis-je, n'avoir pas employé le tems nécessaire à vous instruire si les ministres peuvent avoir été trompés ? pourquoi n'avoir pas cherché à vous instruire de ce qui a été fait ? vous auriez appris tout ce que j'ai répondu à ce que vous avancez dans votre ouvrage, & vous n'auriez pas vous-même trompé le public. L'historien qui avance des faits de cette importance aussi inconsidérément a des reproches éternels à se faire, parce que beaucoup de lecteurs, n'ayant ni le tems, ni la volonté d'approfondir ce qui les a amusé ou surpris, se laissent aller à un premier jugement, qui laisse toujours après lui une impression qui se perd difficilement, parce qu'elle force celui qui avait tout admis sur la parole d'un auteur à s'accuser lui-même de légereté ; & c'est avec peine que les trois quarts des hommes reviennent de leurs premieres préventions.

Page 170.

Je suis bien éloigné d'assurer, que les ressources & la situation de la Grande-Bretagne fussent telles, qu'elles lui ayent permis de fournir, pour le service de St. Domingue & dans le tems propre, un nombre de troupes plus considérable, que celle qui y ont été envoyées.

Pourquoi n'avoir pas réfléchi sur l'état, où s'est trouvée alors & depuis la Grande-Bretagne ? Pourquoi, je le répéte, n'avoir pas pris les informations, sur les ressources & sur les moyens qu'elle pouvait employer ? Sur-tout, pourquoi ne vous être pas informé de ceux qui avaient été demandés pour exécuter les projets que l'on avait proposés ? Pourquoi enfin, Monsieur, n'avoir pas rendu aux ministres la justice de penser qu'ils avaient pris *un long-tems*, pour considérer les projets & arrêter les plans qu'ils ont pensé être avantageux à la Grande-Bretagne, & pourquoi ne vous être pas informé d'eux,

si de grands événemens de force majeure n'ont pas arrêté les moyens d'exécution de leurs plans, au moment indiqué, comme le point important pour les faire réussir.

Enfin, pourquoi accuser comme vous le faites, pages 141, 145, 146, les généreux habitans de St. Domingue, qui n'ont cessé de servir avec fidélité les intérêts de la Grande-Bretagne & ceux de la Colonie ? Pourquoi accusez-vous les habitans qui ont conseillé les opérations sur St. Domingue ?

Page 170.

Je ne présume pas de vouloir pénétrer dans les secrets du conseil national, & je sais bien que les alliances existantes & des engagemens antérieurs demandaient toute l'attention des ministres du Roi.

Et je ne veux pas assurer non plus qu'on ait pu éviter les délais & les embarras qui ont empêché l'arrivée, sur le théâtre des opérations, d'une partie des détachemens, avant la saison des maladies.

A chaque page vous fournissez contre vous-même les raisons les plus fortes à ceux que vous avez accusé, & vous prouvez que quelques réflexions vous auraient suffi pour ne pas publier votre ouvrage. Je laisse ici les lecteurs réfléchir sur ce que vous dites dans votre livre & que je viens de copier.

Page 170.

Mille accidens, mille événemens imprévus, détruisent & renversent continuellement les plans les mieux concertés par les hommes.

Je m'en rapporte à votre propre aveu, & puisque vous convenez que mille événemens inattendus renversent les plans les plus sages, pourquoi ne pas avoir rendu justice aux ministres & à ceux qui leur avaient proposé les projets qu'ils ont adoptés ; sur-tout quand ceux qui ont proposé ces plans, se sont (au risque de tous les périls possibles) chargés de leur exécution ? Que sera-ce,

s'il vous est prouvé & au public, que sans qu'on leur ait pu fournir (& cela par les raisons de force majeure dont vous convenez) les moyens qui leur avaient été promis, ils ont fait cent fois plus qu'ils n'avaient fait espérer, sans qu'ils se soient jamais plaint, publiquement ou en particulier, de ce que les moyens, sur lesquels ils s'étaient chargés d'une si grande entreprise, n'ont pas été fournis.

Page 171.

Je dois dire avec candeur qu'on a vu des flottes considérables retenues dans les ports par les vents contraires, pendant plusieurs mois consécutifs, & des armemens puissans obligés par les orages & les tempêtes de rentrer après beaucoup d'efforts inutiles pour gagner le lieu de leur destination.

Vous convenez vous-même d'une grande vérité ; vous avouez que des flottes ont été retenues dans les ports, d'autres détruites en partie & obligées de rentrer ; enfin vous convenez de tout ce qui a contrarié les projets & renversé les plans, & cependant vous avez publié votre livre !

Je cherche depuis le commencement de votre ouvrage où vous trouvez les mauvais succès qui ont suivi l'opération de St. Domingue. Certainement si elle n'est pas finie, je n'en trouverai pas la cause dans votre livre : j'y vois au contraire que tout ce qu'on a voulu y faire a réussi, pendant l'époque sur laquelle vous écrivez. Parce qu'on a envoyé postérieurement des troupes qui ont péri sans combattre, ce n'est pas une raison de dire que l'opération de St. Domingue n'a pas eu de succès ; tout ce que j'ai dit prouve qu'elle a eu d'abord plus de succès que l'on ne devait en attendre ; si postérieurement, on n'en a pas eu un plus complet, ce n'est pas la faute de ceux qui l'avaient conseillée, ce n'est pas surtout celle des habitans, qui ont sans cesse supporté toutes les fatigues de la guerre.

Note *, Page 171.

Si d'après le mauvais succès de l'attaque qui a eu lieu sur St. Domingue, une justification de l'entreprise, dans son origine, devenait nécessaire, on ne doit pas manquer d'observer que le Général Williamson, entr'autres motifs, avait de très-fortes raisons de croire, que les commissaires républicains méditaient une attaque sur la Jamaïque ; c'est pourquoi il a sans doute pensé que le plus sûr moyen d'empêcher l'exécution d'un tel dessein, était d'occuper suffisamment les commissaires chez eux.

Le Général Williamson n'a pas pu faire pour St. Domingue plus qu'il n'a fait ; tous les plans qu'il a adoptés ont réussi, il a eu ordre, comme vous l'avez dit vous-même, page 141, chap. x, ligne 2, d'envoyer des troupes prendre possession de telles parties de la Colonie qui voudraient se mettre sous la puissance de la Grande-Bretagne jusqu'à l'arrivée *des renforts qui arriveraient d'Angleterre.* Il l'a fait ; je vous interpelle, Monsieur, de dire s'il y a eu une opération dans cette guerre qui ait eu un succès plus complet, qui ait été plus parfaitement exécutée, qui ait moins couté & qui cependant ait été plus importante pour la Grande-Bretagne par ses conséquences actuelles & futures.

Vous avez déjà approché deux fois de la plus importante des raisons qui ont déterminé les ministres à chercher à s'emparer de St. Domingue ; la justice que vous rendez ici au Général Williamson, il l'a méritée toute entiere ; mais les ministres la méritent aussi : car pensez-vous, Monsieur, qu'ils n'avaient pas fait les réflexions que vous convenez dans votre préface que le Lord Effingham avait faites dès le commencement des ravages de St. Domingue ? pensez-vous que ceux qui ont proposé, conseillé, sollicité l'entreprise sur la Colonie, dont ils connaissaient parfaitement la situation & les ressources, & qui savaient surtout l'influence que la destruction de la premiere Colonie à sucre devait avoir sur les autres, pensez-vous, Monsieur, qu'ils n'ont pas fourni aux ministres de la Grande-Bretagne toutes les raisons qui devaient

appuyer leurs réflexions politiques sur le danger des Antilles ? Croyez-vous que les ministres n'en ont pas senti la conséquence & la vérité ? Croyez-vous que ce n'est pas ce qui les a déterminés à porter à St. Domingue le théâtre de la guerre, qui eût été porté inévitablement à la Jamaïque ?

Comment est-il possible que vous, personnellement, colon propriétaire à la Jamaïque, vous ayez pu être ingrat au point d'accuser ceux qui ont conseillé une opération qui a sauvé vos propriétés individuelles, d'avoir trompé votre gouvernement, lorsque c'est par l'effet de leurs conseils que toute votre fortune est sauvée ?

J'en appelle, Monsieur, à tous ceux qui ont lu votre ouvrage & qui connaissent ce qui s'est passé à St. Domingue & aux Isles du Vent : j'en appelle aux planteurs de toutes les Colonies Anglaises ravagées ; & je dis : Santhonax & Polverel sont reconnus pour avoir été deux hommes du plus grand talent, le dernier surtout y joignait un courage & une fermeté d'ame étonnante & incomparable ; voilà les hommes que les jacobins avaient chargé, avec Hugues, de la destruction des Colonies. Vous connaissez tout ce que ce dernier a fait, il n'a eu que les moyens que lui a fournis la Guadeloupe ; cependant les planteurs de la Grenade & de St. Vincent s'en souviendront éternellement, comme ceux de la Martinique, de St. Lucie, de St. Christophe, d'Antigue, &c. Ils ne sont pas encore délivrés des frayeurs que le voisinage de ce scélérat leur cause. Eh bien ! Polverel & Santhonax avaient des moyens bien autrement puissans que ceux de Hugues ! Ils les auraient développés sur la Jamaïque qui n'est qu'à 30 lieues sous le vent de St. Domingue, & où l'on peut se rendre sans peine en 24 heures dans de simples canots découverts. Les deux commissaires avaient à leurs ordres les restes d'une population de 500,000 Négres ou Hommes de Couleur, & toutes les richesses & les ressources de cette immense Colonie. Je vous le demande, Monsieur, ainsi qu'à tous les gens sages, croyez-vous qu'ils eûssent obtenu à la Jamaïque les succès que le jacobin Hugues a eu dans les Isles du Vent ? Croyez-vous que la Jamaïque existerait en Colonie à sucre, utile à l'Europe, & qu'elle serait dans une situation préférable à celle de St. Domingue ? La révolte & la guerre des Marons de la Jamaïque me répondront pour vous, & tous les lecteurs réfléchis

se diront, que les ministres, en faisant attaquer St. Domingue, en y portant le théâtre de la guerre, ont sauvé la Jamaïque. C'est donc aux colons de cette isle & à tous les nombreux négocians & manufacturiers Anglais intéressés à son commerce, enfin c'est à tous les Anglais que j'en appelle, pour rendre justice à ceux qui ont conseillé une opération, qui, quelques en ayent pu être les suites, n'en ont pas eu de comparables à celles qu'aurait eu pour la Grande-Bretagne la destruction de la Jamaïque.

Pour le prouver, je demanderai : 1°. Si on avait voulu sauver la Jamaïque, l'aurait-on pu ? puisque les circonstances ont empêché d'y envoyer des troupes, ainsi qu'à St. Domingue, avant le 19 Mai 1794 ; il est probable qu'avant ce tems la Jamaïque aurait déjà été détruite par Santhonax & Polverel ; surtout si l'on fait attention, qu'à la fin du mois de Juillet 1793, il n'y avait dans les ports de cette Colonie qu'une seule frégate ; que l'Amiral Gardner revint en Europe des Isles du Vent ; & que les commissaires civils pouvaient avoir à leurs ordres l'escadre Française qui était à la Nouvelle Angleterre, & que pour débarquer des brigands à la Jamaïque, il ne faut pas arriver jusqu'à Kingston qui est au milieu de la côte : les Français pouvaient débarquer par-tout, au Nord & au Nord-Est. Il y avait alors quinze mois que la guerre était déclarée entre l'Angleterre & la France.

2°. La Colonie de la Jamaïque n'eût-elle pas alors été attaquée, les forces venues d'Europe auraient-elles suffi depuis pour l'en préserver ? Et le malheureux vaisseau qui a apporté la fiévre jaune à St. Domingue, ne l'aurait-il pas apporté à la Jamaïque ; & la mortalité, qui a suivi son arrivée, n'aurait-elle pas eu lieu avec plus de force, dans cette isle, bien plus mal-saine que St. Domingue ?

3°. Qui eût soutenu la guerre à la Jamaïque ? les milices, comme elles l'ont fait dans la guerre des Marons. Sur qui serait tombée alors la perte des hommes ? sur les habitans. La Grande-Bretagne aurait donc perdu, avec ce qu'elle a perdu d'hommes à St. Domingue, la population de la Jamaïque. La guerre portée à St. Domingue n'a donc eu pour l'Angleterre qu'une partie des malheurs qu'elle aurait eus à la Jamaique dont elle a préservé toute la population & toutes les propriétés.

Quant aux dépenses, jamais les colons Français n'ont eu à St. Domingue l'administration d'une guinée ; elles ont toutes été ordonnées & payées par les Anglais. J'ignore ce que la défense de la Jamaïque aurait couté à l'Angleterre, mais j'affirme que les dépenses faites pour s'emparer de tout ce que les Anglais possédent à St. Domingue & ce qu'ils ont perdu, depuis que j'ai quitté la Colonie, ne s'y sont pas élevées à une somme de 40,000l. sterling, laquelle a été plus que payée par toutes les munitions de guerre, &c. &c. qui ont été trouvées au Môle, à Jérémie, à Léogane. Je ne parle pas de plus *d'un million sterling* pris au Port-au-Prince & dans les autres ports, & porté à la Jamaïque ou en Angleterre.

Les dépenses qui ont été faites depuis mon départ, l'ont été par le gouvernement Anglais ; elles n'ont en rien servi à s'emparer de la Colonie, elles sont donc étrangeres à la prise de possession de St. Domingue, & aux conseils de ceux qui se sont chargés d'en mettre une partie sous la puissance de l'Angleterre : l'on me dira qu'elles ont été nécessaires à sa conservation, cela peut être ; *je ne dis pas mon opinion,* mais j'ai le droit de penser & d'assurer, qu'une partie de ces mêmes dépenses aurait été nécessaire pour conserver la Jamaïque & pour y faire la guerre aux brigands, comme les Anglais l'ont faite à ceux de St. Domingue.

Je vais plus loin, Monsieur ; je déclare & j'affirme même qu'en admettant l'exagération la plus grande des dépenses faites pour la Colonie ; les ministres de la Grande-Bretagne lui ont rendu le plus grand service, ainsi qu'aux habitans de la Jamaïque, en portant la guerre à St. Domingue, puisque le salut de la Jamaïque en est le fruit. Les dépenses faites pour réussir sont considérables ; sans discuter jusqu'à quel point elles ont été nécessaires, au moins sont-elles en grande partie balancées par les produits sauvés de la plus considérable de toutes les Colonies Anglaises dans les Antilles. Que l'on compte les produits de près de 4 années, qui sont arrivés de la Jamaïque en Angleterre, depuis le débarquement des Anglais à St. Domingue, le 9 Septembre 1793, que l'on y ajoute ceux de cette Colonie depuis le même tems, dont les exportations pour ce qu'ils y possédent, ont monté l'année derniere, à 2,000,000l. sterling ; que l'on considére, que les dépenses faites

par la Grande-Bretagne, ont été presqu'entierement payées à des Anglais, on verra que les dépenses du fisc ont été beaucoup diminuées par ses droits, sur les denrées de la Jamaïque & de St. Domingue, depuis l'époque citée plus haut : à quoi l'on peut ajouter ce qui a été payé sur le produit des prises faites depuis la même époque, on verra que les dépenses du gouvernement sont bien peu considérables, & ont toutes tourné au profit de l'Angleterre, & sont toutes réparties parmi le peuple Anglais.

Après avoir calculé les dépenses faites pour prendre possession de St. Domingue, & *pour y soutenir la guerre qui a sauvé la Jamaïque* ; qu'on les compare avec les énormes capitaux que par là on a conservé à l'Angleterre, à ses habitans, ainsi qu'à ceux de la Colonie de la Jamaïque dont les produits se renouvellent sans cesse ; que l'on observe attentivement les malheurs qui seraient résultés pour les manufactures de la Grande-Bretagne, si, simultanément par la destruction de la Jamaïque, elles se fûssent trouvées sans travaux, avec tant de milliers de bras sans ouvrage, & tant de familles ruinées.

Après avoir réfléchi sur tous les malheurs que la perte de la Jamaïque eût causé à l'Angleterre, il n'est aucun homme sage & aimant sa patrie qui n'en soit effrayé, & qui, loin de blamer une des plus grandes & des plus utiles opérations de cette guerre, ne remercie les ministres du Roi, de l'avoir fait entreprendre, sur les projets & les plans de ceux qui les ont conseillés, & qui se sont chargés de leur exécution.

Que l'on consulte les propriétaires des isles Anglaises & Françaises ravagées, ils diront avec quel plaisir ils voudraient avoir perdu tous les produits annuels de leurs habitations, pour retrouver, à la paix, leurs capitaux dans la valeur de leurs plantations conservées. Vous devez, Monsieur, en connaître ; vous devez donc prendre leur situation, pour l'exemple de celle où la destruction de la Jamaïque vous aurait placé ; & loin de jetter un ridicule d'inconséquence & de légereté *sur la conduite des ministres*, en les accusant de s'être laissés tromper, vous deviez leur vouer, & à ceux qui ont conseillé cette entreprise, une éternelle reconnaissance ; puisque c'est à eux que vous & tous les propriétaires de la Jamaïque, vous devez la conservation de vos fortunes & celles de vos familles.

Page 172.

Qu'ils plaçaient (les ministres) une grande dépendance sur la co-opération des habitans Français, mais qu'ils furent grossierement trompés par des agents de la Colonie, je le crois & je le reconnais pour véritable.

Par ce que vous avancé ici, je me trouve plus directement & plus personnellement attaqué, puisque vous avez annoncé (page 140) que *j'avais été envoyé par les ministres auprès du Général Williamson*; & que (page 147) vous annoncez que j'étais *l'agent des habitans de la Grande Anse :* j'en conviens ; je suis donc l'agent qui, selon vous, *a trompé, grossierement trompé les ministres.* Je dois donc répondre directement à cette accusation, dont l'injustice m'a fait la peine la plus sensible, vous pouvez le croire. Quoique j'espere avoir, par ce qui précéde, convaincu nos lecteurs qu'elle était sans fondement, je vais entrer dans de plus grands détails, pour réfuter complétement votre injure : ma réponse servira pour tous les articles, où vous m'avez moins directement accusé.

J'ignore, Monsieur, quel droit votre rang parmi les législateurs de votre pays, vous donne pour être authentiquement informé, si les ministres du Roi pensent réellement *avoir été trompés :* avant d'établir qu'ils l'ont été, vous auriez dû vous instruire s'ils le croient, & faire connaître à vos lecteurs vos preuves pour l'avancer ; alors vous auriez pu dire s'ils sont convenus avec vous *de la légereté,* de *l'incapacité* & de *l'ignorance dont vous les accusiez* tacitement. Jusqu'à ce que vous donniez au public les preuves que vous avez de l'opinion où sont les ministres, qu'ils ont été grossierement trompés, trouvez bon, Monsieur, que je qualifie d'inconséquence l'accusation que vous dirigez sans preuves, contre quelqu'un entierement dévoué aux intérêts de votre patrie, & contre de braves, généreux & loyaux habitans qui, portés par l'intérêt & la reconnaissance, n'ont cessé de combattre, *presque seuls,* pour les protecteurs qui devaient les sauver.

Vous auriez dû & pu savoir des ministres les détails des projets, des plans & des conditions, qui leur avaient été proposés pour l'entreprise sur St. Domingue,

alors, si vous aviez trouvé des preuves quelconques, qu'on les a trompé ou voulu les tromper, vous auriez pu accuser ceux qui les avaient fournies. Au lieu de cela, vous auriez vu que loin d'avoir trompé les ministres, on leur a parlé avec une noble franchise : je vais plus loin, Monsieur, & je soutiens que jamais une si importante opération n'a réussi aussi complétement, jamais aucune n'a moins couté, & aucune n'a jamais surpassé tout ce qu'on en attendait, & ce que l'on en espérait. Je vais encore parler de moi, puisqu'il faut que je me défende de votre injuste accusation.

Vous convenez (page 140 de votre ouvrage) que j'ai été envoyé, en 1793, par les ministres, au Général Williamson, avec les ordres & les instructions nécessaires, pour faire une entreprise sur St. Domingue ; sans doute je ne suis pas parti d'Angleterre sans que les plans fussent fixés pour cette opération, sans doute elle était soumise à des conditions, qui devaient en faciliter l'exécution ; & vous pensez bien que je ne serais pas parti pour la Colonie, sans l'assurance positive de ces moyens, puisque les plans adoptés & que je devais exécuter reposaient sur eux.

Voyons donc, Monsieur, si j'ai rempli ce que j'ai pu promettre. Je suis parti d'Angleterre le 12 Juin 1793, sur un *packet-boat* sans défense, & exposé à toute la vengeance de Roberspierre, si j'avais été pris : après avoir été poursuivi plusieurs fois, je suis arrivé à la Jamaïque vers la fin de Juillet ; je vois par votre ouvrage, qu'en moins de deux mois à dater du jour de mon arrivée à la Jamaïque, le pavillon Britannique flottait sur les bastions du Gibraltar des Antilles & sur une étendue de côte très-fertile, de plus de 150 milles de long ; je vois *par la gazette de la cour* que le canon *de la tour de Londres* a annoncé ce grand événement à toute la Grande-Bretagne, & qu'on y avoue qu'*il n'a pas couté aux Anglais un seul coup de canon :* je vois de très-grands magazins de munitions de guerre & d'artillerie remis entre leurs mains, & je ne vois pas une seule dépense qui puisse être citée pour diminuer la jouissance de la possession d'aussi grands avantages : nous ne devions prendre qu'un poste *jusqu'à ce que les renforts d'Europe fussent arrivés* ; en moins de quatre jours, la Grande-Bretagne, sans risques, sans peines, sans dépenses, est maîtresse *du poste le plus important* de la Colonie & des Antilles : des revenus faits chargent les 7 ou 8

bâtimens de transport qui ont amenés les troupes, & ils portent à la Jamaïque les premiers produits de la plus belle Colonie du monde.

Les troupes promises devaient arriver à une époque, sans doute fixée. Qu'a-t-on fait en les attendant ? Les Gonaïves, St. Marc, le Monroui, les Vases, l'Arcahaye, le Boucassin, Léogane, sont disposés à se livrer ; ces quartiers attendent avec impatience le tems fixé pour l'arrivée des renforts qui les mettront à même de se déclarer. Le tems se passe ; enfin des événemens *de force majeure* survenus en Europe ont empêché qu'ils ne fussent envoyés. Quelle en a été la conséquence ? c'est qu'il a fallu que les plans venus à leur maturité fussent exécutés, pour la sûreté des habitans, car les barbares commissaires civils étaient instruits : alors ces quartiers, formant les trois quarts de la grande baye de Léogane, se livrent courageusement *à une protection qu'on ne leur fournit pas* ; & au tems convenu pour recevoir les troupes, *qui n'arrivent pas*, plus d'un tiers de la Colonie est au pouvoir de la Grande-Bretagne : le tems continuait à se passer ; la terreur que l'arrivée des Anglais avait inspirée aux commissaires républicains, diminuait journellement ; la division du petit nombre de soldats Anglais, formant les garnisons, le long tems que l'on mit à envoyer des renforts, fit supposer aux commissaires Français, que l'Angleterre ne connaissait pas, ou n'attachait pas un grand prix à St. Domingue ; dès-lors ils répandirent qu'elle ne voulait que détruire cette Colonie. L'incertitude diminua la confiance & arrêta d'autres quartiers qui voulaient se livrer ; les brigands se renforcerent & établirent avec les Etats-Unis, cette correspondance fatale qui leur a fourni les moyens de soutenir cette guerre dévastatrice.

Que faisaient cependant les généreux, les courageux habitans de St. Domingue ? Reconnaissans & confians dans leurs protecteurs, *& espérant tout ce que leur agent* leur répétait *sans cesse* des intentions du Roi d'Angleterre & de ses ministres, ils prenaient patience ; & laissant les troupes Anglaises tranquilles & dans l'abondance, dans leurs garnisons, au bord de la mer, ils allaient *eux-mêmes* défendre leurs frontieres dans les montagnes, réduits à la ration la plus désagréable & la plus bornée ; combattant partout, & souvent seuls, les brigands, & se joignant toujours avec les Anglais lorsqu'ils devaient combattre ; & qui n'ont

eu qu'une seule affaire, (celle de Bombarde) où il n'y a pas eu de troupes coloniales formées des habitans *(en plus grand nombre qu'eux)*.

Voilà, je l'atteste, ce qui s'est passé jusqu'à l'arrivée des renforts, venus le 19 du mois de Mai 1794.

C'est à toute la Colonie, c'est à toute l'armée Anglaise que j'en appelle, pour dire à quoi était employé l'agent, que *vous accusez d'avoir trompé les ministres*, pendant les huit mois qui ont suivi la prise de possession de St. Domingue par les Anglais ; je me borne à vous dire qu'il ne s'est pas passé une seule affaire de guerre où il n'ait été, & que, lorsqu'il y avait assez d'intervalle entre les actions, son activité le portait sans cesse, par-tout où il pouvait être utile à ses compatriotes, & aux intérêts de ceux qui lui avaient donné leur confiance ; encourageant les uns, aidant les autres, soutenant l'espérance par des promesses & des services personnels.

Enfin, Monsieur, les 1600 hommes, envoyés de la Martinique par le Général Grey, arriverent ; ils furent joints par les troupes coloniales, & la capitale fut bientôt au pouvoir des Anglais ; les commissaires en fuite furent obligés de quitter la Colonie ; c'est 15 jours après l'arrivée des faibles & *premiers* renforts que cela s'est passé ; & alors, je peux le dire, la puissance des Français était au moment d'être entierement détruite à St. Domingue.

Je vous interpelle, Monsieur, vous & tous les Anglais, ainsi que tous les hommes sages & raisonnables, que pouvait-on espérer de plus ? lorsqu'en moins de neuf mois, les points les plus considérables de St. Domingue, sont au pouvoir des Anglais, & que les chefs républicains sont en fuite ; lorsqu'il ne restait aux Français, au Nord, que le Port-de-Paix avec une garnison de 1000 ou 1200 hommes, dont seulement 500 soldats étaient Européens ; lorsque tout le reste était abandonné, à Jean François, à Biassou, enfin, lorsque, nous pouvons le dire, cette partie n'appartenait à personne. Au Sud, Rigault avec trois cents soldats Blancs, & une troupe de Négres nouvellement rassemblés, sans armes, sans discipline, ne pouvant faire aucune résistance aux troupes triomphantes, & aux nombreux propriétaires de toutes les parties de la Colonie, qui s'étaient réunis pour attaquer la partie du Sud, sur quatre points à la fois. Que pou-

vaient faire de plus les propriétaires de St. Domingue, que de donner par-tout l'exemple du dévouement, & de l'empressement à attaquer leurs ennemis & ceux d'Angleterre ? Par où ces braves & valeureux colons ont-ils trompé la confiance que l'on avait inspirée pour eux ? & *comment leurs agens ont-ils grossierement trompé les ministres ?* que pouvaient faire les uns & les autres de plus que d'être sans cesse prêts à combattre ? sans cesse armés sur les frontieres ? Enfin que pouvait attendre la Grande-Bretagne de plus, que d'être maîtresse d'un tiers de la plus riche Colonie des Antilles en moins de 9 mois, sans dépenses, comme sans armement extraordinaire ?

A présent je vais plus loin, Monsieur ; je vous soutiens, & j'offre de le prouver, que les propriétaires Français ont fait *activement & presque seuls la guerre dans la Colonie,* qu'enfin leur agent aurait *peut-être le droit* de se plaindre de n'avoir *pas été mieux secondé* ; qu'aurez-vous à répondre à vos lecteurs, si je prouve par votre ouvrage qu'en moins de quatre mois, les Anglais, sans avoir envoyé plus de 900 hommes à St. Domingue, étaient maîtres de presque tout ce qu'ils y ont *jamais possédé,* même plus *qu'ils n'y possédent à présent ?*

Que pourriez-vous répondre, Monsieur, si je vous dis ; on devait envoyer à St. Domingue des troupes vers le mois de Novembre ou Décembre 1793 ; si elles y étaient arrivées au nombre de 4,000 ou 3,000 hommes seulement : dans ce tems le plus propre pour faire la guerre & le plus favorable aux Européens, qui jusqu'au mois de Mai ne souffrent pas des grandes chaleurs des tropiques ; que n'eussent point fait ces 3,000 hommes, puisque 900 hommes, aidés des propriétaires, ont été mis en possession de plus du tiers de la Colonie ? & si 1,350 Anglais avec les habitans ont pris le Port-au-Prince, forcé les commissaires à fuir, *sans tirer un coup de canon,* après huit mois de possession, que n'eussent pas fait en Novembre ces troupes, lorsque les brigands & leurs chefs étaient frappés de la terreur que l'arrivée des Anglais avait généralement causée ? quelles eussent été les conséquences de cette opération si importante sur St. Domingue ? Que l'œil du politique observateur en juge, & qu'il décide, si les colons ou leurs agens, peuvent être accusés, & s'il est possible de mieux remplir tout ce qu'on devait attendre d'eux & ce qu'ils avaient promis. Ils ne se sont *jamais plaint* de l'abandon où on les laissait ; ils savaient mieux que personne, que la Grande-Bretagne avait le plus grand inté-

rêt à suivre les plans que les ministres avaient adoptés ; ils ont prévu ce qui est arrivé, c'est que les événemens extraordinaires d'Europe, avaient absolument dérangé les plans les plus sages ; *sans se plaindre*, ils ont avec patience redoublé de zele & de courage.

Comment existe-t-il un homme qui ait osé les accuser aussi légerement sans fournir une seule preuve contr'eux ?

Que répondrez-vous, Monsieur, lorsque je vais avancer & prouver que l'arrivée des 1600 hommes pouvait finir ce qui avait été si heureusement commencé ? . . . . . Mais j'oublie que je n'écris pas l'histoire de la Colonie ; que je ne veux prouver que votre injustice & votre partialité, que beaucoup de personnes attribueront sans doute *à votre intérêt, comme planteur de la Jamaïque.* Je me borne donc à vous faire les questions suivantes :

Pourquoi, aussitôt après l'arrivée des 1600 hommes, le 19 Mai 1794, n'a-t-on pas marché contre le Port-de-Paix, qui n'était qu'à 15 lieues du Môle, *où nous avions des intelligences*, & qui se serait rendu s'il eut été attaqué ?

Pourquoi a-t-on préféré d'aller à 60 lieues attaquer le Port-au-Prince, puisque la prise du Port-de-Paix & le départ de Laveaux & de ses soldats de la Colonie, laissait la partie du Nord, sans un seul Blanc, & sans un seul commandant républicain ? ce qui aurait d'autant plus servi à finir d'intimider les commissaires républicains dans le Port-au-Prince, parce qu'ils restaient sans aucune ressource, pour recevoir des nouvelles & des renforts d'Europe par le Nord ; observez surtout que cette attaque du Port-de-Paix n'aurait pas retardé la prise du Port-au-Prince de 15 jours, d'après des arrangemens pris.

Pourquoi a-t-on préféré d'aller porter tout ce qu'on avait de forces à l'attaque du Port-au-Prince, *en exposant le Môle*, ce poste si important, à être attaqué par Laveaux, qui pouvait le faire d'autant plus aisément qu'il savoit que toutes les troupes avaient été portées au siege de la capitale, excepté une faible garnison parmi laquelle il y avait beaucoup de malades ; le Môle pouvant être attaqué avec avantage par des Négres sur les deux points à-la-fois, dont Laveaux était

maître, c'est-à-dire, du côté de Jean Rabel, & par les habitans de Bombarde, qui tourmentaient déjà beaucoup la garnison depuis long-tems ?

On ne dira pas que les Français étaient trop puissans au Port-de-Paix & à Bombarde, car on avouerait que par cette raison *il ne fallait pas s'éloigner du Môle*, sans avoir fini la guerre de ce côté là, puisqu'on allait à 60 lieues des ennemis, qu'on laissait d'un côté au Port-de-Paix, à 15 lieues de cette place, très-fortement établis, & à 5 lieues du côté de Bombarde.

Pourquoi, Monsieur, lorsqu'on s'est decidé si imprudemment à aller attaquer le Port-au-Prince, n'envoya-t-on pas une frégate croiser sur Jacqmel pour intercepter les secours, les dépêches, &c. &c. ?

Pourquoi, Monsieur, puisque le Port-au-Prince a été pris, sans qu'il ait été tiré un seul coup de fusil, excepté à l'affaire du Fort Bizoton ; pourquoi avec plus de 3,500 hommes en bonne santé, encouragés par le succès de leur entreprise, n'a-t-on pas marché aussitôt sur Jacqmel, qui n'est qu'à 15 lieues du Port-au-Prince, où les commissaires se retiraient en désordre avec le convoi immense de leur fortune, accompagnés de 2,000 femmes ou enfans ? Enfin, pourquoi ces commissaires se sont-ils tranquillement sauvés de la Colonie 9 jours après être arrivés à Jacqmel ?

Pourquoi a-t-on voulu, contre un ennemi qui n'avait ni corps d'armée, ni troupes réglées, ni magazins, ni artillerie, pourquoi a-t-on voulu, dis-je, faire une guerre réguliere contre une troupe de brigands, qui ont toujours fui, au plus tard, après la troisieme décharge ?

Pourquoi n'a-t-on pas profité de la bonne volonté des habitans de la partie du Sud, qui s'offraient de s'en emparer eux seuls ?

Pourquoi, vous, Monsieur, qui vous êtes hazardé à écrire sur St. Domingue, n'avez-vous pas dit que plus de 2,000 habitans connus, indépendamment de ceux venus à l'attaque du Port-au-Prince, étaient rassemblés sur divers points de la partie du Sud pour cette entreprise, d'autant plus facile, que j'avais auprès de moi, depuis deux mois *entretenus aux dépens du gouvernement*, deux députés, Hommes de Couleur, grands propriétaires, qui s'obligeaient à livrer les principaux quartiers ?

Pourquoi ne vous êtes-vous pas instruit de tous les détails concernant la conduite des braves habitans de St. Domingue ? vous auriez su qu'il y avait,

800 habitans propriétaires ou colons, au Cap Tiburon, commandés par le brave Chevalier de Sevré & M. de ———.

Que 300 habitans étaient à Jérémie, commandés par celui qui avait si bien battu les brigands au camp des Rivaux.

Que 300 habitans de la partie du Sud, surtout de Cavaillon, étaient au camp des Rivaux, prêts à rentrer dans cette paroisse, sous les ordres d'un Créole connu par sa valeur, M. de ———.

Que 180 hommes du camp du Centre seraient descendus sous les ordres de M. ———.

Enfin, Monsieur, que plus de
550 hommes, habitans de Léogane & de Jacqmel, presque tous à cheval, s'offraient à marcher sur cette ville.

———

2130 : ce total est indépendant des habitans armés qui se trouvaient présens à la prise du Port-au-Prince, excepté la cavalerie de Léogane.

Tous ces rassemblemens d'habitans, marchant en même tems, par des points différens sur les Cayes, n'auraient eu à faire qu'une promenade facile, & la partie du Sud attaquée par quatre côtés à la fois, ne laissait à Rigault que le choix de faire ce que *Laveaux lui-même aurait été bien aise de faire*, d'après l'exemple que Rochambeau à la Martinique, & Collot à la Guadeloupe, lui avaient donné de capituler & de se retirer en emportant leurs immenses fortunes, fruit de leurs pillages.

Je vous assure, Monsieur, que tout cela a pu se faire, que l'histoire le dira & le prouvera un jour, en répondant aux questions que je viens de vous proposer.

Je me bornerai à présent à prier nos lecteurs, mieux instruits en attendant vos réponses, de considérer les avantages, qui eussent résulté pour la Grande-Bretagne & pour la Colonie, si on avait fait ce qu'on devait & ce qu'on pouvait faire. Les brigands étaient dispersés, la puissance des Français était détruite sans

ressource : les maladies n'auraient point eu tant d'effets sur les troupes, puisqu'elles n'auraient pas été rassemblées au Port-au-Prince ; quoique celles arrivées avec le Colonel Lenox dans le mois le plus dangereux de l'année, avec l'épidemie à bord d'une des frégates qui les avaient apportées, dussent perdre beaucoup de monde ; mais n'étant pas enfermées dans une seule ville, & ayant pu être disséminées dans les divers quartiers & les divers postes, elles auraient été moins sujettes à l'influence de cette espece de peste : la guerre étant finie à l'Ouest & au Sud, les vivres, les légumes & les rafraîchissemens auraient été très-abondans dans les garnisons, aucun service forcé n'aurait eu lieu, aucun corsaire n'aurait existé ; enfin aucun des malheurs arrivés aux Anglais dans la Colonie n'auraient été connus. Par là, on jugera combien de dépenses auraient été épargnées ; mais parce que les malheureux colons ont été la victime de tout ce qui a eu lieu & qui n'aurait pas dû arriver, il ne s'ensuit pas *qu'eux ou leur agent* doivent en être accusés ; car tout était indépendant d'eux ; ils n'ont su que se donner, combattre, obéir sans cesse & prendre patience ; *celui qui les accuse est donc bien coupable.* Réfléchissez, Monsieur, sur toutes les questions que je viens de faire, & cherchez à y répondre : alors si, mieux instruit, vous trouvez de justes preuves pour accuser les planteurs Français & ceux qui ont été leurs agens, faites-le, mais prouvez qu'ils ont pu faire autre chose que servir, & combattre partout avec patience.

Puisque j'ai été obligé de répondre pour moi personnellement à votre accusation *d'avoir trompé les ministres grossierement, en ma qualité d'agent des colons,* je dois aussi répondre à votre accusation, page 146, où vous dites, que le Général Williamson fut trompé aussi bien que les ministres par des individus *ardens & intéressés.*

Je crois avoir prouvé sans réplique qu'il n'a pas dépendu des habitans, ni de leurs agens, que la Colonie n'ait été toute entiere & très-promptement, *comme sans dépense,* sous la puissance de la Grande-Bretagne.

Je vous avoue, Monsieur, que je n'aurais jamais pensé que vous, ou qui que ce fût, pût m'accuser d'être *intéressé* * : car par *ces individus, conduits par ce*

* Je ne peux m'empêcher, d'après cette accusation, de faire observer à nos lecteurs combien peu elle vous convient, puisqu'après mes réponses ils ont droit de penser avec moi, que ce n'est qu'une

vil motif, qui *ont trompé les ministres & le Général Williamson,* vous n'avez pu entendre que moi, puisqu'il n'y a que moi qui ai traité avec lui & avec eux.

Sans doute, Monsieur, que les énormes dépenses que l'on assure avoir été faites pour St. Domingue, vous ont fait admettre ce qu'on a débité méchamment en Amérique & en Europe, que j'étais en partie cause de ces dépenses, & que j'avais reçu des ministres Britanniques *une somme considérable* pour fruit de mes services, en faisant passer St. Domingue sous la puissance de la Grande-Bretagne. Sans doute que vous, comme beaucoup d'autres, jugeant ce que devait être la récompense *par l'importance du service,* vous avez pensé que cette récompense avait été très-grande : Eh bien ! Monsieur, détrompez-vous ; apprenez que je n'ai mis aucune condition à mon dévouement, qu'aucune ne m'a été proposée, *que je n'ai reçu aucunes récompenses,* ni même aucune gratification quelconque.

Sachez que les dépenses de mon voyage à la Jamaïque & de ceux qui m'accompagnaient, ont seulement été payées, & qu'elles n'ont pas monté en tout à 350 l. sterling. Vous étiez à même d'être parfaitement instruit de cela, puisque, Membre du Parlement, vous pouviez demander à voir le compte des dépenses des opérations faites à St. Domingue ; si vous l'aviez fait avant d'écrire, vous auriez eu connaissance que même aucuns appointemens ne m'ont été accordés, que je n'en ai pas demandé & que je n'en ai reçu qu'après la prise de possession de la Grande Anse, lorsque j'ai été nommé Lieutenant-Colonel de la Légion Britannique, pour lever ce corps avec le Baron de Montalembert. Vous auriez pu savoir que jamais le Général Williamson, ni la Colonie, ni les

---

spéculation intéressée, qui vous a fait profiter des circonstances, qui rendent la Colonie de St. Domingue d'un si grand intérêt pour les puissances Européennes, pour (sous la réputation qu'un ouvrage sur la Jamaïque a pu vous faire,) risquer d'écrire sur une Colonie, qui vous est si inconnue, avec tant de négligence & de légereté, & avec une telle indifférence pour le respect que tout auteur doit au public. En me forçant à refuter votre livre, vous m'avez initié dans le secret de la dépense des frais typographiques de ce pays. Avec quel étonnement nos lecteurs n'apprendront-ils pas que l'ouvrage, que vous avez vendu si cher, ne vous coûte que le tiers de ce qu'il est payé, la carte même de Faden (qui n'est pas votre propriété) comprise ? .... Enfin, Monsieur, quand pour faire un bénéfice de 500 l. on vend un ouvrage aussi rempli d'erreurs qu'est le vôtre sur St. Domingue, tous nos lecteurs doivent penser qu'on a peu le droit d'accuser qui que ce soit *d'être intéressé.*

ministres, pendant mon séjour dans St. Domingue, ne m'ont accordé une seule récompense.

Vous auriez surtout été informé, Monsieur, que le ministre ayant remis à ma disposition une somme assez considérable qui devait m'être comptée sur mes reçus, pour servir *aux dépenses secretes* de l'opération importante que j'entreprenais ; une faible partie de cette somme a seulement été dépensée, & le reste n'a jamais été employé par moi, & que j'ai fourni les comptes les plus détaillés de ces dépenses secretes.

Vous auriez su que, nommé par les Colons, en Juillet 1794, pour venir mettre aux pieds du Roi les sentimens de leur reconnaissance & leurs vœux, pour solliciter, auprès de Sa Majesté & des ministres, des secours suffisans pour finir ce qui était si heureusement commencé ; vous auriez su, dis-je, que je suis venu en Europe à mes frais, le gouvernement ayant seulement payé mon passage à bord du *packet*, que je préférais au convoi, comme plus expéditif ; malgré tous les dangers particuliers auxquels j'étais exposé, si j'avais été fait prisonnier & conduit dans la partie Française de St. Domingue, ou en France. Ce passage & celui du domestique qui m'accompagnait n'a pas dû aller à 120 l. au plus ; les colons ne m'ont offert aucun traitement : je ne leur ai rien demandé, parce que, mieux que qui que ce soit, je savais combien ils étaient embarrassés & hors d'état de faire des dépenses ; vous auriez su que, membre du conseil privé du gouvernement de St. Domingue, non seulement je n'ai jamais reçu un sol d'appointemens, autres que ceux de Lieutenant-Colonel d'infanterie ; mais que j'ai toujours représenté combien l'économie était nécessaire, & veillé à ce qu'on ne s'en écartât pas. Enfin, Monsieur, vous auriez dû savoir, puisque vous avez publié votre ouvrage en 1797, que la prise de possession de St. Domingue, & de près du tiers de la Colonie (lorsque je l'ai quitté en Août 1794, qui était beaucoup plus étendue qu'elle n'est à présent) avec toutes les dépenses faites par le gouvernement jusqu'à mon départ, nécessitées soit pour l'expédition, soit pour la conservation de ses possessions pendant dix mois, ne se montaient pas à 40,000 l. sterling.

Les habitans de la Colonie avaient cependant, à ma sollicitation, accordé sur leur propre revenu, des gratifications assez considérables, telles qu'une somme de 26,000 livres *currency*, de St. Domingue, donné par les habitans de Jérémie au Colonel Whitelock, par forme d'appointemens de commandant de la Grande Anse, une gratification plus considérable montant à 400,000 livres de St. Domingue fut accordée à *La Pointe* par les habitans de l'Arcahaye, des Vases & du Boucassin, comme un gage de leur reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus.

Vous auriez dû savoir tout cela & le dire ; vous auriez dû savoir que de retour à Londres, c'est à mes propres dépens que j'y ai vécu, sans que les ministres m'ayent jamais accordé aucune indemnité. Vous auriez dû savoir que j'y vivais cependant de la maniere convenable à un homme chargé de la confiance des habitans de la premiere Colonie du monde, & honoré de celle des ministres ; vous auriez dû savoir & dire, que je n'ai eu des appointemens plus considérables, que ceux de Lieutenant-Colonel, que, lorsque les ministres sur mes sollicitations de fixer le sort de la Légion Britannique, & d'accorder aux officiers la commission du Roi, jugerent que dans l'ordre ordinaire du service Anglais, la chose ne pouvait avoir lieu qu'en divisant la légion en trois corps séparés, suivant les armes qui la composaient, & que voulant récompenser les officiers de la légion de leur attachement & de leurs services, les ministres ordonnerent que les trois corps dont elle était composée, formeraient trois régiments qui seraient mis sur le pied du service Anglais & seraient toujours attachés à la Colonie. Alors, Monsieur, second officier de la légion, & y ayant servi depuis le commencement de sa formation, & blessé plusieurs fois, je fus fait Colonel de la cavalerie, c'est alors que j'ai joui des avantages accordés dans le service Britannique à un chef de corps. *Ces mêmes avantages*, ont été accordés à un grand nombre d'officiers qu'on a faits Colonels, & auxquels on a donné des corps dans la Colonie, sans qu'ils y eussent servi, même sans qu'ils fussent à St. Domingue, lorsque les Anglais sont venus en prendre possession, ni même lorsque je l'ai quitté dix mois après ; ce qu'on leur a accordé a pu & dû m'être accordé suivant les lois du service militaire ; & a été absolument étranger à mes services politiques, relatifs à la possession de la Colonie par les Anglais, comme le ministre a bien voulu me l'assurer lui-

même, lorsqu'il a jugé nécessaire de réformer mon régiment, & de m'accorder alors une gratification, trop modique pour payer toutes les dépenses que j'avais été obligé de faire en Europe, & surtout en Amérique, où j'ai eu le bonheur d'obliger beaucoup de mes compatriotes : insuffisante surtout pour payer le cautionnement des avances que le désir d'attacher, aux intérêts de la Grande-Bretagne, les plus considérables planteurs de la Colonie, m'a fait demander à des amis, qui par là ont dérangé leurs affaires ; mais qui bien instruits & rendant justice aux principes qui m'ont conduit, attendent patiemment & sans me tourmenter, le moment où ils pourront être remboursés.

Vous auriez dû savoir que mon attachement aux intérêts de l'Angleterre a été cause de la destruction de ma fortune, soit en France, soit dans St. Domingue : enfin vous auriez dû, avant de m'accuser *d'être intéressé*, savoir quels dédommagemens j'en avais reçu ; alors, mettant la récompense en balance avec les services, vous auriez pu prononcer sur ma conduite.

Je dois cependant vous avouer, Monsieur, que si je n'ai jamais fait de marché ni de conditions, avec les ministres du Roi d'Angleterre, pour les services importans que j'allais rendre ; j'ai eu l'assurance, lorsque je suis parti pour m'embarquer, lorsque j'ai pris congé, j'ai eu, dis-je, la promesse verbale du ministre que, dans tous les cas, le Roi se souviendrait de mon zele, du dévouement que j'employais pour le servir, mais que si j'avais le bonheur de réussir, *je devais m'attendre à toutes les récompenses qu'un aussi important service méritait.*

Croyez moi, Monsieur, ce n'est pas cette promesse qui m'a conduit : j'avais un motif bien plus grand & plus noble, celui de sauver la Colonie ; d'être utile à mes compatriotes ; d'attacher mon nom à celui de la prospérité & du bonheur de St. Domingue ; enfin de rendre un important service à l'Angleterre. Voilà, Monsieur, les premiers sentimens d'intérêt qui m'ont conduit ! Voilà la premiere récompense que j'attendais, & voilà celle qui m'a rendu tout facile ! j'ai touché au moment de mes vœux ; s'ils n'ont pas été complétement remplis, l'avenir & l'histoire prouveront sans doute s'il y a eu de ma faute, & si j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour réussir.

Peut-être même, Monsieur, que sans pouvoir être accusé d'être conduit *par un vil motif*, j'ai pu & dû penser que, rendant un important service à une grande nation, au Roi généreux d'un peuple puissant, & célebre lui-même par sa générosité, j'ai pu penser qu'une grande récompense m'était d'autant plus assurée, que j'avais mis plus de désintéressement en les servant. Eh bien ! Monsieur, je ne craindrais point d'avouer toutes ces pensées, sans qu'elles vous donnassent le droit de m'accuser d'avoir mis mon intérêt, à la place de celui de la Grande-Bretagne, dans l'entreprise que j'ai conseillée & exécutée si heureusement sur St. Domingue. Je ne crains pas plus, Monsieur, que vous interrogiez les ministres sur mon zele & mon dévouement à servir la Grande-Bretagne que sur mon désintéressement.

Par ce que je viens de dire, tous les honnêtes gens pourront être détrompés & juger votre accusation, parce qu'ils peuvent vérifier ce que j'ai avancé, puisque le Général Williamson est en Angleterre, aussi bien que les ministres du Roi.

Il vous est, en outre, aisé, & à beaucoup d'autres personnes, de voir si dans les prétendues *dépenses immenses*, faites pour la Colonie de St. Domingue, mon nom y est porté pour quelque somme que ce soit, *pour moi personnellement* ; il est surtout aisé de voir *depuis quand ces énormes dépenses ont commencé :* alors on verra qu'elles ont toutes été faites, depuis que les Anglais sont en possession du Port-au-Prince, & après avoir été mis en possession de tout ce qu'ils ont *ci-devant* possédé dans la Colonie, surtout qu'elles sont faites *depuis mon départ de St. Domingue*, en Août 1794.

Vos lecteurs & vous, Monsieur, vous devez voir que vous n'avez pas été plus exact dans votre accusation sur ce qui me concerne particulierement, que sur tout le reste de ce que vous avancez dans votre ouvrage : il vous était cependant bien aisé d'être informé de tout ce que vous auriez voulu savoir, il n'eût fallu que le demander aux personnes instruites parmi les Anglais, ou les Français, qui sont ici en grand nombre.

Je vais continuer la tâche pénible que je me suis imposée, *(la réfutation de vos erreurs)* pour mettre les lecteurs en état de fixer irrévocablement leur opinion sur votre livre.

Page 172.

Mais ils auraient dû prévoir, (les ministres) qu'on éprouverait une opposition très-formidable de la part des partisans & des troupes du gouvernement républicain ; & ils auraient aussi dû savoir qu'on ne pouvait pas espérer qu'un grand nombre de planteurs Français s'exposeraient à risquer leur vie & leur fortune dans cette cause commune, si ce n'était dans l'entiere confiance qu'ils seraient soutenus & protégés.

Certainement je crois avoir prouvé que, dans tout ce qui s'est passé à St. Domingue depuis l'arrivée des Anglais, les efforts des républicains ont été bien faibles, & j'ai démontré qu'il n'y avait à notre arrivée ni troupes ni vaisseaux. Je dois vous répéter que jamais il n'y a eu un moment plus propice pour une grande opération, que le moment du départ de Galbaud & de la flotte Française, après l'incendie du Cap, les commissaires civils s'étant trouvé n'avoir ni force de terre, ni force de mer, à opposer aux Anglais ; enfin que par le fait, ils n'ont, dans aucune circonstance, opposé ce que l'on peut appeller de la résistance, & que lorsqu'ils ont été attaqués, ils ont eux-mêmes fui & abandonné la Colonie.

Certainement ce n'était pas sur les habitans de St. Domingue que l'on pouvait compter, puisqu'ils étaient, au moment de notre arrivée dans la Colonie, presque tous absens de l'isle ; l'événement a cependant prouvé qu'eux seuls ont véritablement fait la guerre aux frontieres, aux avant-postes & partout où il y a eu quelque combat, puisque les Anglais sont rarement sortis de leurs garnisons : en voici la raison ; aussitôt que les Anglais furent à St. Domingue, tous les planteurs sollicités de venir se joindre aux Anglais, s'empresserent de venir combattre avec leurs protecteurs, &, comme vous dites, *ils le faisaient & n'étaient sollicités à venir à St. Domingue* que dans l'assurance & la con-

fiance *que l'on leur donnait*, que de puissans secours arriveraient pour les protéger, & les faire rentrer dans leurs possessions.

Si après les nombreuses informations que l'on peut prendre, si d'après votre ouvrage même, j'ai prouvé que partout les colons ont combattu sans cesse ; pourquoi les avez-vous accusés, pour chercher ensuite à jetter le non-succès sur d'autres personnes & sur-tout sur le manque de renforts qui n'ont jamais dépendu d'eux ? La vérité l'emporte souvent malgré vous sur vos préjugés & votre partialité.

Page 172.

D'après mon propre jugement, je pense que toutes les forces, que la Grande-Bretagne aurait pu envoyer, n'auraient pas été suffisantes pour subjuguer entierement la Colonie.

L'usage, Monsieur, que vous avez fait jusqu'à présent de votre jugement ne vous donne aucun droit pour présenter votre opinion à vos lecteurs ; vous n'êtes ni militaire, ni homme d'état, & vous ne connaissez nullement la Colonie, pourquoi risquez-vous d'en appeller à vous-même ? je vous soutiens, moi, en citant pour preuve tout ce qui a été fait en 4 mois, que, si les renforts fussent arrivés en Novembre & même en Décembre, la Colonie eût été entierement conquise : la conquête facile du Port-au-Prince, 8 mois après la prise de possession de Jérémie, par les Anglais, la fuite des chefs républicains à l'arrivée de 1,600 hommes, prouvent tout ce qu'on aurait fait, si ..... Ici je m'arrête, parce que je ne suis pas engagé à tout dire & que ce que je viens d'écrire suffit pour détruire vos accusations contre les planteurs de St. Domingue & leurs agents, & pour repousser ce que vous avancez de votre propre jugement.

Page 172.

Des juges compétens assurent qu'il aurait fallu au moins 6,000 hommes pour conserver, sûrement, seulement le Port-au-Prince.

J'ignore quels sont les juges, que vous appellez *compétens* pour prononcer sur les troupes qui étaient nécessaires pour défendre *seulement* le Port-au-Prince. Comme vous n'établissez pas contre quel ennemi on avait à le défendre, je ne peux répondre qu'à ce que vous avancez d'insidieux. Certainement 6,000 hommes seraient nécessaires pour défendre le Port-au-Prince attaqué par terre & par mer, par une armée Européenne & munie de toute l'artillerie, des artilleurs, des ingénieurs, & enfin tout ce qui constitue l'art de la guerre en Europe.

Mais 6,000 hommes de troupes régulieres pour défendre le Port-au-Prince contre quelques milliers de brigands sans canon, sans artillerie, mal armés, sans munitions, sans magazins, & qui ne peuvent l'attaquer que par terre ! Allons, Monsieur, *on a voulu se moquer de vous*, à moins qu'il n'y ait *quelque autre raison*, que le tems dévoilera sans doute, pour que vous ayez avancé cette assertion ; je me borne ici à vous assurer qu'elle est fausse, pour ne pas dire ridicule ; l'exemple l'a prouvé, puisque les brigands ne l'ont jamais attaqué, quoiqu'ils fussent bien instruits que le sixieme de ce que vous demandez de garnison Anglaise, ne fût pas dans la ville.

Mais peut-être avez-vous voulu par là fortifier ce que vous avez dit ci-devant, que si le Fort Bizoton avait été pris, le Port-au-Prince l'aurait été aussi ?

Page 172.

Cependant je ne vois pas que le nombre des Anglais dans toutes les parties de St. Domingue, à aucune époque, avant le mois d'Avril 1795, *ait jamais passé* 2,200 *hommes, dont (excepté à la prise du Port-au-Prince) il n'y avait pas la moitié en état de faire un service actuel, & pendant les mois des chaleurs & des maladies, d'Août, Septembre & Octobre, il n'y a pas eu plus d'un tiers.*

Comment, puisque vous assurez que les Anglais n'ont jamais eu qu'un si petit nombre de troupes, avez-vous oublié combien votre injuste partialité frapperait vos lecteurs ? Puisque les Anglais étaient si peu nombreux, & les brigands

si dangereux, qu'il fallait se fortifier *à un prix si énorme*, pour qu'ils ne puissent s'emparer du Port-au-Prince, s'ils avaient emporté le Fort Bizoton, il s'ensuit *qu'il y avait donc d'autres forces à leur opposer :* ce qui est très-vrai, tous les habitans Français étaient sous les armes ; aussi faisaient-ils seuls la guerre en dehors des garnisons. Vous auriez dû leur rendre justice, au lieu de chercher à les rendre suspects, & dire que ces braves & fideles colons ont sans cesse supporté le poids & les malheurs de la guerre, pour les diminuer à la nation qui était venue les protéger, & à laquelle ils avaient prêté serment de fidélité.

Page 173.

Peut-être que la plus grande faute qui se soit commise dans toute l'expédition, est l'extraordinaire négligence d'avoir manqué de s'emparer de la ville & du port des Cayes, & du petit port de Jacqmel sur la même côte, avant d'avoir attaqué le Port-au-Prince.

Je vous le répéte, Monsieur, la force de la vérité vous emporte malgré vous, puisque vous êtes instruit des fautes que vous rapportez, comment n'avez-vous pas attribué, à ces fautes, & à d'autres que vous ignorez peut-être, le manque de succès de l'opération la plus heureusement commencée, & si réfléchissant un moment que ces fautes & beaucoup d'autres événemens ont absolument *été étrangers aux colons*, pourquoi n'avoir point alors rendu justice à ceux qui, je le répéte, n'ont fait qu'obéir & combattre ? Relisez, Monsieur, les questions que j'ai écrit plus haut ; réfléchissez-y très long-tems, instruisez-vous, & vous serez forcé de convenir que vous avez été très-injuste envers mes compatriotes.

Page 173.

Quant au Port-au-Prince, il aurait été fort heureux qu'on eût détruit ses fortifications & évacué la ville, immédiatement après qu'elle se fût rendue.

Il n'y a jamais eu une proposition plus absurde, écrite avec plus de légereté ; la carte de St. Domingue le prouvera à tout lecteur attentif, mieux que tout ce que l'on pourrait écrire.

Je me borne seulement à vous dire que, si c'est par un élan d'humanité pour les malheureux individus qui y ont péri, il est peu raisonné, car la fiévre jaune apportée de la Martinique par un vaisseau Anglais l'eût été de même au Môle, à St. Marc, à Jérémie, à la Jamaïque, & elle y eût frappé les mêmes victimes, si elle ne les avait pas trouvé au Port-au-Prince. Je me borne à vous répéter, & à assurer à nos lecteurs, que la Colonie de St. Domingue est une des plus saines des Antilles; qu'avant l'arrivée des Anglais, on n'y avait jamais connu la maladie pestilentielle, que vous appellez la fiévre jaune, & qu'elle opere beaucoup plus sur eux que sur les autres peuples, pour beaucoup de raisons: enfin, dans ses plus grands ravages, il est bien connu qu'elle a moins moissonné de Français que d'Anglais; le détail de ces causes nous ménerait trop loin; je cite le fait, on peut le vérifier & les chercher.

Page 173.

Les ports des Cayes & de Jacqmel, entre les mains des ennemis, non seulement leur facilitait les moyens de se procurer des renforts & des munitions, mais encore de se venger amplement de nos attaques sur leurs côtes, en usant de représailles, contre notre commerce.

Vous rapportez toujours malgré vous ce qui prouve l'avantage, l'utilité nécessaire, & l'importance de l'opération des ministres Britanniques sur St. Domingue. Pourquoi la ville des Cayes & de Jacqmel n'ont-elles pas été prises? toute la Colonie vous fera avec moi cette demande que j'ai déjà anticipée dans mes questions.

Page 173.

Tout le monde sait que plus de 30 *corsaires (dont quelques-uns d'une force considérable) ont été équipés dans ces ports, & qu'à peine un seul vaisseau, allant des Isles du Vent à la Jamaïque, peut échapper à leur rapacité & à leur vigilance.*

A présent je me borne à vous dire, que dix mois après l'arrivée des Anglais à St. Domingue, il n'y avait pas, dans les ports appartenans aux Français, trois

corsaires armés par les républicains : je vous dirai qu'à mon départ de St. Domingue, il n'en avait pas encore paru un seul.

Pourquoi y en a-t-il eu depuis ? pourquoi, puisque les Anglais avaient tant de vaisseaux de guerre, y a-t-il eu un seul corsaire ? Est-ce encore la faute des colons, &c. &c. ?

Pourquoi les navires Américains ont-ils sans cesse apporté des vivres, des armes, des munitions aux brigands, quoique l'on pût déclarer la Colonie (qui dans le fait était attaquée sur tous ses points) en état de siege, & que les Anglais, maîtres de la mer, pouvaient forcer l'exécution de cette déclaration ?

Si, près d'une année après que la Colonie a été remise à la Grande-Bretagne, les républicains Français ont réussi, à faire au commerce Anglais tout le mal que vous rapportez ; dans un tems où la marine d'Angleterre était maîtresse du Môle & de la mer, que les Français ne possédaient que peu de ports de mer, & n'avaient aucune force maritime ; enfin que leur population & leur armée étaient détruites, que la France avait presque abandonné la Colonie : dans une position contraire, que fût devenu le commerce de la Jamaïque & celui de la baye des Mosquites ? Que fûssent devenues vos isles, si St. Domingue n'eût pas été attaquée & le Môle pris ; si les vaisseaux Français y étant retirés, avaient pu protéger l'immense flotille de canots, ou embarcations, qui pouvaient dans une nuit aller dévaster, brûler, & détruire la Jamaïque, sur plusieurs points à la fois ?

Comment la prévention, l'intérêt personnel & la partialité ont-ils pu vous faire écrire une seule ligne, qui pût jetter du blâme sur les auteurs du projet, qui a été le plus utile à la Colonie de la Jamaïque, à ses habitans & aux négocians de la métropole, pendant que vous & tous les colons de la Jamaïque, vous devez bénir à jamais la sagesse prévoyante des ministres qui, par l'opération sur St. Domingue, ont préservé vos propriétés d'une destruction totale. C'est vous-même que j'interpelle ; croyez-vous, Monsieur, si la France n'eût pas été privée de St. Domingue, que la Jamaïque existerait ? J'ignore quelle sera votre réponse par écrit, mais je suis assuré que votre cœur dit : non, la Jamaïque n'existerait plus comme Colonie utile à la Grande-Bretagne. Cepen-

dant, Monsieur, vous avez blamé cette opération, & les agents & tous ceux qui ont fait réussir les plans, qui ont non seulement conservé vos revenus & vos capitaux, mais qui ont doublé votre fortune, en doublant la valeur de vos denrées, dont les prix, soyez en bien assuré, ne baisseront plus ! C'est celui qui a tout tenté pour faire réussir les plans qui ont sauvés votre fortune, que vous accusez, que vous calomniez ! Le lecteur sera plus juste ; content d'avoir fait le bien, je vous pardonne ce qui me regarde, mes compatriotes vous pardonneront de même : cherchez désormais à mériter le sort heureux que nos travaux vous ont procuré.

Page 175.

Après tout, quoique je n'aye assuré que ce que je crois être vrai, je conviendrai honnêtement, que très-probablement il peut avoir existé des faits & des circonstances importantes qui me sont inconnues.

Pourquoi n'avoir pas pris le tems de vous instruire de ce que *vous avouez ici que vous ignorez?* l'importance de votre ouvrage était-t-elle donc si grande que vous ne pussiez différer sa publication, jusqu'à ce que vous eussiez vérifié tous les faits dont vous y faites usage ? ne deviez-vous pas consulter ceux qui étaient nécessairement plus instruits que vous, & qui auraient pris plaisir à vous communiquer ce qu'ils devaient savoir, plus exactement que qui que ce soit ?

Mais non ; la partialité avec laquelle toutes les pages de votre ouvrage sont écrites, vos invectives contre des Colons braves, généreux, patiens, fideles, & contre ceux qui ont eu le bonheur de réussir à servir l'Angleterre, tout prouve que l'inquiétude *intéressée d'un Colon Jamaïcain* a guidé votre plume. Craignant, mais convaincu que la Colonie de St. Domingue recouvrerait promptement son ancienne prospérité entre les mains des Anglais, vous avez pensé qu'alors vos revenus diminueraient; vous avez voulu, poussé par cette injuste crainte, prévenir son rétablissement par eux ; car, par votre livre, vous avez cherché à persuader à vos compatriotes, que jamais on n'en pourrait jouir d'une maniere avantageuse, & vous avez calomnié les habitans, ne pouvant tromper sur la bonté & la fertilité du sol !

Vous deviez cependant penser que nous appellerions de votre jugement. J'étais à Londres : ce que vous connaissiez de moi, devait vous persuader que je ne laisserais point sans réponses, les diverses & nombreuses erreurs de votre ouvrage, & que j'appellerais *au nom de mes amis & au mien*, du public mal instruit & trompé par vous, au public juste & mieux informé par moi. Attendons son jugement, vous, en avouant, comme vous le faites ici, que vous n'êtes pas instruit de beaucoup de faits & des circonstances qui ont eu lieu, mais qui pouvaient changer tout ce que vous avez écrit, & moi, en offrant les preuves de tout ce que j'ai avancé dans cette lettre.

Page 175.

Il faut absolument qu'elles soient connues (ces circonstances) pour pouvoir juger avec précision & justesse, les mesures qu'on a prises dans cette occasion.

Cet aveu est plus fort ! Pourquoi, d'après cela, Monsieur, vous être si pressé de publier & d'offrir votre jugement ? Comment, après l'aveu de ce paragraphe, avez-vous pu oser, lorsque vous avez promené votre lecteur d'erreur en erreur pendant deux cents pages, venir lui dire : mais je suis ignorant de beaucoup de faits qui étaient indispensablement nécessaires pour vous mettre à portée de former *un jugement de ce qui a été fait* & sur ce qui aurait dû l'être *dans des circonstances* telles que celles qui ont eu lieu.

Je le répète, Monsieur ; pourquoi avoir osé publier votre livre au moins inutile ? surtout, pourquoi avoir condamné, critiqué les auteurs des plans, & les ministres qui sagement les ont adoptés pour votre propre intérêt, celui de la Jamaïque & celui de votre patrie.

Page 175.

Il n'est pas difficile pour un auteur assis tranquillement dans son cabinet, & ayant une exposition partielle des faits devant lui, d'indiquer les fautes & les erreurs

dans la conduite des affaires publiques : lorsqu'on a découvert des erreurs, on acquiert à bon marché, la prudence & la sagesse qui est la suite des connaissances acquises après les événemens.

Lorsque la force de la vérité vous conduit à convenir de la facilité, qu'un auteur a de choisir tranquillement dans son cabinet, entre les matériaux qu'il a rassemblés, ceux qui sont les meilleurs, & de la facilité qu'il y a d'éviter les fautes, comment avez-vous pu vous résoudre à écrire sur des matériaux aussi incomplets que ceux que vous aviez ? & pourquoi n'avoir pas cherché à acquérir la sagesse, & la prudence, que vous assurez résulter de l'instruction qu'on acquiert après les événemens ; vous avez eu deux années pour vous instruire & vous mettre à même de ne pas tromper vos lecteurs.

Enfin, si emporté par l'envie de se faire lire, on est assez faible pour offrir au public un ouvrage, non seulement imparfait, mais rempli d'erreurs &, passez moi le mot, d'absurdités : pourquoi calomnier, injurier ? pourquoi blâmer ceux qui ont été à même, par leurs connaissances, de juger l'utilité & les avantages de ce qui a été entrepris ? Enfin, Monsieur, quand on a été assez raisonnable pour faire les réflexions que je cite ici de vous ; pourquoi ne l'avoir pas été assez pour prendre les informations nécessaires ? pourquoi n'avoir pas attendu long-tems pour rassembler tout ce qui pouvait être utile à l'instruction de vos lecteurs ?

Page 175.

C'est le sort de notre nature, que les plans les mieux concertés par la sagesse humaine, sont sujets à des erreurs, que le plus ignorant observateur découvre quelquefois.

D'apres l'aveu que vous faites ici, avant d'accuser les habitans de St. Domingue, de n'avoir pas été fideles & sinceres dans leur dévouement au gouvernement qui les a protégés ; avant d'accuser les ministres *de s'être laissé grossierement tromper par les agens des Colons*, pourquoi n'avoir pas fait usage de votre propre réflexion ? pourquoi n'avoir pas d'abord cherché l'erreur ? &, s'il y en avait, en juger l'intention, & alors accuser, si elle eût été coupable ? mais

si le plan le mieux combiné pour l'intérêt de ceux qu'il concernait, a eu tout le succès qu'on pouvait attendre, combien n'êtes-vous pas coupable de publier votre livre, après l'aveu que vous faites ?

Page 176.

Car, soit que d'un côté, nous considérions la possession d'un si vaste champ pour former des entreprises (celle de St. Domingue), sous la puissance d'un peuple actif & industrieux ; ou de l'autre le triomphe & les succès de la révolte & de l'anarchie sauvage, il me paraît que le sort & l'existence avantageuse des possessions Britanniques, dans cette partie du monde, dépendent du résultat de ces événemens.

Voilà, Monsieur, une de ces grandes vérités politiques qu'il fallait développer : trois pages écrites avec attention & réflexion sur cet objet, auraient eu un intérêt & un avantage pour vos lecteurs, que vingt éditions de votre ouvrage n'auront jamais. Voilà la question, ou plutôt la vérité de fait, qu'il fallait démontrer à vos compatriotes : il fallait faire usage de vos talens pour écrire & mériter l'attention & la confiance de votre patrie, en développant en entier la conséquence dont est pour les intérêts de la Grande-Bretagne, cette vérité incontestable, que désormais, du sort *de St. Domingue dépend le sort de la Jamaïque*, & le sort de toutes les Colonies Anglaises. Il fallait tracer les malheurs dont leur perte serait la source, pour le commerce & les manufactures de l'Angleterre ; voilà, Monsieur, ce que vous auriez dû développer de cent manieres différentes & répéter sans cesse ; alors vous auriez été vraiment utile à votre patrie, & à toutes les Colonies Européennes ; la renommée aurait attaché votre nom à l'établissement, à l'existence & à la prospérité des Colonies des Antilles.

Page 176.

Sur tous ces objets & plusieurs autres, je suis fâché d'être privé des moyens de donner beaucoup de satisfaction à mes lecteurs.

Pourquoi faire payer à vos lecteurs *si cher* l'aveu que vous faites ici ? Il fallait, Monsieur, ne pas écrire du tout : car, au moins, sur ce que vous avouez ignorer absolument, vous n'avez pas prévenu vos lecteurs ; mais sur ce que vous saviez si imparfaitement, ils ont été obligés de lire, & leur confiance dans un homme de votre âge, placé aujourd'hui au nombre des Sénateurs Britanniques, qui a écrit un ouvrage sur la Jamaïque (peut-être pas très-exact, mais assez agréablement écrit), tout cela fait que beaucoup de vos lecteurs se sont laissés prévenir contre St. Domingue, ce qu'ils n'eussent pas fait si vous n'aviez pas écrit.

Enfin, un homme d'honneur, & de bonne foi sans doute, a fait depuis peu un usage public de votre livre, il ne l'eût pas fait s'il avait eu connaissance de toutes les erreurs qu'il contient. Lui & ceux qui vous auront lu, à la perte du tems que vous leur aurez couté, seront obligés d'ajouter la peine de lire ma réponse, que je ne leur donne pas *par manie d'écrire,* mais par devoir pour la Colonie, pour les intérêts de l'Angleterre, pour l'honneur des généreux Colons de St. Domingue, & pour mon honneur personnel aussi fortement attaqué dans votre ouvrage.

Chap. XII.—Page 177.

Dans cette folle entreprise, ils massacrerent au moins un million d'innocens & paisibles habitans.

Je ne peux m'empêcher ici de faire observer à nos lecteurs avec quelle inattention vous écrivez sur l'histoire, & avec quelle légereté vous les traitez. Comment est-il possible que vous, Monsieur, qui avez l'honneur d'être membre de la premiere société savante de l'univers, que Colon, qu'à la fin du 18e siecle, qu'ayant séjourné long-tems dans une grande Colonie, vous preniez la plume, pour vous traîner sur les pas de l'ignorance monastique & superstitieuse des premiers écrivains, sur les Colonies des Antilles.

Comment est-il possible que vos réflexions, ne se soient pas portées, sur les absurdités écrites & rapportées par les premiers historiens Espagnols ? comment armé par la critique, & guidé par un goût épuré, n'avez-vous pas rejetté les fables absurdes, qui enveloppent l'histoire des premiers établissemens des Euro-

péens dans les Antilles ? après y avoir mûrement pensé, vous vous seriez bien donné de garde de répéter que les Espagnols *ont fait périr à St. Domingue plus d'un million d'hommes.* Jamais, Monsieur, un million d'hommes Caraïbes n'a existé ensemble dans cette belle isle.

Mais vous avez pu & dû facilement répéter l'erreur des autres, qui rendait la vôtre moins étonnante, lorsque par un trait de plume, vous établissez à St. Domingue une république sauvage de 100,000 Négres retirés dans des lieux inaccessibles ; après avoir écrit cela, vous avez pu croire légerement qu'on détruisait aisément un million d'hommes. Si je repousse ce que vous avancez, ce n'est pas pour atténuer le crime des Espagnols, *car on ne m'accusera pas d'être leur partisan,* j'en ai donné bien des preuves : les crimes dont ils se sont souillés à St. Domingue sous mes yeux, me les font croire capables de tous ceux dont l'histoire de l'Amérique les accuse, ils sont à St. Domingue coupables de celui d'en avoir exterminés entierement les habitans : plus ou moins d'hommes détruits ne fait rien à l'énormité du crime ; parce qu'ils en auraient assassiné de même toute la population, eût-elle été cent fois plus nombreuse ; mais la vérité, mais le fruit des réflexions, faites sur beaucoup d'observations pendant 20 années, me font vous assurer qu'il n'y a jamais eu, ni pu avoir à St. Domingue, une population de 300,000 hommes Caraïbes, enfin je suis intimement convaincu qu'au moment de l'arrivée des Espagnols, la population n'a jamais monté à plus du nombre ci-dessus.

Voici une partie de mes raisons : vous êtes Colon, Monsieur, vous avez pu voir la population des petites Colonies des Négres Marons, des Montagnes Bleues de la Jamaïque ; vous avez dû connaître, au moins vous avez parlé de la population mixte des Négres, échoués à St. Vincent, (depuis près d'un siecle) mêlés avec les Caraïbes, leur nombre vous est connu ; vous avez pu faire la différence entre la force du Négre, & le naturel des Antilles : vous avez pu réfléchir sur les avantages, que la fréquentation des Européens depuis 300 années a dû procurer à ces peuples ; vous avez pu réfléchir sur ces sociétés, & après tout cela vous avez pu croire, répéter & écrire que St. Domingue au moment de sa découverte contenait plus d'un million d'habitans. Je dois penser que jamais vous n'avez réfléchi à ce qu'est une société si nombreuse, sur-tout dans l'état sauvage. Si depuis que vous êtes devenu Membre

du Parlement d'Angleterre, vous vous fussiez un instant occupé de ce qu'est la consommation des vivres d'une population d'un million d'hommes, vous auriez frémi en y réfléchissant, & vous auriez versé bien des larmes sur le sort des infortunés habitans qui vivent dans l'état de nature.

Vous savez sans doute, Monsieur, qu'avant l'arrivée des Espagnols, les habitans de St. Domingue étaient réduits à vivre de maïs, de bananes, de petit mil, de patates, & sur-tout du manioc & du chou Caraïbe qui étaient leurs vivres presque uniques, comme ils le sont encore à présent des Négres. Les trois premiers & les choux Caraïbes sont soumis aux ouragans, & sont moins assurés que les autres. A ces vivres, les habitans ajoutaient *la péche abondante des bayes & des anses* de la Colonie ; où il est nécessaire d'observer qu'il n'y avait que cinq quadrupedes. Les noms de trois sont arrivés jusqu'à nous, le Rat Agouti ; ajoutez le Lézard d'un pied & demi de long & un petit chien brac, qui n'aboyait pas & dont la race est détruite ; on ignore le nom des deux autres qui devaient être peu nombreux. Vous voyez par cela, Monsieur, combien les ressources de la subsistance de ce peuple, *d'un million d'individus* étaient précaires : veuillez réfléchir aux conséquences.

Vous savez comme moi que, quoique le maïs rende beaucoup, il demande à être planté dans une grande étendue de terre défrichée, & à l'être à plus d'un pied de distance, ainsi que les patates, le maïs, les ignames sur-tout ; les bananes pour rendre abondamment doivent être plantées à 25 pieds au moins, & le petit mil aussi à un pied & demi ; jugez, Monsieur, de la quantité de terre qui devait être défrichée, pour nourrir un million d'hommes : malheureusement aucune apparence de ces terres défrichées n'existe dans la Colonie : & comme, suivant les Espagnols, la Colonie était divisée en sept gouvernemens, dont les chefs ou les princes s'appellaient Caciques ; on peut, d'après le premier voyage de Christophe Colomb, sur ce qu'il dit de la distance des lieux habités par ces princes, on peut penser que cela se rapportait aux sept plus grandes plaines de la Colonie sur le bord de la mer, & qu'elles étaient peuplées par les sujets plus ou moins nombreux de ces princes, mais divisées le long de la côte en petits villages, comme le sont les peuples sauvages en Amérique, en Afrique, aux Isles de la Société, à celles des Amis, à la Nouvelle Hollande. Après de mûres réflexions, on verra que ces peuples devaient habiter seulement les bayes & les anses, parce qu'ils trouvaient dans la mer les ressources que leurs

vivres de terre, ne leur procuraient pas, dont une partie était soumise aux ouragans annuels du pays, & le tout aux sécheresses souvent excessives dans ces climats : par la population que j'accorde à St. Domingue au moment de la conquête, on verra qu'il y avait pour chaque prince une population de 43,000 individus, ce qui dans l'état sauvage est bien considérable. Que les voyageurs qui ont parcouru les isles du nouveau monde, que les lecteurs de voyages, jugent si la population de St. Domingue pouvait être plus nombreuse, quand on se rappellera, qu'elle était sujette à cette *maladie cruelle*, qui attaque si affreusement la génération, qui devait, quelque attenuée qu'elle fût dans le sang des Caraïbes, diminuer considérablement leur multiplication, en les entretenant dans cet état de faiblesse, qui non seulement s'opposait à l'augmentation d'une société nombreuse, mais qui, ajoutée à l'imperfection de leurs outils & à leur lenteur, causée sans doute par leur maladie naturelle & le climat, devait empêcher les progrès de leur population : l'histoire même des premiers conquérans de St. Domingue nous apprend qu'ils étaient d'un tempérament froid & faible, & qu'ils avaient peu d'enfans ; elle nous donne aussi pour cause des succès des premiers Européens, l'ardeur avec laquelle les femmes Caraïbes les préféraient aux naturels des isles.

Tous ces désavantages, & même la promptitude avec laquelle cette malheureuse race d'hommes a été détruite, prouve combien peu elle était nombreuse, car les mines ne furent pas ouvertes tout de suite ; beaucoup d'hommes ne peuvent travailler ensemble dans une mine, que quand elle a été ouverte à une certaine profondeur, & dès les premiers momens que les mines le furent, on se plaignit de la diminution des hommes : ajoutez-y que dans une seule chaîne de montagnes, appellée Cibao, sont situées les mines qui furent ouvertes à St. Domingue, & elles ne sont qu'au nombre de quatre, qui ont dû même (en admettant qu'on les ait ouvertes toutes les quatre ensemble), ne nécessiter, pendant un très-longtems, qu'un nombre d'ouvriers très-inférieur au nombre d'un million que vous prétendez avoir été détruit.

Enfin, Monsieur, je prens mon exemple sur la population totale de St. Domingue, au moment de la révolution terrible de 1789. 600,000 individus de toutes couleurs habitaient la Colonie Française, 60,000 la partie Espagnole :

depuis plus d'un siecle, deux parties du monde contribuaient à peupler cette belle isle ; tout ce que les arts Européens, tout ce que l'industrie humaine a pu inventer, pour le bonheur des sociétés, a été porté à St. Domingue ; les cultures avaient rendu les défrichemens Français, plus nombreux dans les montagnes que dans les plaines, où jamais les naturels du pays n'avaient même pu porter leurs pas ; 8,000 & quelques petites sociétés, ou villages, plus grands que ceux des sauvages, avaient laissé peu de terrain habitable, dans la Colonie Française, sans être défriché, & pour nourrir cette population, l'Europe & l'Amérique du Nord apportaient plus de 200,000 barils de farine & 50,000 quintaux de salaisons ; ajoutez-y les bestiaux, & tout ce que les ressources Européennes, ont su se procurer pour vivre, des volailles, & des légumes du pays & des autres parties du monde ; vos lecteurs pourront par là juger ce que consomme une grande population ; car malgré tout cela, des disettes cruelles ont été souvent éprouvées, quoique la culture des vivres & des provisions naturelles au climat & à la Colonie, ait toujours été soignée. Les Blancs & les Négres plus forts, plus actifs, bien portans, aidés d'un climat rendu plus sain par les défrichemens ; enfin tous les nouveaux habitans de St. Domingue, ayant beaucoup d'enfans, tout cela réuni n'a pas pu porter la population de toute l'isle à 700,000 individus, & vous pouvez écrire, Monsieur, que la population de St. Domingue a été autrefois d'un million d'hommes ? c'est que vous n'avez pas observé la Jamaïque, & que vous ne connaissez nullement St. Domingue & que vous n'avez pas réfléchi à ce qu'il faut de causes heureuses & réunies, pour porter la population sauvage d'une isle à un million d'habitans : l'observation des lieux les plus habités par les naturels, celle de leurs outils, des cavernes où on a le plus découvert de leurs ossemens réunis, la vue de leur terrail, surtout le peu de volume des coquillages amoncelés, dans les lieux où ils sont le plus abondans, & où ils ont été trouvés entiers, tout m'a prouvé que ce peuple n'avait vécu rassemblé que par petites familles qui n'ont jamais pu être nombreuses. L'histoire de St. Domingue rassemblera ces preuves qui, jointes avec d'autres, confirmeront ce que des hommes sages, instruits, & qui ont observé long-tems, pensent comme moi ; que jamais St. Domingue n'a renfermé une population de plus de 300,000 Caraïbes, si toutefois elle a été jusqu'à ce nombre. Les Espagnols ont eux-mêmes prononcé sur Oviédo, & sur ses amplifications historiques.

Page 178.

Le pays étant évidemment plus montagneux dans les parties du Centre & de l'Est, que dans celles de l'Ouest, il est probable que le territoire Espagnol est en général moins fertile que celui des Français.

Vous auriez sans doute évité d'écrire vos prétendues vues historiques, si vous aviez considéré combien vos documens sur St. Domingue étaient imparfaits & fautifs. J'ignore qui a pu vous dire ce que vous avancez ici : car la partie Espagnole, en proportion de son étendue, est bien moins montagneuse que la partie Française, dont les plaines sont fort petites, & toujours entremêlées de collines & de petits mornes, & pour ainsi dire, ne sont que des empatemens de montagnes plus ou moins prolongées : il n'y a de véritable plaine, qui puisse être comparée à celles de la partie Espagnole, que la belle plaine de l'Artibonite ; les autres ne sont que des dépendances plus ou moins étendues des montagnes, la plaine du Cul-de-Sac est un peu profonde, mais très-étroite.

Vous auriez pu & dû savoir très-positivement, que la partie la plus en plaine, la plus productive, la plus arrosée, est la partie Espagnole ; cela vous aurait prouvé que la Colonie Française ne doit sa prospérité qu'à l'industrie des Colons Français ; cette même industrie, employée sur le territoire Espagnol, aurait doublé, ou triplé les produits des denrées de St. Domingue ; il est impossible, à moins de l'avoir vu, de se faire une idée de la fertilité, de l'étendue & de la beauté des plaines de la partie Espagnole, qui n'ont de montagnes très-considérables, que vers le bord de la mer, au Nord-Est & vers le Sud-Ouest. St. Domingue, la capitale, est situé sur une plaine très-belle, très-vaste, & à une grande distance des montagnes.

Page 184.

Et on en tue annullement (comme je crois l'avoir observé ailleurs) un nombre immense, simplement pour les peaux.

Vous êtes ici très-fort dans l'erreur, & vous parlez sans doute, du premier état de l'isle, au moment que les Flibustiers s'y sont établis en Boucaniers. Depuis bien des années on a cessé de tuer à St. Domingue les bestiaux pour leurs langues, leur graisse & leurs peaux : jamais les Espagnols n'ont, depuis long-tems, pu fournir, aux boucheries du Cap & du Port-au-Prince, tous les animaux dont elles avaient besoin, quoique les bouchers eussent un nombre considérable de *Pions*, employés à les aller chercher dans les quartiers les plus éloignés, dans la Colonie Espagnole. Si vous aviez voulu vous rappeller, comme habitant de la Jamaïque, que si la partie Française n'avait pas pu consommer tous les bestiaux de la partie Espagnole, la Jamaïque était sous le vent de St. Domingue, & qu'un débouché assuré était toujours ouvert aux marchands ; alors vous n'auriez pas écrit cette phrase. Vous auriez pu apprendre que depuis long-tems les troupeaux de bêtes à corne, Espagnoles, sont diminuées dans la Colonie de cette nation, d'abord par la grande consommation des boucheries Françaises, ensuite par l'usage qu'on en faisait pour le charroi des sucres, & le travail des habitations, mais plus encore parce que depuis long-tems les *hatiers* Espagnols ont trouvé un grand avantage à avoir beaucoup de bêtes cavalines, surtout des mulets, qui se vendent un prix considérable, sans donner plus de peine, pour les élever, que les bestiaux ; les troupeaux de bêtes cavalines vivant comme les troupeaux de bêtes à corne, libres, dans les mêmes Savannes, qui les nourrissent aussi facilement les uns que les autres. Cette erreur fera penser & craindre à vos lecteurs, que dans vos autres ouvrages, vous n'ayez pas été plus exact que dans celui-ci.

Page 185.

On peut, peut-être, dire sans exagération, que ce district & les premiers peuvent à eux seuls rendre plus de sucres & autres produits précieux, que toutes les isles Anglaises réunies.

Vous pouvez, Monsieur, assurer très-positivement : que la partie Espagnole de St. Domingue donnerait, non-seulement plus de sucre, que toutes les Colonies Anglaises ensemble, mais encore plus que le double.

J'ai prouvé ci-devant, par le rapport de Mr. Henry Shirley à l'assemblée de la Jamaïque, & par votre propre estimation ou *average* des produits de la Colonie Française de St. Domingue, qu'elle faisait annuellement plus de sucre que toutes les Colonies Anglaises des Antilles, ensemble ; mais encore qu'au moment de la révolution, elle fournissait le double des produits de toutes ces Colonies réunies ; or la partie Espagnole, qui est deux fois plus considérable que la partie Française en étendue, l'est en plaines & en terres propres à la culture dans une proportion quadruple de la Colonie Française. Si les autres denrées coloniales n'étaient pas doubles de celles de toutes les Colonies Européennes & de la partie Française, au moins seraient-elles égales. Deux pages écrites pour instruire de cette vérité, & en tirer les conséquences naturelles, auraient été plus utiles à votre patrie que tout votre livre.

Page 186.

Voilà la relation brieve & peu intéressante que j'ai à donner, quant au territoire ; & mes commentaires sur ce qui regarde le nombre & la condition des peuples qui l'habitent aujourd'hui, ne sont pas beaucoup plus étendus.

Il aurait mieux valu ne pas écrire, & surtout ne pas annoncer un ouvrage sur St. Domingue, puisque vous avouez que vous ne savez rien sur la partie Espagnole. Le lecteur, d'après cette lettre, jugera combien vous êtes peu instruit sur la partie Française.

Page 187.

En 1717 *le nombre total des habitans sous la domination Espagnole, de tout âge & de tout sexe, tant libres qu'esclaves, ne montait pas à plus de* 18,410, *& depuis ce tems, je crois que ce nombre a plutôt diminué qu'augmenté.*

Vous avouez, Monsieur, qu'en 1717 la population de la partie Espagnole ne montait pas à 18,410 individus, & c'est vous qui, quelques pages plus

haut, avez donné à St. Domingue, avant la conquête, un million d'habitans ! comment la population de la Colonie Espagnole accrue, par celle d'Afrique & d'Europe, soutenue par d'innombrables troupeaux & bestiaux, ayant les arts, les ressources d'Europe, jouissant du climat des indigènes de St. Domingue sans leurs maladies, n'ont pas en 220 ans porté leur population à plus de 18,400, & vous rapportez que les naturels s'élevaient à un million ! cela étonnerait les lecteurs qui n'auraient pas lu ce qui précéde ceci.

Quelque dégradée que soit la nation Espagnole dans l'Amérique, elle a des avantages considérables sur toutes les autres pour peupler ce pays ; l'Espagnol est plutôt acclimaté, il est sobre, fort, nerveux, il se mêle sans distinction avec toutes les especes, & toutes les couleurs ; & la disette, ni la maladie, ne détruisent pas sa population. Comment se trouve-t-elle cependant ne composer que cette peu nombreuse population, lorsque les indigènes, faibles, malades, soumis à des disettes fréquentes, suite de l'imperfection de leur système social, sont reputés par vous en avoir formé, une d'un million ? que le lecteur réfléchisse & qu'il juge ! Pourquoi, & sur quoi établissez-vous votre opinion, que la population a plutôt diminué qu'augmenté dans la Colonie Espagnole ? Les lecteurs doivent-ils aveuglement croire à vos conceptions, & sans que vous leur fournissiez quelque base ; lorsque trois pages plus haut (à la note de la page 184) vous avouez que, depuis 1757, la compagnie de Barcelonne a reçu le privilege exclusif du commerce & des affaires de St. Domingue ? Vous deviez en conclure qu'il y avait eu quelque changement favorable aux Espagnols, ce qui est la vérité : ils cultivent aujourd'hui plus de sucre, plus d'indigo & de coton, surtout ils sont plus occupés de leurs animaux, ils ont fait une grande acquisition de négres, tant dans la partie Française de St. Domingue qu'à la Jamaïque. Depuis la guerre d'Amérique, il y a eu une garnison de troupes Européennes plus considérable, & l'on peut porter la population totale à 60,000 individus ; voilà ce que j'ai vu en partie & ce qui m'a été assuré en 1786, dans un des voyages que j'ai fait dans cette partie de St. Domingue. Depuis la révolution, l'Espagne y a augmenté le nombre de ses troupes ; sans les compter, la population Blanche ne se monte pas à 2,000 personnes, les négres à 30,000, le reste est de race libre de sang mêlé, depuis le métis

jusqu'au marabou, ce qui compose 12 ou 14 nuances diverses : voilà ce que vous auriez appris, si vous aviez pris la peine de vous instruire.

Page 188.

Il est probable que sachant cette circonstance, on a plus compté sur la co-opération des Espagnols avec l'armée Britannique, que les événemens ont prouvé qu'on n'aurait dû le faire.

Il est évident qu'ils étaient alors presqu'aussi jaloux des Anglais, car ils ont donné des marques manifestes de mécontentement & d'envie, en les voyant maîtres de St. Marc & des plaines fertiles de son voisinage.

Vos conséquences sont en vérité extraordinaires ; vous convenez que les planteurs Espagnols haïssent les planteurs Français, & vous en concluez que cela a dû faire prendre de la confiance dans la co-opération des Espagnols avec les Anglais, pour rétablir la propriété de ces planteurs Français qu'ils haïssaient, qu'ils avaient contribué à ruiner & à assassiner !

Vous pensez que l'on a pu croire à l'assistance des Espagnols ! non, Monsieur, on ne l'a pas cru, on ne l'a pas dû croire ; ceux qui ont pu l'assurer ont voulu tromper, car s'ils sont colons, ils ont dû savoir la haîne invétérée, qui existe entre les habitans des deux Colonies, dont l'une s'est lâchement & traitreusement baignée dans le sang de l'autre.

Le gouvernement de ce pays n'a pu être trompé ; car je l'ai sans cesse instruit de tout, & j'ai apporté & remis moi-même aux ministres de la Grande-Bretagne les pieces authentiques de l'assassinat & du massacre des Français au Fort Dauphin.

Comme vous le dites fort bien, Monsieur, la suite des événemens a prouvé, qui avait mieux connu & jugé les Espagnols & ce qu'on devait en attendre ; l'histoire mettra bientôt sous les yeux du public, tout ce que l'intrigue a pu faire faire sur ce sujet.

Mais dans tous les cas, soyez bien convaincu qu'on a prouvé, il y a long-tems, que les Espagnols étaient encore plus jaloux des Anglais que des Français, & craindraient bien plus de les avoir pour voisins. Il y a long-tems que les planteurs instruits de St. Domingue, savent que les Espagnols ne veulent pas plus du voisinage des uns que des autres ; leur espoir a été que la partie Française serait détruite & qu'elle resterait abandonnée ; qu'alors leurs *hatiers* & les restes de la population Française, se partageraient le terrain dévasté. Cette nation a d'abord pensé que les planteurs Français seraient entraînés dans la destruction de la France, & qu'ils seraient incapables d'empêcher les Espagnols de s'emparer de cette dépouille : effrayée de s'être trompée, lorsqu'elle a vu les propriétaires implorer les secours de la Grande-Bretagne, elle s'en est vengée, en en faisant massacrer une partie aux Gonaïves & au Fort Dauphin ; mais sentant son danger plus grand, si les Anglais étaient maîtres de St. Domingue, elle a voulu, lorsqu'elle a reconnu la puissance nouvelle de la France, *l'attirer toute entiere sur St. Domingue*, persuadée que tant que cette belle Colonie n'appartiendrait qu'aux Français, ses possessions du Continent seraient sauvées, & c'est comme un appas qu'elle a cédé aux Français, un territoire qui, loin de lui être utile, lui était à charge depuis long-tems. Les Espagnols préferaient par haîne pour les Français la destruction de St. Domingue à tout, mais ils aiment mieux voir l'isle entiere entre les mains des Français, qu'une partie de cette isle sous la puissance des Anglais ; le Môle entre les mains des premiers, ne leur a pas donné d'inquiétude ; entre les mains des Anglais, c'est la clef du Golfe du Mexique ; leurs Colonies du Continent subsisteront encore long-tems, si St. Domingue reste au pouvoir des Français ; les Colonies Espagnoles dans le Golfe du Mexique, n'existeront *sous la puissance Espagnole*, que le tems qu'il plaira à la Grande-Bretagne, lorsqu'elle sera maîtresse de St. Domingue.

Page 188.

Ils poursuivirent cependant leur route & s'emparerent de la ville & du port des Gonaïves, mais ils se rendirent coupables, par la suite, de la trahison la plus noire, ou de la plus vile lâcheté.

Voilà le récit d'un de ces faits qui étonne par l'ignorance absolue qu'il prouve, de votre part.

Vous faites croire à vos lecteurs que les Espagnols se sont emparés des Gonaïves sur la demande du Colonel Brisbane, pendant au contraire qu'ils l'ont fait par supercherie, lorsqu'il allait en prendre possession. Dans le tems où les Anglais sont arrivés à St. Marc, la plus grande partie des habitans du quartier des Gonaïves, avaient résolu de se mettre sous la puissance de la Grande-Bretagne, ainsi que les habitans de St. Marc ; malgré l'intrigue des Espagnols, lorsque les Anglais ont été pour prendre possession des Gonaïves, Toussaint, le négre, est arrivé amené par des Mulâtres, & a pris lui, comme officier-général Espagnol, possession du bourg, pendant que le parti Espagnol voulait arborer aussi le pavillon de cette nation à St. Marc ; mais ici, ils ne furent pas les plus forts comme aux Gonaïves ; Toussaint, s'étant emparé du fort de ce bourg, prétendit qu'il devait rester au pouvoir des Espagnols, puisque chaque partie de la Colonie Française, dont chacune des deux nations s'emparait, devait lui appartenir. Ce négre n'avait pas avec lui un seul soldat Espagnol, Blanc ou Mulâtre ; ce ne fut que quelque tems après qu'il y arriva une garnison Espagnole, commandée par *Villa Nova*, que j'ai vu moi-même chez M. le Vicomte de Fontanges, lorsque je fis mon voyage chez lui aux Gonaïves ; ce fut peu de tems après que les brigands vinrent attaquer le bourg, que la garnison Espagnole fit sa retraite par capitulation, & que les Français furent massacrés. Une partie de ces troupes se retira aux Vérettes, & ce n'est qu'après mon départ de la Colonie, que les Espagnols sont venus à St. Marc, sans doute, avec le projet d'y répéter ce qu'ils avaient déjà fait au Fort Dauphin & aux Gonaïves, mais que le zele & l'activité de Brisbane les a empêché d'exécuter.

Ce fait de la prise des Gonaïves, que vous avez tronqué d'une maniere si étrange, auquel vous donnez une cause si différente, prouve à quel degré vous abusez de la crédulité de vos lecteurs. Il n'est aucun Anglais qui ait été de la premiere expédition sur St. Domingue, qui ne vous donne les détails de cette affaire.

Page 189.

On a raison de croire qu'une grande partie des présens propriétaires Espagnols de St. Domingue ne sont qu'une race avilie & dégénérée par un mélange d'Européens, d'Indiens & d'Africains.

Vous pouviez assurer comme certain, ce que vous écrivez ici avec doute ; il ne vous eût fallu que vouloir en causer avec ceux, qui ont voyagé dans la partie Espagnole de St. Domingue, & vous auriez eu les détails nécessaires pour confirmer votre assertion. Il faut surtout, savoir que les Espagnols sont le seul peuple Européen qui n'ait pas de préjugés contre *les sangs mêlés dans leurs Colonies* ; aussi n'ont-elles jamais été florissantes ; les prêtres y sont plus maîtres des négres que les propriétaires ; il y a peu de sucreries & peu de travaux considérables, celui auquel ils sont le plus employés à St. Domingue est de rassembler les animaux des *Hates* ; ils vivent comme leurs maîtres, dans la plus grande paresse, & l'enfant qui naît du commerce d'une négresse, & d'un homme libre, est Espagnol & jouit des droits des Créoles, qui, il faut l'avouer, dans les Colonies Espagnoles se réduisent à très peu de choses, toutes les pour couleurs. Le Blanc d'Europe étant le seul qui jouisse des droits dont *les Blancs Créoles* jouissent dans les autres Colonies Européennes, il y a cette différence immense, dans le gouvernement Espagnol, avec les autres gouvernemens, c'est que le préjugé contre le Blanc Créole de ses Colonies, est à-peu-près le même que celui des autres nations contre l'Homme de Couleur ; tout ce qui est né dans les Colonies Espagnoles, est frappé d'incapacité civile & militaire, qui existe dans les Antilles contre les Hommes de Couleur ; à l'exception qu'ils peuvent être prêtres, mais les Blancs comme les Hommes de Couleur ne sont jamais employés civilement ni militairement. Le fait est qu'il y a parmi les familles Créoles, des Colonies Espagnoles, un tel mêlange qu'on n'y trace plus les nuances, excepté les premieres ; on peut dire avec vérité que dans ses Colonies, c'est le peuple le plus mêlangé de l'univers ; & le plus avili par tous les vices : cela pourrait au moral, résoudre le problême du croisement des races trop répété.

Page 190.

C'est avec douleur que je dis que les efforts présens de la Grande-Bretagne sur ce théâtre de sang ne peuvent servir qu'à accélérer cette catastrophe.

La catastrophe que vous prévoyez (sur quoi fondée, je l'ignore) n'aura pas lieu à St. Domingue, puisque vous voyez bien que, depuis près de quatre années que les Anglais sont en possession d'une partie de St. Domingue, les principes républicains n'ont pas fait de progrès, & que les Négres qui n'étaient pas insurgés, au moment de la prise de possession, continuent d'être soumis & fideles, que les Français ont presque renoncé à y envoyer des forces, & que ce n'est plus eux qui font la guerre à la Grande-Bretagne, mais bien des chefs de brigands qui n'obéissent à personne, & qui s'occupent à s'enrichir pour aller jouir ailleurs des fruits de leurs rapines. Les Négres brigands sont partout très-fatigués de l'état dans lequel leurs chefs les tiennent, & il ne faudrait pas de grands efforts pour terminer la guerre à St. Domingue ; il ne faut que des mesures bien prises & bien combinées.

Quel que fût le danger de la formation des régimens Négres, puisque cette mesure a réussi, il ne faut désormais pas de grands sacrifices de la part de l'Angleterre, ni un grand nombre de troupes Européennes, pour finir la guerre.

Votre prévoyance ne provenant que de vos inquiétudes sur des faits erronnés, que vous avez établi vous-même, je me borne ici à vous assurer que, comme vous ne connaissez en rien la Colonie de St. Domingue, ni sa situation intérieure, que vos doléances sont sans cause comme elles doivent être sans effet, je vous répéterai, puisque vous avez droit de vérifier le montant des produits qui ont été exportés de la Colonie, l'année derniere ; vous pouvez aisément en conclure qu'une possession qui produit dans son état de malheur, une masse de denrées aussi considérable, mérite d'être conservée.

Page 191.

L'expérience nous a prouvé qu'une liberté sans frein & sans lois, ne procure aucune amélioration dans les mœurs, ni dans l'esprit. Les Caraïbes de St. Domingue & les Négres Marons de la Jamaïque, ont été dans leur origine des esclaves d'Afrique ; & ce qu'ils sont aujourd'hui, les Négres affranchis de St. Domingue le seront dans la suite ; des sauvages au milieu de la société, sans tranquillité, sans sûreté, sans agriculture, & sans propriétés ; ignorant les devoirs de la vie, & ne connaissant aucuns de ces doux & tendres rapports, qui la rendent désirable ; ennemis du travail, quoique périssant souvent de besoin, soupçonneux les uns contre les autres ; vindicatifs & sans foi envers le reste du genre humain, cruels & sans remords ; prétendant être libres, tandis qu'ils gémissent sous le despotisme capricieux de leurs chefs, & éprouvant tous les maux de la servitude, sans jouir des avantages de la subordination.

Voilà le paragraphe de votre ouvrage qui contient le plus de vérité, voilà ce que vous auriez dû écrire & répéter sans cesse.

A tout ce que vous citez, des exemples des Caraïbes de St. Vincent, & sur-tout des Négres Marons de la Jamaïque, vous pouvez ajouter ce qui est arrivé à St. Domingue, depuis que les novateurs, qui en ont causé la dévastation, ont pu y faire l'essai cruel de leurs plans ; il est impossible d'exprimer tous les malheurs arrivés aux Négres, & tout ce qu'ils ont souffert, non seulement par la faim & le besoin ; mais plus encore, par la capricieuse barbarie de leurs nombreux chefs. L'histoire de l'Afrique prouve que les Négres ne sont pas susceptibles du degré de sociabilité des nations Européennes ; lorsqu'on considére que le Négre Créole, transplanté dans nos Colonies depuis 150 années & plus, n'a pas fait un pas vers la civilisation, qu'il est encore sous le poids de toutes les superstitions de ses freres d'Afrique : il faut croire que c'est une espece à part, dans les êtres nombreux qui peuplent le globe.

Les Négres sont tout ce que vous les dites ici : si c'est d'après vous, vous les avez bien observé. Voilà ce que vous deviez représenter sans fin, à ces préten-

dus philantropes, qui ont trompé l'Europe par leurs abstractions, faites au milieu des plaisirs & des mœurs corrompues des peuples Européens. Voilà ce que cette société, vraiment digne du respect & de l'admiration de tout l'univers, découvrira avant peu : la société généreuse & vraiment philantropique de *Sierra Leone*, mérite les éloges de tous les hommes sensibles & les bénédictions de toutes les classes de la société ; bientôt, & peut-être déjà, les expériences faites par ses ordres, ont résolu le problême de l'impossibilité des peuplades Négres civilisées & divisées en sociétés ; utiles à elles-mêmes & aux autres. Ses mémoires prouveront bientôt que ce peuple plus fort & plus actif, que les peuples du Paraguay, que les Jésuites avaient civilisés au pied des Cordillieres, n'est cependant comme eux, susceptible d'aucune des institutions des autres peuples civilisés, & qu'il faut sans cesse que la prévoyance de leurs instituteurs, veille à maintenir leur système social, ou les travaux de beaucoup d'années se trouveront détruits dans peu d'instants.

Mais l'essai est beau, il est grand, il est noble, il est digne d'une grande nation & de la véritable humanité ; il fera un éternel honneur aux membres de cette respectable société; je fais des vœux pour ses succès, mais je n'y crois pas. Enfin si c'est par le sucre fabriqué en Afrique, que les Colonies des Antilles, doivent perdre leur prospérité, je ne le regarderai plus comme un malheur, & je bénirai même les vrais philantropes qui l'auront causé ; mais qui ne doivent jamais être comparés avec cet essaim d'hommes étourdis, vains, légers, cruels & incapables de servir leur patrie, ni sur mer, ni sur terre, & qui, dévorés de l'orgueil de faire parler d'eux, ont, en entrant dans le monde, regardé autour d'eux, pour découvrir les moyens faciles, qu'ils pourraient employer, pour attirer sur eux les regards de la multitude, sans risque & sans danger, comme sans peine & sans dépenses. Enfin ces êtres égoïstes, orgueilleux & superficiels, qui se sont faits les champions des Négres, & qui, froids & insensibles *sur les malheurs* nombreux qui les environnent, ont été chercher, à deux mille lieues d'eux, un peuple (les Blancs Créoles) pour le ruiner, sans faire attention à la barbarie réelle de leur hypothése qui (même si leur système avait pu s'établir,) ruinerait un nombre plus considérable de familles Blanches & dans une plus grande proportion qu'il ne contribuerait au bonheur de quelques familles Négres restées esclaves en Afrique, enfin qui serait cause de la destruc-

tion des planteurs Créoles, qui par le sang de leurs peres & de leurs amis, ont acquis la propriété qu'ils cultivent, avec les bras des serviteurs, plutôt que des esclaves qu'ils ont été chercher en Afrique, & dont ils ont changé le sort, en les traitant comme membres de leurs familles & en les faisant jouir, de la part des institutions Européennes, dont ils sont susceptibles, surtout en les mettant sous la protection des lois, qui les préservent des caprices barbares de leurs premiers maîtres ; enfin en devenant des protecteurs prévoyans qui suppléent au caractere que la nature a donné aux Négres.

Répétez, Monsieur, commentez, amplifiez pour le bonheur des Colonies & *de la véritable humanité*, les vérités que vous avez écrites ici, multipliez vos preuves ; les malheurs de St. Domingue vous en fourniront beaucoup, & la mort de 500,000 Blancs, Hommes de Couleur, ou Négres victimes (dans les Colonies) des essais des prétendus philantropes, convaincra, de la fausseté de leurs nouveaux systêmes, si non eux, au moins les hommes sages & humains, qui comptent la vie des hommes pour quelque chose & qui respectent les lois des sociétés.

Page 191.

Si ce que j'ai ainsi prédit, non pas légerement, mais après avoir réfléchi mûrement, touchant le sort de ce malheureux pays, se trouve vérifié par l'événement.

Je vous répéte que ce que vous avez hazardé de prédire n'aura pas lieu, vous vous êtes servi de documens faux, pour faire un ouvrage dont j'ai démontré les erreurs : vous n'avez aucune connaissance de St. Domingue, surtout de ce qu'il est dans ce moment, je vous renvoye au produit de ses exportations & à la conduite des Négres à Jérémie, à l'Arcahaye, aux Vases, au Boucassin ; & plus encore à la fidélité de régimens Négres, pour vous prouver qu'une prédiction faite en Angleterre au coin de votre feu, ne se réalisera point.

Page 191.

Toutes les autres réflexions doivent céder à l'urgente considération des moyens les plus efficaces, de prévenir & d'empêcher l'influence qu'aurait, sur nos propres Colonies, l'exemple si terrible, des succès de la révolte & de l'anarchie triomphante.

Certainement vous devez attirer & fixer les yeux du gouvernement Anglais, sur les conséquences dont il serait, pour toutes les Colonies Européennes, d'abandonner St. Domingue à l'anarchie & au despotisme de deux ou trois brigands qui y commandent dans ce moment. De quel danger ne serait pas l'exemple d'une révolte triomphante, & surtout appuyée par une population nombreuse qui en profiterait ? Propriétaire de la Jamaique, vous devez (plus qu'un autre) en connaître le danger, & publier dans tous les tems *que la Jamaïque, sous le vent de St. Domingue* & à une petite distance, se trouverait promptement détruite. Le gouvernement Anglais n'a pas attendu jusqu'à ce moment à connaître les risques que vous exposez ici, & si c'est sur cette connaissance *qu'il a dirigé ses premieres opérations*, vous devez concevoir le tort que vous avez, d'avoir écrit qu'il avait été grossierement trompé par *des étrangers hardis & intéressés*. Dans ce moment où vous avouez que la législature Britannique doit prendre en considération l'état de St. Domingue, qu'auriez-vous dit, si les ministres eûssent attendu à s'en occuper, jusqu'à ce que vous eussiez *apperçu & annoncé vous-même* le danger ?

Vous auriez eu, Monsieur, aussi que les habitans de la Jamaïque & tous les négocians & manufacturiers Anglais, de justes reproches à faire aux ministres du Roi, s'ils avaient laissé détruire la Jamaïque. Je n'hésite point *à assurer à la Grande-Bretagne* toute entiere, que cette Colonie serait, depuis très long-tems, dans un état pire que St. Domingue, si le théâtre de la guerre y eût été porté, & si les commissaires civils, Santhonax & Polverel, eussent continué à commander dans la Colonie Française. L'exemple malheureux des Isles du Vent, & la guerre des Marons à la Jamaïque, suffiront aux hommes qui réfléchissent, pour appercevoir les conséquences & les juger ; sur-tout pour juger celles qui eussent eu lieu, si les ministres, manquant de prévoyance, avaient comme vous, attendu les effets, pour juger les causes. Quels seraient tous les malheurs, auxquels leurs réflexions tardives ne vous auraient pas exposé, vous & tous les propriétaires de la Jamaïque ?

Je pense donc, Monsieur, & je le déclare publiquement, que tous les habitans de la Jamaïque, doivent une éternelle reconnaissance *aux ministres d'Angleterre, & au Général Williamson*, pour avoir, en portant la guerre à St. Domingue, détourné de leur isle, ce fléau, enfin pour avoir, par cette grande opération, assuré, augmenté & consolidé leurs fortunes.

Page 193.

Si ce bonheur lui arrive, (à la France de posséder St. Domingue) *il n'est pas nécessaire d'être doué du don de prophétie pour prédire ce qui suivra. La classe moyenne des planteurs* (qui sont généralement les plus industrieux, dans toutes les Isles des Indes Occidentales), *attirée par le bon marché des terres* & la supériorité du sol, *cherchera certainement à s'établir dans St. Domingue, alors elle formera dans cette belle isle, un empire auquel toutes les possessions Européennes, sous les tropiques, seront subordonnées & payeront un tribut. Placée dans le centre de l'Amérique Anglaise & Espagnole, & située sous le vent des possessions les plus précieuses des deux nations, le commerce de l'une & de l'autre n'existera qu'aussi long-tems qu'il lui plaira ; toutes les richesses du Mexique seront entierement à sa disposition.*

J'admets, sans penser qu'il faille être prophête, ce que vous avancez ici, qu'une grande partie des propriétaires de toutes les Isles des Antilles, s'empresseront de se rendre à St. Domingue, mais non pas si cette isle retourne sous la puissance de la France, dont la constitution ne peut convenir aux Colonies : quand bien-même, par une loi nouvelle, elle rétablirait le seul régime qui convienne à St. Domingue ; parce que cet état sera long-tems en proie aux révolutions, & aux inquiétudes qui accompagnent les gouvernemens nouveaux & démocratiques. Comme la loi qui serait rappellée à présent, pourrait être rétablie après une commotion populaire ; il en résulte que la richesse des Colons & les Colonies, seront toujours des causes de jalousie, qui attireront & fixeront sur eux l'envie des chefs des partis, qui regneront long-tems en France.

Les propriétaires industrieux, actifs & laborieux, qui travaillent à présent un sol épuisé, dégradé & desséché dans les Isles du Vent, & qui tournent sur St. Domingue, leurs yeux comme sur une terre promise ; depuis que les Anglais en possédent une partie, les détourneraient très-promptement, si les Français en reprenaient possession ; parce qu'ils aimeront mieux vivre comme ils le font depuis long-tems, que de risquer leurs moyens de travaux, sur un sol qui pourrait encore éprouver, toutes les horreurs qui l'ont dévasté. Les dangers pour la Jamaïque, redeviendraient ce qu'ils auraient été, si les Anglais ne s'étaient

pas établis à St. Domingue, & ne se fussent pas emparés du Môle. Mais la possibilité d'y établir un empire est un rêve ; sous la protection d'une puissante métropole, cette isle pourra être très-florissante ; mais un sol qui ne produit que des objets de luxe, & aucun des objets de premiere nécessité ; qui dépend de l'Europe pour ses manufactures, comme pour ses moyens de subsistance ; qui n'a ni marine, ni bois de construction ; enfin dont les matieres premieres, se réduisent à quatre ou cinq articles, ne formera jamais un Empire. Quand vous voudrez bien méditer, Monsieur, combien il faut de circonstances avantageuses & de grands moyens pour former un Etat indépendant : vous reléguerez vous-même cet empire, avec la république sauvage, par vous créée, de 100,000 Négres habitans des montagnes qui ne produisent rien d'utile, dans les lieux ou vous l'avez placée. Mais si après de profondes réflexions, vous adressiez à vos compatriotes, ce que vous dites ici, non pour établir un Empire, mais pour s'attacher à rendre St. Domingue, une des portions de l'Empire Britannique, la plus importante : alors vous auriez dit une grande vérité & bien facile à mettre en exécution, car, ce que ne fera jamais la France à St. Domingue, l'Angleterre peut aisément le faire, & jouir de tous les avantages, que vous avouez être attachés à la possession de cette Colonie. Elle a d'autant plus de moyens faciles pour cela, qu'elle a conservé son commerce libre & entier, elle seule a les manufactures & surtout les fonds absolument nécessaires, pour pouvoir rétablir St. Domingue, & le porter à tout ce qu'il doit être sous une métropole aussi puissante.

L'Angleterre a seule une marine capable de défendre une si grande Colonie, dont le sort de la Jamaïque dépend absolument ; car, Monsieur, *je le répéte à vous, à tous les Colons, & à la Grande-Bretagne, le sort de la Jamaïque suivra celui de St. Domingue :* si St. Domingue se rétablit, la Jamaïque sera sauvée ; s'il est remis aux Français, la Jamaïque *sera promptement détruite,* & loin qu'il y ait un Empire puissant établi dans cette isle, tel que vous l'annoncez ici, je prédis que *toutes les Colonies des Antilles* seront *entierement* & promptement *ruinées & anéanties.*

Page 193.

Et la Grande-Bretage doit s'occuper à réfléchir, combien elle est elle-même intéressée dans ces conséquences.

Votre devoir comme Anglais, votre intérêt comme Colon & comme propriétaire, vous oblige à répéter sans cesse au Parlement, aux Ministres & à toute la Grande-Bretagne, que la prospérité future de ses Colonies dépend absolument du parti qu'elle prendra sur St. Domingue : elle a sans peine, sans frais, & avec un bonheur incomparable, été mise en possession des points principaux de cette isle ; si elle renonçait à ces immenses avantages, auxquels une perte considérable en hommes & *des dépenses énormes faites depuis* doivent l'attacher encore plus, si, dis-je, elle abandonnait une si belle propriété, qu'elle ne doit qu'aux braves & généreux habitans, qui ont mis toute leur confiance en elle : qu'elle ne pense pas, *par un si grande sacrifice*, diminuer ses risques & ses dangers; elle n'aura fait que les accroître, en laissant au monde l'exemple *de la loyauté, de la fidélité, trahies par un gouvernement puissant*, auquel des hommes malheureux & confians s'étaient donnés, pour échapper aux fureurs & aux vengeances des bourreaux destructeurs de leur patrie.

Page 193.

Mais quelque soit le résultat : dans toutes les vicissitudes de la fortune, dans toutes les circonstances & tous les événemens quelconques, *soit heureux ou malheureux, qui arriveront à St. Domingue, il est très-important pour les intérêts* du peuple Anglais, *& des habitans des Colonies Britanniques (je ne saurais trop le répéter) de profiter de la leçon qu'ils ont devant les yeux : c'est à la Grande-Bretagne surtout que je voudrais faire sentir, que si elle néglige cet exemple, ou qu'elle écoute la pernicieuse doctrine* de ces fanatiques effrénés, incendiaires détestables, *qui, sous un vil prétexte de philantropie & de zele pour l'humanité souffrante, excitent les Négres fideles & contens, à la révolte & au meurtre dans nos propres Colonies, à quoi devons-nous nous attendre, si ce n'est à voir renaître parmi nos compatriotes & nos parens, dans les Colonies Anglaises, les mêmes scenes de carnage & de dévastation, dont nous avons été témoins à St. Domingue ?*

Puisque vous êtes membre du Sénat Britannique, répétez-y, Monsieur, ces phrases que je cite ici, & répétez surtout qu'il est des questions qui sont aussi dangereuses qu'inutiles à traiter ; puisque la nécessité a toujours été plus forte que les lois, que telle est la situation des Colonies Européennes, qu'il faut que

toutes les puissances de l'Europe y renoncent ensemble, ou qu'aucune n'y renonce. Non, Monsieur, aucune ne peut y renoncer seule ; répétez sur-tout que l'Angleterre n'est pas même dans l'heureuse position des Français, qui peuvent à la rigueur se passer des Colonies ; mais que pour la Grande-Bretagne, *qui ne doit sa puissance & sa prospérité* qu'au commerce, la destruction d'une seule de ses Colonies, est pour elle un grand malheur ; que serait donc pour l'Angleterre la destruction de toutes, & la cessation d'un commerce si nécessaire à ses manufactures, à sa marine, à son industrie & à sa population ?

Les malheurs, que la Révolution Française a causé à l'Europe & à l'Amérique, sont une leçon trop sévere, pour que la véritable humanité ne soit pas désormais en garde, contre les idées incendiaires des prétendus philantropes & des novateurs. Espérons que le gouvernement Britannique se préservera de leurs cruels essais, qui quelques malheureux qu'ils soient pour un pays, de l'étendue & qui a les ressources diverses de la France, seraient mortels pour un pays comme la Grande-Bretagne, qui ne peut figurer parmi les grandes puissances que par son commerce & ses Colonies.

Page 193.

Je m'adresse aux Colons avec l'affection sincere d'un frere, en les engageant à restreindre d'eux-mêmes, à limiter & abolir finalement l'importation des esclaves Africains dans nos Colonies.

Pourquoi, Monsieur, vouloir ce qui ne peut exister ? Vous n'ignorez pas que votre appel aux planteurs des Antilles ne sera point exaucé ; qu'il ne peut être exécuté, sans la destruction des Colonies à sucre ; car vous arrêteriez par là les remplacemens amenés par la perte des Négres Créoles, qui par leurs inclinations nécessitées périssent dans les Colonies, dans une proportion plus grande, que les tables de mortalité, reçues en Europe comme exactes, ne les calculent pour l'ancien hémisphere.

Les derniers malheurs des Colonies, les épidémies, les défrichemens éxigeront long-tems beaucoup de Négres ; pourquoi vouloir arrêter l'industrie des Européens, & l'augmentation de la population Blanche dans les Colonies, où elle est généralement si heureuse ?

Je suis d'une opinion bien contraire à la vôtre, Monsieur ; c'est comme un véritable ami des hommes, que je sollicite la continuation d'un commerce qui arrache des victimes au plus absurde despotisme, pour leur donner des maîtres bienfaisans, pour leur procurer des jouissances inconnues aux habitans de l'Afrique, pour les placer enfin dans une condition incontestablement plus heureuse, que celle à laquelle l'homme est condamné dans ces contrées barbares.

Vous êtes Colon, vous savez, comme moi, Monsieur, qu'il n'est *aucune loi d'exécution possible*, capable d'empêcher les planteurs, qui auraient besoin de Négres, de s'en procurer en interlope des nations étrangeres, parce que la conservation des propriétés en dépend. Vous devez donc, comme Colon, comme législateur, vous opposer de toutes vos forces à ce qu'il soit fait des lois qui seraient attaquées par tous les planteurs ; l'homme sage ne doit pas contribuer à l'établissement d'une loi, qui dès son principe serait méprisée ou méconnue par ceux pour qui elle serait établie.

Page 194.

Pour ce qui concerne la conduite des Colons envers les malheureux négres, qui sont en leur pouvoir, soit en vertu des lois de la Grande-Bretagne, soit par le hazard de la fortune, ou par héritage ; elle a été depuis 20 *ans sans reproche, & elle ne craint aucune censure, malgré les infâmes calomnies qu'on leur a prodiguées.*

Si vous aviez, de cent manieres différentes, répété la vérité que vous avancez ici, vous auriez rendu aux Colons de toutes les Antilles un grand service, & mérité toute leur reconnaissance ; il fallait surtout répéter sans cesse que l'intérêt personnel, ce grand principe des actions humaines, veillait à la sûreté, à la conservation & au bonheur des négres.

Page 194.

Car la calomnie (quoiqu'un grand mal) ne l'est que momentanément ; mais la vérité & la justice triompheront & dureront éternellement.

Quoique je pense, & que je soutienne après 20 ans d'observation & de réflexion, que les Colonies ne peuvent exister sans *la continuation de l'esclavage* & le régime qu'elles ont adopté & suivi jusqu'en 1790 : je ne prétends pas que les lois ne puissent pas veiller à augmenter & améliorer le sort des négres. Je sollicite au contraire les propriétaires de toutes les Colonies de s'en occuper, ainsi que les gouvernemens Européens ; quelques lois nouvelles sont nécessaires, mais tous les observateurs impartiaux, éclairés & justes, que les gouvernemens Européens enverraient sur les lieux pour être instruits de la vérité, conviendraient, après avoir séjourné en Afrique & dans les Colonies, que les Créoles ont été calomniés, & la plus grande justice leur serait rendue, parce qu'elle serait fondée sur la vérité, qui est que, dans toutes les Colonies Françaises ou Anglaises, les négres sont, non-seulement plus heureux qu'en Afrique, mais même que les trois quarts des hommes formant en Europe la classe des paysans & des journaliers.

Si je demande la continuation de la traite, je demande aussi qu'elle soit faite sous des lois plus vigilantes que celles qui existent pour l'avantage des négres, des planteurs & des négocians ; enfin que des lois bien rédigées soient établies, qui réglent le tonnage des navires de traites : il ne faudrait pas qu'il fût de plus de 300 tonneaux & moins de 200, parce que si le navire est grand, il reste trop long-tems en traite, & que le scorbut & les maladies se mettent parmi les négres traités les premiers ; s'il est trop petit les négres y sont trop mal à leur aise. Il devrait être fixé combien de négres seraient portés par bâtiment, suivant la grandeur du navire, sans qu'il fût possible à un capitaine d'en conduire plus que le nombre prescrit par la loi. Il devrait être défendu d'exporter d'Afrique des négres au dessus de 20 ans ; l'homme à cet âge est encore susceptible de s'attacher à un nouveau pays, le climat a peu d'influence sur lui, & il laisse dans sa patrie peu de sujets d'attachement, comme le fait le négre plus âgé qui quitte une femme & des enfans.

Aucun négre ne devrait être embarqué sans avoir été inoculé en Afrique ; plusieurs chirurgiens devraient être attachés à un navire ; tous, avant que la vente des négres commençât dans la Colonie où ils auraient été portés, feraient serment, que par aucun moyen de l'art, ils n'ont fait *rentrer ou répercuter les maladies des négres*, ce qui en tue un si grand nombre. Ces moyens, j'en conviens, seraient plus dispendieux, & l'envoi d'un navire de traite, coûterait d'abord à l'armateur un prix plus considérable, que le planteur seul supporterait réellement, mais il en serait bien dédommagé, puisqu'au lieu d'acheter deux ou trois négres, il n'en acheterait qu'un qu'il conserverait plus aisément, qui travaillerait plutôt, &c. &c. Enfin ce n'est pas l'argent des planteurs qu'il faut ménager, les négres sont nécessaires à leurs travaux ; quelqu'en soit le prix, ils le payeront : c'est donc à régler tout ce qui peut être utile à l'humanité qu'il faut s'attacher. Des lois sages, faites sur la traite des négres leur seront plus utiles, que toutes les discussions faites sur elle depuis quinze ans par une fausse philantropie, oisive, cruelle, ignorante & absurde.

Je termine ici, Monsieur, ma réponse à vos prétendues vues sur St. Domingue : quelque soit le nombre des erreurs que j'ai réfutées, il en est beaucoup d'autres qui pourraient l'être encore, mais nos lecteurs sont maintenant à même de juger votre ouvrage.

Pour moi, j'ai rempli la tâche que je m'étais imposée, je crois avoir répondu, de maniere à prouver que votre livre est rempli d'erreurs. Je devais à la Colonie, je devais à l'Angleterre, & à moi-même de désabuser le public sur ce que vous aviez avancé. Je crois avoir prouvé que les habitans de St. Domingue, en se donnant volontairement à l'Angleterre, n'avaient pas cessé de combattre pour ses intérêts.

J'ai prouvé que vous aviez eu tort d'accuser ceux qui ont conseillé aux ministres l'importante entreprise de St. Domingue, qu'ils ne les ont pas trompés, qu'ils n'ont jamais voulu les tromper. J'ai prouvé que, si St. Domingue ne fût pas devenu le théâtre de la guerre, la Colonie de la Jamaïque était nécssairement perdue, *ce qui est une vérité absolue*. Je le répéte, Monsieur,

& *je n'hésite point à l'affirmer :* si St. Domingue était abandonné ou remis aux Français, *la Jamaïque serait promptement détruite,* & bientôt après, toutes les Colonies des Antilles.

J'ai prouvé que les ministres, qui avaient apperçu cette vérité, n'ont pas été trompés par des étrangers honnêtes & dévoués aux intérêts de la Colonie & de la Grande-Bretagne. J'ai prouvé que ceux qui ont conseillé, & qui se sont chargés d'exécuter cette grande opération, ne se sont pas trompés sur ses avantages & ses conséquences, & que leur dévouement méritait une autre récompense que les calomnies répandues dans les matériaux qui vous ont été fournis & que vous avez accueillis avec trop peu d'examen.

Enfin je crois avoir prouvé que ce n'est pas un vil intérêt qui a conduit celui qui a tout bravé & tout fait, pour mettre cette immense & riche possession sous la puissance de la Grande-Bretagne.

Il ne me reste qu'à regretter, Monsieur, que ma réponse n'ait pu paraître plutôt, par la difficulté qu'il y a *d'imprimer à Londres un ouvrage Français* ; j'aurais empêché beaucoup d'honnêtes gens d'être induits en erreur ; j'aurais surtout empêché un homme estimable de s'appuyer sur votre ouvrage, pour parler publiquement de St. Domingue *qu'il ne connaît point* ; *que vous, Monsieur, que personne ne connaît en Angleterre.*

Je dois vous assurer, Monsieur, que votre livre m'a causé un véritable chagrin, en me forçant de réfuter une partie des erreurs qu'il contient ; il m'eût été beaucoup plus agréable de le louer ; en avouant que votre stile a beaucoup de facilité & d'agrément, je suis forcé de regretter que vous n'ayez pas employé vos talens à écrire sur des matieres qui eussent été plus utiles à votre patrie & aux Colonies. Par exemple, puisque vous êtes Colon & législateur, puisque vous vouliez écrire, ne pouviez-vous pas, dans ce moment intéressant, par cent écrits différens, *renouvellés tous les jours,* instruire vos concitoyens *sur les dangers de la paix dont on parle?* Pourquoi n'avoir pas employé vos talens à

montrer à votre patrie les conséquences fatales dont cette paix serait pour la Grande-Bretagne & pour toutes les Colonies des deux Indes ?

Pourquoi, Monsieur, n'avez-vous pas appellé l'attention de toute la Grande-Bretagne sur la position heureuse dans laquelle elle se trouve malgré la guerre ? Pourquoi n'avez-vous pas publié une grande vérité ? c'est que le commerce de l'Europe entiere est réuni en Angleterre. Pourquoi n'avoir pas fixé l'attention du public sur ce fait heureux & important, qu'elle *seule a conservé ses manufactures*, & augmenté son commerce ? Pourquoi ne pas montrer la marine Anglaise plus florissante que jamais, & la marine de ses ennemis presque détruite ? Celle de la Hollande anéantie pour toujours ; celle de la France presque dans le même état, si l'Angleterre persiste à le vouloir ; celle de l'Espagne fuyant devant le pavillon Britannique, & bloquée jusques dans ses ports, ou réduite à embrâser de ses mains ses vaisseaux pour les empêcher de tomber dans celles de ses vainqueurs * ? Enfin pourquoi ne pas rappeller à votre patrie sa situation florissante, le moment vrai de sa gloire, où, maîtresse de toutes les Colonies Européennes, son pavillon domine sur toutes les mers ? Que pouvaient desirer de plus les amis de l'Angleterre ? Que pouvait espérer de plus une nation commerçante, que d'être maîtresse du commerce du monde entier ? ceux qui ont fondé la base de cette puissance étonnante, avaient-ils espéré ou prévu que votre acte de navigation eût procuré à la Grande-Bretagne tant & de si glorieux succès ? Enfin que ne répétez-vous à vos lecteurs que la *paix seule* peut vous faire perdre, *en bien peu de tems*, tous ces grands avantages ?

Que n'attiriez-vous les regards & la pensée de vos lecteurs sur cette puissance monstrueuse des Français sur le Continent ? Que ne montriez-vous la position critique de votre patrie déchue de sa puissance, *si la paix* donne à ses ennemis les moyens de réparer leurs pertes, leurs manufactures, leur commerce, surtout, de rétablir leur marine, en recouvrant leurs Colonies.

---

* A la Trinité.

Que ne répétiez-vous à vos compatriotes que l'Angleterre ne peut que perdre & rien gagner par la paix ? Que ne lui rappelliez-vous qu'elle ne peut que restituer, sans rien recevoir en échange ? Enfin que ne prouviez-vous qu'aucune paix avec la république ne peut être faite avec sûreté, par l'incertitude de sa position & de son gouvernement ; qu'entourée d'ennemis extérieurs & intérieurs, la guerre civile est prête à chaque instant à éclore en France ? dans cette position même, l'Angleterre osera-t-elle désarmer, & si elle ne le fait pas, quels avantages la dédommageront des sacrifices qu'elle devra faire, *à une paix* qui ne sera jamais de longue durée, mais qui, n'en doutez pas, apporterait en Angleterre des dangers plus grands que la guerre.

Car, *d'après ce qui se passe en Italie*, vous deviez rappeller à vos lecteurs, que la Révolution Française est, pour toutes les nations de l'Europe, plus dangereuse par la paix que par la guerre. Comment l'Angleterre, si elle faisait la paix, se préserverait-elle du poison qui lui serait bientôt apporté par un ambassadeur Français & cette foule de jacobins qui s'attacheraient à sa suite ? comment se préserverait-t-elle de leurs principes, si, malgré la guerre & une surveillance exacte, ce pays a été plusieurs fois au moment d'être bouleversé ? Enfin, comment empêcherait-elle dans le peuple de ce pays la conséquence de *cette réflexion affreuse*, mais appuyée par l'exemple du succès & la présence d'envoyés de la république ? Ils ont voulu se mettre à la place de ceux qui possédaient tout, & ils s'y sont mis *en les assassinant, en les dépouillant, & en les forçant d'errer loin de leur patrie* ; ils l'ont voulu & ils ont réussi. . . . . .

Enfin, Monsieur, pourquoi ne pas ranimer l'esprit public de votre pays contre ses vrais ennemis ? Pourquoi ne pas rappeller à vos compatriotes cette haine profonde qui existe depuis tant de siecles entre les deux nations ? Pourquoi ne pas ranimer leur courage en rappellant 300 années de guerres, où tant de fois la nation Anglaise a triomphé ? Pourquoi surtout ne pas répéter sans cesse au peuple Anglais, que la nature de son gouvernement, sa position, sa population, son climat ne le destinaient qu'à être une puissance du second ordre ; & lui dire, malgré les efforts d'une nation nombreuse, brave, active, nous sommes parvenus à être la premiere puissance maritime de l'univers ? Pourquoi ne nous

maintiendrions-nous pas dans cette heureuse situation, puisque nous avons pour le faire tous les avantages réunis par les circonstances ? nous serait-il plus difficile de nous conserver au point auquel nous nous sommes placés, que d'y être parvenus ? La guerre seule, je vous le répéte, Monsieur, peut vous faire conserver cette belle & superbe position : *avec la paix*, vous en descendrez bientôt.

Que la Grande-Bretagne & ses chefs réfléchissent sur le sort de Carthage ! Il y a plus de similitude qu'on ne veut le croire entre la situation des Français & des Anglais, avec celle des Romains & des Carthaginois ; que l'Angleterre jette un regard sur la République nouvelle qui vient de s'établir à côté d'elle ! Qu'elle considére les effets de cette force d'une nation de 25 millions d'hommes qui se formant en république, ont dès la naissance de ce gouvernement, *inquiet par sa nature*, donné au peuple, *le plus brave & le plus turbulent du monde*, ces succès que Rome dans ses plus beaux jours n'a pas surpassés ? Que l'Angleterre réfléchisse un moment sur la puissance de ce peuple qui par sa révolution s'est fait *l'ami de la populace de toutes les nations !*

Enfin considérez, Monsieur, & répétez au sein du sénat de votre patrie, à vos amis & à vos lecteurs, que la France, malgré les malheurs de sa révolution, malgré la destruction de ses finances & de son commerce, est parvenue à étendre ses frontieres & a acquis une nouvelle population de plus de huit millions d'hommes ; remettez sous les yeux de vos lecteurs & des Anglais que l'Escaut, la Meuse, & tous les côtes & les ports, depuis le Texel jusqu'au détroit de Gibraltar, sont aujourd'hui sous le pouvoir de son ennemi naturel. Je vous le demande à vous-même, Monsieur, à quel degré de puissance doit parvenir cette nation après dix années *d'une paix qu'elle seule à l'avenir pourra rompre ?* Que seront tous les états voisins, si ses finances, son commerce, & ses Colonies, & par là sa marine, sont rétablis ? Croyez-vous que l'Angleterre puisse exister long-tems libre, & dominatrice des mers & du commerce de l'univers ? Son sort n'est pas difficile à prévoir, si la République Française, dès sa naissance, est plus puissante que l'Europe entiere. Que sera t-elle, lorsque l'ordre, dans ses finances, son agriculture, son commerce, ses manufactures & sa marine

seront dans l'état où les efforts du gouvernement Français paisible peuvent les porter ? Quel sera bientôt le sort de l'Angleterre, quand on sait que par sa nature, le peuple Français est de tous les peuples le plus actif, le plus inquiet & le plus porté à la guerre ? Oui ! les fastes de Rome seront bientôt éclipsés, si l'Angleterre qui seule peut & doit arrêter l'accroissement de cette puissance ennemie, ne se maintient pas dans l'heureuse position, où le hazard, les circonstances, sa constitution, ses manufactures & son commerce l'ont placée.

Si l'Angleterre ne dit pas à la France : vous vous êtes rendue la puissance du Continent *la plus considérable, quels étaient vos droits ?* La force, & le courage. Eh bien ! par les mêmes droits, nous sommes souverains des mers ! Nous conserverons notre puissance, nous respecterons la vôtre, respectez la nôtre, *que notre position nous rend d'absolue nécessité* ; vous serez bientôt maîtres de tout le commerce de l'intérieur de l'Europe ; eh bien ! nous, nous le serons du commerce extérieur ! Nos 660 bâtimens de guerre nous assureront notre puissance maritime, comme vos deux ou trois millions de gardes nationaux vous assureront la souveraineté du continent ! vos conquêtes, votre activité, *notre sûreté* veulent & exigent que nous ne permettions pas que vous ayez plus, *d'un certain nombre de bâtimens de guerre*, ni vous, ni vos alliés ; ni que vous ayez des Colonies ; le moment est venu où l'Angleterre doit par nécessité concentrer toute sa puissance & sa force dans ses murs & ses forteresses flottantes.

La nation Anglaise est parvenue au plus haut degré de prospérité, & la cruelle révolution qui a ruiné toutes les autres nations a enrichi le peuple Anglais : son commerce, ses manufactures & son agriculture sont florissans ; son crédit est entier malgré ses ennemis ; ses embarras sont intérieurs, & sont pour elle une affaire de famille, dont sa position empêche les puissances étrangeres de se mêler ; elle n'a donc rien à craindre ; *la paix, oui, la paix seule*, ce bien si précieux, si grand pour tous les peuples, est dangereuse pour elle. Voilà l'ennemi agréable & doux dont elle doit se défier, qu'elle doit craindre plus que la France & ses guerriers ! Qu'elle se renferme dans sa vraie position, que tous ses efforts soient portés sur son commerce, sa marine, & ses possessions

des deux Indes, & elle verra bientôt son ennemi dans la nécessité de recevoir les lois commerciales que son intérêt & sa position lui ordonnent de lui prescrire !

Vous pouviez expliquer à vos lecteurs dans cent écrits divers, ces vérités simples que vous pouviez appuyer du parallele de l'état des deux nations. Les arts, l'agriculture, les manufactures, le commerce, sont florissans. La marine militaire & la marine marchande sont portées en Angleterre à un degré qui n'a jamais eu d'exemple dans l'histoire. La France offre le contraste absolu de cette situation ; sans finances, sans crédit, sans matieres premieres, sans manufactures, avec une faible agriculture, elle est sans commerce comme sans marine militaire ni marchande, &, quoiqu'on en puisse dire, sans moyens d'en avoir une. Pourquoi donc la Grande-Bretagne ne dirait-elle pas à la France ? Par l'étendue de vos conquêtes en Europe que vous avez conservées, vous êtes devenue trop puissante, pour que nous puissions faire la paix, en vous restituant aucunes de celles que nous avons faites sur vous ou sur vos alliés dans les deux Indes : en conséquence nous ferons la paix, mais une des bases fondamentales, c'est que vous & vos alliés n'aurez en aucun tems plus d'une certaine quantité de vaisseaux de guerre ; alors la paix peut être honorable & utile à l'Angleterre & sans danger pour elle : si elle en fait une autre, elle perdra bientôt sa puissance dans les Grandes Indes & ses Colonies d'Amérique ; car si, oubliant sa vraie position, sa gloire, son intérêt, & la puissance immense à laquelle elle s'est élevée ; si, pour avoir une paix momentanée, la Grande-Bretagne restitue aux Hollandais le Cap de Bonne Espérance, Trinquemale, & Ceylan, quel en sera l'effet ? c'est qu'avant une année ces possessions seront occupées par des garnisons Françaises qui seront reçues volontairement par les Hollandais, ou par l'ordre suprême de la République Française qui les domine. Quelles conséquences doivent suivre ? C'est que douze ou quinze milliers de Français seront portés dans les Indes, tant par ces ports, que par les Isles de France & de Bourbon ; que par tous les moyens possibles, les Français traiteront avec les Marattes & chercheront à séduire Tippoo Saib ; enfin, si désormais les Français pénétraient dans les Indes, bientôt après, j'ose le prédire, il n'y resterait plus aux Anglais aucune propriété territoriale.

Car que l'Angleterre ne s'y trompe pas ! *la haine naturelle entre les deux peuples* a acquis chez les Français *cette profondeur qui fait que les républiques ne pardonnent jamais.* C'est donc aujourd'hui une guerre à mort *entre les deux nations*, dont l'Angleterre ne sortira victorieuse qu'en ne faisant qu'une paix conditionnelle, & en conservant les moyens de la faire exécuter : surtout dans le traité qu'elle fera un jour elle ne peut & ne doit pas oublier de faire statuer sur ce qu'elle à faire pour se préserver du catéchisme de la révolution Française & des catéchiseurs. Sous d'autres conditions, la guerre convient plus à l'Angleterre que la paix.

Que n'avez-vous, Monsieur, employé tous vos talens à éclairer, à instruire le peuple Anglais sur sa situation véritable, & pourquoi ne pas lui faire observer que s'il paye beaucoup de taxes, elles sont une preuve de son salut & de sa situation florissante ; l'Allemagne, la Hollande, la Flandre, l'Italie, l'Espagne, & la France surtout, toute puissante qu'elle est, sont ruinées ; on ne peut y payer d'impôts, parce que presque toutes les propriétés y sont détruites, ainsi que les manufactures & le commerce ; on ne paye pas d'impôts dans ces malheureux pays comme en Angleterre, parce que tous les capitaux y sont détruits ; ils voudraient, ces peuples malheureux, pouvoir payer les mêmes taxes que le peuple Anglais, & avoir conservé comme lui toute sa puissance, sa gloire & ses propriétés, avoir augmenté son commerce de celui de ses ennemis, & des débris de leurs manufactures, s'être formé des richesses, qui ne peuvent être détruites que par la paix. Pourquoi, Monsieur, n'avez-vous pas rappellé aux commerçans qui perdent quelques navires, que l'Angleterre possédant tous les navires de commerce de l'Europe, elle doit en perdre quelques-uns ; pourquoi ne dites-vous pas au peuple qui paye des impôts : vos capitaux sont entiers, votre agriculture, vos manufactures vous fournissent des moyens de travailler assurés, vous êtes le peuple de l'Europe, *même de l'univers*, le mieux nourri, le mieux logé, le mieux vêtu ; que pouviez-vous desirer de plus après tous les malheurs qui ont affligé & ruiné toutes les nations voisines ? que pouviez-vous espérer de plus heureux après une révolution affreuse & après cinq années d'une guerre terrible, que d'avoir augmenté votre marine de celle de vos ennemis, votre puissance, de la destruction de leur commerce, de leurs manufactures par la prise de toutes leurs Colonies ? enfin pouviez-vous espérer que l'horrible révolution qui a dévasté l'Europe, ne servirait qu'à vous porter *vous seule*

au comble de la puissance ? vous avez acheté cet heureux état par quelques impôts, ne vous plaignez donc plus. Voilà ce qu'il faudrait publier avec les cent voix de la renommée pour l'instruction de vos compatriotes.

Si les Indes Orientales courent les plus grands dangers par une paix sollicitée & honteuse ; les Colonies Occidentales seront bien plus promptement & plus sûrement exposées par cette même paix, qui permettrait aux Français de rentrer dans leurs Colonies. Pour vous en convaincre, vous & nos lecteurs, sur-tout ceux qui savent que le régime de l'esclavage est d'absolue nécessité dans les Colonies des Antilles, qu'ils lisent ce que des hommes honnêtes, instruits, connaissant les Colonies & les intérêts de la France, enfin ce que des hommes ayant de grands talens & l'intérêt de leur patrie à cœur, viennent de dire, il y a peu de jours, dans les conseils de la République, sur l'importance dont les Colonies sont pour la France.

Monsieur de Vaublanc, dans son discours du 28 Mai, au Conseil des Cinq-Cents, a dit, après avoir parlé de la ruine & de la perte des Colonies Françaises. " Certainement, ces vérités sont bien fortes & leurs conséquences sont telles " *qu'elles seules balancent les avantages que les Français* ont acquis en Europe."

L'Angleterre, après un pareil aveu, fournira-t-elle à la France les moyens de recouvrer ses pertes, pour qu'elle puisse augmenter son immense puissance ? si par leurs conquêtes les Français sont les maîtres de faire la loi sur le continent, que reste-t-il à l'Angleterre pour balancer leur puissance nouvelle, que de conserver l'empire des mers, que désormais rien ne peut lui faire perdre *sans assurer sa destruction ?*

Indépendamment des lois de son propre salut que lui prescrit sa conservation directe, son intérêt & une sage politique, de ne pas permettre aux Français, ni à ses alliés, de rentrer dans leurs Colonies pour rétablir leur marine ; il est une loi encore plus essentielle au salut de la Grande-Bretagne, & qui ne lui laisse point la possibilité de les restituer ; c'est que les Français par leurs lois constitutionnelles ont prononcé par le fait la destruction de toutes les Colonies des Antilles, *en prononçant la liberté des Négres*, fondée sur les prétendus droits de l'homme ; rien n'est changé dans leurs principes à cet égard, & ils fondent

la prospérité future de leurs Colonies, (s'ils en recouvraient la possession), sur des bases *chimériques d'un esclavage modifié*; leurs orateurs l'ont prononcé le 1er de Juin. Bourdon de l'Oise a dit, après avoir parlé du malheureux état de St. Domingue sous le gouvernement de Santhonax : " Personne ne prétend " ramener l'esclavage des Négres, sa voix serait isolée dans cette enceinte."

Tarbé a dit le même jour sur le même sujet : " Déjà des mal-intentionnés " publient que l'on veut rétablir l'esclavage, pensée qui n'approchera jamais " de nous."

Quelle est donc la conséquence de cet aveu ? C'est que les Français par la continuation de leurs essais anéantiraient pour les autres nations les ressources qu'ils perdraient dans leurs propres Colonies. Que l'Angleterre ne pense pas que cette perte fut remplacée par les avantages qu'elle posséde dans les Indes Orientales !

Vous auriez pu proclamer des vérités simples, *établies surtout* par ce que Mr. George Dallas a prouvé dans son discours à l'assemblée des actionnaires de la Compagnie des Indes Anglaise : Vous auriez dû, Monsieur, comme Colon & comme membre de la législature de votre patrie, commenter & rendre publiques les vérités, parfaitement démontrées dans ce discours, qui intéresse bien plus encore la Grande-Bretagne que la Compagnie des Indes. Mr. G. Dallas a parfaitement prouvé que, si les grandes Indes pouvaient se passer des Colonies à sucre, la Grande-Bretagne ne le pouvait pas. Vous auriez pu, vous auriez même dû *en tirer une grande conséquence*, c'est que les Colonies à sucre *sont plus utiles* à l'Angleterre que les Grandes Indes : les unes enrichissent énormement quelques particuliers, mais les Colonies des Indes Occidentales font travailler plusieurs millions de bras, & vivre plus d'un million d'individus, parce que les Colonies à sucre consomment trois fois plus de matieres premieres & d'objets manufacturés d'Europe, que ne le font toutes les Indes Orientales. Vous auriez dû, Monsieur, assurer que les Colonies Françaises, sous cet aspect, sont pour la Grande-Bretagne d'un plus grand avantage que le Cap, Ceylan & toutes les autres conquêtes des Indes ; le monopole du sucre assurant au commerce Anglais des avantages d'autant plus grands, qu'ils seraient répandus dans une plus grande quantité de commerçans, de manufactures & d'ouvriers que ne le fait & ne peut le faire le commerce des Indes Orientales.

Enfin, Monsieur, vous deviez attacher l'attention de tous vos compatriotes, sur les dangers d'une paix quelconque avec la nation Française,& leur prouver, *(ce que je crois facile)* que jamais aucune guerre ne leur a été aussi avantageuse, parce qu'aucune ne les a mis dans la situation où ils devaient ambitionner de se trouver, enfin parce qu'aucune ne les avait rendus seuls souverains absolus de toutes les mers.

Pourquoi, Monsieur, en attirant les regards de vos concitoyens sur votre patrie, ne leur avoir pas répété & prouvé de cent manieres diverses, que jamais la Grande-Bretagne n'a été plus florissante ; que si la guerre a causé, & cause encore quelques embarras dans les finances, elle est cependant la seule en Europe dont le papier monnaie *soit au pair avec l'argent ?* Si l'Angleterre compare sa situation avec celle de toutes les autres puissances, elle se donnera bien de garde de faire une paix, qui lui ferait perdre tous les avantages d'une guerre qu'elle n'a pas provoquée ; qui seule la preservée d'une entiere destruction, qui lui a procuré des avantages qu'elle ne pouvait & ne devait jamais espérer comme nation commerçante ; des avantages *(je pense l'avoir prouvé)* qui lui sont & lui seront plus utiles, que toutes les conquêtes des Français ne le seront jamais à leur république, & qu'elle a acquises à un si grand prix : tandis que l'Angleterre est entiere dans toutes ses parties, & qu'elle est maîtresse de toutes les Colonies de ses ennemis & par là maîtresse de leur commerce, c'est-à-dire, de leur puissance véritable.

Voilà ce que vous auriez pu expliquer, commenter & prouver facilement à vos lecteurs ; alors vos talens servant à éclairer, à instruire vos concitoyens sur la veritable situation de l'Europe, vous eussiez mérité le respect & la reconnaissance de votre patrie & des Colonies.

Mes malheureux compatriotes de St. Domingue, ne seraient pas dans la malheureuse nécessité, de vous regarder comme leur ennemi, & de blâmer la vanité & les sentimens divers qui vous ont fait écrire une suite d'erreurs, telle que jamais aucun livre n'en a rassemblé ; je n'aurais pas été forcé par honneur & par devoir de vous faire cette réponse, qui en étant une preuve de ma sensibi-

lité, en sera toujours une de votre injustice ; je ne l'ai écrite, que pour mettre nos lecteurs impartiaux en état de nous juger. Croyez, Monsieur, qu'il m'eût été plus agréable de n'avoir eu qu'à louer les parties de votre ouvrage qui méritent des éloges.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble,

Et très-obéissant Serviteur,

DE CHARMILLY.

No. 188, OXFORD-STREET.

FIN.

